

ÉCOLE DOCTORALE 520

Unité de recherche G.E.O - EA 1340
Groupe d'Études Orientales, Slaves et Néo-helléniques

THÈSE présentée par :

Yaëli DAVID TOUATI

soutenue le : 18 octobre 2021

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de
Strasbourg** Discipline/ Spécialité : **Études hébraïques**

Ya'ri Vediochi ;

messages pédagogiques,

historico-théologiques à travers l'analyse textuelle

THÈSE dirigée par :

M. SCHENHAV Mordechai

Professeur émérite, université de Strasbourg

RAPPORTEURS :

Mme NORDMANN Sophie

M. ALCOLOUMBRE Thierry

PRAG-HDR, Ecole Pratique des Hautes Etudes
Professeur, Bar Ilan University

PRESIDENTE :

Mme TAUBER Michèle

Professeur, université de Strasbourg

AUTRES MEMBRES DU JURY :

M. BITTY Yéhouda

M. HOLZER Elie

MCF, Herzog Academic College
Professeur, Bar Ilan University

Dédicace

L'intelligence est une source de vie pour celui qui en est doué ; le châtement des sots, c'est leur sottise. Le cœur du Sage inspire sa bouche, et augmente la force de persuasion de ses lèvres. Des paroles amènes sont un rayon de miel, doux à l'âme, bienfaisant au corps. Tel chemin paraît tout uni à l'homme, et il aboutit aux avenues de la mort.

(Proverbes, XVI, 22-25)

À la mémoire de mon mari, mon ami, mon Maître,
Olivier, Albert, Haïm TOUATI,
arrière-petit-fils de Rosette et Albert A. NEHER,
petit-fils d'Hélène et Nathan SAMUEL,
fils de Fanny et Emile TOUATI

וּמוֹסֵר אֲוֹלָיִם אֲוֹלָתָּ:
וְעַל־שִׁפְתָיו יִסְיף לְקוֹזוֹ:
בְּתוֹק לִפְּשׁוֹ וּבִמְרֹפֵא לְעַצְמוֹ:
'וְאֲזוּרֵיתָהּ הִרְכִּי-מִוֹתָּ:

מִקּוֹר זִזִּים שֶׁכֹּל בְּעַלְיוֹ
לֵב זֶזְכָּם יִשְׁכִּיל פִּיהוּ
צוּפֵד־בֶּשׂ אִמְרֵי-נֶגֶם
יֵשׁ הַרְף יִשָּׂר לִפְנֵי-אִישׁ

Remerciements

Je tiens à remercier Monsieur Mordechai SCHENHAV, Professeur à l'Université de Strasbourg, qui m'a encadrée tout au long de cette thèse et qui m'a fait partager ses brillantes intuitions. Qu'il soit aussi remercié pour sa bienveillance, sa disponibilité permanente et pour les nombreux encouragements qu'il m'a prodigués.

Je remercie les membres de l'école doctorale et de l'unité de recherche du GEO ainsi que mes pairs qui ont accompagné l'évolution de ma recherche durant ces trois années.

J'adresse tous mes remerciements à Yossef CHARVIT de l'université Bar-Ilan ainsi qu'à Henri COHEN-SOLLAL du collège doctoral de Jérusalem, de l'honneur qu'ils m'ont fait en acceptant de composer mon comité de suivi de thèse. Toute ma gratitude va à mon professeur et maître, Gabriel H. COHN qui a trouvé dans mon sujet de master l'intérêt de pousser les recherches au niveau doctoral.

Merci aussi au docteur Michel ROTHE (<http://judaisme.sdv.fr/>) et à Hillel FEUERWERKER avec lesquels j'ai pu découvrir Lanteuil et marcher sur les traces de Maḥanayim. Merci aux témoins qui ont enrichi cette thèse de leurs souvenirs. Un merci tout particulier à Eve-Anne ZERBIB, à Elisheva et Daniel REVEL, ainsi qu'à Michel REVEL et Nelly TZOUKERMANN pour le partage des manuscrits.

Je tiens à remercier sincèrement mon amie Marion FREITAG pour toutes nos discussions, sa relecture et ses conseils qui m'ont aidée à produire cette thèse. Merci aussi à Réjeanne BENZEKRI, Nathalie COHEN, Sandra RUBIN et Carine WOLFF et ainsi que Stefan GOLTZBERG, chercheur qualifié FNRS au Centre de théorie politique de l'Université Libre de Bruxelles.

Il m'est impossible d'oublier Evelyne DEMMA, avec qui tout a commencé. Merci pour son aide précieuse et sa patience dans le déchiffrement des manuscrits. Elle a toujours fait tout son possible pour m'aider. Merci à la relieuse Shoshana STEIN qui a su expertiser avec précision les manuscrits ainsi qu'à Emmanuel BORNSTEIN pour sa contribution et sa disponibilité.

Merci à Nechama KALMANOWITZ, ma *hévroua*, avec laquelle j'ai tant appris.

Je remercie la Fondation André et Rina NEHER, sous l'égide de la Fondation du Judaïsme Français, pour avoir cru en mon projet et pour avoir soutenu mon travail.

Mes derniers remerciements vont à tous ceux, parmi mes proches, qui ont eu la patience de m'attendre pendant ces années intensives et vers lesquels je retourne enrichie de savoir et d'expérience.

Autorisations

Une partie du corpus dont je me sers a été légué par testament aux neveux d'André et Rina NEHER, seuls héritiers, qui m'en ont autorisé l'usage à titre de recherche pour mon doctorat.

La publication de la traduction en français du texte de la *Haggadah* est issue du *Livre du Séder, nous sommes tous sortis d'Egypte* ©, m'a été autorisée par Jacquot GRUNEWALD. (Toute reproduction et rediffusion de cette traduction est strictement interdite sans autorisation préalable de l'auteur ou de ses *ayants-droits*.)

Selon l'article L. 123-1 du Code de la Propriété Intellectuelle, les œuvres suivantes sont protégées par les droits d'auteur jusqu'au 30/10/2058:

- Ya'ri A
- Ya'ri B
- Ya'ri C

Pendant cette période, la reproduction et la rediffusion de ces œuvres, sans autorisation préalable des ayants-droits, sont strictement interdite.

Table des matières

Dédicace	3
Remerciements	5
Autorisations	7
Table des matières	8
Liste des abréviations et remarques techniques	12
Liste des tableaux.....	15
Liste des figures.....	16
Liste des annexes.....	17
Introduction.....	19
Préambules.....	25
Introduction historique	26
Une histoire de juifs d'Alsace	26
Le début de la Seconde Guerre mondiale à Strasbourg	29
L'exode	32
Introduction géographique	36
Les régions d'accueil aux personnes déplacées dès septembre 1939.....	36
Les communautés juives de la région du Limousin.....	38
Brive-la-Gaillarde.....	39
Lanteuil.....	41
Les Juifs à Lanteuil et le voisinage	42
Introduction à Maḥanayim.....	47
Le site de Maḥanayim	47
Les habitants de <i>Maḥanayim</i>	62
Pessaḥ - La Pâque juive	70
Introduction à la <i>Haggadah</i>	72
Les origines de la <i>Haggadah</i>	73
Publications d'avant-guerre	76
Les <i>Haggadot</i> de la guerre	78
Les Haggadot Maḥanayim	81

Brève histoire des <i>Haggadot de Maḥanayim</i>	82
Les origines des commentaires	91
Epilogue des préambules	94
Ya'ri VeDivchi.....	95
Présentation du corpus	96
Problématique et Méthodologie.....	107
Problématique.....	108
Constatations et questionnements.....	108
Méthodologie.....	109
Cadre théorique	112
La parole avant le texte	113
Genèse de l'écrit.....	113
L'injonction de l'écriture	115
De transmission par l'écrit à transmission à l'oral	116
La rédaction humaine.....	118
L'appel du texte.....	125
Exégèse et herméneutique	136
L'expérience prétexte à l'écriture	139
Résistance et espérance.....	141
Ecrire c'est exister ; écrire c'est résister	143
Conclusion	145
Ya'ri A suivi de son analyse	147
Analyse du Ya'ri Vedicchi A	213
Bedikat H'amtez	213
Le Séder	219
Hakéara	222
Kadech OuRehatz Karpass Yaḥatz	223
Maguid.....	231
Raḥatz, Motsi Matsah, Mâror, Korèh.....	263
Choulhane Orèh, Tsafoun, Barèh.....	267
Hallel.....	273
Nichmat	286

Vayehi Bahatsi Halaïla	287
Veamartem Zevaḥ Pessach	288
Ki Lo Naéh – Oui, à lui la louange	289
LeChana Habaah Biyerouchalyim – L’an prochain à Jérusalem	290
Nirtza	293
Pioutim	300
Ya’ri B et son analyse.....	304
Pages de garde	307
Bedikat Hametz בדיקת חמץ.....	308
Le Séder הסדר	313
Kadech קדש	320
OuRehatz ורחץ	320
Carpas כרפס.....	321
Yahatz יחץ	322
Maguid מגיד	324
Choulhan Oreḥ שולחן ערוך	335
Hallel Nirtsa הלל . נרצה	336
Epilogue 2	338
Ya’ri C suivi de son analyse.....	340
Analyse textuelle C.....	372
Introduction.....	372
Analyse	372
Maguid.....	374
Hallel.....	392
Dernier chapitre	398
Epilogue 3	401
Synthèse de l’analyse du corpus	403
Conclusion	429
Bibliographie	433
Ouvrages imprimés	434
Ouvrages électroniques	438
Chapitre dans un ouvrage imprimé.....	438

Travaux universitaires	439
Articles périodiques imprimés	439
Articles périodiques électroniques	441
Communication dans un congrès.....	441
Sites web consultés	442
Par auteur :.....	442
Par site :.....	443
Manuscrits et archives	444
Multimédia	446
Textes fondamentaux du judaïsme dans leur traduction en français, imprimés	446
Textes fondamentaux du judaïsme dans leur traduction en français, en ligne.....	446
Hébreu.....	447
Ouvrages imprimés	447
Chapitre dans un ouvrage imprimé.....	447
Multimédias	447
Annexes	I
Annexe 1 : Les habitants de <i>Maḥanayim</i>	II
Les membres de la famille.....	II
Les étudiants de l'école clandestine	VIII
Annexe 2: Plan d'installation des familles et leurs voisins lanteuillois	XII
Annexe 3: Glossaire hébreu français du vocabulaire de Ya'ri Vedicchi	XIII
Annexe 4: Version française de la <i>Haggadah</i>	XVI

Liste des abréviations et remarques techniques

Conventions techniques

Le titre du corpus יְעָרִי וְדַבָּשִׁי comprend deux lettres hébraïques qui n'existent pas en français mais qui doivent être prononcées : le n *hèt* et le y *aïn*.

La huitième lettre de l'alphabet hébraïque n est retranscrite ħ (h barrée inscrite) selon l'alphabet phonétique international API. En phonologie, il s'agit d'une consonne fricative pharyngale sourde. Je respecterai la transcription employée par les auteurs lors de citations. Etant hébraïsants ; ils étaient capables de prononcer correctement cette consonne gutturale, cependant le lecteur, en lisant la lettre « h », sans signe distinctif, risque de prononcer de façon erronée le son de la consonne *hèt* voire exprimer un mot qui aurait une signification différente en hébreu.

La lettre seizième lettre de l'alphabet hébraïque y est retranscrite par le symbole Ʒ selon l'alphabet phonétique international API. En phonologie, il s'agit d'une consonne fricative pharyngale voisée .Je respecterai la transcription employée par les auteurs qui ont choisi l'apostrophe comme dans « Ya'ri ». La consonne gutturale est difficilement prononçable mais l'apostrophe permet de marquer un arrêt dans le mot ce qui peut correspondre à une lecture correcte. À l'oreille, la transcription Ya'ri (YaƷeri) est la plus juste. Ainsi donc, toute citation reprendra l'orthographe des auteurs mais je me permettrai d'utiliser les symboles API dans ma propre rédaction dans la mesure où la prononciation risque de porter à confusion à l'oral.

La copie du corpus respecte l'orthographe des manuscrits¹, y compris les éventuelles ratures fautes.

On retrouve le nom du corpus de des commentaires qui fait l'objet de l'analyse sous différentes orthographe phonétiques. Sur le document original de 1942, on y trouve l'orthographe *Ya'ri Vedivchi*. Cette orthographe traduit une certaine maîtrise de la retranscription selon la méthodologie qu'a développée ultérieurement par André NEHER, le Professeur d'hébreu.

¹ Par exemple : « dieu » ou « Dieu » est souvent orthographié « D'eu » ou « D. ».

Dans un article inédit, rédigé par celui-ci, en 1986 dans lequel il décrit le corpus², on y trouve la mention de *Yaari Ve-divchi*.³ On retrouve une orthographe similaire *Yaari Ve-Divchi* dans la liste de ses publications⁴. J'ai finalement retenu l'orthographe suivante pour ma rédaction : *Ya'ri Vedivchi*.

Les citations de 3-4 lignes figurent entre guillemets, au-delà, elles apparaissent à la ligne, le paragraphe qu'elles génèrent est en retrait et sans guillemets. Enfin, au cours de l'analyse, les citations issues du *Ya'ri Vedivchi* sont rapportées en italique dans la même police d'écriture que celle de la thèse, les écritures stylisées et en couleur étant réservées à la présentation du *Ya'ri Vedivchi*.

Le commentaire se rapporte au texte de la *Haggadah*. Celui-ci figure en annexe 4. J'ai choisi la traduction de Jacquot GRUNEWALD⁵ qui m'a généreusement autorisée à la publier dans cette thèse. Cette traduction m'a parue fidèle et sera utile au lecteur qui ne connaît pas les subtilités de l'hébreu.

Un glossaire est proposé en annexe 3. Il est au service du lecteur du *Ya'ri Vedivchi* pour l'éclairer sur des termes en hébreu ou des notions du judaïsme. J'ai choisi de présenter les mots dans l'ordre d'apparition dans le *Ya'ri Vedivchi*.

Les citations bibliques en français sont issues de *La Bible, édition bilingue*, Colbo, Paris, 1967. Cependant, et je le précise, il m'arrive de faire usage de la *Bible CHOURAQUI*⁶, quand la traduction plus littérale enrichit la compréhension du texte.

Dans la thèse, les références au Talmud de Babylone sont notées sous l'abréviation T.B, suivie du nom du traité.

² Document d'archives, André NEHER, *Description du Temple de Jérusalem*, 1986, ARC.4* 7224 240546 077

³ Cette écriture aide à prononcer au plus près de l'hébreu mot יַאֲרִי. La consonne du milieu est une consonne muette mais gutturale qui supporte le signe diacritique *cheva*, sorte de e muet. Le mot se prononce donc *Ya'ri*. La version que les NEHER ont adoptée pendant la guerre, avec l'apostrophe au cœur du mot marquait la présence de la consonne et la rendait muette. Quant à originelle *Vedivchi*, il respecte la forme du titre composé de deux éléments mais ne donne pas la découpe grammaticale du deuxième élément : «ve», la consonne «vav», étant la conjonction de coordination «et». En hébreu, ce morphème s'accroche (*vav* signifiant crochet) en tête du second élément. La graphie du mot à trait d'union *ve-divchi* reprend cette idée que le «ve» est accolé à l'élément *divchi*. Dès lors, avec ou sans lettre capitale, le tire ressemble plus à sa forme grammaticale hébraïque dans sa version française. Cependant je ne souhaite pas utiliser ce titre, quoique plus juste, mais préfère faire systématiquement référence à *Ya'ri Vedivchi* tel qu'il figure à l'origine (tout en respectant l'orthographe des documents que je cite).

⁴ Élément bibliographique n°18 dans ANDRE NEHER, *Mélanges*, Librairie Adrien-Maisonneuve, Paris, 1975, p. XIV.

⁵ JACQUOT GRUNEWALD, *Le livre du Séder, nous sommes tous sortis d'Égypte*, Tsipa Laor, Jérusalem, 2011.

⁶ Version en ligne A. CHOURAQUI, *La Bible Chouraqui*, <https://nachouraqui.tripod.com/id91.htm>

Des hyperliens ont été insérés dans la version électronique afin de faciliter la lecture et de lier le *Ya'ri Veditchi* à son analyse dans la thèse : le titre de chaque passage du Ya'ri est lié à son analyse (en cliquant Ctrl + valider). L'hyperlien se trouve soit sur le premier mot du passage (si celui-ci contient plus de quatre lettres), sinon sur plusieurs premiers mots, ou encore sur le titre en hébreu de certains passages du Hallel. Pour revenir à la lecture du Ya'ri, utiliser la flèche \curvearrowright de « retour ». Ceci est valable pour les Ya'ri A et C dont la présentation cherche à rester fidèle aux modèles. Le Ya'ri B ne nécessite pas cette démarche puisque l'analyse est proposée à la suite de chaque passage.

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : EXEMPLES DE PAGES DES YA'RI	105
TABLEAU 2 : TABLEAU DES ACROSTICHES.....	219
TABLEAU 3 : REPERES DANS LE HALLEL.....	285
TABLEAU 4 : LES TITRES EN HEBREU VS EN FRANÇAIS	394
TABLEAU 5 : GLOSSAIRE DES MOTS DU YA'RI	XV

Liste des figures

FIGURE 1 : NUAGE DE MOTS YA'RI A	404
FIGURE 2: NUAGE DE MOTS YA'RI C.....	404
FIGURE 3: NUAGE DE MOTS DE A ET C.....	405
FIGURE 4: GRAPHE DE RAMIFICATIONS.....	406

Liste des annexes

ANNEXE 1 : LES HABITANTS DE <i>MAHANAYIM</i>	II
ANNEXE 2: PLAN D'INSTALLATION DES FAMILLES ET LEURS VOISINS LANTEUILLOIS.....	XII
ANNEXE 3: GLOSSAIRE HEBREU FRANÇAIS DU VOCABULAIRE DE YA'RI VEDIVCHI.....	XIII
ANNEXE 4: VERSION FRANÇAISE DE LA <i>HAGGADAH</i>	XVI

Introduction

Un corpus inédit voit le jour, près de quatre-vingts ans après sa rédaction.

Je connaissais son existence mais je ne l'avais jamais vu. Quand début 2006, j'ai trouvé un vieux carnet⁷, abandonné sur une étagère après le décès de l'historienne Renée Rina NEHER BERNHEIM, à Jérusalem, j'ai souhaité l'adopter comme on adopte un enfant, quand on en n'a pas. Je l'ai lu, avec précaution tant il était fragile, et je l'ai protégé. Je suis allée à la recherche de ses « frères ». L'aîné, s'il a existé, a disparu. Les autres, au nombre de deux, ont trouvé refuge chez des membres de la famille⁸. Je me suis intéressée à ces textes, les ai lus et relus, séparément et de concert. Il ne fallait pas qu'ils tombent dans l'oubli. Nés dans la tourmente, ou plutôt, nés de la tourmente, ils voient maintenant le jour pour l'éternité. Ces textes ont tant à faire partager. Néanmoins, des questions demeurent. A qui s'adressait ce corpus et qu'elle était l'intention de ses auteurs ? Si le contexte était prétexte au texte, quelles sont les clés de lecture pour le lecteur contemporain ?

C'est dans le cadre historique de la Seconde Guerre mondiale et plus précisément durant ces années noires où le peuple juif était menacé d'extermination totale que l'objet de la thèse a vu le jour : des manuscrits en français et en hébreu, rédigés en France entre 1942 et 1944 par les membres de la famille NEHER originaire d'Alsace.

En 1940, cette famille juive française subit l'exode et s'établit en Corrèze, à Lanteuil près de Brive-la-Gaillarde, jusqu'à la fin de la guerre, dans un ancien château, rebaptisé par ses nouveaux locataires *Maḥanayim*. Les membres de la famille NEHER composent annuellement des *Haggadot* (livres de la tradition liturgique de la Pâque juive) pour les célébrations la fête de Pessaḥ de 1941, 1942, 1943 et 1944, qu'ils fêteront en ce lieu. Ces quatre manuscrits étaient la substance de ma recherche de Master et ont donné lieu à la publication, en hébreu, d'un article sous le nom de : *L'histoire des Haggadot de Maḥanayim ; Israël, Sion et Jérusalem étaient leur espoir*.

Or le corpus intitulé « *Ya'ri Vedivchi* », ensemble d'annotations et de commentaires sur la *Haggadah*, est resté inconnu. L'écriture d'une exégèse de la *Haggadah*, en France, au cœur de la Shoah, donne un sens innovant aussi bien au récit qu'à

⁷ Il s'agit du Ya'ri C.

⁸ L'un, inclus en fin de la *Haggadah* de 1942, se trouve chez Elisheva et Daniel REVEL-NEHER. L'autre se trouve en possession de leur fils, Elie REVEL.

l'interprétation de l'épisode de la sortie des Hébreux de la maison d'esclavage. Ce corpus dévoile une orientation originale et unique.

L'analyse systématique, chapitre par chapitre du *Ya'ri Veditchi* se situe dans les interactions entre écrivain, texte et lecteur. L'approche interdisciplinaire, pour la rédaction de cette thèse, met en dialogue des notions de pédagogie et de psychologie, de philosophie ou de sociologie, du judaïsme et des thèses scientifiques.

Il m'a fallu me rendre sur les lieux et me pencher sur les traces laissées de cette époque, pour mieux comprendre l'incroyable potentiel de sauvetage qu'offrait ce coin reclus de France, où sept familles juives ont survécu à la Shoah. Les interviews des derniers rescapés de *Maḥanayim* et des villageois de Lanteuil ajoutés aux différents récits qui témoignent de l'expérience *Maḥanayim* sont une contribution essentielle à la compréhension du texte dans son contexte. Faire conférer tout ceci avec les contenus du corpus enrichit la lecture. Ces textes ont été pensés et écrits dans la communion mais ne sont pas sorti du cercle restreint de *Maḥanayim*.

L'analyse du corpus offre une clarté du message mais soulève aussi des questions liées à l'état d'esprit des auteurs et leur motivation, le sens livré par leur production, le profil du lecteur à qui s'adresse le contenu. L'analyse, mettant en valeur les messages d'alors, permettra-t-elle de dévoiler la portée pédagogique et les leçons à en tirer pour le futur ?

Plusieurs introductions (historiques, géographiques, des textes et des auteurs) sont nécessaires pour représenter les circonstances dans lesquelles le corpus a été élaboré. Un vaste chapitre de préambules s'avère primordial car il a pour but de révéler l'atmosphère dans laquelle se trouvaient des Juifs français, au cœur de la Seconde Guerre mondiale, climat singulier qui leur permit de trouver le temps de produire une quantité d'écrits riches, variés et profonds.

L'introduction historique vise à faire connaissance avec les Juifs d'Alsace, avec leur identité spécifique et avec leur attachement à la Patrie française qu'ils ont choisie et qui, au temps de l'écriture du corpus, les a discriminés. Les menaces de la Seconde Guerre mondiale les força à s'exiler vers des contrées inconnues. La disposition d'esprit de ces personnes, au regard des différents épisodes historiques qu'ils traverseront, aura, comme je le démontrerai, une influence sur le contenu et sur l'objectif de leur production littéraire.

L'introduction géographique est, elle aussi, capitale car elle donne un éclairage sur le motif qui a conduit finalement les rédacteurs du corpus à mettre fin à leur exode dans la commune de Lanteuil. La compréhension de l'emplacement du château de La Praderie et des relations de ses habitants avec le voisinage juif et non-juif sont indispensables pour expliquer comment, en pleine tourmente, des Juifs ont pris la plume et non les fusils, ont pratiqué une résistance spirituelle, le crayon étant leur seule arme de défense et de contre-attaque.

Plus précisément, l'analyse du choix du nom *Maḥanayim*, pour désigner le lieu de retraite de la famille NEHER à Lanteuil, jettera la lumière sur la disposition des rédacteurs du corpus et sur leur motivation. Attachés aux textes bibliques millénaires, tout en en proposant une lecture actualisée, les habitants de *Maḥanayim* s'identifieront dans le temps présent aux histoires du passé et au peuple d'Israël à travers les âges. Cet angle de perspective donnera le ton à leur production littéraire et à ses choix de références.

Plus qu'un nom, *Maḥanayim* deviendra une institution et un symbole qui marquera le tournant de la vie de ses résidents, officiels comme clandestins.

Le corpus de cette étude étant un commentaire du texte - la *Haggadah* - lu lors de la soirée de la Pâque juive, je présenterai brièvement, en guise d'entrée en matière, les origines de cette anthologie et de ses développements au cours des siècles. Depuis les manuscrits aux versions imprimées, la *Haggadah* a inspiré les artistes et a encouragé l'herméneutique. C'est dans ce contexte historique et géographique qu'a trouvé place un nouveau commentaire, entre 1942 et 1944, le *Ya'ri Veditvchi*.

Les témoignages des protagonistes de cette épopée offrent une source importante d'exemples qui illustrent les faits scientifiques, comme l'Histoire de la Seconde Guerre mondiale en France, leur donnant une touche humaine et singulière. L'apport de ces narrations contribue à un devoir de mémoire auquel je me dois de donner une place et auquel je souhaite y associer le lecteur.

Le choix des témoignages relatifs aux faits, lieux ou personnages se réduit aux intérêts directement liés à l'objet de cette thèse. Chaque introduction s'achève par une phrase synthétisant le lien entre le corpus et cet exorde.

Enfin, la présentation des différents contextes sert l'analyse du corpus pour mieux appréhender les productions intellectuelles des habitants de *Maḥanayim*, et plus

précisément le corpus *Ya'ri Vediochi*, afin d'en déterminer les éventuelles conclusions : Le message d'alors et sa pérennité, à l'attention d'un lecteur qu'il reste à identifier.

Après ces introductions, le corpus digitalisé est présenté dans le respect de ses aspects esthétiques (illustrations, mise en page, polices d'écriture, couleurs).

Il se divise en trois manuscrits que j'ai nommés : « Ya'ri A » (en français), « Ya'ri B » (traduction hébraïque partielle du Ya'ri A) et « Ya'ri C » (en français également). L'analyse de chacune des trois composantes du corpus se déroule de façon systématique, chapitre après chapitre, suivant l'ordre des passages de la *Haggadah*. Les exégèses sont différentes d'un *Ya'ri* à l'autre, elles se complètent ou ouvrent à la réflexion sur des thèmes nouveaux qui sont intimement liés à l'évolution des événements en ces années de guerre. Des observations sur la société y sont dévoilées et invitent à y réfléchir, quatre-vingts ans après. Ces idées sont confrontées à la réalité présente, pour en apprécier la pertinence. Elles restent actuelles et pérennes, à l'attention d'un lecteur qu'il reste à identifier.

L'interdisciplinarité de l'analyse propose un regard nouveau sur la rédaction d'un texte et sur sa lecture.

L'analyse textuelle tend à retrouver l'identité et l'état d'esprit, vacillant entre révolte et espoir, des rédacteurs au moment de l'écriture et à en définir l'intention ; à rechercher le sens que le texte procure aux lecteurs potentiels, dont le profil dépend de la forme, du style et du langage de chaque passage.

La thèse se conclut par une synthèse thématique de ses composantes. Elle permet d'apprécier le contenu du *Ya'ri Vediochi* dans sa globalité.

Les auteurs, ignorant s'ils passeront la guerre, ont mis tout en œuvre pour sauvegarder leur création. Maintenant dévoilé, ce texte vient ajouter une page à l'Histoire des Juifs en France pendant la Shoah. Il offre une nouvelle compréhension de la *Haggadah*. Liés à la tradition de transmission, centrale dans la veillée pascale, les commentaires sont un legs pédagogique et didactique pour l'éducateur, « passeur » de tradition.

Le dévoilement du texte, dans un premier temps, sous forme d'une thèse doctorale, est une contribution à la Bibliothèque et à l'étude. La diffusion de ce corpus redonne vie à un projet qui n'a pas vu le jour mais dont la présentation soignée indique qu'il était fait pour être partagé.

Préambules

Introduction historique

Une histoire de juifs d'Alsace

Sans toutefois remonter aux origines de la présence juive en Alsace depuis près d'un millénaire⁹, on peut affirmer que les Juifs y ont été pourchassés, accusés¹⁰, humiliés, chassés et finalement massacrés¹¹ jusqu'à l'érection d'une nouvelle communauté à la fin du XVIII^{ème} siècle. L'expulsion des Juifs de France au XIV^{ème} siècle est qualifiée par EISENBERG¹² d'une sorte de « solution finale » dans une perspective historique précédant de loin l'invention de ce terme par les nazis¹³. Un symbole de cette discrimination est certainement la copie de la statue *Altercatio Ecclesiae contra Synagogam* qui trône encore¹⁴ sur le double portail de la cathédrale de Strasbourg. Au milieu du XVI^{ème} siècle, réagissant aux agressions haineuses de M. LUTHER vis à vis des Juifs, l'avocat JOSSELMAN de Rosheim¹⁵, intercesseur - *Chtaldlan* des Juifs, avait demandé au bourgmestre de Strasbourg de prohiber la vente d'œuvres anti-juives de LUTHER et celle de ses écrits vindicatifs. Il aura du mal à se faire entendre.

Ceux qui, parmi les Juifs, vivaient encore dans les contrées de l'Est étaient interdits de séjour dans les grandes villes et s'étaient organisés en petites communautés, *Kehiloth*, dans les campagnes et villages alentours. Ils étaient soumis au *Leibzoll*, un impôt particulier et des taxes spécifiques. Ils n'avaient pas les mêmes droits que leurs concitoyens, comme ceux d'acquérir des biens immobiliers, de choisir d'exercer toute

⁹ S. SCHWARZFUCHS, J. FRAY et D. IANCU-AGOU, *Présence juive en Alsace et Lorraine médiévales*, Paris, Cerf, 2015.

¹⁰ J.C. ROYOU, *Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à la vingt-cinquième année du règne de Louis XVIII*, Le Normant, 1819, n° 2, p. 292-294.

¹¹ Le 14 février 1349, marque l'anéantissement total des Juifs de Strasbourg suite au Massacre dit *de la Saint Valentin* ; 1348-49. Ce massacre a eu lieu malgré la bulle du pape Clément VI qui innocentait les Juifs des accusations dont ils étaient victimes, les désignant comme propagateurs de la Peste Noire. A. PERCHENET, *Histoire des juifs de France*, Cerf, Paris, 1988, p. 48.

¹² JOSY EISENBERG, *Une Histoire des Juifs*, Paris, Le livre de poche, Culture, Art, Loisir, n° 4797, 1970.

¹³ *Endlösung* en allemand, planifiée à Wansee lors de la conférence du 20 janvier 1942.

¹⁴ Alors que la statue originale, au titre d'œuvre d'art et historique, est conservée depuis 1907 au musée de l'Œuvre Notre-Dame, on est en droit de s'interroger sur le message véhiculé par la décision de placer une copie, aux yeux de tout passant sur la voie publique, au début du vingtième siècle ! Le musée de Yad Vashem présente, dans son exposition permanente, cet exemple comme l'une des sources profondes de l'antisémitisme chrétien et populaire. J.H. YERUSHALMI emploie aussi cet exemple pour désigner l'architecture comme témoin de l'histoire d'un quotidien antisémite du christianisme. J.H. YERUSHALMI, « Un champ à Anathoth : vers une histoire de l'espoir juif » dans *Mémoire et Histoire, données et débats*, Denoël, Paris 1986, p.100. Étant donné les conséquences historiques que l'on connaît, il me paraît nécessaire de reposer la question, à l'heure de la rédaction de cette thèse, où en Europe et tout particulièrement en France l'antisémitisme renaît et tue.

¹⁵ R. WEYL, « Josselman de Rosheim », dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, n°19, juin 1992. Site du judaïsme alsacien.

profession ou encore de choisir leur lieu d'habitation et de se marier sans contraintes. Le serment *more judaico*¹⁶ pesait aussi sur l'image du Juif, soupçonné d'être menteur. La province d'Alsace fut rattachée à la France suite au traité de Westphalie de 1648. Cette date et plus précisément 1681, avec la domination de Louis XIV sur Strasbourg, marque un tournant dans l'histoire du judaïsme alsacien. Alors que les Juifs étaient chassés de France depuis le XVI^{ème} siècle, qu'advierait-il du sort de ceux d'Alsace nouvellement française ? Il s'avère que les Juifs avaient un rôle important lié à l'intendance de l'armée en tant que négociants : ils fournissaient les chevaux et toute la logistique militaire, ainsi que le ravitaillement en nourriture pour les écuries. Les seigneurs de la région insistèrent pour garder les Juifs mais des taxes leurs furent imposés.

Le décret d'émancipation des Juifs, voté par l'Assemblée Constituante, en date du 27 septembre 1791, accordait les droits civiques à tous les Juifs de France faisant des Juifs d'Alsace des citoyens à part entière¹⁷. Cependant, les Juifs d'Alsace, tout en adoptant le nouveau décret, eurent une sollicitation particulière qui se déclinait en quatre revendications dont le maintien de leur organisation communautaire selon la tradition juive. Attachées à leurs coutumes et à leur mode de vie spécifique, les communautés juives d'Alsace se développèrent alors, en marge du judaïsme national, et cette région devint le berceau d'une juiverie originale avec ses coutumes, sa langue, ses traditions régionales aux accents germaniques et ses attachements aux valeurs de la France.

En 1806, Napoléon BONAPARTE accorda aux Juifs le droit de s'organiser en communautés comme il le fit pour d'autres religions chrétiennes. Le Consistoire, instance reconnue comme représentative du culte israélite sur le territoire de France s'organisa alors en Alsace ; à Strasbourg pour la région du Bas-Rhin et à Wintzenheim

¹⁶ Serment naît du fait que le Juif demande à Dieu d'absoudre ses fautes, tous les ans, à la veille du Yom Kippour – jour du grand pardon. Cela laisse entendre que le Juif peut, en bonne conscience, mentir devant un tribunal terrestre puis implorer la Grâce céleste. Ce décret pèsera sur les Juifs vivant dans le monde chrétien jusqu'au XXe siècle (en France jusqu'en 1846). Les protocoles humiliants varient selon les régions. En France, avant la Révolution, le Juif devait jurer sur la Bible et le crucifix. Lazare LANDAU, *Le serment "more judaico" et son abolition en Alsace*, site du judaïsme alsacien sdv.fr/histoire/historiq/morejud/morejud.htm. Le décret sera aboli puis refera surface sous Napoléon. C'est l'avocat A. Crémieux qui obtint la suppression du more judaico en France. La cours de cassation dira : « La véritable garante contre le parjure réside dans la conscience de l'homme ». 3 mars 1848. J. PORTAL, *More Judaïco*, L'Unité, Lyon, 8/2/1946, n°5 et 6 p. 3-5.

¹⁷ M. ROTHE et M. WARSCHAWSKI, *Les synagogues d'Alsace et leur histoire*, Jérusalem, éd. Chalom Bisamme, 1992, p. 19-20.

pour le Haut-Rhin. A cette époque, on ne comptait en France que 40 000 Juifs dont environ 25 000 en Alsace et 10 000 en Lorraine selon DELPECH¹⁸. Deux ans plus tard, Napoléon astreignit les Juifs au « décret infâme »¹⁹ dans le but d'encourager leur intégration ou leur assimilation.

Parmi la population juive d'Alsace se trouvaient les « Juifs de l'Est » qui avaient fui les pogroms et tortures de la Russie des tsars puis des pays soviétiques et qui s'établirent en France.

Ce n'est que plus tard que le gouvernement de Louis-Philippe, accorda au culte israélite en France l'égalité équivalente à celle accordée aux autres cultes suivant le régime concordataire²⁰. Ainsi, depuis 1831, les salaires des rabbins et des ministres officiants furent pris en charge par les fonds publiques. Cette particularité régionale donna un élan à la prospérité des communautés juives de la région sous concordat. Les Juifs vivaient jusqu'alors dans les campagnes. Ils étaient attachés à leurs professions rurales. Cependant on assista à une migration vers les villes et les petites communautés se vidèrent progressivement.

En 1870, avec l'occupation prussienne, les Juifs qui choisirent le côté français quittèrent la région, migrant vers l'Ouest de la France ou en dehors de l'hexagone. Le nombre de Juifs d'Alsace déclinant, les communautés eurent des difficultés à entretenir leurs synagogues et à offrir les services confessionnels aux fidèles. Cela eut pour conséquence la fermeture de certaines synagogues et l'annulation de postes des rabbins. Il devint alors difficile pour ces communautés rurales de faire perdurer un judaïsme fidèle et vivant. Ceux qui, parmi les membres communautaires, étaient attachés aux traditions, n'eurent de choix que se déplacer vers les plus grandes communautés des villes comme Strasbourg. Les autres qui restèrent dans les campagnes, soit se détachèrent de la tradition, soit firent des efforts pour rejoindre sporadiquement les communautés actives lors des offices des fêtes, pour se procurer

¹⁸ F. DELPECH, *Sur les juifs : études d'histoire contemporaine*, Presses universitaires de Lyon, 1983, p. 29.

¹⁹ Spécifiquement établi pour les Juifs de l'Est, ce décret (17 mars 1808) limite les pratiques d'usure et légifère les autorisations de la pratique du commerce. Il limite aussi l'arrivée des juifs étrangers. L. BERMAN, « Napoléon et la question juive », *In Histoire des juifs de France des origines à nos jours*, Paris, 1937, Site du Judaïsme d'Alsace et de Lorraine.

²⁰ GRAND RABBIN M. WARSCHAWSKI, *Le judaïsme français dans la première moitié du 19e siècle*, Site du Judaïsme d'Alsace et de Lorraine.

de la nourriture cachère entre autres, les rabbins régionaux se déplaçant vers ces hameaux pour pratiquer sur place circoncisions et enterrements.

Malgré l'émancipation, dans les villages, les Juifs avaient gardé pour profession le rôle d'intermédiaires : négociants commerciaux, prêteurs et quelques médecins. Cependant, d'autres Juifs avaient su profiter des droits qui leurs étaient accordés pour ouvrir des commerces, faire des affaires ou enseigner.

Depuis 1871, l'Allemagne, humiliant la France de sa défaite, avait rattaché l'Alsace à son territoire. Quoique devenus citoyens allemands, ces habitants alsaciens sont restés attachés aux valeurs de la France et à leur identité française²¹. Lors de la Grande Guerre, une partie des Juifs devenus Allemands choisirent de désertre l'armée germanique et se rendirent aux côtés de l'armée française en vaillants soldats. A la fin de la guerre, en 1918, le retour de l'Alsace et de la Lorraine aux territoires de la France victorieuse marqua une fière revanche pour ses citoyens.

L'attachement des Juifs à la France ainsi que leur culture à la fois germano-franco-juive font des Juifs de Strasbourg les premières victimes, en France, des tensions aux frontières et de la Seconde Guerre mondiale. Parmi eux, des Juifs étrangers, venus de l'Est et qui cherchaient à rejoindre le pays dont une expression populaire *yiddish* disait « heureux comme Dieu en France »²² s'y étaient installés dès la frontière passée. Ils représentaient alors un tiers de la population juive d'Alsace et le sort de ces Juifs étrangers fut bien différent de celui des citoyens Juifs alsaciens.

Les commentaires *Ya'ri Veditvchi* sont le produit d'une famille juive alsacienne, dont le patrimoine culturel a été bercé dans ce cocon singulier où le judaïsme côtoie les valeurs de la France et les ballottements franco-germaniques.

Le début de la Seconde Guerre mondiale à Strasbourg

Le vendredi 1 septembre 1939 marque l'invasion par l'Allemagne de la Pologne. La France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne, le dimanche 3 septembre 1939. Strasbourg, étant située dans la zone frontalière, à moins de cinq kilomètres de

²¹ P. LANDAU, « Ni ghettoïsation ni assimilation », dans F. RAPHAËL, *Juifs d'Alsace au XXe siècle* Strasbourg, La Nuée Bleue, 2014, pages 59-76.

²² En Yiddich: "*Men ist azoy wie Gott in Frankreich*" ou en allemand et judéo-alsacien: "*Glücklich wie Goot in Frankreich*". On retrouve plus tard une expression issue de celle-ci : « *heureux comme Juif en France* ».

l'Allemagne, est déclarée zone-militaire et sa population fera partie des premières villes à être évacuées sur ordre de l'Etat-major.

Les avis de la préfecture du Bas-Rhin annoncent le départ des premiers trains²³ pour l'évacuation de Strasbourg, dès 6 heures du matin, le samedi. Plus spécifiquement, l'évacuation intégrale de la ville de Strasbourg²⁴, soit 190 000 personnes, dans les deux jours ; le but étant de « mettre la population à l'abri des risques de guerre ».

S'ajoutant à la tragédie partagée par tous les citoyens, les Juifs se trouvent alors d'autant plus surpris que la guerre éclata un vendredi, veille du jour du *chabbath*, ce qui prit de court les familles juives respectueuses des traditions. En effet, transgresser la sainteté du jour du *chabbath*, cinquième commandement du décalogue, s'éloigner de la ville, quitter sa demeure et entreprendre un voyage sont un effort spirituel supplémentaire qui s'ajoute à l'émoi déjà installé. Ce qui pourrait passer pour un détail est un point sensible qui reste marqué fortement dans les esprits des survivants jusqu'à ce jour. Partir avec une valise et 5 000 francs, telles étaient les instructions. Le choix des objets à emporter sera décisif et chacun devra procéder au tri en fonction de ses besoins. Les objets de culte au quotidien tels les phylactères ou livre de prière seront du voyage pour les juifs pratiquants. Mais les livres et autres objets religieux seront bien souvent laissés pour faire place au linge, à la vaisselle et autres ustensiles. En deux jours, Strasbourg fut désertée. Seul son maire, Charles FREY et quelques 3500 hommes restèrent, jusqu'au 15 juin 1940, pour préserver ce qui pouvait l'être. Une semaine plus tard, la France signait l'Armistice. Plus symbolique encore, le 28 juin 1940²⁵, le chancelier Adolf HITLER se rendait à Strasbourg-même qui devint le siège de l'administration allemande. La langue officielle redevint l'allemand, les noms des rues furent changés.

Nos papiers officiels de départ arrivèrent et la date était fixée à un *chabbath*. Maman, qui était pieuse, en voyant cela, décida que nous ne partirions pas un *chabbath*, n'ayant jamais voyagé ce jour-là. Nous avons beau essayer de la

²³ De nombreux Juifs possédaient des voitures et autres moyens de transport. Certains n'ont pas attendu la déclaration de la guerre et quittèrent dès l'été. Les NEHER sont partis le 24 août 1939 pour Dannemarie chez la famille ISAAC jusqu'à l'hiver (Hanouka), puis vers Mulhouse avant Auxerre au printemps 1940 et de là, pour Limoges, Brive-la-Gaillarde et finalement Lanteuil.

²⁴ Avis préfectoral, « Evacuation de Strasbourg, proclamation des autorités civiles et militaires », 1939, Archives de Strasbourg (505 FI 1025).

²⁵ Anniversaire de la signature du traité de Versailles.

convaincre en disant qu'il y avait, en l'occurrence danger²⁶, elle resta inflexible.²⁷... Le caporal SS de la Kommandantur fut consulté à ce sujet et répondit : « *Fraulein*, combien de vos coreligionnaires seraient heureux d'avoir des papiers officiels comme vous, mais néanmoins je comprends le point de vue de votre Maman ! » Il accorda le départ pour le lundi suivant.²⁸

Sur les 30 000 juifs établis en Alsace en 1939, les 10 000 âmes qui composaient la communauté israélite de Strasbourg quittèrent donc la ville, se pliant aux instructions gouvernementales et aux injonctions rabbiniques.

« Des familles entières, dans tous les villages, dans toutes les villes, là où ils vivaient depuis des générations, des vieillards qui jamais n'avaient quitté leurs maisons, des parents qui devaient se séparer de leurs enfants qu'ils confiaient à des amis non-juifs, des jeunes, des femmes, des hommes, ensemble, séparés ainsi jetés sur les routes pour trouver un endroit où les Allemands ne pourraient pas les trouver. »²⁹

Juifs ou pas, les citoyens prenaient la même direction et ce fut le chaos sur les routes. Au sort tragique des Français évacués s'ajoutait la discrimination et la politique d'expulsion du chef de district Gauleiter Robert WAGNER, qui le 13 juillet 1940 décidait de faire de l'Alsace une région épurée et purifiée ; *Judenrein*. Cette ordonnance autorisait le Reich à confisquer les biens, les logements et les commerces abandonnés par les Juifs. Deux mois plus tard, un commando des jeunesses hitlériennes incendiait la synagogue consistoriale du quai Kléber³⁰ à Strasbourg, marquant ainsi les actions pour tenter d'effacer toutes traces de présence juive. Or à ce jour, nous possédons des éléments supplémentaires sur ce qui s'est passé lors de l'incendie que l'on croyait avoir dévasté entièrement l'édifice. Il n'en n'est rien. La synagogue fut démontée méthodiquement, pierre par pierre³¹ et non rasée³². Nous assistons, 70 ans plus tard,

²⁶ Alors que la Torah indique clairement la gravité du respect du jour de repos : « Gardez donc le sabbat, car c'est chose sainte pour vous ! Qui le violera sera puni de mort ; toute personne même qui fera un travail en ce jour, sera retranchée du milieu de son peuple » (Exode, XXXI, 14). Il est cependant permis, et c'est même un devoir, d'enfreindre les interdits du chabbath pour sauver des vies – *Pikouah Nefech*. Ce principe se base sur le verset : « Vous observerez donc mes lois et mes statuts, parce que l'homme qui les pratique obtient, par eux, la vie : je suis l'Éternel. » (Lévitique XVIII,5). Les Sages du Talmud en ont déduit que le respect des lois a pour but de vivre et non mourir et que la vie prédomine le respect des *mitsvot*.

²⁷ *Journal de Julienne DREYFUSS*, J. DREYFUSS, texte non-publié.

²⁸ *Ibid.* départ de Salins en zone libre.

²⁹ H. SAMUEL, *Souvenirs de la période 1939-1945*, Cahier, Jérusalem, texte non-publié.

³⁰ J. DALTROFF, *La synagogue du quai Kléber*, I.D. l'Édition, Histoire et Patrimoine, 2012.

³¹ M. ROTHE, « La fontaine n'est pas une fable... », *Le judaïsme d'Alsace et de Lorraine*.

³² F. RAPHAËL, *Les Juifs d'Alsace et de Lorraine de 1870 à nos jours*, Albin Michel, 2018, p. 162.

à l'exhumation de vestiges, tant de preuves que les efforts pour effacer les hommes et les pierres par le feu n'ont, semble-t-il pas, atteint leurs objectifs.

La politique anti-juive française de Vichy prit le relais. La chasse aux étrangers concerne 40% des Juifs établis en Alsace. Ces Juifs s'étaient installés tant dans les villes que dans les campagnes. Au moment de la promulgation de la loi sur le statut des Juifs, le 3 octobre 1940, il n'y avait plus de Juifs³³ à Strasbourg. Les nouvelles accablantes en provenance de Strasbourg circulaient et affectaient le moral des citoyens alsaciens en errance dans leur propre pays.

L'exode

L'exode, que S. SCHWARZFUCHS³⁴ nomme « l'exil intérieur », renforce cette sensation de départ forcé et ne peut être détaché du lien biblique du peuple juif à sa sortie d'Égypte, vers un désert inconnu. Le départ en masse des familles juives d'Alsace a un caractère particulier. Contrairement aux familles alsaciennes non-juives, bien souvent sédentaires depuis des générations, les Juifs partaient à la rencontre d'amis ou de coreligionnaires établis autour de communautés et synagogues déjà existantes un peu partout en France. Le présage d'un accueil fraternel était source de réconfort malgré tout. Le sort des Juifs étrangers était bien différent, eux qui ne possédaient pas de famille en France et qui furent discriminés dans un premier temps par leurs coreligionnaires,³⁵. Orientés vers le Sud-Ouest, quelques Juifs rejoignirent Clermont-Ferrand³⁶, alors qu'une grande majorité se dirigèrent vers Périgueux³⁷ ou Limoges³⁸ où s'étaient organisées des communautés israélites.

Le voyage était difficile. Certains regrettaient d'avoir oublié tel ou tel effet personnel. Les bombardements allemands s'ajoutaient au chaos. A chaque alerte il fallait sortir du véhicule et se coucher sur le bas-côté des routes.

³³ A. PERCHENET, *Op. Cit.* p. 171.

³⁴ S. SCHWARZFUCHS, *Les Juifs de France*, Albin Michel, Paris, Présence du judaïsme, 1975, p. 297-311.

³⁵ M. LAFFITTE et A. WIEVIORKA, *Juif dans la France allemande : Institutions, dirigeants et communautés au temps de la Shoah*, éd. Tallandier, Paris, 2006.

³⁶ Dès septembre 1939, Clermont-Ferrand accueille l'université de Strasbourg en exil et dans cette ville refuge se créa, en janvier 1941, le groupe d'entraide des réfugiés d'Alsace et de Lorraine (GERAL) qui ne fut d'aucune aide en faveur de la population juive issue de ces contrées. F. RAPHAËL, *Les Juifs d'Alsace et de Lorraine de 1870 à nos jours*, *Op. Cit.* p. 168.

³⁷ Le docteur Joseph WEILL et Lucien CROMBACH y fondirent *l'Aide sociale* dès mars 1940.

³⁸ Sous l'autorité du Grand Rabbin DEUTSCH mais aussi de la famille BOLLACK. P. PLAS et S. SCHWARZFUCHS, *Mémoires du grand rabbin Deutsch : Limoges 1939-1945*, éd. Lucien Souny, Limoges, 2007.

« C'était l'exode et nous-mêmes avons trouvé des places dans un camion du Tribunal (grâce à Richard³⁹) qui partait vers Limoges (zone non occupée) et nous avons fait un voyage que l'on fait en 4 heures et qui a duré 8 jours. Nous avons subi des bombardements allemands (je me couchais sur *Fannele*⁴⁰ dans les talus où nous nous cachions, nous avons dû peu à peu abandonner le peu d'affaires que nous avons pu emporter, nous avons couché dans des granges, dans le camion, par terre, sur le sol dans une école vide... Les gens, je dois le souligner, n'étaient guère hospitaliers (il est vrai qu'il y avait tant, tant de réfugiés). Il est vrai aussi que lorsque de rares personnes nous offraient à manger, nous ne pouvions l'accepter⁴¹. »⁴²

Traumatisé jusqu'à ce jour, Paul WORMSER, alors âgé de sept ans témoigne⁴³ :

« La traversée a duré deux trois jours. Je suis encore troublé par la débâcle. Les routes surchargées, les avions allemands nous tiraient dessus et des cadavres gisaient sur la chaussée...on ne pouvait pas s'arrêter, on roulait sur des cadavres. L'horreur. A Vesoul j'ai vu des femmes sauter sur notre voiture du troisième-quatrième étage parce que la maison était en flammes. J'ai aujourd'hui encore des cauchemars. »

Le trajet était long et la peur aux trousses obligeait les exilés à garder l'espoir de trouver un refuge.

Aux soucis de familles dispersées et de la séparation de biens matériels, s'ajoutèrent des tracas supplémentaires pour les éleveurs et paysans qui durent abandonner leurs bêtes et leurs champs ; qui en prendra soin ? et les commerçants laissant leurs boutiques et leurs marchandises ; seront-elles pillées ? Ceux qui le pouvaient se déplaçaient en voiture s'ajoutant à l'énorme bouchon. L'essence vint à manquer et on dut quelquefois abandonner le véhicule en chemin⁴⁴. Partout sur les routes c'était le désordre. Les auberges débordaient, les vivres manquaient.

La communauté de Limoges fut exemplaire du point de vue de son organigramme car très rapidement, autour des rabbins, s'organisèrent tous les services communautaires

³⁹ Richard NEHER, juge

⁴⁰ Hypocoristique de Fanny SAMUEL

⁴¹ Pour des raisons liées aux lois de cacheroite, alimentation réglementée selon les lois rabbiniques.

⁴² Journal d'Hélène SAMUEL, *Ibid.* p.2

⁴³ Interview P. WORMSER, *Souvenirs*, wav., 4 février 2019, Tel Aviv.

⁴⁴ Témoignage de René GRUMBACH. Interview R. GRUMBACH, 26 septembre 2019, Jérusalem.

juifs : synagogues, bain rituel, commerces de nourriture cachère, imprimerie de livres de culte, y compris le « petit séminaire israélite⁴⁵ » où se formèrent les futurs dirigeants communautaires. A Limoges, les Juifs pouvaient pratiquer leur judaïsme : de la circoncision aux enterrements, toutes les étapes du cycle de la vie juive et du calendrier pouvaient être appliquées à la lettre pour ceux qui le désiraient⁴⁶.

Les régions du Limousin dont la Haute Vienne et la Corrèze virent arriver des Juifs de tous bords. Les communautés étaient tant de relais où l'on pouvait laisser une trace de vie sur son passage. Les familles s'y retrouvaient ou s'y croisaient à quelques jours près.

Hélène SAMUEL raconte dans ses souvenirs que c'est à bout de forces, « malheureux exténués et découragés » qu'elle et sa famille ont atteint Limoges et se sont rendus chez leur ami Jules BOLLACK qui s'y était installé avec sa famille en quittant Strasbourg. Les BOLLACK⁴⁷ avaient, alors déjà, accueilli deux autres familles réfugiées.

« Le 14 (juillet 1940) après un exode au cours duquel Dieu nous a manifesté sa protection et sa miséricorde, nous sommes arrivés à Limoges, où mes parents ont trouvé une chambre provisoire tandis que *Fanele* et moi nous dormons chez les BOLLACK. ⁴⁸...depuis deux jours nous parlons de quitter Limoges... »

Hélène écrivit dans ses mémoires⁴⁹ qu'ils se sont installés dans un petit deux pièces à Limoges. Là, Hélène inquiète de l'annonce que l'armée française aurait été désarmée et tous les soldats fait prisonniers, se vit « rassurée » par une gentille voisine lui disant : « Pourquoi te fais-tu du souci ? Les allemands ne font de mal à personne, ils ne s'en prennent qu'aux noirs et aux juifs ! »⁵⁰ Richard et André [NEHER] apprirent alors qu'ils pourraient trouver du travail à Brive-la-Gaillarde où « tout était calme ». Lors de leur passage à Limoges, la ville fut bombardée et donc ils se déplacèrent sur Brive. Le 17 juillet 1940 elle écrivait à son époux prisonnier⁵¹ :

Les conditions d'habitation étaient très pénibles, nous avons l'intention de quitter Limoges... je ne sais que faire, moi, car je préfèrerai rester ici, attendre

⁴⁵ P.S.I.L, sous la direction du Rabbin de Limoges, Abraham DEUTSCH.

⁴⁶ On y trouvait l'école de l'ORT, Le PSIL, ainsi que toutes les institutions classiques communautaires.

⁴⁷ 61 avenue Baudin, Limoges, Haute Vienne. Courrier d'Hélène à Nathan en date 16 juillet 1940.

⁴⁸ Correspondance d'Hélène Samuel avec son époux prisonnier.

⁴⁹ Journal d'Hélène Samuel *ibid*.

⁵⁰ HELENE SAMUEL, « Souvenirs de la période 1939-1945 », *Op. Cit.*

⁵¹ Correspondance de guerre, Hélène à Nathan, lettre du 17 juillet 1940.

tes lettres ou ta venue... de toute façon, adresse-toi toujours aux BOLLACK qui resteront notre point de liaison..., nos affaires sont restées à Auxerre, à Moulins...et sur la route et tu peux te rendre compte comme nous sommes dépourvus».

Le 23 juillet elle envoie une carte-lettre : « nous partons aujourd'hui pour rejoindre Suzel et notre adresse (provisoire) sera donc : Neher, poste restante – Brive (Corrèze) et continue à écrire à Limoges, on me fera suivre le courrier... »

A cette époque, ce sont des Juifs français ballotés et inquiets au même titre que tous les citoyens déplacés. A leurs côtés, le sort des Juifs étrangers est bien plus troublant, même en zone libre où malgré l'espoir d'une fin rapide du conflit, ils seront obligés très rapidement de se cacher.

A l'été 1940, David FEURWERCKER, rabbin désigné par le Consistoire pour couvrir la Corrèze, la Creuse et le Lot, s'installe à Brive-la-Gaillarde. Il y organise un noyau communautaire en créant une synagogue rue Pasteur (Association Culturelle Israélite de Brive) et un cercle d'études. La viande cachère est abattue selon le rite traditionnel à Périgueux par le boucher et *Chohet*⁵² SCHUTZMANN. Elle est expédiée par train les jeudis soir ou vendredis matin, veille de *chabbath*⁵³.

Jusqu'au 3 octobre, les Juifs ne sont pas officiellement discriminés par les lois anti-juives. La population locale n'est pas particulièrement antisémite (beaucoup n'avaient jamais vu ni côtoyé de Juifs) mais l'arrivée de tant de citoyens dépourvus et errants ne les laissa pas indifférents. La région Sud-Ouest a vu sa population tripler dès l'arrivée des réfugiés⁵⁴ de quoi, malgré tout, déstabiliser ces Limousins. La mise en application des lois anti-juives va avoir inévitablement un impact sociologique et économique.

André NEHER décrit sa révocation⁵⁵ du collège *Cabannis* de Brive comme une trahison, comparant son départ avec son collègue BLUM à la destitution, la dégradation et l'humiliation du capitaine DREYFUSS, la cour des Invalides⁵⁶ d'alors, étant à présent

⁵² *Chohet* - חוֹשֵׁט est le titre de la personne qui pratique la *chehita* - שחיטה, abattage rituel selon la tradition juive.

⁵³ Ces détails sont concentrés dans le rapport n°296 pour la P.Q.J. du 15 avril 1942 soupçonnant Joseph DREYFUSS de pratiquer un trafic de carte d'alimentation en viande. Inspecteur J. ANTIGNAC, « Rapport. Affaire Dreyfuss Joseph », *Archives Départementales de Corrèze*, Tulle, 529W63.

⁵⁴ B. LAURENT, *L'évacuation de 1939-1940 pour les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle : Etude juridique, économique et sociale*, Thèse de l'université de Strasbourg, 2011, p.152.

⁵⁵ V. MALKA, *Le dur bonheur d'être juif*, Centurion, Paris, 1978, p. 32-34.

⁵⁶ Le 5 janvier 1895.

celle du collège. Les villes, même reculées, n'éveillent plus la confiance, quoique Brive fût une plaque tournante de la résistance organisée par Edmond MICHELET et autres brivistes. Suite à la signature de l'armistice le 22 juin 1940, on assiste au passage « de l'assistance à la Résistance⁵⁷ ». Tandis que le rabbin FEUERWERKER prit part à la résistance locale (*Edmond Michelet*), les pères franciscains du monastère de *Saint Antoine de Padoue*⁵⁸ jouèrent un rôle discret et héroïque dans la ville.

Les villages alentours devinrent pour les Juifs une solution de long terme semble-t-il. Et c'est ainsi que certains Juifs s'installeront dans les communes voisines. Tel qu'en témoigne Hélène SAMUEL dans son journal :

« A Brive nous avons retrouvé beaucoup d'amis alsaciens et parmi eux la famille Dreyfuss qui avait déniché pour nous, dans la montagne au-dessus de Brive et près d'un village appelé Lanteuil, un vieux manoir, appelé « château d'Oriol » en bien mauvais état. Nous obtînmes du vieux marquis de propriétaire, qu'il nous la loue – pas trop cher car nous n'avions guère d'argent !! »

La solution de voir les villes se vider de leurs Juifs pour la campagne allait dans le sens de l'application des actions de la police aux questions juives⁵⁹.

Cette épopée, que fut l'exode des Juifs alsaciens, avec quelques haltes marquant leur histoire de déboires ou d'espérances servira de toile de fond à la rédaction des commentaires du *Ya'ri Vedivchi*. Dans une *inchronisation*⁶⁰, au sens néherien du terme, l'arrivée de la famille NEHER, avec à sa tête Albert NEHER, à Lanteuil serait-elle alors assimilable à l'entrée des enfants d'Israël en « terre promise » sous la direction d'un Josué, après la traversée du désert ?

Introduction géographique

Les régions d'accueil aux personnes déplacées dès septembre 1939

En cas de déclaration de guerre, la France avait prévu un plan d'évacuation des populations frontalières du Nord et de l'Est, le long de *la ligne Maginot*. Dans un

⁵⁷ F. DAVID, *Visages de la Résistance en pays de Brive*, éd. Les 3 Epis, Brive, 2001, p. 19-22.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 60-63.

⁵⁹ P. PLAS et S. SCHWARZFUCHS, *Op. Cit.*, p. 21.

⁶⁰ La notion d'inchronisme correspond au besoin de « contenu-existence avec le contenant-temps » A. NEHER, *L'existence juive : solitude et affrontements*, éd. du Seuil, Paris, 1962, p. 18.

premier temps, l'évacuation immédiate concernait les personnes résidant à une distance en deçà de cinq kilomètres le long de la frontière. Cette opération « *Exécutez Pas-de-Calais* », planifiée en deux étapes, se déroula dès le vendredi, 1^{er} septembre 1939, puis six mois plus tard, en mai 1940.

L'ordre d'évacuation prévoyait un départ « immédiat et sans délai ». Trente kilos de bagages étaient autorisés, le reste devait rester sur place en vue d'un éventuel retour. Les maires et chefs de communes des régions évacuées, tout comme ceux des régions qui accueillaient les populations déportées, que KIENER⁶¹ nomme le « bassin récepteur », furent informés par courrier de ces dispositions sous la direction de l'armée française. Des régions-cibles furent alors désignées dans le Sud-Ouest de la France et quelques 374 000 Alsaciens commencèrent un long périple pour rejoindre les villes refuges à l'automne. Environ 33 000 les rejoignirent au printemps 1940.

Dans un premier temps, les Juifs se dirigèrent alors vers les communautés israélites déjà existantes et organisées en France (Lyon, Toulouse). D'autres allaient rejoindre des proches qui avaient des relations professionnelles avec des Français non-juifs un peu partout sur le territoire. Ce fut un « tour de France », un véritable exode tel que le décrivent les témoins⁶² :

Nathan avait loué un appartement à Garches où il hébergea ses parents et son frère. Les parents NEHER⁶³ avaient rejoint avec André leur fils Richard, nommé juge à Mulhouse. Suzel alla rejoindre son mari Gaston, mobilisé comme médecin militaire à Gannat. Quand Nathan a été mobilisé le 17 avril 1940⁶⁴ à Tours, Fanny et moi avons rejoint mes parents et mes frères à Auxerre où Richard avait été nommé au tribunal et André y enseignait au collège...

Le Limousin était l'une de ces régions périphériques de France. Un plan d'aménagement de la région avait été mis en place afin d'accueillir ces citoyens en exil. Le déplacement des populations de l'Est se conjugua avec le plan de décentralisation. L'arrivée des *Ya-Ya*⁶⁵, comme on les surnommait alors, fut aussi troublante pour les gens du Sud-Ouest que pour les Alsaciens, chacun s'exprimant

⁶¹ MICHEL C. KIENER, *Choc des cultures : Limousins indigènes et réfugiés juifs 1939-1945*, Colloque MJB, Brive-la-Gaillarde, 27-30 octobre 2019.

⁶² HELENE SAMUEL, « Souvenirs de la période 1939-1945 », *Op. Cit.*

⁶³ Richard et André avaient quitté Strasbourg le 24 août 1939 pour Dannemarie jusqu'à Hanouka, chez la famille ISAAC, puis ils se rendirent à Mulhouse. André fut nommé professeur au lycée d'Auxerre 15 jours avant Pessaḥ. Émission TV F. KAUFMANN, « Les Haggadot de Mahanayim », dans *La source de Vie*, 29 avril 1984.

⁶⁴ Correspondant au 9 du mois de Nissane, soit 5 jours avant la fête de Pessaḥ de l'an hébraïque 5700.

⁶⁵ Surnom donné à cause de leur manière de dire *oui* avec l'accent germanique.

dans son patois. Chaque région se nourrissant des produits agricoles issus de la production locale, il était difficile pour les nouveaux arrivés de maintenir les traditions culinaires. Mais ce fut aussi l'occasion d'adapter les recettes et de partager les cultures. En quelque sorte, ces expériences mettaient en confiance les nouveaux venus quoique déboussolés culturellement. C'est ce que BERNUSSOU⁶⁶ nomme « le mariage arrangé des Alsaciens et des Limousins. »

Le climat et les reliefs limousins sont différents des paysages d'Alsace. Au lieu des étables, les bêtes y paissaient en liberté dans les grands pâturages. Alors que les villages alsaciens regroupaient la population, les corréziens sont éparpillés en hameaux périphériques. L'adaptation ne fut pas toujours facile. Les migrants étant de passage, qui sait pour combien de temps, ne firent que peu d'efforts pour s'intégrer. Ils restèrent des étrangers malgré eux sur ces territoires de France.

Cependant, pour les familles juives pratiquantes, il était nécessaire de se rapprocher des communautés ou d'en créer une : rassembler le quorum de 10 hommes pour maintenir le *minyane*, se réunir pour les prières et les fêtes, essayer de maintenir la tradition restait une mission. Plus qu'une obligation religieuse, il s'agissait alors d'un élan de solidarité qui contribuait au sentiment de sécurité.

Ce départ forcé pour une terre inconnue peut être assimilé à la descente en Egypte des enfants d'Israël. Et quand bien même ils vécurent entre eux dans la province de Gessen⁶⁷, ils n'en ressentirent pas moins l'exclusion.

Les communautés juives de la région du Limousin

La communauté juive la mieux organisée de la région était celle de Limoges avec l'arrivée, début novembre 1939, du rabbin Abraham DEUTSCH, originaire de Bischeim, en Alsace. C'est vers elle que beaucoup de Juifs se dirigèrent. Ainsi que certaines familles juives déplacées de l'Est se joignirent à cette communauté. Elles y trouvèrent un noyau de coreligionnaires et en attirèrent d'autres à les rejoindre. Le rabbin DEUTSCH, en chef spirituel et leader, se trouva être fondateur et responsable du centre culturel de Limoges, fondateur et directeur du PSIL (Petit séminaire de Limoges), membre du comité local de l'OSE, délégué de l'UGIF de différentes directions pour les

⁶⁶ D. BERNUSSOU, *Une saison d'Alsace en Limousin, Septembre 1939 – Septembre 1940*, p. 15-43.

⁶⁷ Genèse XLVI, 34 : vous répondrez : « 'Tes serviteurs se sont adonnés au bétail depuis leur jeunesse jusqu'à présent et nous et nos pères.' C'est afin que vous demeuriez dans la province de Gessen, car les Égyptiens ont en horreur tout pasteur de menu bétail. »

camps, membre du comité d'accueil français, secrétaire général et membre du comité de l'école ORT et Résistant dans OJC. Il obtenu des autorisations spéciales pour permettre l'abattage rituel, assurant ainsi la possibilité de consommer de la viande cachère. Un endroit était réservé à cet effet à l'abattoir municipal. Il fit ouvrir une soupe populaire dans le local de la synagogue de la rue Manigne. De même, il obtint l'allocation d'un carré juif dans le cimetière pour y inhumer les membres de la communauté. A ces œuvres s'ajoute l'installation d'un bain rituel pour préserver la pratique des lois liées à la pureté familiale, la publication d'un calendrier hébraïque de 1942 à 1944. De plus, au-delà des activités officielles s'ajoutèrent les actes de solidarité aux prisonniers et l'implication dans des activités de Résistance.

Orientée naturellement vers les contrées où se trouvaient des proches et amis, la famille NEHER d'origine alsacienne, actrice centrale de cette thèse, fera à Limoges un court séjour, à la rencontre de leurs amis les BOLLACK. Ils garderont cependant un lien avec cette communauté une fois installés à Brive puis à Lanteuil.

Limoges restera un exemple de la vie juive en pleine tourmente.

Brive-la-Gaillarde

Brive-la-Gaillarde est la deuxième ville du Limousin après Limoges. Il s'y trouve une petite communauté juive organisée autour du Rabbin FEUERWERCKER et du *Parness*⁶⁸ Sigwart BLOCH. Comparée à Limoges, où les Allemands se sont d'abord installés, Brive est une petite ville. On y vit une vie citadine. Il s'y organise une petite communauté juive dynamique qu'André NEHER⁶⁹ décrit : « les *Juifs de Brive*, sorte de marranes, d'origine levantine, égarés à Brive depuis un demi-siècle et qui étaient heureux de pouvoir, grâce à la guerre, se joindre maintenant à un minyan⁷⁰ ! » On y trouve du travail et des logements. 585 noms de Juifs Français sont listés aux archives de Tulle pour la simple ville de Brive. A ce chiffre il faudrait ajouter un nombre inestimable de Juifs étrangers et ceux déjà cachés et qui ne sont pas recensés. Mais il est difficile de dater cette liste. « Bien que le sous-préfet de Brive se soit montré assez compréhensif envers les nombreux Juifs réfugiés dans sa région, la situation s'est brutalement

⁶⁸ *Parnes*, *Parness* ou encore *Parnas* est le titre donné au dirigeant de la communauté juive.

⁶⁹ NIL, Jérusalem, *Archives André NEHER*, ARC.4* 7224 240546 077

⁷⁰ Les NEHER célèbreront à Brive les fêtes de *Roch Hachana* et de *Yom Kippour*, dans une salle louée pour l'occasion à l'*Hôtel de Bordeaux*, où Albert sonna le chofar. Les offices de la fête de *Soukkot* se déroulèrent chez les NEHER qui avaient construit une *soukka*.

dégradée après l'arrivée des Allemands en novembre 1942 et les nombreuses rafles qui ont eu lieu. »⁷¹ Voici les propos d'Hélène dans son journal :

Richard et Bou apprirent qu'ils pourraient retrouver leur poste à Brive-la-Gaillarde, où tout était calme, nous disait-on. Nous sommes donc partis pour Brive où, à peine installés dans des petites pièces mansardées trouvées très difficilement, nous apprîmes que tous les fonctionnaires, y compris Richard et Bou seraient limogés parce qu'ils étaient juifs.

Julienne DREYFUSS fut marquée par son arrivé à Brive, le 29 janvier 1940, directement après le passage en zone libre.

« Inutile de décrire nos cris de joie et les embrassades. Nous avons ensuite pris le train pour Brive-la-Gaillarde, ville située en Corrèze, où se trouvait la famille NEHER, à 20 km des WORMSER⁷². Entre-temps, les affaires expédiées d'avance étaient arrivées chez les NEHER et entreposées dans leur mansarde... Après avoir trouvé un logement vide à Brive⁷³, j'allais récupérer peu à peu les affaires dans la mansarde des NEHER... J'allais donc souvent chercher de la vaisselle, des effets chez les NEHER et souvent « Monsieur Richard » m'aidait à débiller les caisses... au bout de quelques semaines nous avons annoncé à nos familles respectives que nous nous étions promis [l'un à l'autre]. »⁷⁴

Le 15 janvier 1941, la famille NEHER, ou plus précisément Hélène SAMUEL, accueillit, en pension complète, un petit garçon prénommé Paul⁷⁵. Cet hébergement est une source de ressource comme elle le décrit dans une lettre adressée à son époux dès le lendemain de l'arrivée du petit Paul : « Le prix de la pension a été fixé à 1 200 Francs⁷⁶ et comme tu le penseras, cela signifiera un gagne-pain qui me remplacera avantageusement mes cours à l'école et de cette manière je n'aurai pas besoin de chercher du travail au dehors ». Dans une lettre expédiée le 14 avril 1941 de Saumur

⁷¹ Le comité Français pour *Yad Vashem*, Juste parmi les Nations, *Madeleine POURNIN*, 10 juin 1914.

⁷² Là où ils seront logés provisoirement. Ils viendront à Lanteuil début 1942.

⁷³ 24 rue Séverine, maison Pimont, le 22 février 1941.

⁷⁴ J. DREYFUSS, *Op. Cit.*

⁷⁵⁷⁵ S'agit-il du petit Paul STEIN ? Ce « témoin » de 8 ans, est cité dans le procès du *baiser volé*. Il s'agit de la parodie d'un procès-verbal, d'une audience mise en scène par Albert NEHER, en avril 1941 où Richard et Julienne ont été surpris en train de s'embrasser. Leur condamnation se résumera à un mariage, sans frais ! Je n'ai pas pu retrouver la trace de cette personne.

⁷⁶ Une question restera sans réponse. Comment les parents du petit Paul tout comme ceux des étudiants de l'école de *Maḥanayim*, faisaient pour envoyer l'argent aux hôtes ?

où il est prisonnier, Nathan SAMUEL regrette de ne pouvoir passer Pessaḥ⁷⁷ en famille, il rédige en fin courrier un message crypté à l'attention de son épouse Hélène : « d'après de récentes nouvelles il semble que le mari d'Aya ira bientôt la rejoindre. Elle l'attend certainement avec impatience après une longue séparation. » Aya étant le surnom d'Hélène, il lui faisait savoir sa proche libération. Cet échange a commencé le 29 mars 1941 où Hélène parlait aussi d'Aya à la troisième personne, confirmant qu'elle attendait la venue de son mari qui aurait déjà dû arriver le 10 mars 1941.

Mais avec l'arrivée des Allemands en zone libre, la situation se dégrada et il était temps pour les Juifs de bouger à nouveau.

Après avoir passé la première Pâque de la guerre à Auxerre, la famille NEHER a passé le second Pessaḥ à Brive-la-Gaillarde, le 11 avril 1941. C'est à Brive que naquit le projet des *Haggadot*.

Lanteuil

C'est finalement à Lanteuil que la famille NEHER s'installa durant la période de guerre. Le relief de la région et la structure de la commune présentent des caractéristiques particulières. La compréhension de cette organisation jette un éclairage nouveau sur la motivation à employer le terme « d'installation ».

Le centre de la commune est appelé *le bourg* mais il est entouré de ce que l'on nomme dans la région *des villages* : sortes de hameaux qui gravitent autour du bourg comprenant quelques maisons, allant quelquefois jusqu'à une quinzaine d'habitations. KIENER⁷⁸ décrit ainsi cette spécificité : « Dans un pays tout en reliefs et en alvéoles paysagères, aux chemins alors d'une pratique difficile, chaque village est ainsi une micro-communauté aux airages communs où tout se sait et se partage ».

Le cœur de Lanteuil se situe sur la route départementale D921, longeant le cours de la Roanne qui coule à l'Est de la route. A l'entrée du bourg, la rivière Roanne se divise en Roannet vers l'Ouest et embrasse le bourg avec la Vianne de l'autre côté de la départementale. La route se trouve à 190 mètres d'altitude mais est entourée de collines la surplombant de part et d'autre de 70 à 100 mètres environ. Cette topographie permet de comprendre que les Juifs réfugiés dans les villages en hauteur

⁷⁷ La date hébraïque du 14 Nissane 5701 correspond au 11 avril en 1941.

⁷⁸ M. C. KIENER, *Op. Cit.*

avaient le temps de voir arriver au bourg les miliciens ou l'armée allemande. Cette perspective leur laissait le temps de prévoir une échappatoire. On trouvait à louer toutes sortes de granges abandonnées au profit de l'exode rural de l'époque. Des habitats étaient loués par des Lanteuillois partis pour Brive ou autre villes alentours. Ces maisons, dispersées dans les villages, n'étaient pas équipées en eau, ni en électricité et les toilettes étaient au fond du jardin. Les familles juives alsaciennes devaient donc s'habituer à ce nouveau mode de vie et se contenter de ce minimum d'hygiène et de confort. Jusqu'alors installés dans des villes et venant de Strasbourg, il fallut se faire à l'idée d'habiter reclus dans la campagne.

J'ai pu, en me rendant à Lanteuil, reconstituer le plan d'installation des familles juives et leurs voisins lanteuillois⁷⁹. L'histoire de cette installation aide à comprendre l'interaction entre paysans et réfugiés et donne une vue d'ensemble de la situation de *Maḥanayim* au sein du contexte géographique et social.

Les Juifs à Lanteuil et le voisinage

Les premiers Juifs à trouver refuge à Lanteuil, en 1940, furent les familles WORMSER. D'abord accueillies chez les MACHEMIE du Peuch, cette famille composée de deux frères⁸⁰, leurs femmes et enfants ainsi que des grands-parents, soit 11 personnes, s'installa dans une maison au bord de la route, à la Croix d'Oriol. Cette grande bâtisse s'appelait alors *Les Sapins*⁸¹. Ayant trouvé un endroit où ils se sentirent en sécurité, les WORMSER envoyèrent une lettre à leur ami Monsieur JANIN de Sallins-les-Bains, indiquant l'adresse où les rejoindre si un membre de la famille les cherchait.

C'est ce que firent bientôt les DREYFUSS⁸². L'oncle Joseph DREYFUSS en famille⁸³ se dirigea d'abord vers Brive-La-Gaillarde. A Brive, leur fille Julienne fit connaissance de Richard NEHER⁸⁴, juge mais privé du droit d'exercer parce que juif, et ils se marièrent à Périgueux le 3 décembre 1941 sous les hospices du Rabbīn MARX.

⁷⁹ Annexe 2.

⁸⁰ Le père Salomon, sa femme Betty (née WEIL), les fils Simon, Gaston et Paul, la grand-mère Malvina (née REVEL). Le frère de Salomon, Edouard et sa femme Claire (sœur d'Henri GRUMBACH), leurs deux filles Arlette et Rolande et le grand-père Moïse.

⁸¹ L'adresse des *Sapins* est inscrite à La Chapelle au Brocs dans les *Archives Départementales de Corrèze*, Tulle, 529W63. La maison appartenait à un professeur de Brive, Monsieur VACHER qui leur a louée.

⁸² Dans les *Archives Départementales de Corrèze*, Tulle, 529W63, la famille DREYFUSS est domiciliée à Albignac.

⁸³ Joseph DREYFUSS, sa femme Berthe (née WORMSER et sœur de Salomon), leurs filles Julienne (future épouse NEHER) et Paulette.

⁸⁴ La famille NEHER quittera Brive-la-Gaillarde pour Lanteuil le 15 mai 1941.

Les parents DREYFUSS⁸⁵ trouvèrent à louer une petite maison au bord de la Roanne sur la D14 (face au *Moulin du Juge*)⁸⁶. C'est là que la deuxième fille, Paulette se lia d'amitié avec sa voisine Denise ROUSSIE qui habitait *La Crozade* non loin de là.

D'autres cousins, informés de l'endroit où se trouvaient les WORMSER, arrivèrent à Lanteuil en 1943. Le veuf GRUMBACH, ses fils René⁸⁷ et Pierre trouvèrent refuge à Miramont chez BERNICAL. Ils y vécurent discrètement, travaillèrent chez la famille BERNICAL⁸⁸ qui depuis le début de la guerre accueillait des réfugiés, soutenue par la famille voisine, les GUIONIE.

Paul WORMSER aime encore se rappeler, depuis Tel Aviv où il est installé, les douces veillées où, chaque fois, à tour de rôle dans une autre maison, avec les MACHEMIE et les ROANNE leurs voisins, on pelait les châtaignes ou on fabriquait de l'huile de noix.

René GRUMBACH se réchauffait durant ces soirées chez les BERNICAL :

BERNICAL Jean ou Damien, avait un beau fils de vingt-trente ans. Chacun avait une cheminée allumée, on allait chez eux tous les soirs. On s'y réchauffait et on vivait avec les châtaignes. Tous les jours une soupe et un plat de châtaignes. Pendant les soirées on pelait les châtaignes ou on épluchait le maïs. On avait de quoi manger.

L'entente était parfaite entre voisins. Les habitants de Corrèze ne savaient pas particulièrement ce qu'étaient les Juifs. Quelques anecdotes montrent à quel point la définition n'était pas évidente. Elisabeth REVEL se rappelle que son grand-père, Albert, avait prévenu le voisinage, dès son arrivée à Lanteuil, qu'il était Juif. L'épicier s'est étonné qu'il n'avait ni cornes ni queue ! Quant aux voisins des WORMSER, ils étaient étonnés qu'ils n'aillent pas à la messe le dimanche. Pour eux, le Juif était symbolisé par cet aristocrate radin de Marquis DE LA PRADERIE. Les voisins firent leur enquête et revinrent en disant au père WORMSER : « Vous n'êtes pas Juif, vous êtes Israélite ! »⁸⁹

⁸⁵ Dans les *Archives Départementales de Corrèze*, Tulle, 529W63, on peut consulter une enquête faite à l'encontre de Joseph DREYFUSS, soupçonné à tort de faire un trafic de viande et de ticket d'alimentation.

⁸⁶ Cette maison appartient à la famille BAIRA.

⁸⁷ Le triste 23 juin 1944, lors de la fusillade où Jeanne BURET, « Marcelle », trouva la mort, le chef du maquis, Roger LESCURE pris la fuite vers Miramont où il croisa René. Les soldats allemands à ses trousses vinrent visiter la ferme de BERNICAL. Après avoir caché sous le foin dans la grange son père et les Levy venus se réfugier, René GRUMBACH fit face à la perquisition des allemands et les envoya dans la direction opposée à la recherche de LESCURE.

⁸⁸ Maria et Antoine BERNICAL.

⁸⁹ « Lanteuil, souvenirs de Paul Wormser », entretien réalisé par GILBERT WEILL, 1990. NIL, Jérusalem, *Archives André NEHER*, ARC.4* 7224 240546 077.

Cependant, dans ces petits villages, il y avait aussi des risques tels que le décrit KIENER :

[...] chaque village est une micro-communauté aux airages communs où tout se sait et se partage, ainsi lors des veillées coutumières, une communauté jalouse de son identité face à l'extérieur, mais qui peut être frappée par des jalousies, des clivages politiques, et par des fâcheries à propos de poules divagantes, de fontaines partagées ou de successions mal digérées. Un climat qui peut être propice à des dénonciations en forme de vengeance, lesquelles ne sauraient être systématiquement reliées à un antisémitisme de principe. Quoi qu'il en soit, un enfant juif placé dans un village limousin n'a rien d'une Anne FRANK recluse.⁹⁰

C'est pourquoi la paix relative était toujours à l'ombre du danger comme le décrit Hélène Samuel dans son journal :

Nous ne vivions cependant ni affamés (comme tant d'autres), ni dans la terreur. Nous avons confiance. Papa, Bou, Richard et papi étaient là, près de nous et soutenaient notre confiance en D. et notre foi. Ce n'était donc pas la terreur, mais nous vivions dans la crainte constante et elle était justifiée.⁹¹

Le terme de l'errance à travers différentes villes de France, pour la famille NEHER, c'est le vieux château loué au Marquis DE LA PRADERIE, à Oriol plus précisément. La famille, enfin réunie, s'y installa pour les années de guerre entre mai 1941 et 1944. Cette famille alsacienne elle aussi, composée de onze personnes⁹², avait pour voisins les RIGOT. En face il y avait la gentille voisine, la veuve COUDERC, toujours prête à rendre service et chez qui on pouvait cacher ses biens lors des descentes d'Allemands. Plus loin, au bout de la route, se trouvait la maison des ROANNE⁹³ citée plus haut. C'est dans un piteux état que les NEHER louèrent au Marquis DE LA PRADERIE le vieux château inhabité depuis 60 ans.

⁹⁰ M. C. KIENER, *Op. Cit.*

⁹¹ HELENE SAMUEL, « Souvenirs de la période 1939-1945 », *Op. Cit.*, p. 6.

⁹² Albert NEHER, sa femme Rosette et sa sœur Marguerite (nées STRAUSS), sa sœur Rosa FOHLEN (née NEHER). Les fils André et Richard NEHER marié à Julienne (née DREYFUSS) puis en 1942 leur fille Elisabeth. Le gendre Nathan SAMUEL, sa femme Hélène (née NEHER) et leurs filles Fanny (née en 1937) et Eve-Anne (née en 1944).

⁹³ De nos jours FARJOU.

Les NEHER ont pris possession de cette maison le 15 mai 1941⁹⁴, jour du Lag Baomer⁹⁵, date symbolique de l'arrivée à Brive, tant attendue, coïncidant avec son anniversaire de mariage⁹⁶ avec Hélène. Après un énorme nettoyage et un travail d'équipe, la famille NEHER s'installa au château de la Praderie d'Oriol en août 1941. Ce château fut baptisé par ses habitants *Mahanayim*⁹⁷.

Albert NEHER⁹⁸, en fin artiste⁹⁹, dessinait le château sous tous ses angles sur du papier et des couleurs achetées chez LAUMOND à l'épicerie du village. La fille de l'épicier, Elise (MONTEIL) se souvient¹⁰⁰ de ces Juifs dans Lanteuil et les environs. Elle était amie avec ses voisines Lucie et Odette LEVY¹⁰¹ avec lesquelles elle allait nager dans la rivière. Son jeune frère, Jean-Claude se rappelle¹⁰² aussi d'une autre famille LEVY : Claude, pharmacien¹⁰³, avec sa femme Rosette, leur fils Jean-Claude et la petite Danièle. Ils habitaient la dernière maison entre l'école et le château (près de la Vianne). Claude¹⁰⁴ ne pouvant plus travailler comme pharmacien, était employé comme valet de ferme à *La Tournerie* chez BERNICAL.

La boulangerie DELMAS était alors mitoyenne à l'épicerie. Nathan SAMUEL avait pour habitude de jouer aux échecs contre Igor ZOLOTUCHINE, un russe blanc qui avait épousé la fille du boulanger. On savait alors que Nathan remonterait au château avec des nouvelles¹⁰⁵. Car s'il n'y avait pas de radio à La Praderie, certains en ville

⁹⁴ Correspondant au 18 du mois d'Iyar.

⁹⁵ Le trente-troisième jour de la supputation du Omer tombe le 18 du mois d'Iyar.

⁹⁶ Les personnes juives pratiquantes ont pour habitudes de commémorer le souvenir d'événements à la date hébraïque : naissances, mariages, décès et non selon le calendrier grégorien. Hélène et Nathan s'étaient mariés un 10 mai 1936.

⁹⁷ Le chapitre « *l'origine du nom* » de cette thèse est consacré à l'explication de ce nom.

⁹⁸ L'acte de décès d'Albert NEHER a été retranscrit au registre de l'Etat civil de Lanteuil. Curieusement, à l'intitulé de profession, est écrit : « Homme de lettres ». *Archives municipales*, Lanteuil, 1945, Référence n° 4.

⁹⁹ Il utilisait aussi des caquettes d'agrumes en bois pour y dessiner avec nostalgie des paysages d'Alsace. Il vendait ces tableaux pour quelques sous.

¹⁰⁰ *Mémoires d'Elise MONTEIL*, interview à son domicile, Brive-la-Gaillarde, colloque MJB, 28 octobre 2019.

¹⁰¹ Une famille LEVY : Le père Edmond, sa femme Yvonne (née Moïse) s'était établie en centre-ville, au numéro 16 de la route du Bourg, dans la maison au gros porche en bois que les soldats allemands avaient défoncé. En maquignon expérimenté, il trayait tous les matins les vaches que les LAUMOND avaient acquises pour avoir du lait pendant la guerre.

¹⁰² JEAN-CLAUDE LAUMOND, interview à son domicile, Lanteuil, 26 octobre 2019.

¹⁰³ Arrivés en juin 1943.

¹⁰⁴ Claude se cacha dans la forêt de février à mai 1944 alors que sa femme et ses enfants furent hébergés chez BERNICAL à la Tournerie.

¹⁰⁵ Le peu d'informations qui leur parvenaient provenaient d'un couple d'instituteurs, les LACROIX, qu'André avait connus à Brive et qui montaient souvent à La Praderie rendre visite à leur fils Jean. Ces LACROIX parlaient de convois qui partaient, remplis de juifs – hommes femmes et enfants – dirigés soi-disant vers des lieux de travail. « Ils nous suppliaient de leur confier Fanny (qu'ils aimaient beaucoup) pour qu'elle soit en sécurité lorsque nous,

écoutaient *Radio Londres*. Cela ne plaisait pas trop au curé TEYSSANDIER, se rappelle Elise MONTEUIL.

La maison *aux Sapins* étant malgré tout trop visible, les WORMSER louèrent la ferme nommée *La Faucaille*¹⁰⁶, qui avait cet avantage de dominer la route et les alentours tout en étant cachée dans la forêt. Ils s'y réfugiaient chaque fois que le danger se faisait sentir¹⁰⁷. Ils participaient aussi aux divers travaux agricoles de la propriété.

A l'école du bourg, les enfants juifs s'y rendaient quand il n'y avait pas de danger. Ils se rappellent encore le couple GENEST qui y enseignait. Ceux-ci se montraient compréhensifs quand les enfants juifs devaient s'absenter. Le paysan Pierre MACHEMIE, du Peuch, avait émis une attestation¹⁰⁸ certifiant qu'André NEHER l'assistait dans son exploitation agricole. Ce certificat avait pour but d'éviter à André de participer à « la Relève » alors qu'il allait avoir 28 ans.

Entre *Mahanayim* et Lanteuil des liens se sont tissés dans une variété de domaines pour le meilleur, et parfois pour le pire. La commune de Lanteuil a su accueillir les Juifs qui s'y réfugiaient. Le maire d'alors, Jean CLAUD, inscrivit au registre d'état civil la naissance d'Elisabeth et Eve-Anne, deux fillettes nées à La Praderie¹⁰⁹ pendant la guerre. Il y eut aussi des décès parmi ces Juifs à Lanteuil. Betty, l'épouse de Salomon WORMSER, assistée jusqu'à son dernier souffle par Hélène SAMUEL, trouva la mort le 21 juin 1942 *aux Sapins*¹¹⁰. La grand-mère Malvina, de la Croix d'Oriol elle aussi, décéda le 2 février 1945. Aux archives communales, le service d'état civil de Lanteuil émit des cartes d'identités¹¹¹ avec la mention JUIF/JUIVE en lettres majuscules rouges et soulignées.

nous serions « ramassés ». Nous refusâmes ce que d'autres parents, d'ailleurs ont accepté » H. SAMUEL, « Souvenirs de la période 1939-1945 », *Op. Cit.* L'affection qu'ils éprouvaient pour les NEHER et tout particulièrement pour Fanny, qu'ils étaient prêts à prendre pour la protéger, se trouve dans une longue lettre adressée à André. NIL, Jérusalem, *Archives André NEHER*, ARC.4* 7224 240546 077.

¹⁰⁶ De nos jours la propriété se nomme Laborde

¹⁰⁷ Un témoignage rapporte que les WORMSER avaient caché leurs malles d'habits au lieu-dit La Borie.

¹⁰⁸ Datée du 9 octobre 1942. NIL, Jérusalem, *Archives André NEHER*, ARC.4* 7224 240546 077. Le système de la *Relève*, basé sur le volontariat, n'étant pas efficace, il engendra le *service du travail obligatoire* (S.T.O) à partir du 16 février 1943.

¹⁰⁹ Accoucher à Brive en 1942 était trop risqué pour les femmes juives. Julienne avait été prévenue par l'infirmière de la clinique et était retournée accoucher au château de *Mahanayim* où naquit Elisabeth le 30 novembre 1942 et Hélène donna naissance à Eve-Anne le 21 juin 1944. *Archives municipales*, Lanteuil, 1942 et 1944.

¹¹⁰ C'est dans cette maison que s'est tenue la semaine de deuil, la *chiva*. Le *miniyon* et les prières étaient organisés par les NEHER. Souvenirs de P. WORMSER, *Op. Cit.*

¹¹¹ André le 16 décembre 1942, Hélène et Nathan le 22 mars 1944.

Une conférence a été organisée dans le cadre du colloque MJB¹¹², le 23 octobre 2019, dans la salle des fêtes de la mairie de la commune. J'ai profité de cette occasion pour reconstituer la carte de la diaspora juive de Lanteuil¹¹³ et pour présenter, sur la base de témoignages, les histoires vécues des Juifs à Lanteuil. Les habitants ont entendu cette histoire et pour la première fois, 75 ans après, on parlait de la présence juive à Lanteuil. Beaucoup de Lanteuillois ont ainsi découvert qu'il s'y était déroulé une page de l'histoire du sauvetage des Juifs mais qu'il y eut aussi le sauvetage par des Juifs, à la Praderie, où se trouvait un internat clandestin. De plus, ils découvrirent que leur commune était connue jusqu'à ce jour par les membres de la communauté juive en France et en Israël grâce à l'œuvre des quatre *Haggadot*¹¹⁴ qui y furent éditées et qui portent le nom de *Maḥanayim*. C'est dans ce contexte que fut confectionné le corpus, commentaire exhaustif de ces *Haggadot*.

Introduction à Maḥanayim

Le site de Maḥanayim

La bâtisse et ses secrets

Le château de la Praderie mérite une attention toute particulière. C'est la description méticuleuse de l'endroit, basée sur les témoignages et une visite du site¹¹⁵, qui m'ont permis de comprendre les conditions de vie à *Maḥanayim* et à travers elles, l'état d'esprit de ses habitants.

Historiquement, cette bâtisse était un très ancien prieuré.

Les NEHER ont loué ce vieux château à son propriétaire, le Marquis DE LA PRADERIE. Cet homme était extrêmement riche et semble-t-il avare¹¹⁶. Sa demeure était restée abandonnée pendant des dizaines d'années. C'est son majordome, un homme avec

¹¹² Par G. BENSOUSSAN, *Un troisième colloque dans la continuité*, Colloque MJB, Brive, Brive 2019, 28 octobre 2019.

¹¹³ Annexe 2.

¹¹⁴ *Haggadah* au singulier. Mot hébreu qui signifie « récit », ici celui qui retrace la sortie des Hébreux de la maison d'esclavage en Egypte. En général, chaque convive possède un exemplaire de la *Haggadah* pour suivre le déroulement de la cérémonie de la Pâque Juive, appelée aussi *fête du Printemps* ou *fête de la Liberté*.

¹¹⁵ Visite de Lanteuil lors du colloque MJB 2019.

¹¹⁶ Ce marquis était propriétaire d'énormément de biens. Dans son patrimoine il possédait le fameux site de Padirac. Il renouvela des procédures judiciaires, jusqu'à s'en ruiner, afin d'obtenir, sans succès, les droits d'exploitation du sous-sol. Son avarice notoire lui avait valu le sobriquet de « *juif* » ! On retrouve dans les archives du gouffre de Padirac, le nom de sa sœur, épouse DE SALVAGNAC dont le fils serait l'héritier du marquis.

chapeau à plume et aux grandes révérences obséquieuses qui récupérait les loyers. Il aura fallu trois mois aux NEHER pour dégager l'endroit et y aménager un semblant de résidence afin d'y accueillir les onze personnes qui devaient y vivre dans un premier temps ainsi qu'en témoigne Hélène SAMUEL¹¹⁷ :

[... – et nous attendions le retour de papi [Nathan Samuel] pour nous y installer. Et ce beau jour arriva (Lag Baomer 1941). Lag Baomer¹¹⁸ était le jour de notre [anniversaire] mariage. Nous sommes montés au « château d'Oriol » en bien mauvais état, en équipe, papi, mes frères, Julienne et moi pour faire un énorme nettoyage et rendre la maison habitable et au mois d'août 1941, nous nous y sommes installés... Notre Mahanayim était une maison assez grande pour contenir tout le monde mais elle était d'une simplicité totale. Des lits – avec des matelas remplis de feuilles de maïs – et quelques armoires.

La demeure possède une entrée dont l'ornement de l'encadrement de la lourde porte en bois est taillé dans la pierre et dont le modèle ressemble étrangement à l'entrée du Temple de Jérusalem tel qu'il est représenté sur des gravures qui se fondent sur les descriptions faites dans textes de la *Michnah*.

La maison se compose de deux étages supérieurs et d'une cave. D'après les souvenirs des frères WORMSER¹¹⁹, quand on entrait, au rez-de-chaussée se trouvait une grande salle en deux parties. A droite se situait la salle d'études équipée des tables sur lesquelles tantôt on étudiait, tantôt on priait. A gauche on mangeait sur la grande table. Un escalier extérieur menait à la cave.

Il y avait aussi un vieux piano dans cette salle polyvalente où chacun jouait¹²⁰ et sur lequel des élèves venaient prendre des leçons. Les croquis de la maison dessinés par

¹¹⁷ H. SAMUEL, « Souvenirs de la période 1939-1945 », *Op. Cit.*

¹¹⁸ *Lag Baomer* est le trente-troisième jour de la supputation du Omer (compte des cinquante jours qui séparent la fête de Pessaḥ de celle de *Chavouot*. Il tombe le 18 du mois d'Iyar du calendrier hébraïque. Cette date est devenue, avec le temps, une fête. On y célèbre, entre autres, la fin d'une période de deuil qui s'étend du lendemain de la fête de Pessaḥ à ce jour, où s'arrêta l'épidémie qui frappa les 24 000 élèves de Rabbi Akiva, au deuxième siècle (T.B., Traité *Yévamot*, 62b). Durant cette période, les Juifs ont pour habitude de repousser la célébration d'événements joyeux à cette date, comme par exemple, dans ce cas, emménager. Dans une nouvelle demeure.

¹¹⁹ Interview de Jean et Guy WORMSER, chez Jean, Neuilly, 2 novembre 2019.

¹²⁰ Hélène témoigne de ses souvenirs d'enfance à Obernai : « Nous, les Neher, étions tous des pianistes très épris de musique... papa était un vrai virtuose... Dans le temps, quand Papa jouait, toute la maison s'arrêtait et tout devenait silence pour l'entendre. Quand papa jouait à 4 mains avec *Grand'migele*, nous nous installions tous les quatre en pyjama ou en chemise de nuit, sur les marches de l'escalier et écoutions avec ferveur. Richard et Bou,

Albert NEHER laissent transparaître une ambiance cosy : des fleurs sur la cheminée, des rideaux aux fenêtres...

Mais ce château avec ses pièces secrètes laissait courir l'imagination des jeunes. Ainsi le jeune Pierre AUER¹²¹ raconte dans ses mémoires :

Si nous cherchions à découvrir un trésor, c'est que le château de la Praderie avait une histoire. Une vieille baronne avait habité ce château cinquante ans auparavant. Elle était folle. Elle jetait par la fenêtre des pièces d'or à ses métayers qui étaient réunis. Nous espérions toujours tomber sur la cassette remplie de pièces d'or.

Au premier étage se trouvaient les chambres. Il y avait le couple Albert NEHER, le couple Richard NEHER, le couple Nathan SAMUEL, la chambre d'André, la chambre de la tante Rosa et de la tante Marguerite ainsi que des chambres d'étudiants.

Quant à ma vie matérielle, je logeais dans une sorte de couloir et dormais, dans un grand lit en bois mal équarri, sur une paille de foin avec une couverture. Notre programme était bien simple. Nous nous levions aux aurores. Nous nous couchions très tôt le soir, à la lueur des bougies, qu'il fallait économiser. Pendant la journée, nous nous retrouvions pour travailler.¹²²

Le toit est orné d'une souche de cheminée à boules sur piédouches. Il y a une sorte de tourelle. Cette tourelle est restée gravée dans la mémoire des habitants du château à cause du nid d'abeilles d'où suintait et coule encore du miel.

Les repas

Il y avait là aussi une cuisine où les femmes préparaient, avec ce qu'elles avaient sous la main, des repas dont le fumet embaumait tout l'étage.

La grande salle de séjour était chauffée en hiver par une immense cheminée où nous brûlions le bois que nous trouvions dans la forêt proche. Près de la salle, se trouvait la cuisine dans laquelle Grand'migele, tante Rosa, Julienne et

jouaient aussi, à la perfection. Ma Suzeul allait au conservatoire à Strasbourg et était excellent pianiste. Et moi-même, avec amour (et beaucoup de fausses notes), je jouais dès que les pianos (il y en avait deux à Obernai) étaient libres.

¹²¹ P. AUER BACHER, *Souvenirs d'une période trouble*, Paris, éd. le Manuscrit, Collection Témoignages de la Shoah, 2008, 173-199.

¹²² Pierre AUER BACHER, *Ibid.*

moi, nous nous efforcions de cuisiner avec les rares denrées que nous trouvions avec nos tickets d'alimentation¹²³ et avec ce que nos hommes, papi, Richard surtout, plantaient dans notre grand potager (pommes de terre, haricots, carottes, tomates...). Papa [Albert] allait chercher (et trouver) du ravitaillement chez les fermiers voisins et papi [Nathan] allait tous les jours, soit à Brive, soit à Lanteuil, nous ramener tout ce qu'il pouvait trouver. Les voisins fermiers nous vendaient de lait écrémé (car « même les cochons n'en veulent pas » disaient-ils) et du fromage écrémé. Et avec tout cela Grand'migele réussissait du manger excellent. Pas de poisson, pas de viande, pas de pain (le pain noir que nous recevions était du plâtre !!!)¹²⁴... une fermière, brave femme... elle venait en cachette nous apporter quelques fois un peu de pain blanc et des œufs. D'autres paysans habitaient plus haut dans la montagne, papa allait acheter là-haut des œufs et du beurre et Grand'migele, au lieu de payer les denrées, donnait des leçons de piano aux jeunes filles des fermiers.

Cependant, les souvenirs des jeunes pensionnaires sont différents. En tant que clandestins, ils n'avaient pas de cartes d'alimentations ce qui implique que les NEHER partageaient leurs denrées avec une quinzaine de bouches supplémentaires. Dans la mémoire de Pierre AUER la nourriture était loin d'être satisfaisante :

Le grand problème était la nourriture... nous mangions mal. Je ne me rappelle pas avoir mangé de viande rouge pendant un an. Nous mangions quelques fois du poulet¹²⁵ et des œufs... c'est à cette époque que j'ai appris à voler, et je crois aussi être devenu un expert en la matière. Nous volions les œufs dans le poulailler du voisin. Il nous est aussi arrivé de voler des poules et de les faire cuire dans la forêt.¹²⁶

Les familles juives de Lanteuil qui tenaient à manger de la nourriture cachère ont pu s'alimenter pendant toute la guerre et même si la viande cachère était rare et le

¹²³ En 1941 à Brive « on ne pouvait rien acheter dans les magasins (vidés par les Allemands) on avait des cartes d'alimentation qui nous donnaient droit à de très petites rations de pain, de sucre, de succédanés divers etc. » H. SAMUEL, « Souvenirs de la période 1939-1945 », *Op. Cit.*, p. 3.

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ Daniel REVEL, en visite sur les lieux, nous a indiqué où il se rappelle avoir vu Joseph DREYFUSS, pratiquer l'abattage rituel - *chehita* - des poulets.

¹²⁶ P. AUER BACHER, *Op. Cit.*

poisson cher, il restait les œufs, les ceps et autres champignons, le produit des récoltes alentour et du potager ainsi que les produits laitiers.

Le froid

Ce château de la Praderie, pour détestable qu'il fût en hiver, était merveilleux le restant de l'année, parce que l'on vivait en pleine campagne, dans un site merveilleux sur fond de forêt.¹²⁷

Parlant de l'hiver 43, AUER raconte :

Nous avons passé un hiver. Nous avons eu froid et faim... il faisait très froid. Il faisait aussi très sombre. Les toilettes de la Praderie avaient ceci de particulier qu'elles devaient se trouver au-dessus d'une oubliette quelconque mais, surtout, elles avaient deux places. On y allait ensemble, une bougie à la main, se tenir compagnie tandis que la lueur de la bougie faisait une sorte d'auréole dans le réduit, à la limite de laquelle se tenaient assis ces mêmes rats, qui nous observaient avec leur petit œil rond et brillant.

Ces rats et les chauves-souris ont ainsi marqué la mémoire des habitants du château. Pierre AUER raconte comment chaque matin, à l'aube, les frères NEHER, accompagnés de leur beau-frère Nathan, récupéraient les rats piégés dans les ratières du château la nuit, parcouraient des kilomètres dans la campagne pour les remettre en liberté plutôt que de les tuer. Ces mêmes rats revenaient vraisemblablement de nouveau le soir au château » conclut Pierre¹²⁸.

Hélène se souvient du rude hiver 43-44 :

Nous avons passé notre hiver travaillant, étudiant, tricotant pour habiller nos enfants, détricotant pour fabriquer de nouvelles pièces, fabriquant des vêtements neufs avec des vieilles « schmattes¹²⁹ », priant pour nos chers, disséminés¹³⁰ partout.

¹²⁷ *Ibid.* p. 175

¹²⁸ *Ibid.* p. 182.

¹²⁹ Signifie « chiffon » en *Yiddish* et judéo-alsacien et a pris le sens générique de *textile*.

¹³⁰ Les trois garçons REVEL étaient repartis avec leurs parents. Quelques étudiants avaient rejoint la Résistance ou leurs parents.

Le jardin

Le château est entouré d'un jardin où trône un grand conifère. C'est à l'ombre de cet arbre que chacun se rappelle avoir vu Albert NEHER dessiner ou écrire. L'endroit est très pastoral, discret : des étendues de verdure avec une vue sur le bourg en contre-bas d'un côté et les forêts au loin de l'autre.

Dans le jardin, le puits à margelle possède une pompe. Un dessin d'Albert NEHER décrit ce puits avec une chaîne sur poulie. On peut imaginer le bruit au moment du puisage de l'eau. Un autre dessin fait revivre une sorte de four qu'Albert NEHER appelle « une vieille cuisinière » où le feu brûle comme dans l'âtre d'une cheminée, chauffant un chaudron suspendu.

Au dos du château se trouve une énorme grange. Cet endroit servait probablement d'étable car les NEHER y ont trouvé de vieux cahiers qui avaient servi à la comptabilité des productions laitières. Ce sont ces vieux cahiers abandonnés qui serviront de support à l'écriture du corpus *Ya'ri Vedivchi*.

Les NEHER possédaient une vieille bêtaillère et des bicyclettes mais la pente était raide à la descente et rude en montée.

Cette description de *la vie de château* décrite par les différents témoins permet de comprendre le contexte qui poussa les NEHER à prendre la plume.

Maḥanayim – le choix du nom

Très rapidement, le patriarche de la famille, Albert NEHER, donna au vieux château le nom biblique de « *Maḥanayim* », faisant référence à cet épisode de la Genèse XXXII,3 : « Jacob poursuit sa route. Des Anges le rencontrent. Alors Jacob donne à ce lieu le nom de « Double demeure ». ¹³¹

Le nom de *Maḥanayim* מַחֲנֵיִם est le pluriel duel hébraïque du mot מַחֲנֵה « camp » *Maḥané*. Ce mot a pour racine les lettres ח *hèt* et נ *noun* et a pour signification : repos, pause, étape. Cependant, le pluriel du mot camp est en hébreu מַחֲנֹת , *Maḥanot*. Le pluriel employé dans le verset n'évoque pas des étapes, des campements mais une

¹³¹ Traduction d'André NEHER dans V. MALKA, *Le dur bonheur d'être juif*, Op. Cit., p. 13. Alors que la traduction de la Bible par Z. KAHN propose « et Jacob, il poursuivit son voyage ; des envoyés du Seigneur se trouvèrent sur ses pas. Jacob dit en les voyant : "Ceci est la légion du Seigneur !" Et il appela cet endroit Maḥanayim. ».

dualité : un double camp, une double demeure où se trouvent à la fois l'aspect matériel et l'aspect spirituel, voire mystique de cette résidence, de cette étape¹³².

Nombreux sont les témoignages concernant le choix du nom de *Maḥanayim*.

- Papa, mes frères et papi avaient décidé de donner un nom à notre nouvelle demeure. *Maḥanayim*, la « double demeure ¹³³».
- Nous y avons vécu, précisément, d'une manière constante et consciente, dans une dimension double : celle de l'angoisse et de l'espérance, celle de la persécution et celle du temps biblique dont la plénitude recouvrait chacun de nos instants.¹³⁴

Ce *Maḥanayim*, était bien plus qu'un simple refuge. *Maḥanayim* est connu pour avoir été un lieu de créativité et d'éducation extraordinaire dans son contexte. Dans la préface de *La double demeure*, André NEHER rappelle le rôle central de son père Albert NEHER :

Durant les quatre années de Lanteuil, Albert A. NEHER et les siens ont réussi à transformer cette résidence de repli en un haut lieu de la spiritualité juive : « *lernen*¹³⁵ », recherches, prières, discussions, commentaires écrits et oraux ; de l'aube à la veillée, le patriarche de Lanteuil pousse chacun à l'étude et à l'approfondissement. Lui-même donne l'exemple, et ce sont parmi les années les plus fécondes de sa vie. Dans l'angoisse et dans l'espérance, dans les souvenirs poétisés de l'Alsace et dans la réalité dure et douloureuse, dans le temps dangereux de la persécution, et dans le temps plénifiant de la durée biblique, c'est dans ce double rythme que l'on vit constamment à Lanteuil, et c'est pourquoi Albert A. NEHER a nommé cette retraite : *Maḥanayim*, la double demeure. »

Dans une autre source¹³⁶, André NEHER justifie le choix du nom ainsi : « C'est dans l'angoisse et dans l'espérance, dans le temps dangereux de la persécution et dans l'aspiration lumineuse vers Jérusalem, c'est dans cette double dimension que l'on vit

¹³² Albert A. NEHER, *La Double demeure : scènes de la vie juive en Alsace*, Colbo, Paris, 1965, p. 9.

¹³³ H. SAMUEL, *Op. Cit.*

¹³⁴ V. MALKA, *Op. Cit.*, p. 13.

¹³⁵ Expression en judéo-alsacien qui désigne l'étude de la Torah et du Talmud. *Lernen* – étudier en allemand

¹³⁶ A. NEHER, *Description du Temple de Jérusalem*, *Op. Cit.*

constamment à Lanteuil et c'est pourquoi la famille Neher a appelé cette retraite : Mahanayim, la double demeure. »

A cette explication du nom *Mahanayim*, s'ajoute l'interprétation que donneront les frères Richard et André à l'épisode biblique dans leur fameux article « transcendance et immanence »¹³⁷. Ils rappellent en préambule que cette méditation a pris sa source en l'endroit qu'ils nomment *Mahanayim-en-Corrèze* indiquant ainsi le lien métaphysique-biblique avec celui géographique-temporel corrézien. Cet article fut le support d'une conférence¹³⁸ prophétique, donnée devant l'assemblée d'une centaine de jeunes, comprenant les chefs du mouvement de jeunesse *Yechouroun*¹³⁹, quelques jeunes rescapés de Buchenwald¹⁴⁰ et les orphelins d'une maison d'enfants de déportés¹⁴¹ de l'O.S.E à Lyon, *L'Hirondelle*¹⁴² juste après-guerre, en janvier 1946. Ils décrivent l'histoire d'Israël comme étant celle du patriarche Jacob, qui débute par le rêve de l'échelle, à Bet-El. Au réveil, la nécessité d'intégrer le rêve et d'introduire la prophétie dans le temps présent poussent l'individu au besoin de ce que les NEHER nomment « l'inchronisme ». La quête de cette exigence va mener Jacob à construire, étape par étape, un processus laborieux, bravant un à un les obstacles :

Ses femmes, ses enfants, sa maison : il veut en faire, non un Bet-Jacob, mais le Bet-El, il veut les inchroniser dans le *Temps*. La tâche, la poursuite de l'achèvement, Jacob les accomplit malgré tous les obstacles, toutes les difficultés, tous les déboires, jusqu'à *Mahanayim*.¹⁴³

Certes, c'est un Jacob boiteux qui poursuivra sa route. Ce même Jacob qui après avoir traversé cette nuit noire que fut la lutte contre l'ange, s'oblige à faire face à son devoir d'inchronisme. Pour les NEHER, les quatre années de guerre sont cette traversée

¹³⁷ A. NEHER, *L'existence juive*, Op. Cit., p. 13-26.

¹³⁸ Cette conférence fut donnée le jour de l'anniversaire de la mort d'Albert NEHER, enterré non loin de là, un an avant exactement. V. MALKA, *Le dur bonheur d'être juif*, Op. Cit., p. 90.

¹³⁹ Paul KLEIN (Moché KATAN), Jacques (Bô) COHN et les « quatre mousquetaires » : Théodore (Théo) DREYFUS, Benjamin (Benno) GROSS, Lucien LAZARE et Bernard PICARD.

¹⁴⁰ Elie WIESEL rappela de cet événement lors de la cérémonie de remise du *Prix Zikaron, du Souvenir* fut décerné à André NEHER, par l'*Association des survivants du camp de Bergen-Belsen*, à Jérusalem en 1977. Enregistrement vidéo, *Être Juif, André Neher*, 20'16". E. WIESEL parla aussi de cet accueil chaleureux des SAMUEL à *L'Hirondelle* dans *Un maillon dans la chaîne*. André NEHER, *Un Maillon dans la chaîne*, Presses Universitaires du Septentrion, Paris, 1995, p. 7.

¹⁴¹ Maison dirigée par le couple Samuel.

¹⁴² Cette maison était « La Mulatière ». Elle était dirigée par Hélène et Nathan SAMUEL. Régine AZRIA, Patricia Hidiroglou (éd.), « La construction de la famille juive. Études offertes à Joseph Méléze-Modrzejewski », dans *Archives de sciences sociales des religions*, Publications de la Sorbonne, 2003, p. 188.

¹⁴³ André NEHER, *L'existence juive*, Op. Cit., p. 26.

nocturne de laquelle ils se sont relevés inchronisés dans le devoir de poursuivre l'épopée du judaïsme français, claudicant et affaibli après la bataille et l'obscurité mais portant les maillons de la chaîne de la lignée d'Israël¹⁴⁴ vers sa rédemption.

Confirmant cette idée et répondant à V. MALKA¹⁴⁵, André NEHER dit : « Le passé traumatisant fait surgir paradoxalement une sorte de lumière au milieu même des débris. » Il donne pour exemple une aventure de *Maḥanayim*. C'est à *Maḥanayim* que NEHER découvre « la Bible existentielle et le contrat divin »¹⁴⁶.

Avant la guerre, Albert NEHER avait des relations avec les émissaires sionistes de passage en France. Avait-il eu vent de l'existence d'un *kibboutz* du nom de *Maḥanayim* près de Safed en haute Galilée ? Avait-il eut connaissance des idées du pionnier Michael-Yéhiel-Mihal HALPERIN qui y est inhumé ? Le passage du Juif citadin au travailleur agricole, à la vie en communauté, à la mise en pratique d'une société fondée sur les valeurs d'égalité et de justice promulguées par la Torah, ont-ils, aussi, fait partie du choix de ce nom ?

Maḥanayim, refuge spirituel, sera qualifié par FEURWERKER de « véritable Yabné », telle cette école talmudique que demanda Rabbi Yohanan Ben Zakkai au futur empereur Vespasien¹⁴⁷.

André NEHER résumera l'exégèse de ce nom ainsi : « *Maḥanayim* – La Double Demeure : celle d'un Père et d'une Mère extraordinaires ; celle, en chacun de nous, de l'homme en général et du juif en particulier ; celle de l'Exil et de la Terre ; celle de ce monde et de l'autre monde. Et ce n'est point exagérer, lorsqu'il s'agit d'Albert A. Neher, même quand c'est un fils qui parle de son père, que de mettre tant de profondeur dans les récits naïfs et souriants que l'on va lire. Le folklore s'y hausse au niveau du *Midrash* ; la vie quotidienne y a parfum d'éternité ».

¹⁴⁴ Dans l'épisode biblique, *Israël* est le nom dont va être baptisé Jacob à la pointe du jour. Les frères NEHER proposent en filigranes l'idée de la naissance d'Israël, l'Etat qui verra le jour en 1948, comme étant la suite historique de l'épisode. « *Transcendance et immanence* » porta en son temps un message d'espoir immense à cette jeunesse juive orpheline et révélera sa valeur *visionnaire* lors de la proclamation de l'Etat d'Israël. A. et R. NEHER, *Transcendance et immanence*, Yechouroun, Lyon, mai 1946.

¹⁴⁵ V. MALKA, *Le dur bonheur d'être juif*, Op. Cit., p. 50.

¹⁴⁶ VICTOR MALKA, *Le dur bonheur d'être juif*, Paris, Centurion, 1978, p. 91.

¹⁴⁷ T.B., *Guitine*, 56 a et b.

L'école clandestine de Maḥanayim

Il régnait à *Maḥanayim* une vie communautaire dans l'esprit du *kibboutz*¹⁴⁸.

Après s'y être installés, les NEHER ont ouvert un internat, sorte d'école clandestine où ils accueillirent une dizaine d'étudiants juifs et non-juifs¹⁴⁹ qui continuèrent à apprendre en pleine guerre : « Les hommes donnaient des cours à tous nos élèves, préparaient les jeunes au bac et étudiaient nos textes à chaque minute et à chaque instant disponible. »¹⁵⁰ Ainsi P. AUER en témoigne¹⁵¹ :

Les NEHER réunirent autour d'eux une quinzaine de jeunes, dont l'âge allait de onze à dix-huit ans. Le but était de poursuivre, en quelque sorte, des études. En fait, il s'agissait surtout de tenir éloigné des grands circuits et des descentes possibles des Allemands... Nous vivions ensemble une sorte de piété naturelle, qui donna à mon judaïsme une orientation tout à fait différente.

L'expérience de l'hébergement du petit Paul à Brive, citée précédemment, laisse présumer que les parents des pensionnaires de *Maḥanayim* payaient aux NEHER une somme d'argent pour l'accueil et l'apprentissage de leurs enfants.

On s'imprègne de la vie dans cet internat, à travers les souvenirs de Pierre AUER¹⁵² ou des frères Jean et Guy WORMSER.

L'ambiance dans cette grande bâtisse était particulière. On y suivait des leçons avec André et Richard NEHER ainsi que leur beau-frère Nathan SAMUEL et on participait au travail des champs. C'est grâce à ces cours que les étudiants purent intégrer les études après-guerre sans avoir accumulé de retard.

Nous travaillons en équipe. Nous travaillons en étude, demandant des conseils à André, à Richard et M. SAMUEL...j'ai découvert une certaine discipline de l'esprit et de travail. Si je suis revenu au lycée à la fin de la guerre sans avoir perdu une seule année, c'est aux frères Neher que je le dois. Ceux sont surtout

¹⁴⁸ Villages agricoles collectivistes qui dès 1910 ont développé l'implantation juive en terre promise. Il en a existé un seul et unique en France, non loin de Brive-la-Gaillarde, à Jugeals-Nazareth entre 1933 et 1935.

¹⁴⁹ Les internes : Pierre AUER-BACHER, Michel HAYEM, Louis LACROIX, Marcel LEGENDRE, Quito MITSLER, Guy et Jean WORMSER et un jeune, assez bien portant, dont le père était boulanger à Brive. Les externes : Jacqueline RIGOT, Gaston WORMSER.

¹⁵⁰ H. SAMUEL, « Souvenirs de la période 1939-1945 », *Op. Cit.*, p. 4.

¹⁵¹ Pierre AUER BACHER, *Souvenirs d'une période trouble*, *Op. Cit.*, p. 175.

¹⁵² P. AUER BACHER, *Op. Cit.* p. 173 – 199.

eux qui m'ont fait comprendre l'intérêt du travail, de l'étude, des nouvelles choses que l'on découvre quotidiennement.¹⁵³

Le soir, les jeunes rédigeaient un journal : *Le p'tit menteur*, où chacun écrivait un article sur ce qui se passait à la maison. Ayant pris sur le vif Albert NEHER en train de décalquer des dessins, probablement pour la *Haggadah*, Jean écrivit un message dans le journal du soir même : « Il est interdit de décalquer ! » Il en rit encore en se souvenant de cet épisode.

Comme Jean, certains étudiants rejoignirent le maquis¹⁵⁴ : son compagnon, Louis LACROIX originaire de Brive¹⁵⁵ ainsi que Marcel LEGENDRE¹⁵⁶ héros de la Résistance qui fut arrêté¹⁵⁷ puis fusillé le 18 mars 1944 à Limoges.

Cependant, il existait une autre école à *Maḥanayim*, celle des enfants. Les trois garçons de Suzel avaient été envoyés à la Praderie en 1942, alors que celle-ci était restée à Allevard, auprès de son époux le docteur Gaston REVEL¹⁵⁸, chirurgien au maquis de Gresivaudan. Hélène se souvient¹⁵⁹ :

Elle nous amena Jean-Paul, Daniel et Michou. Et cela faisait avec notre Fannele et Lala, une maison remplie de rires (et de pleurs), de jeux... de devoirs et de leçons d'histoires bibliques et autres que papa et Richard savaient si bien raconter...

Nous faisons la classe à nos enfants (Fannele [Fanny] à 5 ans savait lire et écrire) ... Nos étudiants s'entendaient très bien avec nos enfants, leur

¹⁵³ P. Auer BACHER, *Souvenirs d'une période trouble*, Paris, Editions Le Manuscrit / Manuscrit.com, 2008.

¹⁵⁴ R. COLIN, *Le pain partagé*, La Veytizou, 2007.

¹⁵⁵ Ses parents étaient instituteurs à Brive. Ils font partie, avec le collègue DELANNOY, des gens que l'on n'oublie pas parmi les bonnes âmes qui ont croisé les NEHER en Corrèze. V. MALKA, *Op. Cit.*, p. 58.

¹⁵⁶ André NEHER a dédié sa thèse doctorale à Marcel LEGENDRE parmi les cinq « amis, camarades d'étude, élèves fusillés par les Allemands ou morts en déportation ». A. NEHER, *Amos : Contribution à l'étude du prophétisme*, éd. Vrin, Paris, 1950.

¹⁵⁷ Hélène SAMUEL le décrit : « jeune homme très doué, très doux, qui voulait et aimait vivre avec nous (quoique non-juif). » H. SAMUEL, « Souvenirs de la période 1939-1945 », *Op. Cit.*, p. 6.

¹⁵⁸ Le docteur REVEL, se trouvait d'abord à Terrasson, à une vingtaine de kilomètres à l'Ouest de Brive, où il soigna des réfugiés et notamment les enfants de Vénissieux sauvés de la déportation, dans le cadre de l'O.S.E. Puis, il se dirigea Allevard. Il rentra dans le maquis du Grésivaudan et opéra dans un hôpital de campagne à 2500 mètres d'altitude. Après-guerre, il prit la direction de l'O.S.E. de la région lyonnaise. Il fit partie de la délégation qui ouvrit les portes de Buchenwald. Il livre son témoignage dans une série de neuf articles intitulés *Evocation de Buchenwald* dans l'Unité, 2^e année, 14/12/1945, n°44 et 45, p. 5-6 ; 28/12/1945, n° 46 et 47, p.16-17 ; 3^e année : 11/1/1946, n° 1 et 2, p. 15-16 ; 25/1/1946, n°3 et 4, p. 17-18 ; 8/2/1946, n° 5 et 6, p.9-10 ; 22/2/1946, n° 7 et 8, p. 14-15 ; 29/3/1946, n°11 et 12, p.10-11 ; 26/4/1946, n°15 et 16, p. 12-13 ; 24/5/1946, n°17 à 20, p.26.

¹⁵⁹ HELENE SAMUEL, *Op. Cit.*

apprenaient des chansons anti-boches et milles autres découvertes (ou bêtises !!)

Paul WORMSER¹⁶⁰ y appris à lire et à écrire l'hébreu ainsi que les prières par cœur.

Le temps biblique de Maḥanayim

Dans la grande salle qui servait aussi de synagogue, un coin était réservé avec un rideau¹⁶¹ – *parohet* - imitant, en miniature, les tentures qui couvrent l'arche sainte – *Aron HaKodech* - où sont entreposés les rouleaux de la Torah dans les synagogues. Par la même occasion, cette arche indique le *mizrah*, l'orientation de la prière, vers le Levant selon la tradition.

La petite salle au piano était la salle d'études et שבת et les jours de fêtes, c'était notre *choule*¹⁶² – et nos prières, nos offices pourraient servir d'exemple à toutes les *choules* du monde entier. Aujourd'hui encore, les familles juives qui vivaient à Lanteuil ou dans les environs et qui venaient prier avec nous, se souviennent de nos offices avec émotion et nostalgie.¹⁶³

A *Maḥanayim* on vivait au rythme de la semaine juive, d'un chabbath à l'autre. Les étudiants et toute la famille se préparaient pour accueillir le chabbath, jour de repos hebdomadaire¹⁶⁴. Dès vendredi midi, le piano resonait sous les doigts des NEHER et tous chantaient en s'affairant aux préparatifs de ce grand moment. Alors, le château se transformait ! Les repas mijotés à l'avance étaient différents de ceux de la semaine. En effet, les Juifs ont pour habitude de bien garnir la table du chabbath avec des plats de poisson et de viande. Mais étant donné les restrictions du moment, on se contentait, avec les moyens du bord, d'un demi-œuf dur à la sauce verte¹⁶⁵ par personne pour donner un peu de consistance au repas chabbatique¹⁶⁶ !

¹⁶⁰ *Lanteuil, souvenirs de Paul Wormser, Op. Cit.*

¹⁶¹ Ce bout de tissus 60x70cm bleu-gris, brodé de lettres ocre-jaunes ת כ initiales de *Keter Torah*, se trouve au musée de Yad Vashem référence : Yad Vashem, Artifacts Collection, n°19169.

¹⁶² Synagogue en judéo-alsacien et yiddish, signifiant école aussi.

¹⁶³ H. SAMUEL, *Op. Cit.*, p. 5.

¹⁶⁴ Comme tous les jours du calendrier juif, le chabbath commence à la tombée du jour le vendredi et se poursuit jusqu'à la sortie des étoiles du lendemain. Alors commence la semaine par le premier jour actif, du samedi soir au dimanche soir et ainsi de suite pour tous les jours de la semaine. En français la notion de « jour » est relative au soleil : la journée. Dans le calendrier hébraïque, le jour est abordé selon la notion biblique de la *Genèse*.

¹⁶⁵ Substitut d'un fameux plat de chabbath typiquement alsacien : La carpe à la juive. « La cuisine alsacienne Viandes et Poissons ».

¹⁶⁶ P. AUER BACHER, *Op. Cit.*, p. 180.

Le chabbat

Pierre AUER décrit le chabbath et ses préparatifs à *Maḥanayim* comme un souvenir délicieux et fondateur.

Albert Neher était un juif qui vivait à l'heure juive. Le Shabbat à la Praderie était quelque chose d'exceptionnel. Cela commençait le vendredi, vers trois heures de l'après-midi. Nos activités étaient alors interrompues. Chacun d'entre nous, chacun dans sa chambre, devant sa fenêtre, tout d'abord se lavait à grande eau. Nous nous lavions complètement, avec bonne conscience, intentionnellement pour le shabbat. Ensuite, tous ensemble, nous cirions les chaussures, en chantant. Nous nous habillions et mettions une chemise propre pour nous retrouver pour l'office du vendredi soir, qui était un office merveilleux parce que la *Kalla*, la fiancée du chabbat, rentrait. La semaine, qui avait été une semaine d'angoisse et de travail, était balayée. C'est quelque chose d'autre ; nous passions notre soirée dans l'esprit du shabbat. Après l'office, après les bénédictions et le repas, nous discutons et nous nous couchons.

Le lendemain matin, nous refaisons l'office et nous allons nous promener. L'après-midi, nous faisons un *honegshabbat*. Ah ! ces *honegshabbat* de la Praderie, c'était merveilleux. Nous chantions toutes les semaines les mêmes chansons, faisons les mêmes blagues. Nous riions presque artificiellement des mêmes blagues, mais nous riions de bon cœur parce qu'avions envie de rire et parce que c'était shabbat. Puis, le soir, quand la semaine recommençait, nous avions l'impressions d'être lavés. Je crois que c'est vers ces shabbats de la Praderie qu'il faut que je me reporte pour retrouver de nos jours la joie du shabbat.

Maḥanayim était aussi le lieu où se réunissaient les familles juives des alentours pour prier en une sorte de synagogue : Les WORMSER, les GRUMBACH, les DREYFUSS... On y étudiait les textes bibliques et talmudiques à l'aide du peu de livres mais surtout de mémoire. On y célébrait toutes les fêtes juives. Nathan SAMUEL avait méticuleusement confectionné un calendrier jusqu'à l'année 1946¹⁶⁷ afin de connaître la correspondance

¹⁶⁷ N. SAMUEL, Calendrier hébraïque-grégorien, 3 oct 1940-3 déc 1945, 1940, Texte non-publié.

entre le calendrier grégorien et le calendrier hébraïque et ainsi pratiquer les fêtes en leur temps.

Les fêtes

Parmi les rares photos prises à l'époque, on peut voir les membres la famille NEHER déguisés, réunis dans le jardin de la Praderie à l'occasion de la fête de *Pourim* selon la tradition. Au-delà des fêtes du calendrier hébraïque, il y eu à *Mahanayim* la célébration du mariage¹⁶⁸ de Richard NEHER avec Julienne DREYFUSS, la naissance de leur fille aînée Elisabeth et celle d'Eve-Anne, fille d'Hélène et Nathan SAMUEL. Le pensionnaire Guy WORMSER se rappelle y avoir célébré sa Bar-mitsva. Les NEHER ont aussi préparé Gaston WORMSER à sa Bar-mitsva.

« Toutes les fêtes représentaient quelque chose : une nouvelle vie de l'homme et des hommes. Chacun de nous avait, pour Pessah, contribué à peindre la Hagada de la famille NEHER. »¹⁶⁹

Hélène SAMUEL décrit cette ambiance ainsi¹⁷⁰:

Nos fêtes de Pessah, Schavouoth et Souccoth, les « ימים נוראים »¹⁷¹, étaient préparées avec amour (et la poésie et l'art qui sont les qualités que papa nous avaient inculquées). Notre Séder, était je crois, un exemple rare de prières et chants harmonieux. (Les chanteurs, papa, papi, Bou et Richard avaient des voix merveilleuses, plus belles encore ce soir-là qu'en général). Nos Souccoth étaient construites, décorées et fleuries par des mains d'artiste et surtout, chacune de nos préparations était faite, comme je l'ai déjà écrit, avec amour et foi. Chacun d'eux était un עבד נאמן¹⁷². Et papa était le plus fervent, préparant nos fêtes avec amour et beauté. Et partout ailleurs, c'était la guerre et nous en avions des échos nombreux car des amis de toute part montaient nous voir¹⁷³, se réconfortaient auprès de nous et vivaient quelques moments de répit.

¹⁶⁸ Mariage qui fut célébré le 3 décembre 1941 à Périgueux, sous les auspices du rabbin Victor Marx.

¹⁶⁹ P. AUER BACHER, *Op. Cit.*, p. 180.

¹⁷⁰ H. SAMUEL, *Op. Cit.*, p. 5.

¹⁷¹ *Yamim Noraïm* – « *Les jours redoutables* » désigne la période qui débute avec les jours de repentances qui précèdent le nouvel an - *Roch Hachana* par la lecture des *Selihot* (liturgie de supplication du pardon) et se termine avec le jour du *Yom HaKippourim*.

¹⁷² *Eved Néémane* – Fidèle serviteur.

¹⁷³ Le jour de *Pourim*, ils eurent la visite de *Loup*, Jack MEYER MOOG et de sa maman.

Selon la tradition, on abat des poulets à la veille de la fête de Yom Kippour. Cette coutume, appelée *kapara* est un symbole du sacrifice animal qui doit expier les fautes. Deux poulets ont ainsi été abattus par Joseph DREYFUSS à la veille de kippour, se souvient Hélène. Celui-ci était bien boucher mais pas *chohet*¹⁷⁴ – à la guerre comme à la guerre ! Paul WORMSER prétend que cet apprenti *chohet* égorgait aussi des canards. Daniel REVEL, en visitant La Praderie, en 2019, a désigné l’endroit où se pratiquait cet abattage de campagne.

Pessach à *Mahanayim*

Lors de la préparation d’une émission pour la *Source de vie*, André NEHER répondait ainsi à Francine KAUFMANN¹⁷⁵ :

Pour comprendre l’esprit dans lequel ont été composées les *Haggadot Mahanayim*, il faut savoir d’abord que, dans notre famille, la fête de Pessah et, en particulier, le Seder¹⁷⁶, ont toujours été accompagnés d’une contribution originale d’ordre littéraire, artistique ou érudite. Et cela bien avant la Shoah. Il y a donc ici également un méta plus profond que la réaction à l’anti, pour utiliser la terminologie néherienne.

Les mots soulignés dans le script nous indiquent que la célébration de la fête de Pessah, la Pâque juive, en pleine guerre, ne s’inscrit pas comme une révolte ou une réaction à l’événement historique présent mais est bien comme l’affirmation de l’appartenance à une grande et longue histoire dont le symbole est la chaîne et les maillons qui la composent. Il s’agit d’un fait métahistorique où Dieu n’a pas abandonné son peuple mais le met face à l’épreuve. Les nuits du Séder entre 1940 et 1945 ne sont que la suite des Séder célébrés depuis des millénaires et l’appel ancestral raisonne pour les Séder à venir. C’est ce qu’André NEHER appelle le « vécu aujourd’hui ... La bible n’est pas un ouvrage d’archéologie, de notre passé mais bien de notre avenir. »¹⁷⁷

¹⁷⁴ Homme qui pratique l’abattage rituel par égorgement. « *Geschicht* » en judéo alsacien signifie « abattu selon le rituel » : la *chehita* - חֵטִיט.

¹⁷⁵ F. KAUFMANN, « Les Haggadot de Mahanayim », *Op. Cit.*

¹⁷⁶ Le rituel observé le premier et deuxième soir de la fête autour de la table festive.

¹⁷⁷ *Être juif, André Neher, Op. Cit.*

Antebellum, Albert NEHER avait écrit un conte intitulé *Had-Gadjoh*¹⁷⁸, dix jours avant de l'avènement de HITLER au pouvoir et publié dans *La tribune juive*¹⁷⁹. Un autre conte d'Albert NEHER, publié en 1937, *Le plat du Séder*¹⁸⁰ a été inclus dans l'anthologie de *La double demeure*¹⁸¹. Richard NEHER avait aussi publié deux poèmes intitulés *Pessah* et *Avant-Pessah* dans cette même *Tribune juive*. Ils sont extraits d'un feuillet d'autres poèmes manuscrits rédigés pour les nuits du Séder de 1934 à 1939¹⁸².

Concernant le Séder célébré à Auxerre en 1940, André NEHER disait : « Nous ressentons déjà qu'il faut marquer davantage la signification de ce Pessah en double galout. D'où, en huit jours, la rédaction et l'illustration de « Shiré Pessach. » Cependant, Hélène, séparée de son époux Nathan, soldat à Tours gardera pour souvenir d'avoir passé un triste Pessah.¹⁸³

Pour les NEHER, la commémoration de Pessah est une sorte de summum de la célébration. Les préparatifs sont nombreux et les symboles aussi. Toute une série de lois, de traditions et de folklores est au rendez-vous.

Les habitants de *Mahanayim*

Faire connaissance avec onze membres la famille NEHER et avec autres résidents clandestins délivre une compréhension de la participation de chacun à la vie au château ; chacun et ses qualités humaines, ses interactions au sein de *Mahanayim* ; chacun pour sa touche personnelle et sa contribution dans l'écriture de *Ya'ri Veditchi*. Nous découvrons ces personnages à travers l'insertion de bribes de leurs témoignages. Néanmoins, chacun mérite qu'un paragraphe lui soit consacré. Ces biographies sont proposées en annexe 1. Cependant, il me paraît inévitable de ne tracer ici le portrait détaillé d'Albert NEHER, chef de famille et d'orchestre de l'Œuvre de *Mahanayim*. La biographie d'Albert NEHER plante le décor historico-culturel qui eut un impact tant sur enfants que sur qui l'auront fréquenté.

¹⁷⁸ A. A. NEHER, « *Had-Gadjoh* », In : *La Tribune juive*, Strasbourg, 7 avril 1933.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 20.

¹⁸⁰ Publié en 1937 dans *L'univers israélite*, Paris, 92^e année, n°29-30, 26 mars 1937, p. 464.

¹⁸¹ A. A. NEHER, *La double demeure*, *Op. Cit.*, p.105.

¹⁸² A. et R. NEHER, « *שירי פסח* », Manuscrit, Auxerre, 1940. Texte non publié.

¹⁸³ H. SAMUEL, *Op. Cit.*

Les origines alsaciennes des NEHER remontent au XVIII^e. Albert NEHER est le fils d'André (Acher Dov) NEHER et de Schprinze STRAUSS¹⁸⁴. Il est né le 16 mai 1879 à Langensoultzbach, déclaré sous le prénom unique d'Abraham. Il vécut à Bitche jusqu'à l'âge de 18 ans, dans l'esprit de la tradition du judaïsme et de sa pratique. Comme il en témoigne : « mon père avait été, comme moi, élevé à la campagne, où sa curiosité intellectuelle ne put jamais être satisfaite... je compris que je ne pouvais recevoir aucune réponse claire du rabbin, homme du laisser-aller, qui voulait vivre et laisser vivre les autres à leur guise »¹⁸⁵.

Puis sa famille s'installa à Sarreguemines. Or la fin du XIX^{ème} est marquée par un grand mouvement d'émancipation auquel il doit se confronter, qui va l'obliger à marquer son positionnement et à renforcer ses convictions, sa foi héréditaire mais à présent argumentée. Des *Cercles d'Histoire et de Littérature Juives* fleurissaient un peu partout dans les villes d'Alsace-Lorraine. Albert fut interpellé par les arguments de G. KARPELESS¹⁸⁶ ou J.E. PORITSKY¹⁸⁷. Il se définissait alors humblement « un jeune homme gauche et timide » pour affronter ces conférenciers qualifiés de « sommités du Judaïsme »¹⁸⁸. En réaction, Albert NEHER, proposa une alternative à la réflexion où sciences et judaïsme dialoguent : Dès l'âge de vingt ans il fonde le *Cercle Littéraire Juif* de Sarreguemines, cercle qui a existé jusqu'à la veille de la guerre. Dès lors, Albert NEHER se donna pour mission de lutter contre la critique biblique. Il entra dans une longue réflexion qu'il exprima et qui le caractérisa, lui et son œuvre. Cette remise en place de la science par rapport à la lecture biblique sera au centre de son analyse. La preuve que « l'étude de la Torah, sa pratique et les sciences les plus modernes ne s'excluent pas », est symbolisée par l'éminent professeur B. COHN pour qui « la parfaite connaissance des sciences profanes n'excluait pas la foi et l'approfondissement dans les études juives »¹⁸⁹. NEHER combattit sur le terrain les idées scientifiques ou pseudo-intellectuelles qui tentaient de remettre en cause la

¹⁸⁴ Rosette et Albert avait un lien familial. Il fait part de cette filiale en conclusion du premier conte de La Double demeure, intitulé « *Léon et Caroline : Le Hérem* », *Op. Cit.* Mathilde était la grand-mère d'Albert alors que le docteur Léon STRAUSS était le grand-père de Rosette.

¹⁸⁵ Albert A. NEHER, *Aperçus critiques sur la critique biblique*, Lanteuil, 1943. Texte non-publié.

¹⁸⁶ Gustave KARPELES (1848-1909) originaire de Moravie, étudia au séminaire théologique juif. Historien et journaliste à Breslau puis à Berlin. Connue pour ses écrits sur Heinrich HEINE.

¹⁸⁷ Jacob Elias PORITSKY, fils d'un homme d'affaires juif. Il avait pour vocation le théâtre. Conférencier puis animateur de radio à Berlin, lui aussi se pencha sur le personnage de HEINE. (Son frère habitait Sarreguemines).

¹⁸⁸ A. A. NEHER, *Aperçus critiques sur la critique biblique*, *Op. Cit.*

¹⁸⁹ Bertold COHN (1878-1930), éminent astronome-calculateur de l'université de Strasbourg de renommée internationale. Il fut un Juif pieu engagé sans complexe ni complaisances et acteur communautaire.

vérité de la Bible. Il exprimera ses idées dans différents articles et rédigea à la fin de sa vie un corpus inédit sous le titre : *Aperçus critiques sur la critique de la Bible*¹⁹⁰.

En 1907 il épousa Rosette STRAUSS¹⁹¹ d'Obernai. Ils eurent quatre enfants : Suzanne surnommé *Suzel* (1908-1958), épouse du docteur Gaston REVEL, Richard (1910-1981) qui épousera Julienne DREYFUSS pendant la guerre, Hélène surnommée *Aya* (1912-2005), épouse de Nathan SAMUEL, et André (1914-1988), surnommé *Bou* ou *Bouvele* (qui épousera Renée-Rina BERHEIM après-guerre). La famille s'installa à Obernai en 1912. Albert y dirigea la communauté juive durant 25 ans et endossa le rôle du *Parness* d'Obernai.

P. KAHLENBERG¹⁹² de passage un chabbath d'août 1923 décrit le personnage :

Le Parnes, heureux Balebos de cette belle famille... Il n'est pas grand, ses gestes ne sont ni autoritaires, ni onctueux ; sa figure est franche, accueillant et imposante à la fois ; ses yeux ombrés d'épais sourcils grisonnants pétillent d'esprit et d'humour... Son Kidouch est chanté d'une belle voix cultivée de ténor, et sa manière de prononcer et d'interpréter le texte sacré prouve que ce Parnes connaît le Pérusch Hamilos, connaît la Tora, connaît le Judaïsme...A travers ce Kidouch se devine toute la riche et grande personnalité de celui qui tient dans sa belle main aristocratique un beau « *Kidouchbecher* ¹⁹³ », précieux souvenir de famille. Dans ce Kidouch on sent que l'esprit et l'action de ce Parnes ne se limitent pas au ... village, mais s'étendent sur les vastes zones de l'esprit, du génie juif universel. Dans la bibliothèque du Parnes ne se trouvent pas seulement les quelques Ma'hzorims traditionnels de Rödelheim ; des livres de Moses MENDELSON, de Ahad-haam, de BÜBER, de S.-R. HIRSCH, de DARMSTÄTTER, vous regardent à travers les vitres...On l'écouterait avec beaucoup de plaisir raconter d'une façon originale et spirituelle ... les petites histoires de sa Kehilla, mais on sera non moins suspendu à ses lèvres, quand il commentera un texte de HERZL, de ZANGWILL, de Franz ROSENZWIEG, ou lorsqu'il exposera les problèmes du judaïsme français et mondial.

¹⁹⁰ Certains chapitres sont parus sous forme d'articles dans *L'Unité* ou ont été édités en partie par son fils André.

¹⁹¹ 1888-1963, elle est la fille Justine d'Obernai et de Nathan STRAUSS (instituteur communautaire d'Obernai, très érudit : « vrai *Talmid Haḥam* » selon *L'Unité*) DAVID FEUERWERKER, « Nécrologie », *L'Unité*, 26 janvier 1945, p. 11.

¹⁹² P. KAHLENBERG, Le Parnes D'Obernai, dans *Tribune Juive*, Strasbourg, 19 novembre 1971, p. 10-11.

¹⁹³ Gobelet réservé au *Kiddouch*, souvent confectionné en argent. Ustensile dédié à la bénédiction sur le vin, qui ouvre en général les repas du chabbath et des fêtes.

On reconnaît là les traits de caractère qui accompagneront le personnage, Maître de *Mahanayim*. Albert est un homme doux, affable et généreux. FEURERWERKER résuma le personnage ainsi : « Sa charité était à la hauteur de sa ferveur religieuse ». Il fut très sensible à la condition des Juifs d'Europe Orientale fort mal accueillis en Alsace. Il ouvrit un asile et entreprit des initiatives pour favoriser les conditions matérielles et l'intégration de ces pauvres Juifs¹⁹⁴. Mais son foyer est aussi réputé pour procurer une nourriture spirituelle et des paroles réconfortantes de Torah. Un père chaleureux, ces petits-enfants le décrivent en grand-père très affectueux et joueur. Le jeune timide est devenu un homme engagé, tant dans ses devoirs de *leader* communautaire que dans ses rapports au sionisme. S'il n'était pas doué en affaires mais savait donner la réplique pour défendre le judaïsme.

Il quitta Obernai pour Strasbourg en 1927 où il vécut avec sa famille jusqu'à l'été 1939 avant l'exil qui le mena à Lanteuil.

NEHER l'artiste

Albert NEHER est un artiste autodidacte pluridisciplinaire. Il a une vue bien précise de l'Art et de son apport au service religieux. N'ayant pu faire des études et devant aider son père dans les affaires, il consacra son temps libre à l'étude juive, *Lernen*, la lecture, et d'autres centres d'intérêt. Au moyen de la littérature, de la musique ou de la peinture, Albert NEHER exprima sa compréhension de la vie et du divin par ses multiples talents.

La littérature

Nous avons pu précédemment remarquer son talent d'essayiste. On notera principalement trois genres littéraires :

Les contes et autres nouvelles

Albert rédigea de nombreux contes faisant revivre des scènes pittoresques de vie juive du temps jadis¹⁹⁵. Certains étaient publiés dans la *Tribune juive* ou *l'Univers israélite*.

¹⁹⁴ F. RAPHAËL. « Une rencontre manquée : les relations entre les Juifs d'Alsace et leurs coreligionnaires d'Europe Orientale », dans *Mélanges*, Librairie Adrien Maisonneuve, Paris, 1975, p. 415-432.

¹⁹⁵ Une partie de ces contes ont été publiés à titre posthume par ses fils sous le titre de *La double demeure*. J'ai eu accès à d'autres contes qui eux aussi nous éclairent sur le personnage et son vécu.

Le vendredi soir, ses enfants attendaient avec impatience la lecture d'un journal artisanal : « ...c'est un hebdomadaire illustré par endroit, car le Parnes aime la peinture et manie les pinceaux avec goût. Il paraît régulièrement chaque Erev-Schabbos, son étrange journal, dont les articles sont écrits par des journalistes ne dépassant pas 13 ans. On trouve tout dans ce journal : des nouvelles du monde entier, des contes, des concours bibliques dotés de prix, et un commentaire sur la Paracha, signé par le Parnes lui-même »¹⁹⁶. Veille de la guerre, il préparait encore des journaux pour ses deux petits-fils : Jean-Paul et Daniel REVEL¹⁹⁷.

L'argumentation

Albert NEHER consacra la majeure partie de son écriture à la rédaction de réponses à la critique biblique. A sa dernière heure, il préparait ce grand commentaire biblique, encore inédit à ce jour. Cependant, quelques articles sont parus dans *L'Unité*. Son ami et collaborateur, le rabbin FEUERWERKER écrivit : « Nous considérons son dernier article comme un testament moral, un magnifique testament moral ; parlant de Bible il achève son article sur ces mots :

Pour que nous soyons israélites, il n'est pas assez que parfois nous percevions des échos lointains à travers les lignes de ce livre, il faut encore que les voix nous parviennent réellement à nous, quelles remplissent de leurs merveilleuses sonorités, et que notre comportement soit l'effet de l'inspiration que nous recevons d'elles. Et à n'importe quelle situation, si l'on nous interroge, il est nécessaire que nous n'ayons ni d'autres, ni de plus belle réponse que celle-ci : « Je lis la Bible ». ¹⁹⁸

Le lexique

Très attaché à la culture Judéo-alsacienne, il rédigea un Lexique Judéo-Alsacien¹⁹⁹.

Par le nombre et la variété de ses rubriques, linguistiques, biographiques, topographiques et culturelles, ce lexique se présente comme une véritable encyclopédie de la vie juive en Alsace, depuis les origines jusqu'en ces années

¹⁹⁶ Ce témoignage date de 1923. P. KAHLBERG, *Op. Cit.*

¹⁹⁷ A. A. NEHER, J. et D. REVEL, *Le Moniteur des J.D.*, Strasbourg, 2^e année, n° 19-20, 16 mars 1939. Manuscrit non-publié.

¹⁹⁸ D. FEUERWERKER, « Nécrologie », *Op. Cit.*

¹⁹⁹ A. A. NEHER, rédigé à Lanteuil en 1944. Texte non-publié. Collection Michel ROTHE.

d'exil, où il fut rédigé par Albert A. Neher, à Lanteuil- *Mahanayim*, en 1943-44, sans notes et sans consultation d'ouvrages de référence, dans l'amoureuse nostalgie d'un terroir que l'auteur ne devait plus revoir, en une sorte d'hommage ultime à un petit monde dont ce Lexique fixe l'image émouvante.²⁰⁰

On retrouve ce vocabulaire si spécifique essentiellement dans ses contes. Certains Juifs des villages alsaciens parlent encore ce patois. On découvre dans ce langage la richesse du dialecte et son inspiration issue des textes fondamentaux du judaïsme mais aussi fort imprégné de la culture locale.

A ces qualités de rédacteur, nous pouvons ajouter son imagination, son audace avant-gardiste tant dans la forme que dans le contenu : *Un Film sans Titre*, un *Pourimspiel*²⁰¹ en cinq actes, également inédit, dont l'action éblouissante se passe tour à tour à Suse, Tel-Aviv et Hollywood pour finir en feu d'artifice dans la Rue des Rosiers à Paris »²⁰².

La musique et le chant

Il déteste entendre chanter faux et connaît à la perfection les airs composés par différents *Hazanim*, chantres de la liturgie synagogale. André NEHER témoigne avoir appris et hérité de son père l'amour de la musique et de la liturgie : « J'aime chanter, comme le faisait mon père, en entraînant les fidèles à la ferveur.²⁰³ » Le *Parness* avait mis en place un chœur composé de ses propres enfants et de ceux de la communauté. Les dimanches il réunissait cette chorale pour réviser les chants nouveaux qu'il introduisait régulièrement dans les offices du chabbath et des fêtes. Après l'extinction des bougies du chabbath, Albert s'attardait encore en chantant : « à sa façon et infatigablement les *Zemiroth* en l'honneur de Son Créateur. »

Albert aimait la musique : les chants de la liturgie juive et autres psaumes, *Pizmonim* [refrains] et *Zemiroth* [chants] « mais aussi les Sonates de BEETHOVEN, de CHOPIN, qu'il joue d'ailleurs avec beaucoup de sensibilité sur le piano à queue se trouvant dans le

²⁰⁰ Extrait de l'introduction à la version ronéotypée (145 pages), probablement d'André NEHER.

²⁰¹ Étymologiquement « jeu de Pourim » en *yiddish*, pièce satyrique écrite par Albert NEHER. Le *Purimspiel* est une pièce qui mélange théâtre, musique, danse, chants, mimes et déguisements. L'origine de cette coutume est intimement liée à la fête carnavalesque de Pourim. Jean-Gabriel DAVIS, <https://www.iemj.org/fr/contenuen-ligne/articles-de-fond/le-pourim-shpil.html>

²⁰² Introduction à *La Double demeure*, Op. Cit.

²⁰³ V. MALKA, Op. Cit., p. 93.

beau salon à musique. » Le piano tient une place centrale dans le foyer des NEHER, il y en avait même deux à Obernai! Albert et sa femme y jouent à quatre mains et toute la famille est bercée par les notes jouées en harmonie qui font aussi la réputation du foyer NEHER d'Obernai. Virtuose, il compose lui-même de la musique dont il édite quelques partitions²⁰⁴.

La peinture

Ses dons de peintre et d'illustrateurs Albert les mit au service, là encore, de sa vision de la vie. Il y a ces paysages alsaciens qui ont illuminé son histoire et auxquels il se rattache nostalgiquement pendant son séjour en Corrèze. Il y a aussi les illustrations des journaux cités plus haut. Nous le verrons, lors de l'analyse du corpus, les enluminures, miniatures et autres dessins sont tant d'expressions et d'interprétations du texte mises au service de l'exégèse mais aussi une invitation des sens à prendre part à l'étude.

NEHER le patriarche

Son fils, André NEHER retracera la biographie du père en introduction à *La Double demeure* ainsi que dans *Le dur bonheur d'être Juif* et dès que l'occasion lui en sera offerte tout au long de son œuvre²⁰⁵.

Albert NEHER a organisé la vie à *Maḥanayim*. En *leader*, il a mis en place le mode de vie communautaire du « *kibboutz* » de *Maḥanayim*, assisté de tous les membres de sa famille. Il a été le Maître d'œuvre de la production de *Maḥanayim*, mettant à contributions tous ses atouts et tous ses dons. Il a élaboré, planifié, orchestré les *Haggadot* et leurs commentaires.

Et quand un jour d'avril 1944, l'avant-veille de la fête de Pessaḥ qui devait être sa dernière Pâque, il y eut la visite de la division *Das Reich* à la Praderie, il affronta les Allemands. « Saisie pas son aspect majestueux, la Gestapo l'épargna, lui et les siens, lors de ses sanglantes tournées en Corrèze. » Plus d'une version relate cet événement et nous y reviendrons dans notre analyse. Ce jour où l'ange de la mort frappait à la porte de *Maḥanayim* et où la providence le chassa sans retour. Pessaḥ 1944 marqua

²⁰⁴ La partition d'une valse m'est parvenue : *Der Wallen-Tarum Walse* composée et éditée par Albert NEHER. Collection privée Yaël DAVID TOUATI (Jérusalem)

²⁰⁵ Avec son frère Richard, ils ont rédigé des introductions aux différents corpus inédits de leur père.

l'œuvre et le courage d'Albert NEHER. Le printemps 1944 marquera la suite de l'histoire de Jacob. Jacob, au cœur de la nuit combattit l'ange qui le blessa à la cuisse. Affaibli et boiteux, cependant victorieux et cet ange le renomma Israël : « Jacob ne sera plus désormais ton nom, mais bien Israël ; car tu as jouté contre des puissances célestes et humaines et tu es resté fort. »²⁰⁶ Ainsi, malgré la victoire relative, la santé d'Albert NEHER se dégrada, l'affaiblissant doucement vers ses derniers jours. Le débarquement des alliés en juin, la signature à Lanteuil en août de la capitulation allemande, faisant de Brive la première ville autolibérée de France ; tout cela, Albert le verra. Tel Jacob, il vivra avec l'espoir de réconciliation avec son frère, ennemi juré, Esaü.

Son départ

Deux mois²⁰⁷ avant sa mort, il avait rédigé un commentaire sur la péricope *Vayétesé*²⁰⁸. Ce jour même, il a montré de sérieuses difficultés dues à sa maladie. Le 6 décembre, on le déplaçait de Lanteuil à Lyon, où se trouvait le docteur André BERNHEIM²⁰⁹. Jusqu'à son dernier souffle il a parlé de ses projets d'écritures, de ses pensées sur l'exégèse biblique et de sa vision de la voie que devait prendre Israël. FEURERWERKER écrivit : « Albert Neher nous a été enlevé, en plein travail. Il préparait un grand commentaire biblique, réfutant l'exégèse hasardeuse. »

Dans son éloge funèbre²¹⁰, André le citera ainsi : « Le peuple d'Israël n'est point né pour être le plus philosophe, le plus littéraire, le plus artistique, le plus musical, le plus commerçant ou le plus industriel du monde, mais pour être le dépositaire de la Bible et de l'esprit Divin. »

Il s'est éteint doucement à la veille d'un chabbath, moment qu'il aimait tant. Il fut enterré au cimetière israélite de Lyon. Le Rabbin David FEURERWERKER lui accorda à titre posthume le titre de Haver. Quant à son fils Richard, il ajouta en fin de cérémonie : « Si la dépouille mortelle de notre cher papa nous a quittés ; sa lumière restera éternellement parmi nous. »

²⁰⁶ *Genèse* XXXII, 29.

²⁰⁷ Le 19 novembre 1944.

²⁰⁸ Le départ du monde d'ici-bas, d'Albert NEHER coïncidence avec la péricope *Vayétsé* qui décrit le début de l'exil de Jacob vers Haran, cette épopée se concluant par le *Maḥanayim*.

²⁰⁹ Le docteur A. BERNHEIM était le père de Renée-Rina qui épousera André NEHER en 1947.

²¹⁰ A. NEHER, *Eloge funèbre d'Albert Neher*, 1945. NIL, Jérusalem, *Archives André NEHER*, ARC.4*7224 240546 077.

Voilà ce que fut la vie d'Albert NEHER. Il a insufflé un courant original. Mort tout de suite à la fin de la guerre, le 18 janvier 1945 (5 *Chevat* 5705), on ne saura jamais ce qu'il aurait encore pu apporter au renouveau du judaïsme français quoique son fils André, consacra beaucoup de ses écrits à transmettre l'héritage du père. Il développera entre autres deux idées centrales implantées par Albert NEHER : Le contrat divin²¹¹ et la chaîne²¹².

« *Maḥanayim* », signé Albert NEHER ! L'épopée de la famille NEHER a donné naissance à une institution, une communauté, une production. Les personnages clé de l'œuvre de *Maḥanayim*, que nous avons déjà cité dans ces préambules, nous les retrouverons lors de l'analyse afin de synthétiser la contribution de chacun à l'œuvre globale.

Pessaḥ - La Pâque juive

La Pâque juive tombe chaque année systématiquement à la période du printemps en Israël selon l'ordonnance biblique : « Prends garde au mois de la germination²¹³, pour célébrer la Pâque en l'honneur de l'Éternel, ton Dieu ; car c'est dans le mois de la germination que l'Éternel, ton Dieu, t'a fait sortir d'Égypte, la nuit.²¹⁴ Elle commémore l'épisode biblique de la sortie des enfants d'Israël d'Égypte relaté dans le livre de l'Exode jusqu'au chapitre XIV. Les injonctions relatives au souvenir de cet évènement sont multiples. Après l'interdiction de consommer tout levain, l'essentiel se situe dans l'obligation des parents de raconter cette page d'Histoire à leurs enfants. Ce récit est fondateur de l'appartenance des Juifs au peuple descendant d'Abraham auquel Dieu dit : « Sache-le bien, ta postérité séjournera sur une terre étrangère, où elle sera asservie et opprimée, durant quatre cents ans. Mais, à son tour, la nation qu'ils serviront sera jugée par moi ; et alors ils la quitteront avec de grandes richesses. »²¹⁵. A cette partie sombre de l'histoire suit une promesse porteuse d'espoir : « Ce jour-là,

²¹¹ V. MALKA, *Op. Cit.*, p. 85-87.

²¹² *Un Maillon dans la chaîne* titrera l'un des ouvrages d'André NEHER. Le symbole pour le père des maillons de la chaîne (des générations) qui descend au plus profond du puits pour en sortir une eau limpide (la Torah). Mais aussi le puits qui se trouve à l'entrée du château de La Praderie, *Maḥanayim* qui sera La Source d'inspiration du fils.

²¹³ Le terme employé en hébreu est אביב - *aviv* qui désigne la saison printanière liée à la germination des blés.

²¹⁴ *Deutéronome* XVI, 1.

²¹⁵ *Genèse* XV, 13-14.

l'Éternel conclut avec Abram un pacte, en disant : "J'ai octroyé à ta race ce territoire, depuis le torrent d'Égypte jusqu'au grand fleuve, le fleuve d'Euphrate »²¹⁶.

Les NEHER, comme tous les Juifs bercés dans la tradition, ont répété des générations durant, bien souvent en chantant, cette phrase, lors de la veillée de la Pâque : « C'est cette promesse qui nous a soutenus, nous et nos ancêtres. Car ce n'est pas un seul [ennemi] qui s'est élevé contre nous pour nous exterminer, mais dans tous les siècles on s'élève contre nous pour nous exterminer, et le Saint, béni soit-il, nous sauve de leurs mains. »²¹⁷

La célébration de la Pâque et la lecture de ses mots durant les années de guerre et la Shoah en particulier prennent assurément un sens tout à fait particulier.

Il existe d'autres injonctions bibliques relatives à la transmission de l'événement, comme notamment, l'obligation de manger le pain azyme, la *Matsah*, l'interdiction de posséder du levain, en souvenir de la sortie d'Égypte :

Sept jours durant, vous mangerez des pains azymes ; surtout, le jour précédent, vous ferez disparaître le levain de vos maisons. Car celui-là serait retranché d'Israël, qui mangerait du pain levé, depuis le premier jour jusqu'au septième... Conservez la fête des Azymes, car c'est en ce même jour que j'aurai fait sortir vos légions du pays d'Égypte ; conservez ce jour-là dans vos générations, comme une institution perpétuelle. Le premier mois, le quatorzième jour du mois, au soir, vous mangerez des azymes, jusqu'au vingt-et-unième jour du mois au soir. Durant sept jours, qu'il ne soit point trouvé de levain dans vos maisons ; car quiconque mangera une substance levée, celui-là sera retranché de la communion d'Israël, le prosélyte comme l'indigène. Vous ne mangerez d'aucune pâte levée ; dans toutes vos demeures vous consommerez des pains azymes.²¹⁸

Ces galettes, appelées aussi pain de misère – *Lehem Çoni*, sont le pain quotidien des Juifs durant cette période de huit jours qui s'étend du 14 au 21 du mois de *Nissane*, premier mois du calendrier biblique. L'origine de cet aliment est indiquée dans ce verset biblique : « Ils firent, de la pâte qu'ils avaient emportée d'Égypte, des gâteaux

²¹⁶ *Genèse XV, 18.*

²¹⁷ J. BLOCH, *La Haggadah de Paque*, Fondation Sefer, Paris, 1970, p. 27-28.

²¹⁸ *Exode, XII, 15-18.*

azymes, car elle n'avait pas fermenté parce que, repoussés de l'Égypte, ils n'avaient pu attendre et ne s'étaient pas munis d'autres provisions. »²¹⁹

La législation rabbinique, *halacha*, a pour but d'indiquer la mise en pratique des injonctions bibliques. Concernant précisément cette fête, les ordonnances sont multiples et il est fortement recommandé à tout Juif de réviser les lois concernant Pessaḥ un mois à l'avance²²⁰.

Durant la guerre, les Juifs attachés à des communautés se procuraient des *Matsot* industrielles. André NEHER témoigne qu'en 1941, à Brive-la-Gaillarde, « lorsqu'approche Pessaḥ, nous obtenons des Matsot (petites, mais réelles) par les soins de la communauté »²²¹. Les témoignages de Lanteuil rapportent que l'on préparait manuellement ces galettes la veille de la fête à *Maḥanayim*. Parmi les témoins, Paul WORMSER²²² se rappelle avoir mangé des *Matsot* fabriquées au château.

Julienne NEHER²²³ raconte, dans ses souvenirs de 1944, comment deux jours avant Pessaḥ « nous n'avions pas de Matzots, Nathy s'est mis à la tâche et nous avons fabriqué nos Matzots nous-même. Nous n'avions pas grand' chose à manger, mais Maman avait une terrine avec de l'oie et c'est ce que nous avons mangé à Pessaḥ avec des topinambours. Néanmoins, cela était un très beau Pessaḥ et nous étions ensemble²²⁴. »

Ainsi se forme, à partir de la confection matérielle aux côtés de l'investissement spirituel, la matrice qui donnera naissance à l'élaboration des commentaires *Ya'ri Vedivchi*.

Introduction à la *Haggadah*

La *Haggadah* est l'objet des commentaires rédigés par les NEHER. Sans entrer dans les détails des études sur les *Haggadoth*²²⁵, ce chapitre présente en grandes lignes ce qu'est la *Haggadah* et met l'accent sur son rapport spécifique à *Maḥanayim* : les

²¹⁹ Exode, XII, 39.

²²⁰ T.B. *Pessachim*, 6 a.

²²¹ F. KAUFMANN, *Op. Cit.*, p. 5.

²²² Lanteuil, *souvenirs de Paul Wormser*, *Op. Cit.*

²²³ J. DREYFUSS, *Op. Cit.*, p. 12.

²²⁴ Lors de sa visite à Lanteuil en octobre 2019, Daniel REVEL a désigné l'endroit où il se rappelait avoir vu Joseph DREYFUSS pratiquer, très rarement, l'abattage rituel des volailles.

²²⁵ Pluriel de *Haggadah* – הגדות / הגדה.

origines du texte, ses aspects esthétiques, la tradition de ses commentaires. Les quatre *Haggadot* et le *Ya'ri Veditvchi* font partie d'un corpus restreint de manuscrits juifs, rédigés en France pendant la guerre. C'est ici l'occasion d'en rappeler l'existence.

Les origines de la *Haggadah*

La *Haggadah* est le nom hébraïque de l'anthologie compilée à l'usage spécifique de la vigile de la Pâque juive : la nuit du Seder ליל הסדר. Le nom de ce livret vient de la racine triconsonantique hébraïque (h.g.d) ה.ג.ד qui signifie : conter. Cette idée trouve sa source dans l'ordonnance biblique²²⁶ : « En ce jour-là, tu raconteras à ton fils et tu lui diras, 'c'est dans cette vue que l'Éternel a agi en ma faveur que je sortis d'Égypte' ». Ce recueil est lu intégralement, rythmant cette soirée du début à la fin. La veillée en elle-même se divise en plusieurs actes, classés selon un ordre particulier, qui portent des noms précis, tels des chapitres, de sorte que le programme est annoncé dès le début de la soirée. Cet « ordre », sorte de table des matières, a donné son nom, au Moyen Age, à la cérémonie nocturne de la Pâque : la soirée du Séder ס.ד.ר (s.d.r) dont la signification est : ordonné, classé. Les quinze chapitres²²⁷ se succèdent entre lectures, chants, actes religieux ou symboliques, prières, encadrant le dîner festif qui se situe en dixième position.

Ce texte de la *Haggadah* était traditionnellement recopié manuellement et on en trouve d'anciens exemplaires qui sont tant de repères et de références²²⁸. La découverte de l'impression à Mayence au milieu du XV^{ème} siècle a offert la possibilité de faire autant de copies que de convives, ce qui a permis à chacun des invités de participer activement à la veillée au cours des générations. C'est la raison pour laquelle ce livre est conservé, d'année en année en plusieurs exemplaires, dans les maisons juives. Mais étant réservée spécialement à l'usage de la soirée du Séder, la *Haggadah* n'est généralement pas rangée dans la bibliothèque familiale, à portée de main, mais est mise de côté auprès des ustensiles spécifiques de la fête, loin de tout contact avec du levain (*Hametz*).

²²⁶ Exode XIII, 8. Voici la traduction traditionnelle de la Bible du consistoire « Tu donneras alors cette explication à ton fils : 'C'est dans cette vue que l'Éternel a agi en ma faveur, quand je sortis de l'Égypte.' » Je préfère la traduction de Lœb BLUM qui reprend le verbe *raconter*.

J. GÜNS (dir.), Lœb BLUM (trad.), *La Haggadah de Pessach* פסח הגדה של פסח, Jos. Schlesinger, Vienne, 1930, p. 10.

²²⁷ Rabbi Shemouel ben SHELOMO de Falaise (Sir MOREL), tossaphiste du XIII^e siècle, composa une sorte de comptine mnémotechnique afin de mémoriser facilement les 15 étapes de la soirée.

²²⁸ On en trouve la version complète dans le livre de prières *Siddour* de Rav Saadia GAON au X^e siècle.

Le fait que ce livre ne soit pas accessible, contrairement au rituel de prières – *siddour* ou *maḥzor*, vient expliquer pourquoi les Juifs, fuyant précipitamment leurs domiciles, en plein été 1939, n'ont pas pris la peine de chercher ne serait-ce qu'un exemplaire de la *Haggadah*. C'est ainsi que les NEHER se sont retrouvés à Brive-la-Gaillarde au printemps 1941 sans *Haggadah* pour le Séder²²⁹.

Le contenu de la *Haggadah* est d'un genre unique dans la bibliothèque juive. Il est composé d'un amalgame de portions de textes aux origines diverses : bibliques, midrashiques, mishnaïques, talmudiques, de chants, de prières. L'ordre des extraits n'est pas lié à leur origine ou leur genre littéraire. C'est une composition originale, rythmée par des titres annonçant l'objet du contenu de la section. La lecture est associée à des gestes et coutumes qui marquent le sens du propos, ou qui, au contraire, ont pour but d'interpeller les participants, les rendant ainsi actifs et les maintenant attentifs.

Une partie de ces textes est connue presque par cœur : Certains passages sont récités journallement, puisqu'ils sont inclus dans les livres de prières quotidiennes ou du chabbath ; les psaumes de louanges - *hallel* sont chantés au début de chaque néoménie, le chant étant un outil mnémotechnique.

Le texte intégral de la *Haggadah* est lu traditionnellement en hébreu (et en araméen), par le père de famille qui dirige la cérémonie. En diaspora, il est lu le premier et le deuxième soir de la fête de Pessah. Transmis de père en fils, de génération en génération, et répété deux fois par an, le maître de cérémonie en a mémorisé une grande partie. Les enfants étant les acteurs centraux de la veillée du Séder, ils sont motivés dès le plus jeune âge à prendre part et chantent par cœur des morceaux entiers de cette anthologie.

Cette compilation regroupe des textes depuis le premier siècle, à l'heure où les Juifs étaient persécutés en Palestine romaine. C'est finalement le Sage Amram Gaon de Babylonie qui a scellé la chrestomathie qu'est la *Haggadah*. Le judaïsme ashkénaze a ajouté, par la suite, au cours du moyen-âge, des chants. La plus ancienne relique qui reprend ces ajouts est la *Haggadah de Prague* (1590).

Le récit de la sortie d'Égypte est vu sous deux angles différents, tantôt que les Juifs vivent leur indépendance sur leur terre ou qu'ils y soient opprimés, voire en exil. En

²²⁹ F. KAUFMANN, *Op. Cit.*, p. 5.

Terre d'Israël, selon le Talmud de Jérusalem²³⁰, on commençait par raconter la libération spirituelle en remontant à l'idolâtrie de laquelle s'était sorti Abraham, père du monothéisme. Ainsi Josué rappelait aux enfants d'Israël fraîchement arrivés du désert en terre d'Israël : « Vos ancêtres habitaient jadis au-delà du Fleuve, jusqu'à Tharé, père d'Abraham et de Naħor, et ils servaient des dieux étrangers. Je pris votre père, Abraham, des bords du Fleuve, le fis voyager par tout le pays de Canaan, lui donnai une nombreuse postérité, et le rendis père d'Isaac. »²³¹ En diaspora, le texte entame le récit du *maguid* par le rappel de l'esclavage physique. A l'époque talmudique, les Juifs de la province de Palestine n'osaient pas parler à voix haute de révolte ou de libération du joug de l'occupant romain. Cette crainte sera d'ailleurs consignée et sous entendue dans le texte de la *Haggadah* lors du passage qui relate la veillée « clandestine » des cinq Sages à Bné Brak.

La *Haggadah* est un support qui accompagne une soirée conviviale, pédagogique pour petits et grands. Revenant aux origines textuelles, ce récit s'adresse avant tout à la transmission de la tradition des parents à leurs enfants. Les animations et symboles qui accompagnent la lecture sont tant d'outils didactiques ayant pour but commun de captiver l'attention de l'enfant et de l'encourager à questionner, à s'étonner. Tout, lors de cette veillée, est tellement différent des autres jours de l'année que les questions fusent. Bizarrement, cette lecture d'un genre hétéroclite ne fait pas un récit historique, chronologique de la sortie d'Egypte. De même, le nom de Moïse, lui-même, héros central de cette épopée n'y est pas mentionné. Cette soirée marque les esprits des participants et invite les cinq sens à réagir aux *stimuli* proposés, afin d'imprimer une expérience cognitive-sensorielle dès le plus jeune âge. Avec les années, c'est l'enfant devenu adulte qui prend le relais de son père pour une transmission en chaîne toujours renforcée. La stratégie de ce récit est méticuleusement étudiée. Le conte commence par la prise de conscience de la situation d'esclave et se termine par des louanges. La *Haggadah* fait le lien entre l'histoire du passé et l'actualité. Elle catalyse les éléments divers de l'identité juive.

Concernant la fête de pessah à Brive au printemps 1941, les NEHER se sont contentés, dans un premier temps, de se remémorer les textes spécifiques de la *Haggadah* et

²³⁰ MOÏSE SCHWAB (trad.), *Le Talmud de Jérusalem*, G.P. Maisonneuve., Paris, 1960, n° III, p.152, chapitre 10,5.

²³¹ Josué XXIV, 2-3.

qui n'apparaissent pas dans leurs livres de prières²³². La période de la guerre fit voir le jour à quatre manuscrits, décorés et commentés. Ces quatre *Haggadot*, confectionnées par les NEHER prendront le nom de *Haggadot Mahanayim*.

Publications d'avant-guerre

Il existe deux formes distinctes de type de *Haggadah*. Les Manuscrites et les imprimées²³³. De plus, certaines ne sont que textuelles, mais la plupart sont illustrées. La première *Haggadah* illustrée, imprimée en France, date de 1767²³⁴. Elle voit le jour sous les presses du premier imprimeur hébraïque de Metz, Moÿse MAY. Cet ouvrage, riche de commentaires ésotériques du XVIème siècle, est inspiré dans sa forme et sa mise en page, par la fameuse *Haggadah d'Amsterdam* (1712) et ses illustrations en provenance de la Bible dite de Merian l'Ancient (1625), illustrateur de la *Bible de Luther*.

Quant aux manuscrits, le scribe - *sofer* et le copiste ont toujours eu un rôle de passeur, de relai, et jusqu'à présent, les textes sacrés du judaïsme sont manuscrits, bien souvent sur parchemin²³⁵. La calligraphie de la *Haggadah* ne répond pas aux lois strictes de l'écriture traditionnelle et ne demande aucune formation initiale si ce n'est d'en connaître le texte hébraïque. Cependant, de multiples copies sont nécessaires afin de pouvoir célébrer le Séder. C'est la raison pour laquelle on a retrouvé de très anciens manuscrits de la *Haggadah*. Le plus vieux fragment, MS 9560, retrouvé dans la Genizah du Caire est estimé dater de l'époque des croisades²³⁶. La plus ancienne version imprimée est celle de Guadalajara de 1480. La plus vieille *Haggadah* traduite est en latin et date de 1512. La plus ancienne *Haggadah* imprimée et illustrée est celle

²³² Les passages qui apparaissent dans le livre de prières quotidiennes (*Sidour*) comme : les actions de grâce après le repas (*Birkat Hamazone*), les psaumes du *Hallel*, le Kiddouch, Nichmat.

²³³ D'abord A. Yaari puis Y.H. YERUSHALMI se sont spécialisés dans ce domaine en publiant une histoire imagée des *Haggadot* imprimées, depuis l'invention de l'imprimerie à nos jours. : אברהם יערי, ביבליוגרפיה של הגדות פסח : *Bibliography of the Passover Haggadah: From the Earliest Printed Edition to 1960*, במברגר את ואהרמן, ירושלים, Yosef Hayim YERUSHALMI, *Haggadah & History: A Panorama in Facsimile of Five Centuries of the Printed Haggadah from the Collections of Harvard University and the Jewish Theological Seminary of America*, Jewish Publication Society of America., Philadelphia, Jewish Publication Society, 1975.

²³⁴ *Beit Horin. Seder Haggadah shel Pessah, Metz, Lorraine, France, 18e siècle, 3e quart*, Moÿse May., Metz, Joseph Antoine, 1767.

²³⁵ Notamment l'écriture des 5 livres qui composent le pentateuque sont écrits sur parchemin ainsi que les textes que renferment les boîtes des phylactères et les parchemins sur les linteaux des portes des habitations *mézouza* ; mais aussi l'écriture du rouleau d'Esther ou la rédaction de l'acte de divorce.

²³⁶ J. ROVNER, « An Early Passover Haggadah According to the Palestinian Rite », *The Jewish Quarterly Review*, 2000, vol. 90, n° 3/4, p. 337-396.

de Prague, datant de 1526. Enfin, la plus grande collection de *Haggadot* se trouve à la bibliothèque nationale d'Israël, à Jérusalem.

Plusieurs *Haggadot* retiendront notre attention pour cerner les *Haggadot de Maḥanayim* : La *Haggadah d'Amsterdam*, celle de Rödelheim et la *Haggadah Bloch*.

André NEHER témoigne qu'il était de coutume en Alsace d'utiliser une édition de la *Haggadah* dite *Hagada de Rödelheim*²³⁷, au nom de la ville de son impression, issue de l'atelier de typographie Wolf HEIDENHEIM dès le début du XIX^{ème} siècle. Ce petit livret de 64 pages, composées sur deux colonnes du texte hébraïque vis-à-vis de sa traduction en allemand gothique, est illustré des fameuses gravures de la *Haggada d'Amsterdam* (1685²³⁸). On peut donc imaginer que, dès la plus tendre jeunesse, l'enfant qui ne sait pas encore lire, fut imprégné par ce format et ses images. Ce n'est donc pas étonnant que nous retrouvions, dans les *Haggadot de Maḥanayim*, des motifs, inspirés de ces estampes ancrées dans les mémoires.

Puis, en 1928, est apparue une nouvelle *Haggadah*, éditée par le rabbin Joseph BLOCH d'Haguenau. Ce livret comprenait cette fois le texte hébraïque et sa traduction en français, accompagnée de quelques annotations. BLOCH précise que les ornements sont tirés d'une *Haggadah* manuscrite d'Amsterdam de l'an 1738 et de gravures de B. PICART de 1725²³⁹. Le rabbin BLOCH fut un grand pédagogue et il traduisit en français d'autres livres de la liturgie juive, rendant ainsi accessible le texte par sa mise en forme et dans sa compréhension. Sa *Haggadah* comporte les partitions musicales des louanges entonnées en fin du Séder et quelques versions judéo-alsaciennes originales. Elle est devenue, depuis sa parution, très populaire en Alsace, remplaçant la précédente.

Cependant, une autre version était connue des NEHER. Editée en français en 1930, « *Haggadah de Pessach* » comprend le commentaire de Joseph GÜNS, traduit par Lœb BLUM. On y trouve la traduction du texte de la *Haggadah*, des prescriptions techniques, des planches colorées pour illustrer des scènes du récit ainsi que des partitions musicales pour la dernière partie chantée. Le commentaire, traduit de

²³⁷ J. JACOBS et S. OCHSER, « RÖDELHEIM », in <http://www.jewishencyclopedia.com/>, New York, Funk & Wagnalls, 1906 vol. 12/10.

²³⁸ A ne pas confondre avec celle d'Amsterdam de 1695, colorée et incrustée de cuivre.

²³⁹ J. BLOCH, *La Haggadah de Pâque*, Op. Cit.

l'allemand ouvre des horizons nouveaux. Son éditeur J. SCHLESINGER²⁴⁰ conclut sa préface ainsi : « Intéresser le lecteur, tel est notre but ; l'avoir atteint, serait pour nous une douce satisfaction ». Ce but fut effectivement atteint puisque les commentaires des *Ya'ri Vedivchi* y font référence.

Les *Haggadot de Maḥanayim* sont ainsi le fruit d'une mémoire culturelle et musicale spécifique. Elles possèdent néanmoins leur touche singulière. Tant les efforts calligraphiques que les illustrations sont à la base de l'interprétation textuelle. Les commentaires *Ya'ri Vedivchi* marquent le contexte historique des années de guerre et de la Shoah. Ils font de cette œuvre inédite le cœur de notre questionnement ou la façon de repousser l'obscurité en en faisant jaillir la lumière.

Les *Haggadot* de la guerre

Au début de la Seconde Guerre mondiale, on continue à imprimer des *Haggadot*. Les communautés, les mouvements de jeunesse juive ou encore les aumôneries militaires en fournissent des exemplaires. La censure en autorise la publication pour les prisonniers et autres internés Juifs.

Dans les ghettos et les camps, ou dans des endroits retranchés, des initiatives personnelles font voir le jour à des manuscrits uniques et rares. En France quelques ouvrages sont connus:

*La Haggadah de Gurs*²⁴¹ (1941). Ce manuscrit fut rédigé de mémoire par le détenu Aryeh Ludwig ZUCKERMAN. On peut voir, sur le dessin de la première page, le chef spirituel du camp, le rabbin Leo ANSBACHER s'adresser aux nombreux fidèles réunis dans le camp des Pyrénées-Atlantiques. L'aumônier de la région toulousaine, le rabbin René KAPPEL en récupéra l'original pour en faire des copies et les diffuser parmi les prisonniers.

*La Hagaddah de Mussler*²⁴². Un professeur juif d'origine polonaise venu se réfugier de Belgique à Lalanne (Hautes-Pyrénées). Moché MUSSLER, sa femme et ses deux enfants composaient la seule famille juive qui s'installa dans ce village, sous la protection d'un paysan. Moché MUSSLER se mit à l'œuvre en 1942, rédigeant de

²⁴⁰ Préface de l'éditeur de J. GÜNS, *La Haggadah de Pessach פסח של הגדה*, Jos. Schlesinger, Vienne, 1930.

²⁴¹ A. L. ZUCKERMAN, *La Haggadah de Pessah du camp de Gurs : Pessah 1941*, Yad Vashem., Jérusalem, 2003.

²⁴² M. MUSSLER, *Haggadah Mussler*, Cahier, Lalanne, France, 1942. Ghetto Fighters House Archives, 03255 R" M.

mémoire le texte de la *Haggadah*, à l'encre noire sur les pages d'un cahier d'écriture²⁴³. Ce manuscrit comprend l'introduction du scribe en écriture hébraïque cursive et le texte intégral de la *Haggadah* en écriture carrée puis encore une demie-page signée par MUSSLER. Il y a quelques ratures et aucune illustration.

La *Haggadah de Stuffel*²⁴⁴ est le modèle qui se rapproche des Haggadot *Maḥanayim*. Ce manuscrit fut rédigé par le chantre, Lucien Léon STUFFEL de Strasbourg, réfugié à Grenoble en 1942. STUFFEL fut déporté par le convoi n° 69, qui arriva le 7 mars 1944, à Auschwitz où il fut assassiné. Bien plus petite dans ses dimensions que celle des NEHER, la *Haggadah de STUFFEL* reprend quelques explications techniques en français intercalées entre les textes traditionnels en hébreu. On y trouve des illustrations colorées à la gouache. Ce document n'a été retrouvé que bien tardivement par le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, à Paris, qui en a fait l'acquisition. Cette *Haggadah* comme celle de *Maḥanayim* (à l'exception de celle de 1944), sont fidèles au texte et à la mise en page traditionnelles.

Il nous est impossible de savoir si d'autres exemplaires ont été rédigés. Si, comme les *Haggadot de Maḥanayim*, elles sont restées au sein des familles, seul leur publication permettrait de les dévoiler. Je n'en connais pas d'autres en France.

En marge des *Haggadot* écrites pendant la guerre et dont le texte est fidèle à la tradition, se trouvent des versions incomplètes ou les parodies. Certaines procèdent de la réécriture, partielle ou intégrale de la *Haggadah*. De ces pastiches, la plus évocatrice de la situation des Juifs sous l'occupation me semble être *la Hagada d'Hitler*²⁴⁵. Ecrite en judéo-marocain, elle passe la censure de Vichy et est diffusée depuis Rabat, pour Pessaḥ 1943, juste après l'opération *Torch*. D'autres exemples de publications ou manuscrits, issus des ghettos et des camps et parodiant certains passages de la *Haggadah*, sont repris dans la *Haggadah de la Shoah*²⁴⁶, exposant ainsi un reflet contextuel. Le rédacteur fait une rétrospective des différentes versions éditées pendant la Shoah avant de rédiger sa propre *Haggadah* et d'y mettre, en guise

²⁴³ Le cahier de 20 pages est sorti des presses de BRUZAUD, imprimerie de Brie sur Baïse, à 12 kilomètres de Lalanne. Un coq est imprimé sur la couverture bleue du cahier dont les pages se tournent de droite à gauche. Sur la couverture, MUSSLER a ajouté le mot « הפוך », indiquant que le cahier doit être ouvert à l'envers.

²⁴⁴ L. L. STUFFEL, *Haggadah de Stuffel*, Grenoble, 1942, Collection MAHJ, Inv.2009.20.001.

²⁴⁶ א'. לוין, דם ואש ותימרות עשן, הגדת השואה לפסח, ידיעות אחרונות, 2008.

de commentaires, des citations à partir de ces documents ou des références historiques sur les événements que lui inspire le texte traditionnel.

La Shoah et surtout la création de l'Etat d'Israël inspireront de nombreux artistes à l'illustration de version post-Shoah de la *Haggadah* de Pessaḥ. Esclavage et Liberté y sont exprimés par des commentaires mais surtout par des enluminures. La bibliothèque nationale d'Israël a consacré une exposition couvrant le sujet à la veille de Pessaḥ 2018²⁴⁷.

De toutes les *Haggadot* de la guerre, celles de *Mahanayim* font l'objet de l'analyse. Le chapitre suivant s'y consacre dans les détails.

²⁴⁷ J. STEINBERG, « Les Haggadoth post-Shoah et leurs versions de l'esclavage et de la liberté », *The Times of Israël*, 1 avril 2018.

Les Haggadot Mahanayim

E. REVEL-NEHER, fille de Richard NEHER et née à *Mahanayim*, a rédigé l'article de référence²⁴⁸ sur ces quatre *Haggadot*. Spécialiste de l'art juif médiéval, elle met l'accent sur l'aspect esthétique des *Haggadot* dont le travail s'inscrit dans la longue tradition des manuscrits du Moyen-Âge. On y trouve aussi l'implication personnelle et familiale. REVEL-NEHER a aussi rédigé le texte²⁴⁹ qui présente l'édition du fac-similé de la dernière *Haggadah de Mahanayim*, éditée au nombre de 613 exemplaires²⁵⁰ à la mémoire de Nathan SAMUEL²⁵¹. Dans mon mémoire de Master²⁵², j'analyse et compare ces quatre *Haggadot* autour du thème de Jérusalem et de l'espoir. L'occasion m'est donnée, dans cette thèse, de présenter brièvement les *Haggadot Mahanayim* dans le but de reconstituer le contexte de leur création. Ces informations s'avèrent parfois nécessaire pour comprendre les commentaires du *Ya'ri Vediochi* : la mise en page, les illustrations, les couleurs. Enfin, Rina NEHER, en 1975, feint d'être une étrangère et interviewe²⁵³ son époux au sujet des quatre *Haggadot* dans le but de collecter les détails concernant leur confection.

Brève histoire des *Haggadot de Mahanayim*

La première Haggadah - 1941

Le projet de la rédaction d'une *Haggadah* débute en 1941. En ce printemps, la famille était réunie en sa majorité à Brive. Il manquait cependant le papa de la petite Fanny, prisonnier à Saumur, qui les rejoignit un mois après la fête de Pessaḥ. Ainsi qu'en témoigne André NEHER²⁵⁴ : « Lorsqu'approche Pessah, en 1941, nous nous apercevons que nous n'avons pas de Haggada. Vers פרשת שקלים²⁵⁵ nous décidons

²⁴⁸ E. REVEL-NEHER, « Le sacré dans la tourmente : Les quatre Haggadot de Mahanayim », *Perspectives*, n° 4, Magnes Press, Université Hébraïque de Jérusalem, 1977, p. 133-150.

²⁴⁹ NEHER SAMUEL, *La Haggada de Ma'hanayim*, Erez, Jérusalem, 2001, p. I-VII.

²⁵⁰ Le chiffre de 613 est symbolique puisqu'il désigne les 613 commandements de la Torah. L'édition limitée comprenait le fascicule du *Hallel*. Par la suite, la *Haggadah* de 1944, seule, a connu une reproduction non numérotée chez le même éditeur.

²⁵¹ Ce projet avait été élaboré deux ans avant le décès de Nathan SAMUEL, qui avait suivi de près le travail de mise en page auprès de l'éditeur A. COHEN. Il avait eu connaissance du texte d'E. REVEL et l'avait validé.

²⁵² י. דוד טואטי, « אגדת הגדות מחנים מקורות לתקווה: ארץ, ציון וירושלים », *ביכורי לנדר, תשע"ב*, עמ' ס"ד-ק'.

²⁵³ Interview réalisé par RINA NEHER. A. NEHER, *La brève histoire des quatre Haggadot manuscrites de Mahanayim de 1941 à 1944*, Jérusalem, 1975.

²⁵⁴ F. KAUFMANN, *Op. Cit.*, p. 5.

²⁵⁵ Il s'agit du début du mois de mars 1941, la fête de Pessaḥ tombant cette année-là le 10 avril. Cette décision est donc prise un mois et demi environ avant la fête. En ôtant les jours de chabbath et les préparatifs des fêtes de *Pourim* et de Pessaḥ, cette *Haggadah* a été composée en à peine un mois. André NEHER se rappelle que « la belle reproduction du Temple a été composée le jour de *Pourim*. »

d'en rédiger une, dans l'esprit de nos « ornements » antérieures du Seder, mais avec l'accent mis sur l'espoir en la délivrance – vers Jérusalem... »

La première *Haggadah*²⁵⁶ a été décrite par André NEHER dans un article inédit²⁵⁷. Elle fut rédigée pour la jeune fillette d'Hélène et Nathan SAMUEL.

L'attachement de Papa à Fanny qui a quatre ans et le lui rend bien, fait que l'idée générale de cette Haggada veut s'adapter à l'enfant qu'est Fanny. D'où le caractère naïf. Les parties du Seder se trouvant dans les Siddourim (que nous possédons) sont omises (ברכות, הלל, קדוש) pour aller plus vite – et la Haggada est effectivement terminée, en six semaines, pour le Seder. Nous avons une dame, réfugiée, comme invitée. Je suis le סופר, maladroit d'abord, puis de plus en plus assuré. Avec Papa, nous planifions chaque page. Les enluminures par Papa (matériel scolaire – encre de Chine, couleurs à l'eau, pinceaux d'élèves) se font dans un cahier qui a dû être (si mes souvenirs sont exacts) une sorte de prospective avec des reproductions de gravures de la revue « L'Illustration ». Papa a l'idée d'enlever leur reproduction et de dessiner et colorer à même le papier-carton. Les légendes de l'Illustration figurent encore sur certaines pages (Vénus de Botticelli, etc.). La plupart des illustrations sont originales – en particulier les quatre enfants (le תם rappelle notre élève « Georgele » Georges WOLFF d'avant-guerre), les bordures, les thèmes bibliques (Pharaon revoit Moïse en s'engloutissant dans la Mer Rouge).

La belle reproduction du Temple de Jérusalem est inspirée par la Haggada d'Amsterdam dont les illustrations étaient reproduites dans la Haggada de Rödelheim, généralement utilisée en Alsace, avant la Haggada de Joseph Bloch, puis conjointement avec elle (parce que celle-ci ne contient pas les chants en judéo-alsacien que renfermait l'autre). Cette page a été composée le jour de Pourim – Jacki Meyer-Moog (Loup) et sa Mère étaient venus nous voir²⁵⁸

²⁵⁶ A. A. NEHER, *Hagada de Pesach*, Brive-la-Gaillarde, 1941.

²⁵⁷ A. NEHER, *Notes sur la première Haggada de Mahanayim*, NIL, Jérusalem, *Archives André NEHER*, ARC. 4* 1823 05 01.

²⁵⁸ Au-delà des visites des membres des familles juives de Lanteuil et de la région, Hélène Samuel énumère le passage d'autres membres de la famille : Grand'papa Moïse et Grand'maman (les parents de Nathan Samuel), Oncle Armand (frère de Grand'migele), tante Emma, Oncle Charles (frère d'Albert) et Tante Setty, Julien et Vivette SAMUEL, Gaston et Suzel REVEL et leurs trois garçons, le docteur NERSON et sa femme et de nombreux amis qui venaient passer quelques jours ou quelques semaines de temps en temps. H. SAMUEL, *Op. Cit.*, p. 6.

(pour des leçons données à Loup qui avait été déjà notre élève au Talmud-Thora de Strasbourg).

La présence de Jérusalem est perceptible dans « la montée à Jérusalem » en marge de la page de la ברכת הגאולה et dans le Piout qui est la contribution si belle de Richard. Il l'a composé d'abord en français ; je l'ai traduit en hébreu – et c'est ce texte hébreu qui figure dans la première Haggada de Maḥanayim, dans un beau cadre, style parchemin – et qui figurera dans les trois autres aussi. »²⁵⁹

Ce témoignage délivre plusieurs informations importantes : Ils possédaient des livres de prières dans lequel ils pouvaient trouver quelques sources à l'étude et à la confection des commentaires. Ils accueillait des invités ou des gens de passage et donc les nouvelles circulaient par ces vas et vient. C'est un travail de mise en commun des compétences et des savoirs.

Les pages de toutes les *Haggadot* se tournent de la gauche vers la droite comme tout livre en hébreu. D'ailleurs, cette *Haggadah* ne comprend que du texte en l'hébreu, alors que les trois autres contiennent quelques conseils pratiques en français à l'adresse du maître de cérémonie.

Le livret, de format paysage, est composé de 16 pages de format 23x29.8 cm. Les pages ne sont pas uniformes, certaines pages sont signées Canson (un cahier de dessin déniché dans un magasin de Brive par Albert NEHER), d'autres sont en papier brillant ou à base de sciure de bois. La reliure est artisanale. La couverture est cartonnée²⁶⁰, peinte à l'encre de chine noire avec la mention difficilement lisible « Hagada » en noir. Parmi les illustrations, on y trouve des dessins originaux de scènes bibliques, entre autres, la traversée de la mer rouge (dans un décor plutôt médiéval européen qu'oriental égyptien), Abraham qui accueille les trois messagers et Sarah est dans la tente (Genèse XVIII), la fille de Pharaon qui découvre Moïse sur le Nil, Moïse qui voit Pharaon et ses chevaux périr en mer (Exode XIV).

La première des quatre *Haggadot* est différente de ses trois « sœurs ». Chaque *Haggadah* est unique et si malgré tout, celles de 1942, 1943, 1944 se ressemblent, elles sont marquées par des différences et de points communs. Certains changements

²⁵⁹ F. KAUFMANN, *Op. Cit.*

²⁶⁰ Nelly TZOUKERMANN a fait relier cet exemplaire unique et fragilisé en 2020.

opérés expriment un message lié à la réalité historique et géographique de la vie à *Mahanayim*.

Tradition

Dans cette première *Haggadah* se trouve, en format paysage, le dessin du Temple des Jérusalem et ses différentes enceintes. Le soleil brille en fond. Sur ce dessin aux couleurs chaleureuses, des gens circulent dans les différentes sections. Ce motif revient dans chaque *Haggadah* en format portrait. Dans celle de 1942 (page 67), le dessin est un tracé à l'encre noire. Les personnages ont disparu avec les couleurs. Il en est de même à la page 52 de l'année 1943 où les nuages se font plus gris. Le temple est toujours désert à la page 57 de l'année 1944.

Le *Piout LePessach*, poème rédigé par Richard NEHER et traduit par André, figure en appendice²⁶¹ à la fin de la *Haggadah*. Ce texte original ne fait pas partie du corpus traditionnel. En 1941, il est présenté comme une sorte d'édit sur parchemin avec son sceau ocre et son lac pourpre. C'est ainsi que le décrit André²⁶² : « Nous avons, évidemment, essayé chaque fois de trouver quelque chose qui se présente sous la forme d'un vieux parchemin, et quand cela n'avait pas la forme d'un vieux parchemin, eh bien, nous la lui donnions par différents moyens. » Le texte restera inchangé mais subira quelques changements de mise en page d'une *Haggadah* à l'autre.

Cette première expérience a amorcé le rite d'écrire d'une nouvelle *Haggadah* chaque année. Ces ouvrages demandent une préparation tant technique que spirituelle. Hélène en témoigne dans son journal²⁶³ : « Pendant les trois années d'hiver, papa et papi se penchèrent sur un travail extraordinaire : la rédaction de trois belles *Haggadot* de Pessaḥ, écrites de la si belle écriture de papi et illustrées par les merveilleuses illustrations de papa. (Une première *Haggadah* plus simple avait été faite par Bou et pap la première année de notre exil). » André²⁶⁴ l'exprime autrement : « 1942,43,44. Les temps sont durs... La *Haggadah* est devenue un point de rassemblement de nos

²⁶¹ Dans la liste des publications d'André NEHER, au n°17 se trouvent : « *Piout-le-Pesa'h* (en hébreu, avec Richard Neher) : figure en appendice dans les quatre *Haggadot de Mahanayim*, manuscrites par Albert A. Neher (1941) puis par Albert A. Neher et Nathan Samuel (1942,1943,1944), Lanteuil-en-Corrèze. » On observe qu'André Neher ne s'attribue aucune des quatre *Haggadot* dans sa liste de publications, alors qu'il témoigne avoir été le scribe de la première. A. NEHER, *Mélanges, Op. Cit.*, p. XIV.

²⁶² A. NEHER, *La brève histoire des quatre Haggadot manuscrites de Mahanayim de 1941 à 1944, Op. Cit.*

²⁶³ H. SAMUEL, *Op. Cit.*, p. 5.

²⁶⁴ Script, G. WEIL, *La quatrième Haggadah de Lanteuil*, AMJAB, 1994.

forces spirituelles. Pendant les mois les plus durs de l'hiver où nous grelottons à la fois de froid spirituel, de peur, d'angoisse... et puis de froid réel. Alors, la Haggadah, chaque page écrite dans la journée, relue le soir, la page blanche méditée pour le lendemain... c'était ce qui nous réchauffait ».

Ils instituèrent un rituel où, le matin même de la veillée pascale, après la préparation des *matsot*, tous les habitants de *Mahanayim* se réunissaient pour écrire les dernières lettres de l'ouvrage qui allait être utilisé le soir même. Cette coutume ressemble à la cérémonie d'intronisation d'un nouveau rouleau de la Torah (הכנסת ספר תורה) où les convives sont invités, un à un, à tenir la main du scribe qui écrit les lettres des derniers versets du Deutéronome. « Tout le monde se penchait par-dessus les épaules de grand-papa Albert et de Nathan SAMUEL, et voyaient, discutaient, admiraient et se sentaient illuminés, inondés... »²⁶⁵ Tout le monde, « Même les enfants, bien sûr. Il y avait là le grand-père Wormser, le grand-père de Julienne (la femme de Richard), qui était encore là et qui, lui aussi, venait ; donc, depuis le patriarche, de l'âge de quatre-vingts ans, jusqu'aux enfants : Fanny et Elisabeth. Elle ne savait pas encore écrire en 44 ; on lui faisait tremper la plume dans l'encre et elle écrivait ; elle aussi, elle ajoutait son petit point noir dans le HAD GADYA [...] Tous les enfants Revel ont participé à celle de 42. »²⁶⁶

La seconde Haggadah – 1942

La fête de Pessaḥ suivante se déroula à *Mahanayim* au printemps 1942. La famille s'était installée au château le jour où Nathan SAMUEL fut libéré. Depuis, il endossa le rôle du scribe. Albert NEHER en fut le concepteur. Ses fils sont les auteurs du *piout* qui figure en fin de la *Haggadah*.

Le format changea à cause du support. La deuxième *Haggadah* incarnera le prototype qui servira de modèle aux suivantes. Le papier est rare et comme en témoigne André, « Ensuite, pour les autres, nous avons trouvé des espèces de cahiers de comptes que le Marquis de la Praderie tenait pour ses vaches, ses fermages.²⁶⁷ » Ces cahiers imposèrent le format portrait. Cette *Haggadah* est décorée. Sa mise en page du texte semble inspirée de la *Haggadah de Güns* et les illustrations de celle d'Amsterdam. Le

²⁶⁵ *La quatrième Haggadah de Lanteuil* [Image], AMJAB, 1994.

²⁶⁶ A. NEHER, *La brève histoire des quatre Haggadot manuscrites de Mahanayim de 1941 à 1944*, Op. Cit.

²⁶⁷ *Ibid.*

texte est rédigé en hébreu, en lettres carré travaillées, alternant l'encre de chine noire, bleue et rouge.

A partir de 1942, apparaît une nouvelle illustration en pleine page : « La montée à Jérusalem »²⁶⁸. Elle se situe en fin de la *Haggadah* et juste avant le *Piout*. Elle représente un pèlerin avec sa besace et son bâton à la main, qui arrive enfin à Jérusalem. La comparaison entre ces dessins de 1942 et 1943 révèle le climat qui se charge d'angoisse d'une année à l'autre. En 1942 (page 75), le pèlerin sort de l'obscurité et contemple Jérusalem au loin, où le soleil brille. En 1943 (page 60), le noir est plus intense et au loin, sur la montagne se trouve le temple mais un ciel gris pèse sur la ville. Ce même dessin est révélé en couleur en 1944 (page 64). Le noir a laissé place à la roche brune, les monts de Jérusalem. Les terres qui mènent à la ville sont cultivées, en adéquation avec les messages prophétiques (*Zaccharie VIII, 11-13*)²⁶⁹. Les nuages gris sont devenus rosée. Cet exemple vient renforcer ma conviction que, pour comprendre le *Ya'ri Vedivchi*, il faut l'inclure dans l'analyse de toutes les composantes de l'*Œuvre de Maḥanayim*.

Dans cette *Haggadah*, apparaissent pour la première fois les partitions musicales des chants de la dernière partie de la veillée. Coutume connue depuis le XVII^e siècle en Italie, des notes figuraient dans la *Haggadah de Bloch*. Les NEHER, en bons mélomanes ont certainement pu composer ces partitions sans modèle et peut-être aussi pour en préserver la tradition en ces temps où l'avenir était incertain.

Les pages du cahier à rayures sont de format 21x29 cm. La reliure, qui englobe le cahier de 90 pages, est artisanale. Cette *Haggadah* a la particularité de comprendre la partie du *Ya'ri Vedivchi* en hébreu (*Ya'ri B*) à partir de la page 79 à la page 88 ; (le *Ya'ri A* ayant aussi été rédigé sur un cahier à part, en 1942.)²⁷⁰

La troisième Haggadah – 1943

Depuis Pessaḥ dernier, l'année 1942 a fait des ravages au sein de la communauté juive, dès le premier convoi de déportation du 27 mars. Les nouvelles sont tristes et le

²⁶⁸ C'est ainsi qu'André NEHER la nomme dans F. KAUFMANN, *Op. Cit.*

²⁶⁹ *Zaccharie VIII, 11-13* « Mais à présent je ne suis plus comme par le passé à l'égard des survivants de ce peuple, dit l'Eternel-Cebaot. Il y aura comme des semailles de paix : la vigne portera son fruit et la terre donnera son produit, le ciel répandra sa rosée, et à ceux qui restent du peuple je donnerai en partage tous ces biens. Et de même que vous aurez été un objet de malédiction parmi les peuples, ô maison de Juda et maison d'Israël, ainsi assurerai-je votre salut, et vous serez une bénédiction ».

²⁷⁰ Cf. le chapitre dédié : *Présentation du corpus*.

danger oppressant. Le mois d'août est marqué par la rafle de Juifs réfugiés en Limousin²⁷¹. Le moral des Juifs est affecté particulièrement tout comme l'est celui des citoyens de cette zone désormais occupée depuis novembre 1942. Cette disposition d'esprit se ressent dans la troisième *Haggadah* qui ressemble beaucoup à la précédente mais dont les couleurs sont moins lumineuses. Les illustrations sont colorées d'encre de Chine jaune, violet, bleu, vert. On devine quelques fois les traces de lignes aux crayons qui ont servi de support à l'écriture et à la mise page des différents éléments qui la compose. Des dates qui figurent au crayon, en marge du bas, sont probablement des indicateurs du rythme de l'élaboration de l'écriture. Elles sont soit du calendrier hébraïque, soit du calendrier grégorien, soit des deux et indiquent certainement le jour de la composition de la page. La confection de cette *Haggadah*²⁷² a dû commencer fin janvier. Le rythme est d'une page par jour en moyenne jusqu'au 6 avril. Il est doublé pour confectionner les dix-sept dernières pages avant la fête qui tombe le 19 avril cette année-là.

C'est aussi l'année où Albert NEHER rédige ses *Aperçus critiques sur la critique biblique*. Cet ouvrage ne peut être dissocié de l'*Œuvre de Mahanayim*, d'autant qu'on en trouvera des passages lors de l'analyse du *Ya'ri Vedivchi*. Cette année 1943 est une année très productive, peut être justement dû à la situation. Il est devenu dangereux de sortir et l'isolement pousse à la créativité. Les artistes de *Mahanayim* composent un fascicule à part, comprenant uniquement le *Hallel*²⁷³. C'est un petit cahier de 16 pages portrait, 20x29,3 cm, qui comprend les psaumes lus le soir du Séder mais qui sont aussi entonnés pour le *Roch Hodech*, jour de la néoménie ainsi que les jours des autres fêtes (*Souccoth*, *Hanouka*, *Chavouot*). Ce livret est, contrairement à la *Haggadah*, très coloré. Il faut dire qu'il est dédié aux jours de joie, encore à venir, et que l'espoir n'est jamais perdu à *Mahanayim*. C'est ce que montrera l'analyse.

²⁷¹ 446 Juifs, dont 68 enfants de la région sont regroupés au camp de Nexon puis sont acheminés vers Drancy, le 29 août 1942 et déportés vers Auschwitz par les convois n° 26 et n° 27. Source AJPN Lanteuil.

²⁷² L'écriture à l'encre de Chine est couchée sur papier vergé, à base de sciure de bois, signé en filigrane « MONTGOT LES ANNONAY ». Le manuscrit est constitué de trente et une feuilles de 22,8 cm sur 29 cm.

²⁷³ Ce petit fascicule a été publié 2001 en fac-similé. Il a été adjoint à l'édition limitée de la *Haggadah* de 1944. A. NEHER, *Hallel de Mahanayim*, Erez, Jérusalem, 2001. Le *Hallel de Mahanayim* fait partie de la collection privée d'Elisheva et Daniel REVEL.

La dernière Haggadah – 1944

La *Haggadah* du printemps 1944 est, de toutes, la plus émouvante. Il faut garder en mémoire le climat qui règne alors à *Mahanayim*. En mars 1944, la famille a pris connaissance du sors qui avait été réservé à Nelly, la sœur de Nathan et à sa famille. Comme en témoigne Hélène (elle-même enceinte de six mois alors) dans son journal²⁷⁴.

Nous nous apprêtons le cœur lourd à fêter Pessach. Nous reçûmes la terrible nouvelle que Nelly²⁷⁵, Elie et les enfants, Jean, Annie, Bernard avaient été arrêtés et envoyés dans un camp (Ecouves). De là-bas, Nelly pouvait nous écrire. Elle aussi attendait un bébé et elle me donnait des conseils concernant les affaires à emmener dans un camp au cas où nous serions arrêtés aussi. Et nous nous mîmes à préparer des sacs de couchage, un peu de linge, un peu de livres, un livre de prières pour chacun !

Puis ce furent les soldats de la division *Das Reich* qui se présentèrent dans la région. La *division Brehmen* (B), dès mars 1944, qui lutte contre le maquis fait la chasse aux Juifs à Lanteuil. L'épisode, où les Allemands vinrent arrêter les habitants du château, est conté dans plusieurs témoignages. Les NEHER ne savaient pas s'ils passeraient la fête de Pessah sains et saufs. Nathan SAMUEL écrira, le vendredi, veille du Séder, dans son journal²⁷⁶ : « Nous échappons à la déportation. »

Voici l'un des nombreux témoignages²⁷⁷ d'André au sujet de cet évènement²⁷⁸ :

Les trois dernières pages devaient être rédigées dans la semaine précédant Pessah ; elles l'ont été effectivement et le mercredi soir – Pessah était le vendredi soir, le mercredi 5 avril, la division *Das Reich* est venue à Lanteuil. C'est l'épisode que j'ai souvent raconté... où nous avons été épargnés ; c'était le mercredi ; le jeudi, nous avons cuit les matsot, repris la Haggada – il manquait encore le dernier mot de Had Gadya que Nathi et Grand-papa Albert ont vite

²⁷⁴ H. SAMUEL, *Op. Cit.*, p. 7-8.

²⁷⁵ Nelly s'était réjouie trop vite de la libération de son mari, son statut de prisonnier protégeant sa famille de la déportation. Ils quittèrent Ecouves pour Drancy le 1 avril et sont partis le 13 avril pour Auschwitz d'où ils ne sont jamais revenus. Nelly et ses enfants furent assassinés à leur arrivée. Elie a survécu six mois à l'enfer jusqu'au 30 octobre 1944.

²⁷⁶ N. SAMUEL, *Journal*, Lanteuil, 1941. Textes non-publiés.

²⁷⁷ V. MALKA, *Op. Cit.*, p. 50-52 ; A. A. NEHER, *La double demeure*, *Op. Cit.*, p. 9.

אנדרה נהר, משה ויעודו של עם ישראל, מסדה, רמת גן, יהדות, 1973, הקדמה.

²⁷⁸ A. NEHER, *La brève histoire des quatre Haggadot manuscrites de Mahanayim de 1941 à 1944*, *Op. Cit.*

fait encore, effectivement nous avons pu faire la cérémonie traditionnelle de cette Haggada que le mercredi matin nous avons soigneusement cachée chez la voisine en pensant que jamais nous ne la reverrions.

Il ajoute en fin d'interview à G. WEIL²⁷⁹ :

Et c'est le vendredi matin donc, au moment de brûler le Hamets, que nous avons pu faire la cérémonie des dernières lettres... En même temps, est ajouté, à la fin un passage qui ne figure dans aucune autre Haggada : « ...Ainsi parle l'Eternel, ton Créateur : ne crains pas, car je suis ton protecteur. Franchis les flots, ils ne t'emporteront point... (Isaïe XLIII, 1-3). Et sur la première page, après la date de 1944, est calligraphié un verset : « ils se souviendront que l'Eternel est leur Roche, le Très-Haut leur Sauveur.

Pour être plus précis, cette *Haggadah*²⁸⁰ contient trois versets, dont deux sténographiés. 1) La datation de l'œuvre est issue du Psaume LXXVIII, 35. 2) La seconde moitié du verset de l'Ecclésiaste²⁸¹ IX, 7 : « car dès longtemps Dieu a pris plaisir à tes œuvres ». Ce passage en hébreu, écrit à l'encre noire, se dissimule dans les arabesques de fond rouge du titre encadré du passage *Nirtsa* (page 55). 3) On trouve les trois premiers versets du chapitre LXIII d'Isaïe²⁸² sténographiés dans un encadré de rouge et de noir en fin du chant *Had-Gadya* : « Or maintenant, ainsi a parlé l'Eternel, ton Créateur, ô Jacob, ton Auteur, ô Israël ! Ne crains rien car je vais te libérer ; je t'ai appelé par ton nom, tu es à moi ! Quand tu passeras par les eaux, je serai avec toi ; par les torrents, ils ne te submergeront pas ; quand tu marcheras à travers le feu, tu ne seras pas brûlé ; à travers la flamme, elle n'aura point prise sur toi. C'est que je suis l'Eternel, ton Dieu, le Saint d'Israël, ton défenseur »

²⁷⁹ *La quatrième Haggadah de Lanteuil, Op. Cit.*

²⁸⁰ L'écriture à l'encre de Chine est couchée sur papier *vergé*, signé en filigrane « FIDELIS M B M Inaltérable Trait Lavis280 Arches (FRANCE) ». Le manuscrit est constitué de trente-cinq feuilles de 23,5 cm sur 30,7 cm. Les cahiers sont in-folio de six feuilles (12 pages) pliées cousu main. Les cahiers ont été égalisés au massicot puis les coins ont été arrondis à la rogneuse d'angles. La procédure de travail est sensiblement la même que celle de l'année 43 si ce n'est la coupure des coins. Là comme dans la précédente, le découpage a quelque peu endommagé la possibilité de lire certaines dates manuscrites au crayon en bas de page.

²⁸¹ Il me semble important de reprendre la lecture de ce verset dans la suite de ce qui l'introduit, dès le verset 4 : « Or, qui demeure dans la société des vivants peut avoir quelque espoir, car un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort. Les vivants savent du moins qu'ils mourront, tandis que les morts ne savent quoi que ce soit ; pour eux plus de récompense, car leur souvenir même s'efface, leur amour, leur haine, leur jalousie, tout s'est évanoui ils n'ont plus désormais aucune part à ce qui se passe sous le soleil. Va donc, mange ton pain allègrement et bois ton vin d'un cœur joyeux ; car dès longtemps Dieu a pris plaisir à tes œuvres. »

²⁸² *Isaïe* LXIII, 1-3

Comme dans la précédente *Haggadah*, on observe des dates au crayon. Cette fois, beaucoup plus de dates suivent le calendrier hébraïque. Le rythme est plus soutenu qu'en 1943, avec une pause le 20 mars. Depuis le début de l'année 1944, les trains ont dépassé le quota des mille Juifs et le nombre d'enfants est croissant. Le danger se rapproche. Cette date se situe, alors, à la veille de l'entrée de la division B à Lanteuil. L'écriture des *Haggadot* se trouve à la croisée de l'histoire vécue et de l'Histoire.

André écrira en 1986²⁸³ : « Les voies mystérieuses de la volonté divine ont permis que la famille NEHER échappe à ce destin tragique. Durant les heures les plus noires, elle a cherché réconfort dans l'approfondissement de la tradition juive. Le *Hallel* chanté le soir du Seder d'avril 1944, au plus fort de l'angoisse, a été un hymne de reconnaissance et de foi. »

Cette *Haggadah* est celle du sauvetage. L'original m'a été offert en héritage. Elle représente un symbole de foi et de confiance en l'Éternel ainsi que le courage. Chaque année, la soirée du Seder est l'occasion de rappeler cette histoire unique et inspirante. Ces quatre *Haggadot* et les faits qui s'y rapportent ont pour but de placer l'écriture des commentaires du *Ya'ri Veditchi* dans leur contexte.

Les origines des commentaires

On aurait pu se contenter de la simple lecture du récit de la sortie d'Égypte tel qu'elle proposée par les premiers chapitres du livre de l'Exode ou visionner les films *Les dix commandements*²⁸⁴ ou *Le prince d'Égypte*²⁸⁵, pour se remémorer les événements du passé ; mais il n'en est rien. Non seulement la veillée est consacrée entièrement à la lecture intégrale de la *Haggadah* mais il est souhaitable de redoubler de paroles comme le suggère son texte dès l'entrée en matière : « Et quand bien même serions-nous tous Sages, tous intelligents, tous vieillards (pleins d'expérience), tous versé en Tora, notre devoir serait de parler de la Sortie d'Égypte. Et plus on parle de la Sortie d'Égypte plus on a de mérite.²⁸⁶ »

²⁸³ A. NEHER, *Description du Temple de Jérusalem*, Op. Cit.

²⁸⁴ CECIL B. DEMILLE, *The Ten Commandments*, Paramount, 1956.

²⁸⁵ P. LAZEBNIK, *The Prince of Egypt*, DreamWorks, 1998.

²⁸⁶ J. GRUNEWALD, Op. Cit., p. 34

Cette dernière phrase a donné naissance à des ajouts de commentaires à la *Haggadah*. De tous les livres, celui-ci est le plus recopié et le plus commenté après la Bible²⁸⁷. Il est de coutume de s'attarder après chaque paragraphe, voire chaque phrase, pour y fournir une exégèse. Le maître de cérémonie et les convives se préparent individuellement à l'avance pour ajouter encore et encore une interprétation nouvelle, de sorte que d'année en année, la lecture s'enrichit et prend un sens nouveau. Afin de captiver l'attention de chaque convive, on racontera tantôt une histoire sous forme de parabole, un conte pour enfant ou on ouvrira un débat philologique, épistémologique ou philosophique, ou encore on apportera des avis halachiques. La variété des styles est sans limites.

Un autre élément qui figure beaucoup plus loin dans le texte de la *Haggadah* précise l'état d'esprit des participants à la veillée pascale :

De génération en génération, chaque homme est tenu de se considérer / de se montrer comme étant lui-même sorti d'Égypte, car il est dit : « Tu déclareras à ton fils, ce jour-là, à cause de « ça » Adonaï a agi en ma faveur, quand je suis sorti d'Égypte » (Exode XIII,8)²⁸⁸. Ce ne sont pas seulement nos ancêtres que le Saint, béni soit-il, a délivrés ; mais nous aussi il nous a délivrés avec eux, ainsi qu'il est dit : « Et *nous*, il nous fit sortir de là pour nous amener ici, pour *nous* donner le pays qu'il avait promis à nos pères (Deutéronome VI, 23)²⁸⁹.

Non seulement le convive se doit de commenter le texte sans relâche, mais il doit s'identifier à l'état d'esclave et s'emplit de la joie de la libération du joug de l'asservissement. C'est ainsi que chaque génération porte et transmet cette sensation en commentant la *Haggadah* au goût, parfois amer, de son actualité.

La tradition de la rédaction de commentaire remonte au XII^e siècle. L'habitude ancienne était de confectionner un commentaire à part pour ne pas toucher à la centralité du texte. Les *Rishonim*, au XIII^e siècle ; Rabbi Z. Ben Avraham (*Baal Chvilei Haleket*) ; Rabbi A. HACOHN de Lunel au XIV^e siècle, mirent l'accent sur le côté halachique de la soirée pascale. D'autres exégètes comme le Rachbatz (Rabbi S. ben Tsemah DURAN, XIV^e), ont plutôt cherché à commenter la version du texte de la *Haggadah*). Aux XV-XVI^e siècles, Don I. ABRABANEL va ajouter des commentaires à la

²⁸⁷ . תבורי, פסח דורות, קיבוץ המאוחד, תל אביב, 1996.

²⁸⁸ Traduction GRUNEWALD, *Op. Cit.*, p.81

²⁸⁹ Traduction BLOCH, *Op. Cit.*, p. 51

Haggadah et prendra la liberté de partager des idées personnelles pas forcément liées directement au texte. Notamment, il affronte des questions sur l'intérêt d'actualiser la sortie d'Égypte pour un peuple toujours en exil. On trouve ce genre de commentaires jusqu'au XIX^e siècle. Au XV^e siècle, on a vu apparaître des commentaires ésotériques et cabalistiques (Rabbi M. ALSHEKH, Rabbi Y. HOROWITZ). Les approches sont différentes suivant qu'il s'agisse du MAHARAL (XVI^e siècle à Prague), Rabbi H.D AZOULAY ou du MAGUID de Doubna (Hassidique, XVIII^e). Au XIX^e siècle, on voit apparaître des commentaires à caractère scientifique, historiographie du texte, critique etc.

Ce n'est donc pas par zèle, mais bien par devoir et tradition, que les NEHER rédigèrent pendant la guerre des commentaires contemporains et contextuels : Le *Ya'ri Vediochi*. Enfin, et pour justifier le ton des commentaires depuis des siècles, une autre valeur centrale est transmise dans la *Haggadah*. Une phrase, tel un hymne, entonnée en cœur et chantée haut et fort, la coupe de vin à la main :

« Cette promesse qui nous a soutenus, nous et nos ancêtres. Car ce n'est pas un seul (ennemi) qui s'est élevé contre nous pour nous exterminer, mais dans tous les siècles on s'élève contre nous pour nous exterminer, et le Saint, béni soit-il, nous sauve de leurs mains.²⁹⁰ »

Ce message est un héritage. Il ne prend pas le Juif au dépourvu quand un peuple l'opprime, au contraire, il renforce sa foi en Dieu, le Sauveur pérenne et éternel. Cette confiance en l'avenir, basée sur le passé des générations précédentes est source d'espoir comme nous le montrera l'analyse du corpus *Ya'ri Vediochi*.

De nos jours, on trouve toutes sortes de commentaires imprimés en marge ou en bas de page des *Haggadot* et bien souvent une traduction dans la langue de la diaspora où se trouvent des Juifs. Chaque année, sont imprimées de nouvelles éditions de la *Haggadah*. Le texte reste fidèle et inchangé pour la plupart. On y trouve des commentaires par thèmes ou des illustrations, des œuvres d'artistes qui transmettent une forme différente d'interprétation du texte.

Ya'ri Vediochi est une création à part, sorte d'annexe, en marge des quatre *Haggadot* de *Mahanayim*.

²⁹⁰ J. BLOCH, *La Haggadah de Pâque, Op. Cit.*, p. 27-29.

Epilogue des préambules

Isolement et expression, guerre ou création, survie ou résistance, parler ou mourir dans le silence... Le contexte de la composition des œuvres de *Mahanayim* est la base même de la compréhension du phénomène qu'est la composition d'un commentaire en pleine Shoah. Les épiphénomènes que sont l'histoire, la géographie ainsi que l'esprit de *Mahanayim* plantent le décor de l'approche créatrice au cœur de la tourmente. Grâce aux témoignages et aux reliques, j'ai souhaité redonner vie à une conjoncture exceptionnelle qui, en filigrane, trace le parcours de l'aventure que fut *Mahanayim*. Délinéer ces expériences, c'est raviver un temps passé et c'est déjà entrer dans l'esprit de l'interprétation toujours renouvelée des intentions de l'Œuvre.

Ya'ri VeDivchi

Présentation du corpus

« *Ya'ri Vedivchi* » est le nom donné à l'exégèse de la *Haggadah de Mahanayim* ; le sous-titre de ce corpus étant : *Commentaire de la Haggadah de Pessach* (פירוש על הגדה של פסח). Le titre de la première glose est repris par la suite au fil des années et donne le nom générique de ce que j'appelle *les commentaires de la Haggadah de Mañanayim*.

Dans la liste des publications d'André NEHER²⁹¹, l'élément 18 mentionne : « *Yaari vedivchi* (commentaires sur la *Haggada de pesa'h*, avec Richard NEHER et illustrations d'Albert A. NEHER), deux cahiers manuscrits, Brive-la-Gaillarde, 1941 ; Lanteuil 1942 et 1943. – Un extrait en *hébreu* figure en appendice dans la *Haggada de Mahanayim* de 1942 ».

Concernant « les deux cahiers » de Brive-la-Gaillarde 1941, et malgré les recherches dans les archives et au sein de la famille, je n'ai pas pu les retrouver. Le *Ya'ri Vedivchi* de 1942 est facilement identifiable (Ya'ri A) : Le nom, le lieu et la date figurent en page de titre du cahier. La version en hébreu (Ya'ri B) qui se situe en fin de *Haggadah* est annoncée dans la page de titre de la deuxième *Haggadah* et date aussi de 1942. Enfin ; le corpus répondant au titre de *Ya'ri Vedivchi* et que NEHER désigne comme ayant été rédigé à Lanteuil en hiver 1943-44 est celui que j'ai nommé : Ya'ri C. Ce commentaire, sur un carnet à part, correspond à celui de 1944 selon le rapprochement d'informations²⁹² (la date ne figurant pas en page de titre).

En résumé, le ou les *Ya'ri Vedivchi* de 1941 rédigé.s à Brive manquent. Je m'étonne de ne pas avoir retrouvé la trace de cette partie du corpus dont il n'est fait mention nulle part ailleurs. C'est troublant d'autant plus que, tous les artefacts et éléments relatifs aux créations de *Mañanayim* ont été précieusement préservés et protégés. Celui de 1942 en français (A), celui en hébreu qui figure en fin de la *Haggadah* de

²⁹¹ A. NEHER, *Mélanges, Op. Cit.*, p. XIV.

²⁹² La mention d'un « Manuscrit rédigé à Lanteuil-Mahanayim (Corrèze, France), durant la Shoah (hiver 1943-1944) » André NEHER, « Description du Temple de Jérusalem », *Op. Cit.* Cependant, dans le manuscrit original, en ma possession, sur la première page qui comprend le titre en hébreu, une annotation, au crayon, ajoutée postérieurement : « Lanteuil מחנוים 1942 ב"תש"ב » contredit cette datation. Je pense qu'il ne peut s'agir que d'une erreur dans la mesure où les Ya'ri A et B de 1942, mentionnés dans la bibliographie d'André NEHER ont été retrouvés et que le document André NEHER, « Description du Temple de Jérusalem », *Op. cit.* décrit ce carnet dans sa forme et son contenu.

1942 (B) et celui de 1943-44 (C) feront l'objet de l'analyse. Une brève présentation d'ordre technique introduit le dévoilement de ce corpus.

Le Ya'ri Vedivchi de 1942²⁹³ – Ya'ri A

Le commentaire le plus complet des trois se situe dans un cahier à ligne. Le texte est écrit à l'encre de Chine rouge, noire et bleue. Les pages du cahier se tournent de droite à gauche car son contenu est majoritairement en français. Il est composé de 122 pages. C'est un travail à plusieurs mains. On y reconnaît l'écriture d'André, de Richard mais aussi de Julienne, son épouse. La mise en page des feuilles et des chapitres a été planifiée. Le scribe en français a laissé un intervalle pour Nathan SAMUEL qui a ensuite inséré les mots en lettres hébraïques. Vu sa longueur, le travail d'écriture a probablement débuté en hiver 1941.

Le Ya'ri Vedivchi de 1942²⁹⁴ – Ya'ri B

Ce commentaire est la traduction partielle en hébreu du Ya'ri A. Parlant de l'invocation de l'appel de *Mahanayim* André NEHER²⁹⁵ dira :

...nous avons rédigé des commentaires pas seulement en français mais aussi en hébreu, en ivrit²⁹⁶, et je suis persuadé que ce passage purement linguistique du français à l'hébreu pour exprimer notre identité juive, en soi est un saut qui marque que combien par l'agression de la shoah ou dans l'agression de la shoah, en fait c'était Jérusalem qui nous agressait et j'ai accepté de lutter à partir de ce moment durant toute la période la shoah avec Jérusalem en corps à corps comme Jacob l'avait fait avec l'ange.

Introduit par une page de titre, ce texte est le produit de la main du scribe Nathan SAMUEL. Les titres ainsi que certaines parties du commentaire sont mis en valeur par un changement de couleur. Le texte est rédigé évidemment sur le même papier que le Ya'ri A, à l'encre de Chine bleue, noire et rouge. Il sera présenté lors de l'analyse, sous sa forme digitalisée, dans le respect de l'esthétique de l'original, aux côtés des passages en français correspondants dans le Ya'ri A.

²⁹³ A. et R. NEHER, *Ya'ri Vedivchi*, La Praderie près de Brive, 1942.

²⁹⁴ NEHER, SAMUEL, *Haggadah de Mahanayim 5702*, Lanteuil, 1942, p 77-88. Textes non-publiés.

²⁹⁵ F. KAUFMANN, *Dans tes portes Jérusalem*, Jérusalem, 8'05".

²⁹⁶ *Ivrit* – עברית transcription phonétique qui signifie : langue hébraïque.

Le Yari Vedivchi de 1943-44 – Ya'ri C

André NEHER a consacré un article inédit de quatre pages intitulé « Description du Temple »²⁹⁷. Comme indiqué dans le sous-titre, ce Ya'ri Vedivchi est « un manuscrit rédigé à Lanteuil-Mahanayim (Corrèze, France) durant la Shoah (hiver 1943-44). » NEHER écrit ce texte à Jérusalem en 1986, cinq ans après le décès de son frère co-auteur, Richard. Voici quelques lignes qui présentent le manuscrit.

[...] Ce commentaire illustre avec minutie et clarté la disposition du Temple et le Service qui s'y déroulait. Les quelques erreurs minimales ou omissions qui ont pu se glisser dans le texte tiennent au fait que la famille Neher ne disposait à Mahanayim que de très peu de livres et documents. L'essentiel de cette Avodat Haqqodesh a été réalisé de mémoire durant les tragiques années de la Shoah.

On a peine à réaliser aujourd'hui le défi qu'a représenté la vie quotidienne à Mahanayim²⁹⁸, dans ce coin perdu de la France profonde sous la dure occupation nazie. L'hiver 1943-44 et le printemps 1944 ont été marqués par les actions particulièrement cruelles de la Gestapo et de la Division Das Reich dans cette région de Corrèze : les pendaisons de Tulle (le chef-lieu du département), les massacres d'Oradour-sur-Glane, dans une toute proche région, sont des noms tragiquement familiers aux Français qui ont vécu cette époque. Les Juifs, particulièrement visés dans toute cette région, ont été sauvagement assassinés sur place, ou déportés dans les camps de la mort. [...]

Le commentaire manuscrit en a été pieusement conservé pendant plus de 40 ans comme un témoignage intime et existentiel²⁹⁹. La publication en a finalement été acceptée dans l'espoir de communiquer aux lecteurs ces mêmes sentiments de reconnaissance et de foi. (Jérusalem 1986)³⁰⁰.

²⁹⁷ A. NEHER, *Description du Temple de Jérusalem*, Op. Cit.

²⁹⁸ Interviewé par G. WEILL, Paul WORMSER fait une remarque similaire : « Chez les Neher, il y avait une inquiétude. Il me semble avoir ressenti une inquiétude chez eux, mais il y avait une grande sérénité : ils se confiaient en Dieu. Ils avaient un espoir et une croyance incroyables. Aujourd'hui, il m'est difficile de réaliser comment mes parents et les Neher ont réussi à vivre de cette façon-là, presque un miracle. C'est inconscient...c'est de la foi. » NIL, Jérusalem, *Archives André NEHER*, ARC. 4* 1823 05 01.

²⁹⁹ Cette remarque alimente la question soulevée précédemment, relative à la « disparition » des deux *Ya'ri Vedivchi* de l'année 1941.

³⁰⁰ Dans ce texte, André écrit : « Le texte en est publié ici pour la première fois. On a tenu à respecter la graphie manuscrite, pour en préserver le caractère vivant et émotionnel. » Je n'ai pas retrouvé la trace de cette publication mais cette phrase m'a encouragée à respecter l'aspect esthétique lors de la présentation digitalisée dans cette thèse.

Contrairement aux formats précédents, ce carnet ne mesure que 21 cm sur 14 cm. C'est un carnet industriel de calculs. Les feuilles sont quadrillées 5x5mm en double (page blanche) et numérotées de 1 à 100. Le chiffre qui figure dans le coin recto supérieur droit de chaque feuille quadrillée détachable est le même que celui sur la feuille fixe suivante. Ce type de carnet était utilisé avec un papier carbone. On prenait les notes sur la première page détachable alors que la page suivante, numérotée comme la précédente était conservée dans le carnet relié. Le duplicata est une page sans carreaux. Les témoins de *Maḥanayim* parlent de vieux cahiers trouvés dans l'étable de La Praderie qui servirent probablement à recenser les quantités de lait ou d'œufs de la production, à l'époque du marquis. André NEHER (1986) en fait la description ainsi : « La crise du papier sévissait en ces années-là ! Les Neher ont trouvé dans le grenier de leur maison de repli un cahier vide, à petits carreaux, aux pages déjà numérotées, avec chaque fois deux pages par chiffres (ex. 11 et 11.A³⁰¹ etc.) » L'écriture des premières pages est celle de Richard³⁰². L'écriture est à l'encre de Chine noire mais certaines frises et autres têtes de chapitres sont mises en valeur à l'encre rouge. Un petit papier retrouvé dans le carnet indique : « L'écriture des pages 11 à 17 est celle d'André Neher ; de la page 17 à 20, elle est celle de Richard Neher. Les enluminures sont d'Albert Abraham Neher. » Les NEHER ont exploité ce carnet, feuille par feuille, à la suite l'une de l'autre, mais uniquement sur la face recto. Le texte s'étend de la page n°2 à la page n°22, soit en tout 41 pages recto. Les pages détachables rendent ce document très fragile à la manipulation.

L'origine du nom

Le choix du nom du commentaire des *Haggadot* ne nous est pas livré par les protagonistes. On y retrouve cependant l'esprit poétique de Richard et André NEHER et l'inspiration de la tradition herméneutique d'Albert NEHER. Je me propose de tenter d'y donner sens sur la base de références bibliques et de leurs interprétations non exhaustives.

Ya'ri Veditchi est la transcription phonétique de termes יערי, דבשי issus du *Cantique des Cantiques* (chapitre V, 1)³⁰³ : « Je suis entré dans mon jardin, ô ma sœur, ma

³⁰¹ Sur certaines pages, la lettre A a été ajoutée au crayon à côté des nombres.

³⁰² Pourtant l'écriture de la toute première page (n°2) semble être celle d'Albert.

³⁰³ באתי לגני, אחתי כלה--אריתי מורי עם-בשמי, אכלתי יערי עם-דבשי שתיתי ייני עם-חלבי; אכלו רעים, שתי ושכרו דודים

fiancée ; j'ai récolté ma myrrhe et mon baume, j'ai mangé de mes rayons de miel, j'ai bu mon vin et mon lait. Mangez, mes compagnons, buvez et enivrez-vous, amis. » Selon la traduction de la Bible par A. CHOURAQUI, le verset serait plutôt : « ...je mange mon rayon avec mon miel, je bois mon vin avec du lait. ³⁰⁴

Le rayon est une composition de l'alvéole de la ruche où miel et pollen se côtoient. Le « miel en rayon », dit « miel en brèche » est le nec-plus-ultra du produit apicole.

On peut en déduire que ce commentaire serait le fruit délicieux d'une étude de la *Haggadah*, tentant d'en sortir le meilleur. Néanmoins, les NEHER ont choisi de changer l'expression biblique où le miel se mêle au rayon pour en proposer une formule originale, troquant la préposition « avec » pour la conjonction de coordination « et », liant par juxtaposition les rayons au miel.

Déjà au chapitre IV du *Cantique des Cantiques*, les versets 10 et 11 introduisent les termes liés au miel :

Qu'elles sont belles, tes étreintes, ma sœur-fiancée,
Qu'elles sont bonnes tes étreintes, plus que le vin !
L'odeur de tes huiles plus que tous les aromates !
De nectar, elles dégoulinent, tes lèvres, fiancée !
Le miel et le lait sous ta langue,
L'odeur de tes robes ; telle l'odeur du Lebanôn ! ».

L'association du lait et du miel est énoncée à plusieurs reprises dans la Torah concernant la terre d'Israël : « une terre fluente de lait et de miel » (Bible CHOURAQUI). Le miel symbolise ici l'étude de la Torah. Ainsi S. BUBER³⁰⁵ rapporte-t-il au nom du *midrash tanhouma* (ki tissa, 9) : « quand les enfants d'Israël étaient au pied du mont Sinaï ; et qu'ils s'engagèrent à mettre en pratique les paroles divines qui leurs étaient offertes en cadeau, en prononçant de façon unanime « *naassé venichma* »³⁰⁶ - , (Exode, XXIV, 7), au même moment Dieu aurait prononcé « Le miel et le lait sous ta

³⁰⁴ A. CHOURAQUI, *La Bible*, en ligne, URL complète en biblio.

³⁰⁵ ש' בובר, *מדרש תנחומא*, ולגא, תרמ"ה, כי תישא, ט'.

³⁰⁶ « Le peuple entier répondit d'une voix unanime : "Tout ce qu'a dit l'Éternel, nous le ferons !" » Littéralement : nous ferons et nous écouterons, ce qui signifie : la pratique aidera à comprendre le sens de la Loi.

langue » : L'Éternel leur dit : puisque vous avez apprécié (mon présent) la Torah, ainsi votre vie vous est offerte en cadeau. »

Une autre référence, midrashique de *Chir Hachirim rabba*³⁰⁷ sur le verset 11 compare la douceur de l'étude de la Torah à la douceur du miel comme il est écrit dans le psaume (XIX, 10-11) « Le frémissement de Dieu-Adonaï, pur, se dresse à jamais ; les jugements de Dieu-Adonaï, vérité, sont justes ensemble ; plus désirables que l'or, que beaucoup d'or pur ; plus doux que le miel, que la miellée des rayons. »

Ces explications midrashiques mettent l'accent sur la douceur que procure l'étude. La pratique et l'étude de la Loi seraient ainsi comparables au miel et à ses rayons. On pourrait ainsi résumer les correspondances entre les symboles du Ya'ri et du Divchi :

<i>Divchi</i>	<i>Ya'ri</i>
<ul style="list-style-type: none">• plus désirables que l'or• plus doux que le miel	<ul style="list-style-type: none">• que beaucoup d'or pur• que la miellée des rayons

Cette explication renforce l'idée de la précédente, où l'étude procure la douceur et le meilleur.

La référence au *Cantique des Cantiques* rappelle que ce texte est lié à la fête de Pessaḥ. Les Juifs ashkénazes³⁰⁸ ont pour coutume d'associer chacun des cinq rouleaux hagiographiques à une fête en plus de la lecture traditionnelle des textes de la Torah et autres. Selon cette tradition, le volume qui célèbre Pessaḥ est le *Cantique des Cantiques*³⁰⁹. Une des raisons de ce choix est la saison printanière et le renouveau agricole de la nature de la Terre de la Bible qui y sont décrits, période liée inexorablement au temps de la Pâque juive. Est-ce l'attachement des NEHER à la terre d'Israël et à cette coutume qui est la raison de leur choix ?

Une explication étymologique tant du mot *Yaṣar*³¹⁰ [rayon] que du mot *Dvach* [miel] peut offrir une autre interprétation du nom choisi. Le mot miel (*dvach* דבש) ne ferait pas allusion à la production apicole des abeilles mais ferait référence aux fruits des arbres,

³⁰⁷ שיר השירים רבה, וילנא

³⁰⁸ Comme les Juifs originaires d'Alsace ou d'Allemagne.

³⁰⁹ Les Juifs sépharades aussi ont pour tradition de clôturer la nuit du Séder par une lecture nocturne du *Cantique des Cantiques*. Ils ont coutume de lire ce texte tous les vendredis soir comparant le chabbath à la fiancée qui vient au rendez-vous hebdomadaire à la rencontre de son amoureux, le peuple d'Israël.

³¹⁰ *Ya'ri*, *Divchi*, sont, en hébreu, les formes possessives contractives à la première personne de « rayon » et « miel ».

particulièrement doux, typiquement symboliques de la terre d'Israël, notamment la datte³¹¹. Le champ (*sadé* שדה) qui produit la récolte tirerait son nom, par analogie, du sein de la nourrice (*shad* שד) qui produit le lait. La terre nourricière alimente le champ, les mamelles³¹² produisent et alimentent les arbres fruitiers du verger. Par association, cette production est appelée *ħalav* - חלב qui signifie en ougaritique: arbres, forêt (*yaṣar* יער) et non *lait*, au sens lactifère. Comme les arbres donnent leurs fruits, les rayons produisent le miel. Les fruits sont donc le nectar de cette production. La sémantique donne un éclairage nouveau à ce titre : Le commentaire est donc le fruit d'une gestation, d'une étude qui part du terreau – la *Haggadah* – et qui en produit des nombreux arbres et fruits doux – les commentaires.

Une source supplémentaire peut offrir une intention contextuelle. La référence au verset du livre des *Proverbes*, XVI, 24 : « Des paroles amènes sont un rayon de miel, doux à l'âme, bienfaisant au corps » peut apporter une signification à la nécessité, en ces temps de guerre, d'apporter un apaisement et une guérison spirituelle et matérielle.

Plus figuratif, les rayons sont comparables aux différents compartiments et étapes de la *Haggadah* et le miel est l'explication de chaque chapitre du Séder.

Enfin, un autre livre, en hébreu, qui s'intitule *Ya'ri Vedivchi*, est lui aussi une compilation de commentaires essentiellement sur les péricopes et accessoirement sur quelques fêtes³¹³. L'auteur, N. DAYAN, y offre une explication qui contribue à éclairer le titre du corpus de notre analyse sous un angle différent. Il se base sur le nom d'un ouvrage bien connu du XVIII^{ème} siècle : *Ya'arot Dvach*³¹⁴[rayons de miel]. Ce livre en deux volumes est un livre de morale et de réprimandes. Le nom se base sur

³¹¹ La datte fait partie des sept fruits par lesquels la Terre d'Israël est comblée : « un pays qui produit le froment et l'orge, le raisin, la figue et la grenade, l'olive huileuse et le miel [de dattes] » *Deutéronome* XVIII,8.

³¹² « *Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France* », citation de SULLY.

³¹³ ניסים דיין, יערי ודבשי, נ' דיין, בני ברק, 1982.

³¹⁴ *Ye'arot Dvach* du Rabbin Yonathan Eibschitz (1694-1764) - 1798, יערות דבש, לבוב, 1798.

l'explication³¹⁵ du commentateur RACHI³¹⁶, toujours sur la partie du verset du *Cantique des Cantiques* : « ...je mange mon rayon אַפֶּעַץ mon miel ». DAYAN prétend qu'il y a deux grands genres textuels dans la Torah : les histoires décrites avec douceur (*aggada*) et les remontrances (*toḥaḥna*) déclarées avec rigueur qui, comme une baguette, viennent secouer les hommes pour les remettre sur le droit chemin. L'homme a tendance à se régaler du miel, ne prendre que ce qui lui sied et à jeter le bâton et avec, tout ce qui le dérange. DAYAN a trouvé du plaisir à s'enrichir et à pratiquer l'exégèse tant dans les récits aggadiques que dans les sermons et leçons de morale. Les auteurs du *Ya'ri Vediochi de Maḥanayim* ont eux aussi inclus des textes de la tradition, des récits et des poèmes mais y ont associé des critiques et des réflexions qui invitent le lecteur à se ressaisir.

Toutes ces tentatives pour dévoiler le sens du nom du corpus de notre étude en l'absence d'une référence officielle, n'est que l'avant-goût de ce qu'est le *Ya'ri Vediochi* et l'étendue sa portée. Je pense avoir cerné les différentes options qui s'offrent au lecteur mais cela n'est que supposition. L'analyse du corpus reposera sur les textes dévoilés par l'écrit mais ira à la recherche des sources et messages auxquels ils renvoient.

Remarques générales

Je souhaite présenter le corpus sous sa forme digitale, ce format se prêtant à l'analyse de corpus et en constitue la base de mon travail.

Cependant, étant donné que les formats et les supports originaux ne sont pas uniformes, que les mises en page sont variées et que les polices d'écritures sont diverses, je tenterai de respecter l'esprit de la pagination et l'aspect esthétique dans

³¹⁵ Le commentateur propose une explication pour résoudre la difficulté du verset. Il fait ici allusion au miel que l'on attrape à l'aide d'une baguette (*Samuel*, XIV, 27). Le miel d'abeilles fait partie de la liste des sept sortes de liquides selon la tradition (listé aux côtés de l'eau, la rosée, l'huile d'olives, le lait et le sang). Le texte aurait donc dû dire : j'ai bu et non j'ai mangé. « J'ai mangé » implique l'ingurgitation de la baguette/ du rayon avec le miel, les deux à la fois : ce qui est comestible et ce qui ne l'est pas. Par extension, je ne me suis pas contenté de ne prendre dans la Torah que ce qui m'est agréable mais aussi les remontrances qu'elle comporte. Ceci est comparable aussi à l'apport d'un sacrifice expiatoire avec une offrande volontaire alors que cela ne se fait pas *a priori*.

אכלתי יערי עם דבשי יש דבש שהוא גדל בקנים כענין שנאמר (שמואל ה' ו) ביערת הדבש ויערת היא לשון קנה כמו (שמות ב') ותשם בסוף ושויתיה ביערא ומוצצין הדבש ומשליכין העץ ואני מרוב חיבה אכלתי יערי עם דבשי אכלתי הקנה עם הדבש את שאינו ראוי עם הראוי קטרת נדבה וכן שעירי חטאת שהקריבו הנשיאים ואין חטאת קריבת נדבה ואני קבלתיים בו ביום.

³¹⁶ Rabbi Salomon fils d'Isaac le Français, plus connu sous le nom de RACHI de Troyes (~1040-1105). Célèbre exégète français de renommée internationale. Ses commentaires sont une référence et sont étudiés dans les écoles talmudiques de toutes tendances à travers le monde.

cette version numérique. Ce choix se base sur ce qu'avait exprimé André NEHER (1986)³¹⁷ en vue de la publication partielle du commentaire de la dernière *Haggadah* : « respecter la graphie manuscrite, pour en préserver le caractère vivant et émotionnel. » J'ai choisi de présenter dans le tableau 1, quelques exemples d'un choix de pages des trois Ya'ri. Il s'agit de scannage partiel, haute-définition du manuscrit original. Cette présentation permet de visualiser le support, le format, l'aspect esthétique et de prendre reconnaissance des exemples des différentes polices d'écritures. Afin de différencier les différentes écritures dans la version digitalisée, j'ai choisi des polices d'écritures lisibles et caractéristiques de chaque scribe : Pour Julienne : *French Script MT*, pour Nathan : Times New Roman en hébreu, pour Richard : Calibri et pour André : *Lucida Handwriting*.

Ya'ri Vedicchi sera présenté dans cette thèse sous format A4, tout en tentant de respecter les proportions des pages. Le changement de page, par convention, sera indiqué par un astérisme. Ce symbole typographique (✱) inséré dans la typographie ne doit pas gêner la lecture, ni alourdir la présentation. C'est juste indicateur au service du lecteur. Au cours de l'analyse, les citations issues du *Ya'ri Vedicchi* apparaîtront en italique.

Dans le Ya'ri A, j'ai souligné des références bibliques qui ne correspondent pas aux versets cités par les auteurs.

³¹⁷ A. NEHER, *Description du Temple de Jérusalem*, Op. Cit.

Problématique et Méthodologie

Problématique

Constatations et questionnements

Le corpus *Ya'ri Vedivchi* est resté inédit jusqu'à ce jour. Mon envie de dévoiler ce texte et d'en faire une étude littéraire à but pédagogique tente de rejoindre l'intention initiale et la volonté de ses auteurs, c'est-à-dire : transmettre et partager. Albert NEHER, décédé en janvier 1945, nous a quitté trop tôt pour que l'on sache ce qu'il aurait décidé de faire de ce corpus. Ses enfants se sont consacrés, après-guerre, à la reconstruction de la communauté juive en France et devaient se construire eux-mêmes. André NEHER publiera plus de 300 références bibliographiques après 1945. Il fera allusion à *Maḥanayim*, aux *Haggadoth*, aux écrits de son père mais n'éditera pas ces manuscrits en sa possession. Il décrit parfois dans ses écrits la volonté de publier intégralement les *Aperçus critiques sur la Critique Biblique*³¹⁸ d'Albert NEHER mais seuls quelques articles participeront aux premières parutions du périodique *L'Unité*³¹⁹, ou seront publiés dans *La Lumière* et *Yechouroun*³²⁰. Ce n'est uniquement qu'un choix de contes qui verra le jour dans une anthologie, sous le titre de *La Double demeure*³²¹. Il aura

³¹⁸ *L'Aumônerie de la Jeunesse Juive* écrivit aux frères NEHER, le 31 mai 1946, à propos de l'importance de la publication de ce corpus : « Nous sommes persuadés que ce livre écrit de la main de maître et repris en sous-œuvre sous votre haute compétence, contient le message spirituel que notre génération attend depuis longtemps. » Faute de moyens, le livre n'a pas vu le jour. ARC.4* 7224 240546 075

³¹⁹ Parution des articles suivants dont certains sont tirés des Critique de l'Exégèse Biblique (CEB) : *Pourquoi*, 29/12/1944, 1^o année - premier numéro, p.9-10 (chapitre XVIII CEB) ; *Lecture de la Bible*, 6/1/1945, 2^o année, n°1 p.7 ; *La Chaine*, 9/2/1945, 2^o année, n° 6 p.7 rédigé le 7 juin 1944 à Lanteuil ; *L'année sabbatique du paysan*, 23/2/1945, 2^o année, n°8, p.5-6 (chapitre XVII CEB) ; *De la Meguilla à la Haggada*, (extraits) 16/3/45, 2^o année n°11, p.5-6 ; *De la Meguilla à la Haggada*, (Suite des extraits) 23/3/45, 2^o année, n°12, p.8-10 ; *Le Lévitique et l'éducation morale de l'humanité*, 20/4/1945, n°15 et 16, p.8-9 (extrait du chapitre XVI CEB) ; *Le contrat divin*, 17/5/1945, 2^o année, n°20, p.4 ; *Le contrat divin* 25/5/1945, 2^o année, n°21, p.4 (dernières lignes du chapitre XVIII CEB) ; *Début de la cité d'Israël*, 22/6/1945, 2^o année, n°25, p.4 (Chapitre XXII CEB) ; *Début de la cité d'Israël* (suite), 29/6/1945, n°26, p.4 ; *Le miracle de Roch-Hachana*, 21/9/1945, 2^oannée, n°34 et 35, p.10-11 (premier chapitre des contes de la Double demeure) ; *Moïse*, 5/10/1945, 2^o année, n°36 et 37, p.7-8 (introduction du chapitre LXII CEB) ; *Toldot Its'haq*, 9/11/1945, 2^o année, n°40-41, p. 6-8(extrait chapitre VI CEB) ; *Abraham et la guerre des rois*, 30/11/1945, 2^o année, n° 42 et 43, p.8 (extrait chapitre V CEB) ; *Le cinquième commandement*, 11/01/1946, 3^o année n°1 et 2, p.8-9 (Extrait Chapitre XXVII CEB) ; *L'année jubilaire*, 22/02/1946, 3^o année, n°7 et 8, p. 10-11 (extrait chapitre XVII CEB) ; *Le décalogue*, 24/5/1946, 3^o année, n° 17 à 20, p.13-16 (extrait chapitre XII CEB) ; *Balaq et Bileam*, 26/7/1946, 3^o année, n° 23 à 26, p. 18-22 (extrait chapitre XXIII CEB).

« L'Unité: semaine religieuse israélite », *Lyon*, 1946. 1944, n° 1944-1,1945-1, 6, 8, 11, 15, 20, 21, 25, 26, 34-35, 36-37, 40-41, 42-43 ; 1946-1, 7-9, 17-20, 23-26.

³²⁰ La référence à *La Lumière* et *Yechouroun* figure dans des lettres envoyées par Richard et André aux éditions du Chant Nouveau (Paris) le 6 janvier 1947. Dans ces lettres, ils formulent le désir d'éditer les manuscrits des *Aperçus critiques sur la critique de la Bible*. ARC.4* 7224 240546 077. Ils y décrivent un manuscrit de « 325 pages dactylographiées, à raison de 30 lignes par page et de 12 mots (70 lettres à la ligne en moyenne. » A cette même époque, ils font aussi parvenir le manuscrit du Jeu de Pourim « *Ein Film ohne Titel* » au Yiddicher Kunst Theater de Paris, *YIKUTS*. (Lettre du 10 janvier 1947 adressée à Monsieur Fink. ARC.4* 7224 240546 077.

³²¹ A. A. NEHER, *La double demeure*, Op. Cit.

fallu attendre, comme prétexte, le décès de Nathan SAMUEL pour éditer en 2001, à sa mémoire, la *Haggadah de Mahanayim* de l'année 1944.

Ma motivation est de revenir à la rédaction du corpus, de tenter de la contextualiser et d'en dégager l'état d'esprit à travers l'analyse de l'œuvre. Le contexte historique, l'espace géographique sont connus et ont été présentés plus haut, les protagonistes et leur tempérament aussi. Des témoignages postérieurs reprennent les sentiments et les motivations qui les ont poussés à la rédaction : résistance spirituelle, transmission. Ces conclusions sont *a posteriori*. Peut-on en trouver la trace *a priori* dans le corpus lui-même ? Quelle serait le sens d'une telle transmission ? Peut-on, par la lecture du corpus, découvrir à qui s'adressent ses messages ? L'analyse mettant en valeur les messages d'alors permettra-t-elle de dévoiler la portée pédagogique et les leçons à en tirer pour le futur ? Un tel résultat donnerait alors un sens actuel, voire pérenne, au contenu du corpus. La réponse à ces questions sera étudiée par la triple approche liant l'émetteur, le *medium* et le récepteur du message.

Méthodologie

J'ai pu réunir les manuscrits et autres artefacts répartis au sein de la famille NEHER et de ses descendants, ce qui m'a permis d'avoir une vue d'ensemble des œuvres de *Mahanayim*. Qu'il s'agisse de dessins ou de gravures hors-corpus³²² et d'autres créations³²³, elles enrichissent la compréhension du *Ya'ri Veditchi*. Il en est de même concernant les poèmes, journaux, les divers écrits (*lexique Judéo-alsacien*³²⁴ ou des *Aperçus critiques de la Critique Biblique*) ou des partitions musicales³²⁵. J'ai pu rassembler les manuscrits, contes, correspondances et photos témoignant des sources antérieures à la création de *Mahanayim*. Des ouvrages et interviews qui succéderont à la guerre sont tant de témoignages³²⁶ de la centralité de la créativité et de l'entreprise *Mahanayim*. J'ai consulté le dossier n°529W63 des *Archives Départementales de Corrèze* à Tulle (le 24 octobre 2019) concernant Brive et Lanteuil

³²² Des paysages alsaciens peints sur le dos de cagettes de bois se trouvent chez Elisheva et Daniel REVEL (Mazkérèt Batia), Paulette SINGER (Jérusalem), Nelly TZOUKZRMANN (Jérusalem), Eve-Anne ZERBIB (Bné Brak),

³²³ Rideau d'Arche –Yad Vashem Artifacts Collection, n° 19169, Courtesy of Shlomo WILK, Jerusalem

³²⁴ Inédit. Collection privée Michel ROTHE (Jérusalem).

³²⁵ Partition originale *Der Wallen-Tarum Walse* composée et éditée par Albert NEHER. Collection privée Yaël DAVID TOUATI (Jérusalem).

³²⁶ Les diverses sources sont citées dans cette thèse et figurent dans la bibliographie.

pour les années de la présence des NEHER dans ces localités. J'ai effectué des recherches au *Centre d'études et Musée Edmond-Michelet* à Brive-la Gaillarde, ce qui m'a permis de comprendre comment cette région a réagi à la présence de l'agresseur au jour le jour. Mon séjour au monastère *Saint Antoine de Padoue*, à Brive, lors du colloque MJB, m'a ouvert les yeux sur l'histoire de ce lieu de résistance qui cacha des rabbins pendant la guerre. J'y ai appris les interactions entre la communauté juive (avec à sa tête le Rabbine FEUERWERKER) et les Franciscains de la région.

Des témoignages ont contribué à cerner l'ambiance et le climat qui régnaient en fond de toile lors de la rédaction des commentaires. J'ai interviewé des habitants de Lanteuil, notamment Jacqueline GAUCHER (La Chapelle-aux-Brocs), fille des voisins RIGOT ; Elise (Monteil) à Brive-la-Gaillarde et son frère Jean-Claude (Lanteuil), enfants de l'épicier LAUMOND. Lors de mon exposé à Lanteuil³²⁷, Francis, descendant des BERNICAL est venu me confier des souvenirs que lui racontait son grand-père. Parmi les témoins qui ont vécu ou fréquenté *Maḥanayim*, j'ai pu rencontrer les frères Jean et Guy WORMSER (Paris), Paul WORMSER (Tel Aviv), j'ai interrogé Elisabeth REVEL-NEHER et son mari Daniel (Mazkérèt Batya) qui y a séjourné brièvement ainsi que Paulette SINGER (Jérusalem).

D'autres, membres de la famille ou amis, m'ont éclairée sur le récit des NEHER à propos de la conception du corpus. Enfin, les NEHER eux-mêmes ont témoigné de cet ouvrage dans des journaux, des émissions, des articles ou des livres.

Pour une grande partie, les témoignages sont cités afin de renforcer des affirmations ou des sensations qui témoignent de la disposition d'esprit dans laquelle se trouvaient les rédacteurs du corpus. Ils transmettent le vécu contextuel. En citant les témoins, je souhaite redonner vie à ce projet.

Cependant, ces éléments ne doivent pas faire perdre de vue l'enjeu de cette thèse qui se concentre sur le *Ya'ri Veditvchi*, commentaires du texte traditionnel de la *Haggadah*.

328

³²⁷ Le 30 octobre 2019, salle des fêtes de la mairie de Lanteuil. Conférence dans le cadre du colloque MJB, *La vie à Lanteuil et Maḥanayim, à la rencontre de l'histoire vécue et de l'Histoire. Yaël David Touati*

³²⁸ Si des mots ou des signes figurent en gris, c'est qu'ils apparaissent au crayon à papier dans l'original. Probablement des ajouts postérieurs.

La numérisation manuelle du corpus et ses adaptations graphiques ont permis une analyse statistique du corpus³²⁹. Elle offre une vue d'ensemble et les tendances des différentes parts du corpus. L'écriture peut ainsi être analysée à des fins didactiques. Sous forme de listes ou diagrammes ces analyses proposent une représentation visuelle du texte, sa découpe et sa forme ou encore par ramification qui tente de reconstruire le parcours de la pensée des auteurs³³⁰. Cependant, cette démarche n'est qu'un outil supplémentaire, à vocation pédagogique, pour compléter l'analyse de contenu du corpus et pour en dégager les signes indicateurs de réponses à la problématique.

L'analyse littéraire se déroule par étapes.

La première partie consiste à la présentation du corpus et son analyse :

- Le Ya'ri A présenté intégralement, suivi de l'analyse, chapitre par chapitre.
- Le Ya'ri B présenté intégralement dans la colonne de droite d'un tableau, vis-à-vis de sa traduction figurant dans le Ya'ri A dans la colonne de gauche. L'analyse est intercalée à la fin de chaque chapitre. Elle cherche à exposer les points communs et les différences entre ces deux commentaires.
- Le Ya'ri C présenté intégralement, suivi de l'analyse, chapitre par chapitre.

L'analyse systématique du commentaire se rapporte au texte qu'il vient commenter dans la *Haggadah* (qui peut être consulté en annexe 4). Elle a pour but de dégager les idées que le commentaire propose. Le premier niveau de compréhension, quand cela s'avèrera nécessaire, est de s'arrêter sur le choix du vocabulaire. Le *Ya'ri Veditchi* a été rédigé en grande partie en français, cependant il fait référence à de nombreuses sources hébraïques variées. J'en ai recherché les origines pour apprécier les champs culturels des auteurs. Dans la mesure du possible l'analyse portera sur l'intention des auteurs, les éventuels messages subliminaux ainsi que le lien entre le texte et le contexte duquel il est né. Elle tentera de définir le profil du lecteur potentiel à qui s'adresse le *Ya'ri Veditchi*.

³²⁹ Le logiciel libre *IRaMuTeQ*, produit informatique développé par Pierre RATINAUD et basé sur la méthode de classification de Max REINERT (1983, 1991) permet une classification des formes pleines et des segments de texte ainsi qu'une lexicométrie (l'étude quantitative du texte).

³³⁰ Cette démarche a été employée par O'BOYLE pour analyser les manuscrits du XIII^e siècle, notamment ceux de GALIEN et autres textes de médecine afin d'en déduire les fonctions pédagogiques. C. O'BOYLE, *The Art of Medicine: Medical Teaching at the University of Paris, 1250-1400*, BRILL, 1998, n° 9, p. 141.

Les trois Ya'ri commentant le même texte qu'est la *Hagaddah*, les titres de chapitre reviennent d'un Ya'ri à l'autre. Une analyse comparative des différents chapitres du corpus permettra de rechercher les thèmes centraux communs ou originaux.

La seconde partie est une synthèse :

Le logiciel *Iramuteq* permettant une classification des formes pleines et des segments de texte ainsi qu'une lexicométrie offre une vue d'ensemble et les tendances des différentes parts du corpus. Il sera utilisé lors de la synthèse thématique des composantes du Ya'ri. L'écriture peut ainsi être analysée à des fins didactiques. Sous formes de nuages de mots ou diagrammes ces analyses proposent une représentation visuelle du texte, sa découpe et sa forme ou encore par ramification qui tente de reconstruire le parcours de la pensée de l'auteur. Cependant, cette démarche n'est qu'un outil supplémentaire, à vocation pédagogique, pour compléter l'analyse de contenu et dégager du corpus les signes indicateurs de réponses à la problématique.

Techniquement, pour utiliser le logiciel, il m'a fallu utiliser la version digitalisée, unifier l'orthographe des mots comme par exemple : Torah, Tôrah, Thôra ou encore תורה afin qu'ils soient comptabilisés comme une même occurrence. Il en est de même pour Dieu, *Matsah*, *Maror*, *Pessach*, *Haggadah* etc.

La synthèse propose un regard holistique sur l'ensemble du *Ya'ri Vediochi*. Cette analyse regroupera le corpus autour de thématiques afin de souligner les grands traits d'intérêt de l'œuvre, l'objectif de l'analyse étant de dégager les messages pédagogiques et d'en évaluer la portée actuelle.

Cadre théorique

Cette analyse du corpus *Ya'ri Vediochi* a pour objectif d'en dégager les aspects pédagogiques : ceux des auteurs enseignants, les méthodes didactiques et éducatives du texte, ainsi que le rôle du lecteur apprenant. Pour cadrer le sujet de mon analyse, mon approche reposera sur trois piliers que sont : l'écrivain, le texte et le lecteur. L'interaction entre ces éléments est au cœur de ma recherche et fait appel des notions développées à travers diverses disciplines. Abordant l'aspect pédagogique du corpus, je me réfère aux propos de J.P. RESWEBER à ce sujet.³³¹

³³¹ J-P. RESWEBER, « Les enjeux de l'interdisciplinarité », dans *Questions de communication*, 30 juin 2011, n° 19, p. 171-200.

L'enseignant ne peut se passer de pratiquer l'interdisciplinarité, au moins pour trois raisons. Certes, il lui faut rester fidèle à la visée didactique de sa discipline : il transmet un savoir bien délimité et ciblé. Mais, précisément, pour assurer cette transmission directe, il se doit de situer le savoir ainsi enseigné par rapport aux autres disciplines et, pour cela, il est amené à faire des incursions ou des excursions dans d'autres champs du savoir comme, notamment, ceux de l'histoire, de la littérature, des pratiques scientifiques, des arts et des techniques ».

L'interdisciplinarité impose une approche du cadre théorique peu conventionnelle. Pour plus de clarté, des notions traditionnelles du judaïsme liées à ces trois piliers sont mises en dialogue avec des théories scientifiques tant disciplinaires (judaïsme, herméneutique) que transversales (histoire, littérature, pédagogie) qui s'affrontent ou se complètent.

La parole avant le texte

Genèse de l'écrit

Selon la Bible hébraïque, la genèse du monde repose sur la parole divine. Depuis la création, c'est à l'oral que Dieu s'est adressé aux hommes dans un premier temps. L'épisode qui amorce l'écriture se situe lors du don de la Torah au mont Sinaï, en l'an -1312 selon le calcul biblique rabbinique³³² (l'an 2448 du calendrier hébraïque). La Torah conte l'écriture des dix commandements, gravés dans les premières tables de la Loi comme étant la production de la main de Dieu³³³. Dès lors, les lettres juxtaposées font place aux idées. Après la brisure des tables de l'Alliance, suite à la faute du veau d'or, Moïse fut le scribe : le rédacteur de la seconde édition du Texte dicté par Dieu³³⁴. Scribe et non écrivain ! Cependant la tradition désigne Moïse³³⁵ comme auteur du Deutéronome, cinquième livre du Pentateuque³³⁶.

³³² Ce calcul basé sur la tradition n'est pas en accord avec les archéologues I. FINKELSTEIN et A. SILBERMAN, ni même avec D. AARON. Cependant leurs calculs ont été rejetés par I. VELIKOVSKY. Ce débat sur la datation des événements bibliques sera soulevé dans l'analyse du Ya'ri A au chapitre : *Vayeanounou*.

³³³ *Deutéronome* IX, 10.

³³⁴ *Exode* XXXIV, 28.

³³⁵ A l'exception de quelques versets post mortem.

³³⁶ T.B. *Baba Batra* 14b.

Des formes textuelles anciennes ont été retrouvées en Mésopotamie³³⁷ attestant de l'utilisation de l'écriture à ces fins : les tablettes en signes idéographiques ; des tablettes en écriture cunéiforme en sumérien datant de -3400 ; la palette de Narmer en hiéroglyphes d'Égypte datée de -3200, l'épopée de Gilgamesh en akkadien retrouvée à Ninive -2600). GOODY³³⁸ situe l'apparition de l'écriture alphabétique plus ou moins dans la même région et la même période que la rédaction de la Torah, selon la tradition juive. L'homme, en choisissant l'écriture comme moyen d'expression – en tant que *langage* au sens saussurien – n'opte pas pour des médias plus figuratifs tels que le dessin ou la sculpture par exemple. Ce sont les syntagmes qui sont au service de sa *parole*. Il ne s'agit pas uniquement de mots qui jaillissent dans l'expression verbale orale mais de *signifiés* couchés sur un support, que le lecteur sera invité à déchiffrer, à comprendre, à interpréter. Ces lettres juxtaposées, les lemmes qu'elles forment, sont offerts au lectorat pour transmettre des idées et créer des émotions. Ecrire procède de l'extension de soi, au-delà du Moi intérieur et physique. La main, extrémité corporelle, s'allonge et dépasse ses limites physiques en exprimant les pensées par le graphisme. Le crayon, puis les tracés, se posant sur le support sont un allongement de la personne, un passage au-delà des limites. A la différence du dessin ou de l'illustration, les mots évoquent des idées ordonnées et le vocabulaire choisi prend relai à une parole pensée, ainsi VOLTAIRE définissait l'écriture comme étant : la peinture de la voix !

Décrivant les rôles des différents récits dans l'organisation des sociétés, GOODY résume ces écrits en quatre domaines : la religion, l'économie, l'administration et le droit. Ces thèmes centraux se retrouvent dans le *Pentateuque* et dans l'exégèse orale puis écrite qui suivra : Talmud, *Choulhan Arouh*, *Sefer Hamitsvoth* etc. Nés dans le berceau oriental, les écrits juifs évolueront en fonction de la Diaspora qui s'installera tantôt à l'Est du Jourdain, tantôt vers l'Occident.

Loin d'être accessible à tous, en Occident, l'écriture et les premiers textes étaient avant tout dédiés aux hommes de religion. « La culture de l'écrit en Occident n'est pas née dans la seconde moitié du XV^e siècle avec l'avènement du livre imprimé, mais s'est formée par effets de seuils à partir de la fin du XI^e siècle, dans l'expression écrite

³³⁷ Ces textes et leur datation sont consultables sur la plateforme numérique : « CDLI - Cuneiform Digital Library Initiative », URL complète en biblio.

³³⁸ J. GOODY, « La logique de l'écriture : L'écrit et l'organisation de la société », Armand Colin, Paris, 2018, p.34.

populaire... Contrairement à une idée reçue, c'est bien au Moyen-Age que l'Occident devient une société de l'écrit. »³³⁹

L'injonction de l'écriture

La Torah ordonne littéralement l'acte d'écriture³⁴⁰. Celui-ci concerne le texte se trouvant sur le linteau de la porte, la *Mezouzah*, tout comme l'écriture du texte des phylactères, *Tefillines*, que l'homme porte sur le bras et sur le front, ainsi que l'écriture du texte intégral du Pentateuque, la *Torah*. Avant que le peuple d'Israël ne pénètre en Terre de Canaan, Moïse ordonna précautionneusement aux Anciens de rédiger toute la loi sur des pierres³⁴¹. Ces injonctions bibliques impliquèrent la formation de copistes³⁴² dont le rôle fut et reste la perpétuation du texte sacré.

La première vocation de l'écriture est donc de retranscrire mot pour mot et selon un rite particulier, les textes bibliques. Consignés sur des parchemins, l'écriture à l'aide d'un calame ou d'une plume, concède à ces manuscrits une sainteté.

Les auteurs des Haggadot de Mahanayim et du Ya'ri Vedicchi ont comparé leur ouvrage à des textes saints (*Kitvei Kodech*) et se sont inspirés de ces injonctions. C'est dans les traces de cette tradition que le *Ya'ri Vedicchi* fut élaboré et réalisé, même s'il emprunte à la société occidentale des évolutions telles que le support papier, l'écriture à la plume et à l'encre de Chine, les illustrations et la forme du livre relié.

Dès lors, les *textes du sacré*, *Kitvei Kodech* - כתבי קודש - furent traditionnellement recopiés scrupuleusement et gardés précieusement tout au long des siècles³⁴³. Selon la tradition juive, d'autres textes, dont une partie compose le canon biblique et ses vingt-quatre *livres-rouleaux*³⁴⁴, ont été rédigés par Les Prophètes, les Juges et les Rois.

³³⁹ P. CHASTANG, « Moyen-Age : une révolution de l'écrit », *L'Histoire*, septembre 2019, n° 463, p. 36-45.

³⁴⁰ *Deutéronome* VI,9 : Tu les inscriras sur les poteaux de ta maison et sur tes portes.

³⁴¹ *Deutéronome* XXVII, 1-8. Dans T.B. Sotta, 35, on apprend que pour une partie, ce texte n'avait pas vocation à être lu, puisque douze pierres furent enfouies dans le Jourdain.

³⁴² סופר סת"ם - Sofer STaM, acrostiche de **S**ofer Torah, **T**efilines et **M**ezouza. Aux textes mentionnés dans le Pentateuque s'ajoute la rédaction du rouleau d'Esther : **M**éguila.

³⁴³ Les rouleaux sacrés sont composés de matières organiques ce qui limite leur durée de vie contrairement aux matières inertes. Ceci explique que l'on retrouve bien plus de textes anciens gravés qu'écrits. Les rouleaux de la mer morte sont une exception avec quelques papyrus.

³⁴⁴ D'autres ouvrages n'ont pas été inclus dans la Bible hébraïque. Il s'agit de « Livres extérieurs » ou « deutérocanoniques » tels que le Livre de *Judith*, des *Maccabées*, *Tobie* I et II.

Le texte faisant partie des fondements culturels du judaïsme, cela implique que de nombreux Juifs savaient lire et certains écrire. Aucune créativité n'est exigée de la part du scribe, au contraire, il est mû par la stricte fidélité à l'original. Le scribe n'est pas un auteur. Sa motivation est pédagogique dans le sens où, le copiage du texte en assure la pérennité et la diffusion, agrandissant ainsi le cercle d'étude. Cette constatation peut être assimilée au recopiage des quatre Haggadot de *Mahanayim*. Dans les temps reculés, les scribes étaient des personnes précieuses et hautement protégées par le pouvoir. L'écriture comme mode d'expression et d'échange était souvent réservé aux Juifs, instruits techniquement dans ce domaine, qui jouèrent le rôle d'émissaires et de traducteurs au sein des peuples où ils vivaient.

De transmission par l'écrit à transmission à l'oral

La tradition juive propose, par essence, un recours restreint à l'écriture. La loi écrite s'arrête à Moïse qui a transmis son savoir à Josué. La chaîne de transmission est indiquée dans la première *Michnah* d'Avot. A plusieurs reprises, la Torah prescrit le devoir de transmission de père en fils. Le passage de la tradition peut se faire en transmettant par cœur ש.ג.ו, en discutant de la Loi ד.ב.ר.³⁴⁵ tout comme en contant l'histoire ה.ג.ד.³⁴⁶. Tous ont un rôle commun d'échange et de transmission par la parole. Le texte est ainsi une invitation à la communication et au questionnement, un prétexte au dialogue. Ce sont ces échanges d'une chaîne populaire ininterrompue, du Maître à l'élève, qui ont donné naissance à la tradition orale.

La transmission de la « Torah écrite », תורה שבכתב s'est faite en parallèle d'une transmission de la tradition orale, la « Torah orale », תורה שבעל פה. Cette éducation se pratiquait dans les premières écoles organisées à l'initiative du Sage Simon BEN CHATAH³⁴⁷. L'apprentissage y était essentiellement oral³⁴⁸. Mais la *Michnah*, qui devait se transmettre oralement, fut paradoxalement consignée par écrit, par crainte d'en perdre l'essence. Au deuxième siècle, cette entreprise fut celée par Rabbi YEHOUA Hanassi, président du Sanhédrin, avec la compilation du corpus michnaïque³⁴⁹.

³⁴⁵ Deutéronome VI,7 : « Tu les inculqueras à tes enfants et tu t'en entretiendras, soit dans ta maison, soit en voyage, en te couchant et en te levant. »

³⁴⁶ Exode XIII, 8. Cette source sert de référence aux quatre réponses des fils de la *Haggadah*.

³⁴⁷ Simon BEN CHATAH, Sage de Judée (-140 ; -60).

³⁴⁸ Talmud de Jérusalem, traité *Ketoubot* 8:11, 32b.

³⁴⁹ Yehouda Hanassi, (135-220), prit la lourde décision de choisir parmi les enseignements oraux ceux qui composeront le texte de la *Michnah*. Les échanges non consignés, les *braïtot*, sont, pour une partie, connues de

Malgré sa rédaction et contrairement au texte immuable de la Torah, la *Michnah* a conservé sa diversité et ses avis divergents, engendrant diverses interprétations. Le *Talmud* est le commentaire de la *Michnah*. Ces écrits sont des outils qui contribuent au devoir incombant à chaque père d'enseigner la Torah à ses fils³⁵⁰. Avec le temps, les pères ont délégué leur rôle d'enseignant-transmetteur au Maître (*Haham*) qui savait lire, voire écrire (*Sofer*).

Le Livre de Néhémie³⁵¹ (VIII,8) rapporte qu'à l'époque d'Ezra le Scribe, les Lévites lisaient, à voix haute, les textes de la Torah et les interprétaient en public. Le terme employé est alors *Perouch* פרוש qui signifie : étaler, répandre³⁵². Ces commentaires, dans le contexte de l'Exil de Babylonie, avaient pour but de recadrer la loi d'un peuple qui s'était éloigné de ses sources géographiques et spirituelles. Le commentaire resta oral jusqu'à ce qu'Ezra le Scribe opéra un changement révolutionnaire. Il changea la police d'écriture de la Torah de l'hébreu ancien, à l'écriture assyrienne carrée. Cette précaution du scribe va dans le même sens que le *Perouch* : préserver le texte de risques de voir des lettres se coller, déformant ainsi le mot et son sens. Le *Perouch* est le commentaire nécessaire qui rend accessible le texte à tous ceux qui doivent le comprendre et le mettre en application dans le respect de ses règles.

La spécificité du manuscrit réside dans sa capacité à circuler de mains en mains et s'adresser ainsi à de nombreuses personnes, interagir avec elles (à l'inverse du message oral). L'imprimé permet une plus large diffusion de la parole et peut impacter un plus large public de lecteurs dès sa diffusion. Cependant, il ne possède pas le don d'ubiquité que possède la musique. Le texte comporte un autre avantage : la possibilité d'y revenir. Mais le lecteur ayant été impacté par une première lecture sera forcément différent lors des approches suivantes. Ce qu'HERACLITE dît au sixième siècle : « On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve. » correspond à ce que le Talmud³⁵³

nos jours car elles ont alimenté des argumentaires des Sages du Talmud. Tout comme la *Michnah*, le Talmud a pour vocation d'être un enseignement oral. Le débat talmudique sur la consignation des paroles orales par écrit se trouve dans T.B. *Guittin* 60b.

³⁵⁰ Deutéronome XI, 19.

³⁵¹ « Ils faisaient la lecture du livre, de la loi de Moïse, d'une manière distincte et en indiquaient le sens, de sorte que l'on comprit le texte. »

וַיִּקְרְאוּ בְסֵפֶר בְּתוֹרַת הָאֱלֹהִים, מִפְּרֹשׁ; וְשׂוּם שְׂכָל, וַיְבִינּוּ בְמִקְרָא.

³⁵² Le commentaire de RACHI est lui appelé *Pchat* פּשׁט qui est souvent compris à tort comme étant le sens littéral du texte. Quand on étudie le texte biblique avec RACHI, on se rend compte que son explication n'est pas restrictive mais au contraire exige une connaissance élargie du texte. Le racine ט.ש.פ. signifie aussi *étaler*. C'est à partir d'une vue d'ensemble du texte que RACHI appose ses remarques.

³⁵³ T.B. *Haguiga*, page 9b

disait déjà : « Celui qui a révisé cent fois son texte ne ressemble à celui qui l'a relu cent une fois. »

La rédaction humaine

On peut considérer le Deutéronome comme étant le premier livre d'interprétations des quatre volumes précédents du Pentateuque, l'interprète étant Moïse, son auteur³⁵⁴. Ce cinquième volume est appelé, entre autres titres, *Biour Torah* ביאור תורה qui signifie « explication³⁵⁵ de la Torah³⁵⁶ ». Or le terme employé est similaire à la racine ב.א.ר qui signifie « puits » en hébreu, et que R. AKRICH³⁵⁷ entend par puiser dans les profondeurs du texte pour en faire émerger un sens.

Selon la tradition juive, le livre de Moïse est l'archétype de l'expression textuelle quoique nul homme ne puisse se comparer à la grandeur du prophète. OUAKNIN³⁵⁸ propose un double sens au livre : le texte « livre » un message, le lecteur est « libre » de comprendre ce qu'il veut et de « libérer » telle ou telle interprétation du texte. J'ai donc l'intention de libérer ce corpus pour en offrir un sens.

Le texte devient un mode d'expression humaine. L'écriture est un processus. Quand ce n'est pas simple copiage, elle est l'expression de la réflexion de son auteur. On est en droit de s'interroger sur le processus d'écriture et de chercher son essence et son but. D'ORIO³⁵⁹ pose l'équation en ces termes : « penser pour écrire » concernerait l'écrivain et « écrire pour penser » serait l'acte de réflexion sur le texte. Selon sa comparaison, les idées seraient comme des papillons qui s'envolent et qui sont éphémères mais que l'on peut capturer à temps et immortaliser sur le papier. Est-ce l'idée qui inspire ou l'inspiration qui aide à faire le tri parmi les idées ? Bref, qui de la chrysalide ou du papillon est arrivé en premier ?

L'avant-texte en est la première étape. La pensée avant-textuelle se concrétise par un choix de mots. La première phase de l'écriture est une exposition assez simple de

³⁵⁴ T.B. *Baba Batra* 14b

³⁵⁵ *Deutéronome*, XXVII, 8. Ce verset est la source de l'emploi du verbe « expliquer ».

³⁵⁶ Le Traité talmudique de *Sota* 32a prétend que Moïse aurait expliqué la Torah en soixante-dix langues.

³⁵⁷ R. AKRICH, *Les passions d'un Hébreu*, URL complète en biblio.

³⁵⁸ M-A. OUAKNIN, *Bibliothérapie. Lire, c'est guérir*, éd. Seuil, Paris, coll. La couleur des idées, 1994, p. 236.

³⁵⁹ P. D'ORIO, « Présentation. Les pensées papillons », *Genesis (Manuscrits-Recherche-Invention)*, 2003, vol. 22, no 1, p. 7-11.

l'argument et du style. Le va-et-vient entre écriture et lecture permet de faire évoluer le contenu et la forme pour atteindre un résultat abouti.

L'étude génétique³⁶⁰ littéraire ou ontologique d'un texte pourrait dévoiler au lecteur le développement et la pensée de l'auteur mais il faudrait pour cela avoir trace de l'évolution de l'écriture : des brouillons, des ratures, des choix de vocabulaire etc. SOFIA³⁶¹ suggère un apprentissage de l'évolution du processus de l'expression écrite à travers l'analyse des brouillons du père de la linguistique moderne, Ferdinand de SAUSSURE (1857-1913). L'analyse de chaque correction ainsi que l'étude d'annotations et ajouts, démontrent la démarche constructive de l'argumentation et du style : « On y voit, notamment, [...] : l'idée posée d'abord de manière simple, l'inflexion « exaltée » que prend la rédaction dans une deuxième phase, et la modération progressive du ton qui mène à la forme (si diplomatique) du paragraphe qui sera finalement publié. » Ce travail minutieux sur les textes du linguiste a permis de théoriser sa façon de penser, d'argumenter.

Or le corpus du *Ya'ri Vedivchi* que nous possédons est livré dans sa forme élaborée. Des brouillons et surtout la première épreuve à l'état brut manquent à nos archives. L'absence de ratures et la mise en page organisée sous entendent un travail abouti.

Ce manque de premiers jets ne permet pas de tirer des conclusions sur les textes conflictuels du corpus, ni même de deviner le cheminement de la réflexion et des échanges entre ses auteurs. En revanche, il permet de saisir l'idée finale qui est forcément la résultante d'une longue démarche. Je m'éloignerai de l'approche linguistique, quoique nécessaire par endroit. Une analyse purement linguistique passerait à côté de ce qui me paraît essentiel dans le dévoilement du *Ya'ri Vedivchi*. SOFIA³⁶² met en garde dans l'analyse de textes inédits : quand un texte est analysé de façon systématique, on pourrait passer à côté de ce que le document est réellement. Les brouillons, corrections et autres ratures qui n'apparaissent pas dans l'édition finale sont cependant une source riche d'informations au sujet du travail de l'écrivain. « Ces

³⁶⁰ La génétique textuelle est une méthode d'analyse de documents écrits. Elle vise à étudier tous les brouillons ou manuscrits d'un texte pour comprendre comment l'œuvre est née. En l'absence de brouillons, des témoignages sur la naissance du projet d'écriture ou sur son évolution sont des outils, plus ou moins fiables, qui permettent de reconstituer le processus. « Génétique des textes », in *Wikipédia*, 2020, URL complète en biblio. J.M. de Biasi, *La Génétique des textes*. Paris : Nathan, 2000, 128 p.

³⁶¹ E. SOFIA, « Comment écrire pour transmettre ? Modalités argumentatives chez Saussure », *Genesis (Manuscrits-Recherche-Invention)*, 2012, n° 35, p. 59-76, § 12.

³⁶² *Ibid.*

contenus, du fait même qu'ils sont restés inédits, exigent de la part du lecteur une révision rigoureuse, à la suite de quoi seulement il deviendra possible de se prononcer sur l'importance (biographique, génétique, historique, théorique) qu'ils sont susceptibles de revêtir. »

Le corpus qui offert au lecteur est esthétiquement et formellement le produit fini. Néanmoins, quelques rares erreurs ou corrections ici où là dans le *Ya'ri Veditchi* seront analysées. A leur sujet, André NEHER soulignera dans sa préface de l'édition du *Ya'ri C* qui ne vit finalement pas le jour : « Les quelques erreurs minimales ou omissions qui ont pu se glisser dans le texte tiennent du fait que la famille NEHER ne disposait à *Mahanayim* que de très peu de livres et documents. L'essentiel de cette Avodat Haqqodesh a été réalisé de mémoire durant les tragiques années de la Shoah. »³⁶³ . Le manque de livres fait partie d'un choc social tel que le décrit l'anthropologue GOODY³⁶⁴ qui vécut cette expérience à la même époque : « nous avons été tout deux impressionnés, que dis-je, grandement marqués par le fait que, pour la première fois de notre vie, nous n'avions pas de livres [...]. Enfants et adolescents grandissant dans une culture urbaine, nous avons eu des livres à profusion. Et à l'école comme à l'université, tout était organisé autour de la lecture. Du jour au lendemain, nous nous sommes retrouvés totalement privés de livres ». Face à ce constat ou sous son impulsion, l'écriture a émergé pour combler un vide, même à *Mahanayim*. Le contexte est devenu prétexte au texte.

L'écriture collaborative

Le *Ya'ri Veditchi* a pour spécificité d'être cosigné. L'écriture ne reflète pas forcément la pensée de son rédacteur au sens technique mais la mise en commun des savoirs de *Mahanayim*. Le corpus procède d'une étude collaborative connue dans la tradition juive, comme la *Havrouta*³⁶⁵. Cette méthode se rapproche de la technique d'enseignement moderne qu'E. ARONSON et R. THIBODEAU³⁶⁶ développeront dans les

³⁶³ A. NEHER, *Description du Temple de Jérusalem*, Op. Cit.

³⁶⁴ J. GOODY, *L'homme, l'écriture et la mort*, Les Belles Lettres, Paris, 1996, p. 200.

³⁶⁵ Il s'agit de la méthode la plus répandue dans les écoles talmudiques. En général, deux étudiants tentent ensemble de comprendre un passage biblique ou talmudique. Ils en débattent, se concertent, s'interrogent et chacun exprime sa propre compréhension. Finalement, le rabbin réunit ces couples d'étudiants pour une mise en commun des savoirs mais en conclusion, son rôle est de mettre fin au débat d'idées pour donner un message traditionnel au texte.

³⁶⁶ E. ARONSON et R. THIBODEAU, « The Jigsaw Classroom: A Cooperative Strategy for Reducing Prejudice », in *Cultural Diversity And The Schools*, Routledge, encyclopédie en ligne, 1992, p. 206-230.

années 70 comme le *Jigsaw* (la classe puzzle). Un sujet, pour être étudié dans sa globalité, est parcellé et le groupe d'étudiants divisé, chacun devenant expert de sa parcelle. Ensuite, les apprenants mettent leur savoir en commun afin d'optimiser les connaissances sur le sujet traité. Concernant les ateliers d'écriture, CROUZET³⁶⁷ reconnaît une valeur au groupe. Le fait de pouvoir échanger, être écouté et écouter les autres permet d'élargir la pensée. Selon elle : « Le mot est comme un fil que l'on tire et qui entraîne. Des souvenirs oubliés peuvent ressurgir et l'imagination se développer. » Le groupe est une sorte de pépinière expérimentale qui contribue à la maturité du texte. Et le groupe est aussi protecteur. Pour CROUZET, la présence de l'autre cadre, limite et protège l'auteur qui pourrait dépasser ses pensées. L'écriture collaborative est un mode de production contemporain qui répond à des critères établis par JOHNSON & JOHNSON³⁶⁸ : partager des buts communs, la *positive interdependence* soit la mise en commun de compétences, l'*interaction constructive* qui permet d'obtenir un projet abouti, un partage dans le respect puis les *social collaborative skills*, soit l'acceptation de remarques constructives. Enfin, le cinquième critère étant le « *group processing* » qui permet à chacun d'estimer sa propre part dans le projet face à celle de ses collaborateurs. Il reste dans cette estimation la possibilité d'être évalué ou modifié par des tiers, possibilité existant dès lors que le texte lu sera évalué, estimé ou critiqué par le lecteur potentiel qui semble-t-il fait partie de l'équipe, même à un stade postérieur. On peut, je crois, considérer le lecteur comme collaborateur, quand bien même il serait absent au moment de la rédaction.

L'œuvre à quatre mains, qu'est le *Ya'ri Vedivchi*, est à la fois une mise en commun des savoirs et des savoir-faire. Elle est aussi l'expression singulière de chaque auteur du commentaire, chacun à sa manière. Les différentes graphologies prouvent une répartition de la tâche dans l'union d'un travail en commun. LAVERDANT³⁶⁹ a introduit dans l'art la notion philosophique d'*individualisme* :

Chacune des forces de l'âme, lorsqu'elle tend à se spécialiser, à s'isoler, produit des effets opposés à ceux de l'Unitéisme (FOURIER désigne sous ce nom, auquel il donne pour synonyme le nom d'harmonisme, la passion de l'unité,

³⁶⁷ Danielle CROUZET, « Développement de la créativité et prévention du suicide », *Le Journal des psychologues*, 14 octobre 2011, vol. 291, n° 8, p. 47-53.

³⁶⁸ D. W. JOHNSON and R. T. JOHNSON, « What is Cooperative Learning? », Cooperative Learning Institute, 1990.

³⁶⁹ D. LAVERDANT, « De la mission de l'art et du rôle des artistes », *livraisons de La Phalange*, 1845, *Revue de la science sociale*, p. 254-256.

besoin d'unité inhérent à l'homme, tendance à unifier ses passions). L'individualisme différencie les caractères et les œuvres, et détermine dans les artistes ce qu'on nomme leur manière. Il enfante la passion des excentricités, des bizarreries, les goûts de faveur et de mode. C'est le domaine de la fantaisie.

L'analyse du corpus cherchera l'identité et la spécificité de chacun des auteurs de ce corpus collaboratif. Cette découverte apportera-t-elle une valeur ajoutée à la compréhension du texte ? Comme le souligne OLLIVIER³⁷⁰, les wikis, grâce aux procédés modernes, procèdent d'une exigence de la part des rédacteurs car à tout moment un intervenant peut corriger ou rectifier le document. Les wikis ont en commun avec le corpus de notre analyse d'avoir pour vocation d'être rédigés dans un but pédagogique afin de transmettre un savoir. Les écrivains des wikis sont motivés car ils ont en tête le lectorat et leur publication doit s'adresser à un large spectre d'érudition. Les corrections par les pairs sont les bienvenues. Mais à la différence des productions textuelles issues du Web 2.0 et ses technologies, le texte manuscrit est figé. Et si, pour les wikis, les corrections sont gardées en mémoire de l'ordinateur, le corpus des NEHER ne comprend que quelques annotations.

Pour sa grande majorité, le *Ya'ri Veditchi* a été écrit de mémoires concertées. Les auteurs se sont soumis à la didactique et à l'éthique de l'étude selon la tradition juive. La multiplication des interprétations textuelles a pour but de faire fructifier la connaissance. Coucher par écrit la Loi orale est un moyen éducatif permettant de transmettre et de diffuser la tradition de l'étude. Les écrits juifs ont la particularité de laisser place à un échange d'opinions, toujours attribuées à leur rhéteur. Une règle primordiale naît alors de la transmission orale³⁷¹ : « Quiconque prononce des paroles en citant sa source, apporte la délivrance au monde. » Selon la méthodologie rabbinique, une telle affirmation doit pouvoir s'appuyer sur un verset de la Loi écrite. Pour asseoir cette déclaration, son auteur, l'Amora Rabbi ELAZAR au nom de Rabbi HANINA cite le verset où la Reine Esther rapporte les paroles de Mardochée au roi Assuérus (*Esther* II,22). Loin d'être un détail, les NEHER ont respecté la citation des

³⁷⁰ C. OLLIVIER, « Ecriture collaborative en ligne : une approche interactionnelle de la production écrite pour des apprenants acteurs sociaux et motivés », *Revue française de linguistique appliquée*, 13 décembre 2010, vol. XV, n° 2, p. 121-137.

³⁷¹ T.B. *Meguilá* 15a.

sources de leur savoir dans leurs écrits malgré le manque d'accès aux livres. Cette méthode ressemble à l'exigence académique : baser son savoir sur un savoir, citer ses sources et proscrire le plagiat.

Alors que le copiste a pour rôle de recopier fidèlement un texte, ce que font aujourd'hui des machines, les écrivains, eux, cherchent à dévoiler ce qui n'a pas encore été exprimé. Il s'agit de découverte au sens étymologique latin de *discooperire* et non d'invention de la part de l'auteur. Cette prise de conscience implique une certaine modestie de la part du rédacteur. Selon la tradition talmudique, (*Nida* (30b), l'homme connaîtrait toute la Torah au stade embryonnaire et ce savoir lui serait retranché au moment où il vient au monde. Le Talmud raconte qu'un ange, chargé de faire oublier cette connaissance, laisserait son empreinte, le philtrum, au niveau de la lèvre supérieure :

Une lampe brûle au-dessus de la tête [de l'embryon], et il contemple le monde d'une extrémité à l'autre, comme il est dit (Job 29,3) : 'Quand sa lampe brillait sur ma tête et que sa lumière me guidait dans les ténèbres.' [...] Il n'est pas de séjour plus heureux pour l'homme, comme il est dit (Ibid.2) : 'Que ne puis-je être comme aux mois du passé, aux jours où D.ieu me gardait.' Quelle est la période qui se compte en mois et non en années ? c'est la grossesse. Toute la Torah est enseignée à l'embryon, comme il est dit : 'Il m'instruisait alors et me disait, que ton cœur retienne mes paroles et tu vivras. [...] Dès que l'enfant vient au monde un ange s'approche de lui et lui donne un coup sur la bouche, ce qui lui fait oublier la Torah toute entière, comme il est dit (Genèse 4,7) : 'Le péché est tapi sur le seuil etc.'

C'est ainsi que chacun cherche à lever le voile, exprimer une connaissance enfouie et qui fait surface. L'organisation de la pensée, la gestation de l'idée sur un sujet peut donner la sensation d'une innovation dans la mesure où personne ne l'a révélée précédemment. Mais cette compréhension et ce savoir étaient en fait enfouis dans l'inconscient et ne sont que déclaration et mise en lumière. Pour F. SCHLEIERMACHER³⁷², fondateur de l'herméneutique moderne, l'instant de saisie du sens

³⁷² C. BERNER, « *Interpréter est un art* », *les grandes lignes de l'herméneutique de Schleiermacher*, Vrin, Paris, coll. Thema, vol. L'interprétation, 2010, p. 63-84.

engendre l'émotion justement parce que la connaissance enfouie fait surface et enchante. Toute expression, même la plus originale que nous trouverions dans le corpus, est nouvelle sous le soleil, soit, mais existait forcément précédemment, tout au moins au niveau du potentiel.

L'interdit formel du plagiat engendra ainsi une étude, deux fois millénaire, qui relie le lecteur au personnage orateur ou rédacteur dans un échange transcendant le temps. Une page talmudique est une œuvre collaborative et non une anthologie. La didactique de l'étude talmudique crée un dialogue textuel improbable où des rabbins s'interpellent et s'interprètent malgré les distances séculaires. Au cœur de cette étude se trouve la volonté de comprendre l'état d'esprit qui fait dire telle chose à telle personne.

La recherche de l'intention de l'auteur ou de sa disposition d'esprit serait-elle la clé de l'analyse textuelle ? BERNER³⁷³ propose de rassembler tous les éléments qui rendent la compréhension possible : l'auteur, le contexte, l'histoire, la culture et bien entendu la langue. Connaître ces détails, ou plutôt ces fondamentaux, permet de comprendre l'intention du texte. Alors, tout est important dans l'écrit : ce qui paraît compréhensible et logique, mais aussi tout ce qui ne l'est pas. Pour lui, le « banal » peut être la source, voire la clé de l'interprétation. Le texte dans sa globalité, par sa forme, son style, le choix des mots, est l'expression de cette intention. L'analyser, c'est comprendre-interpréter : non pas donner un sens (intelligible) mais trouver le sens (l'intention). L'auditeur-lecteur saisit le message dans sa globalité comme une « nuée de sens » au sens barthien. Au-delà de sa compréhension individuelle et subjective du moment, le lecteur se doit, pour en avoir une *pensée authentique*³⁷⁴ (SCHLEIERMACHER), de faire l'analyse du texte ; et d'en découvrir le sens que voulait transmettre l'auteur-écrivain. C'est à cet exercice que cette analyse va se consacrer : tenter de découvrir le sens du texte ou de lui en donner un.

A l'inverse, RICOEUR³⁷⁵ propose de s'éloigner de la tentative de deviner les motivations de l'écrivain ainsi que de prendre des distances par rapport au texte lui-même afin d'analyser ce qu'il propose et fait naître.

³⁷³ *Ibid.* p.72

³⁷⁴ F. D. E. SCHLEIERMACHER, *Herméneutique : pour une logique du discours individuel*, Nouvelle éd. revue et augmentée, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq, Opuscule, n° 38, 2021, p. 75-82.

³⁷⁵ P. RICOEUR, *Soi-même comme un autre*, éd. Seuil, Paris, 1990.

Les préambules et différentes introductions de ce travail de recherche sur *Mahanayim* alimentent le paratexte et ont été présentés afin de contribuer à la compréhension du corpus *Ya'ri Vedicchi* et à en donner sens.

L'appel du texte

Une fois livré sur parchemin, le texte sacré, est offert à la compréhension du lecteur. Le Talmud divise les niveaux d'écoute du texte en quatre strates sous l'acronyme de PaRDès פַּרְדֵּס: Pchat - sens littéral, Remez - l'insinuation, Drach - l'interprétation midrashique, Sod - le sens secret, ésotérique. Ces niveaux s'élèvent vers la mystique, la Kabala. Quant à MAIMONIDE, il scinde l'écrit en deux formes distinctes :

« Quiconque écrit un livre choisit l'une des deux voies suivantes : ou la voie de synthèse (*hibour*) ou la voie de l'explication (*pirouch*) ; et la voie de la synthèse est de ne mentionner que les choses établies, sans « problème et solution », et sans jamais aucune preuve, ainsi qu'à procédé Rabbi YEHOUDA dans la composition de la *Michnah* ; et la voie de l'explication est de mentionner les choses établies ainsi que celles qui les contredisent, les problèmes sur toute chose et solution, la preuve que ceci est vrai et que cela est faux, que ceci convient et que cela ne convient pas ».³⁷⁶

Comme le soutient OUAKNIN³⁷⁷ le texte n'est que *proposition* et non une *imposition*. C'est au lecteur que revient le droit de faire son choix parmi les multiples lectures possibles que propose le texte. Z. HARVEY³⁷⁸, lors d'une conférence en mémoire d'André NEHER analysait la possibilité, souvent reprise par NEHER, qu'offre le texte hébraïque : Celle de la différence entre le *ktiv* כְּתִיב et le *kri* קְרִי . Rédigé selon la *messora* (la tradition des scribes hébraïques), il y a parfois des mots qui s'écrivent comme ceci et se lisent comme cela. Cette tradition de lecture transforme la forme visuelle en une forme vocale différente imposée, pour lui donner un sens³⁷⁹. « Le narratif est donné. Son sens dépend de l'homme »³⁸⁰. Abordant, dans son allocution,

³⁷⁶ G. HANSEL, *Explorations talmudiques*, Odile Jacob, Paris, 1998, p. 261.

³⁷⁷ M-A. OUAKNIN, *Bibliothérapie. Lire, c'est guérir, Op. Cit.*, p. 204.

³⁷⁸ W. Z. HARVEY, « L'histoire au présent dans l'œuvre d'André Neher », *L'Association des amis d'André Neher*, 1989.

³⁷⁹ Quelques fois il s'agit de différence de prononciation comme dans le verset : *Deutéronome* XXVIII, 30 : ישגלנה ne se prononce pas mais se lit אִשְׁכַּבְנָה.

³⁸⁰ Citation de W.Z. HARVEY citée par A. MICHEL dans la préface de R. FONTANA, *André Neher, le penseur et le passeur*, Elkana, Jerusalem, 2014, p. 7.

le sens de la lecture de l'évènement historique, HARVEY constate que la possibilité d'une autre lecture existe pour tout type de texte.

Le terme « sens » possède une double signification : sensé et sensible. La lecture doit à la fois provoquer l'émotion par les sens et à la fois développer un sens intelligent singulier chez le lecteur qui cherche à comprendre au-delà de l'émoi. Mon expérience professionnelle m'avait amenée à créer un atelier pédagogique³⁸¹ intitulé « Cinq sens et la connaissance » qui alliait ces deux notions. L'expérience émotionnelle contribue à la lecture et joue un rôle cognitif. Elle peut transporter le lecteur du dégoût à l'empathie face au contenu textuel.

Impact sensible

Concernant l'aspect sensitif du texte, il est défini par le choix du genre textuel. Traditionnellement, la Torah, texte de référence, se divise en deux grands genres de texte : Les récits, *Aggada*, et les sermons *Tohaha*. Quant aux lois, elles se divisent aussi en deux : les textes juridiques qui peuvent être expliqués, les *Michpatim*, et des lois à prendre comme telles, sans en chercher la rationalité, les *Houkim*.

Les genres littéraires ont été classifiés depuis l'Antiquité. La classification platonicienne prenait en compte la forme et la narration. S'en suit la grille des genres d'Aristote à une époque où le langage est versifié (drame, épopée), passant par divers développements de l'expression et laissant place à la poésie puis aux dialogues. J.M. SCHAEFFER³⁸² a tenté de théoriser les genres en répertoriant des conventions discursives. Or, une œuvre est composée d'une multitude de conventions. La définition de genres est nécessaire à l'écrivain pour choisir scrupuleusement la forme et le fond de sa rédaction. Cependant, SCHAEFFER suggère au lecteur de prendre conscience que le genre cadre sa lecture. Il existe des conventions qui automatiquement conditionnent le lecteur. Pour autant, le genre littéraire qui qualifie ce moyen de communication dispose le lecteur dans un cadre culturel socialement

³⁸¹ Cet atelier de pédagogie s'adressait aux enseignants des études juives dans le réseau scolaire JADE de l'*Alliance israélite universelle* que je dirigeais. Il s'agissait de révéler les subtilités éducatives liées à la soirée du Séder de Pessaḥ. Ce projet visait à répertorier les actes - *mitsvot* – liés à l'intervention d'un ou plusieurs sens. Associer le sens à l'acte renforce l'expérience, impacte les mémoires sensorielles profondes et ouvre les portes de la curiosité (l'étonnement puis le questionnement) et du savoir (l'apprentissage par l'expérience). L'étude de cas était justement le rôle pédagogique de la *Haggadah* de Pessah, la veillée pascale mettant en éveil les cinq sens pour ancrer des savoirs et des savoir-faire.

³⁸² J-M. SCHAEFFER, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Seuil, coll. Poétique, Paris, 1989.

codifié. Suivant le genre littéraire de son choix, l'auteur place, malgré lui, le lecteur dans une forme de dialogue qui s'impose. Quelle que soit la forme de langage choisie, le récepteur, ici le lecteur, doit impérativement adapter son interprétation au mode de communication qui lui est proposé. Les textes actuels, selon L. JENNY³⁸³, se divisent en trois « macro-genres » : les romans (narration et dialogues), la poésie lyrique et le théâtre (essentiellement le dialogue), reste à savoir où intégrer les nouvelles, les autobiographies, la fiction. Pour JENNY³⁸⁴, le genre sert à « modeler un horizon d'attente ». Par exemple : si un texte est de style juridique, le lecteur devra y comprendre l'implication des actes législatifs ; si celui-ci est midrashique, il devra faire appel à son sens d'interprétation ; s'il s'agit d'un poème, c'est sa sensibilité émotionnelle que l'auteur aura sollicitée. C'est aussi ce que soutient BORGES³⁸⁵. La définition du genre impose au lecteur de se positionner dans une attente émotionnelle en fonction de celui-ci. Le style littéraire invite et oriente le lecteur.

La première Guerre Mondiale a fait naître un nouveau style dit « l'écriture combattante ». Tel que l'analyse BENESTROFF³⁸⁶, l'apparition de ce genre nouveau à pour auteur les témoins. Dès leur enrôlement, les soldats se mirent à écrire : pour passer le temps, se changer les idées et se déconnecter de la réalité, pour rassurer leurs proches en décrivant leurs conditions de vie, et afin de créer un lien en dialoguant avec soi ou l'autre au moyen de l'écriture et ainsi combattre la solitude. A leur retour de la guerre, les témoins racontent pour se délester du traumatisme, partager leur expérience et rendre hommage aux victimes.

L'écriture est la forme privilégiée pour laisser trace. Entre 1941 et 1944, les habitants de La Praderie sont comme ces soldats, vivant dans des conditions particulières. Le *Ya'ri Veditchi* comprend quelques rares témoignages de leur vécu décrivant de façon plus ou moins transparente leur condition, tantôt au niveau individuel, mais surtout en tant que membres du peuple juif. Ils expriment leur foi ardente, leur révolte mais aussi leur espoir. Dans la mesure où les NEHER expriment des sensations directement liées à leur situation de Juifs reclus et menacés en temps de guerre, il y a dans leur écriture la confiance d'un vécu ; des histoires de vie. Cela ne fait pas du corpus une

³⁸³ L. JENNY, « Les genres littéraires », *Méthodes et problèmes*, 2003.

³⁸⁴ LAURENT JENNY, « Les genres littéraires », *Méthodes et problèmes*, 2003.

³⁸⁵ J. L. BORGES, *Œuvres complètes II*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1999, vol. II, p. 762.

³⁸⁶ C. BENESTROFF, *Résistance et résilience dans l'œuvre de Jorge Semprun*, thèse de l'université Paris 8, 2013.

biographie, mais ces allusions sont des ressentis que les auteurs partagent avec le lecteur potentiel. Néanmoins, ce n'est ni le style d'une chronique, ni celui d'un roman mais bien une rédaction herméneutique.

Certes, le *Yari Vedicchi*, indique par son sous-titre qu'il s'agit de « commentaires ». Il faut donc que le lecteur se réfère au texte de la *Haggada de Pessach* qui est l'objet du commentaire. C'est, a priori, une invitation à l'étude, au sens classique de l'étude juive. Rien ne laisse deviner, dans ce sous-titre, la variété des styles et des contenus – allant de la philosophie à la prose, de la loi à l'éthique. La variété des styles et des contenus, commentaires d'un texte commun, impose une approche pluridisciplinaire. L'analyse du *Ya'ri Vedicchi*, en partant à la recherche des sources auxquelles fait référence le corpus, dévoilera au lecteur la richesse culturelle et intellectuelle des auteurs. L'impression du lecteur sera néanmoins impactée par la découverte du puits de connaissances qui alimente l'écriture au moment de la rédaction du corpus. En ajoutant de rares illustrations aux pages du corpus, les NEHER canalisent et orientent la sensibilité du lecteur. On ne peut donc se contenter d'analyser le corpus *Ya'ri Vedicchi* uniquement sous son aspect littéraire. Les quelques illustrations qui le composent demandent une attention particulière. Illustrer, c'est s'approprier une idée retenue du texte. CROUZET³⁸⁷ fait remarquer que l'illustration, tout comme le texte, implique aussi le regard de l'autre sur elle et génère une interprétation, une émotion.

L'originalité du corpus ne laisse rien transparaître dans son titre quant aux champs émotionnels qu'éveillera l'étude chez le lecteur. Il y a cependant, parmi les genres littéraires du corpus, des réflexions épistémologiques et polémiques. Les auteurs entrent en conflit avec le monde scientifique mais le texte adopte dans une forme purement rhétorique : le monologue, où seul l'auteur s'exprime.

La solitude de l'auteur

L'auteur provoque une émotion et entre en tête-à-tête avec son lecteur par texte interposé : une intersubjectivité, *de facto*, et ce malgré l'absence de l'un des interlocuteurs. Pour J. DERRIDA³⁸⁸, le trait met en retrait l'auteur. C'est ce qu'il entend par « archi-trait ». Le fait de tracer les pensées sur la page implique automatiquement

³⁸⁷ D. CROUZET, *Op. Cit.*

³⁸⁸ J. DERRIDA, *Mémoires d'aveugle ; l'autoportrait et autres ruines*, Réunion Des Musées Nationaux, Paris, 1991, p. 56.

la disparition du propre, c'est-à-dire de soi, pour laisser place au langage. Cette idée entend l'acte de socialisation par l'écriture. La démarche qui revient à analyser le corpus d'un autre en essayant de revenir à cet autre est un acte de socialisation. FERRAROTTI³⁸⁹ introduit l'idée d'une relation sociale dans le cas des biographies et voit en cet entretien l'établissement d'une *micro-relation sociale* écrivain-lecteur. Le lecteur fait connaissance de l'auteur au moyen du texte.

Le retrait de l'auteur fait place au dialogue, à l'échange. L'idée que l'émetteur ne soit pas en dialogue direct avec le récepteur a fait naître l'expression « d'herméneutique acousmatique » chez NOLIN³⁹⁰. Elle emprunte le terme acousmatique à la définition qui naît durant l'année 1948 chez Pierre SCHAEFFER³⁹¹ concernant la musique enregistrée. Les partitions sont une forme abstraite de la musique, en opposition à sa forme concrète quand celle-ci est jouée par un instrument. Par analogie, le texte serait cette abstraction du message. Le message concret est celui émis par la voix. L'écrit serait ce messager qui porte directement la voix ou la pensée, de l'émetteur au récepteur. La lecture pourrait alors être considérée comme la forme concrète du dialogue. Mais finalement, l'absence de l'auteur ressemble à celle d'un émetteur caché, tout comme l'instrument de musique, au sens large, qui a disparu depuis que ses sons ont pu être récupérés par enregistrement.

A l'origine, les Acousmatiques étaient les élèves de Pythagore, ce-dernier ayant l'habitude de se cacher derrière un rideau quand il enseignait, de sorte que ses disciples se concentraient uniquement sur les sons et ses paroles, par voile interposé. Cette pédagogie impose au récepteur de se concentrer sur le média et à faire abstraction de son origine. En sera-t-il ainsi pour le lecteur ? Inversement, au moment de l'écriture c'est le lecteur qui est absent. DU PASQUIER³⁹² aborde l'aspect psychologique de ce phénomène : « L'écriture, plus encore que le langage oral, absente l'autre. Si parler consiste à s'adresser à quelqu'un qui est présent physiquement, écrire implique que l'autre est absent, et sa présence intériorisée. Tout écrit, si solitaire soit-il, a toujours un destinataire. Aussi la page écrite est-elle toujours

³⁸⁹ F. FERRAROTTI, *Histoire et histoires de vie*, Méridiens, Paris, coll. Sociologies au quotidien, 1983.

³⁹⁰ D. NOLIN, *Le récit imaginaire : une souffrance dévoilée*, in *Les Collectifs du Cirp*, UQAM, Cercle interdisciplinaire de recherches phénoménologiques, Montréal, 2011, n° 2, p. 86.

³⁹¹ J-M. SCHAEFFER, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ? Op. Cit.*

³⁹² M-A. DU PASQUIER, « Comment l'écriture vient à l'enfant ; De l'Histoire universelle à l'histoire de chacun », *Le Journal des psychologues*, 2009, vol. L'intime de l'écriture, n° 272, p. 22-25.

un miroir où se projettent les regards croisés, de celui qui écrit ainsi que de cet autre intériorisé, ce censeur, forgé par des attentes qui sont moins de l'ordre du Surmoi que de l'Idéal du moi. »

Absenter l'autre fait partie du processus d'évolution au cours duquel le nouveau-né, lié à sa mère, alors qu'il en faisait partie, est capable de s'adresser à elle et de réclamer sa présence. Cette étape fait partie des tous premiers pas dans le processus d'imagination de l'humain et le passage très tôt de cette étape influence son assurance et sa confiance en soi. Ainsi pourrait-on comparer l'amorce du dialogue instauré par l'écrivain avec le futur lecteur, absent certes au moment de la rédaction mais cependant pris en compte. Il en est de même quand on aborde les textes qui composent le *Ya'ri Vedivchi*. Le message maîtrisé des auteurs s'adresse à des lecteurs absents avec lesquels on souhaiterait dialoguer ou tout du moins auxquels on souhaiterait enseigner, transmettre un savoir et peut-être d'autres messages.

Une idée semblable est émise par LELOUP³⁹³ sous la définition première de l'*atheos* [ἄθεος] : « sans vision » en grec. Il fait appel à une maladie des yeux. Par analogie, celle-ci empêche l'homme de voir Dieu (au sens étymologique latin *deus* : le jour). Ne pas voir en plein jour ! L'athée est incapable de voir, ne peut faire une lecture de son entourage, de la réalité alentour. Cette idée de l'aveuglement est reprise chez DERRIDA (1991)³⁹⁴ dans *Mémoires d'aveugle*. Est-ce que le texte masque le réel, le fige ou au contraire, invite-t-il à voir au-delà, comme le dit LEVINAS : *L'au-delà du verset*³⁹⁵ ? LELOUP prend pour exemple la distance entre les doigts de *La Création* de MICHEL ANGE. Le texte est-il cet espace entre « l'écrivain-expire et le lecteur-inspire »³⁹⁶. Cet espace est-il le lieu de la question, de la recherche de l'essence ou simplement le Sens ?

La distance entre l'auteur et le lecteur peut naître d'une situation allant de la retraite voulue à l'isolement forcé. Guillaume DUHAN³⁹⁷, dans son blog, reprend un manuscrit

³⁹³ J-Yves LELOUP, *Lettre à un ami athée*, éd. Philippe Rey, Paris, 2008, p. 4.

³⁹⁴ Cette idée rejoint celle du *re-trait*, qui crée l'espace où l'artiste s'exprime. Derrida avait perdu momentanément la vue l'œil gauche. Cette privation lui a *ouvert les yeux* et permis un nouveau *regard* sur l'observation de l'art. J. DERRIDA, *Mémoires d'aveugle ; l'autoportrait et autres ruines*, Op. Cit., p. 38.

³⁹⁵ Titre du livre : E. LEVINAS, *L'au-delà du verset ; lectures et discours talmudiques*, Editions de Minuit, coll. Critique, 1982.

³⁹⁶ Émission de radio : F. LENOIR et L. ANVAR, « Les deux maladies des yeux : athéisme et religion avec Jean-Yves LELOUP », in *Racines di Ciel*, France culture, 10 mai 2015.

³⁹⁷ G. DUHAN, « Un artiste c'est toujours seul », Blog Medium France, 2016.

qu'il avait rédigé en 2009 où il faisait cette simple constatation : « un artiste, c'est toujours seul ». Cette idée n'est pas à prendre au sens négatif mais au contraire, elle exprime le besoin de s'isoler pour créer. C'est un choix qui permet de se distancier de la réalité, de l'observer, de la repenser, et surtout de se démarquer et de revenir à sa propre singularité. L'artiste peut ressentir le besoin de s'isoler afin de créer, à l'écart de la pollution environnante, qu'elle soit sonore, sociale ou politique. Décider de prendre du recul, en temps normal, peut paraître émaner d'une personne marginale et exige du courage. Savoir tirer profit de la réclusion imposée pour créer est, en ce qui concerne les NEHER, une forme de combat. DUHAN en vient à cette conclusion :

S'isoler pour créer puis s'exposer pour donner. Voilà comment je définirais mon processus créatif, ma volonté d'écrire et mon but. Ceux qui prétendent créer pour eux-mêmes sont des menteurs, je l'ai toujours dit. Personnellement, j'écris pour être lu, je n'ai pas peur de le dire et pour donner au lecteur confiance en lui. Certes le divertir, surtout le rendre heureux. »

Plus récemment, en 2015, Marie-Eve ROY³⁹⁸ (artiste multidisciplinaire canadienne) parle de la nécessité d'une « retraite artistique » au sens religieux du terme : « le calme, la tranquillité et des journées entières pour créer : PUR bonheur.

Tout est relatif concernant le château de La Praderie : un calme partiel sur fond d'inquiétude générale, mais une tranquillité relative, et du temps, beaucoup de temps à passer, ensemble ou seul, dans ce château, entre le printemps 1941 et la fin de l'année 1944. L'intention du corpus est pédagogique. Sous des aspects esthétiques et artistiques agréables au lecteur, le corpus est avant tout composé de commentaires, induits par le texte de la *Haggadah* et selon son contenu. Le choix de mise par écrit des études et connaissances semble plutôt procéder du besoin de transmettre et de partager une pensée que de l'envie de procurer du bonheur au lecteur ; ou est-ce une source de bonheur pour les écrivains ?

De fait, *Maḥanayim* n'est pas un choix délibéré. L'exclusion des Juifs, la guerre en sont la cause. La réclusion s'imposait. Mais contrairement à l'enfermement en ghetto, les NEHER ont pu « choisir » en quelque sorte leur condition d'isolement. Parmi ces choix, ils firent de l'endroit un lieu de créativité et le berceau d'un ouvrage holistique qui englobe l'*Œuvre Maḥanayim*. Nombreux sont les épisodes bibliques qui impliquent

³⁹⁸ M-E. Roy, « S'isoler pour mieux créer », Blog *Marie-Eve Roy*, 2015.

l'isolement et qui purent servir de référence³⁹⁹ aux habitants de *Maḥanayim*. L'épisode où Jacob se retrouve seul dans la nuit et où il combat l'homme (l'ange) jusqu'au lever du jour est assurément celui auxquels les NEHER se sont identifiés⁴⁰⁰.

« Être à l'isolement » est une expression désignant une mesure disciplinaire propre à l'incarcération. Elle est synonyme de mise en quarantaine, de séquestration et fait référence aussi, par association, à l'abandon et au délaissement. Que ce soit en isolement psychiatrique ou en prison, les recherches de CROUZET⁴⁰¹ ou de MORHAIN⁴⁰² montrent que l'activité créatrice aide à *passer* les murs et barreaux. Dans de tels cas, les établissements proposent des ateliers de création aux détenus. La création artistique est un moyen de s'évader d'une certaine manière. CADOUX⁴⁰³ le rappelle : « À l'origine, le mot grec *graphein* [γράφειν] signifiait égratigner, écorcher ce qui atteste du soubassement violent du geste d'écrire. Violence retenue... qui se limite à l'écorchure, au grattage, à la petite incision. » Le fait d'être rejeté par la société alentours aurait pu provoquer un besoin de révolte chez les NEHER. Alors, l'intention d'écrire pour des parias censurés pourrait inviter à désenchaîner une haine dans les propos rédigés et libérer une frustration étouffée. Inversement, pour CROUZET⁴⁰⁴ le texte est « comme un tissage de mots qui enveloppe, qui protège. Mais écrire peut aussi provoquer une sorte d'exorcisme réparateur, libérateur, violent et effrayant ou protecteur. » Chez DERRIDA⁴⁰⁵, le *graphein*, en tachant la page immaculée, fait place à la réaction. C'est une ouverture et non une brèche quoiqu'elle impose un retrait de soi.

L'écriture répondrait également, en ces temps d'isolement, à la création d'un dialogue avec l'extérieur et une invitation à l'émotion ; rédaction pour une réaction. Ce dialogue

³⁹⁹ Bien évidemment l'exil de Jacob qui dut fuir son frère Esaü (*Genèse XXVIII*). Mais aussi pour exemples : la mise en prison de Joseph (*Genèse XXXIX*), l'éloignement du camp du lépreux ou de l'impur (*Lévitique XIV*), le prophète Elie dans le désert de Judée (*Rois II*) ... Quant à la dimension collective : les hébreux rassemblés sur le territoire de Gochen en Egypte (*Genèse XCVII, 27*), les paroles de Balaam (*Nombres, XXIII, 9*), de Haman (*Livre d'Esther III,8*), L'isolement de Jérusalem (*Lamentations, I,1*), du prophète Elie (*Roi I, XIX*) ...

⁴⁰⁰ Cet épisode sera repris dans les détails dans la fameuse conférence « Transcendance et immanence » des frères NEHER en janvier 1946, *Op. Cit.* La parabole entre le passage biblique et leur vécu est évidente.

⁴⁰¹ D. CROUZET, « Développement de la créativité et prévention du suicide », *Op. Cit.*, p. 47-53.

⁴⁰² Y. MORHAIN, « Paradoxalité de « l'enfermement » d'adolescents et de jeunes adultes meurtriers : entre destructivité et créativité », *Adolescence*, 2012, n° 82, n° 4, p. 797-813.

⁴⁰³ B. CADOUX, *Écritures de la psychose*, Aubier, Paris, 1999, p. 26.

⁴⁰⁴ D. CROUZET, « Développement de la créativité et prévention du suicide », *Op. Cit.*

⁴⁰⁵ J. DERRIDA, *De la grammatologie*, éd. De Minuit, Paris, 1967, p. 159.

s'est instauré, cette invitation à réfléchir, je l'ai ressentie en lisant ce corpus et c'est que je souhaite moi aussi partager en dévoilant ces textes inédits.

Impact sensé

Le verbe « lire », en hébreu, a plusieurs formes. *Leayen*, לעיין, signifie lire des yeux alors que *likro* לקרו, veut dire lire à haute voix. Ce verbe possède un double sens : lire ou appeler, interpeller. Le texte prendrait donc la parole. Pour OUAKNIN⁴⁰⁶, « Il n'existe pas de livre sans « bouche » pour le lire, il n'existe pas de livre sans interprétation. »⁴⁰⁷

Pour BORGES pas de valeur au texte sans lecteur. Le texte existe par sa lecture, c'est alors pour lui l'occasion d'interpeller le lecteur. Or le déchiffrement du texte n'est pas, à proprement parler, ce que l'on entend par la lecture. Eco⁴⁰⁸ présente une longue analyse du rôle essentiel que joue le lecteur dans l'existence même du texte, qu'il qualifie de « machine paresseuse » et qui implique l'intervention du récepteur : « le texte postule la coopération du lecteur comme condition d'actualisation ». Le mécanisme de la lecture implique et génère forcément une interprétation. Ainsi s'exprime GLYKOS⁴⁰⁹ « C'est la justesse des mots qui nous éclaire quand nous lisons et non pas la petite lumière au-dessus de notre tête. Elle rend visible mais pas forcément lisible. » GLYKOS confie comment il a écrit son roman « À proprement parler » et comment les mots de la vie de tous les jours sont prétextes, je dirai prétextes, et entrent en dialogue avec ceux de la littérature.

Le lecteur interagit avec le texte dans un processus de compréhension du message et est automatiquement impacté par le texte qui lui propose une réflexion et une émotion. Le texte invite le lecteur à un dialogue avec soi.

Au stade premier de l'écriture, l'auteur est aussi le lecteur. L'outil texte est entre les mains de celui qui le compose puis passe dans celles de celui qui le déchiffre et l'interprète. L'analyse de corpus peut se faire sous une approche littéraire en prenant en compte l'aspect abouti de la pensée. Cette réflexion, au sens propre du mot, définit

⁴⁰⁶ M-A. OUAKNIN, *Bibliothérapie. Lire, c'est guérir.*, Op. Cit., p. 256.

⁴⁰⁷ *Ibid.* p. 241.

⁴⁰⁸ U. ECO, *Lector in fabula, le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, Grasset, Paris, 1979, p. 29.

⁴⁰⁹ A. GLYKOS, « Écriture et transmission », *Le Journal des psychologues*, 2009, n° 272, n° 9, vol. L'intime de l'écriture, p. 26-29.

un va-et-vient entre la pensée exprimée graphiquement par l'écriture et l'impression qu'elle procure en retour au le lecteur qu'est l'écrivain, au moment de la rédaction : celui qui réfléchit, et le texte qui réfléchit sa pensée. Ce qui est vrai pour l'écriture l'est aussi pour toute forme artistique où l'auteur observe et s'imprègne du résultat de sa création et, par ces allers-retours, décide de l'évolution de sa production. Ce dialogue qui s'instaure, dans un premier temps, entre l'écrivain et lui-même dans sa relecture, au moyen du texte, est aussi une expérience que vivra ultérieurement le lecteur, l'autre. L'auteur prend en compte le lecteur et écrit en vue d'une réflexion et d'appréciation sensitive, ce que NOLIN⁴¹⁰ nomme *l'espace cathartique* où l'émotion est au cœur de l'expérience. D'un côté, il y a l'envie de partager l'émotion de l'auteur ; d'un autre et indépendamment de celle-ci, il y a le désir d'en éveiller une, qui serait similaire ou différente, chez le lecteur. OUAKNIN⁴¹¹ parle d'une « lecture existentielle » qui prend en compte l'existence du lecteur et qui rend cette lecture subjective et profitable.

Le *Ya'ri Vedivchi* étant un commentaire, par essence, il a pour but de donner du sens au texte qu'il explique. « Un » sens et non « Le » Sens. Ce sens, voire ces sens sont une possibilité d'interprétation, une suggestion. C'est ce que l'on appelle le *Midrash*. RACHI dans la deuxième partie de son commentaire sur le premier verset de la Genèse, emploie la formule suivante : « Ce texte demande, en fait, à être explicité. »⁴¹² FONTANA⁴¹³ propose une définition originale du *Midrash* basée sur la racine du verbe exiger : ש.ר.ד. Le texte « exige » qu'un sens lui soit donné. La lecture est évocatrice pour chaque lecteur. Pour André NEHER⁴¹⁴, l'expression *midrashique* est centrale et s'articule entre Dieu, la Torah et le peuple.

Le texte vient de Dieu, il est mû, à l'origine, mais il vient jusqu'à nous, nous traverse, nous dépasse et le *Midrash* se situe dans cette densité toujours accrue entre le texte vocalisé, le Zohar, et d'autres expressions encore. Un terme doit désigner l'ensemble, et c'est dans le *Midrash* que, vraiment tout converge. » Et NEHER de poursuivre : « Le *Midrash*, c'est la clef dont nous savons l'existence,

⁴¹⁰ D. NOLIN, *L'acte créateur comme processus de formation existentielle du sujet apprenant artiste*, Rimouski, Thèse de l'Université du Québec, 2007, p. 34.

⁴¹¹ M-A. OUAKNIN, *Lire aux éclats, Eloge de la caresse*, éd. Lieu commun, Paris, 1989, p. 30.

⁴¹² אין המוקרא הנה אומר אלא דרשוני

⁴¹³ R. FONTANA, *Op. Cit.*, p. 173.

⁴¹⁴ A. NEHER, *Caïn et Abel*, in *La conscience juive : données et débats*, Presses universitaires de France, Paris, 1963, p. 53.

parce que, sans cette clef, nous ne serions pas ce que nous sommes à travers toutes les étapes de notre histoire ».

Selon cette définition, le *Midrash* regroupe ainsi les trois facettes de notre analyse : l'Auteur-Dieu, le texte-Torah et le lecteur-le peuple juif. C'est d'ailleurs sur cette base que NEHER parlera du « vécu juif », notion qui permet au Juif de traverser les siècles avec le même Livre pour référence et son jeu de clefs perpétuel, pour une lecture actuelle et actualisée, *midrashisée*, pour exprimer ce sens exigé. Pour GRONDIN⁴¹⁵, l'analyse tend à aboutir au « vouloir-dire », à découvrir le « verbe intérieur » de l'auteur. Mais le langage a ses limites, et c'est entrer dans un cercle vicieux que de vouloir rédiger le sens du texte, sans paraphraser l'auteur. C'est ajouter du texte au texte, mais est-ce pour autant ajouter du sens au sens ? Le *Ya'ri Vedivchi* est une analyse du corpus de la *Haggadah*. Mon étude est, en quelque sorte, l'analyse d'une analyse. L'analyse que je propose de faire a pour but de donner du sens, que je reconnais à l'avance être subjective, sachant qu'elle invite à la critique en un cercle vicieux.

OUAKNIN⁴¹⁶ suggère au lecteur de ne pas s'en tenir au « vouloir-dire » de peur de rater le « pouvoir-dire du texte ». Il y voit une dimension transcendante. ECO⁴¹⁷ en est revenu de son approche où le texte était « une Œuvre ouverte » à toute interprétation et a dénoncé l'excès d'interprétation en tentant de délimiter les règles de la sémiologie⁴¹⁸. La compréhension d'un texte n'est pas forcément liée au niveau culturel du récepteur, elle peut aussi évoluer en fonction de l'époque où celui-ci est lu. Cette remarque d'ECO pourrait impliquer un sens éternel à l'existence du texte et des sens infinis suivant l'époque et les lecteurs. DERRIDA⁴¹⁹ a procédé à une réflexion philosophique de l'analyse du texte et de sa texture pour en conclure que tout est texte mais surtout que ces éléments sont à la base de la quête du sens. Le texte, comme moyen d'expression, implique une action commune émetteur-récepteur, écrivain-lecteur. Ce moyen de *communication* rejoint ce que GILLO⁴²⁰ entend par *signifiance* : « dire à propos de quelque chose, quelque chose à quelqu'un. » Plus qu'une simple

⁴¹⁵ J. GRONDIN, *L'Universalité de l'herméneutique*, Presses Universitaires de France, 1993, préface.

⁴¹⁶ M-A. OUAKNIN, *Lire aux éclats, Eloge de la caresse*, Op. Cit., p. 266.

⁴¹⁷ U. ECO, *Œuvre ouverte*, Points, coll. Essais, n° 107, 2015.

⁴¹⁸ U. ECO, *Les limites de l'interprétation*, Grasset, Paris, 2014.

⁴¹⁹ J. DERRIDA, *L'Écriture et la différence*, Seuil, Paris, 1967.

⁴²⁰ E. GILLO, *Intentionnalité et signifiance : une approche dialogique*. Publications Universitaires Européennes, 2000.

invitation, c'est une convocation à donner du sens, sorte d'exigence au sens midrashique du terme. Comme lui, OUKNIN⁴²¹ propose de chercher une *signifiance*. Il nomme ainsi le lecteur *responsable* du texte. Celui-ci se doit de dialoguer, de questionner et d'enfin se donner une réponse à ses propres questions. L'analyse du corpus n'est pas une énième interprétation mais une compréhension personnelle opérationnelle. Pour donner du sens au texte, il faut avoir recours aux outils de l'analyse textuelle. Ils sont variés et, comme déjà souligné plus haut, l'analyse s'appuiera sur différentes disciplines.

Exégèse et herméneutique

De l'écriture de Dieu⁴²² à l'écriture des hommes, on trouve une tradition formatrice par le regard posé sur le texte. L'écriture biblique est à la base de l'interprétation et a donné naissance à une tradition de rédaction de commentaires. Mais qu'il s'agisse de l'herméneutique d'HILLEL au premier siècle avant notre ère, de celle des Sages de Babylonie à partir du deuxième siècle, de Provence au Moyen-Age, d'Espagne jusqu'au quinzième siècle, du MAHARAL⁴²³ à Prague au XVI^e siècle, ou des rabbins de l'Hassidisme au XVIII^e siècle, tous les commentaires se côtoient, se parlent et s'interrogent, se répondent ou s'ignorent parfois. Le plus célèbre des Maîtres de l'exégèse biblique est le français RACHI dont les commentaires restent incontournables dans l'étude classique contemporaine des textes fondamentaux du judaïsme. L'étude actuelle de la Torah et sa lecture hebdomadaire en public sur parchemin font de cette perpétuation une source de vie toujours alimentée.

Z. LEVY⁴²⁴ divise l'herméneutique en deux périodes distinctes : de la période ancienne de l'époque des Sages à la nouvelle philosophie, puis de l'herméneutique moderne de F. D. SCHLEIERMACHER à celle de P. RICOEUR. Concernant le texte biblique, il analyse la dichotomie entre le texte figé et donc limité, allant de la *Genèse* aux *Chroniques II*, et les commentaires qui foisonnent, marquant l'infini. Le commentaire n'est pas un moindre texte, il n'en diminue pas la grandeur mais l'enrichit. Selon LEVY, toute création est exposée à l'interprétation et il y a dans l'interprétation une création. La

⁴²¹ M-A. OUKNIN, *Bibliothérapie. Lire c'est guérir*, Seuil, Paris, 1994.

⁴²² *Deutéronome*, IX, 10 : « et le Seigneur me remit les deux tables de pierre, burinées de son doigt divin, et contenant toutes les paroles que le Seigneur vous avait adressées sur la montagne, du milieu du feu, le jour de la convocation ».

⁴²³ Rabbin Yehouda Lœw ben Bezalel de Prague (~1520-1609).

⁴²⁴ ז' לוי, *הרמנויטיקה*, ספרית פועלים הקיבוץ המאוחד, תל אביב, 1986.

motivation de l'auteur dépend de nombreux paramètres et le choix du vocabulaire en dit long sur son intention. Dans la longue tradition du judaïsme, nombreux sont les exégètes qui, en avant-propos à leurs commentaires, ont rédigé une introduction, expliquant ainsi, avec beaucoup d'humilité, ce qui, malgré tout, les a poussés à rédiger leur glose. Pour exemple, dans son introduction au commentaire de la Torah, Nachmanide⁴²⁵ fait part à son lectorat de l'impulsion qui l'anime et précise qu'il est mû par la prise en compte du contexte. Or les auteurs du *Ya'ri Vediochi* n'ont pas délivré au lecteur une introduction qui aurait révélé le catalyseur de leur motivation à écrire. Cependant, le contexte historique du *Ya'ri Vediochi* est prétexte à l'expression écrite, tout comme l'est d'ailleurs l'étude des textes de la *Haggadah*. A sa manière, GLYKOS⁴²⁶ fait le point sur ce moment où l'expression intérieure ressent le besoin de jaillir et de s'exprimer. « J'écris parce que la réalité, ce que je vis, déclenche en moi des mots, des phrases, à la manière dont les seiches, par exemple, secrètent de l'encre pour se protéger, se dissimuler. Je secrète, à ma façon, de l'encre. »

Peut-on réellement attribuer une réflexion ontologique à l'ouvrage ? Quand bien même l'ontologie de *Ya'ri Vediochi* offrirait cette option, permettant de définir l'œuvre, elle ne pourrait, selon POUIVET⁴²⁷, donner un sens à l'anthologie néherienne de *Maḥanayim*. Il pense qu'il est effectivement possible d'établir une analyse ontologique individuelle sur chaque élément qui compose un corpus, mais non sur l'ensemble des éléments. Je me permets néanmoins de considérer l'ensemble des écrits de *Maḥanayim* comme une Œuvre au sens où, par exemple, la Pléiade sous-titre certains volumes en « œuvres complètes ». L'œuvre, selon le Larousse est une : « Production de l'esprit, du talent ; écrit, tableau, morceau de musique, etc., ou ensemble des productions d'un écrivain, d'un artiste ». Les Haggadot de *Maḥanayim* ou le *Ya'ri Vediochi* répondent à cette définition de « l'Œuvre de *Maḥanayim* ». Il m'est bien difficile de me concentrer sur l'analyse du *Ya'ri Vediochi* sans prendre en compte l'œuvre de *Maḥanayim* dans sa globalité : celle qui inclut tous les artefacts et créations cités précédemment, ainsi qu'un travail de groupe et non celui d'un auteur individuel. Ce tout gravite autour du corpus. Cependant, cette analyse littéraire portera sur chaque élément du *Ya'ri Vediochi* séparément, avant d'en tirer des conclusions générales dans la synthèse et

⁴²⁵ רמב"ן, מבואות מקראות גדולות.

⁴²⁶ A. GLYKOS, *Op. Cit.*, p. 28.

⁴²⁷ R. POUIVET, *L'ontologie de l'œuvre d'art*, Vrin, Paris, 2010, p. 44.

la conclusion. Les autres parties de l'œuvre de *Mahanayim* serviront à définir le contexte et le paratexte.

Méthodologie d'interprétation textuelle

Selon la tradition rabbinique, l'interprétation textuelle se pratique selon une méthodologie et dans le respect des treize principes de l'herméneutique énoncés dans la *braïta*⁴²⁸ de Rabbi ISHMAËL ben Elisha⁴²⁹. Dix-huit siècles plus tard, F. SCHLEIERMACHER définira l'herméneutique comme « l'art d'interpréter » : Art au sens de principe, de méthode, de procédé. Mais contrairement à Rabbi ISHMAËL qui cadre le commentateur dans sa démarche, SCHLEIERMACHER⁴³⁰, propose que chacun se penche sur une analyse de la langue en fonction de son propre jugement, de ses propres talents. Néanmoins, il rédigera des règles linguistiques et, en cela, rejoindra quelques principes énoncés dans la *braïta* de R. ISHMAËL (ex : du particulier au général⁴³¹, la similitude⁴³² etc.).

Au-delà de la compréhension logique et immédiate de la lecture, il est nécessaire d'en comprendre l'intention. Il faut saisir le sens du message et ne pas se contenter du message en-soi. SCHLEIERMACHER⁴³³ nomme cette démarche *la pensée authentique*, le choix des mots pour exprimer une pensée étant le résultat d'un filtrage du vocabulaire pour dire ce qui ne l'a pas encore été.

L'analyse du corpus dans son intégralité peut paraître banale et nous pourrions décider de ne donner du sens qu'aux passages qui semblent difficiles et obscurs afin d'en soulager la compréhension, ou de donner une signification initiée au lecteur inculte. Cette démarche relèverait de celle d'un dictionnaire ou d'une encyclopédie, qui donnerait un éclairage lexical. Elle sera nécessaire mais pas suffisante pour l'analyse du *Ya'ri Vedivchi*.

H.G. GADAMER⁴³⁴ pourrait être le guide de l'approche méthodologique de l'analyse du *Ya'ri Vedivchi*. Il divise l'herméneutique en trois domaines que l'on retrouve dans le

⁴²⁸ Braïta – *Michnah* non incluse dans le canon michnaïque.

⁴²⁹ Maître de la troisième génération de la *Michnah* (70-135), Braïta de Rabbi Ishmaël. Ces principes sont récités quotidiennement dans la prière matinale et sont ainsi connus et retenus de tous.

⁴³⁰ F. SCHLEIERMACHER, *Herméneutique*, *Op. Cit.*

⁴³¹ כלל ופרט

⁴³² גזרה שווה

⁴³³ C. BERNER, *Op. Cit.*

⁴³⁴ H-G. GADAMER, *Vérité et Méthode*, Seuil, coll. L'Ordre philosophique, 1996.

corpus étudié : l'herméneutique juridique qui concernera essentiellement les sujets halachiques ; l'herméneutique biblique, présente tout au long du corpus, qui dégage le sens du texte religieux et moral ; et l'herméneutique philologique qui permettra de comprendre le corpus à travers ses mots, chapitres, parcelles et, inversement, par une synthèse du corpus dans sa globalité, par ses découpages et par les détails qui le composent. Le cercle herméneutique⁴³⁵ qui lie lecteur à l'ouvrage par la connaissance de ses auteurs permet d'interpréter, c'est-à-dire de comprendre, en vue de mettre en pratique : donner un sens concret et actuel au texte. GADAMER propose que l'herméneutique naisse de la difficulté proposée par le texte et non de la recherche de l'intention de l'auteur ou de la prise de conscience du contexte qui a donné naissance au texte. Cette proposition ne sera pas retenue dans l'analyse du corpus du *Ya'ri Vedicchi*. Au contraire, le texte sera bousculé dans son sens, d'un côté par le contexte historique qui pousse à l'écriture, et de l'autre par la pertinence du sens du texte, quelle que soit l'époque.

L'expérience prétexte à l'écriture

Selon les expressions de DEWEY⁴³⁶, on pourrait considérer *l'expérience Maḥanayim* comme étant le facteur déclenchant de la « théorie de l'enquête » néherienne. Le lieu « *Maḥanayim* » associé aux temps de la guerre sont deux facteurs suffisants pour déclencher le processus de l'expérience qui s'impose. MAUBANT et ROGER⁴³⁷ invente la forme construite d'« espace-temps » pour théoriser la fusion des deux éléments déclencheurs de l'expérience. Cette mise en situation que vivent les auteurs du corpus a forcément enclenché le processus pédagogique qui pousse l'homme à tenter d'analyser ce qui a provoqué ce changement. De manière spontanée, l'individu mène une enquête fondée sur des intuitions et des connaissances primaires afin d'analyser la situation. Il émet alors différentes hypothèses qu'il devra évaluer, rejeter ou mettre en œuvre et ce, afin de retrouver un équilibre entre lui et son milieu. Ce que MAUBANT et ROGER (§38-39) résument par « induction et déduction », ce qui « favorise une

⁴³⁵ Cette dénomination est attribuée au théologien et philosophe allemand Wilhelm DILTHEY. Il dénomme ainsi le processus herméneutique.

⁴³⁶ J. DEWEY, *Logique : La théorie de l'enquête*, Presses Universitaires de France, Paris, 1993.

⁴³⁷ P. MAUBANT et L. ROGER, « Lecture pédagogique de l'alternance en éducation et en formation à la lumière des idées de John Dewey », *Questions Vives. Recherches en éducation*, 31 juillet 2017, N° 27, p. §38-39.

articulation entre action et conception »⁴³⁸. Si le changement de milieu est source de doute, l'espoir de tendre à une adaptation circonstancielle est, quant à lui, source de certitude. Le choix de l'écriture de textes, dans ce contexte, vient apporter une dimension nécessaire à observer la situation et la temporalité de *Maḥanayim*. Elle éclaire la question de la possibilité de *Maḥanayim* à Lanteuil.

L'écriture serait, parmi tant de possibilités de réagir, celle qui apporterait un équilibre. Ecrire serait alors la résultante de l'enquête et suggérerait à son tour l'enquête chez le lecteur. Comme, DEWEY, le judaïsme propose une variété de solutions suivant les situations. Mais à l'encontre de celui-ci, la Torah a fixé une loi et une morale qui sont maîtres dans l'enquête. L'attachement à la tradition cadre le choix de la forme et du fond. Les auteurs du corpus se basent, je le montrerai, sur les modèles traditionnels. C'est dans le cadre de la tradition que les hypothèses sont suggérées et c'est dans ce cadre que les solutions sont exposées. Cela ne limite pas la liberté de penser mais la définit. Ce que MAUBANT et ROGER⁴³⁹ (§ 39) tentent de dévoiler dans la démarche pédagogique de DEWEY est que : « Articuler, coordonner, autrement dit, relier induction et déduction, c'est favoriser, une articulation entre action et conception. C'est vouloir relier la situation à l'expérience dans ce qu'elle traduit comme réflexions *a posteriori* et à propos de la situation *expérenciée*. »

Ainsi l'expérience vécue à *Maḥanayim* fait-elle partie intégrante de l'acte d'écriture : *écrire-à-Maḥanayim* résonne comme une fusion entre l'expérience et la réflexion. On peut s'interroger sur l'écriture du *Ya'ri Veditchi* et tenter de savoir si l'expérience de *Maḥanayim* a engendré l'écriture ou est-ce l'écriture qui décrit *Maḥanayim* ? Selon le modèle de la *théorie de l'enquête* de DEWEY⁴⁴⁰, la vie à Lanteuil, le voisinage, l'occupation au jour le jour, l'interaction entre le milieu naturel de la région et de la vie pendant la guerre sont tant d'éléments qui participent à l'expérience et à l'apprentissage des acteurs / auteurs du *Ya'ri Veditchi*. *Maḥanayim* n'est pas une expérience en laboratoire mais une expérience *in vivo*.

⁴³⁸ Philippe MAUBANT et Lucie ROGER, « Lecture pédagogique de l'alternance en éducation et en formation à la lumière des idées de John Dewey », *Questions Vives. Recherches en éducation*, 31 juillet 2017, N° 27, p. 38-39.

⁴³⁹ *Ibid.*

⁴⁴⁰ J. THIEVENAZ, « John Dewey et la théorie de l'enquête », THIEVENAZ, Joris. John Dewey et la théorie de l'enquête. In : *Recherche & formation*. Lyon : ENS Éditions, 2019, n° 92, 2019, p. 19-33.

Résistance et espérance

Les habitants de *Maḥanayim* se sentant incapables de prendre les armes, ils se sont servis de leur plume pour résister. André NEHER témoignera que les ouvrages de *Maḥanayim* étaient une forme de résistance spirituelle. Il écrit en avril 1975⁴⁴¹ : « Révoqué par un décret infame et injuste, je ne suis pas recroquevillé sur ma condition physique de paria ; révoqué, je me suis laissé invoquer par l'appel métaphysique qui scandait les événements et j'ai accepté que la lutte avec le Démon se transmute en lutte avec l'Ange. » L'analyse du corpus mettra l'accent sur les traces de cette résistance à travers le prisme de ces différents contenus.

Ce fut d'abord l'occasion de s'exprimer malgré les interdictions qui pesaient à l'époque sur les Juifs et de s'opposer à l'ennemi et au régime collaborateur. L'idée de résistance à des sens multiples et cache plusieurs significations : se défendre, se révolter, lutter, faire face, s'opposer, tenir bon, contester, réagir, se rebeller. « Qu'est-ce qui pousse des hommes et des femmes à écrire pour dire leur « mal vivre » sur un sol occupé ? »⁴⁴², telle est la question abordée par les auteurs de cet ouvrage⁴⁴³ à travers l'étude des différentes formes d'écriture sous des angles variés. Douleur et injustice sont communes à tous les textes et c'est par le texte qu'elles ont pu s'exprimer ; soulagement, mais aussi devoir de mémoire, la Résistance. Or cette situation poussa les NEHER à renforcer leur foi et à vivre selon les promesses bibliques où ils trouvèrent réconfort. Les prophéties ont annoncé les catastrophes mais aussi la rédemption. C'est à elles qu'ils se raccrochent. L'*inchronisme* leur permet, au cœur de la catastrophe, d'espérer. Le modèle de la *Haggadah* leur sert aussi de repère : entamer le récit par celui des catastrophes et le terminer par des louanges et des notes d'espoir⁴⁴⁴. YERUSHALMI⁴⁴⁵ propose d'étudier *l'histoire de l'espoir*. Il pense que parmi les éléments qui pourraient alimenter cette étude, se trouvent la liturgie, les poèmes, les prières les plus anciennes comme les contemporaines nées du vécu. Il nomme *Midrash de l'histoire* : « C'était comme si l'histoire était un texte, susceptible d'être interprété grâce

⁴⁴¹ A. NEHER, *Jérusalem, Vécu juif et message*, éd. Hatsour - Du Rocher, Monaco, 1984, p. 173.

⁴⁴² Cette question introduit l'ouvrage : B. CURATOLO et F. MARCOT, *Écrire sous l'Occupation : Du non-consentement à la Résistance, France-Belgique-Pologne, 1940-1945*, Presses universitaires de Rennes, 2019.

⁴⁴³ Bruno CURATOLO et François MARCOT, *Écrire sous l'Occupation : Du non-consentement à la Résistance, France-Belgique-Pologne, 1940-1945*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Histoire, 2019.

⁴⁴⁴ *Michnah Pessachim* X, 4.

⁴⁴⁵ Y. H. YERUSHALMI, « Un champ à Anathoth, vers une histoire de l'espoir juif », in *Colloque des intellectuels juifs*, Paris, Denoël, 1986, n° XXV, p. 91-107.

à une herméneutique qui coulerait naturellement et inconsciemment de la source des prémices fondamentales de la foi juive. »

Au lieu d'exprimer la souffrance, que YERUCHALMI appellerait *histoire du désespoir*⁴⁴⁶ le *Ya'ri Vedivchi*, est une note d'espoir au présent entre 1941 et 1944, un *Midrash de l'histoire de Maḥanayim*. J'ai largement exploré cet aspect dans mon mémoire de Master, rédigé en hébreu. Il portait sur les quatre Haggadot de *Maḥanayim* et s'intitulait « La Terre, Sion et Jérusalem ». Ce vers conclut l'hymne national de l'Etat d'Israël. Ce chant nommé « Espoir » *Hatikva* était déjà populaire dans le monde juif sioniste dès 1903. Il devint l'hymne du mouvement sioniste trente ans plus tard⁴⁴⁷. Si le texte de la *Haggadah* est figé, les illuminations et autres ajouts mettent l'accent sur des paysages de la Terre promise, du Temple, de Jérusalem dans l'imaginaire des NEHER. L'espoir est le message de ces œuvres. L'illustration est au-delà-du-texte. Elle transporte le lecteur vers l'espoir d'une réalisation des écrits, des prophéties.

La chanson de l'université de Strasbourg, composée pour les martyres, en 1944, par Louis ARAGON⁴⁴⁸, comprend un vers cher à André NEHER : « Enseigner, c'est dire espérance. » Enseigner dans l'école clandestine de *Maḥanayim* ou rédiger des textes formateurs, sont de ces actes porteurs de messages d'espérance. L'action est preuve d'espérance et les contenus des enseignements en sont porteurs. L'analyse tentera de dévoiler des messages éducatifs du *Ya'ri Vedivchi*, au-delà de ceux intrinsèquement liés au texte de la *Haggadah*.

Ecrire c'est résister

Ecrire c'est résister, ainsi s'intitule le livre dans lequel est compilée la correspondance entre le capitaine Alfred DREYFUS et son épouse Lucie⁴⁴⁹. Textes inédits, ils seront lus en public une seule fois, par la comédienne Françoise GILLARD, lors d'une soirée de commémoration, en 2006. Dans la préface de l'ouvrage, elle dit à propos de ces lettres :

⁴⁴⁶ *L'histoire du désespoir juif* est intimement liée à celle de l'espoir. *Ibid.* p.94.

⁴⁴⁷ Les paroles de l'actuelle hymne national ont été inspirées par le poème N. H. IMBER rédigé en 1878. Ce poème se terminait par ces mots : « Vers la ville où David s'installa ». C'est avec l'autorisation de l'auteur que D. YUDILOWITCH et ses amis changèrent la fin du poème. Cette phrase devint alors la conclusion de l'hymne national actuel. Quoique déjà chanté en fin des congrès sionistes, la *Hatikva* fut choisi officiellement comme hymne national lors du 18^e congrès à Prague en 1933.

⁴⁴⁸ L. ARAGON, *La Diane française*, Seghers, Paris, 2012.

⁴⁴⁹ A. et L. DREYFUS, *Écrire, c'est résister*, Gallimard, Folio Histoire, Paris, 2019, n° 291.

« Ecrire, s'écrire, pour que chaque lettre soit une caresse sur la plaie, le prolongement de l'âme dans l'encre.

S'écrire pour ne pas se laisser mourir, pour déposer sur la page blanche l'espoir, tel un baiser délicat sur la morsure [...]

Cette correspondance, c'est le combat d'un couple [...]

Les écrits de *Maḥanayim* sont chargés des énoncés cités à propos des lettres des DREYFUS. On pourrait paraphraser en disant à leurs propos : *Ecrire pour être lu un jour, s'écrire pour exprimer sa condition et révolte, pour que chaque texte soit une note d'espoir, le prolongement de la foi dans l'encre.*

S'écrire et témoigner pour ne pas se laisser mourir, pour déposer sur la page blanche l'espoir, tel un baiser délicat sur la morsure.

Parmi les gens en colère, souvent l'expression écrite est privilégiée. L'*Affaire* qui avait marqué les esprits en son temps, continuait à avoir un impact certain, tant sur les Juifs, à partir de 1940, montrés du doigt en France, que sur le reste des citoyens, partagés entre soumis et résistants à l'ennemi. André NEHER, lors de son renvoi du Lycée avait ressenti l'humiliation du capitaine, la cour des invalides était pour le professeur la cours du Lycée Cabanis, à Brive. Mais avait-il en tête, à ce moment-là, l'espoir de la réhabilitation ?

Ecrire c'est exister ; écrire c'est résister

Précédemment l'existence du texte était décrite comme dépendante de la lecture. Cette fois, l'acte d'écriture maintient l'existence de l'auteur. Dans le cas des NEHER, on trouve, au travers des différentes créations, l'expression non pas d'un passe-temps mais bien d'une volonté de laisser trace. D'ailleurs, lors des descentes de l'occupant à Lanteuil, ils partaient se réfugier dans les forêts alentours et mettaient à l'abri leur œuvre. Ces précieuses reliques étaient la preuve d'une existence, la preuve du besoin d'être connu et lu en cas de disparition. Le proverbe dit « l'espoir fait vivre ». L'existence passe par l'espérance.

FERRAROTTI⁴⁵⁰, dans le cadre de ses ateliers avec les personnes soumises à l'isolement, constitue une situation sociale de communication, une « micro-relation sociale », qui fait du matériau recueilli le produit d'une pratique intersubjective. L'écriture donne une raison d'être aux isolés. Dans quelle mesure celui qui rédige un message non lu, telle une bouteille lancée à la mer, s'arme-t-il d'espoir d'être à un moment en contact avec l'extérieur ? Exister, extension de soi, laisser tracer, résister, l'écriture est un mode de communication avec soi-même et avec l'extérieur.

La résistance passe par l'étude et la transmission. L'année des apprentissages (scolaires ou universitaires) commence à l'automne avec la nouvelle année juive. Partant de cette constatation, SALANSKIS⁴⁵¹ conclut qu'il serait souhaitable que les sociétés laïques considèrent l'éducation avec autant d'intérêt et d'enthousiasme que l'attention qui y est portée par le judaïsme. Il note la centralité de l'étude autour du texte, biblique ou talmudique, et les dialogues qui s'instaurent entre les maîtres de tous les temps rendent cette forme d'étude « externaliste » selon son appellation. Cette approche non scientifique, mais fidèle à la tradition rabbinique, permet aux auteurs du *Ya'ri Vedivchi*, de mettre à jour, dans l'Europe des années quarante, des textes centenaires toujours effectifs, car lus sous un angle actuel. Ces textes inclus dans le *Ya'ri Vedivchi* seront analysés pour tenter de comprendre le choix des auteurs et, plus précisément, leurs messages externalistes proposés au lecteur potentiel actuel, voire futur. Le *Ya'ri Vedivchi* n'a pas, a priori, de lecteur dédié, au moment de sa rédaction. L'analyse du corpus tentera de définir ce lecteur en se penchant sur la forme et le langage du corpus.

TAUVERON⁴⁵² parle de cette dialectique entre émetteur et récepteur comme un jeu de miroirs. Il s'agit d'une relation entre deux pôles : l'enseignant-écrivain et l'apprenant-lecteur. Le texte est le média-chaîne. Ce lien est menacé par la crainte de perdre les manuscrits ou la vie à *Maḥanayim*. Le risque est réel et sera pris en compte dans l'analyse. L'*Œuvre de Maḥanayim* comprend des sous-entendus comme ceux- cités plus haut, ou des messages cryptés. Je serai tentée de dépasser les simples limites de l'analyse littéraire du *Ya'ri Vedivchi* pour y trouver des interprétations ésotériques,

⁴⁵⁰ F. FERRAROTTI, *Op. Cit.* p. 58.

⁴⁵¹ J-M. SALANSKIS, « L'éducation, lieu universel du "particularisme" juif », *Le Telemaque*, 2017, N° 52, p. 97-108.

⁴⁵² C. TAUVERON, « L'écriture littéraire : une relation dialectique entre intention artistique et attention esthétique », *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*, 2002, vol. 26, n°1, p. 203-215.

midrashiques liées à une lecture holistique de ma part et prenant en compte les éléments du paratexte : ce que le texte peut dire. Le but de l'analyse reste cependant de s'en tenir aux informations proposées par le texte, par le contexte et par le vécu des auteurs.

Conclusion

Comme le dit l'Ecclésiaste : « Triple fil ne se désagrège pas vite »⁴⁵³. L'auteur, le texte et le lecteur sont intimement liés. L'analyse du corpus *Ya'ri Veditchi* a pour but premier de dévoiler ce texte inédit. Le contexte de l'écriture est indissociable de la compréhension du corpus. L'analyse sera menée de façon holistique, allant de la tentative de comprendre 1. l'état d'esprit des auteurs. Elle s'attardera sur l'expression de signes temporels et spatiaux et découvrira si le contexte (historico-géographique) est prétexte au dialogue, par le biais de l'écriture et de la production du texte (médium pédagogique ; 2. la transmission pédagogique des auteurs ; 3. la tentative de dessiner le profil du lecteur potentiel. L'analyse du style littéraire apportera un éclairage sur le destinataire de cette composition (le choix du vocabulaire, du genre, de la langue).

L'examen du *Ya'ri Veditchi* se fera dans l'optique de comprendre, non pas les intentions, mais les propositions qu'offrent ces commentaires ; possibilités cognitives et pragmatiques.

J'ai défini *Mahanayim* comme étant un lieu de *créativité*. Difficile cependant de donner une définition précise à cet anglicisme et, par conséquent, de faire une approche d'analyse du corpus en tentant d'en prouver cet aspect. Néanmoins, pour pratiquer l'évaluation de la créativité de contemporains, LEBOUTET⁴⁵⁴ suggère le découpage suivant, : « le créateur, son œuvre et le milieu qui la juge ». Ce découpage est similaire à celui que je propose dans mon analyse. Ecrire est une extension de soi et un moyen de laisser une trace. Cette trace sera, dans certains cas, vue et jugée par l'autre, créant ainsi une forme de dialogue par création interposée. Je suis cette autre. Mon analyse est certainement subjective et sera, à son tour, jugée par mes lecteurs.

Différents éléments attestent que le contexte est prétexte à l'écriture : le choix des mots (en français, en hébreu, en phonétique) et l'importance qu'ils revêtent dans le

⁴⁵³ Traduction Chouraqui. *Ecclésiaste*, IV, 12.

⁴⁵⁴ L. LEBOUTET, « La créativité », *L'Année psychologique*, 1970, vol. 70, n° 2, p. 579-625.

cadre de la rédaction. Là encore, cette approche reste mon choix personnel parmi les alternatives plurielles d'analyse du corpus.

Ce qui donnerait du sens à cette analyse serait d'en conclure par un message éducatif, afin de faire de ce corpus un outil pédagogique, porteur d'une leçon pérenne voire intemporelle. *Car enseigner, c'est dire espérance !*

Ya'ri A suivi de son analyse

דברי דבשי

פירוש

על

הגדה

של

פסח

מאת האחים ר' אלחנן ואשר דוב בר' אברהם נעהער במחנים

בנגב צרפת בשנת

תק"ר רנתי לפניך כדברך הביני

יערי ודיש

YA'RI VEDIVCHI

COMMENTAIRE

SUR LA

HAGGADAH

DE

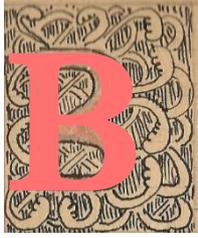
PESSACH

DE

Richard et André NEHER – A la Praderie, près de Brives, Corrèze

en l'an

1942



Beaucoup de nos poètes instruisent à la façon d'un דרשן, prédicateur, et rappellent sous une forme agréable des הלכות, décisions, et des מצוות, préceptes. C'est ainsi que *Rabbi Joseph ben Samuel Tob-Elém* = *Bonfils* de Narbonne, qui enseignait au début du XI^{ème} siècle de l'ère civile à Limoges, a écrit la קרובה pour שבת הגדול que nous disons encore aujourd'hui. Il y étudie les prescriptions relatives à la געלה (Guealah = possibilité d'adapter pour Pesach ce qui durant le reste de l'année est exposé au contact du 'Hametz) et à la recherche du 'hametz בדיקת המיץ :

Le Tout -Puissant qui réside dans les cieux et dont la grâce pourvoit à tout, Il entendit les plaintes des oppressés et Les Fit sortir du milieu des épines.

*Dans Sa grande miséricorde, Il descendit de Sa demeure céleste pour délivrer du joug Son peuple qu'il appela Sa part héréditaire. ***

Il avait examiné soixante-dix nations et toutes étaient apparues ternies devant Lui ; alors Il fit son choix dans les hauteurs et c'est sur ceux qui sont parés de beauté qu'Il l'arrêta.

Oui, Celui qui décide et qui accomplit, les vit ; Il trouva joie au peuple charmant autant qu'Il s'est réjoui au jour où Il a fondé les

cieux et les mondes et c'est pourquoi Il leur a donné des prescriptions des préceptes.

Qu'il me soit accordé de m'avancer dans cette noble synagogue pour exposer ce qui est permis et ce qui est défendu ; oh, puissè-je ne point me tromper ni trébucher aujourd'hui dans cette étude halachique !

Cependant je rassemble tout mon courage afin de présenter à la communauté réunie quelques explications ; mon sermon ne doit pas constituer un avertissement mais seulement un rappel et je souhaite de remplir ainsi au nom de tous, le devoir qui nous incombe.

Les docteurs appelés à préciser le sens de la loi parfaite, les Sages dont le collège siégeait en rond, ont analysé * les préceptes de נעלה et ils nous enseignent que pour procéder à la purification de la vaisselle de cuisine dans de l'eau chaude, il faut placer tout récipient de moindre contenance dans un plus grand.

On recouvre de terre glaise le bord d'un grand récipient ouvert et on y fait bouillir de l'eau ; l'ébullition le rend pur.

Quant aux plats et objets semblables qui servent de contenant à des mets cuits dans d'autres récipients, il suffit d'y verser de l'eau bouillante comme d'ordinaire on y verse les mets cuits.

S'agissant de la vaisselle servant à la boisson, lorsqu'elle est en bois ou en pierre le principe est de la purifier par un simple

rinçage ; lorsqu'elle est en argile, il y a lieu de ne point l'utiliser du tout, mais on a le droit de la conserver jusqu'après פסח.

Le principe applicable aux couteaux et ustensiles du même genre, est de bien nettoyer et de les faire bouillir dans un récipient servant d'ordinaire à l'ébullition par quoi ils acquièrent la pureté. *✱

Les récipients en fer doivent être chauffés au rouge dans le feu, puis nettoyés de tous résidus. Pour ce qui est de la tige ou du manche des objets, certains savants pensent qu'on peut se borner à les rincer dans de l'eau chaude, mais le principe généralement admis est encore de recourir à l'ébullition dans un récipient servant d'ordinaire à cette fin.

On effectue exactement la même opération pour purifier et nettoyer les cuillers en bois, car l'ébullition a la vertu d'enlever le חמץ qu'elle y a agglutiné.

Par ailleurs bien que les Sages montrent dans leur enseignement qu'il serait strictement nécessaire de briser n'importe quel pot de terre, ils nous ont autorisés à conserver pareils pots dans une chambre de débarras pour les utiliser après פסח à convenance.

Toutes passoires, broches à rôtir et grils deviennent * utilisables après ébullition ; la vaisselle émaillée est assimilée à la vaisselle de terre ; enfin les contenants en pierre sont soumis à la condition d'un rinçage.

Les obligations concernant la cuisine étant à présent étudiées, notre vaisselle est en quelque sorte déjà libérée de la défense et comme rangée à la place que lui assigne la Loi ; ici finissent donc les prescriptions relatives à la **נעלה** par ébullition.

Les docteurs qui n'ont rien omis, nous ont transmis la tradition de faire **בדיקת חמין** dans la soirée du 14 **ניסן**.

Mais les demeures d'Israël, comparé à une grappe de vigne détachée, ne doivent être inspectées ni à la lumière solaire ni à l'éclat des flambeaux ; il n'est qu'une bougie ou une chandelle * pour prêter sa lueur ; c'est là une lumière simple qui embellit le caractère de l'inspection.

Nos professeurs nous disent également qu'avant de commencer la recherche du **חמין**, il faut prononcer avec recueillement la bénédiction **ברוך**

אשר קדשנו במצוותיו וציונו על ביעור חמץ.

Et à quel moment précis Israël est-il tenu de procéder à l'inspection minutieuse des chambres et à l'examen des vêtements ? Au moment où l'homme a coutume de regagner sa demeure.

*Point n'est besoin d'inspecter les fenêtres supérieures ni inférieures de la maison ; qu'on se reporte seulement aux fenêtres moyennes car habituellement on dépose du חמץ dans les hauteurs moyennes. ***

Règle générale : les toits des annexes et des tours, de même que les étables, les poulaillers et les granges à paille ne sont pas à explorer, mais les dépôts de vin et d'huile le sont entièrement.

Toute ouverture existant dans le mur mitoyen de deux habitations est sujette à inspection par l'un des propriétaires, aussi loin que porte son bras, et pareillement, par l'autre ; le חמץ restant qui se pourrait trouver au delà, qu'ils l'enlèvent en pensée.

Toutefois quand un Yehoudi est en mitoyenneté avec un non-Juif, nos Maîtres défendent d'inspecter l'ouverture en question, y ayant

*danger de vie, à cause que ce serait un prétexte pour une fausse accusation de sorcellerie. Lorsque des décombres sont tombées sur du חבוץ, il n'est pas nécessaire ** d'en opérer l'enlèvement, à condition, du moins, que les chiens n'en puisse rien distraire ; on admet que cette condition est remplie dès que les décombres recouvrent le חבוץ sur trois largeurs de main.*

Dans un cellier on inspecte les deux premières rangées de fûts : il peut s'y trouver du חבוץ. Les réserves de vin et d'huile où l'on s'approvisionne l'année durant, sont normalement interdites à פסח, mais qui les inspecte soigneusement, est autorisé à s'en servir.

Les bassines où l'on nourrit les poissons doivent être inspectées ; les coffrets où l'on conserve des dattes, et des pois le doivent être.

*Et les boîtes où l'on range le sel et le baume tout autant, étant donné ** qu'ordinairement ils sont toujours ouverts. Par contre les fidèles sont dispensés de porter leurs recherches dans les cours vu que les oiseaux en emportent tout חבוץ.*

Jusqu'à l'expiration de la quatrième heure d'ערב פסח, il est licite de garder du חמץ ; à ce moment l'enlèvement s'impose. Cette quatrième heure durant on a le droit de manger encore du חמץ, mais non plus durant la cinquième heure ; et au début de la sixième heure on brûle le חמץ.

Au cas où un Yehoudi a déposé du חמץ chez son prochain, ce dernier le doit garder jusqu'à la quatrième heure ; alors, qu'il le brûle dans la sixième heure ou le vende, préalablement, dans la cinquième heure : chacun a le devoir de l'enlever !

*Au cas où l'on a accepté d'un non-Juif un dépôt de חמץ avec l'obligation soit de le représenter soit de répondre par une * prestation pécuniaire au risque de vol ou de perte, on est tenu à partir de la sixième heure, de l'enlever.*

Si on le transporte dans un endroit spécialement affecté à ce but en dehors de sa maison, on est, selon la Loi, libéré des prescriptions relatives à l'enlèvement.

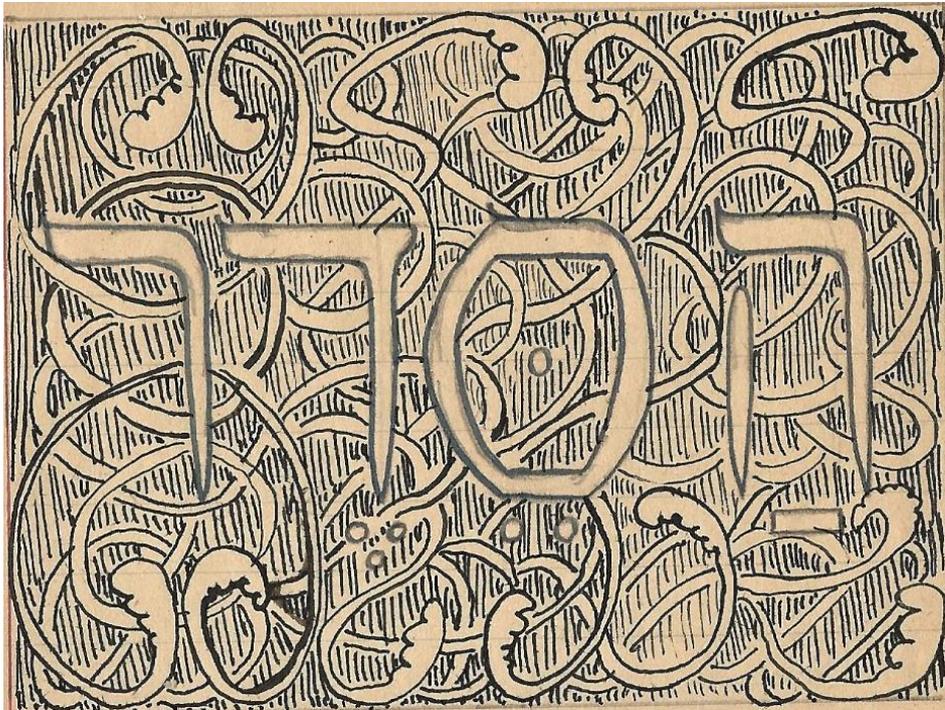
Celui qui part sur mer ou avec une caravane, doit, quand cela se produit trente jours au moins

avant פסח, enlever le חמץ ; antérieurement, disent les Sages, il n'y a pas à inspecter sa maison.

En outre ils enseignent que si quelque partie du חמץ recueillies la veille au soir venait à se perdre, il conviendrait de recommencer la recherche. Après cela, on dit כל-חמירא. Ici finissent les prescriptions relatives à בדיקת חמץ.**

Rabbi Bonfils poursuit le Piout par les prescriptions relatives au סדר qu'il continue d'étudier dans un deuxième Piout, figurant dans le rituel polonais, dont les derniers vers ont été compris dans l'Hagadah. On constate par cette œuvre qu'il y a mille ans les communautés voyaient dans leur synagogue une maison de prières et une maison d'études. C'est bien le double aspect que doivent avoir les synagogues. Espérons en l'Eternel que les nôtres, maintenant détruites soient restaurées bientôt ; puissent les lumières de la prière et de l'étude y briller d'un éclat plus intense et éclairer le Galouth. Au temps de Rabbi Bonfils on comprenait ce que le Paytan exposait dans le Piout. Depuis lors, le savoir a diminué. Au XV^e siècle le pieux Rabbin de

*Mayence, Jacob Moulin, appelé מהריל dont les מנהגים publiés en 1556 à Sabionetta en Italie font autorité dans le rite rhénan, note à propos de la דרשה de שבת הגדול : « La דרשה du Rabbin devrait être superflue. Nos Maîtres, ** les Paytaním, ont composé leurs Piyoutím avec clarté et concision, et cela suffisait aux générations antérieures. Mais actuellement l'ignorance et l'indifférence des fidèles est telle que même les Commentaires en prose de ces Pitoutím - comme ceux de Rabbi Samuel de Palaiseau ^{Falaise} - ne sont plus étudiés ; il est bon que le rabbin de la Communauté se charge d'exposer lui-même les préceptes. » Heureux seras-tu, Israël, quand tu auras retrouvé la science de tes pères ! ***





cérémonial du Séder a été institué par la Thorâh, élargi par la Michnah, complété par les Posskim du Galouth.

Le Séder dans la Thorâh:

La Thorâh place au milieu du Séder l'agneau pascal auquel sont inséparablement liés le pain azyne et les herbes amères. « Et l'on mangera la chair cette même nuit; on la mangera rôtie au feu et accompagnée d'azymes et d'herbes amères » (Chemoth, XII, 8). Elle y ajoute par quatre fois et sous quatre formes différentes, l'obligation d'expliquer aux enfants le sens de la Fête et de ses symboles et de leur faire le récit de la délivrance miraculeuse. (Chemoth XII, 26-27 ; XIII, 8 ; XIII, 14-15 ; Debharim, VI, 20).

Ainsi le Séder célébré par nos ancêtres en Egypte, dans le désert, dans le pays de Canaan, sous la conduite de Moïse, de Josué, des Juges et des Rois, ** comportait les quatre parties principales suivantes.

Pesach

Matsâh

Marôr

Hagadah

Le Séder dans le Talmud :

A l'époque du second Temple, et sans doute déjà avant, la cérémonie a été agrandie par les prescriptions suivantes, consignées dans la Michnah [Pesachim, Péreq X] :

1. Prescriptions communes à toutes les Fêtes et à tous les repas : Quiddouch, Netilath Yadaïm, Birkath Hamazon.

2. Obligation de boire quatre coupes de vin, dont deux communes à toutes les Fêtes (ברכת המזון et קדוש) et deux soulignant la bénédiction de la גאולה et le הלל. **

3. Le chant du הלל doit encadrer le repas du soir.

4. Le texte de la Hagadah a été codifié: il débute par une invitation au pauvre, puis par l'interrogation de l'enfant dont la curiosité est éveillée par le כרפפ; on répond à l'enfant en partant des origines sombres de notre peuple (idolâtrie et esclavage) pour aboutir au rayonnement merveilleux de l'élection divine et de la libération; la réponse consiste essentiellement dans l'explication détaillée du passage Debarim XXVI, 5-8, récit louangé de la Sortie d'Egypte, prescrite par la [mot manquant] lors de l'offrande des Prémices; la réponse met également en relief le sens profond des trois symboles: Pesach, Matsâh et Marôr. – Le texte sollicite les additions personnelles : « Plus on parle de la Sortie d'Egypte, plus on a de mérites »

Voici les versets correspondants de la

Michnah:

Première Michnah:

Les veilles de Pâque, vers l'heure ^{**} de Min'hah, personne ne mangera avant l'obscurité ^{a)} et même un pauvre en Israël ne mangera avant d'être confortablement attablé ^{b)} ; on ne devra point lui servir moins de quatre coupes de vin ^{c)}, fût-il un pauvre se nourrissant du plat public : ^{d)}

Deuxième Michnah:

On lui verse la première coupe. L'école de Chammaï dit que la Bera'hah sur le jour [de Fête] doit précéder la Bera'hah sur le vin ; selon l'école de Hillel la Bera'hah sur le vin précède la Bera'hah sur le jour [de Fête] ^{e)}

Troisième Michnah:

La laitue qu'alors on lui présente, il la trempe, et cela au moment où il doit briser le pain ^{f)} ; puis on lui présente la Mazzah, la laitue, le Charoseth et les deux plats cuits, quoique le Charoseth ne soit ^{**} pas obligatoire. Rabbi Eliézer Bar Zaddok dit : Il l'est ^{g)}. A l'époque du Temple on lui présentait le corps même de l'agneau pascal.

Quatrième Michnah:

On lui verse la seconde coupe et c'est à ce moment que l'enfant interroge son père ^{h)}; si l'enfant n'est pas suffisamment éveillé, son père l'instruira: En quoi cette nuit se distingue-t-elle de toutes les autres nuits? Pourquoi, toutes les autres nuits mangeons-nous du pain levé et non-levé, cette nuit-ci uniquement du pain non-levé ? Pourquoi, toutes les autres nuits mangeons-nous toutes sortes d'herbes, cette nuit-ci uniquement des herbes amères ? Pourquoi, toutes les autres nuits mangeons-nous de la viande rôtie, bouillie ou cuite, cette nuit-ci uniquement de la viande rôtie ? Pourquoi, toutes ^{*} les autres nuits trempe-t-on à peine une fois, cette nuit-ci deux fois? ⁱ⁾ Suivant le degré d'intelligence de l'enfant, son père l'instruira ^{j)} : commençant par des souvenirs d'ignominies ^{k)}, il terminera par des louanges ^{l)} , il donnera l'explication midrachique du passage: « Arami ôved abhi » jusqu'à la fin du chapitre ^{m)}.

Cinquième Michnah:

Rabban Gamliel avait coutume de dire : ⁿ⁾ Quiconque n'a pas expliqué les trois choses suivantes à Pâque n'a pas rempli son devoir, et les voici: Agneau pascal, pain azyme et herbes amères – agneau pascal pour ce que D. a épargné les maisons de nos pères en Egypte; Pain azyme parce que nos pères ont été délivrés d'Egypte; Herbes amères, parce que les égyptiens ont rendu la vie

amère à nos ancêtres en Egypte. En chaque génération, chacun a le devoir de se considérer ** comme étant lui-même sorti d'Egypte, ainsi qu'il est écrit : « Voici ce que tu raconteras à ton fils : c'est dans ce but que l'E. a agi en ma faveur, quand je sortis d'Egypte. » C'est pourquoi nous avons le devoir de remercier, de chanter, de louer, de glorifier, d'exalter, de célébrer, de bénir, de magnifier et d'honorer Celui qui a fait pour nos pères et pour nous tous ces miracles. Il nous a conduits de l'esclavage vers la liberté, de la détresse vers la joie, du deuil vers la fête, et des ténèbres vers la lumière, et de la servitude vers la libération. Chantons donc devant Lui Hallelouyah! ^{o)}

Sixième Michnah:

Jusqu'à quel passage dit-on [le Hallel avant le repas] ? L'école de Chammaï dit : jusqu'au passage « une mère heureuse de nombreuse enfants » ^{p)}. Selon l'école de Hillel jusqu'au passage : « le granit en sources jaillissantes » ^{q)}. Puis on dit la bénédiction finale sur la libération **. Selon Rabbi Tarphôn il faut dire : « [Béni sois-Tu] qui nous a délivrés et a délivré nos pères d'Egypte » sans terminer par la formule : « Béni sois-Tu ». Selon Rabbi Aquibah, il faut ajouter : « ainsi, E., notre D. et D. de nos pères, fais-nous atteindre d'autres solennités et d'autres fêtes de pèlerinage dans un avenir de paix, où nous serons réjouis par la

reconstruction de Ta Ville et enthousiasmés par Ton culte. Pussions-nous alors manger des sacrifices et des agneaux de Pâque, etc. Béni sois-Tu, E. qui nous a délivré Israël. » ^{r)}

Septième Michnah:

On lui verse la troisième coupe : il dit le Birkath Hamazôn. ^{s)} La quatrième : sur elle il termine le Hallel. Puis il dit la bénédiction du Chant. ^{t)} Entre les coupes précédentes, s'il a envie de boire, il peut le faire, mais entre la troisième et la quatrième, il ne boira point. ✨

Viens et vois ce que nos Sages ont dit dans ces versets que nous voulons nous efforcer d'expliquer :

a) Avant l'obscurité : ce sont les préliminaires de la cérémonie et l'interdiction de manger durant le dernier quart de la veille de Pâque

b) Confortablement attablé : obligation de Hassibah, s'attabler, s'accouder confortablement

*

d) Fût-il un pauvre se nourrissant du plat public : ceci insiste encore plus particulièrement sur les devoirs envers le pauvre. Il faut l'aider par la bienfaisance publique et privée. C'est de ce passage qu'est dérivé le beau rite de prononcer Ho Lachmoh, l'invitation au pauvre au commencement du Séder.

e) Selon l'école de Hillel la Bérahah sur le vin précède la Bérahah sur le jour : Quiddouche sur la première coupe de vin.

* c) Quatre coupes : obligation de boire quatre coupes de vin

**

f) La laitue qu'alors on lui présente, il la trempe et cela au moment où il doit briser le pain : origine du Karpas et du Ya'hatz. Nous traduisons selon l'interprétation du תפארת ישראל qui se base sur רש"י. Dans notre Séder actuel nous suivons le même ordre : nous trempions le כרפס (qui n'est pas nécessairement de la laitue. Il ressort d'ailleurs de la suite de la משנה : « puis on lui présente la Matsâh, la

laitue... » que la laitue est essentiellement destinée à servir de מרור et non de כרפס. Il faut donc entendre מטבל בחזרת dans le sens de: « à défaut d'autre herbe, il trempera la laitue qu'à cet effet on lui aura déjà préalablement apportée) puis nous brisons la Matsâh du milieu en deux. Selon le ברטנורה il faudrait traduire : « on lui présente la laitue qu'il trempe et il ne goûtera plus d'aliment jusqu'au moment où il brisera le pain (pour la Bora'hah de Motsi Matsah)

g) De cette troisième Michnah résulte la disposition du plat du Séder

h) L'enfant interroge son père : c'est la question de l'enfant

i) Le texte du Mah Nichtanoh est entré sans changement sensible dans l'Hagadah actuelle. Le passage se rapportant à la viande, valable seulement à l'époque du Temple, a été supprimé et remplacé par une phrase se rapportant à la Hassibah, accoudement. **

j) Suivant le degré : origine du passage: « la Thorâh parle de quatre enfants

k) Ignominie : selon Raw : « d'abord nos ancêtres ont été idolâtres ». Selon Samuel : « nous avons été serviteurs de Pharaon » (Talmud, Pesachim, 116a.)

l) Louanges : « mais maintenant D. nous a initiés à Son culte » et « c'est pourquoi nous avons le devoir de remercier D. »

m) Arami ôwed abhi : c'est le passage Debharim XXVI, 5-8. Il constitue actuellement encore l'essentiel du Maguide

n) Rabban Gamliel avait coutume de dire : toute cette Michnah fait partie du texte de notre Hagadah qui en a légèrement modifié le détail

o) Hallelouyah : obligation de chanter le Hallel

p) Une mère heureuse de nombreux enfants : Fin du psaume CXIII

q) Le granit en sources jaillissantes : Fin du psaume CXIV. Nous suivons comme toujours l'opinion du Beth Hillel et chantons les deux psaumes

r) C'est le texte de Rabbi Aquibah * qui a été retenu

s) Birkath Hamazon: évidemment au paravent on aura pris le repas du soir, introduit par la Matsa'h et conclut actuellement par l'Aphikomen, à défaut d'agneau pascal

t) La Bénédiction du Chant : la Guemarah (Pesachim 118a) déduit de là l'obligation de chanter après le Hallel, le psaume CXXXVI (le grand Hallel), le Nichmath, le Yehalleloukhah et la bénédiction finale : Yichtabakh.

Le Séder dans le Galouth

Dans le Galouth les Posskim et les Paytanim ont appliqué la phrase de l'Hagadah citée plus haut : « plus on parle de la Sortie d'Egypte, plus on a de mérite »

Pareils aux artistes inspirés qui ont brodé les étoffes du Tabernacle, de lin, de fil d'azur, de pourpre et de carmin, damassés de chérubins, ils ont ✨ mêlé au code de la Michnah certains rites et certains passages dont voici les plus importants :

1° Rites :

a) La Guemarah indique qu'il est louable de « voler la Matsâh durant le Séder » pour disposer les enfants à la joie et éveiller d'autant leur curiosité. Cet usage s'est généralement répandu et complète l'idée contenue dans le Karpass institué par la Michnah

b) Avant de reprendre le Hallel après le repas, on ouvre la porte pour réciter certains versets symboliques dont nous parlerons plus loin

c) Une coupe et un siège à la table du Séder sont réservés au Prophète Elie annonciateur de la délivrance messianique et convive invisible de toutes les cérémonies familiales juives

2° Textes :

a) Des passages tirés du Midrache ou d'origine postérieure illustrent le Récit de la Sortie d'Egypte : anecdote (anecdote) des cinq Rabbi de Béné-~~✨~~ Bérah, Dayÿnou etc.

b) La Michnah arrêta la cérémonie à la fin du Hallel et du Nichmath. Le Galouth y a ajouté une conclusion « Nirzah », gerbe poétique et musicale apportée à la fin de la cérémonie. La plupart de ces Pioutim et Zemiroth n'étaient pas primitivement destinés, au Séder. On ne les y a introduits que plus tard. Nous en parlerons à leur place.

c) Enfin la grande nostalgie du Galouth, l'ardent amour de Jérusalem et de la Terre Sainte, l'espoir de voir ressusciter le Temple inspire la cérémonie du Séder. Dès l'invitation au pauvre on exprime la conviction que :

« L'année prochaine nous serons
là-bas sur la Terre d'Israël »

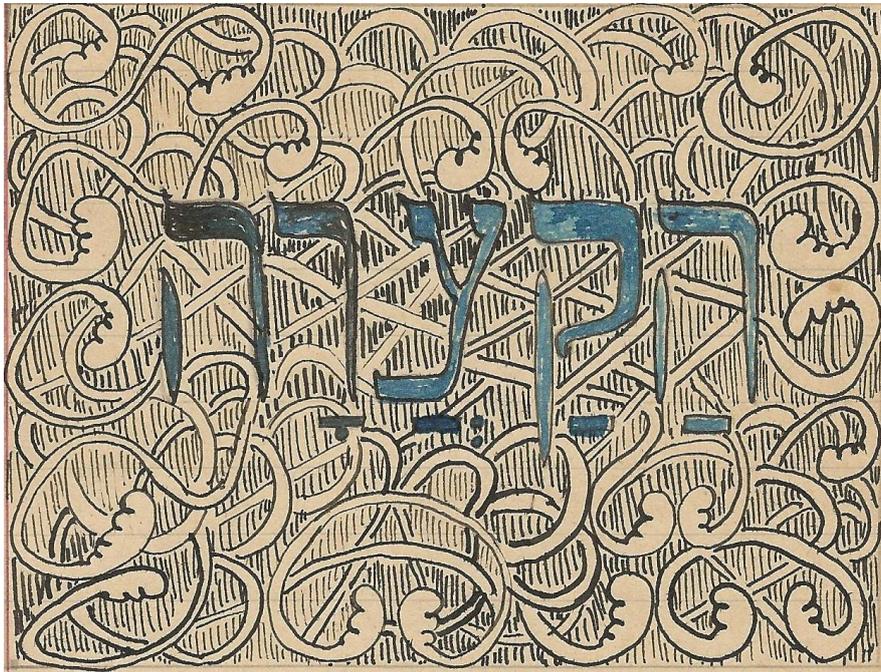
et quand la cérémonie va s'achever on s'écrie avec * enthousiasme:

« *Lechanah habah*
biyerouchalaïm! »

*

**

Saut de page



*
**

Saut de page



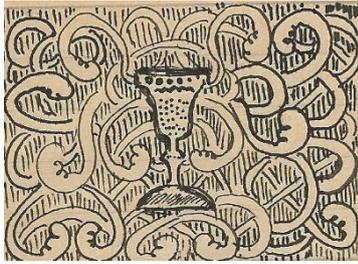
répare sur le plateau le Karpass, la Mazzah et le Marôr; on y ajoute la Zeroah, souvenir de l'agneau pascal et l'œuf, souvenir de la Haguiqah, offrande qui accompagnait l'agneau pascal au temps du Temple. La Zeroah et l'œuf sont enlevés durant l'invitation au pauvre parce que durant le Galouth nous n'avons ni agneau pascal ni Haguiqah. **

Saut de page

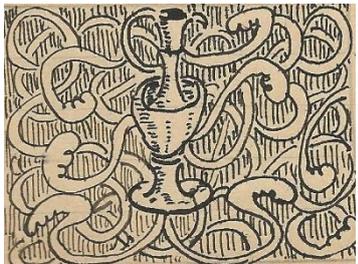


*
**

Saut de page



Pourquoi fait-on bénédiction sur le vin ? L'homme doit orienter vers le bien tout ce que la nature produit et aucun aliment n'est d'effets aussi contraires que le vin suivant l'usage qu'on en fait. D'eu a revêtu la chose de qualités intrinsèques, Il l'a sanctifiée le septième jour. Par la bénédiction l'homme conserve la sanctification. Ainsi il est écrit : « Tu aimeras l'Éternel ton D'eu, de tout ton cœur » avec ton penchant pour le bien et ton penchant pour le mal, dirigé vers le bien.



*A l'époque du Temple, quand les Cohanim, les Lévites et tout Israël participaient en convi*ves à la table divine de l'autel et mangeaient quotidiennement la chair des sacrifices, les Teroumoth et les Maasroth (prébendes et dîmes), des lois supplémentaires de pureté et de sanctification étaient en vigueur.*

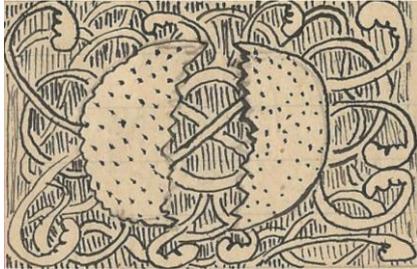
L'ablution des mains était pratiquée après le moindre contact profane et avant tout repas, si court fût-il.

Actuellement elle n'est plus exigée qu'avant la dégustation du pain. Mais au Séder l'ancien rite est maintenu : le maître de maison se lave les mains avant de tremper et de manger le persil.

*Ainsi le Séder nous transporte en Terre Sainte, sur le sol des ancêtres, sous le ciel de Nissan, parmi les fleurs du Schir Haschirim, dans l'embrassement de Jérusalem et à l'ombre du Temple. ***



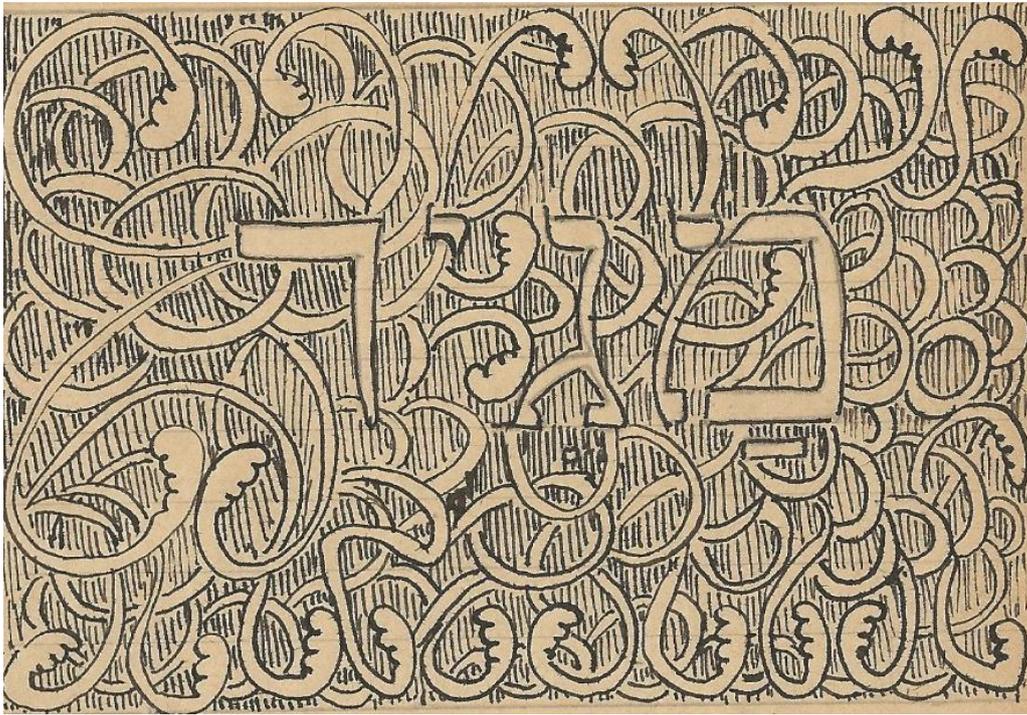
Ce rite doit éveiller la curiosité de l'enfant et l'inciter à poser des questions. On choisit ordinairement du cerfeuil ou du persil. מהרי"ל indique qu'au Moyen-Âge, dans les pays rhénans, on prenait de l'ache en d'autres langues: Eppich.



On partage une Mazzah en deux et on en met de côté la moitié pareillement qu'un pauvre se ménage plusieurs provisions de son pain. On prend dans cette intention la Mazzah de לוי peut-être pour la raison que le Lévite était le représentant du pauvre en Israël ; n'ayant point de territoire, dispersé parmi ses frères * il se tenait devant les aires afin de recevoir de leurs mains la dîme et les offrandes ; ce faisant il avertissait de songer également à la dîme des indigents. - Dans cet ordre on pourrait dire que la moitié de la Mazzah laissée sur le plat du Séder constitue la part du Lévite et l'Aphikomen la part de l'indigent. - Autre explication: l'Aphikomen vient de Lévi parce que le dessert d'Israël est pur comme l'était la musique des Lévites au Temple de Jérusalem au lieu que l'Epikomon grec était un dessert frivole au cours de quoi la musique servait d'amusement profane.

*

**



*
**

Saut de page



L'invitation au pauvre a trois phrases : la 1^{ère} est le rappel du passé, la 2^{ème} la profession dans le présent, la 3^{ème} l'annonce de l'avenir. Israël doit vivre dans l'esprit de la Bible et suivre les prescriptions de fraternité afin que se réalise les consolations prophétiques.

Il faut s'attacher aux Mizvoth sur la fraternité. Chaque fois qu'un homme dit sincèrement à son prochain : Paix ! L'univers entier ajoute : Amen ! On ne doit pas croire qu'il y a une échelle dans la somme des devoirs sociaux. Le moindre service qu'on peut rendre à un être a autant de valeur que le plan le mieux construit. Le mal dont souffrent les hommes provient pour une grande part de ce qu'ils ne comprennent pas assez qu'il est nécessaire de se tendre d'abord la main l'un à l'autre, avant que de former ensemble une communauté. Ceux qui désirent rendre les hommes heureux et qui s'évertuent à le faire d'un coup, * échouent dans cette tâche. Bien plus : il est très commode de prétexter que l'on a en vue l'intérêt général, on s'autorise ainsi facilement à négliger les situations particulières ; c'est là une chose grave qu'il est indispensable de changer suivant la parole divine qui commande d'aimer son prochain comme soi-même (Vajikrah XIX, 18) ; le prochain implique le genre humain.

La troisième phrase de l'invitation au pauvre s'adresse à Erets-Israël et à Jérusalem. Israël est toujours à Jérusalem car la tradition sort de Sion ; mais les Fêtes de Pèlerinage, époque de la montée vers la ville sainte sont avant tout destinées à l'évocation. Comme l'enfant dirige ses premiers pas vers ses parents, ainsi Israël, au début du Séder va vers sa mère Sion. Dans le Hallel, Jérusalem, résidence de D'eu, cité des foules pieuses, aux portes puissantes, aux murs couronnés par le Temple, représente la maison natale, l'amour familial, le but et l'aboutissement du voyage dans la nuit du Galouth. **



A la Sortie d'Egypte le peuple d'Israël était dans sa prime jeunesse. Ce sont les enfants d'alors que Josué et Caleb conduisirent en Terre Sainte. Aussi bien **בְּחֵן** était-il destiné par excellence à l'interrogation de l'enfant ; ensuite seulement il est question des études des savants : **מַעֲשֵׂה**. Jointes ensemble, la spontanéité de l'enfant et la science réfléchie produiront le type du sage, se distinguant nettement de trois autres types : le menteur à l'ironie mauvaise, le simple dont le jugement attend d'être instruit et le naïf dont l'attention n'est pas éveillée : **כַּנְגֵד ד' בְּנִים**. L'Hagadah définit ces quatre types en rapport avec les quatre passages du Pentateuque cités plus haut, où sont prévues les questions de l'enfant, questions qui doivent inciter les grands à s'éclairer eux-mêmes par la préparation des réponses. Nos Sages ont toujours traité les jeunes comme des collaborateurs. Ils ont travaillé pour eux et souvent leur travail s'est amplifié par eux : « J'ai beaucoup appris de mes maîtres et plus encore de mes élèves » a dit Rabbi 'Haninah. **

Le récit de Béné-Berak semble un écho au nom d'Erets-Israël dans Ho Lachmoh Anjo. Rabbi Eliéser, Rabbi Josué, Rabbi Eléazar, Rabbi Aquibah et Rabbi Tarphon ont enseigné en Palestine. Leurs écoles de Jabné, Tibériade et Béné-Berak étaient des sites agricoles. L'azur radieux, l'ombre étoilée leur servaient d'enceinte ; les routes blanches, les chants, l'espace d'un figuier et d'un olivier, les salles de cours. Leurs paroles sont pareilles aux vignes et aux épis. La terre de D. est leur fondement, leur soutien et leur substance nourricière ; elle les conserve éternels autant qu'elle-même et les pare de beauté. Pour cette cause toute génération se sent chez soi, ramenée sur son sol, dans le Talmud et la *Michnah* comme dans la Bible. De même l'admirable soutien des paysages saints confère à l'Hagadah son charme printanier et en fait l'environnement où tout enfant d'Israël se sent appelé par les voix bibliques comme par des connaissances chères.

La partie introductive de l'Hagadah nous aide beaucoup à comprendre la façon dont il faut concevoir le sionisme. La **תּוֹרָה** a une portée universelle en n'importe quel lieu et inséparable du sol où elle a éclos; inversement ce sol perdrait de sa destination si on le voulait séparer de la **תּוֹרָה**. ** Les grand[s] d'Israël, Gabirol et Jehoudah Ha Levi en Espagne, Rachi et Rabbenou Tam en Champagne, Maïmonide en Egypte, et Rabbi Joselmann en Alsace, Joseph Caro et Salomon Alkabetz en Turquie, Manassé ben Israël en Hollande, Moïse 'Hayim Luzzato

en Italie, Israël ben Eliezer Baal Chem Tob en Volhynie, le Gaon Elie bar Salomon en Lithuanie, Moïse Mandelsohn en Allemagne, Montéfiore en Angleterre, le 'Hofetz 'Hayim en Pologne et tant d'autres ont vécu en Erets-Israël: certains s'y sont rendus, tous s'y trouvaient par l'esprit de la [תורה](#). Il est juste que quiconque parle aujourd'hui au nom d'Erets-Israël, le fasse au nom de la [תורה](#). Distinguer entre eux, reviendrait au pêcher de méconnaître les deux. Si l'on veut donner une solution à la question juive, il importe de tenir compte de ces considérations. La restauration d'Israël est pour les nations une raison d'état et une raison morale. Le retour du peuple juif sur la terre des douze tribus s'accompagnant d'une renaissance religieuse, est profitable au monde entier à deux points de vue essentiels : le Monothéisme sera consacré par cela comme le principe des lois que les gouvernements s'efforceront de suivre également dans les cas de nature analogue, puis un des aspects du désordre social se trouvera éliminé.

*
**



« A l'origine nos pères étaient les ministres d'un service idolâtre mais maintenant D. nous a pris à son service ». Et plus loin après la bénédiction suit la citation : « Et D. dit à Abraham : sache-le bien : ta postérité séjournera sur une terre étrangère où elle sera asservie et opprimée durant quatre-cents ans ; mais à son tour la nation qu'ils serviront sera jugée par Moi ». ([בראשית](#), (ט"ו, י"ג-י"ד) Pourquoi ce rapprochement entre les deux services, celui de D. et celui – bien différent – en Egypte ? L'Hagadah veut dire par là qu'en demandant à notre père Jacob de descendre en Egypte ainsi qu'il l'avait annoncé à notre père Avraham, D. prenait Israël à son service. [אכשיו](#) = Maintenant, date de l'alliance entre les portions; à ce moment D. a pris Israël à son service et le service en Egypte, selon l'intention du Créateur était sur un plan supérieur, une expression préparatoire du service divin. Par le service égyptien Israël a réparé les fautes idolâtres des hommes et D. l'a élu d'abord pour cela. Ceci est basé sur le [פירוש על הסוד](#) accompagnant [**](#) le Commentaire de Rabbi Abrabanel sur l'Hagadah. Nous y lisons que les Israélites ont souffert en Egypte : corporellement, pour réparer la faute d'Adam et dans leur descendance pour faire pardonner les monstruosité de la génération du Déluge ; et par leur avilissement social, en temps qu'esclaves bâtisseurs de villes, pour racheter l'orgueil des tyrans constructeurs de la tour de Babel. Israël s'est offert sous les Pharaons à la place de l'humanité ; alors il a été conduit par D. au Sinaï afin d'y devenir autour du Sanctuaire de

désert, de Siloh et de Jérusalem un peuple de prêtres pour les peuples. C'est pourquoi Rabbi lo'hanan ben Zaccaï a dit : « Si les nations avaient su combien le Sanctuaire leur était en aide, elles l'auraient entouré d'une double clôture de protection. » Il y a une nécessité pour les Etats que la solution de la question juive coïncide avec une renaissance religieuse sur la Terre Sainte.

✳
✳✳



Conformément à la quatrième Michnah l'Hagadah cite **אַרְמֵי אֲבֹד אֲבִי**, la prière au Temple lors de l'offrande des prémices : **(דְּבָרִים, כ"ו, ה-ה)** et confère au passage la signification : « L'Araméen voulait perdre mon père ».

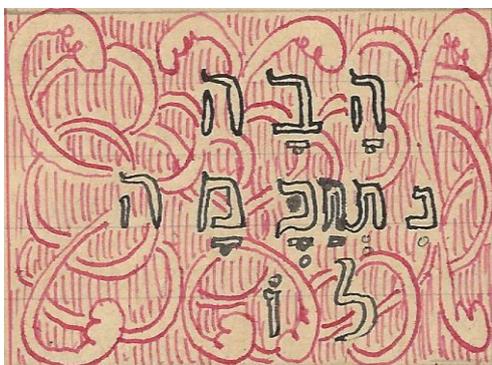
D'après cette version midrachique « l'Araméen » est Laban et « mon père » est Jacob ; d'après le Pechat, le sens simple, on traduit : « Mon père était un Araméen errant. » ; dans cette acception « mon père » est Abraham. - Le Pechat et le Midrache ou l'Agadah générale sont les deux sources de l'exégèse biblique. Ainsi Rachi commence son Commentaire sur **שִׁיר הַשִּׁירִים** avec le verset 12 du Psaume LXII : « Une fois D. l'a énoncé, deux fois je l'ai entendu » –

Autre explication du passage : Mon père, fils de Jacob, était un Araméen errant. Laban, dont notre Hagadah, rappelle à bon droit la conduite malveillante, se voyant reprocher par Jacob de l'avoir honteusement poursuivi, répondit à court d'arguments : « Ces filles sont mes filles et ces fils sont mes fils et ce bétail est à moi : tout ce que tu vois m'appar[✳]tient. » (**בְּרֵאשִׁית, (ל"א, מ"ג)**). Laban parlait en querelleur obstiné et sa prétention : « Vous êtes à moi, l'Araméen », aurait pu s'attacher à l'histoire des origines d'Israël- certainement Laban et ses fils l'ont opiniâtrément maintenue – si toute apparence de trace araméenne ne s'était évanouie en Egypte. Au temps du Temple Israël reconnaissait dans la prière des prémices, qu'étant venu d'Aram et ayant passé par l'Egypte, il est devenu pourtant un peuple n'ayant rien gardé de la psychologie et des mœurs des autres peuples orientaux, de même que Jacob n'a rien gardé de ce qu'il avait acquis chez Laban, puisque, selon le Midrache il s'en est dessaisi au profit d'Esau. D'ailleurs l'Agadah explique que : **וַיְהִי שֵׁם לְגוֹי גְדוּל** – et Israël y devint une grande nation – nous apprend que les Israélites restaient en Egypte distincts des habitants du pays.

Ces différentes citations prouvent la vanité de l'assertion d'un orientalisme juif; Samson Raphaël Hirsch l'a combattue dans son traité de « la femme juive »; il y dit que rien n'a contribué davantage à la propagation d'idées erronées que la légèreté avec laquelle on tire de faits réels des déductions imprécises ou inexactes; les sciences naturelles, * historiques et morales souffrent pareillement de cette déformation du jugement logique; la prémice du syllogisme qu'elles construisent est vrai, le moyen terme ne l'est pas de loin et la conclusion point du tout: on constate que le Judaïsme est né en Orient, on croit s'apercevoir que la tendance de l'Orient est conservatrice et l'on affirme que les institutions conservées par le Judaïsme sont orientales; raisonnement spécieux, superficiel et faux; on oublie que le Judaïsme, né en Orient, s'est diamétralement opposé par son éthique religieuse et sa façon de vivre à l'éthique et à la façon de vivre orientales, à défaut de quoi il se serait confondu avec les nationalités orientales.



L'explication de la prière des prémices continue appuyée par les versets correspondants de l'Exode.*



« Allons, usons de ruses contre lui », contre le peuple d'Israël cette phrase résume le programme gouvernemental du nouveau Pharaon qui n'avait pas connu Joseph et ne voulait pas connaître les bienfaits que Joseph avait rendus à l'Egypte. Israël n'avait pas envahi l'Egypte, il fut cordialement invité à y venir. Quel est le motif du revirement de l'attitude égyptienne ? Il s'agissait non d'une hostilité instinctive à l'égard de la famille israélite,

mais d'une spéculation politique. A l'avènement du nouveau Pharaon, l'Égypte avait eu à faire face à de graves dangers extérieurs - guerre avec les Hyksos - et très probablement à des crises intérieures. De là l'idée de créer un problème juif en guise de dérivatif. Le peuple égyptien dans toutes ses classes ne se prêta que *✱* trop volontiers au manège ; c'est pourquoi les dix plaies le frappèrent en entier ; la dernière atteignit jusqu'aux esclaves parce que ceux-là aussi, dit Rachî, opprimaient les Israélites et se réjouissaient de leurs peines. Vers la fin seulement, après que neuf plaies étaient passées, il y eut une amélioration qui rendit aux Israélites l'estime des Égyptiens ; toutefois, même alors, ni le peuple égyptien, ni les ministres, serviteurs du Pharaon ne surent tempérer l'aveuglement de leur maître.



« Ils nous accablèrent » la ruse gouvernementale prévoyait des mesures inhumaines, *✱* telles que les restrictions des naissances; elle tendait également à l'élimination systématique des Israélites du corps social, dont le niveau en Égypte était fort bas, et bien qu'Israël n'ait jamais voulu être admis dans ce corps social sur un plan d'égalité; on peut supposer que l'ironie accompagnait la ruse: le Pharaon devait trouver particulièrement spirituel d'obliger les Israélites, entre autres vexations, à construire des villes pour renforcer le pouvoir de leur oppresseur.

Dans ses notes sur l'Hagadah, Joseph Guns rapporte l'opinion que Pithom serait le Patumos grec sur le golfe Arabique, et Raamsès, d'où les Israélites sont partis à Pesach, serait Heroopolis à 10 lieux environ de Pithom; certains ont cru découvrir Pithom ou Patumos dans les

ruines d'une ville mise à jour lors de la construction de la voie ferrée qui relie Suez à l'intérieur de l'Égypte; d'autre part sur les peintures murales des ruines de Thèbes, on a distingué les traits d'ouvriers sémites occupés à confectionner des briques et aiguillonnés par des surveillants égyptiens; maint papyrus confirment par ailleurs la tradition biblique.

- Les historiens voient 4 empires égyptiens dans l'antiquité :

1°/ L'ancien empire dont la capitale était Memphis, dans la Basse - Égypte, sur la rive gauche du Nil, non loin de l'emplacement actuel du Caire ; c'est de cette époque que dateraient les Pyramides et le Sphinx.

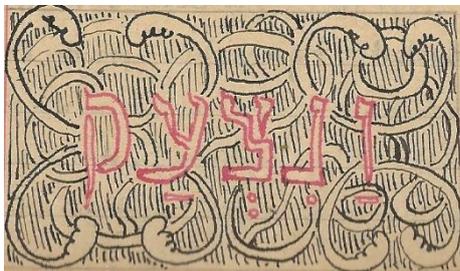
2°/ Le moyen-empire, capitale Thèbes, qui eut à s'opposer aux Hyksos d'Asie.

3°/ Le nouvel-empire thébain sorti de cette guerre et d'où proviennent les ruines de Karnak et de Louksôr; le Pharaon le plus connu en était Ramsès II * (à peu près 1200 ans avant l'ère civile)

4°/ L'empire saïte qui eut à supporter le choc de l'invasion assyrienne (7^{ème} siècle av). - Les Israélites seraient sortis sous le successeur de Ramsès II, qui serait le 1er Pharaon oppresseur. L'empire saïte fut soumis à l'influence grecque et l'Égypte tomba successivement sous la domination des Perses, des Grecs, puis des Romains. Quant au 5e S... av Hérodote visita l'Égypte à la suite des soldats et des marchands helléniques, les Pharaons n'existaient plus.

Cependant il faut convenir que peu de choses sont moins sûres que l'égyptologie. Les travaux de Champollion ne sont pas plus positifs que les témoignages recueillis par Hérodote. En dehors de la Bible il n'est pas d'authenticité et qui veut comprendre l'Égypte doit se rapporter au livre de Moïse et non à des pierres ou des « cartouches » d'inscriptions. Surtout il est strictement indispensable de ne point appliquer à la Bible * les méthodes imparfaites et empiriques de l'archéologie. Assurément, souvent les fouilles et les hypothèses concordent avec l'enseignement biblique mais la valeur de cet enseignement ne dépend en aucune façon de cette concordance.

L'archéologie repose sur l'interprétation subjective d'objets inanimés, tandis que la Bible est un livre vivant dont l'origine est garantie par une transmission ininterrompue de génération en génération. On doit être convaincu que le moindre mot de Pharaon figurant dans la Bible est psychologiquement d'un intérêt autrement puissant que tous les prétendus secrets des hiéroglyphes ou de n'importe quelle découverte de ce genre.



L'oppression d'Israël ressortissait au domaine politique. Elle s'explique par le régime autoritaire de l'Egypte. Le Pharaon déclarait être une divinité ; il tolérait l'existence d'autres idoles pour justifier sa propre supériorité et favorisait les pratiques des prêtres qui le revêtaient

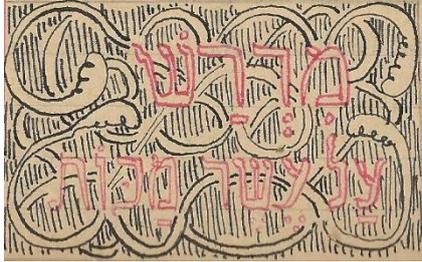
d'ombre mystérieuse à l'exemple des statues hiératiques. Par l'effet de ce système d'infaillibilité et d'autocratie pénombreuse tout allait au pis en Egypte ; le pays courait à la décadence ; l'adoration le crispait, l'affaiblissait et le Pharaon, comme nous l'apprend la Bible, conduisait à l'abîme soit des misérables qui ignoraient jusqu'à la notion d'un jugement sain soit des créatures auliques trop avantagées ou trop timorées ou trop lâches pour oser réformer quoique ce soit.

C'est cela justement, ce servilisme idolâtre, qu'Israël a aussi expié en Egypte. La question israélite était une pierre de touche ; de toute façon Israël eût été étranger en Egypte ; toutefois, si les Egyptiens l'avaient traité moins cruellement, moins ignominieusement, peut-être qu'ils eussent été sauvés. Il n'en était rien et D. écouta les cris de détresse d'Israël. ✱✱



Ici commence le récit des circonstances de la sortie d'Egypte. On aurait pensé que l'Hagadah citerait à cette place les versets correspondants de la סדרה בא and notamment qu'elle rappellerait que la nuit sur Séder est la ליל שימורים, la nuit de la sauvegarde. On aurait pu attendre aussi que déjà à la

question [מה נשתנה](#) l'Hagadah répondrait par le rappel de [ליל שימורים](#). Nous ne savons pas pourquoi elle ne l'a pas fait.



On explique l'usage de rejeter avec le doigt une goutte de vin – usage que [מהרי"ל](#) ne mentionne pas déjà – par le souci d'amoindrir notre réjouissance. En énumérant les dix plaies il faut nous garder de toute joie méchante et, au contraire, éprouver du regret que des hommes aient dû être punis de la sorte.

Le commandant Lipman avait l'habitude d'expliquer l'usage en lui substituant l'intention : Loin de nous de semblables plaies ! Nous avons appris de certains venus comme nous des départements alsaciens, qu'on faisait cette substitution en Alsace, mais nous ne la connaissons pas et il nous semble que c'est plutôt la 1^{ère} explication qui était admise.

Autre explication : quoique la coupe était pleine et que les fautes des Egyptiens en arrivaient à déborder, la punition n'était qu'une goutte de la peine que les Egyptiens auraient mérité. Ainsi il est dit : « Si à présent J'eusse étendu Ma Main et fait sévir sur toi et ton peuple la mortalité tu aurais disparu de la terre. Mais Je t'ai laissé vivre pour te faire voir Ma Puissance et pour glorifier Mon Nom dans le monde. » ([שמות, י"א, ט"ו](#), [יז](#))

Quoiqu'il en soit, le Midrache ** enseigne que la joie de la délivrance a été amoindrie par la perte des Egyptiens et il justifie de la sorte la récitation abrégée du Hallel durant les six derniers jours de [פסח](#). C'est une très émouvante application du précepte : « Tu ne haïras pas l'Egyptien car tu as séjourné dans son pays. » ([דברים, כ"ג, ה](#)) On peut effectuer également un très beau rapprochement avec le verset de [שמות, ט"ו, ג](#) : « L'E. est le maître des batailles, l'E. est Son Nom. »; Rachi dit que le Nom de l'E. est tout de Miséricorde même au moment où Il décide des guerres.



Nous lisons dans les notes de Guns que la dégradation des bienfaits en 15 termes ** répond au 15 שיר המעלות.

Par sa forme le passage ressemble au Psaume CXXXVI, le grand Hallel. L'emplacement du texte confirme, s'il était nécessaire, l'absence de toute idée de rancune dans

l'esprit de l'Hagadah et la pureté de vues des calculs scientifiques de Rabbi Josué le Galiléen, de Rabbi Elieser et de Rabbi Akibah. Après l'énumération des plaies nous remercions D. non des punitions qu'Il a infligées à nos ennemis mais des bontés qu'Il a eues pour nous; il nous aurait suffi de sortir d'Egypte même si les Egyptiens n'avaient pas été frappés; plus ils ont été atteints, moins nous avons de raisons de concevoir un faux orgueil national; nous ne mentionnons les punitions que pour rappeler qu'elles ont été délibérées par la volonté céleste et qu'elles ne représentent en aucune façon un titre de gloire pour quiconque d'entre nous; l'échelle des jugements correspondait à l'obstination des Egyptiens et non à nos mérites; de plus, tout ce que nous avons acquis dans la suite, de l'Exode jusqu'à la construction du Temple, nous reconnaissons le tenir uniquement de la bonté de D. Il y a ici une bien belle leçon de civisme politique: une nation gagne en prospérité quand au lieu d'envier ce qui lui ** manque, elle est capable de se contenter de moins qu'elle n'a; elle gagne en dignité quand au lieu de guetter les malheurs d'autrui, elle se réjouit du bonheur qui lui advient; elle gagne en noblesse quand au lieu de se venter du chemin qui lui reste à parcourir, elle sait mesurer celui qu'elle a accompli; elle gagne en dignité * quand au lieu de récriminer: cela n'est pas assez, elle dit: cela me suffit.

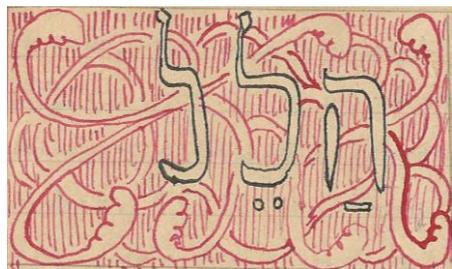
*au lieu de dignité lire : grandeur

Dans l'ensemble le passage est un précis de l'histoire biblique d'Israël à partir de l'Exode. Il contient les événements fondamentaux du voyage dans le désert et l'entrée en Erets-Israël avec la construction du Temple ; et ici se termine la partie historique du Maguide commencée avec Zeï oulmad.



Le caractère des trois symboles est essentiellement clair ; l'Hagadah aurait * pu les expliquer de manière midrachique, mais elle s'est bornée à citer les versets [שמות](#) [י"ב כ"ז, ל"ד; א' כ"ד](#). Ceci est impressionnant. L'Hagadah a sauvegardé ainsi le sens vraiment populaire de [פסח](#), n'échappant à personne, surtout pas aux enfants à qui le Séder s'adresse en premier lieu; pour bien frapper tout esprit, les rédacteurs de l'Hagadah n'ont rien ajouté au texte de la [תורה](#), laissant à chacun le devoir de l'expliquer lui-même, comme il est prescrit; même, ils ont recommandé de joindre le geste sobre à la parole: voici, deux des symboles de la Fête sont là; le premier manque tant que le Temple n'est pas restauré; souvenez-vous de l'agneau pascal, regardez cette Matsâh et ce Marôr et réfléchissez sur les paroles que D. a dites à Moïse.

Et immédiatement après on passe aux Louanges qui sont la récompense de la [מצוה](#) du récit de l'Exode. *.



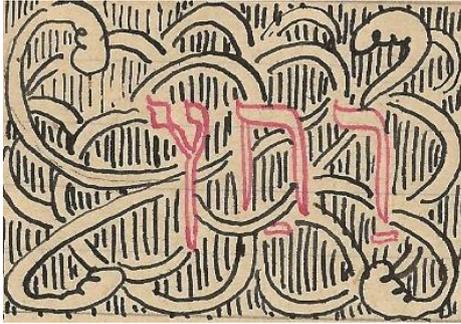
Les Psaumes sont les plus belles prières. Celui qui les chante, les colonnes de la cour du Temple l'entourent et le Roi David est à ses côtés, priant et chantant avec lui. Les cieux l'entendent et se réjouissent ; la terre proclame au milieu des astres qu'elle a été créée avec les hommes qui l'habitent, pour glorifier D. Constamment les fidèles découvrent dans les Psaumes le même esprit et constamment des splendeurs encore inconnues ; ils sont un trésor inépuisable, une source jaillissante, un cantique toujours nouveau. C'est pourquoi, afin de remercier D'eu de nous avoir fait sortir de la maison d'esclavage, l'Hagadah nous convie à lever la coupe de la délivrance et à chanter la [שירה חדשה](#) du Hallel, chant royal, chant lévitique, chant d'Israël à tous les âges, chant nouveau du [בית המקדש](#) reconstruit, ainsi que le Paytan s'exprime dans le sublime [סילוק של שבת פרשת החודש](#) *.

Le cœur de la nation verra son renouveau, elle apprendra la mélodie d'un chant nouveau, d'un chant merveilleux et magnifiquement beau, servant aux chants des cieux de base et de fronteau.

Le chandelier à sept branches restait allumé sans altération, Aharon et ses fils, qui lui ont succédé, le ranimaient chaque soir et des flammes

nouvelles prolongeaient la lumière originelle, ininterrompue. Il en est de même de la lumière des Psaumes, de la Bible, de l'ensemble de ce qui l'accompagne. Le peuple de la Bible est un vieux peuple mais non un peuple vieux ; nous sommes un arbre enraciné dans l'histoire mais non un tronc desséché ; notre tradition pousse ses rameaux et ses fruits ; à n'importe quel temps ils sont de saison ; prémices ou moisson, ils sont frais, jeunes, nouveaux. Lorsque nous retrouverons notre sol, avec l'aide de D'eu, nous ne serons point les Héritiers d'un passé inactuel, notre restauration ** ne sera point anachronique. L'héritage que nous avons reçu a une valeur éternelle, nous le tenons fidèlement, il nous maintient prêts et préparés à une tâche que les siècles et les millénaires ne sauraient modifier. L'homme se trompe et se lasse ; la Parole Divine est de vérité et ne vieillit pas. C'est ce que nous dit l'Hagadah en nous inspirant le chant nouveau du Hallel. Nous revenons de la sorte à l'idée qui nous est venue dans la note sur le Mah Nichtano; elle est le jour sous quoi la solution du problème juif doit être envisagée. Ne fermons pas nos yeux à l'éternité. Les intérêts d'une politique actuelle ne décidant pas de l'avenir d'Israël et des peuples ; l'humanité a besoin de vues plus larges, plus lointaines, plus conformes aux Plans du Créateur, comme il est écrit : « Qu'as-tu, oh mer pour t'enfuir, Jourdain pour remonter ton cours. Montagnes, pourquoi bondir comme des béliers, collines, des agneaux ? Devant l'Eternel, renouvelle-toi, émue, oh terre, devant le D'eu de Jacob. » (Psaume CXIV) **

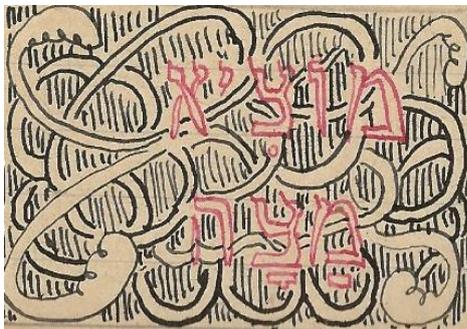




Pourquoi se lave-t-on les mains avant de manger le pain ?

Une explication : parce qu'à défaut de se laver, on serait comme si l'on voulait dire à la terre : c'est toi qui nous a salis les mains quand nous avons semé ! Mais l'eau vient justifier la terre et dit : non, la terre d'où moi aussi je

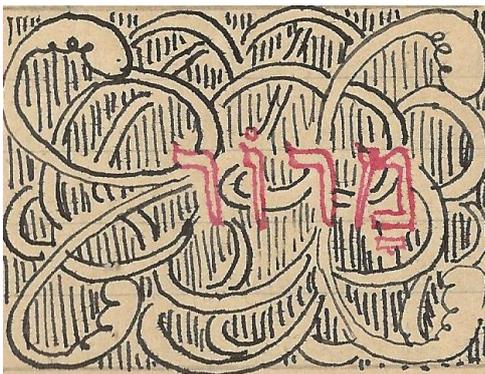
monte, ne salit point ; elle commande le travail et offre en même temps les moyens de le purifier. D. l'a créée ainsi pour le bien de l'homme.



Pourquoi prononce-t-on la bénédiction sur le pain ?

Parce que D. le fait sortir de la terre. Le travail n'a pas de ✱ valeur propre mais il s'anoblit par le but qu'il veut atteindre ; on sèmerait en vain, si la nature ne produisait pas en obéissant aux lois divines. La productivité humaine doit répondre à ces lois ; alors elle

germera et deviendra du pain. Le pain que nous mangeons à Pesach est un pain de pauvreté ; il nous dispose à la modestie. D. nous donne la Matsâh, durant le reste de l'année, Lui seul nous donne un pain plus riche. Nous bénissons ce pain-ci et ce pain-là ; les deux sont saints quand on les mange dans un esprit juste et modeste.

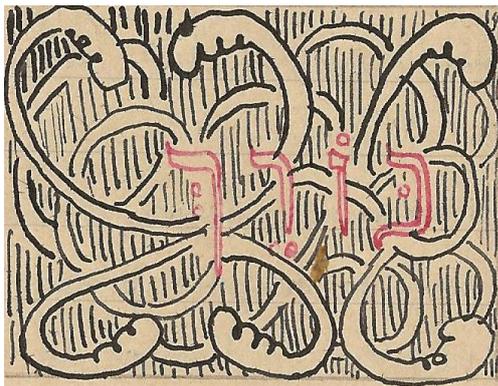


Pourquoi mange-t-on des herbes amères et non autre chose ?

En souvenir de l'esclavage, parce que l'Egypte est un pays fertile où les plantes délicates et douces à manger abondaient, mais nous n'y avons droit qu'aux plantes communes et amères ; elles nous ont nourri à cette époque ; maintenant nous les élevons durant le Séder,

à l'honneur d'un symbole.

Rabbi Abrabanel dit : le ✱ cerfeuil et les herbes amères sont les souvenirs des prémices.



Nous suivons l'opinion et l'usage de Hillel dans le Séder, nous devons être toujours de **בית הלל**. Hillel a dit : « Sois des élèves d'Aharon, aime la paix et attache toi à la paix, aime les hommes et guide-les vers la Thorâh. » (**אבות, א', י"ב**). La vie de Hillel était en accord avec ses principes ; pour lui la science était un moyen d'arriver pour l'amour de D. à l'amour des

hommes, ce qui est le but premier et final de la vie. D'où vient que les philosophes proposent depuis si longtemps des procédés ingénieux pour amener l'humanité à la félicité et d'où vient que malgré ce formidable approvisionnement l'homme n'a avancé d'un pas sur le chemin du bonheur ? C'est que les philosophes estiment indigne d'eux d'être des philanthropes ; ils résonnent par passion du raisonnement, ils inventent par goût de l'invention, ils jugent avoir répandu la lumière quand ils ont forgé une thèse lumineuse ; mais leurs systèmes sont froids comme les clartés polaires, ils n'ont ni **☼** soleil ni chaleur car ils sont cultivés dans le vide et dépourvus des racines de l'action. Et s'il en est ainsi des philosophes, avertis par génie et par métier, comment n'en serait-il pas ainsi du reste ? Celui-ci écrit, celui-là peint, ce troisième fait de belle musique, un autre publie des maximes ou des discours, un autre des traités, chacun s'agite, s'affaire, s'évertue, recommande à la cité de suivre sa politique, de s'en rapporter à son crédit, et personne ne fait attention à son voisin. On voit des hommes qui ont charge d'âmes, pleurer d'émotion en exhortant les foules et repousser dédaigneusement la main qui se tend. On en rencontre qui n'ont à la bouche que périodes onctueuses et qui excellent à blesser d'un mot bref qui les ose solliciter. On en aperçoit qui passent leur existence à résoudre des problèmes et qui haussent les épaules lorsque Ruben ou Simon leur demande conseil pour assurer du pain à ses enfants. D'où vient cela ? C'est que l'amour de l'homme n'est pas la loi de l'homme ; c'est qu'il y a la théorie et la pratique et qu'un fossé les sépare, c'est que ceci n'est pas la conséquence d'une ignorance – tous le savent **☼** et le répètent, employant les images les plus expressives – mais le résultat d'une paresse morale qui affecte d'autant qu'elle serait aisée à guérir. Tel n'est pas l'enseignement d'Israël. Nos Sages ont placé au début du Séder l'invitation au pauvre. Par là ils ont montré que la commémoration de notre libération n'est pas vraiment une **מצוה** que quand notre prochain

est à même de s'y livrer aussi entièrement que nous. Hillel dit que notre vie est une consécration de la Thorâh si nous aimons la paix et la paix de notre prochain. Quel est le plus grand bien. Un bon cœur, selon Rabbi Eléazar ben Arach (אבות, ב', י"ג). Chammaï nous recommande et Rabbi Ichmaël nous presse d'accueillir chacun avec un visage avenant (אבות, א', ט"ו; ב', ט"ז) et d'après Rabbi Eléazar ben Azarjah celui chez qui la théorie l'emporte sur la pratique est comparé à un arbre sans racines, tandis que celui chez qui la pratique l'emporte sur la théorie est comparé à un arbre aux racines multiples, déployant ses branches au bord de l'eau et ramifiant ses racines jusqu'au fleuve du Paradis (אבות, ג', כ"ב). Le Becht expliquait que Rabbi Aquibah et Rabbi Nachoum chérissaient par dessus tout la miséricorde et qu'ils pensaient que le חסיד * participe à la חרם divine, l'amour pour D. inspirant l'amour pour les hommes. En vérité, les plus grands maîtres en Israël ont été les plus humbles serviteurs des soucis que leur exposaient ceux qui avaient besoin d'eux. Ils ont vécu pour aider à vivre. Que leur piété nous soit en aide et que D. nous tienne compte d'elle. **





Rabbi Joseph Caro a donné à son code le titre de = **שולחן ערוך** table dressée, parce que la tradition hébraïque est une table dressée où l'homme s'alimente dignement pour mettre en harmonie ses besoins corporels et ses facultés spirituelles. Nous voyons que l'Hagadah a placé le repas du soir au milieu du **הלל**. L'homme doit manger et il le peut de gaité de cœur quand sa table répond aux préceptes

divins : c'est conserver les forces qui permettent au corps de se maintenir à la disposition de l'esprit. Le Becht interprétait la **תורה** au troisième repas du **שבת** et aux yeux des 'Hassidim les mets prenaient merveilleusement une essence immatérielle. La **תורה** est un arbre de vie, la coordination de l'âme immortelle et des fonctions. Ainsi il est écrit : « Tu dresses devant moi la table pure » (Psaume XXIII) et aussi : « Va, mange ton pain allègrement et bois ton vin d'un cœur joyeux, car dès longtemps D. a pris plaisir à tes œuvres. » (Cohemoth, IX, 7). **



On termine le repas par l'Aphikomen. Ce petit morceau de **מצה** est le dessert symbolisant aujourd'hui l'agneau pascal. L'agneau devait conclure le festin : après lui, défense de goûter quoique ce soit outre la troisième et la quatrième coupe de vin.

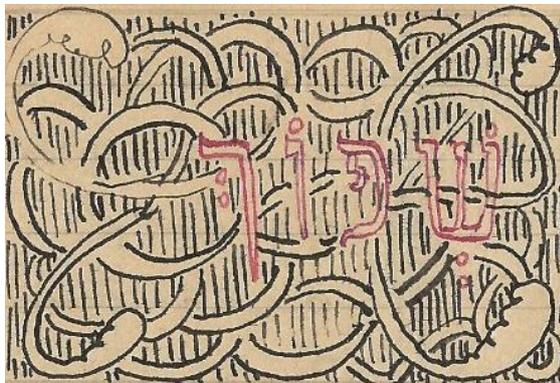
On devait se lever de table, le goût du **פסח** sur les lèvres.

De nos jours il importe de conserver le plus longtemps possible le goût de la **מצה**. **



Rabbi Simon enseigne : « Quand trois personnes mangent à une table et disent des paroles de la Thorâh c'est comme si elles avaient mangé de la table de D. » (אבות, ג', ד'). En faisant les actions de grâce, on dit des paroles de la Thorâh.

Rachi enseigne qu'après les repas Abraham s'adressait à ses invités en ces termes : Louez Celui qui vous a nourris ; pensez-vous avoir mangé du mien ? Celui qui a parlé et créé l'univers, Lui vous a donné la nourriture. – Ainsi il est exhorté à remercier D. et répandait Son Nom, Béni soit-Il. (בראשית כ"א ל) **



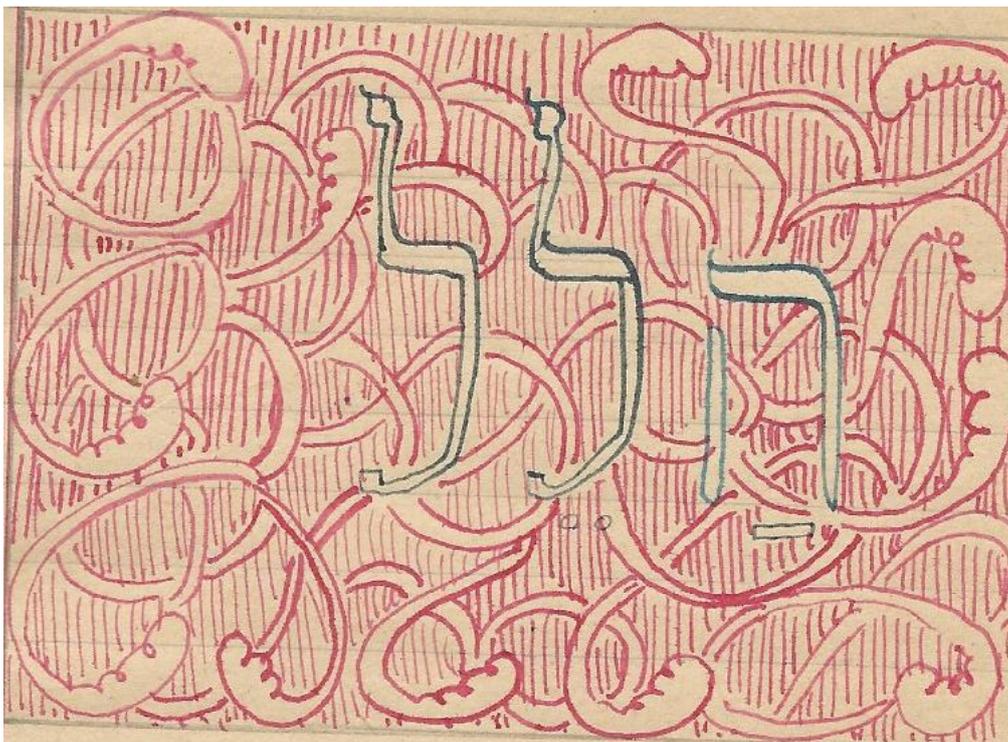
Depuis deux mille ans, après le repas du Séder, avant la quatrième et dernière coupe, Israël ouvre toutes grandes ses portes. Qu'attend-il ? Le Prophète Elie, le Roi Messie, sa propre délivrance et celle de l'humanité. Qu'entend-il au dehors ? Des cris de haine, des clameurs hostiles, les fracas de la persécution et de la guerre. Israël

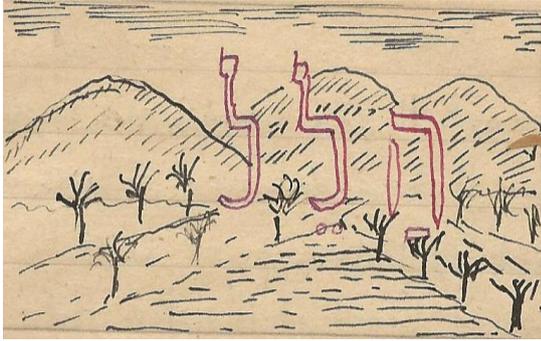
ouvre ses portes quand même, et proclame face au monde, sans crainte et sans colère, des versets qui ne renferment ni ressentiment ni rancune, mais d'importantes vérités que l'humanité doit connaître :

שפוך Vous vous groupez en peuples=**גוים**, vous fondez des empires=**ממלכות**; mais ne sauront subsister que ceux d'entre vous qui reconnaissent D. et qui invoquent Son Nom – Sont condamnés ceux qui dévorent Jacob et détruisent sa demeure, car Jacob et sa demeure sont les gages d'une existence ** prospère de l'humanité.

שפך Dans le Perek **חלק**, fin de **סנהדרין**, nos Sages disent que tout Juste, juif ou non-juif a part au monde futur. Voici la conclusion de ce Perek = « Tant que les méchants sont sur terre, la colère de D. est sur terre ; **disparaissent les méchants, disparaît Sa colère.** »

תַּרְדֵּוֹף : Les cieus sont les cieus de l'E.: sous eux toute
créature doit s'incliner sous Sa Loi. Tous ceux qui s'élèvent contre Sa Loi sont des révoltés
impies et méritent l'anéantissement. ✨





Les Psaumes du Hallel sont le cantique des Fêtes de Pèlerinage que les Lévites chantaient à Jérusalem à la gloire de D'eu.

Chacun

de ces Psaumes correspond à un moment de l'approche des Pèlerins.

הללויה

: Louez, Serviteurs de l'E.,

louez le Nom de l'E. Les Lévites se tiennent sur les degrés du Temple, d'où leur regard va « du soleil levant jusqu'au couchant ». Ils voient « la terre », les monts de Juda, la vallée du Kidron, les collines, les vignobles, les champs, les villages, les villes, les frontières, la mer, tous les pays d'où montent les Pèlerins, unis et égaux devant D. « le pauvre...à côté des grands de son peuple ». Jérusalem les accueille tous comme « une mère heureuse de nombreux enfants. ».

*
**

בצאת ישראל

: D'où montent les Pèlerins?

Ils sont sortis de l'esclavage d'Egypte car D. les a délivrés et choisis. Le miracle de l'Exode ne cessera point ; il est le cachet de l'élection d'Israël et il scellera le renouveau de la terre entière « émue jusqu'à ses fondements à l'aspect de D. de Jacob » la liberté est un don de D., la reconnaissance de D. est la constitution magnifique.

לא לנו

: «Non pour nous, E. et non

pour nous, mais pour faire honneur à Ton Nom. «Le don de la liberté ne doit pas abuser les hommes ; ils ne doivent pas s'imaginer qu'ils le tiennent de leurs mains ; ils ne doivent pas se faire des idoles «d'argent et d'or» ou des idées idolâtres ; «puissent leur ressembler ceux qui les confectionnent, tous ceux qui leur témoignent de la ✨ confiance. Israël, confie-toi à D'eu. »

ה' זכרנו

: D. bénit ceux qui Le

révèrent «les petits ainsi que les grands». Quels sont ceux qui ne Le révèrent point ? Ceux qui

ne comprennent pas la majesté de la vie expliquée par le verset « la terre, Il l'a donnée aux fils de l'homme » ; ceux qui croient que les hommes sont « choses mortes » parce qu'ils ont fabriqué, eux, des idoles inanimées ; ceux qui sont descendus « dans l'empire du silence », de la fatalité, du scepticisme, de l'anéantissement ; ceux qui haussent les épaules : à quoi bon ? Et qui s'arrogent tout sous prétexte qu'après il n'y aura plus rien. « Tandis que, nous bénissons l'Eternel, maintenant et à tout jamais » en éternité.

אהבת'י

: Ici les Lévites chantent la

vraie piété. Ce n'est pas la ✨ béatitude de l'illusion. L'âme éprouve des angoisses, des souffrances, des inquiétudes ; elle a dit dans sa « précipitation : tout dans l'homme est trompeur ». Mais elle se tourne l'E. « De grâce, sauve-moi ! » D. dans sa clémence l'entend. Maintenant « reviens, oh mon âme, reviens à la quiétude, car l'E. te comble de ses bienfaits » « Que ferai-je pour l'E. en retour de toutes ses bontés pour moi ? Je lèverai la coupe du salut et proclamerai le Nom de l'E. Mes vœux je les acquitterai envers l'E., à la face de tout son peuple ». Sachez, Pèlerins, que D. n'abandonne pas ses pieux serviteurs ; ils lui sont précieux au-delà de la mort ; sachez, que votre âme est immortelle et priez « de grâce oh Eternel, je suis ton serviteur, fils de ta servante ». Enfants de mères pieuses, entrez pour vous acquitter de vos vœux, dans la maison de l'Eternel, dans ton enceinte, oh Jérusalem, Hallelouyah! ✨

Apprends de l'Ecriture quelle était la splendeur de la Ville que les Pèlerins découvraient à leur entrée :

Néhémie et ses frères, reconstruisirent les Tours qui saluaient au loin et les Portes fermées le Sabbath mais ouvertes, aux Jours de Fête, à tout venant: la Porte des Brebis, la Tour des Cent, la Tour de Hananel, la Porte des Poissons, la Vieille Porte, le Rempart Large, la Porte d'Ephraïm, la Porte de la Vallée, la Porte de la Source, les murs de l'Etang de Chélah, le Jardin Royal, la Citadelle de David, la Porte des Chevaux, la Porte Orientale, la Porte de l'Eau, la Porte du Recensement et la Tour de l'Angle.

La Tour de l'Angle rejoignait la Porte des Brebis. Les Murailles, en partant de la Porte de la Source, conduisaient d'un côté à la Porte de l'Eau à l'Est ; à l'opposite, elles conduisaient au-dessus de la ✨ Porte d'Ephraïm, la Porte de la Vallée, la Porte des Poissons, en passant à côté de la Tour Hananel et la Tour des Cent jusqu'à la Porte des Brebis. Les cortèges d'inauguration de Néhémie ont suivi ces voies et se sont rencontrés

devant le Temple. La Porte de l'Eau, la Tour de l'Angle, la Porte des Brebis, la Tour Hananel et la Tour des Cent étaient donc dans l'entourage du Temple.

La Ville entière jubilait sur le chemin des Pèlerins; on était ensemble dans l'allégresse, pères et mères, époux et épouses, fils et filles, portant offrandes de 'Haguigha et menant l'agneau pascal; chacun avait place, personne ne disait: je manque d'espace, car c'était là un des dix miracles du temps de nos ancêtres et du Sanctuaire (אבות, ה', ה'); paysans, princes, ouvriers, professeurs, prêtres, pâtres, docteurs, lévites, s'invitaient au Séder et accompagnaient leurs hôtes, heureux de remplir la מצוה d'Abraham. Quand les Pèlerins arrivaient au parvis, les Lévites musiciens ✨ jouaient sur la lyre, la harpe, le psaltérion, instruments de David. Cette musique résonne toujours dans notre Hallel qui est un chant de vie et d'espoir, la vie du peuple que D. aime comme sa part héréditaire, l'espoir de la famille qui sait que Jérusalem ressuscitera. Alors, ainsi qu'il est écrit par le Prophète Jecheskel (XLVIII, 30-35) « les Portes de la Ville auront des noms des Tribus d'Israël: trois Portes au Nord, une Porte de Ruben, une Porte de Juda, une Porte de Lévi; trois Portes à l'orient: une Porte de Joseph, une Porte de Benjamin, une Porte de Dan; trois Portes au Sud: une Porte de Simon, une Porte d'Issachar, une Porte de Séboulon; trois Portes à l'occident: une Porte de Gad, une Porte d'Acher, une Porte de Nephtali; le nom de la Ville sera: D. Est Là ! » Et alors, ainsi qu'il est écrit par le Prophète Isaïe (LVI, 7), le Temple sera une Maison de prières pour toutes les nations ; elles y puiseront une ferveur, une justice, une bonté et une beauté ✨ qu'elles n'ont encore pas connues ; elles les connaîtront quand retentira à nouveau l'appel biblique des Lévites.

הללויה : «Louez l'E., vous tous, oh peuples, glorifiez-Le vous toutes, oh nations.» C'est en vue de ce jour qu'Israël remplit sa tâche sacrée ; toute amélioration dans l'état de l'humanité est une Tour nouvelle, une Porte reconstruite, une entrée de plus dans la grande Cité messianique.

הודו : Dans le Temple retentit le chant le plus beau et le plus pieux qui soit: celui où l'homme remercie D. de ses bontés.

מן המצר : Du haut de la Montagne Sainte, les Pèlerins, avant de franchir le seuil de la Cour du Sanctuaire, se retournaient en pensée vers le monde social d'en bas; l'injustice ✨ y a creusé des abîmes, allumé des brasiers

de haine comme un feu de broussailles; l'injustice a été taillée en pièces et à présent les portes du salut s'ouvrent «Voici la Porte de l'E., les justes la franchiront.»

אנה

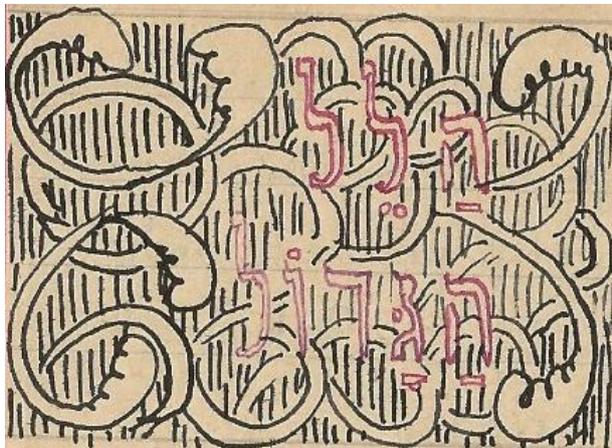
: Sous la Porte de la Cour du

Temple, les Pèlerins implorent l'aide divine pour que le monde d'en bas se rebâtisse sur ses fondements.

ברוך הבא

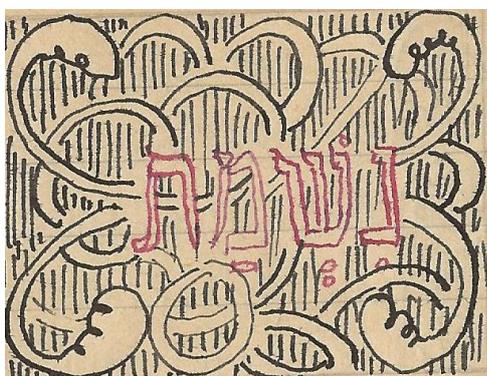
: C'est avec l'idée de

la Paix que les Pèlerins pénètrent dans la Cour du Sanctuaire terrestre qui se trouve en face du Sanctuaire céleste. Le souhait de bienvenue des Lévites le reçoit, ils répondent et le cœur du הודו s'élève comme la colonne de fumée sur l'autel. **



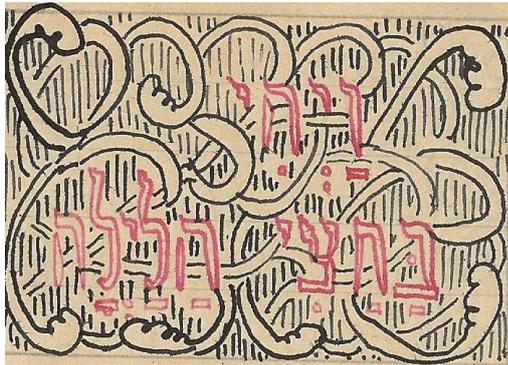
L'Hagadah continue les louanges par le grand הודו, développement sublime du הודו de l'Hallel, rappel renaissant des origines et de l'histoire d'Israël, célébration de la Providence qui donne du pain à

*toute créature. ***



Cette très belle prière, puissante et poétique, se récite aux jours du Sabbath et des Fêtes et aux soirs du Seder après les Psaumes. L'âme est revêtue par la Parole Divine de l'Ephod, du Hochen et de la Couronne du Grand-Prêtre, elle

*est guidée par les Cantiques de David, fils de Yichai, dans la vision (=région) des Anges proclamant ***



1^{er} Soir.

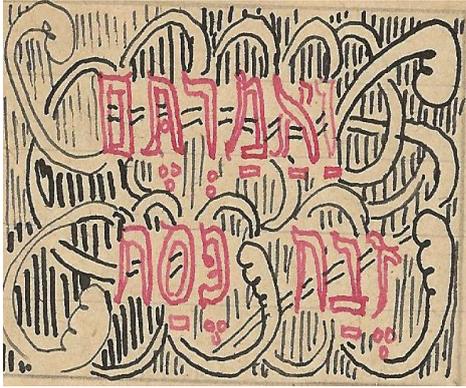
Piout écrit par Rabbi Bonfils. Se dit aussi dans la קרובה de שבת הגדול. D'après l'opinion de Brody (מבחר השירה העברית) il serait non de Rabbi Bonfils mais de Rabbi Yannai, précurseur du Kalir.

L'inspiration du poème est biblique ; les vers reposent sur les versets du תנ"ך et suivent leur succession ; ils sont brefs et concis ; leur langue est riche ; les mots, placés avec art et délicatement nuancés scintillent du feu des vrais bijoux, reflètent toutes les expressions du texte, mettent tout en lumière, et tous se groupent autour d'une dominante, comme des saphirs autour d'un diamant et des étoiles autour de la lune.

*Le Piout est construit sur le thème du Verset 29 du chapitre XII de שמות * qui n'est pas cité auparavant par l'Hagadah. Il parle du caractère de la Nuit et de la Sauvegarde et convient particulièrement à la nuit du 1^{er} Séder.*

Il y a 6 strophes de 3 vers et une de 4 vers ; le thème constitue le refrain des strophes ; son dernier terme - לילה - sert de retour de son et de désinence aux vers, commençant chacun, dans l'ordre, par une lettre de l'alphabet et mentionnant les faits qui ont illustré et qui distingueront la nuit de פסח selon la Bible et la Tradition.

*Le dernier vers de la 6^{ème} strophe : "אתה בוקר וגם לילה" est reproduit dans le Piout "המבדיל בין קודש לחול" *.*



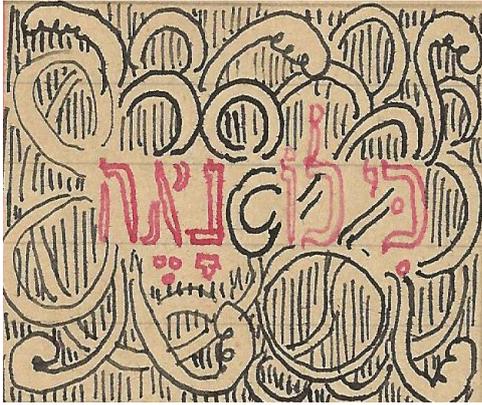
2^e Soir.

Piout de Rabbi Eléazar Ha-Kalir, maître, prince des poètes, source à laquelle tous les autres ont bu, qui vivaient en Palestine, vers le 7^{ème} siècle de l'ère civile. Ce dit également dans la קרובה du 2^e jour de פסח.

C'est manifestement le modèle du précédent ou, en admettant l'opinion de Brody, l'exemple sur quoi il a été composé.

Même lyrisme biblique et même poétique. Le thème est ici le verset 27 du chapitre XII de שמות ; retour de son de chaque vers : פסח, le poème étant consacré à toute la fête de Pesach.

הג פסח est très cher aux cœurs et nous l'aimons tendrement. Nous l'attendons dès le 15 Chevat, les quatre פרשיות sont ses messagers ; * פורים il est proche et le 14 ניסן nous nous réjouissons de sa venue. Le Piout du 1er soir annonce en même temps le Séder qui chez nous suit le 2^{ème} soir. Là le Séder nous dit à tantôt, s'il plaît à D. ; mais הג פסח reste encore avec nous, et c'est ce que nous exprimons dans le 2^e Piout. **



*Le temps des chansons est venu avec le הלל ; ce Piout (d'auteur inconnu est basé sur un מדרש) est d'un élan superbe. D. a été, dans l'Hagadah, exalté par le développement de l'histoire d'Israël (הלל), et celle de l'humanité (הלל הגדול) ainsi que par l'exposition des facultés philosophiques de l'âme de tout vivant (נשמה) : il reste une infinité à dire pour célébrer D. mais nos moyens sont insuffisants. Nous avons fait chanter tous les instruments, nous avons fait vibrer toutes les cordes : et cependant nous n'avons pris qu'une goutte à un océan. Nous nous rendons compte que nous ne pouvons décrire la grandeur divine dans la multiplicité infinie de ses révélations (מדרש, philosophie et קבלה), puissions-nous au moins la glorifier dans la représentation que nous en confère Sa Loi (הלכה). *.*



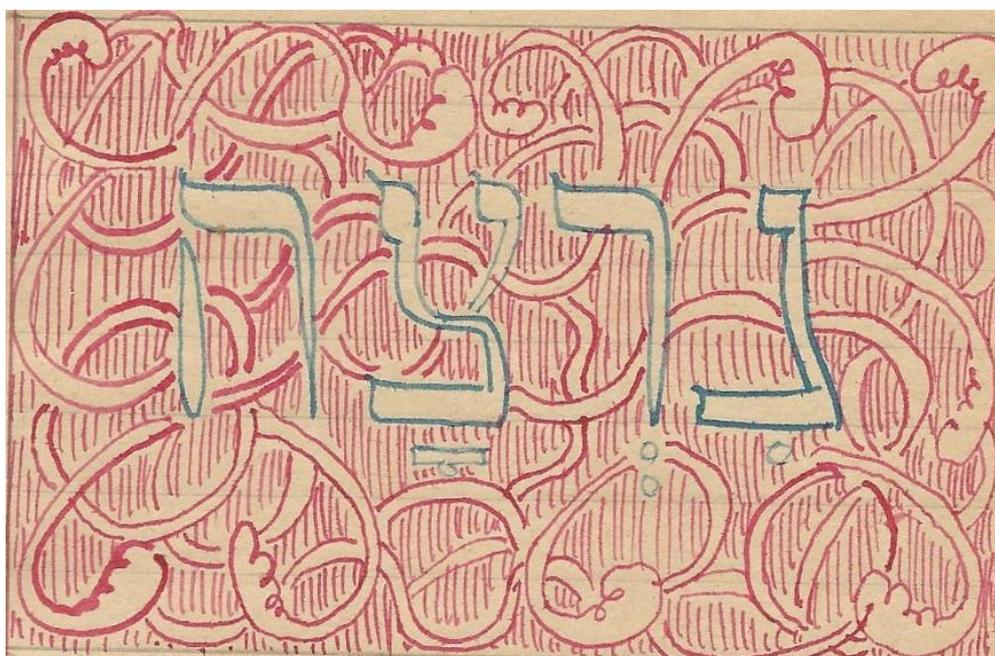
L'appel de l'Hagadah a une double signification.

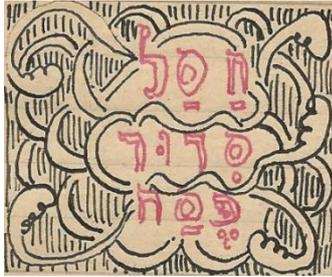
*La première pour Israël. Ce n'est pas qu'une promesse ; c'est aussi le rappel pressant de la tâche qui nous incombe jusqu'au פסח prochain. Si nous espérons sincèrement le retour en ארץ ישראל, il nous appartient de nous y préparer sincèrement. Il est très négligeant de dire : on nous console ainsi d'année en année, celles-ci passent et rien n'arrive. Il faut dire qu'au contraire : nous voulons faire mieux et alors l'année promise viendra. Il faut dire : sommes-nous prêts actuellement ? * Efforçons-nous de l'être l'année prochaine avec l'aide de D. La parole divine se réalisera dans la mesure où nous l'observerons. Israël ne doit pas compter sur le miracle, mais accomplir consciencieusement et dignement son devoir. Cela est nécessaire et cela est suffisant pour fonder l'espérance.*

*La deuxième signification s'adresse aux nations qui admettent la Bible. Il est convenable qu'elles admettent également le peuple de la Bible et reconnaissent à notre groupe ethnique sa raison d'existence qui est : la sauvegarde du Monothéisme par la réalisation de notre mission biblique d'être un peuple de prêtres. Comment cette mission peut-elle être réalisée ? Par la fixation de notre peuple sur son sol ancestral et la renaissance de * toutes les institutions religieuses qui seront les garants de notre intégrité*

morale. Les institutions de la Bible dirigeront Israël vers l'agriculture et sa plus haute ambition sera d'être au service de D. Le rétablissement du peuple juif sur sa terre contribuera de plus à la régénération générale. Une telle solution est de nature à rassurer les politiques les plus sceptiques, à dissiper leurs craintes et à consolider l'entente entre les hommes sur des bases moins idéologiques et plus idéales, moins rocailleuses et plus stables.

*Que D. fasse refleurir les vignes d'En-Guedi, et que bientôt, par amour de Son Nom, les hommes vivent dans la fraternité et élèvent ensemble la coupe des Louanges. *✽*





Passage final du 2^e Piout de Rabbi Bonfils.
Figure dans la קרובה de שבת הגדול d'après le מנהג פולין.



Le *חכם* Lehmann dit dans son admirable commentaire sur l'Hagadah qu'il faut tenir pour précieux le moindre mot et la moindre note de cet air du Temple que nos pères ont composé en l'honneur du Séder. C'est un témoignage de leur inaltérable reconnaissance et de leur espoir en D. qui a choisi Jérusalem comme sa résidence.

Né au Moyen-Age, dans les souffrances et sous l'oppression, le chant de אֲדִיר הוּא et le Piout national * de tout Israël, le cœur de la nuit sainte, le שיר de la route vers ציון, au matin, quand se fera entendre la voix du bien-aimé : « Debout, mon amie, ma toute belle et vient-en ! »

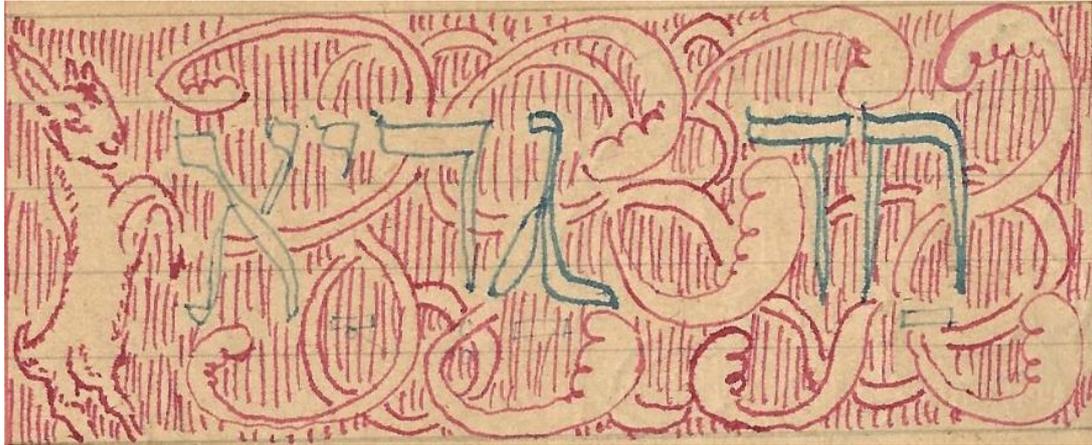


Dans le 2^e vers de la 5^e strophe du Piout ואמרתם זבח פסח, Rabbi Eléazar Ha-Kalir fait souvenir de la supputation de l'Omer en citant le présage du pain d'orge lors de la guerre de Gédéon contre Midian.

Dans le מערבית du 2^e soir, Rabbi Meir a décrit la beauté de l'offrande de l'Omer du temps du Temple et de la fête de Pèlerinage de פסח. *

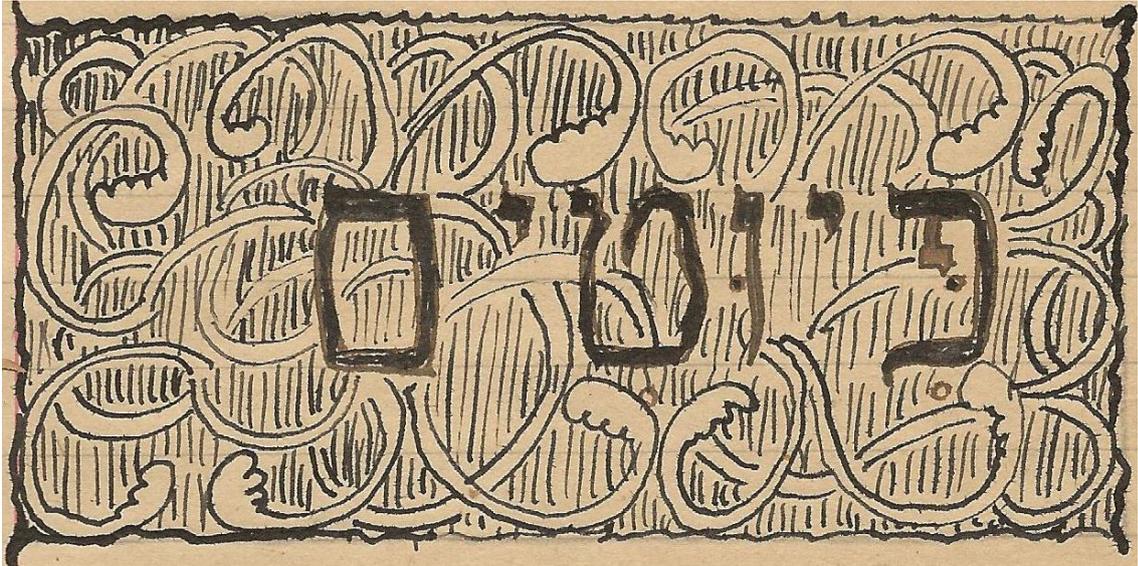


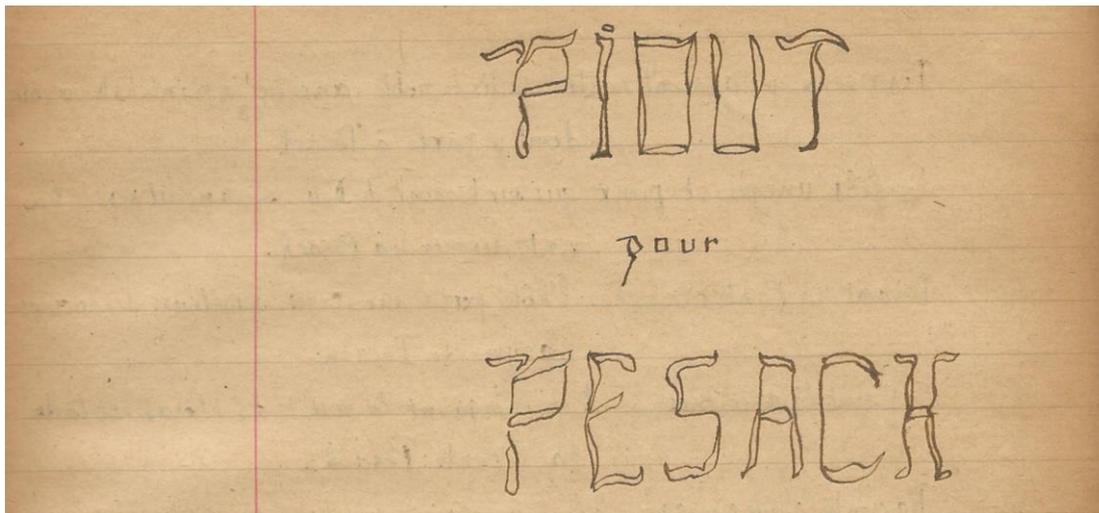
*C'est avec cette pieuse arithmétique que les enfants israélites doivent apprendre à compter ; ils sauront alors que les nombres ne doivent pas être utilisés seulement pour des buts profanes et les chiffres se fixeront dans leur mémoire par des représentations autrement saintes et importantes que les valeurs ordinaires. ***



L'origine de cette chanson remonte peut-être au premier פסח. Beaucoup d'Égyptiens auraient alors désiré embrasser le judaïsme. Cependant voyant que les Israélites faisaient le sacrifice de l'agneau pascal, les prétendus néophytes prenaient peur ; ils étaient en effet habitués à révéler les moutons comme idoles ; les Israélites leur montrant qu'un chat pouvait déchirer l'idole, les Égyptiens trouvèrent cela juste et proposèrent d'adorer le chat ; nouvelle démonstration par l'absurde, nouvelle proposition des Égyptiens de remplacer l'idole impuissante par * une autre, et nouvelle réduction de leur superstition. Ainsi, peu à peu par la distinction des effets et des causes les esprits étaient conduits vers la notion de la cause finale et de la Justice qui intervient dans le cours de toutes choses, pour qui rien n'est insignifiant, même pas un petit agneau.

*
**





<i>Pour la prière ardente</i>	<i>de mon âme brûlante</i>	<i>je remplace l'offrande</i>
	<i>de l'agneau de Pesach.</i>	
<i>Mon cœur confiant bâtit</i>	<i>ce qu'Edom a détruit.</i>	<i>Le Temple reconstruit</i>
	<i>me reçoit à Pesach.</i>	
<i>J'aperçois de la cour</i>	<i>le rideau de velours</i>	<i>qui recouvre en ce jour</i>
	<i>les versets de Pesach.</i>	
<i>J'entends dans le parvis</i>	<i>la douce mélodie</i>	<i>du poète Babli</i>
	<i>qui célèbre Pesach. **</i>	
<i>J'entre dans la maison</i>	<i>rempli d'émotion</i>	<i>et plein d'Amour profond :</i>
	<i>C'est aujourd'hui Pesach.**</i>	
<i>Pour ce qui allait naître</i>	<i>jadis le noble ancêtre</i>	<i>a planté les beaux cèdres</i>
	<i>dont je parle à Peasch.</i>	
<i>Le fils unique et pieux</i>	<i>qui sur le mont de D'eu</i>	<i>s'avancait vers le feu</i>
	<i>vint au monde à Pesach.</i>	
<i>Devant la tente blanche</i>	<i>l'hôte porta aux anges,</i>	<i>Serviteurs des Louanges</i>
	<i>l'azyme de Pesach.</i>	
<i>Ils sont là avec moi</i>	<i>et m'indiquent la voie</i>	<i>:la Thorah est ta Loi,</i>
	<i>ta liberté: Pesach.</i>	
<i>Raconte d'âge en âge,</i>	<i>c'est un saint héritage</i>	<i>la sortie d'esclavage</i>
	<i>dans la nuit de Pesach.</i>	
<i>A l'aube je rappelle</i>	<i>aux enfants d'Israël</i>	<i>le précepte Fidèle</i>
	<i>de l'éternel Pesach.</i>	
<i>Par la prière ardente</i>	<i>de mon âme brûlante</i>	<i>je remplace l'offrande</i>
	<i>de l'agneau de Pesach. **</i>	

Analyse du Ya'ri Vedicchi A

Bedikat H'amez

En guise d'avant-propos, la plupart des livres de *Haggadot* imprimés commencent par le texte de la cérémonie de « recherche du levain », littéralement, *Bedikat Hametz*, titre de ce chapitre. Elle se déroule le 13 du mois Nissan dès la tombée de la nuit, soit la veille du Séder. Ce texte, assez succinct, reprend la bénédiction qui précède la recherche des derniers morceaux de levain qui se trouveraient encore dans la maison. Une fois l'inspection faite par le chef de famille, à la lueur d'une bougie, la cérémonie se clôture par la lecture d'un texte en araméen, sorte de contrat moral qui dégage toute responsabilité du propriétaire, si toutefois, il devait rester du *hametz* dans l'habitation. Cependant la consommation de levain reste autorisée jusqu'au lendemain, où alors, le maître de maison brûlera les restes de levain, en reprenant une formule en araméen, semblable à celle de la veille au soir, annulant totalement sa responsabilité et sa propriété sur le levain ou toute sorte de pâte.

Cette cérémonie trouve sa source dans la *Michnah* de traité *Pessachim*⁴⁵⁵.

La localisation de ce texte, en avant-propos de la *Haggadah*, correspond à un besoin pratique. Le livre de la *Haggadah*, strictement dédié au Séder, est généralement rangé à part pour ne pas être souillé au contact du levain. A ce moment-là de l'année, veille de Pessaḥ, les *Haggadot* sont accessibles et trouver ce texte dans la *Haggadah* facilite la tâche du chef de maison menant cette cérémonie.

Les NEHER ont choisi de donner pour commentaire à ce bref chapitre, une longue rétrospective des lois relatives à la préparation des ustensiles pour Pessaḥ. Le rappel de ces préceptes s'inscrit dans le cadre d'une ordonnance qui invite à réviser, trente jours à l'avance, les règles qui régissent la fête. Cette prescription est issue du Traité *Pessachim*⁴⁵⁶, qui est lui-même fondé sur les versets 2-6 du chapitre IX du livre des Nombres :

« Que les enfants d'Israël fassent la Pâque au temps fixé [...] Or, il y eut des hommes qui se trouvaient souillés par des cadavres humains, et qui ne purent faire la Pâque ce jour-là. Ils se présentèrent devant Moïse et devant Aaron, ce même jour ». La

⁴⁵⁵ Traité *Pessachim*, chapitres I -III.

⁴⁵⁶ T.B. *Pessachim* 6a.

proposition de la Torah est de ne pas exclure de la célébration de la fête des personnes qui n'étaient pas disposées (impures ou endeuillées) à la célébrer en son temps. La Torah offre donc la possibilité de célébrer Pessah trente jours après la date fixée du 14 Nissan. Selon l'avis de l'Amora S. Ben GAMLIEL, ce jour tombait exactement le 14 du mois d'Yiar, appelé *Pessaḥ chéni*. De cette solution, on en déduit qu'il faut trente jours pour se préparer et donc il préconise de réviser les lois de la fêtes trente jours avant la date de Pessah afin d'être dispos à temps et de célébrer la fête à la date du 14 Nissan.

C'est un style et une forme poétiques qui servent de modèle au texte composé par les auteurs du *Ya'ri Vedivchi*. Les frères, André et Richard, avaient une passion notoire pour le *piout*, la poésie hébraïque. Ils connaissaient l'histoire de la poésie liturgique, ses auteurs, leurs œuvres et leur insertion dans la tradition. Ils ont rédigé à ce sujet, lors de leur séjour à *Mahanayim*, un article complet qui résume leurs connaissances dans ce domaine⁴⁵⁷. « La poésie hébraïque est une prière : elle fait partie du service divin, et comme tout dans la vie de l'Israélite, elle a pour but de consacrer et d'assurer la reconnaissance du règne de D. sur terre et dans l'Univers. »

La forme poétique est un moyen mnémotechnique pour transmettre des contenus, surtout grâce à son rythme et à ses rimes. « Certaines de ces intercalations ont un caractère didactique. Elles veulent instruire à la façon d'une *Deracha*, d'un sermon, et exposent, sous une forme poétique agréable, des *Halahot* (décisions) et des *Mitzvot* (préceptes).⁴⁵⁸ » Concernant spécifiquement ce passage et en le comparant à la capacité des auteurs à rédiger des poèmes en rimes et à pieds réguliers, on s'étonne de ne retrouver ici que le style et non la forme.

Le texte *Avo BeHayil*⁴⁵⁹ qui est à l'origine de leur inspiration est formé de deux parties :

- Une introduction (*rechout*) : Quand l'officiant demande, en quelque sorte, à l'assemblée le droit de la représenter avec indulgence. Celui-ci se présente en toute humilité et implore aussi le Seigneur de le soutenir dans sa démarche afin qu'il ne trébuche pas dans son initiative. Cette partie est composée d'un

⁴⁵⁷ A. et R. NEHER, *Les Pioutim*, Article, Lanteuil, 1942. Texte non-publié.

⁴⁵⁸ André NEHER et Richard NEHER, « Les Pioutim », Article, Lanteuil, 1942.

⁴⁵⁹ *Piout* de style *Kerovah*, ajouté dans l'office du chabbath qui précède la fête de Pessaḥ, *Chabbath HaGadol*.

passage, où les mots sont ordonnés de sorte à ce que l'initiale de certains compose l'alphabet hébraïque d'*aleph* à *tav*.

- Le cœur du poème : qui reprend lesdites lois en quarante strophes composées de quatrains. Cette fois, les strophes commencent par chacune des vingt-deux lettres de l'alphabet hébraïque puis se poursuivent par les lettres qui composent le nom de l'auteur *Yossef Hakatan Bar Shmouel Hazak* en acrostiche⁴⁶⁰ (18 lettres). *Yossef* est le prénom, *Hakatan* signifie « le petit ⁴⁶¹ » en signe d'humilité, Ben Shmouel, fils de Shmouel (Samuel) et *Hazak* (force) est une forme courante pour marquer la fin d'un chapitre ou d'un livre.

Ce genre de poème de type législatif est appelé *Séder* ou *Sidour*⁴⁶². Ce terme peut porter à confusion dans la mesure où la soirée de la Pâque juive est aussi nommée *Séder*. Cette nomenclature commune fait référence à l'ordre (*Séder*) de la composition du texte.

En conclusion de ce passage, un dernier paragraphe dévoile l'expertise des auteurs du commentaire en matière de *piout*.

Après une brève introduction présentant leur source⁴⁶³, les auteurs du commentaire ont composé, à leur manière, un texte de trente-trois strophes. Les cinq premières correspondent à la *rechout*, les dix strophes suivantes concernent les lois de cachérisation⁴⁶⁴ des ustensiles en vue d'être utilisables pour Pessaḥ. Les dix-sept passages suivants traitent à proprement parler de ce qui est indiqué dans le titre, soit : la vérification du levain et son annulation.

On remarquera l'utilisation inexacte d'un terme employé dans le *piout* concernant la procédure de cachérisation par immersion dans l'eau bouillante. Le terme juste est *Hagʿala* הגעלה et non *Guéala* געלה⁴⁶⁵. Il s'agit d'un verbe factif dont la racine .ג.ע.ל.

⁴⁶⁰ Le premier *paytan* à avoir signé son nom en acrostiche fut Rabbi Yannaï ינאי qui vécut en Palestine, à l'époque Byzantine, au VI^e siècle.

⁴⁶¹ Le nom de ce *paytan* est : le jeune *Yossef* fils de *Shmuel*. Son surnom est *Tov Elem* qui signifie le bon jeune-homme. De ce mon vient la traduction en français de Bon (=tov) fils (=jeune-homme / *elem*) : Bon-fils.

⁴⁶² *Sidour* vient de la même racine et est aussi le nom donné au livre de prières dans la mesure où celles-ci apparaissent dans l'ordre de la journée, de la semaine puis du mois et enfin les autres fêtes.

⁴⁶³ Ecriture manuscrite d'André NEHER.

⁴⁶⁴ Hébraïsme issu de *acher* (א.כ.ש.ר.), cette substantivation signifie rendre propre à l'utilisation ou la consommation. Sorte de purification.

⁴⁶⁵ On trouve cette orthographe grammaticalement incorrecte dans par exemple un livre en latin sur le judaïsme datant de 1678 : XVIII : « געלת כלים Ghealàth cheli'm Expurgationem Vaforum ». G. B. DE CELLANO, קרית ספר, Typographia S. Congregationis de Propaganda Fidei, 1678, p. 733.

transmet l'idée que l'eau bouillante, en quelque sorte, *ferait vomir* l'ustensile des résidus de levain qui se trouveraient incrusté dans ses parois. Difficile de comprendre cette erreur, d'autant que dans la version en hébreu du *piout* de référence, elle n'apparaît pas. Si l'idée était d'exprimer le fait de « libérer » l'ustensile du levain ; le terme aurait été guéoula ל.א.ג. Cette question restera sans réponse. André Neher⁴⁶⁶ a souligné, à propos du Ya'ri qu'il y avait quelques erreurs. En voici une dans ce passage.

Il est aussi question, dans ce chapitre, de la situation de la communauté en ces temps de guerre : « *Espérons en l'Eternel que les nôtres [synagogues], maintenant détruites soient restaurées bientôt ; puissent les lumières de la prière et de l'étude y briller d'un éclat plus intense et éclairer le Galouth [L'exil].* »

A partir de septembre 1940, les synagogues d'Alsace étaient pillées ou incendiées comme celle du quai Kléber de Strasbourg. La nuit de cristal⁴⁶⁷ avait déjà secoué les communautés juives d'Europe, mais cela se passait en Allemagne... Cette remarque, de la part des auteurs, dévoile une inquiétude mais laisse poindre un brin d'espoir ; une lumière dans les ténèbres. L'espérance est un terme récurrent, il apparaît ici pour la première fois dans le corpus.

La conclusion de ce chapitre est : « *Heureux seras-tu, Israël, quand tu auras retrouvé la science de tes pères !* »

Cet élément final repose sur une remarque faite au XV^{ème} siècle par le *Mahari*⁴⁶⁸ qui pointe du doigt la « dégradation des générations » ירידת הדורות. L'inquiétude est grande quant à la perte du savoir mais le message d'espoir en l'avenir est bien là.

A ce sujet, Albert NEHER⁴⁶⁹ avait déjà exprimé ses pensées envers ses coreligionnaires :

Dans notre religion, l'étude – le « Lernen » - est une prescription capitale. Chaque matin nous proclamons dans la prière⁴⁷⁰ que l'honneur dû à père et mère, les œuvres de bienfaisance, la fréquentation des synagogues,

⁴⁶⁶ Introduction à l'éventuelle édition du Ya'ri C. A. NEHER, *Description du Temple de Jérusalem, Op. Cit.*

⁴⁶⁷ Nuit du 9 au 10 novembre 1938 où plus de 200 synagogues et des milliers de commerces juifs furent incendiés.

⁴⁶⁸ Rabbin Jacob MOULIN (MÖLIN ou MÆLIN), talmudiste et décisionnaire (Mayence, ~1360 - Worms, 14 septembre 1427).

⁴⁶⁹ A. A. NEHER, « Aperçus critiques sur la critique biblique », *Op. Cit.* Chapitre III.

⁴⁷⁰ Passage issu de la *Michnah*, Traité *Péa* I,1.

l'hospitalité envers les étrangers, la visite des malades, la dotation des fiancées, l'accompagnement des morts à leur dernière demeure, la faveur de la prière, la propagation de la paix entre deux hommes, sont couronnées par l'étude de la Thora. Nos pères et nos aïeux étaient forts dans leur foi, dédaignaient toutes les attaques et savaient ce qu'ils devaient répondre à l'épicuréen, quand ils allaient jusqu'à consentir une réponse.

Notre génération a abandonné le « Lernen ». Elle ne sait plus reconnaître le sens profond des commandements Divins, qu'elle continue d'observer mécaniquement. Les heures mesurées à l'instruction religieuse, les quelques prédications rabbiniques, n'ont pas suffi à lui donner l'armature indispensable du savoir.

Dès les premières lignes du Ya'ri A, on rencontre des mots en lettres hébraïques, jouxtant, par endroits, leur signification en français. Très rapidement ; la lecture devient compliquée pour celui qui ne peut déchiffrer l'hébreu ni comprendre la signification de mots qui n'est plus indiquée en français dans le texte. On y trouve aussi des termes et expressions hébraïques en phonétique et lettres latines. Cela prouve que le lecteur devrait avoir une certaine maîtrise de l'hébreu. Ainsi se dessine dès le début des commentaires un trait de caractère du lecteur potentiel.

Dans leur poème, comme dans la plupart de leurs rédactions, les auteurs écrivent en lettre capitale (au milieu d'une phrase), la première lettre qui compose les pronoms ou noms communs qui concerne Dieu tels que : Il, Sa, Tout-Puissant... cette formule, qui marque le respect, n'existe pas en hébreu, les lettres majuscules étant absentes dans l'alphabet hébraïque. Il y a, par cette intention particulière, la transmission d'une tradition : la distance prise à l'écrit à l'égard du Divin dont le Nom est imprononçable et dont les attributs ne sont qu'humanisation du Dieu.

Ce long poème est finalement un guide pratique des préparatifs à la fête de pessah. Il a pour vocation de permettre la révision des lois et des préceptes de la fête, en français. S'ils avaient eu en main des livres, tel un de ceux où figure le poème de référence ou encore le *Chouhan Arouh*, (codex législatif de la pratique juive), il y a fort à penser que les auteurs en auraient fait la traduction.

J'ai pu consulter une traduction en allemand du poème de référence. L'idée générale est bien là, mais ce n'est pas une traduction littérale.

Le décryptage

Il existe dans la littérature juive classique différents formats de texte qui énumèrent les lois de *pessah*. Pourquoi avoir introduit le modèle de TOV-ELEM si ce n'est pas pour y mettre un ton poétique ? Après bien des recherches, inspirées par l'esprit des auteurs et de l'œuvre dans son ensemble, je suis partie à la recherche de ce qui marque le poème de référence : les acrostiches. Les premières lettres des strophes de ce commentaire ont été soulignées par des lettrines. En français, la succession des lettres ne donne rien d'intelligible. J'ai alors tenté de trouver un éventuel sens caché en hébreu. J'ai donc écrit les premières lettres ou sons (consonne ou voyelle) de chaque strophe, de droite à gauche, dans un tableau, et fais le tri entre les différentes options de transcription⁴⁷¹ que proposait chaque lettre. Je me permets de croire à cette version car les cryptages sont présents aussi dans le texte même des *Haggadot* de *Maḥanayim*. Une telle interprétation donnerait du sens au choix du texte de référence.

⁴⁷¹ Plusieurs transcriptions sont possibles pour une même lettre. Exemple le « c » peut correspondre au son S ou K ou Q, en hébreu cela offre la possibilité de צ ou ק pour le son K ou Q mais aussi ש ou ס pour le son S. Il en est de même pour les voyelles « au » peut être les formes de voyelles du son O ou les voyelles « A » prononcées « O » par les communautés ashkénazes : א , א , א ,

e	c	s	a	a	j	e	l	d	l	t	t	r	p	e	n	m	l	l	t	p	c	l	l	s	q	o	l	c	q	o	i	d	l	
א	כ	ס	א	א	י	א	ל	ד	ל	ט	ט	ר	פ	א	נ	מ	ל	ל	ט	פ	כ	ל	ל	ס	ק	ו	ל	כ	ק	ו	י	ד	ל	
ה	ח	ש	ה	ה	ז	ה				ת	ת		ף	ה	ו	ם			ת	ף	ח				כ	א		ח	ב	א	.			
ע	ך	ת	ע	ע	'	ע				ס				ע					ס		ך				ך	ה		ך	ך	i				
.	ב		i	i	.	v							v					ש		ב				ח	ע		ב	ח	ו					
v	ק		v	v		-								-						ק					i	ק								
-			-	-										-						ש						v	ש							

Tableau 2 : Tableau des acrostiches

On voit effectivement apparaître des mots liés au contenu de ce passage comme דיוק – précision ; חסל – éliminer ; פרט – détail ; לחפש – chercher. Cette réponse n’est pas convaincante ou m’a-t-elle échappée ? Quoiqu’il en soit, cette méthode est conforme à une tradition millénaire. Dans tel cas, l’acrostiche ou l’acronyme aident à se souvenir de l’ordre des étapes et à ne rien oublier. Ce procédé, à fin pédagogique, est utilisé par les Sages du Talmud. Les cabalistes l’utilisent pour chercher des sens cachés et mystiques du texte, mais les poètes l’ont souvent utilisé comme signature discrète.

Ce chapitre n’est qu’un avant-propos de la *Haggadah*, les commentateurs enchaînent ensuite sur l’étape primaire du rituel.

Le Séder

Voici un commentaire long de quinze pages. Il couvre ce que l’on appelle le Séder, c’est-à-dire toute la veillée de la Pâque autour de la table. Il reprend de façon systématique certaines occurrences de Pessah dans la Bible, puis dans la *Michnah* et enfin par les Sages de la diaspora et ceci est annoncé dès les premières lignes. En fait, le titre aurait pu être : l’historique et le développement du texte de la *Haggadah*. Deux points centraux sont relevés : les lois relatives à Pessah et l’importance de la transmission, ou encore : la place de l’enfant dans le Séder.

En ce qui concerne la Bible, les commentateurs du Ya’ri A font référence à plusieurs versets. Puis ils ajoutent : « *Ainsi le Séder célébré par nos ancêtres en Egypte, dans le désert, dans le pays de Canaan, sous la conduite de Moïse, de Josué, des Juges et des Rois, comportait les quatre parties principales...* »

L’expression « *nos ancêtres* » positionne les auteurs dans la chaîne des générations. La filiation historique implique un sentiment d’appartenance. Les faits ne sont pas

contés comme des épisodes du passé sans conséquences pour le futur. Ils sont lus comme un fil tendu entre ancêtres et descendants. Pour autant, on ne peut en déduire que cette forme possessive plurielle s'adresse au lecteur et l'implique dans cette identification.

Le texte se poursuit par une traduction partielle du chapitre X du traité de la *Michnah Pessachim*. On identifie les *Michnayot*⁴⁷² 1 à 7. Les deux dernières, qui clôturent ce traité, n'ont pas été incluses ici.

Enfin, le passage intitulé dans le commentaire : *Le Séder dans le Galouth*, reprend des insertions tardives dans le texte de la *Haggadah*. En première partie, il recense essentiellement des coutumes symboliques. Le terme *Galout* employé ici au masculin est surprenant. En français, l'exil est bien masculin mais pourtant il est souvent traduit par diaspora, moins culpabilisant et est donc employé au féminin : la *Galouth*⁴⁷³. La conclusion de ce passage donne un sens essentiel à l'œuvre de *Maḥanayim*, depuis le choix du nom de ce refuge et jusqu'à la domination de l'ennemi au présent :

Enfin la grande nostalgie du Galouth, l'ardent amour de Jérusalem et de la Terre Sainte, l'espoir de voir ressusciter le Temple inspire la cérémonie du Séder. Dès l'invitation au pauvre on exprime la conviction que : « L'année prochaine nous serons, là-bas sur la Terre d'Israël » et quand la cérémonie va s'achever on s'écrie avec enthousiasme : « Lechanah habah biyerouchalaïm!

On retrouve à nouveau l'espoir et l'espérance en fin de chapitre.

Le genre de ce commentaire est pédagogique. Le transmetteur apporte et cite ses sources. C'est une sorte d'anthologie. La forme est fidèle à sa source hébraïque. Par exemple : le respect de l'ordre de la citation de la *Michnah*.

Restent cependant vingt annotations, allant de a) à t)⁴⁷⁴, qui figurent en rouge dans le texte et qui sont proposées à la suite de celui-ci. Ce sont les commentaires et autres éclaircissements de la *Michnah*.

Les textes fondamentaux juifs, qu'ils soient bibliques ou talmudiques, dans les formats imprimés classiques, sont cernés de commentaires et explications à même la page. Ici, les annotations sont proposées à part, une fois la lecture du texte terminée. Cette

⁴⁷² Pluriel de *Michna*.

⁴⁷³ Le mot *diaspora* apparaît dans la langue française dans les années 1970.

⁴⁷⁴ Le commentaire c) a été omis. Un astérisque renvoie à l'explication en bas de page.

méthode est analogue à la rédaction des *Ya'ri Vedivchi* : une rédaction séparée et non autour du texte de la Hagaddah. Cette pédagogie n'est pas traditionnelle. Elle correspond plutôt aux annotations universitaires. Cela nous enseigne peut-être que le projet des *Ya'ri Vedivchi* était parallèle au projet de rédaction des *Haggadot*. Cependant, nous avons pu remarquer la précaution prise pour de la mise en page et le recopiage des brouillons (sans fautes *a priori*), ce qui laisse penser que cette œuvre est une sorte d'annexe au texte central, la *Haggadah*. La forme est donc originale car de nos jours encore, la plupart des commentaires de la *Haggadah* imprimés, le sont en marge ou adjacents au texte commenté et non en annexe.

La phrase qui introduit ces diverses annotations est : « *Viens et vois ce que nos Sages ont dit dans ces versets que nous voulons nous efforcer d'expliquer* : » Alors qu'il existe une invitation à l'étude traditionnelle et qui d'ailleurs figure dans la *Haggadah* : « *Vas et apprends* », ici l'expression est « *Viens et vois*⁴⁷⁵ ». Le thème de cette convocation se traduit par בא וראה *Bô OuReé*. Cette formule résonne avec les deux sections hebdomadaires du livre de l'Exode : Vaéra (voir) (chapitres VI à IX) et Bô (aller) (chapitre X à XIII). Ces deux péricopes couvrent une grande partie des éléments centraux de la sortie d'Egypte.

En s'adressant ainsi à la deuxième personne, les auteurs interpellent le lecteur. Cette pédagogie subjective est fréquente tout comme l'est le tutoiement. Le texte s'adresse au lecteur personnellement et le prend par la main pour lui prodiguer un enseignement. La volonté d'expliquer est clairement indiquée par les auteurs et c'est donc une invitation à l'étude ; de la transmission. Et comme de nombreux commentateurs qui abordent leur tâche sans prétention de détenir la vérité, les NEHER vont « *s'efforcer* ». Ils se positionnent en enseignants, ce qu'ils sont, et transmetteurs de savoir⁴⁷⁶. Cette position correspond, du point de vue de la pratique religieuse, à l'injonction de conter la sortie d'Egypte⁴⁷⁷ à ses enfants ainsi qu'au conseil prodigué pas les Sages: « Plus on parle de la Sortie d'Egypte, plus on est méritoire ».

⁴⁷⁵ Selon l'académie de la langue hébraïque, il existe dans le judaïsme un rapport entre la vue et la sagesse. Tel que l'écrit l'*Ecclésiaste* (II, 14) « Le sage a ses yeux dans la tête, et le sot chemine dans les ténèbres. » La prise de connaissance au sens propre du terme se trouve déjà dans l'épisode biblique de la *Genèse* (III,7) quand, après le péché originel, Adam et Eve découvrent qu'ils étaient nus : Leurs yeux à tous deux se dessillèrent, et ils connurent qu'ils étaient nus. La vue est liée à la prise de conscience, l'analyse. Les Sages emploient cette expression plutôt dans le sens de : *prête attention et exprime toi*. C'est en soi une invitation.

⁴⁷⁶ Penseurs et passeurs, ce qui sera ce sous-titre du livre de R. FONTANA, *Op. Cit.*

⁴⁷⁷ *Exode*, X,2 ; XIII,8.

Pour la plupart, les annotations correspondent à ce qui est indiqué dans *L'abrégé du Choulhan Aroukh*⁴⁷⁸. Dans ce guide de l'application des lois, on retrouve, étape par étape, les indications techniques afin de mettre en pratique les *mitzvot*. Ce guide fut traduit dès 1929 par le grand rabbin du Haut Rhin, E. WEILL. Or les chapitres CLXXVI-CLXXVII⁴⁷⁹ qui concernent ce commentaire n'avaient pas vu le jour lors de la rédaction du *Ya'ri Vedivchi*. L'édition s'arrêtait, avant-guerre, au chapitre CLII. L'œuvre complète, posthume, a été éditée en 1948⁴⁸⁰ et les chapitres en question ont probablement été écrit pendant la guerre. Peut-on en déduire que les auteurs avaient étudié ces lois dans un volume en hébreu ? S'agit-il de textes qu'ils se remémoraient ou avaient-ils malgré tout quelques livres à leur disposition⁴⁸¹ ?

Hakéara

Ce bref chapitre énumère les mets qui doivent figurer sur le plateau⁴⁸² de chaque famille qui célèbre le Séder. La tradition alsacienne est de disposer ces aliments et autres symboles selon leur ordre d'utilisation lors de la veillée.

En général, ce chapitre est présent dans la *Haggadah*, juste avant le début de la cérémonie. Il a pour fonction d'aider à vérifier que tout est bien prêt et que la cérémonie peut commencer. Là encore, les auteurs ne font que transmettre une tradition.

Cependant, dans la dernière phrase, l'auteur déplore cette situation d'exil où les sacrifices, tellement symboliques de la fête, ne peuvent être pratiqués. Leur absence justifie ainsi la coutume de retirer ce qui les symbolise : l'œuf et le *zeroah*⁴⁸³. Leur commentaire fait déjà allusion au passage qui entame la cérémonie : l'invitation au pauvre et qui sera analysée ultérieurement.

⁴⁷⁸ A ne pas confondre avec le *Choulhane Aroukh* de Rabbi Y. CARO (XVI siècle), le *Kitsour Choulhan Aroukh* est l'œuvre du Rabbin hongrois, Rabbi Chlomo GANZFRIED (1802-1886).

⁴⁷⁹ E. WEILL, *Choul'hâne Aroukh, abrégé*, Fondation Sefer, 1967, p. 452-461.

⁴⁸⁰ Edité par *Les Amis de la Tradition Juive de Strasbourg*. Puis deuxième édition : ERNEST WEILL, *Choul'hâne Aroukh, abrégé, Op. Cit.*

⁴⁸¹ André NEHER l'écrira à plusieurs reprises : « la famille Neher ne disposait à Mahanayim que de très peu de livres et documents. L'essentiel de cette Avodat Haqqodesh a été réalisé de mémoire durant les tragiques d'années de la Shoa. » A. NEHER, *Description du Temple de Jérusalem, Op. Cit.*

⁴⁸² Le mot en hébreu signifie bassine plutôt que plateau. Mais la tradition en Alsace est d'utiliser un plat : *Seiderplatt*.

⁴⁸³ Aile de poulet ou un jarret, avec un reste de viande grillée sur l'os en symbole du sacrifice pascal immolé sur l'autel à l'époque du Temple.

Kadech OuRehatz Karpass Yahatz

Ce sont les quatre premières étapes du programme de la veillée. Elles précèdent le long chapitre du récit : *Maguid* ; le récit au cœur de la veillée. De nouveau, les commentaires ne sont que de quelques lignes. Au lieu du nom en toute lettres de l'étape, on voit apparaître des dessins qui symbolisent le sujet traité :

Kadech : la coupe de vin pour la sanctification

OuRehatz: la cruche pour l'ablution des mains

Karpass : les radis à côté d'un verre d'eau salée

Yahatz : un pain azyme fendu

L'illustration est une sorte de symbole, de panneau indicateur pour le lecteur.

Kadech

Ce sujet est introduit par une question. Il est vrai que la soirée entière est une invitation au questionnement. Contrairement aux textes précédents, ici il ne s'agit pas de transmettre une tradition ou un savoir-faire mais de proposer un sens, une interprétation.

Le vin est symbolique : l'abus de sa consommation fait dévier son consommateur vers le mal. Le mal existe absolument et en toute chose, s'il n'est pas canalisé. Dieu a sanctifié le septième jour de la création où Il cessa son travail. Or la création comprend le bien ainsi que le mal. Le fait de procéder à la bénédiction, le Juif rappelle que c'est Dieu qui a créé le fruit du vin, et ainsi remémore à l'homme le bien de cette création. Par la bénédiction, il oriente ses pensées vers le bien. Le verset choisi pour renforcer cette idée est connu car il fait partie de la prière quotidienne du *Chéma* qui est prononcée plusieurs fois par jour (Deutéronome VI,5) :

וְאֶהְבֶּתָּ, אֵת יְהוָה אֱלֹהֶיךָ, בְּכֹל-לִבְבְּךָ וּבְכֹל-נַפְשְׁךָ, וּבְכֹל-מְאֹדֶךָ.

En temps normal, le terme adéquat pour désigner le cœur est : *lev* – לב, or dans ce verset, la lettre vèt ב est doublée : *levay* לבב. Sans citer leur source, les commentateurs se basent sur une *Michnah*⁴⁸⁴, reprise d'ailleurs par RACHI sur le verset : « **De tout ton**

⁴⁸⁴ Traité *Berahot*, IX, 5.

cœur Avec tes deux penchants ». Cet ajout de la part des commentateurs du Ya'ri A est une note d'espoir : « *ton penchant pour le mal dirigé vers le bien* ».

Au cœur de la tourmente, peut-on imaginer que la haine vis-à-vis des Juifs, qui alimente leur entourage, puisse un jour revenir vers la fraternité ; la guerre vers la paix ? Et plus encore, car la *Michnah*⁴⁸⁵ dit : « Un homme a le devoir de bénir le mal tout comme il bénit le bien ». Cela veut donc dire que nos habitants de *Maḥanayim* doivent bénir cette situation néfaste tout comme ils bénissaient et béniront les jours heureux.

L'espoir conclut à nouveau ce bref commentaire.

On notera l'orthographe D'eu pour désigner Dieu. Cette précaution prise par les auteurs, de ne pas écrire intégralement le nom divin « dieu » ou « Dieu » se situe dans l'esprit de la tradition qui propose d'éviter d'écrire le tétragramme ou tout autre nom de Dieu si ce n'est pas nécessaire⁴⁸⁶. La présence du nom divin sur un support, donne à cet objet un caractère saint. Il ne peut par la suite être jeté comme un vulgaire bout de papier. Cette mise en garde concerne l'écriture hébraïque mais les auteurs ont, semble-t-il, souhaité l'appliquer à leur ouvrage en français. Cette précaution laisse imaginer que ce corpus, pouvait être détruit par qui le trouverait et souhaiterait l'éliminer.

OuReḥatz

Généralement, on pratique l'ablution des mains avant la consommation de pain (ou de matsah dans le cas de Pessaḥ). Et effectivement, lors de chabbath ou des jours de fêtes, cet acte se pratique après la sanctification du vin (*Kiddouch*, passage précédent). Mais là, il s'agit d'un précepte différent. Il concerne la consommation d'un aliment trempé dans un liquide⁴⁸⁷. Les avis sont partagés quant à savoir si cette pratique doit être maintenue alors que les notions de pureté et d'impureté ont perdu de leur sens depuis la destruction du Temple. Rabbi Yossef CARO a tranché dans son livre des pratiques, le *chouḥan harouch* : il faut continuer cette pratique mais ne pas

⁴⁸⁵ Traité *Beraḥot* IX,5.

⁴⁸⁶ *Oraḥ Haïm*, 18, 3 ; *Yoré Déa*, 276, 13.

⁴⁸⁷ Il s'agit de la loi : דבר שטיבולו במשקה . (או"ח קנח, ד).

prononcer de bénédiction lors de l'ablution, contrairement à l'acte pratiqué avant la consommation du pain qui est suivi par la bénédiction.

D'après le commentaire apporté ici, il semblerait que ces Juifs ne respectaient pas ce précepte tout au long de l'année. L'ablution, ce soir-là, est censée éveiller la curiosité des convives. C'est d'ailleurs un des buts de cet acte-étape qui est mentionné au programme du Séder.

Se transportant, par cette explication liée aux lois de pureté, à l'époque du Temple, les auteurs se laissent subjugués par leur nostalgie et offrent ces mots en conclusion de ce passage : « *Ainsi le Séder nous transporte en Terre Sainte, sur le sol des ancêtres, sous le ciel de Nissan, parmi les fleurs du Schir Haschirim, dans l'embrassement de Jérusalem et à l'ombre du Temple.* »

Leur état d'âme rappelle le passage d'un psaume 126, bien connu dans la liturgie : « avec le retour de Sion, nous sommes comme des rêveurs. »

Alors qu'ils se trouvent au cœur de la Corrèze et qu'ils ne connaissent la Terre d'Israël que par les écrits et de vagues images ou photographies de l'époque, ils ont la faculté, grâce à l'étude, de s'imprégner de son essence. Leur étude n'est pas exogène mais fait corps avec leur personne. On reconnaît ici la rédaction poétique des frères NEHER. Par la suite, nous retrouverons des explications de ce style. Le dessin original du pèlerin dans la *Haggadah de Maḥanayim*⁴⁸⁸ illustre assez bien cette vision de Jérusalem au printemps.

L'expression le sol des ancêtres marque à nouveau la filiation entre le peuple hébreu d'alors et les Juifs qu'ils sont.

Karpass

Il semblerait que ce soit des radis qui sont dessinés dans l'illustration qui introduit le commentaire du *Karpass* quand bien même les herbes proposées par les commentateurs sont autres. Le rite dont il est question dans ce passage est double : contrairement à l'habitude, on consomme un autre met que des *matsot* directement après le *kiddouch* et on trempe ces herbes dans de l'eau salée. Les auteurs annoncent la fin éducative de cet acte : « *Ce rite doit éveiller la curiosité de l'enfant et l'inciter à poser des questions* » mais ne proposent aucun sens à cette pratique. Ils apportent

⁴⁸⁸ Illustration d'Albert NEHER. Voir chapitre sur la *Haggadah*.

un commentaire de méthodologie-didactique. Leur seule explication concerne la nature de ces herbes : cerfeuil, persil, ache⁴⁸⁹...

Les rédacteurs auraient pu s'attarder sur l'aspect juridique halachique qui régit cette action comme ils l'ont fait dans d'autres chapitre. J'ai le sentiment qu'ils se contentent de se concentrer sur l'essentiel de cette pratique. Le principal est d'inclure les convives et de les faire participer, captiver leur attention par le geste. Cette leçon intégrée, on peut passer à la suite de la cérémonie.

Yahatz

La brisure de la *matsah* en deux parties inégales.

En soi, le fait de briser⁴⁹⁰ le pain ne représente pas une action extraordinaire car elle est pratiquée à chaque repas de chabbath ou de fête. Ce qui est curieux, c'est que l'on met de côté une moitié et que celle-ci ne sera distribuée et consommée qu'en fin de repas.

L'aspect didactique ayant déjà été abordé précédemment, les commentateurs ne s'étendent plus sur l'intérêt pédagogique de l'acte.

Le commentaire donné sur ce passage est varié et riche d'informations : Le pauvre, le Lévite, l'Aphikomen du Temple à l'Epikomon de la Grèce antique, tout cela en quatre phrases !

La première phrase est une affirmation, la seconde une supposition, la troisième une extrapolation. Puis vient un avis supplémentaire. La forme contractive de ce commentaire est étonnante. En résumé, ce passage tente d'expliquer pourquoi est-ce la *matsah* du milieu, celle qui symbolise la tribu de Levi, qui est choisie pour cette étape du Séder ?

Le fond est chargé d'informations multiples et chacune mériterait un développement intrinsèque.

Pour la première fois dans cette analyse se pose la question de l'identité de l'auteur du texte. La lecture des *Aperçus critiques de la critique biblique* d'Albert NEHER et autres textes, définissent un style et une réflexion propre au « patriarche de

⁴⁸⁹ Le céleri, communément utilisé, fait partie de cette espèce.

⁴⁹⁰ Il existe un précepte d'arracher avec les doigts un morceau des pains du chabbath.
בוצע: שולחן ערוך אורח חיים סימן רעד.

Mahanayim ». Quelques mois après son décès, ses fils publièrent régulièrement des articles en son nom dans l'*Unité*. Entre la fête de Pourim et celle de Pessaḥ, ils éditeront deux articles en mars 1945 intitulés : *de la Meguilla à la Haggada*.

La ressemblance entre notre commentaire et celui de l'*Unité* est flagrante. Et pour la première fois, je poserais l'hypothèse qu'Albert NEHER lui-même inspira, voire rédigea aussi des commentaires des *Ya'ri Vedivchi*. Sa participation ne se limita pas uniquement à la mise en page et à la brève illustration de ce corpus mais aussi à une exégèse propre.

Bien entendu, en tant que père de famille, il a certainement émis différents commentaires lors des *Séder* au cours des années précédentes et ses enfants en ont été inspirés. Le rôle du père étant de transmettre et de développer des réflexions lors de ces veillées festives, ce passeur a forcément marqué la pensée de ses élèves-fils. Des notions fondamentales telles que « la chaîne », « le contrat divin » ou « le vécu juif » ont largement imprégné l'œuvre du fils André, son étude et son enseignement. Souvent d'ailleurs André fait référence à son père.

Le tableau suivant met vis-à-vis le texte succinct du Ya'ri A et le long développement du paragraphe issu de l'article dans l'*Unité* où l'idée du commentaire y est exposée et développée. (Les idées évoquées par les phrases soulignées ne figurent pas dans le Ya'ri A, à l'inverse, les mots barrés ne figurent pas en hébreu).

<p style="text-align: center;"><u>Ya'ri Vedivchi A</u></p> <p>André et Richard NEHER</p>	<p style="text-align: center;"><u>L'unité du 23 mars 1945. P8-10 n°12.</u></p> <p>Titre : DE LA MEGUILLA A LA HAGGADA Albert NEHER</p>
<p><i>On partage une Mazzah en deux et on en met de côté la moitié pareillement qu'un pauvre se ménage plusieurs provisions de son pain.</i></p>	<p>Au début du Séder on partage en deux une Matsa, on en replace une moitié sur le plat et on met de côté l'autre qui servira d'Aphikomen à la fin du repas. On prend dans cette intention la Matsa moyenne, celle qui porte le nom de Lévi.</p> <p><u>Peut-être nos Sages ont-ils par là voulu évoquer la mission glorieuse qui échet à Lévi et à sa famille durant la servitude et la délivrance d'Egypte. Des douze fils de Jacob, Lévi fut le seul à recevoir son nom de la bouche de son père ; tous les autres furent dénommés par leurs mères (Genèse XXIX,34). N'y avait-il pas là une vision prophétique une vision prophétique de l'importance qu'allait</u></p>

On prend dans cette intention la Mazzah de מַזְזָה peut-être pour la raison que le Lévite était le représentant du pauvre en Israël ; n'ayant point de territoire, dispersé parmi ses frères il se tenait devant les aires afin de recevoir de leurs mains la dîme et les offrandes ; ce faisant il avertissait de songer également à la dîme des indigents. – Dans cet ordre on pourrait dire que la moitié de la Mazzah laissée sur le plat du Séder constitue la part du Lévite et l'Aphikomen la part de l'indigent.

Autre explication : l'Aphikomen vient de Lévi parce que le dessert d'Israël est pur comme l'était la musique des Lévites au Temple de Jérusalem au lieu que l'Epikomon grec était un dessert frivole au cours de quoi la

acquérir cette tribu au sein d'Israël ? La généalogie de Lévi est amplement développée (Exode VI). C'est par elle que nous savons établir la chronologie exacte du séjour de nos pères en Égypte. En insistant, dans les verset 26 et 27 de ce chapitre, sur l'appartenance de Moïse et d'Aaron à la famille de Lévi, la Torah semble vouloir proclamer : « Écoutez, ô fils d'Israël, et sachez que bien que c'est de cette tribu que sont issus vos guides, de cette tribu vos maîtres et vos princes, de cette tribu vos conseillers fidèles, gardiens de la tradition : Miriam, la prophétesse inspirée, Aaron, l'orateur enthousiaste, Moïse, le chef dévoué, qui, dans l'oppression, vous ont consolés et réconfortés par les promesses divines et vous on fait espérer et entrevoir la fin de la servitude. » Rachi dit que la tribu de Lévi était exempte des corvées égyptiennes, prouvant son assertion par le fait que Moïse et Aaron pouvaient paraître devant le Pharaon sans encourir de remontrances quelconques. Le prestige des Lévites au milieu du peuple était si grand qu'il en imposait même à Pharaon et à sa cour. La partie de la Matsa que nous laissons sur le plat, à côté des herbes amères, pourrait représenter cette situation élevée des Lévites en Égypte ; l'Aphikomen serait alors le symbole de la constance dont fit preuve la tribu de Lévi dans les pérégrinations du désert, et qui lui valut d'être appelé par Dieu à son service.

Autre explication : Le lévite est le représentant du pauvre en Israël ; n'ayant point de territoire, dispersé dans ses 48 villes, il se tenait devant les aires afin de recevoir les dîmes et les offrandes ; ce faisant il avertissait de songer également à la dîme des pauvres. L'indigence du Lévite, voulue par la Torah, empêche que tout autre pauvre en Israël ait à rougir de son état. La veuve, l'orphelin et l'étranger sont, dans l'échelle sociale, au même niveau que le Lévite, serviteur de Dieu. À l'instant où l'on ouvre les portes pour inviter le pauvre à partager notre repas pascal (Ho La'hmo), la tradition veut que nous prenions en main la Matsa de Lévi, afin de nous pénétrer des merveilleuses solutions que la Torah propose au problème si angoissant de l'indigence et du paupérisme. Dans cet ordre d'idées on pourrait dire que la moitié de

<p>musique servait d'amusement profane.</p>	<p>la Matsa laissée sur le plat du Séder constitue la part du pauvre, et l'Aphikomen celle du Lévite. Et cela nous mène à une troisième explication : l'Aphikomen vient de Lévi parce que - au contraire de l'Epikomom grec, qui était un dessert frivole au cours de quoi la musique servait d'amusement profane - le dessert d'Israël est pur comme l'était la musique des Lévites au Temple de Jérusalem, et comme l'avait été la jubilation du Cantique de la mer, où Moïse et Miriam - la famille de Lévi conduisaient les chœurs.</p>
---	---

Alors que le commentaire du Ya'ri A contient des mots en hébreu, la publication dans l'*Unité* est entièrement en français ou en caractères latins. Le *Ya'ri Vedivchi* s'adresse au lecteur initié, l'*Unité* à un large public.

Tandis que le commentaire propose deux explications à la symbolique de la brisure de la *matsah*, l'article en expose trois. Il y est développé l'importance du rôle de la famille de Levi. Depuis la naissance du fils du patriarche Jacob et pour sa descendance, ce fils et la tribu qui en découle joueront un rôle singulier au sein de la nation d'Israël. Comme son nom hébraïque l'indique, le Lévi « accompagne », il est au service de la communauté. Même durant la période d'esclavage, les Lévi avaient un rôle marginal puisque Moïse, son frère Aaron et leur sœur Myriam, héros de la sortie d'Égypte, sont présentés comme étant issus d'une famille de Lévite⁴⁹¹. Selon l'interprétation proposée dans ce commentaire, le Lévi servirait d'archétype de l'indigence sociale et ainsi mettrait à l'aise toute personne pauvre ou faible dans la communauté. Dans ce contexte historique de la guerre, cette réflexion fait elle référence à la petite portion de la communauté qui fut inspirée par les personnages tels que les Lévi pour accompagner les autres frères juifs soumis et persécutés ? Déjà avant-guerre, Albert NEHER était connu pour sa sensibilité face à la misère des Juifs, essentiellement venus de l'Est. Nous savons que lui et son épouse ouvraient généreusement leur porte et mettaient à l'aise les indigents, avant de leur porter une assistance matérielle. A *Mahanayim*, ils poursuivirent leur sacerdoce en ouvrant leurs

⁴⁹¹ Le tournant de l'épopée des enfants d'Israël en Égypte est marqué ainsi dans le premier verset du deuxième chapitre du Livre de l'*Exode* : « Or, il y avait un homme de la famille de Lévi, qui avait épousé une fille de Lévi. » Ce verset introduit l'entrée en scène de leurs trois enfants et plus particulièrement, celle de Moïse qui endossera le rôle principal de berger du peuple naissant.

portes aux Juifs réfugiés à Lanteuil et à ces étudiants de l'internat en quête de connaissance.

A partir de ce texte, la question de l'origine des auteurs du Ya'ri A va accompagner la lecture du commentaire.

Sans préambule ni explication, le terme d'Aphikomen apparaît dans ce court passage. Seul un lecteur initié peut comprendre de quoi il s'agit. On notera cependant une contradiction entre la version du Ya'ri A et celle de l'article de *l'Unité*. La partie gardée sur le plateau est-elle celle du Léviite comme proposée dans le Ya'ri A ou celle de l'indigent ? A l'inverse, l'Aphikomen est-elle la part du pauvre ? Cette comparaison entre ces deux textes ne fait que renforcer l'idée que le statut du Léviite équivaut à celui des plus démunis.

A la simple évocation du Temple, ce passage transporte à nouveau les auteurs vers leurs rêveries. Le dessert de la soirée pascale se résume à un simple bout de *matsah* partagée. La signification de ce dessert, apportée ici, marque la différence entre le repas de fêtes du Juif et les orgies des conquérants d'Israël, Grecs ou Romains. Grâce au sens donné à l'Aphikomen, l'invité peut modestement terminer le repas festif par la consommation du « pain de misère ». Cela redonne à cet aliment son rôle primordial dans l'alimentation, pour l'esclave comme pour le pourchassé en pleine guerre, au-delà de la symbolique du pain appauvri dans ce contexte économique de rationnement.

Comment peut-on comparer « pureté » du dessert et pureté musicale ? Nous savons le rôle de la musique tant chez les membres de la tribu de Levi qui y chantaient et faisaient résonner les trompettes d'argent au Temple qu'au sein de la famille NEHER et plus particulièrement à *Mahanayim* où les chants et le piano emplissaient l'atmosphère joyeuse du château. Là encore, on peut bien entendu voir la différence entre les fins banquets bien arrosés où la musique couvrait les sons et les actes des enivrés, mais on peut y voir aussi la touche poétique et nostalgique des NEHER qui donnent un sens pur, élevant ainsi ce pain de misère. C'est en comparant les festivités grecques et la veillée de la Pâque que l'on peut en arriver à de telles conclusions, mais que de raccourcis dans ce commentaire !

Est-ce une stratégie pédagogique, pour ne pas trop s'attarder en début de veillée et laisser place au clou de la soirée : conter la sortie d'Egypte ?

De façon plus pragmatique, si l'on veut que les enfants soient actifs, il faut faire en sorte qu'ils soient encore éveillés et n'aient pas faim, et ce pour leur laisser une place centrale dans la veillée du Séder. Sans leur participation⁴⁹², on pourrait rater le but même de cet évènement.

Maguid

*Ha Laħma*⁴⁹³

Cette invitation au pauvre, récitée par le maître de cérémonie, est un texte en araméen et il entame la veillée. Il a été évoqué plus haut⁴⁹⁴ au sujet du fameux cri d'appel qui marque la fête de pessah : « l'an prochain à Jérusalem ». La *Haggadah* introduit cette idée en ces termes : « Voici le pain pauvre que mangeaient nos pères en Terre d'Egypte (à l'imparfait). Que celui qui a faim, vienne et mange ; que celui qui est dans le besoin, vienne faire le pessah avec nous ! (au présent). Cette année esclaves, l'année prochaine sur la Terre d'Israël ; cette année esclaves ici, l'année prochaine libres sur la terre d'Israël. » Le commentaire apporté sur ce passage ouvre une perspective de compréhension sur les trois étapes : le passé, le présent et le futur :

- « *Israël doit vivre dans l'esprit de la Bible* » : allusion à l'esclavage aux temps pharaoniens – le passé
- « *et suivre les prescriptions de fraternité* » : ouvrir sa table aux indigents – le présent
- « *afin que se réalise les consolations prophétiques* » : la fin de l'exil – le futur

Dans le cadre historique de la rédaction des commentaires, ne doit-on pas voir ici une allusion à un vécu propre aux écrivains. La maison des NEHER était connue comme l'auberge ouverte à tout venants. Avant-guerre déjà, à Obernai et autres villes où ils résidaient, ils se démarquaient de la majorité des leurs coreligionnaires qui n'étaient pas particulièrement hospitaliers, surtout à l'égard des pauvres⁴⁹⁵. Albert NEHER le décrira en 1943 dans ses *Aperçus*⁴⁹⁶ :

⁴⁹² La loi prévoit le cas où une personne serait seule le soir du Séder et prescrit qu'elle doit *réfléchir*, au sens propre du terme et s'interroger.

⁴⁹³ Suivant les endroits, dans *Ya'ri Veditchi*, on retrouve cette expression sous différentes orthographes Ha Laħma / Ho La'hmo (prononciation ashkénaze), Ho Lachmoh Anjo (transcription selon la phonétique germanique).

⁴⁹⁴ Cf. le paragraphe « le Séder » dans cette analyse.

⁴⁹⁵ A. A. NEHER, *Aperçus critiques sur la critique biblique*, Op. Cit. Chapitre IV.

⁴⁹⁶ Albert A. NEHER, « Aperçus critiques sur la critique biblique », op. cit. Chapitre IV.

D'autres fois il arrivait cette chose horrible qu'un juif polonais à longue barbe et en caftan frappait à la porte d'un libéral, demandant un secours pour lui-même ou pour quelque Yechiwa. La bonne venait alors, sourire aux lèvres, annoncer à Madame : « Il y a un Juif dehors ! » Ce vagabond n'avait-il pas lu sur le mur de la porte d'entrée l'écriteau rappelant la stricte interdiction de la mendicité ? La mission du bedeau n'était -elle pas d'administrer la Caisse de Bienfaisance et de débarrasser la collectivité de tels indésirables ? Oui, il y avait des cas où des Juifs demandant l'aumône chez d'autres Juifs étaient menacés de la police ; il y avait des cas où ils étaient arrêtés, traduits en justice et emprisonnés. Tous ces mendiants, disait-on, sont attirés par cet orthodoxe [Albert NEHER], qui ne se contente pas verser sa contribution à la Caisse, mais qui tient à faire l'aumône de la main à la main, qui, en cette occurrence comme en d'autres, maintient des traditions désuètes et malfaisantes.

Puis, leur refuge à Lanteuil, malgré les dangers alentours, est resté une maison d'accueil et de partage. La condition d'esclave en Egypte était remplacée par le statut de paria de la société. En vivant pleinement dans l'esprit de la Bible à La Praderie et en continuant à respecter les règles d'hospitalité, cela assurerait-il un avenir vers les jours meilleurs promis par les prophètes, dont entre autres Isaïe, qui annonçait la fin de la dispersion et des persécutions, un retour des descendants des patriarches sur la Terre qui leur a été promise ?

Réfléchissant sur le présent, le commentaire s'attarde sur l'idée de fraternité et de solidarité. Ce passage suggère des messages assez simples. Les membres de la famille NEHER ont fait partie de ceux qui ont eu faim ou qui ont été dans le besoin (lors de l'exode en 1939) avant de pouvoir partager le peu qu'ils avaient, une fois installés à Lanteuil.

La conclusion du commentaire sur le passage *Ha Lahma* est une leçon de morale universelle : « la parole divine qui commande d'aimer son prochain comme soi-même (Vajikrah XIX, 18) ; le prochain implique le genre humain. »

Le texte évoque différentes situations contemporaines. Au niveau communautaire, l'histoire rapportée plus haut indique que le cœur de certains Juifs embourgeoisés était déjà endurci vis-à-vis de leurs coreligionnaires dans le besoin. Ils préféraient se dédouaner du devoir d'aider son prochain en se reposant sur la communauté et sa caisse de bienfaisance qu'ils alimentaient plutôt que de donner de main en main. Je

crois que l'auteur cherche à étendre le problème au-delà du cercle communautaire. S'agit-il au printemps 1942, en France, d'individus isolés qui, au nom de l'intérêt général de l'ensemble des citoyens, s'autorisent à négliger des situations particulières critiques, ou alors, cette remarque parle-t-elle au-delà du simple cadre populaire et s'adresse aux politiques et aux sciences qui s'inventent des systèmes. Dans ses *Aperçus critiques*, Albert NEHER émet des doutes sur les bonnes intentions qui motivent ce qu'il nomme l'« éclairantisme » : « Les dix dernières années du XIXe siècle ont été les plus fertiles pour l'« éclairantisme », lequel passait pour un brevet d'intelligence.⁴⁹⁷ » Il fait notamment référence au « scientisme » en pleine émergence, et par extension, à toute forme d'activismes qui donnent bonne conscience à leurs adhérents au nom d'un idéal. *Science sans conscience* ou politique sans cœur n'est que ruine de l'humanité, pour paraphraser Rabelais.

On perçoit, là encore, un message contextuel lié au présent, où l'amour du prochain dépasse le simple cercle communautaire. Les politiques contemporaines, communistes, nationales-socialistes ou totalitaristes prétendaient posséder le moyen d'offrir le bonheur aux citoyens, quitte à se débarrasser des faibles. La politique eugénique⁴⁹⁸ et ses arguments peut proposer des solutions qui, au lieu de surmonter les problèmes, invite à les éradiquer. Elle procède au nom de l'humanisme ! Messages idéologiques et poudre aux yeux ! Les lois de Nuremberg ; celles de Vichy ont aveuglé des citoyens pour un rêve qui les dépassaient et dans lequel les plus faibles, les pauvres, les affamés n'avaient pas leur place. Cette triste réalité fait partie du vécu de nombreux Juifs et les NEHER l'ont subie ainsi que leur entourage.

S'en suit une explication de la troisième phase de ce raisonnement. Le commentaire se termine par un regard vers la Terre promise, Jérusalem, le Temple et le service divin. Le rédacteur du commentaire écrit à ce sujet : « *Comme l'enfant dirige ses premiers pas vers ses parents, ainsi [le peuple d'] Israël, au début du Séder va vers sa mère Sion. »*

La comparaison entre Jérusalem et le cocon familial (la mère, le maison natale, l'amour familial) résonnent comme une note d'espoir en ces temps où les parents sont séparés

⁴⁹⁷ *Ibid.* Chapitre I.

⁴⁹⁸ Entre 1939 et 1941, on assiste en Allemagne à l'extermination d'handicapés mentaux et physiques lors d'une campagne que l'on nommera après-guerre « *Aktion T4* ». Adultes et enfants, nouveau-nés, quelques 80 000 citoyens périrent pour la purification de la race. Un monument est dédié à la mémoire de ces victimes à Berlin.

de leurs enfants, les maisons désertées pour des cachettes ou des camps de misère et où l'amour familial est touché en plein cœur par l'absence.

C'est comme un appel, un message de tendresse et d'espoir sur fond de détresse ; qu'il s'agisse de l'exil ou de la guerre, tous deux sont synonymes de ce que les NEHER appellent le « voyage dans la nuit ». Ce voyage au cœur des ténèbres est celui qui, aux temps bibliques, mena Jacob à *Maḥanayim* après la lutte nocturne avec l'ange⁴⁹⁹. C'est cette comparaison qui sera évoquée en 1946 par les frères NEHER dans la célèbre conférence : *Transcendance et immanence*.

Ainsi se conclut le commentaire concernant *Ha Laḥma* : « *le but et l'aboutissement du voyage dans la nuit du Galouth* ». C'est de nouveau une conclusion sous forme de message d'espérance.

La forme, le genre, le lecteur

Ce commentaire est moralisateur. Il met l'accent sur le comportement humain et la fraternité et non sur l'aspect religieux halachique au sujet de la pauvreté évoqué précédemment.

Le texte est entièrement en français et accessible sans réelle connaissance préalable du judaïsme. Le lecteur est tout un chacun. Les mises en garde exposées ici sont-elles la cause directe de la situation dans laquelle l'humanité s'est mise ? Y a-t-il dans ce message, par déduction, la solution au conflit : un effort que chacun devrait faire au niveau personnel pour sortir des ténèbres grâce à la bienveillance ?

Ce passage du Ya'ri A a une portée pédagogique. Le *Lévitique*⁵⁰⁰ propose une injonction délicate à mettre en pratique. Elle précède dans l'ordre des versets, le précepte de l'amour du prochain : « Ne hais point ton frère en ton cœur : reprends ton prochain, et tu n'assumeras pas de péché à cause de lui. Ne te venge ni ne garde rancune aux enfants de ton peuple, mais aime ton prochain comme toi-même : je suis l'Éternel. »

Les reproches faits dans le commentaire de *Ha Laḥma* sont l'accomplissement de cette *Mitsvah* délicate à accomplir nommée *Toḥaḥa*, réprimande. Elle concerne celui qui doit morigéner son prochain en dérive et non pas le pêcheur qui écouterait ou non

⁴⁹⁹ *Genèse* XXXII, 25.

⁵⁰⁰ *Lévitique* XIX, 17-18.

la remontrance. S'il on est certain que le pêcheur n'entendra pas le message ou qu'au contraire, il se renforcera dans sa déviance, mieux vaut ne pas intervenir⁵⁰¹. A l'inverse, si l'on peut lui faire entendre les méfaits de ses actes, on le fera dans un premier temps de façon diplomatique et on recommencera tant qu'on n'engendrera pas la violence ou de résistance.

Ecrire à cet inconnu qu'est le lecteur, c'est le moyen de faire savoir le malaise et l'erreur dans laquelle les hommes se trouvent impliqués. Selon le verset de la Torah, partager cet état de fait c'est se libérer de la responsabilité du péché des autres. En ayant élargi la notion de « prochain » au « *genre humain* », l'auteur s'adresse à tout lecteur potentiel, juif ou pas, Français ou pas, contemporain ou à venir. La portée de ce message transcende le temps. Le lecteur devient le partenaire de l'auteur dans son devoir de la mise en application du commandement de *Tohaha*.

La conclusion positive est un phénomène récurrent dans la pensée néherienne. Ce texte est bâti selon un principe général qui régit la construction du récit de pessah suggéré par la *Michnah*: « Il commencera par ce qui est infamant et il termine par ce qui est élogieux. »⁵⁰² Suivant ce principe, les commentaires du *Ya'ri Vedicchi* se terminent régulièrement sur un message d'espoir. Cette remarque permet de tirer une règle qui semble diriger l'écriture : transmettre au lecteur un message positif. C'était déjà la conclusion de mon mémoire de Master qui ne portait que sur les Quatre *Haggadot de Mahanayim*⁵⁰³, intitulé : « La Terre, Sion et Jérusalem étaient leur espoir », paraphrase de la dernière l'hymne israélien ; *Hatikva, l'espoir*.

Ma Nichtanah

Ce passage dans la *Haggadah* est composé de quatre questions posées, généralement en chanson, par le plus jeunes des participants. L'enfant est donc le premier locuteur de la soirée après le maître de cérémonie. Ce passage précède celui des quatre types d'enfants auxquels la Torah s'adresse. Puis s'en suit une rencontre entre cinq sages de l'époque de la *Michnah*.

Le commentaire de *Ma Nichtanah* se divise en trois parties et met l'accent sur les aspects éducatifs de la *Haggadah* puis enchaîne sur la centralité de la Terre d'Israël.

⁵⁰¹ T.B. *Yevamot* 65.

⁵⁰² *Michnah* Traité *Pessachim* X,4.

⁵⁰³ Sur les *Haggadot* et non sur le commentaire.

Cette terre serait le creuset de l'étude et le port d'attache de tout Juif. Enfin, les auteurs poursuivent sur une analyse osée, pour l'époque, sur le sionisme⁵⁰⁴ affirmant un lien indéfectible entre l'étude et la terre d'Israël.

Première partie : enfance du peuple d'Israël

Le message que propose le commentaire est d'ordre didactique. Il faut que les adultes se préparent à apporter des réponses aux questions des petits en les anticipant. Si les questions de l'enfant sont spontanées et souvent naïves, l'adulte, lui, doit les appréhender et doit avoir fait murir une réflexion pour apporter un éclairage au plus jeunes. Le rapport élève-maître est productif dans les deux sens. Le maître semble posséder le savoir aux yeux de l'élève. Mais aucun manuel ne peut donner une réponse adaptée à l'enfant, car chaque enfant est unique. La Torah résume cette variété à quatre types d'élèves et propose quatre réponses. Cependant, dans la réalité, entre ces quatre archétypes, il existe un éventail sans fin de variantes. La question même, souvent inattendue, est une leçon en soit et met à l'épreuve l'éducateur. Et quand bien même les questions de la *Haggadah* seraient récurrentes chaque année, quand bien même elles ne seraient pas posées sincèrement mais par tradition, l'adulte devra se préparer à donner des réponses. Selon la tradition pédagogique juive, l'élève élève le maître⁵⁰⁵.

Deuxième partie : le sol et l'étude

L'auteur poursuit sur sa lancée et enchaîne sur le récit concernant les maîtres et les Sages d'Israël. Le commentaire s'éloigne totalement du fond du *Ma nichtana* pour se transporter à Bné Brak, à l'époque de la *Michnah* et du Talmud en Terre d'Israël : la terre, ses productions, ses paysages. Ce terreau est propice à l'émergence d'idées et de savoir. Ce commentaire est important car il vient donner du sens aux illustrations d'Albert NEHER dans les *Haggadot* dans lesquelles on voit des paysages, la flore d'Israël, Jérusalem. Ces images attirent l'attention et transportent le lecteur. On découvre ici l'intention pédagogique : attirer l'œil de l'enfant et le familiariser avec cet

⁵⁰⁴ Dès 1902, le sionisme fait son apparition à Strasbourg. *L'Union des sionistes de l'Est de la France*, puis le mouvement de jeunesse *Hatikva* en 1934. Le sionisme et ses tendances nationalistes et socialistes attire les jeunes Juifs qui se sont éloignés de leur identité religieuse. Cependant, certaines communautés alsaciennes, dont Obernai, d'où est originaire la famille NEHER, avaient adhéré à l'idée d'un sionisme politique dont certains courants intégraient l'aspect religieux et voyaient dans ce projet l'accomplissement des prophéties et la fin de l'exil tant espéré depuis deux millénaires. F. RAPHAËL et R. WEYL, *Regards nouveaux sur les juifs d'Alsace*, Editions des dernières nouvelles, Strasbourg, 1980, p. 268-274.

⁵⁰⁵ T. B. *Makot* 10a.

endroit auquel il est lié par l'histoire et par l'imagination. Le dessin concrétise les pensées, tel que l'auteur le dit lui-même dans ce passage issu du commentaire : « *De même l'admirable soutien des paysages saints confère à la Hagadah son charme printanier et en fait l'environnement où tout enfant d'Israël se sent appelé par les voix bibliques comme par des connaissances chères.* » On retrouve le style lyrique et rêveur qu'exprime le rédacteur dès l'évocation de la Terre d'Israël : « *L'azur radieux, l'ombre étoilée leur servaient d'enceinte ; les routes blanches, les chants, l'espace d'un figuier et d'un olivier, les salles de cours. Leurs paroles sont pareilles aux vignes et aux épis.* »

Déconnecté de l'objet du *Ma Nichtana*, ce paragraphe suivant introduit le sujet du sionisme et l'attachement du peuple juif à sa terre promise.

Les grand[s] d'Israël, Gabirol et Jehoudah Ha Levi en Espagne, Rachi et Rabbenou Tam en Champagne, Maïmonide en Egypte, et Rabbi Joselmann en Alsace, Joseph Caro et Salomon Alkabetz en Turquie, Manassé ben Israël en Hollande, Moïse 'Hayim Luzzato en Italie, Israël ben Eliezer Baal Chem Tob en Volhynie, le Gaon Elie bar Salomon en Lithuanie, Moïse Mandelssohn en Allemagne, Montéfiore en Angleterre, le 'Hofetz 'Hayim en Pologne et tant d'autres ont vécu en Erets-Israël.

La liste des Sages fait voyager le lecteur dans le temps et dans l'espace. Cette liste synthétique est originale. Elle dévoile le prisme de connaissance des penseurs et maîtres du judaïsme du Moyen-âge au temps modernes. Elle transmet aussi l'érudition des auteurs concernant les Sages d'Israël.

Cette liste soulève une question car pour une partie, ces Sages n'ont pas tous vécu en Israël. Certains y sont passé mais cela ne signifie pas y vivre. Je pense que l'on peut comprendre cette idée au sens que donne la phrase attribuée⁵⁰⁶ à Rabbi Naḥman de Breslov : « *ma place n'est qu'en Eretz Israël, et quand je voyage, je ne voyage que vers la Terre d'Israël, et pour l'instant je garde mon troupeau à Breslov* ». On peut ainsi comprendre que ces Sages ont vécu pour, et non en, Erets-Israël.

Comme précédemment, les auteurs se laissent porter par leur imagination et la rêverie des paysages de Sion. Mais cette fois, ils s'engagent explicitement en s'incluant dans

⁵⁰⁶ Le disciple, Rabbi Nathan, a rédigé la biographie de son maître sous le titre *Chayey Moharan* et y a consigné cette sentence au chapitre 156.

la déclaration : « *Il est juste que quiconque parle aujourd'hui au nom d'Erets-Israël, le fasse au nom de la Torah.* » Ce message s'adresse aux Juifs laïcs et plus particulièrement aux sionistes laïcs. Ce message sera repris maintes fois par André NEHER vis-à-vis des gouvernements des Nations souhaitant trouver des solutions géopolitiques au Proche-Orient et ce sans prendre en compte le lien entre la présence des Juifs en Israël⁵⁰⁷ et la base biblique de leurs revendications.

Troisième partie : sionisme

Pour clôturer le commentaire du *Ma Nichtana*, l'auteur affirme que la Torah et la Terre d'Israël ne font qu'un et qu'elles sont indissociables. Le peuple est attaché à la loi comme à la terre. Le Sionisme serait la réponse à la question juive. Je pense que l'auteur fait d'abord allusion aux mouvements juifs qui n'ont pas adhéré au projet sioniste tels que les libéraux en France, les réformistes à l'Est du Rhin ou encore les adhérents au mouvement politique et syndical du Bund. Il s'adresse aussi à certains mouvements haloutziques dont la volonté était de s'installer en Palestine pour y voir naître un néo-juif, débarrassé de la Torah et de deux mille ans d'errance, de souffrances et de soumission. Faire une dichotomie entre terre et Loi, affirme-t-on ici, revient à clamer son ignorance, une mauvaise lecture de la Bible et de l'histoire du peuple juif.

Comme ils l'ont fait précédemment, en étendant la notion d'amour du prochain du particularisme à l'universel, le message de ce commentaire dépasse le dialogue communautaire et s'adresse aux nations. C'est même l'intérêt des nations que de reconnaître cette fusion entre le texte – la Torah et le lieu – la Terre promise. Dans ce contexte historique, l'Europe qui cherchait une réponse à la question juive, aurait mieux fait, pour sa conscience morale, d'accorder un territoire à ce peuple en exil plutôt que de se débarrasser des Juifs de la manière que nous connaissons. On peut s'étonner de la remarque ainsi formulée :

Si l'on veut donner une solution à la question juive, il importe de tenir compte de ces considérations [que la Torah est indissociable du sol]. La restauration

⁵⁰⁷ Dans la déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël, ce lien sera décrit dès l'ouverture en ces termes : « Eretz-Israël est le lieu où naquit le peuple juif. C'est là que se forma son caractère spirituel, religieux et national. C'est là qu'il réalisa son indépendance, créa une culture d'une portée à la fois nationale et universelle et fit don de la Bible au monde entier. »

d'Israël est pour les nations une raison d'état⁵⁰⁸ et une raison morale⁵⁰⁹. Le retour du peuple juif sur la terre des douze tribus s'accompagnant d'une renaissance religieuse, est profitable au monde entier à deux points de vue essentiels : le Monothéisme sera consacré par cela comme le principe des lois que les gouvernements s'efforceront de suivre également dans les cas de nature analogue, puis un des aspects du désordre social se trouvera éliminé.

Cette déclaration soulève-t-elle une réflexion sur le bien-fondé du principe de laïcité qui régit la France depuis 1905 ? Laïcité qui, toutefois, a eu moins d'impact sur les esprits des citoyens du Concordat et qui permettrait à ces juifs alsaciens de considérer une réconciliation entre pensée religieuse et la politique des gouvernements ?

Il ne faudrait pas confondre laïcité et athéisme. L'idée de monothéisme peut rejoindre les valeurs d'un Etat sans en imposer un culte particulier. La raison d'Etat serait de dépasser le principe de laïcité pour reconnaître le judaïsme, non pas comme une religion, mais comme une Loi qui régit un peuple auquel appartient une terre ancestrale. De la Torah sont issus les textes fondateurs des religions d'Abraham. Quant à la raison morale, elle est l'aboutissement d'un processus historique. Un peuple errant pendant deux millénaires et qui réclame le retour à sa terre, c'est cela le judaïsme de diaspora. En quoi ce retour serait-il « profitable au monde entier » ? La condition est énoncée par les NEHER : le retour aux sources physiques mais aussi spirituelles. La Torah est un texte de droit et de justice. Si le peuple d'Israël pratique les préceptes de sa Loi sur son territoire, cela serait la réalisation des prophéties bibliques. Israël serait alors un phare pour les nations, *Or Lagoyim*. La renaissance d'Israël serait la solution à la question juive tant pour les Juifs au niveau particulier que pour l'humanité. Israël porte cette responsabilité.

Qu'entend-on par « un des aspects du désordre social » ? Je pense que cette expression est liée au contexte historique sur plusieurs points. A cette époque, les Juifs sont discriminés. On ôte au citoyen juif sa nationalité. A quel ordre social serait-il alors soumis ?

⁵⁰⁸ La *raison d'État* est le principe au nom duquel un État s'autorise à violer le droit au nom d'un critère supérieur – M. BESSONE, *La justice*, Flammarion, Paris, 2011.

⁵⁰⁹ La tension entre raison d'Etat et morale est le fil tendu dans la version d'*Antigone* révisée en pleine guerre par J. ANOUILH, *Antigone*, éd. La Table ronde, Paris, 2008. Sa rédaction est inspirée du contexte historique. La tragédie grecque de Sophocle est connue des NEHER en cet année 1942. Ont-ils eux aussi ressenti le rapport entre raison d'Etat et raison morale sur la même base de comparaison ?

Le désordre engendre la révolution. Celle-ci naît du fait historique présent et porte des valeurs de la société qui s'est poussée elle-même aux portes du désordre⁵¹⁰. Mais le rejet du système politique préférera le chaos plutôt que de faire naître une nouvelle forme de gouvernance, étant dégoûté du système. Le chaos du moment était le choix de l'élimination du Juif plutôt que de lui accorder une place en tant que nation au sein des nations. C'est l'Histoire qui a mené l'Europe aux portes de la solution finale comme réponse à la question juive. C'est, pour les NEHER, le sionisme qui amènera les nations à reconnaître le droit aux Juifs de vivre en souverains et selon la Loi mosaïque sur le territoire de la Bible.

Le débat entre sociologues et philosophes, datant de la fin du XIX^{ème} siècle, concernant l'ordre social, est probablement, lui aussi, à l'origine de la prise de position des NEHER. Ils croient que l'ordre social est divin et qu'il est prescrit par la Torah. Ils s'opposent, nous le verrons, à la sociologie dans son ensemble qui, selon eux, est une pseudo-science, tout juste une discipline. Cette sociologie définit l'ordre social comme un mode choisi par un groupe et évoluant en toute liberté selon les besoins de ses composantes. La sociologie considère que la société se comporte comme la nature où la loi du plus fort subsiste en évoluant⁵¹¹. Selon le principe du philosophe britannique H. SPENCER, l'homme, comme l'animal ou comme toute cellule, subsistera par un mouvement d'agrégation⁵¹² ou disparaîtra par désagrégation. Pour les politiques, il suffirait de considérer le Juif comme un rat ou une blatte pour justifier sa responsabilité dans la mise en péril de l'ordre social. La solution n'est pas morale mais l'éradication semble cependant nécessaire pour retrouver l'ordre social. Face à ce concept, difficile de concilier ordre social et morale.

Le cœur de ce commentaire qui commence par l'aspect pédagogique se veut finalement d'ordre politique et idéologique. A la lecture de ce texte, on sent la volonté de partager une réflexion contextuelle. Ce message est rédigé à l'heure où nombre de

⁵¹⁰ Encyclopædia UNIVERSALIS, « ordre & désordre dans la société », *Encyclopædia Universalis*, URL complète en biblio.

⁵¹¹ J. HALLEUX, *Le problème philosophique de l'ordre social*, *Revue Philosophique de Louvain*, 2007, vol. 6, n° 22, pp. 97-118.

⁵¹² SPENCER décrit le plus « fort », non pas pour sa force et son pouvoir, mais pour sa sympathie et ses capacités d'adaptation à son environnement. C'est, selon lui, une capacité individuelle. Il s'oppose ainsi à toute intervention de l'Etat et donc à la politique eugénique. H. SPENCER, *Les premiers principes*, Felix Alcan, 1894.

nations en Europe avaient coopéré à l'élimination des Juifs, comme solution à la question juive.

Le commentaire s'adresse à tous, lecteurs juifs ou pas, sionistes ou non. Seul le mot Torah apparaît en lettres hébraïque mais les messages sont clairs. Le pédagogue, le parent, le scientifique, le politique, chacun y trouvera un message dédié.

En conclusion, l'enseignant est formé par les interrogations de l'enfant mais doit s'armer de réponses et appréhender les questions que peuvent soulever les situations ou l'objet de l'étude. Le Sage a cette capacité et doit servir de modèle à ses disciples. Dans le rôle du commentateur, l'auteur se substitue au rôle de maître et tient à faire connaître ses réponses aux questions que soulèvent le vécu. Même si la question de la décadence morale du moment n'est pas explicitement posée, l'auteur y apporte une solution. Quel qu'il soit, l'auteur porte les valeurs du patriarche

Albert NEHER qui avait déjà réfléchi et acté en faveur du sionisme bien avant-guerre⁵¹³. André Neher en témoigna ainsi : « ... Au rythme aussi de l'engagement de mon père en particulier et de ma mère qui étaient des sionistes. Nous n'avions pas seulement le tronc bleu du *Keren Kayemet Lelsrael* (KKL), mais nous avons les images des créations sionistes de cette époque, des années vingt, d'après la première Guerre mondiale, en particulier je me rappelle la belle image de *Nahalal*, ce *kibboutz*⁵¹⁴ dans lequel a été élevé Moshé Dayan, et qui a cette figure, cette forme circulaire tellement caractéristique et qui m'imprégnait tellement que effectivement dans ce *Nahalal* je voyais comme à la fois la résurrection de mon peuple que prêchait aussi mon père dans ses conférences, dans ses cours, dans les réunions qu'il organisait au sein de la communauté, d'Obernai dont il était le Parnass, le président, donc le guide spirituel, cela avec l'aide des rabbins et je sentais aussi en *Nahalal* et dans ce sionisme militant comme la forme naturelle de mon activité. »⁵¹⁵

⁵¹³ KAHLBERG décrit la bibliothèque d'Albert NEHER où y figurent, entre autres, les écrits d'EHAD HAAM. Dans l'introduction de la double demeure, André NEHER faisant l'éloge de son père écrit : « Albert A. Neher fit souffler d'abord sur Obernai l'esprit sioniste, ce qui était, à cette époque, une œuvre de pionnier. A. A. NEHER, *La double demeure*, Op. Cit., p. 8.

⁵¹⁴ *Nahalal* n'a pas le statut de *kibboutz*, mais de *mochav*, la première implantation du genre. Ses membres s'organisent en gestion villageoise. Le travail et la vie familiale sont individuels mais la solidarité, l'entraide et l'esprit de collectivité sont au cœur de la coopération.

⁵¹⁵ F. KAUFMANN, *Dans tes portes Jérusalem*, Op. Cit.

Le lien entre la Shoah et la création de l'Etat d'Israël fait l'objet d'une longue réflexion⁵¹⁶. Le processus sioniste actif a cependant germé à la fin du XIX^{ème} siècle⁵¹⁷. Ceux qui, après-guerre, considéreront que le retour d'Israël sur sa Terre ainsi que l'autorisation données aux Juifs par les Nations⁵¹⁸ comme une réparation et non une justice historique, oublient par là même la déclaration de Sir A. Balfour, du 2 novembre 1917⁵¹⁹. La lecture biblique des NEHER les avait menés à la conclusion que le retour était l'accomplissement de la promesse divine, la réalisation des prophéties. Ils sentaient, malgré la tourmente, que le moment était proche.

Mitehila

Ce commentaire enchaîne sur les conclusions du précédent. Il suggère un développement pour les non-initiés.

L'idée essentielle retenue dans ce commentaire est issue du Sage Don Y. ABRABANEL⁵²⁰. Elle est développée dans l'exégèse concernant la promesse faite par Dieu à Abraham (Genèse XV, 13-14), au moment de cette *alliance entre les portions*⁵²¹ ברית בין הבתרים. Dieu annonce que les descendants d'Abraham seront serviteurs-esclaves et étrangers. ABRABANEL n'y voit point une punition mais une préparation à l'idée de devenir esclave de Dieu. Le texte de référence dans la *Haggadah* dit : « A l'origine, servants d'un culte dégénéré étaient nos ancêtres. Maintenant, Dieu, Lieu de l'univers, nous a rendus proches, de son service. » Selon le commentaire néherien de ce passage, le terme « maintenant » marque le moment clé, le tournant de la compréhension des faits bibliques. Les enfants d'Israël, sous le joug égyptien, auraient été une sorte de bouc émissaire pour l'humanité, réparant les fautes des générations

⁵¹⁶ C. NICAULT, *La Shoah et la création de l'État d'Israël : où en est l'historiographie ? Les Cahiers de la Shoah*, 2002, no 6, n° 1, p. 161-204.

⁵¹⁷ Déjà en 1862, le rabbin KALISHER avait rédigé un projet sioniste dans son livre *Dirchat Zion* et l'Alliance Israélite avait contribué à ce rêve ambitieux en mettant à disposition les terres de *Mikvé Israël* sur lesquelles elle fonda une école agricole (1870). Moshe HESS adhéra aussi au projet en créant le mouvement des Amants de Sion. Le premier congrès sioniste s'est tenu du 29 au 31 août 1897 à Bâle (Suisse), renforçant le projet sous un angle politique et international.

⁵¹⁸ Vote à l'O.N.U de la résolution n°181, du 29 novembre 1947.

⁵¹⁹ Lettre ouverte du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères britanniques au nom du Royaume Britannique favorable à l'établissement d'un foyer national pour le peuple juif en Palestine mandataire.

⁵²⁰ Itshak ben Yehouda ABRABANEL, (Lisbonne 1437-Venise 1508).

⁵²¹ « Dieu dit à Abram : "Sache-le bien, ta postérité séjournera sur une terre étrangère, où elle sera asservie et opprimée, durant quatre cents ans. Mais, à son tour, la nation qu'ils serviront sera jugée par moi ; et alors ils la quitteront avec de grandes richesses. »

depuis la création de l'homme. Selon l'exégèse d'ABRABANEL⁵²², l'expérience en Egypte aurait ainsi poli l'âme humaine afin d'en faire sortir un peuple prêt à porter le joug divin et les lois d'ordre et de justice préconisées par la Torah. Le fait d'avoir élu les enfants d'Israël pour relever cette mission ne fait pas du peuple juif un peuple supérieur mais un peuple responsable. C'est selon le commentaire du Ya'ri, ce que les nations n'ont pas intégré.

Le don de la Loi au Sinaï, puis le sanctuaire dans le désert ou plus tard le Temple à Jérusalem, sont à maintes reprises considérés, dans la Bible, comme le symbole sacré protecteur de l'humanité (Isaïe II,3 ; Michée IV,2).

Eclaircissement pédagogique

A l'époque talmudique, il existe une différence d'approche entre les Sages de Babylone (Talmud de Babylone) et ceux en la terre d'Israël (Talmud de Jérusalem) quant à l'idée de transmission du récit de la sortie de la maison d'esclavage. Les deux écoles de pensées, influencées chacune par son contexte géopolitique, sont néanmoins fidèles à l'idée de la *Michnah* qui préconise de « commencer le récit par les choses infamantes et terminer par les louanges »⁵²³. En Palestine romaine (Rav), il s'agit, pour les Juifs, du passage du paganisme au monothéisme, alors qu'en exil de Babylone (R. Shmouël), on parle du passage du labeur aliénant durant l'esclavage en Egypte pour en arriver à la libération en vue de l'assujétissement au service divin.

Les NEHER font partie de cet esprit des Juifs de diaspora et s'attachent donc moins à l'évènement qui part de l'assimilation des Juifs au retour à la Torah qu'à celui de voir la fin de l'exil. C'est leur analyse du « maintenant ».

Le contexte historique du « maintenant », est la pleine conscience de la descente en exil. La postérité des patriarches, qui séjourne sur une terre étrangère, où elle est asservie et opprimée... C'est le « vécu » des NEHER et des Juifs de cette génération. Ils expient les fautes de la décadence sociale et religieuse de cette sombre époque. Et tout comme la sortie d'Egypte fut un message pour l'humanité, ces Juifs espèrent en l'accomplissement de la suite de l'épisode biblique de l'*Alliance des portions* : « ...J'ai octroyé à ta race ce territoire, depuis le torrent d'Egypte jusqu'au grand fleuve,

⁵²² דון יצחק אברבנאל, *זבח פסח*, מוסד הרב קוק, ירושלים.

⁵²³ *Traité Pessachim X*, 4.

le fleuve d'Euphrate⁵²⁴ ». Les NEHER ont confiance en Dieu qui n'abandonnera pas ses enfants et espèrent voir se réaliser le retour du peuple dans le « Grand Israël »⁵²⁵.

Ce commentaire vise une prise de conscience avant tout de la part des Juifs qui se doivent d'être porteurs d'un message pour les nations. Il s'ajoute aux analyses précédentes, tout en approfondissant les idées relatives au rôle du sionisme et d'Israël au sein des nations ; la réponse à la question juive selon les auteurs.

Tsé Oulmad

Ce passage est pointu lui aussi. On y retrouve la pensée et les écrits d'Albert NEHER et sa *Critique sur la critique biblique*.

Ce commentaire est avant tout d'ordre didactique et propose au lecteur de déchiffrer le texte biblique sous différentes approches herméneutiques : le sens littéral et le *midrash* ou l'*agada*.

Il porte sur les versets suivants⁵²⁶ :

Et tu diras à haute voix devant l'Éternel, ton Dieu : "Enfant d'Aram, mon père était errant, il descendit en Egypte, y vécut étranger, peu nombreux d'abord, puis y devint une nation considérable, puissante et nombreuse. Alors les Egyptiens nous traitèrent iniquement, nous opprimèrent, nous imposèrent un dur servage. Nous implorâmes l'Éternel, Dieu de nos pères ; et l'Éternel entendit notre plainte, il considéra notre misère, notre labeur et notre détresse, et il nous fit sortir de l'Egypte avec une main puissante et un bras étendu, en imprimant la terreur, en opérant signes et prodiges ; et il nous introduisit dans cette contrée, et il nous fit présent de cette terre, une terre où ruissellent le lait et le miel.

Qui est donc cet enfant d'Aram ? Les arguments rapportés ici, au nom des différents exégètes classiques, font écho aux arguments antisémites du moment. On pourrait

⁵²⁴ *Genèse*, XI, 18.

⁵²⁵ C'est le souhait de Vladimir Zeev JABOTINSKI (Odessa 1880 - Hunter NY 1940). Son approche est à la base de la tendance du mouvement révisionnisme au sein du mouvement sioniste dans les années 20. Il considérait que la déclaration BALFOUR concernait la totalité de la Palestine, y compris la Transjordanie. Ses convictions sont basées sur la Bible et l'histoire du peuple juif. Il reconnaît le rôle qu'a joué la religion en exil dans la préservation du peuple juif. Le retour à l'indépendance implique selon lui l'abandon du judaïsme de *galout* – la pratique des mitsvot – pour un autre mode de vie juive basé néanmoins sur les valeurs morales de la Torah.

⁵²⁶ *Deutéronome*, XXVI, 5-9.

ainsi paraphraser le verset : Le Juif errant qui ne trouve pas sa place et auquel on reproche d'avoir main mise sur des biens et des richesses. Quoiqu'Israël puisse revendiquer des origines mésopotamiennes et égyptiennes, ce peuple s'est détaché des mœurs et coutumes de ces civilisations disparues pour s'ouvrir sur une société à part et nouvelle. Cette réflexion soulève une interrogation chez anthropologues tels que George MONTANDON ou George VACHER DE LAPOUGE, père de l'anthropo-sociologie, qui s'étonnent encore de l'existence de ce peuple⁵²⁷.

Le lecteur remarquera la résonance des versets du deutéronome avec ceux de l'alliance citée dans le passage précédent (Genèse). A nouveau, on peut comparer la situation des Juifs sous l'occupation et le texte biblique en paraphrasant : Enfant de la migration, le Juif errant s'installa en Europe, y vécut en étranger, peu nombreux d'abord, puis, rejoint par d'autres, y devint une communauté considérable, puissante et nombreuse. Alors les Nazis et leurs collaborateurs les traitèrent iniquement, les opprimèrent, leur imposèrent un dur servage – le ghetto, les camps, l'extermination. Et c'est dans ce contexte que les Juifs implorent, par tradition, l'Éternel, dans l'espoir qu'Il entende leur plainte, qu'Il considère leur misère, leur labeur et leur détresse, et qu'Il les fasse sortir de cet enfer comme Il le fit dans le passé en Egypte... puis qu'Il les conduise en la terre promise.

On retrouve d'ailleurs des parodies du texte de la *Haggadah*, intégrales ou partielles, écrites en pleine guerre, dans différents endroits en Europe. La *Haggada d'Hitler*⁵²⁸ en est un exemple. Rédigée en 1943 en judéo-marocain (avec quelques termes en français ou anglais), elle relate les événements de la guerre et la souffrance des Juifs tels qu'ils sont perçus depuis l'Afrique du Nord⁵²⁹.

LECLERC⁵³⁰ fait remarquer le risque que prend le scientifique en tentant une démarche objective ayant pour objet des hommes. Les ethnologues et autres sociologues risquent de rater leur mission face à des hommes riches de cultures. Par manque de

⁵²⁷ C. REYNAUD-PALIGOT, *L'émergence de l'antisémitisme scientifique chez les anthropologues français*. *Archives Juives*, novembre 2010, Vol. 43, n° 1, Races et Racismes, p. 66-76.

⁵²⁸ N. BEN SHIMON, *Haggada d'Hitler*, *Op. Cit.*

⁵²⁹ L'édition paraît après l'opération *Torch* lors de laquelle les Alliés ont débarqué en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942. Cet événement marqua un tournant dans la guerre sur le front occidental à l'issue duquel, la victoire entraîna un changement de camp des forces françaises. Jusqu'alors, le régime de Vichy imposait ses lois sur les Juifs du protectorat.

⁵³⁰ G. LECLERC, *La mondialisation culturelle ; Les civilisations à l'épreuve*, PUF, Paris, coll. Sociologie d'aujourd'hui, 2000, 253-370.

compréhension et sur la base de jugement *a priori*, ils risquent de les discriminer. Ce danger est perçu et les dérives de cette démarche sont vécues par les NEHER. L'histoire de l'orientalisme européen verra naître, en France, la théorie aryenne d'E. RENAN. Sa conception de la Nation aurait pu renforcer l'idée portée par le judaïsme à savoir, un groupe ayant fait de grandes choses ensemble et vouloir en faire encore⁵³¹. Mais bien avant cet éloge, lors de sa conférence à la Sorbonne en mars 1882, RENAN avait placé, en 1863, les Juifs au rang de race inférieure à la nature humaine⁵³², faisant ainsi germer l'antisémitisme moderne. Cette approche s'accordait avec les théories de la pureté des races de J.A. de GOBINEAU⁵³³ développées et publiée en 1855.

E. RENAN simplifie l'Histoire de l'humanité par une dichotomie qui oppose le génie aryen au génie sémitique. Selon lui, le monothéisme trouverait ses sources dans le berceau de la société sémite, confirmant la thèse scientifique expliquant l'existence des religions monothéistes. De cette théorie naîtra alors la question religieuse en générale et justifiera la question juive en particulier vers le milieu du XIX^{ème} siècle.

Les théories de l'orientalisme savant⁵³⁴ et les raccourcis qui s'offrent aux scientifiques pour soutenir des thèses raciales sont argumentés dans ce commentaire des NEHER. La preuve en est que le judaïsme s'est détaché des racines culturelles et matérielles du berceau dans lequel il a été bercé. Ni l'éthique, ni le mode de vie que les patriarches ont côtoyé n'ont été préservés par le peuple qui reçut la Loi au Sinaï. Les enfants d'Israël ont préféré vivre en marge des nations qui les accueilleraient plutôt que de s'y assimiler. C'est là la conclusion du fils d'un père errant, du Juif en France, reclus pendant la guerre, dans sa terre d'accueil qui le met de côté. André NEHER analysera et développera dans son œuvre⁵³⁵ ce rapprochement entre Pharaon et le Führer, la souffrance des enfants d'Israël et celle des Juifs. Cette approche n'est pas originale. Le texte de la *Haggadah*⁵³⁶ parle de ces nations qui se succèdent pour éliminer le

⁵³¹ Ernest RENAN, (1823-1892), darwiniste, il lie les religions et les racines ethniques des peuples qui les pratiquent, auteur de: E. RENAN, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Mille et une nuits, Paris, 1997.

⁵³² E. RENAN, *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, Imprimerie royale, Paris, 1863, *Première partie*.

⁵³³ Comte Arthur de GOBINEAU (1816-1882), théorise les races humaines. A. GOBINEAU, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Firmin-Didot, Paris, 1884, vol.1.

⁵³⁴ H. LAURENS, *L'orientalisme français : un parcours historique*. In : *Penser l'Orient : Traditions et actualité des orientalismes français et allemand*, Presses de l'Ifpo, Beyrouth, 2008, p. 103-128, p. 103-128.

⁵³⁵ A. NEHER, *Moïse et la vocation juive*, Points, éd. Seuil, Paris, coll. Sagesses, 2004, p. 87-90.

⁵³⁶ Voir le passage *VeHi Cheamda*.

peuple juif et de Dieu qui les sauve systématiquement, assurant ainsi la pérennité de la descendance d'Abraham, Isaac et Jacob.

Le message pédagogique a évolué vers un manifeste contre les théories pseudo scientifiques critiquées par les NEHER. Ce commentaire sera renforcé dans le Ya'ri C (Tseï Oulmad Ya'ri C)

Vayir'ou

Le commentaire est restreint. Le récit de la descente en Egypte est rappelé lors de l'offrande des prémices (Deutéronome XXVI, 6-9). Les Maîtres de la *Haggadah* ont décortiqué les versets mot par mot et ont donné à chaque vocable une signification fondée, tant que possible sur des versets bibliques de référence. Entre le passage du commentaire précédent et cette analyse de texte, sont intercalées d'autres portions de lecture qui ne sont pas analysées dans le commentaire Ya'ri A. En indiquant le cadre de l'analyse, à savoir le texte de la cérémonie des prémices, les auteurs invitent le lecteur à poursuivre le cheminement de leur commentaire.

Vayi'rou est le premier mot du verset *Deutéronome XXVI, 6* qui se traduit par « Ils nous traitèrent iniquement ». Pour expliquer la maltraitance des Egyptiens, les Sages font référence au verset de l'*Exode I,10* : « Eh bien ! usons d'expédients contre elle ; autrement, elle s'accroîtra encore et alors, survienne une guerre, ils pourraient se joindre à nos ennemis, nous combattre et sortir de la province. »⁵³⁷

Hava Nithakma Lo

« Allons, usons de ruse contre lui ! »

On remarquera le changement de police d'écriture. Il s'agit de celle de l'épouse de Richard Neher. Une écriture scolaire que nous avons vue précédemment dans les premières pages du Ya'ri A. Cela ne nous apprend pas forcément quelque chose sur les idées du rédacteur/ copiste. Comme on le voit, le texte est minutieusement mis en page et recopié.

L'analyse du passage biblique reprend les sources de la haine de Pharaon. Tout comme précédemment, on peut paraphraser les thèses de politique contre le les

⁵³⁷ Traduction Chouraqui : Allons, soyons plus sages que lui pour qu'il ne se multiplie pas ! Oui, ce serait, une guerre survenant, il s'ajouterait, lui aussi, à nos ennemis : il guerroyerait contre nous, montant de la terre ! »

Hébreux dont les conclusions visent à justifier des actes de haine. L'auteur du commentaire du passage *Hava Nitakma lo* reprend la page d'histoire relative des événements : une crise interne au moment du changement de pouvoir en Egypte et la menace de l'invasion des Hyksos⁵³⁸. En cas de crise, il est logique d'en chercher les causes. Ce peuple d'étrangers qui vit à nos côtés, qui a grandi et qui s'est enrichi, quel parti prendrait-il lors de la révolte ou du conflit ? Seront-ils de fidèles citoyens ? A ce peuple à part, monothéiste parmi les païens, peut-on lui faire confiance ? Le doute étant jeté, les moyens de défense sont alors permis au nom de la raison d'Etat citée plus haut. Chaque honnête citoyen peut, sans souci moral, prendre part à la lutte pour préserver l'Etat de la menace interne. C'est ainsi que l'Egyptien, l'Allemand, le Français, participeront à la solution à la question juive. Dans ce décor de haine bien posé, la maltraitance dont il est question est scientifiquement justifiable. Tous maltraitèrent les enfants d'Israël et donc tous souffrirent des dix plaies. La Torah est juste et la promesse se réalise : « le peuple qui vous a opprimé, je l'ai puni » prévoyait le verset. Les citoyens qui se raisonnaient après chaque vengeance divine mais ils ne purent convaincre leur dirigeant de dominer sa passion tant son obstination et sa haine étaient sans mesure, qu'il s'agisse de Pharaon ou de Hitler.

Les théories historiques⁵³⁹ quant à l'origine des Hyksos ont quelque peu changé depuis 1942⁵⁴⁰. Il n'en reste pas moins que ces envahisseurs, venus du levant, furent contemporains de l'histoire biblique du livre de l'Exode et des Hébreux en Egypte.

Le commentaire du Ya'ri vient s'ajouter aux préjugés et stéréotypes concernant les enfants d'Israël. Le Juif serait malin ? alors soyons plus rusé qu'il ne l'est ! C'est l'arme que proposait Pharaon pour affaiblir son ennemi en utilisant sa propre botte contre lui : la *hoħmah*, l'esprit analytique que Maïmonide appelle « intellect ». La haine doit donc s'appuyer sur un développement logique, voire scientifique. Les docteurs allemands n'hésiteront pas à démontrer des théories savantes pour promulguer les lois raciales de Nuremberg⁵⁴¹ usant ainsi de leurs titres académiques pour gagner la confiance de

⁵³⁸ Cet événement est rapporté et analysé dans J. EISENBERG, *Une Histoire des Juifs, Op. Cit.*, p. 12-15.

⁵³⁹ Les théories étaient basées essentiellement sur le livre *Contra Apionem* rédigé par Flavuis JOSEPH à la fin de premier siècle.

⁵⁴⁰ Les égyptologues du XX^e siècle, tels que J. von BECKERATH, P. MONTET, D. B. REDFORD ont situé les Hyksos sous différentes dynasties.

⁵⁴¹ Septembre 1935.

leur auditoire. C'est là une atteinte à l'éthique scientifique. La liste des théoriciens antisémites est bien trop longue pour l'établir ici.

Quant à la loyauté, celle-là même mise en cause par Pharaon, elle laissera planer un doute tout au long de l'histoire. L'exemple le plus frais dans les esprits des NEHER et des Français est certainement celui du prétendu traître A. DREYFUS⁵⁴².

Il y a, en fin de ce développement, un message d'espoir qui reste crypté en cette année 1942. Les similitudes historiques sont là et correspondent en tout point, jusque-là, à la promesse divine faite à Abraham. Reste donc à espérer, pour les Juifs de cette période, que les nations qui les font souffrir soient punies à leur tour dans l'avenir. Et que cette punition leur serve de leçon, au point de regretter leurs actes tout en les accablant de ne pas avoir essayé de renverser le pouvoir tyrannique. Pourtant, ce *Ya'ri Vedivchi* est rédigé avant le terrible été 42 où les mesures contre les Juifs en France ne vont que se renforcer et que le pire est encore à venir pour eux. Ce message d'espoir est donc loin de la réalité temporelle mais intense dans la foi.

Vayeanounou

« Ils nous accablèrent. » Après avoir expliqué la stratégie du processus de prise à parti des enfants d'Israël, le moment est venu d'entrer dans le détail des souffrances. Le commentaire reprend les lois antijuives de l'époque pharaonienne. Difficile pour le lecteur de ne pas y voir un parallèle avec l'atmosphère de l'époque : Les lois eugénico-racistes nazies votées dès 1933, puis les lois de Nuremberg, promulguées dès 1935 qui avaient pour but de renforcer l'exclusion sociale du Juif au sein de la société allemande. A partir de 1939, parmi la population des *unzuverlässige Elemente*⁵⁴³, les Juifs de Pologne dès l'âge de douze ans, devaient participer aux travaux forcés. L'ironie allait jusqu'à exploiter la main d'œuvre juive pour renforcer l'armement de ses propres tyrans et sous la surveillance des Kapos juifs pour gérer ces travailleurs.

Etant très actifs dans la vie communautaire avant-guerre, lisant la presse juive, les NEHER étaient informés de la situation et des souffrances de leurs frères de l'Est. Ils

⁵⁴² « L'Affaire » bouleversera et divisera la France pendant douze années, depuis l'arrestation de DREYFUS, le 15 octobre 1894, à l'arrêt de réhabilitation du capitaine DREYFUS, le 12 juillet 1906. Cette affaire impactera la communauté juive, la France entière ainsi que ses relations internationales avec notamment l'Italie dreyfusarde et l'Allemagne animée par le revanchisme.

⁵⁴³ Les « éléments peu fiables » désigne une liste de personnes indésirables pour le régime nazi, dont les Juifs. Ces personnes étaient exploitées jusqu'à la mort dans les camps de travail.

subissaient eux-mêmes les lois de Vichy. La révocation d'André NEHER, du Lycée Cabanis à Brive, le 20 décembre 1940, avait troublé la famille dans sa chair. Tant d'éléments qui laissent imaginer que les mots ainsi rédigés en 1942, trouvaient une signification actuelle dans ce contexte historique.

Puis vient un large développement sur l'histoire et la géographie de l'Égypte antique. Il se base, dans ses premières lignes, sur le commentaire de Joseph GÜNS⁵⁴⁴. Le commentaire enchaine sur les théories des égyptologues. L'exploration scientifique de l'Égypte (1798-1801) commence avec l'expédition de Bonaparte. La publication des observations va alors attirer de nombreux chercheurs. Les Italiens, dès le début du XIX^{ème} siècle, suivis des Français CHAMPOLLION, MARIETTE. L'Égypte fascine. L'enseignement de l'Histoire remonte aux peuples antiques : Les Hébreux, L'Égypte, La Grèce. Il n'est donc pas étonnant de lire dans ce commentaire le partage de tant de connaissances dans ce domaine.

Alors s'opère un changement dans le commentaire. Sans même passer à la ligne, Richard reprend la plume pour poursuivre l'idée de la remise en cause de l'intérêt des preuves historiques pour comprendre l'Égypte. La conclusion de ce commentaire rejoint la critique déjà émise vis-à-vis des sciences. L'impact de la lecture du texte biblique et de sa transmission serait, selon l'auteur, bien plus effectif sur la conviction d'appartenance du Juif au peuple hébreu que toute preuve empirique qui viendrait prouver ou réfuter la présence des enfants d'Israël en Égypte. Le ton de la fin du commentaire est catégorique, voire autoritaire. On y reconnaît, là encore, les arguments, d'Albert NEHER dans ses *Aperçus Critiques*.

Le commentaire est rédigé intégralement en français. Il vient éclairer le lecteur sur une page de l'histoire de l'Égypte antique. Le contenu est essentiellement instructif et touche du doigt l'ironie des tyrans. La conclusion n'est pas comme précédemment orientée vers une note d'espérance. Elle vire à la critique des sciences. Ce message s'adresse au lecteur juif ou pas. Il vient à mettre en garde des notions déjà développées précédemment. Toute tentative de répondre à la question juive par une réponse scientifique qui exclurait tradition et croyance, n'aboutirait qu'à des hypothèses éphémères s'avérant scientifiquement justes jusqu'à preuve du contraire.

⁵⁴⁴ J. GÜNS, *La Haggadah de Pessach, Op. Cit.*, p. 16.

Ce commentaire pédagogique vient enseigner que les connaissances dans les matières profanes peuvent ouvrir l'esprit de l'homme religieux. Pour comprendre la vie, on doit être observateur et accumuler des connaissances. Les informations recueillies auprès d'experts peuvent effectivement éclairer l'esprit du croyant. Les rédacteurs du passage commenté ont de réelles connaissances dans les théories scientifiques. Les certitudes qu'elles proposent, quand il s'agit d'Histoire, n'ont néanmoins aucune influence sur la base de leur croyance, fruit d'une tradition millénaire.

Cette approche n'est pas nouvelle. Quand, au XIX^{ème} siècle, le rabbin allemand, S. R. HIRSCH⁵⁴⁵ développe l'idée de *Torah im Dereh Eretz* ; la néo-orthodoxie encourage le Juif à s'ouvrir au monde qui l'entoure sans pour autant renoncer à ses croyances ancestrales. Il s'oppose à la critique raciale, et ses méthodes historico-critiques ainsi qu'à l'approche du rabbin Z. FRANKEL⁵⁴⁶, qui développe l'école positivo-historique. A l'inverse, la théorie d'I. VELIKOVSKY⁵⁴⁷ qui, en 1940, place l'épisode de l'Exode comme repère chronologique des civilisations, n'est peut-être pas encore connue des NEHER en 1942.

La portée actuelle de ce message reste primordiale surtout depuis la création de l'Etat d'Israël en 1948. Succédant aux tentatives de pointer de manière empirique les aspects géographiques et historiques de la Bible, s'ajoutent les théories contemporaines des archéologues tels que I. FINKELSTEIN⁵⁴⁸ et Z. HERZOG⁵⁴⁹ sorties tout droit de l'université israélienne. Ils soutiennent que les découvertes archéologiques ne témoignent pas la véracité des histoires contées dans la Bible. A leur rencontre, on trouve des positions scientifiques, telles que celles des archéologues Y. ETSION⁵⁵⁰ ou A. ZERTAL⁵⁵¹, qui tentent de prouver la présence des enfants d'Israël en Egypte, comme en Canaan, en démontrant les corrélations entre les trouvailles archéologiques et le texte biblique. Quelles qu'elles soient, ces théories et leurs

⁵⁴⁵ Rav Shimshon Raphaël HIRSCH, (Hambourg 1808- Franckfort-sur-le-Main 1888).

⁵⁴⁶ Zacharias FRANKEL (Prague 1801 – Breslau 1875).

⁵⁴⁷ Immanuel VELIKOVSKY (Vitebsk 1895- Princeton USA 1979). Loin d'être un historien à la base, cet écrivain psychiatre entre dans la recherche de l'identification du Pharaon de l'Exode. Sa thèse controversée bouleverse le monde scientifique. Elle trouvera caution chez Albert EINSTEIN entre autres.

⁵⁴⁸ Israël FINLESTEIN, archéologue né en 1949, professeur émérite à l'université de Tel Aviv, spécialiste de la période du bronze.

⁵⁴⁹ Zéév HERZOG, archéologue né en 1941, professeur à l'université de Tel Aviv, spécialiste de la période du premier Temple.

⁵⁵⁰ 1992. 'י עציון, התנ"ך האבוד, שוקן, תל אביב,

⁵⁵¹ 2000. 'א זרטל, עם נולד - מזבח הר עיבל וראשית ישראל, ידיעות ספרים, תל אביב,

conclusions ont une influence géopolitique sur le regard du Proche-Orient, tant par les peuples y vivant que par les organisations internationales qui y interviennent. La question de la foi est tantôt ébranlée, tantôt renforcée, suivant les découvertes et leurs interprétations. Mais les Juifs croyants n'ont pas à se prouver la véracité de la parole biblique par ce genre de révélations. C'est tout du moins ce que propose ce commentaire.

Venitsak

« Nous avons crié ». Ce commentaire emprunte son nom au premier mot des courts passages de la *Haggadah* qui disent juste que Dieu entendit les plaintes des enfants d'Israël, qu'Il vit leur misère et leur détresse ainsi que l'attitude inhumaine de Pharaon et de son peuple à leur égard. Le commentaire, quant à lui, reprend le côté politique de la stratégie, à la suite de l'analyse de la ruse sociale exposée plus haut.

C'est, plus exactement, le développement de la dernière partie du commentaire sur *Hava Nithakma Lo*. Quelle fut la stratégie qui amena le peuple tout entier à suivre sans discernement son dirigeant⁵⁵²? La réponse proposée rappelle celle vécue en Europe en 1942. D'abord en Allemagne, avec l'arrivée au pouvoir d'Hitler, élu démocratiquement par le peuple. Le peuple au service du dirigeant adulé devenu dictateur. Entre un peuple assujéti et des ministres soumis, la terreur s'impose et tout le monde « obéi aux ordres ». D'ailleurs le Führer n'a pas cherché à dominer les gouvernements des pays avec lesquels il avait conclu des pactes, mais il a laissé en place des dirigeants locaux, appelées dans ce passage « statues hiératiques ». Ces chefs d'Etats procédaient comme des sujets soumis à la puissance suprême d'HITLER. Il en est ainsi pour la France de PETAINE. Un antisémitisme populaire associé à une politique de mise en confiance symbolisée par le personnage du Maréchal, héros de la Première Guerre mondiale, le terrain était propice à la mise en place de lois et d'actions à l'égard des Juifs sans que la majorité des citoyens ne sourcille. PETAINE et « sa cour » se croyaient indépendants en promulguant des lois bien « à la française », portant sur le statut des Juifs (octobre 1940) ou en mettant en place un *commissariat*

⁵⁵² Le modèle exposé dans le commentaire est semblable, par exemple, à celui mis en place par les réformes du régime communiste de l'union soviétique des années 30. Les « grandes purges » avec leur violence et la soumission du peuple par la terreur d'un côté, et de l'autre, la Constitution de 1936 qui demande l'engagement de chaque citoyen afin de contribuer à renforcer le régime, lui donnant l'illusion que le pouvoir dépend de lui.

général aux questions juives (C.G.Q.J. en juin 1941), alors qu'ils n'étaient que des pantins au service du Reich.

Ainsi dit plus haut, le passage des enfants d'Israël en Egypte avait, entre autres, pour rôle d'expier les fautes de l'humanité. L'adoration politique est comparée ici à l'idolâtrie. En effet, les peuples ne se sont pas levés contre leurs dirigeants. Ils ont obtempéré et n'ont pas fait entendre leur voix pour plus de justice. Dans ce monde laïque, les gouvernements ont remplacé Dieu. Durant la Deuxième Guerre mondiale, on compte peu d'initiatives nationales où les peuples ont prié pour que tout cela s'arrête ou ont œuvré pour ne pas participer à la barbarie⁵⁵³ quitte à saborder le projet national.

Cette réflexion laisse à penser que de même que Dieu était à l'écoute des implorations des enfants d'Israël, Il l'aurait été à l'égard des autres citoyens si ceux-ci s'étaient révoltés. En France, en 1942, la majorité de la population ne s'oppose vraiment de l'intérieur, sauf des actions individuelles et l'organisation de la résistance.

Là encore, le commentaire est rédigé intégralement en français et laisse à méditer tout lecteur sur cette réflexion.

Vayotsiénou

Nous passons au passage suivant de la *Haggadah* qui commence par ce mot signifiant que Dieu « nous a sorti [d'Égypte] ».

Ici ce n'est pas un commentaire mais une question que les rédacteurs-pédagogues se posent. Après toutes les introductions relatant la descente en Egypte puis l'esclavage, le moment est venu d'entrer au cœur de la sortie d'Égypte tel que le prescrit le commandement : « et tu raconteras à ton fils ». La Torah ayant détaillé l'épisode de la sortie de la maison d'esclavage dans les détails, pourquoi ne pas reprendre ici la lecture du récit du livre de l'Exode ? Cette question était déjà valable, plus haut, au moment du *Ma Nichtana*.

Les rédacteurs du *Ya'ri Vedicchi* n'ont pas donné systématiquement de commentaire à tous les passages de la *Haggadah*. Alors pourquoi ne pas sauter aussi celui-ci ?

⁵⁵³ Pour exemple, le peuple bulgare qui refusa en mai 1943 la déportation de ses Juifs ou le maréchal HORTHY en Hongrie qui ne cédera pas à l'effort de guerre jusqu'en mars 1944.

Un peu comme à la façon de RACHI qui n'hésite pas à partager avec son lecteur son manque de réponse, les NEHER mettent le doigt sur une question. Nous l'avons vu, le but est avant tout de poser des questions. En fait, en expliquant leur démarche qui les fait s'interroger, ils lèvent le voile sur la raison de leur incompréhension. Si les Sages, compileurs de la *Haggadah*, avaient tenu leur raisonnement, ils auraient sûrement apporté réponse à leurs attentes. La question est donc de comprendre quel était le fil conducteur des Maîtres de la *Haggadah* ?

Au lieu du texte biblique de référence, les Sages ont poursuivi le récit de la sortie d'Égypte en ces termes (verset 8) : « Dieu nous a sortis de l'Égypte de sa main puissante et de son bras étendu, par la terreur, par les signes et les miracles ». Chaque vocable de cette sentence (souligné ici) sera développé dans le passage suivant, sans interruption, jusqu'à la récitation des dix plaies. On pourrait s'attendre, comme pour le verset 7 décortiqué précédemment, que là encore, chaque mot mériterait une méditation propre et qu'un chapitre lui soit consacré. Or, les NEHER ne trouvent rien à dire au sujet de ces mots. Ceux-ci font l'objet d'un commentaire au sein même de la *Haggadah* et cela semble suffire.

Cependant, leur interrogation interpelle. Est-ce une question qu'ils transmettent comme défi au lecteur ? Est-ce par manque de compréhension de la logique du texte ? Est-ce par devoir des fils NEHER à questionner leur père ? Est parce qu'en plein « esclavage » de l'année 42 ils n'en voient pas la sortie ?

Ce passage semble réellement créer un dialogue acousmatique au moyen du texte, entre les auteurs et le lecteur.

En tant que lectrice de ce passage, je me sens interpellée directement par les auteurs. En tant que pédagogue, et même élève, j'apprécie leur humilité et leur franchise. J'aimerais apporter ma propre réponse. Le texte biblique est lu régulièrement à la synagogue. Lors de la soirée du Séder, la famille réunie, nous sommes là pour parler de notre sortie d'Égypte, ou tout du moins, de notre perception personnelle de cet événement ; chacun avec ses mots, ses sensibilités. C'est l'occasion de réexprimer le récit et de se l'approprier pour le faire passer à la génération suivante. Cela n'altère en rien le texte Biblique. La *mitsva* n'est pas de lire mais de dire ce qui s'est passé. Il n'y a donc pas de question réelle. Le devoir ne passe pas par la lecture et la compréhension de texte mais par une transmission orale. Le devoir n'est pas de transmettre une page d'Histoire mais de modeler une identité par l'identification. La

généalogie est importante dans le rôle de passeur. Celui qui transmet l'a reçu comme on passe le témoin dans une course de relais. Le passeur n'est pas un étranger, il est membre de la famille. Le vocabulaire n'a d'intérêt que s'il est compris d'une génération à l'autre. L'ancien doit parler le langage compris par ses descendants, alors se crée la chaîne de la transmission. C'est la soirée de l'échange. Chacun regarde l'autre dans les yeux. Les pédagogues que sont les Neher voient dans le texte la centralité de l'enseignement. Je crois que la veillée de Pessaḥ propose une méthode différente des autres moments de l'année : l'adaptation du récit, l'écoute, le questionnement.

Midrache sur les dix plaies

Contrairement à tous les titres énoncés jusqu'ici, celui-ci ne fait pas référence à l'expression de la *Haggadah*. Il y a effectivement, dans le texte, l'énumération des dix plaies mais ce passage n'a pas de titre si ce n'est « le sang » comme premier mot. En fin de liste, les Sages ont ajouté une formule composée de trois sigles (deux de trois lettres : דצ"ך, ש, עד"ש et le dernier de quatre באח"ב) qui reprennent l'initiale hébraïque de chaque plaie dans l'ordre. Cette méthode est censée avoir un rôle mnémotechnique⁵⁵⁴.

Cependant, le commentaire rapporte un *midrash* lié aux punitions que Dieu infligea aux Egyptiens : « Il est d'usage que lorsqu'on énumère les dix plaies d'Egypte, à chacune d'elles on trempe le doigt dans le verre et on le secoue de manière à en laisser tomber une goutte à terre - On répète ce geste à chacun des sigles. »⁵⁵⁵ Cette coutume a pour première vocation d'éveiller les participants.

La première explication donnée dans le commentaire à cet usage ancestral est d'amoindrir la joie des participants en les faisant déplorer que les agresseurs aient « pu être puni de la sorte ». Cette remarque rejoint ce qui avait déjà été émis précédemment, à savoir que si les sujets égyptiens avaient imploré le Ciel pour que la politique tyrannique change ou s'ils avaient réussi à convaincre les despotes de cesser leur barbarie, ils n'auraient pas été affecté.

⁵⁵⁴ Ce moyen mnémotechnique a plus de sens quand le sigle a une signification particulière, mais bien des fois il n'en a pas comme dans le cas des dix plaies, si ce n'est indiquer l'ordre de leur apparition dans les faits du récit.

⁵⁵⁵ J. GÜNS, *La Haggadah de Pessach*, Op. Cit.

La seconde explication, rapportée au nom du commandant LIPMAN⁵⁵⁶, est d'éloigner des convives les plaies une à une⁵⁵⁷. Cette coutume n'était pas connue des NEHER. L'ayant découverte, ils en cherchaient des significations, ce qui les a amenés à différentes références. Ils se sont fait leur propre idée sur la question, se laissant convaincre par la première explication.

Une autre explication est de dire que cette simple goutte qui symbolise chaque plaie ne représente rien à côté de la taille de la punition que méritaient réellement les tortionnaires. Si Dieu ne les pas exterminés directement c'était pour leur laisser à chaque fois la possibilité de reprendre leur destin en main et de se séparer de l'idolâtrie du pouvoir en place.

Enfin, le commentaire apporte une nouvelle perspective. En faisant ce geste, on accomplit, en ce soir même de Pessaḥ, l'injonction qui interdit de « hair l'Egyptien car tu as séjourné dans son pays ⁵⁵⁸ ». Il est vrai qu'on peut s'interroger sur l'occasion qui serait donnée à l'accomplissement de cette mitsvah. La jubilation que procure la liste des dix plaies, mises côte à côte, les unes après les autres, peut effectivement éveiller la haine. Le message de ce commentaire implique d'avoir une reconnaissance minimale vis-à-vis de la nation d'accueil. La dernière idée produite par ce court passage laisse place à un peu d'espoir ou plus exactement à la confiance inébranlable en l'Eternel. Par 273 fois, les versets bibliques disent que *Tsevaot*, Dieu est Maître de la guerre. Mais Dieu est miséricorde et si les guerres sont Sa volonté, il faut Lui faire confiance et croire qu'Il est juste dans Ses décisions. Cet ajout est éloigné quelque peu du sujet des plaies d'Egypte. Si l'on poursuit le parallèle entre la situation à l'époque égyptienne et celle que vivent les Juifs en France pendant la guerre, aucune « plaie » au sens miraculeux de la Bible n'a réellement frappé la France en 1942. Il y a bien sûr la guerre et les souffrances qu'elle engendre (le rationnement et la faim, la misère, la mobilisation des hommes, la prison et la mort au champ de bataille...), mais rien de comparable aux plaies. Par extension, on pourrait y voir un message de réconfort. L'homme croyant à confiance en son Créateur et s'il ne voit pas toujours la

⁵⁵⁶ Commandant Armand Bernard LIPMAN (Phalsbourg 1858-Versailles 1935), fils du Grand-rabbin Benjamin LIPMAN de Metz et de Lille. Après une carrière militaire, il se consacre à l'étude et à l'enseignement du judaïsme. Il rédigea des livres, entre autres, *Authenticité du Pentateuque*, consacré à la réponse à l'exégèse historico-critique.

⁵⁵⁷ Il existe une coutume tlemcénienne semblable le soir de Pessaḥ. Après avoir montré les herbes amères aux convives, le maître de maison jette une feuille de ce *Marôr* par la fenêtre pour symboliquement éloigner l'amertume et les larmes de la maison et de la famille.

⁵⁵⁸ *Deutéronome* XXIII, 8.

justice dans les événements, il ne perd pas sa foi dans le bien qui sortira finalement de cette situation⁵⁵⁹.

Si on reprend ces évocations dans le contexte de *Mahanayim* on peut déplorer que les collaborateurs au régime nazi n'aient pas trouvé une alternative plus humaine que d'obéir aux ordres. Eloigner le mal des foyers semble être le vœux permanent de tout Juif en cette période. Est-ce que la punition qui accablera les nations sera à la mesure de leur méchanceté ou au contraire ne sera-t-elle que symbolique⁵⁶⁰ ? Le fait même que ces nations seront punies doit amoindrir la joie de leurs citoyens juifs. Et enfin, doit-on extrapoler et comprendre du verset du Deutéronome qu'il ne s'agit pas uniquement de l'Égypte mais que chaque Juif ne devrait pas détester son pays parce qu'il y souffre à présent mais se souvenir qu'il a été d'abord une terre d'accueil.

Dayénou ! Cela aurait été suffisant !

Ce passage se situe à la fin d'un pilpoul entre les Sages sur l'interprétation de la puissance des plaies. Cette prose de la *Haggadah* est généralement chantée ou, tout au moins, l'expression « Dayénou » qui termine chacun des quinze vers, est reprise par l'assemblée toute entière. Peu importe l'intensité de chaque plaie telle qu'elle est discutée dans le passage précédent, il faut admettre que ce n'est pas un acte de vengeance en faveur d'Israël. Les enfants d'Israël n'étaient pas de méritoires⁵⁶¹ pour estimer que les plaies étaient justes. Ils étaient sauvés de la main de Dieu et c'est Dieu seul qui décida d'infliger les plaies sur l'Égypte. Tout est à la grâce de Dieu, telle est la conclusion de ce commentaire moralisateur. C'est en quelque sorte le revers du commentaire du passage précédant qui s'attachait à la justice de la punition envers le pécheur et non envers la victime. Ce commentaire transmet une leçon d'humilité et de résilience, ce que l'auteur appelle : « une leçon de civisme politique » :

Une nation gagne en prospérité quand au lieu d'envier ce qui lui manque, elle est capable de se contenter de moins qu'elle n'a ; elle gagne en dignité quand

⁵⁵⁹ Ainsi cette idée est-elle exprimée par les *Psaumes* XV, 3 : « Espères-en l'Éternel, courage ! que ton cœur soit ferme ! oui, espères-en l'Éternel ! »

⁵⁶⁰ Les procès d'après-guerre ont-ils puni les assassins à la hauteur de leurs crimes ? J'aborderai cette question en conclusion de l'analyse car elle me paraît être actuelle et faire partie de l'héritage moral que lègue ce corpus.

⁵⁶¹Le *Midrash Bamidbar rabba* XIII, 19 rapporte que les enfants d'Israël ont malgré tout préservé trois choses qui sont retenues à leur mérite pour avoir été sauvé de la maison d'esclavage : ils n'ont pas changé leurs noms, pas changé leur langue et se sont préservé de fauter (n'ont pas dévoilé leurs secrets ou changé leurs costumes selon les versions).

au lieu de guetter les malheurs d'autrui, elle se réjouit du bonheur qui lui advient; elle gagne en noblesse quand au lieu de se venter du chemin qui lui reste à parcourir, elle sait mesurer celui qu'elle a accompli; elle gagne en [dignité] grandeur au lieu de récriminer: cela n'est pas assez, elle dit: cela me suffit.

Le mot *dignité* (entre crochets) a été changé en *grandeur*. Ces mots sont synonymes mais cette correction indique une nuance entre ces deux termes. Le premier : attitude empreinte de réserve, de gravité⁵⁶², le second : Élévation morale, intellectuelle⁵⁶³. La dignité semble être une retenue alors que la grandeur est une affirmation. Ce changement correspond à la formule positive « *cela me suffit* ».

Un paragraphe supplémentaire résume le passage de la *Haggadah* comme un « précis de l'histoire biblique d'Israël à partir de l'Exode ». Cette remarque de la part du rédacteur rejoint d'autres commentaires à vocation pédagogiques du *Ya'ri Vediochi*.

L'auteur du *Ya'ri A* conclut ce chapitre par une phrase qui dévoile sa conception du texte de la *Haggadah*. Il considère que du passage intitulé *Zeï Oulmad* et jusqu'à la fin de *Dayénou*, est ce qu'il nomme « la partie historique du Maguid ». Pourquoi ne pas en avoir fait part au lecteur en introduction ? D'autant plus que *Zeï Oulmad* ne marque pas le début de l'étape du Maguid qui débute par *Ha Laḥma*. Cette partie qui précède *Zeï Oulmad* n'a pas été étiquetée par les auteurs du *Ya'ri A*.

Le Maguid est une des étapes du Séder. Cette décision de diviser de la sorte le Maguid est le choix des commentateurs. Si les compilateurs de la *Haggadah* avaient décidé de scinder le passage, ils auraient probablement ajouté une étape supplémentaire au Séder. Cette approche répond peut-être au manque de compréhension exprimé par les NEHER quant au passage « *Vayotsiénou* » exposé plus haut. C'est peut-être un indicateur pour nous, lecteur du *Ya'ri*. Cela vient justifier notre envie de voir dans cette partie du commentaire un lien avec les faits historiques, avec *le vécu* au sens néhérien du terme. Auquel cas, faudra-t-il à l'avenir cesser de trouver un rapport entre le contexte et le texte ?

⁵⁶² Éditions LAROUSSE, « Définitions : dignité - Dictionnaire de français Larousse », URL complète en biblio.

⁵⁶³ Éditions LAROUSSE, « Définitions : grandeur, grandeurs - Dictionnaire de français Larousse », URL complète en biblio.

Pessach, Matza OuMaror

Le commentateur de ce passage s'étonne du choix fait par le rédacteur de la *Haggadah* pour expliquer les trois termes qui en forment le titre : Le sacrifice pascal, le pain azyme et les herbes amères. Cette interrogation résonne à l'inverse de celle faite plus haut chapitre *Vayotisénou*. Alors qu'il s'attendait à ce que la *Haggadah* reprenne les versets bibliques pour conter le récit de la sortie d'Égypte ou tout du moins la fameuse nuit qui la précède, l'auteur du commentaire avouait précédemment ne pas trouver de justification à ce manque : « Nous ne savons pas pourquoi elle [la Haggada] ne l'a pas fait » Là, au contraire, l'auteur s'étonne de la citation des versets pour toute explication concernant chacun des éléments du passage et il partage ce nouveau sentiment ainsi : « Ceci est impressionnant ».

L'argument proposé ici est d'ordre pédagogique. Il est pour habitude de montrer du doigt chacun des éléments cités, or le premier, l'agneau pascal est absent et n'est simplement symbolisé sur le plateau que par l'os brûlé *zeroha*. Ainsi, cet élément qui fait défaut n'est pas présenté aux convives, seuls, le pain azyme et les herbes amères, le sont. L'absence de l'agneau devrait faire prendre conscience du fait que le Temple n'est pas encore reconstruit et que les Juifs ne peuvent faire le sacrifice pascal préconisé par la Torah. La didactique se porte donc sur le geste joint à la parole. C'est l'absence du geste qui est censée éveiller la curiosité. Le commentaire rappelle là encore que les premiers à être concernés par la *Haggadah* sont les enfants.

Ce passage donne effectivement à réfléchir. Si par exemple, les éléments montrés effectivement du doigt avaient précédé l'élément « Pessach », les convives auraient remarqué l'absence de l'agneau. Présenté dans cet ordre, il paraît plus difficile de se rendre compte que le premier est absent. De plus, le texte de la *Haggadah* ne se contente pas, comme ils le prétendent, de citer uniquement les trois versets, mais les précède d'une introduction, sous forme de pléonasme. En voici la traduction⁵⁶⁴ :

Rabban Gamliel disait : Quiconque n'a pas exprimé les trois choses suivantes à Pâque n'a pas rempli son devoir, et les voici :

Pessach, Matsah et Mâror

⁵⁶⁴ J. BLOCH, *La Haggadah de Pâque*, Op. Cit., p. 45-46.

Pessach, l'agneau que nos ancêtres mangeaient aussi longtemps que le Temple exista, quelle en est la raison ? C'est parce que le Saint, béni soit-il, épargna les maisons de nos ancêtres en Egypte, ainsi qu'il est dit : Vous direz : C'est le sacrifice de la Pâque en l'honneur de l'Eternel, qui épargna (passa) les demeures des Israélites en Egypte, alors qu'il frappa les Egyptiens et voulut préserver nos familles. Et le peuple s'inclina, et tous se prosternèrent. (Exode, XII, 27)

En montrant du doigt le pain azyme :

Cette Matsah que nous mangeons, quelle en est la raison ? C'est parce que la pâte de nos ancêtres n'avait pas eu le temps de fermenter lorsque le Roi des rois, le Saint, béni soit-il, leur apparut et les délivra, ainsi qu'il est dit : Ils firent, de la pâte qu'ils avaient emportée d'Egypte, des galettes azymes, car elle n'avait pas fermenté ; parce que, repoussés de l'Egypte, ils n'avaient pu attendre et ne s'étaient pas munis d'autres provisions. (Exode XII, 39)

En montrant les herbes amères :

Ce Mâror que nous mangeons, quelle en est la raison ? C'est parce que les Egyptiens rendaient la vie amère à nos ancêtres en Egypte, ainsi qu'il est dit : Ils leur rendirent la vie amère par des travaux pénibles avec l'argile et la brique, par des corvées rurales, outre les autres travaux qu'ils leurs imposèrent avec dureté. (Exode I, 14)

L'enseignement didactique retenu des rédacteurs de la *Haggadah* est effectivement de joindre l'acte à la parole. Il est aussi une transmission pédagogique qui impose l'exégèse, dans la mesure où le texte propose un verset pour toute référence, le lecteur se doit d'y apporter sa compréhension.

N'est-ce pas la réponse à la difficulté de compréhension évoquée plus haut dans le passage de *Vayotsiénoù* ? J'avais alors suggéré que le devoir de chacun était de trouver son propre vocabulaire pour raconter la sortie d'Egypte, sa sortie de la maison d'esclavage, rendant ainsi le récit vivant, personnel et actuel. Je pense qu'ici, les auteurs du Ya'ri A veulent exprimer que l'on ne peut se contenter de lire les versets pour comprendre la situation. Concernant l'analogie avec la Matsa, le pain noir de misère et l'amertume sont bien présents en 1942 à Lanteuil. Dire en 1942, au sujet du sacrifice pascal : *voici l'agneau pascal en l'honneur de l'Eternel, qui épargna (passa)*

les demeures des Juifs en Europe semble ne pas coller à la réalité. Cette remarque devait donner à réfléchir à chacun des convives. Il est vrai que ce pessah 42 se situe avant les grandes vagues de déportations qui viennent à peine de commencer en France. Même si la demeure des NEHER est épargnée, beaucoup ne le furent pas, tout comme une partie des enfants d'Israël⁵⁶⁵ qui périrent en Egypte. Mais la suite du passage : « *alors qu'il frappa les Egyptiens et voulut préserver nos familles* » donne de l'espoir de voir un jour jugés les Nazis et leurs alliés ; non pas par vengeance mais par justice.

De nouveau se pose la question quant à l'affirmation des auteurs qui voient dans le *maguid* plusieurs divisions dont une « partie historique ». L'évocation faite dans ce passage n'est-elle pas aussi d'ordre historique ? Ou plutôt, est-ce la volonté de la *Haggadah* de diviser le *maguid* par thématiques ?

La conclusion de ce passage annonce le prochain chapitre que sont : les louanges. L'auteur le décrit comme une récompense pour le fait d'avoir accompli l'ordonnance de conter la sortie d'Egypte. Cela, comme beaucoup d'autres conclusions des commentaires, laisse entendre un ton positif. C'est, là encore, un message pédagogique. Il est basé sur les paroles de BEN AZAI⁵⁶⁶ : « Accours pour accomplir [même] une mitsvah mineure [en apparence] et fuis la transgression, car une mitsvah en entraîne une autre et une transgression en entraîne une autre ; car le salaire d'une mitsvah est une mitsvah et la rétribution d'une transgression est une transgression. »

En quoi la lecture des louanges serait-elle une récompense ? selon cette référence, c'est parce qu'elle vient après l'accomplissement d'une injonction biblique du récit. Il peut aussi s'agir du fait même de louer Celui qui laisse en vie ses serviteurs. Si nous sommes en vie au cœur de la tourmente, ne doit-on pas louer le Seigneur ?

⁵⁶⁵ Selon la tradition, vingt pourcents des enfants d'Israël restèrent en Egypte. C'est l'interprétation de RACHI sur le verset (*Exode XIII, 18*). Comme à son habitude, il apporte une première explication sur le mot qui lui pose problème et en ajoute une supplémentaire quand il n'est pas satisfait de la première. Il rapporte des paroles du Midrach *Mekilta*, un cinquième des enfants d'Israël seraient morts lors des trois jours de ténèbres.

⁵⁶⁶ Traité *Avot*, IV,2.

Hallel

Le commentaire du *Hallel* s'étend sur trois pages. Il reprend en premier lieu le style et l'esprit des poètes et des rêveurs que sont ses auteurs du Ya'ri. L'illustration du Hallel faite par Albert NEHER s'exprime ici par les mots.

Le *Hallel* est une anthologie psalmodique. Ses psaumes sont récités, entonnés les jours de néoménie et de fêtes. De façon exceptionnelle, ils sont lus aussi la nuit, le soir de Pessaḥ, le miracle ayant eu lieu la nuit et le jour. D'abord inclus dans la prière du soir, ils sont de nouveau chantés lors du Séder. Il n'y a rien de redondant à relire plusieurs fois les mêmes psaumes qui sont des louanges et des chants d'allégresse. La première partie du commentaire fait l'éloge de ce texte et invite le lecteur à se laisser porter par la récitation des psaumes et à y trouver un sens nouveau, comme à chaque lecture. C'est pour cette raison que ce chant est appelé *chira hadacha* – le chant nouveau.

Partant de la même idée qui vise à donner un intérêt perpétuel à la lecture des textes traditionnels ; l'auteur enchaîne sur la comparaison entre la lumière qui illuminait le Temple et la pérennité de la flamme juive. L'existence et la permanence de cette flamme était le fruit d'un travail, celui des prêtres. La comparaison est belle car il fallait préserver la flamme et la maintenir allumée. Cela exige un effort et un engagement. On peut bien entendu rallumer une mèche éteinte mais le défi est de garder la flamme éternelle. En déclarant dans son commentaire : « Le peuple de la Bible est un vieux peuple mais non un peuple vieux », l'auteur renforce sa pensée sur le fait de devoir travailler sans cesse pour maintenir la flamme de l'âme juive et la tradition.

La suite de ce passage est une déclaration qui ne s'adresse plus aux Juifs en particulier : « nous sommes un arbre enraciné dans l'histoire mais non un tronc desséché ». C'est bien la pérennité du peuple juif qui étonne les peuples. Quel en est donc le secret ? en passant de la flamme à l'arbre, le commentaire fait un pont entre la pensée et le concret : « Lorsque nous retrouverons notre sol, avec l'aide de D'eu, nous ne serons point les Héritiers d'un passé inactuel, notre restauration ne sera point anachronique. » Il est vrai qu'à l'époque où le Ya'ri est rédigé, les Hébreux et leur langue font partie des civilisations dites « mortes » comme l'Égypte et la Grèce Antique. Cette foi en l'avenir et dans le sionisme marquera tout particulièrement les

étapes futures de la vie d'André NEHER⁵⁶⁷ tout comme elle animera la multitude de descendants du patriarche NEHER⁵⁶⁸.

En déclarant : « L'homme se trompe et se lasse ; la Parole Divine est de vérité et ne vieillit pas » l'auteur semble clore le débat qu'il a mené jusqu'ici entre vérité scientifique et la foi éternelle.

Finalement c'est le mode pédagogique de la lecture constante et renouvelée qui sert de prétexte au développement de l'idée centrale déjà évoquée : « le problème juif ».

Le message de ce commentaire est chargé d'espoir au cœur de la tourmente. Ainsi se conclut le commentaire du passage titré *Hallel* : « Ne fermons pas nos yeux à l'éternité. Les intérêts d'une politique actuelle ne décidant pas de l'avenir d'Israël et des peuples ; l'humanité a besoin de vues plus larges, plus lointaines, plus conformes aux Plans du Créateur. »

Ce commentaire semble résumer ce qui a été développé précédemment et tout au long du Ya'ri. Le message est de lire le vécu à la lumière de la tradition. C'est là l'assurance de la continuité de la chaîne. L'effort est permanent et personne ne peut en être exempté, comme le disait Rabbi TARFONE dans le traité *Avot* II, 16 : « Tu n'es pas tenu de terminer le travail, mais tu n'es pas libre de t'en dispenser. Si tu as beaucoup étudié la Torah, une rétribution considérable te sera accordée et tu peux être confiant en ton employeur qui te rétribuera en fonction de ton labeur ; mais sache que la rétribution des justes est pour le monde qui vient. »

Ici ce termine le passage du *Maguid*. Le commentaire va passer à présent aux quatre étapes suivantes du Séder.

Raḥatz, Motsi Matsah, Mâror, Korèh

Raḥatz

Cette étape est appelée Raḥtza par les rédacteurs de la *Haggadah* pour former la rime en « a » avec l'étape suivante *Motsi Matsah*. Raḥatz est la flexion de l'accompli .x.n.ṛ signifiant : rinçait / lavait. Cette étape qui précède la consommation du pain est

⁵⁶⁷ Sa thèse doctorale sur le prophète Amos en 1950, la création de la chaire d'Hébreu moderne à l'université de Strasbourg en 1955, son concours au renouveau de la communauté juive de France, ses écrits qui alimenteront la pensée juive sioniste d'après-guerre et son *Aliya* à Jérusalem en 1967.

⁵⁶⁸ La totalité des descendants d'Albert NEHER vit en Israël.

communément appelée tout au long de l'année *Netilat Yadayim*, reprenant ainsi les termes de la bénédiction de l'ablution des mains. Ici, le terme employé raisonne avec le premier lavage des mains, *OuRehatz* (deuxième étape du Séder).

Le commentaire est proposé sous la forme interrogative. Cette introduction invite le lecteur à se poser lui-même la question et à tenter d'y donner sa réponse. Une première réponse avait été proposée en amont lors du passage où le chef de maison seul se lave les mains (*OuRehatz*). Etant donné la variété de réponse à ce sujet, l'auteur en choisit une liée à la terre et à l'eau sous forme midrashique.

En se lavant les mains pour en éliminer la souillure, l'homme pourrait montrer une certaine ingratitude vis-à-vis de la terre qu'il exploite de ses mains et qui le nourrit. Mais l'eau qui jaillit de la terre après un cycle qui la purifie indique combien se laver les mains c'est glorifier la terre. Ainsi purifie-t-elle le travail de l'agriculteur et de l'homme en général. C'était, selon ce commentaire, une des volontés de Dieu que l'homme lui-même puisse purifier ses actes par les eaux.

Motsi Matsah

Ce commentaire est relatif à la bénédiction sur le pain. C'est la même bénédiction qui précède la dégustation du pain que Dieu donne à l'homme au quotidien, qu'il s'agisse de pain levé ou de la Matsah à Pessah. La traduction de la bénédiction sur le pain est : Béni sois tu, Eternel, notre Dieu, Roi de l'univers, qui fais sortir le pain de la terre.

L'homme qui sème fait entièrement confiance à Dieu qui régit, depuis sa création, les règles de la nature. C'est sur cette foi que repose le travail agricole. L'homme s'en remet à Dieu. Pourtant si Dieu fait jaillir de terre les épis de céréales, c'est à l'homme de compléter la fabrication du pain. L'homme a son rôle et doit lui aussi intervenir dans le processus mais son travail n'a de sens que dans l'élévation du Divin. Et si l'homme aurait tendance à s'enorgueillir lors de la conception du pain, la matsah, par sa forme plate, lui suggère une leçon supplémentaire : la modestie.

Ce message laisse entendre que Dieu accompagne l'homme dans toutes ses actions et même dans les moments où la simplicité remplace le sublime, Dieu est présent.

Le commentaire est aussi abordé sous forme de question : Pourquoi ? Cette méthodologie récurrente rappelle celle employée plus haut par les rédacteurs de la *Haggadah* au passage *Pessach, Matza OuMaror*. La question introduit une explication.

Cette méthodologie est connue dans le Talmud sous les termes de *מה טעמא Ma Tama* ? Le terme choisi n'est pas la raison, la conclusion d'une réflexion, mais littéralement « le goût ». Or le goût est un sens très personnel difficile à partager. C'est ce que les Sages ont choisi pour introduire une réponse et non La réponse. Cette remarque vient renforcer les propos du commentateur qui propose « *une explication* ». N'y aurait-il qu'un seul raisonnement ?

Mâror

La forme du commentaire reste la même. La question cependant s'étend et laisse entendre qu'il y aurait pu y avoir une alternative aux herbes amères.

Selon les dires de l'auteur de ce passage⁵⁶⁹, il y avait en Egypte des herbes douces et pourtant les enfants d'Israël n'avaient le droit qu'aux plantes amères. Le fait de les présenter à la table de fête les élève. Le commentateur reste sur la même notion d'élévation, de sanctification comme pour le passage *Rah'tza*. Qu'il s'agisse de la souillure de la terre, de la forme modeste de la Matsah ou ici de l'amertume des herbes, le point récurrent est que tout peut être élevé et sanctifié car tout vient de Dieu.

Les Juifs alsaciens ont pour habitude de manger du cerfeuil pour le *mâror*. Le terme *mâror* ne définit pas une espèce particulière. RACHI par exemple propose l'endive. Le rédacteur de ce passage ajoute le commentaire d'ABRABANEL qui propose le cerfeuil ou les herbes amères en tant que symbole évoquant les prémices. Que sont les prémices sinon la sanctification des premiers fruits de la récolte en signe de gratitude envers Dieu ? L'homme se sépare d'une partie de ses biens, reconnaissant par le geste que rien n'est réellement le fruit de son ouvrage mais que Dieu l'accompagne dans ses actions. L'idée est ainsi confirmée par cet ajout.

Korèh

Korèh est prétexte à un long commentaire dans le Ya'ri A qui n'a pas grand-chose *a priori* à voir avec le fait que cette sorte de sandwich d'herbes amères et de *harossèt* était consommé par Hillel le Grand. Ce sont les paroles d'Hillel et sa philosophie de vie qui sont au centre de l'exégèse de ce passage.

⁵⁶⁹ Cette affirmation est probablement basée sur la source biblique *Nombres*, XI, 5. Les enfants d'Israël, dans le désert, lassés de manger quotidiennement la manne disent : « Il nous souvient du poisson que nous mangions pour rien en Egypte, des concombres et des melons, des poireaux, des oignons et de l'ail. »

Il y a, dans la *Michnah*, deux écoles qui abordent la vie et le texte de manière diamétralement opposée : CHAMAÏ et HILLEL. Le Talmud n'a pas pour tendance à cacher les opinions divergentes, au contraire, elles sont source d'échange et d'ouverture d'esprit. Cependant, l'habitude retenue est de mettre en pratique les paroles de Hillel.

On attribue à ce Sage la recherche inconditionnelle de la paix entre les hommes et l'amour du prochain tel qu'on l'apprend de l'attitude d'Aaron, frère de Moïse⁵⁷⁰. Hillel définit la mission de réconciliation dans des différends comme étant le but de la vie de l'homme afin d'atteindre la félicité.

Après s'être attaqué aux politiques dans le commentaire du passage *Ha Laama*, le commentateur attaque de plein fouet les philosophes⁵⁷¹ et leur reproche des motivations malintentionnées en écrivant : « D'où vient que les philosophes proposent depuis si longtemps des procédés ingénieux pour amener l'humanité à la félicité et d'où vient que malgré ce formidable approvisionnement l'homme n'a avancé d'un pas sur le chemin du bonheur ? » Par extension, il s'en prend à toute l'intelligentsia. Il décrit le grand écart qui sépare les pensées révolutionnaires cosmiques des solutions terre-à-terre du quotidien. Il reproche à ces savants leur orgueil et leur manque de compassion. Il explique l'échec de ces penseurs ainsi : « C'est que l'amour de l'homme n'est pas la loi de l'homme ; c'est qu'il y a la théorie et la pratique et qu'un fossé les sépare, c'est que ceci n'est pas la conséquence d'une ignorance [...] mais le résultat d'une paresse morale qui affecte d'autant qu'elle serait aisée à guérir. » L'attaque à l'encontre des philosophes est franche. A l'encontre de ces critiques, l'auteur oppose la tradition des Sages d'Israël.

La réponse proposée est celle enseignée par les Sages dans la structure même de la soirée pascale. Quoique ce soit, n'importe quelle idée ou relation, ne peut se développer qu'à partir du moment où notre prochain est en paix et non dans le besoin. Pour renforcer cette position, l'auteur énumère nombre de sources talmudiques qui donnent la clé de la sérénité. L'homme ne peut être en paix tant que son entourage ne l'est pas. La vertu de *Hessed*, la bonté divine, celle qui procure à l'homme ce dont il a besoin, doit être un modèle pour l'homme dans sa relation envers son prochain. Être

⁵⁷⁰ Traité *Avot* I,12

⁵⁷¹ De *La lettre à Ménécée* d'ÉPICURE à KANT ou LEIBNIZ, la recherche du bonheur se traduit par la plénitude et la complète satisfaction.

à l'écoute de son entourage et se dévouer pour procurer le bien être autour de soi, surtout envers les plus démunis, participe à ce message enseigné par les Sages d'Israël. Ce ne sont pas des maximes mais des actes : « ils ont vécu pour aider à vivre. » Ce n'est qu'une fois cette base assurée que les esprits peuvent s'élever vers les hauteurs.

Finalement, n'y a-t-il pas plus de lien entre ce commentaire et la fameuse coutume du Sage Hillel ? Il y a, dans ce sandwich préconisé par Hillel, le symbole de l'humilité de la matsah qui encadre les herbes amères trempées dans le *harosset*. Les herbes amères symbolisent les désaccords entre les hommes, alors que le *harosset*, doux, représente cet effort que doit faire chacun pour s'immiscer au sein d'un conflit et apaiser, avec douceur, chacun des belligérants. Le *harosset* est un mélange de dattes, de pommes et de noix qui, ensemble, donnent une pâte, semblable au ciment utilisé pour la construction des pyramides. Ici, il cimente les relations humaines et amoindrit l'amertume. Cet effort a pour but de recréer de l'harmonie entre les hommes.

Les reproches faits aux intellectuels, aux artistes, aux penseurs, aux politiciens et même envers les pasteurs, sont le reflet d'une réalité vécue. Doit-on nommer les HEIDEGGER, WAGNER et autres comparses, simples exemples de ceux qui se sont évertués à développer des hautes idées sans prendre soin de la misère de leur entourage. C'est malheureusement encore vrai à l'heure de la rédaction de cette thèse. L'intolérance générale, par la pensée et dans les actes, y compris l'antisémitisme, marquent le quotidien et l'actualité.

La conclusion du commentaire est exprimée par un vœu, sous une forme assez classique, à l'image d'une fin d'un sermon : « Que leur piété [de nos Maîtres] nous soit en aide et que D. nous tienne compte d'elle. »

Choulhane Orèh, Tsafoun, Barèh

Le moment est arrivé de passer au repas festif de la veillée. Ces termes représentent trois étapes consécutives du Séder : La table dressée (le dîner), la cachette (de l'Aphikomen) et la bénédiction (actions de grâce après le repas).

Choulhane Orèh

Ce commentaire continue en quelque sorte l'idée déjà évoquée plus haut. La matière doit être élevée au service de la spiritualité. Même le repas a pour but de renforcer

l'homme pour qu'il puisse s'élever. Du point de vue de l'auteur, ce n'est pas le *Hallel* qui est divisé en deux : une partie précédent le repas et une autre en fin. C'est le repas qui est au centre du *Hallel*. C'est au cœur des louanges que se situe le dîner. Il ne faut pas y voir une chute spirituelle mais une sanctification matérielle. Le pain et les mets sont l'occasion de s'élever. Le repas est un moment convivial mais aussi une source qui nourrit l'esprit. Le codex de lois de la pratique du judaïsme est appelé la table dressée : *choulhane arouh*. Celui qui est en manque y trouvera de quoi assouvir son savoir et sera rassasié.

En se basant sur les témoignages qui dérivent de l'ambiance qui régnait à *Mahanayim* lors des repas chabbatiques, on peut imaginer la joie de se retrouver autour du repas de fête. Ce qu'il y avait dans l'assiette en pleine guerre avait sûrement moins d'importance que ce qui se disait autour de la table festive.

Tsafoun

Le commentateur se contente de redonner les directives concernant la consommation de l'Aphikomen. Il s'était longuement exprimé à ce sujet lors du passage *Yahatz* où le chef de famille avait scindé la Matsah du milieu en deux parties. Ce morceau symbolise l'agneau pascal qui manquait dans le chapitre *Pessah*. Le goût du pain azyne doit s'imprégner dans la bouche de chacun des convives. A l'époque du Temple, c'était le goût de l'agneau. A ce moment de la soirée, les participants sont repus, les enfants endormis, les plus anciens fatigués et pourtant il faut absolument que tout le monde participe à cette étape. A ce moment, le chef de famille négocie avec les enfants qui ont caché ce morceau de Matsah et cela redonne un peu d'excitation autour de la table. Cette coutume relance l'attention et l'intérêt des convives.

Bien évidemment, le morceau de Matsah n'a pas le goût de l'agneau mais il marque profondément la mémoire de chaque participant qui ne consommera plus rien jusqu'au lendemain⁵⁷².

⁵⁷² Cet enseignement, énoncé dans la *Haggadah comme réponse au Sage**, vient de la *Michnah Pessachim* X,8. Il est discuté dans T.B. *Pessachim* 119b. Y. TAVORI p.65-66 entre dans les détails ce que peut être la compréhension de l'Aphikomen. Yosef TAVORY, *תפס דורות, the Passover Ritual throughout the Generations, Op. Cit.* L'interdit se trouve dans le codex *Choulhane Arouh, Orah Haïm* §478.

*GRUNEWALD (en annexe 4) utilise une traduction problématique mais ajoute en note celle-ci : « On ne doit rien manger/boire après le pessa'h. »

Barèh

Il y a dans ce commentaire trois informations.

La première est la reprise partielle des paroles de Rabbi CHIMONE dans le traité d'Avot (III,3⁵⁷³). Pourquoi l'auteur ne cite-il pas la première partie des paroles de Rabbi CHIMONE ? La réponse est donnée par la deuxième information.

Voici la traduction du texte dans son intégrité :

Rabbi CHIMONE dit : « Si trois personnes ont mangé à une même table et n'y ont pas prononcé de paroles de Torah, c'est comme si elles avaient consommé des sacrifices offerts aux morts [comprendre aux idoles], car il est dit (Isaïe, XXVIII, 8): Car toutes les tables sont couvertes de vomissures et d'immondices sans [la mention de] l'Omniprésent. Mais si trois personnes ont mangé à une table et y ont prononcé des paroles de Torah, c'est comme si elles avaient mangé à la table de l'Omniprésent, car il est dit (Ezéchiel, XCI, 22): Et il me dit : « Voici la table qui est devant l'Éternel. »

En affirmant : « *En faisant les actions de grâce, on dit des paroles de la Thorâh* », l'auteur annule, *de facto*, la première idée émise par Rabbi CHIMONE. En général, on entend par « paroles de Torah » une étude pour accompagner la nourriture matérielle de substance spirituelle. Il est vrai que le texte des actions de grâce *Birkat Hamazone* contient la citation de versets bibliques. Selon l'auteur cette simple récitation est suffisante. Et on peut en déduire pour la première partie, que ces trois personnes n'ont pas fait de bénédiction après le repas.

Le troisième élément complète les propos de ce commentaire. Les propos de RACHI enseignent qu'Abraham incitait ses invités à remercier Celui qui les nourrit. Non pas lui, l'hôte, qui n'était que le serviteur de l'Éternel, mais le Dieu unique. Par cet acte, il faisait prendre conscience de la grandeur du Créateur et répandait la pensée monothéiste.

Là encore, l'idée est de réaliser que la nourriture vient de Dieu et que l'homme doit prendre conscience de l'omniprésence du Créateur dans les moindres détails de sa vie.

⁵⁷³ Dans le commentaire, il est noté qu'il s'agit de la *Michnah* 4 or on il s'agir de la *Michnah* 3.

Chefoh

Ce moment de la cérémonie ne porte pas de nom particulier dans les étapes du Séder et pourtant il marque les esprits des convives. On a pour habitude d'ouvrir la porte d'entrée de la maison afin de laisser entrer le prophète Elie. Ce personnage avait été cité précédemment en note c) du chapitre « *Le Séder dans le Galouth* » : « *Une coupe et un siège à la table du Séder sont réservés au Prophète Elie annonciateur de la délivrance messianique et convive invisible de toutes les cérémonies familiales juives. Cette coutume a accompagné la diaspora juive et ses deux milles ans de pérégrinations.* »

Le texte lu à ce moment et dont le commentaire porte le nom du premier mot est ainsi traduit ⁵⁷⁴:

Répands ta colère sur les peuples qui ne te connaissent point, sur les empires qui n'invoquent pas ton nom ! Car ils ont dévoré Jacob et fait une ruine de sa demeure.

Déverse sur eux ton courroux, que ton ardente colère les accable. Poursuis-les de ton courroux et anéantis-les de dessous la voûte de tes cieux.

Il s'agit de trois versets bibliques : Psaume LXXIX, 6-7 puis LXIX, 25 et Lamentations III, 66. Après une introduction, le commentaire qui reprend le premier mot de chaque verset en guise de sous-titre (souligné dans la traduction ci-dessus).

Introduction

Pendant les siècles de persécutions, les Juifs, en disant ces mots pensaient aux bûchers du Moyen-âge, aux massacres des croisades, aux pogroms de l'Est, à l'inquisition d'Espagne et même à l'Affaire DREYFUS. La réalité avait, en 1942, rattrapé les images du passé⁵⁷⁵. Le commentaire décrit partiellement la réalité de la guerre au-

⁵⁷⁴ J. BLOCH, *La Haggadah de Pâque*, Op. Cit., p. 69.

⁵⁷⁵ Joseph BLOCH perdit, dans la Shoah, son fils le rabbin Elie BLOCH et sa famille. Dans la version d'après-guerre, J. BLOCH notera en bas de page de ce chapitre : « Souvenir des persécutions que nos pères ont subies au moyen âge ; ces versets sont les cris de douleur d'un peuple qui souffre atrocement. On ouvre la porte pour faire voir qu'on n'a rien à cacher et qu'on se sent à l'abri de toute atteinte hostile. – lorsque nous avons écrit ces quelques paroles apologétiques, dans la 1^{re} édition, nous n'aurions pas cru que des atrocités et persécutions pussent se produire – et cela dans un temps si proche- vis-à-vis desquelles celles du moyen âge ne comptent presque pas. Ce que nos ennemis nous ont fait endurer, nous l'avons gravé dans des monuments consacrés à la mémoire de nos martyrs : « Y a-t-il une douleur comme celle dont ils m'ont affligé ? » (*Lamentations* I,12).

delà des portes du château de La Praderie : « *Des cris de haine, des clameurs hostiles, les fracas de la persécution et de la guerre.* » Le soir de Pessaḥ, Israël ne compte pas au sein des foyers, Israël ouvre ses portes et s'adresse au voisinage. Le commentateur poursuit l'idée déjà émise auparavant qu'il est bon pour les non-juifs d'écouter à nouveau les messages bibliques qui les concernent quand Israël souffre.

Répands

Ce premier message s'adresse aux peuples et empires et les invite à reconnaître Dieu et à l'invoquer. Quand Rebecca était enceinte des jumeaux, Dieu lui annonça que deux peuples – goyim - étaient en son sein : « Deux nations sont dans ton sein et deux peuples sortiront de tes entrailles ; un peuple sera plus puissant que l'autre et l'aîné obéira au plus jeune. » Genèse XXV, 23. S'ensuit la bénédiction d'Isaac à son fils Jacob (XXVI, 29) : « Que des peuples t'obéissent ! Que des nations tombent à tes pieds ! Sois le chef de tes frères et que les fils de ta mère se prosternent devant toi ! Malédiction à qui te maudira et qui te bénira soit béni ! »

Le message est d'ordre national. Mais il débute par les individus qui composent la nation. Seule la reconnaissance de Dieu sera le salut des peuples. Mais cette démarche commence par la reconnaissance de Dieu par chaque individu qui prend part au collectif. C'est l'idée exposée précédemment qui laisse une chance à chaque homme de réagir contre un pouvoir dictateur et nihiliste.

Déverse

Ce deuxième verset s'adresse donc à l'individu qui peut, par sa propre conscience, s'opposer au pouvoir et reconnaître que tout vient du Créateur. Cette reconnaissance l'amènera à se conduire en Juste. La menace de Dieu pèse sur les peuples et sur chaque individu qui les compose. Mais chacun peut prendre son propre destin en main. Ce message vient reconforter à l'échelle individuelle. Le commentaire repose sur la fin du dernier chapitre du traité de Sanhédrin (page 113b) : « Tant que les méchants sont sur terre, la colère de D. est sur terre ; disparaissent les méchants, disparaît Sa colère. » (La traduction exacte serait plutôt : « quand un méchant vient au monde, la colère née avec ; le méchant quitte le monde, le bien vient au monde »). Cette affirmation vient éclaircir le verset 18 du Deutéronome (XIII) : Si une cité s'est avérée

s'être détournée de Dieu et se voue à des idéologies idolâtres (ou politiques selon les NEHER), il faudra anéantir par l'épée les pêcheurs, dit la Bible, et brûler sur la place centrale tous les biens : « Que rien de la cité maudite ne s'attache à ta main, afin que l'Éternel apaise sa colère, qu'il te prenne en pitié et te dédommage en te multipliant, comme il l'a juré à tes pères ». La suite du texte qui conclut ce chapitre biblique est (verset 19) : « si tu écoutes la voix de l'Éternel, ton Dieu, en observant tous ses commandements que je te signifie en ce jour, en faisant ce qui est juste aux yeux de l'Éternel, ton Dieu. » On voit donc que la promesse sera tenue par Dieu si l'individu choisit la justice. Ce que le commentateur ne cite pas, c'est la suite du texte talmudique : « quand un Juste quitte ce monde, le mal vient au monde ; quand un Juste vient au monde, le bien vient au monde. » C'est le revers du message qui pourrait encourager l'individu à choisir le bien, non par crainte du mal mais pour sa valeur et ce que la justice apporte au monde. Il n'y a pas ici de contradiction. Le message est plus une sorte de mise en garde qui s'adresse au monde extérieur qu'une main tendue.

Poursuis-les

Le commentateur ne cite que le début du verset 16 du psaume 115. Alors que justement la suite du verset « Les cieux, oui, les cieux sont à l'Éternel » et non pas « mais la terre, il l'a octroyée aux fils de l'homme ». La fin du commentaire donne une certaine possibilité aux hommes de gérer la partie que Dieu leur a octroyé. Cela pourrait de nouveau être un message adressé au voisinage pour une meilleure entente. Mais le commentateur choisi de conclure, sans pitié, par : « Tous ceux qui s'élèvent contre Sa Loi sont des révoltés impies et méritent l'anéantissement. » D'abord il adresse ce message à « toute créature » et ce message prend une dimension universelle. Contrairement à la tendance que nous avons relevée qui visait à terminer les commentaires par une note d'espoir, là on sent un appel de colère, implorant la justice divine. C'est une prise de position engagée et risquée que de dire tout haut de telles paroles, la porte étant ouverte. C'est cependant l'imploration des Juifs. Ils ne demandent pas vengeance mais justice, telle qu'elle est promise dans la Bible.

Le message est exprimé sans équivoque et sans complaisance.

Hallel

Hallel est la treizième étape du Séder. Comme nous l'avons vu pour les étapes précédentes, le titre prend une page à lui seul, sorte d'intercalaire pour bien démarquer le sujet.

A la Page suivante, le *Hallel* est introduit dans un dessin qui décrit un paysage de monts et une allée bordée de palmiers si typiques de la terre sainte. Ce dessin est censé transporter le lecteur, pèlerin rêveur, sur le chemin qui mène à Jérusalem.

En général, le *Hallel* est composé des psaumes CXIII à CXVIII. Il est lu, ou plutôt chanté, en fin de la prière du matin - *chaharit*, les jours de fêtes et au début de la néoménie. Le cas de Pessaḥ est unique et plus particulièrement le fait que le cantique soit récité aussi la nuit. Lors du Séder, une première partie, de ce qui est communément *Hallel*, est chantée avant le repas (psaumes CXIII-CXIV) puis, après les actions de grâce, on enchaine le *Hallel*. A ce moment de la veillée (quatrième coupe), le *Hallel* est composé des psaumes CXIV-CXVIII⁵⁷⁶. Il est suivi du psaume CXXXVI, dit le « *grand Hallel* » ou « *Hallel égyptien* » composé de vingt-six louanges. L'étape continue sur la récitation du *Nichmat* et s'achève, après la lecture d'autres textes, par la bénédiction sur la quatrième coupe de vin.

L'auteur du commentaire a donc inclus sous le Titre de *Hallel* tous les psaumes qui le composent ainsi que tous les textes qui s'ensuivent dans cette avant dernière étape du Séder.

Le commentateur propose de faire une analyse systématique de chaque psaume comme autant d'étapes qui rapprochent le pèlerin du Temple. En introduction, il utilise des expressions tirées des psaumes pour décrire l'atmosphère qui régnait à Jérusalem à l'époque des fêtes de pèlerinage et l'ambiance que dégagait la foule à l'approche du pèlerin.

Hallelouya psaume CXIII

Selon le Ya'ri qui vient commenter le *Hallel* psaume après psaume, les Lévites, serviteurs des prêtres au Temple de Jérusalem se tenaient sur les marches par lesquelles accédaient les pèlerins dans l'enceinte du Temple. Je confirme par mon expérience des lieux que de ces marches qui surplombent encore de nos jours la vallée

⁵⁷⁶ C'est l'avis du Sage Chamaï alors qu'Hillel propose de débiter au *Psaume* CXV.

de Kidron, on peut voir arriver de loin les visiteurs en provenance du Sud et des monts de Judée. Quand bien même ceux-ci arrivaient des autres points cardinaux et frontières du pays, ils devaient pénétrer dans le Temple par l'entrée Sud. L'image proposée est l'unité et l'égalité des hommes devant Dieu.

Le dernier verset de ce psaume est repris en guise de conclusion : « Une mère heureuse de nombreux enfants ». Cette idée de la mère qui accueille ses enfants avait déjà été évoquée lors du passage de l'invitation au pauvre qui entame le récit de la sortie d'Égypte au chapitre *Ha Laḥma* :

« Comme l'enfant dirige ses premiers pas vers ses parents, ainsi Israël, au début du Séder va vers sa mère Sion. Dans le Hallel, Jérusalem, résidence de D'eu, cité des foules pieuses, aux portes puissantes, aux murs couronnés par le Temple, représente la maison natale, l'amour familial, le but et l'aboutissement du voyage dans la nuit du Galouth. »

Cette idée qui sert de trame au commentaire du Ya'ri A sur le *Hallel* rejoint donc celle des psaumes-étapes qui rapprochent et rassemblent en un point et un temps de rencontre les pèlerins venus du fin fond des lieux ou des temps de l'exil et leurs pérégrinations.

BeZet Israël - psaume CXIV

La question de l'origine des pèlerins est posée. Elle a pour réponse l'élection d'Israël mais aussi son rôle universel : « le miracle de l'Exode ne cessera point ». Par ces mots, le message d'espoir est lancé à l'auditoire de cette soirée pascale. Dieu délivrera ses enfants de cet esclavage et son peuple Lui en sera reconnaissant. Si la liberté est le cadeau de Dieu, la reconnaissance de et envers Dieu devrait en être la loi fondamentale qui fixe l'organisation des peuples à l'échelle universelle. Est-ce l'attitude qu'adopteront les Nations vis-à-vis d'Israël après la Seconde Guerre mondiale ? Je pense que l'auteur veut faire entendre ici un message déjà abordé dans les commentaires précédents quant au rôle que devraient endosser les peuples face à Israël et au sionisme.

Lo Lanou

Le psaume CXV n'est lu que lors de la récitation du *Hallel* complet⁵⁷⁷.

A force de croire que tout est entre ses mains et qu'il détient sa propre liberté, l'homme oublie que c'est avant tout un don de Dieu. En cette période de guerre, la « Liberté », celle qui fait partie de la devise de la France, n'est plus entre les mains de ses citoyens, qu'ils soient juifs ou non. Peut-on acheter sa liberté ? Cette Liberté est-elle le fait de l'homme qui se croit dominateur et qui se fait croire qu'il en dispose ; ou est-ce une illusion fabriquée de sa main appelée par lui Liberté ? La conclusion est qu'Israël a confiance en Dieu, comme le dit le psaume, et sa liberté dépend de Lui.

A cette même époque de l'année 1942, Paul ELUARD publiait son fameux poème « Liberté », ode de révolte face à l'occupation allemande. La Liberté est au centre des préoccupations. « *Le chant des Marais* » était-il déjà connu des partisans en France ? Il se conclut par ces mots : « Mais un jour dans notre vie ; Le printemps refleurira ; Liberté, liberté chérie ; Je dirai : Tu es à moi. » Cette *Liberté*⁵⁷⁸ que chantera par G. MOUSTAKI.

Si l'on s'en tient au commentaire, la reconnaissance de la liberté comme don divin est une étape supplémentaire qui rapproche le pèlerin de Jérusalem.

Adonai zeharénou

La progression vers le Temple se fait étape par étape, telle qu'elle est suggérée par le commentateur. Ce commentaire s'adresse à une catégorie bien précise d'hommes qui se considèrent « choses mortes » : « *Quels sont ceux qui ne Le révèrent point ? Ceux qui ne comprennent pas la majesté de la vie expliquée par le verset « la terre, Il l'a donnée aux fils de l'homme »*. Si l'homme prend la vie ou plutôt sa finalité comme une fatalité, alors à quoi bon s'engager ? Celui qui n'entrevoit pas le rôle de l'homme sur terre et qui se défile de son devoir, ou simplement l'ignore, n'a pas compris la grandeur de la dimension divine et l'omniprésence de Dieu. Comment louerait-il alors Dieu ? Dieu se souvient de Son peuple et s'est par Son peuple que passera l'éveil des nations

⁵⁷⁷ On entend par *Hallel Hachalem*, le *Hallel* complet du psaume CXIII au psaume CXVIII. Il est récité pour les premiers jours de fête de *Pessaḥ*, de *Chavouot*, tous les jours de *Soucoth* et *Chemini Haatserèt* ainsi que les huit jours de *Hanouka*. Il a été ajouté par les sionistes religieux pour le *Yom Haatmaout* et le *Yom Yerouchalayim* et est lu même le soir. Le reste des jours de demi-fête et de néoménie, le *Hallel* est lu partiellement. Ce psaume et la première partie du psaume CXV sont sautées.

⁵⁷⁸ *Ma Liberté* rédigée en 1967.

face à l'Éternel. Israël rend grâce et loue ouvertement Dieu et montre ainsi l'exemple à ceux qui cherchent à échapper à leur devoir : Le louer et suivre Ses préceptes.

Qu'entend-on, dans le psaume, par « *ceux qui sont descendu dans l'empire du silence* » ? En 1942, sont-ce les résignés, les soumis, ceux qui préfèrent ne pas s'enrôler et garder le silence plutôt que de se révolter ? Qui sont ceux qui « *s'arrogent tout* » ? Est-ce les spoliateurs ? les usurpateurs ? Les capitulateurs ? Comment louer Dieu si on ne joue pas son rôle sur terre ?

Ahavti

Le psaume CXVI est lu entièrement le soir de Pessaḥ et lors du *Hallel HaChalem*. Sinon, il n'est prononcé qu'à partir du verset 12. On en distingue ainsi deux parties distinctes : La première concerne l'homme qui implore Dieu alors que la deuxième parle des louanges de l'homme qui Lui exprime sa reconnaissance.

La première partie se termine en ces termes (verset 11) : « Tout dans l'homme est trompeur », est-ce une raison pour l'homme de perdre espoir en l'homme ?

Le commentateur reprend en grande partie les versets du psaume pour clarifier ce passage. Au-delà de la vie physique, l'âme humaine est éternelle. Si l'homme se laisse entraîner par ses « états d'âme », si la crainte immanente le fait douter et qu'il éprouve une détresse, l'appel à l'aide à l'adresse de Dieu lui sera salutaire.

« Sachez, Pèlerins, que Dieu n'abandonne pas ses pieux serviteurs au-delà de la mort ; sachez, que votre âme est immortelle et priez » ...

Voici un message adressé directement à l'intention de l'auditoire : Quand bien même la mort rôde et nous menace, notre rôle ici-bas est de louer Dieu. Si la présence physique sur terre est éphémère, l'âme humaine est éternelle. Quand l'homme fait les louanges de son Créateur au lieu de se laisser emporter ses craintes, certes réelles, il ne laisse pas le doute, ni le trouble s'installer. Sa grandeur d'âme est de rester fidèle envers son Créateur. C'est en faisant les louanges de l'Éternel que l'homme marque sa fidélité et sa foi, car c'est par sa dimension spirituelle, par son souffle qu'il glorifie

Dieu. N'est-ce pas ainsi que ce conclut le Livre des Psaumes, au dernier verset (CL,6):
« Que tout ce qui respire⁵⁷⁹ loue le Seigneur! Alléluia ! »

Le sceptique dont il était question à l'étape précédente fait un pas supplémentaire et s'élève quand il prend conscience de la transcendance de son âme lors de son passage sur terre. Fera partie du pèlerinage celui qui désirera exprimer sa reconnaissance en Dieu.

Si l'homme fait appel à Dieu par crainte dans un premier temps, il contracte au même moment un vœu de proclamer Sa gloire haut et fort. Or à quel endroit les nations sont-elles invitées à rendre hommage au Seigneur ? Dieu n'annonce-t-Il pas au prophète Isaïe (CVI 6-8) :

Et les fils de l'étranger, [...] je les amènerai sur ma sainte montagne, je les comblerai de joie dans ma maison de prières, leurs offrandes et autres sacrifices seront les bienvenus sur mon autel ; car ma maison sera dénommée Maison des prières pour toutes les nations." Parole du Seigneur, de l'Eternel, qui rassemble les dispersés d'Israël : "Il en est d'autres que je recueillerai en même temps que seront recueillis les siens."

Le psaume CVI se termine par l'évocation du Temple et de Jérusalem. Comme les fois précédentes, les auteurs du Ya'ri A se sentent transportés par l'appel de Jérusalem et embarquent avec eux le lecteur pour rejoindre le rêve de la visite de la ville sainte au temps des fêtes de pèlerinage. Le commentaire est une invitation adressée directement au lecteur à la deuxième personne : « *Apprends de l'Écriture* ». Nous avons déjà connu cette approche pédagogique plus haut. Cette interpellation est supposée laisser entendre au lecteur que le texte lui est tout particulièrement dédié. Le tutoiement rapproche encore plus le lecteur du rédacteur et indique que celui-ci l'a pris en compte à la base de sa composition. Ce texte a donc pour vocation l'étude.

Pour cela, l'auteur rapporte des descriptions faites du Temple à l'époque du retour de l'exil de Babylonie avec Néhémie (Chapitre III). Ce chapitre raconte dans les détails et de façon nominative l'apport de chacun à la réparation et à la reconstruction des

⁵⁷⁹ Le terme employé dans le psaume הנשמה – *han'chama* se traduit effectivement par inspiration, contraire d'expiration. Ce mot est composé des mêmes lettres que le mot הנשמה – *HaNechama* qui signifie l'âme. Au deuxième chapitre de la *Genèse*, verset 7, le Créateur insuffla le souffle dans la matière : « L'Éternel-Dieu façonna l'homme, - poussière détachée du sol, - fit pénétrer dans ses narines un souffle de vie, et l'homme devint un être vivant. »

remparts et des portes de Jérusalem. L'auteur du commentaire a élagué les détails du texte pour s'en tenir à la pure description de l'enceinte de la ville ; tel un guide.

Le paragraphe suivant décrit l'ambiance qui régnait lors du pèlerinage de la Pâque et du sacrifice pascal. Faisant une synthèse de plusieurs sources textuelles, l'auteur décrit l'atmosphère tant du point de vue physique que spirituel. On y retrouve l'idée d'unité et d'égalité de tous et des uns envers les autres. La convivialité, héritage du premier patriarche Abraham est l'occasion de montrer une cohésion entre les devoir vis-à-vis de Dieu et le respect de son prochain.

Les Lévités dont il a été question à maintes reprises précédemment, sont ici encore traités à part. Le chant et la musique dont ils avaient la charge au Temple sont restés en héritage mémoriel et procurent encore la *vie* et l'*espoir* lorsque les fidèles entonnent les psaumes : « *Cette musique résonne toujours dans notre Hallel qui est un chant de vie et d'espoir, la vie du peuple que D. aime comme sa part héréditaire, l'espoir de la famille qui sait que Jérusalem ressuscitera.* » L'auteur rapporte la description faite dans les derniers versets du Livre d'Ezéchiel, où la ville sera nommée *Adonaï Chammah* ; Dieu est là-bas. Les portes porteront les noms des douze tribus lors du rassemblement, symbolisant l'unité du peuple. Vient alors la place des autres nations, invitées elles aussi à se prosterner sur le mont du Temple, à Jérusalem comme l'a annoncé le prophète Isaïe. Ne citant que partiellement le verset 7, l'auteur ajoute : « *elles y puiseront une ferveur, une justice, une bonté et une beauté qu'elles n'ont encore pas connues ; elles les connaîtront quand retentira à nouveau l'appel biblique des Lévités.* »

Les citations fondées sur les sources prophétiques lancent un message d'espoir. Celui-ci s'adresse avant tout à chaque Juif. Au-delà de cet appel, il y a un message envers les nations. Le Juif doit avant tout se rassurer en prenant connaissance de ces textes bibliques. Jérusalem est source d'espoir pour le peuple exilé mais doit l'être aussi pour les nations. L'auteur affirme qu'elles n'ont pas encore acquis la ferveur ni la justice. Elles ne connaissent pas la bonté ni la beauté de cet endroit fédérateur qu'est le Temple de Jérusalem. Pour en arriver là, le processus est que les enfants d'Israël retrouvent leur Liberté, qu'ils soient conscients que la délivrance est divine et que celle-ci implique la reconnaissance. Voyant Israël proclamer la grandeur de l'Eternel, malgré les souffrances et les plaintes, les nations seront impactées par la fidélité du peuple

héritier de la promesse de *Netsah Israël*⁵⁸⁰ (Samuel I, XV, 29). Tout un chacun doit aussi prendre conscience de sa capacité à jouer un rôle durant sa vie éphémère. Celui qui reconnaîtra l'existence de Dieu à travers le miracle de la pérennité d'Israël, s'engagera pour participer au projet divin. Lui aussi souhaitera la résurrection de Jérusalem et exprimera sa reconnaissance en louant l'Eternel dans Sa maison.

L'appel biblique des Lévites est l'accueil au Temple décrit sur les marches du parvis en début de commentaire du *Hallel* et qui est entonné dans le court psaume suivant (CXVII) : « Louez l'Eternel, vous tous, ô peuples, glorifiez-le, vous toutes, ô nations ! Car immense est sa bonté en notre faveur, la bienveillance de l'Eternel demeure à jamais. Hallélouia ! »

Hallélouya

Il ne s'agit pas là du premier mot du psaume CXVII mais du dernier. Vu la systématisation de la nomination des chapitres de ce passage, cela paraît être une erreur. הללו est le premier mot qui entame ce passage et ressemble à הללויה, le sens est sensiblement le même. Cette remarque ne change donc pas la compréhension du paragraphe.

L'ajout apporté à la compréhension de ce psaume est une déclaration qui ne s'adresse plus aux nations mais bien à Israël. Le peuple élu doit contribuer par son attitude à l'adhésion des hommes au projet que Dieu réserve à l'humanité. Chaque effort fait dans ce sens est comparable à la construction, la fortification, voire l'embellissement de la maison de Dieu.

De quelle porte s'agit dans la phrase : « Une entrée de plus dans la grande Cité messianique. » Le traité *Midot* parle du nombre de portes qui sont tant d'ouvertures dans la muraille qui délimite le périmètre de l'enceinte du Temple. Le projet messianique, tel que décrit par les prophètes, prévoit la montée de 70 nations qui viendraient des quatre coins de la terre louer Dieu à Jérusalem, ville de paix et de fidélité. « Une entrée de plus » est signe d'ouverture. Cette prophétie concerne plus particulièrement la fête de *Souccoth*⁵⁸¹. Zacharie (XIV, 16) dans la vision où il décrit la reconnaissance de Dieu parmi tous, dit : « Et quiconque aura survécu, parmi tous les

⁵⁸⁰ Quand le roi Saül fut déchu, Samuel lui dit : « Du reste, le Protecteur d'Israël n'est ni trompeur ni versatile ; ce n'est pas un mortel, pour qu'il se rétracte. » Malgré les déceptions, Dieu ne renonce pas à la pérennité du peuple élu.

⁵⁸¹ T.B *Souccah* 15b.

peuples qui seront venus contre Jérusalem, devra s'y rendre chaque année pour se prosterner devant le Roi, l'Eternel-Cebaot, et pour célébrer la fête des Tentés. » S'il est vrai que chaque homme peut apporter sa pierre à l'édifice de la maison de l'Eternel, le Juif a son rôle à jouer vis-à-vis des nations.

On retrouve ici le message évoqué précédemment dans le chapitre *Vanitsak*. Les sacrifices au Temple ont pour rôle d'expier les fautes et ainsi soulager l'homme de ses péchés. En cela, la maison de Dieu est salutaire pour tout pêcheur, juif ou pas. Tel que le suggère le Talmud, *Souccah* 55 b. : « Rabbi Yohanan a déclaré : Malheur aux peuples étrangers qui ont perdu, sans le savoir, un privilège inestimable. Lorsque le Temple existait, les soixante-dix taureaux offerts pour eux sur l'autel leur apportaient l'expiation ; maintenant, qui leur apporte l'expiation ? »⁵⁸²

Hodou

Il existe différentes sortes de psaumes. Nous avons vu précédemment les *Hallelouya*, les louanges. Le psaume CXVIII est un hommage, sorte de remerciement à Dieu, *Hodaya*. Les quatre premiers versets qui le composent se terminent par le même refrain : « car Sa bonté subsiste à jamais », *ki leolam hasdo*. Partant d'un appel général au premier verset, le psaume enchaîne sur l'exemple d'Israël qui rend hommage à Dieu, puis au verset suivant, les prêtres et enfin au dernier verset, l'appel à tous ceux qui vénèrent l'Eternel. Le commentaire est très court, à l'image de cette partie du cantique. Il est cependant puissant car il rapproche toujours plus le pèlerin de sa destination.

L'auteur désigne ce chant comme le plus beau et le plus pieux. C'est en effet celui où le sceptique des passages précédent est convaincu de la bonté que Dieu lui prodigue. Que lui reste-t-il alors, si ce n'est en être reconnaissant et Le remercier pour Sa bonté ? Mais pourtant, cette strophe n'est que l'introduction d'une partie beaucoup plus tragique de ce même psaume.

Min Hametzar

Ce passage, ainsi titré, est en fait la suite du psaume précédent et non un autre. Le ton et le contenu sont radicalement différents de *Hodou*. Depuis le début de son

⁵⁸² A. STEINSATZ, *Talmud STEINSATZ, Traité Souca*, Editions DRAHI, Jérusalem, 2007, p. 225.

commentaire sur le *Hallel*, l'auteur fait avancer pas à pas le pèlerin vers son but. A ce stade, le voici sur le pas de la porte du sanctuaire. Le psalmiste décrit un homme qui a invoqué Dieu du fond de sa détresse et qui est confiant car il sait que Dieu l'accompagne. C'est sur Dieu qu'il doit compter et non sur les hommes qui peuvent le décevoir. Quiconque a cherché à l'affaiblir ou l'anéantir, Dieu lui a porté secours et s'Il lui a épargné la mort, c'est pour qu'il exprime des louanges.

Les images évoquées par ce passage résonnent avec la réalité du Juif persécuté en Europe à cette période. L'auteur du commentaire propose effectivement d'observer la cause et non le symptôme de la situation, de se tourner : « *en pensée vers le monde social d'en bas ; l'injustice y a creusé des abîmes, allumé des brasiers de haine comme un feu de broussailles* ». Il montre du doigt l'injustice sociale qui enflamme les âmes des plus faibles et les sociétés. Ce sont les foules et les masses qui se sont révoltées. Cependant, selon le psaume, seuls les justes pourront pénétrer dans la maison de Paix. La porte qui s'ouvre au pèlerin est celle de la Justice. C'est la réponse proposée à la société environnante. En pleine tourmente, en 1942, personne ne sait comment les Juifs remercieront les quelques 27 712⁵⁸³ personnes qui ont agi, par justice et bonté, pour les sauver. Le jeune Etat d'Israël votera une loi, en 1953⁵⁸⁴, donnant le titre de « Juste parmi les nations » à quiconque a contribué, au risque de sa vie et sans en attendre rien en retour, à sauver des vies juives. La sagesse du judaïsme pense que le monde repose sur trente-six justes⁵⁸⁵, et que la justice⁵⁸⁶ est l'un des piliers qui soutient l'univers.

Ce sujet avait été abordé plus haut dans la critique des politiques qui rendent crédules les pauvres gens et excitent les foules pour les déchaîner contre le « responsable des tous les maux », en l'occurrence, les Juifs.

En conclusion, celui qui comprend la gravité de ses non-agissements envers les plus faibles, ou pire, ses actes d'injustice, peut venir et s'en remettre à Dieu qui par sa bonté acceptera son sacrifice expiatoire dans Son sanctuaire.

⁵⁸³ Le nombre de Justes parmi les Nations est tenu à jour, par pays, dans le site de Yad Vashem. Ce chiffre date du 1^{er} janvier 2020. La France en comptabilise 4 130. <https://www.yadvashem.org/fr/justes/statistiques.html>

⁵⁸⁴ Cette définition rentre dans le cadre de la loi du souvenir de la Shoah-Yad Vashem, du 19 août 1953. La définition du Juste est très stricte et des enquêtes sont menées par un comité local de chaque région d'Europe. De nos jours encore, des personnes sont nommées *Juste* à titre posthume (ayant souvent refusé d'en parler, leurs proches ignorent tout de leur bravoure et de leur bonté).

⁵⁸⁵ T.B. *Sanhédrin* 97b et *soukka* 45b.

⁵⁸⁶ Paroles de Shimon le Juste dans le traité *Avot* I, 2.

Le jour viendra où les pierres ne seront plus des armes⁵⁸⁷ mais les bases de la construction, ainsi que le suggère le psaume.

Ana

Ces quatre lignes font aussi partie du psaume CXVIII qu'elles concluent par une imploration répétée : « De grâce, Eternel, secours-nous (bis) ; de grâce, Eternel, donne-nous le succès (bis) ». Le pèlerin se rapprochant encore plus de son but implore la miséricorde divine, non plus pour le sauver lui personnellement, mais pour sauver le monde entier, « nous » représentant le « *genre humain* » tel que le Ya'ri A l'avait suggéré au tout début du commentaire dans le paragraphe *Ha Laḥma*. C'est l'abnégation de soi et la mission humaniste qui prend le relais.

Barouh Haba

Voici la dernière partie du psaume et qui clôture la récitation de la prière du *Hallel*. Il indique l'aboutissement du voyage du pèlerin auquel l'auteur du commentaire a invité le lecteur en début de chapitre. Le lieu est le Sanctuaire terrestre. Les Sages du Talmud ont introduit une notion de Jérusalem céleste face à la Jérusalem terrestre. Dans le Traité *Taanit* 5, ces deux Jérusalem tendent l'une vers l'autre, s'interpellent. Rabbi YOHANAN dit : « Le Saint, béni soit-il, dit : Je ne viendrai pas dans la Jérusalem céleste tant que je ne serai pas venu dans la Jérusalem terrestre. » Le nom même de Jérusalem est un pluriel duel. La notion de la *double demeure* se retrouve à *Yérouchalayim* comme à *Maḥanayim*. Le psaume CXXII décrit l'exaltation de l'arrivée à Jérusalem, ville de justice. Le verset 3 a une traduction difficile : « Yerouchalayim bâtie comme une ville, attachée à elle pour faire un ensemble ». LEVINAS⁵⁸⁸ propose Jérusalem bâtie comme une ville accouplée » et il ajoute : « Toute cette herméneutique complexe fait de la Jérusalem terrestre le vestibule incontournable de la Jérusalem céleste. Et c'est cela qui compte. Dans quel sens ? D'abord, [...] Dieu aura suivi Israël dans son exil, Il ne rentrera en lui-même qu'en traversant, avec Israël rentrant de l'exil, la Jérusalem terrestre [...] Il n'y a pas de plénitude spirituelle pour Israël sans le retour

⁵⁸⁷ Ou comme le dit le prophète *Isaïe* II, 4 : « Il sera un arbitre entre les nations et le précepteur de peuples nombreux ; ceux-ci alors de leurs glaives forgeront des socs de charrue et de leurs lances des serpettes ; un peuple ne tirera plus l'épée contre un autre peuple, et on n'apprendra plus l'art des combats. »

⁵⁸⁸ EMMANUEL LEVINAS, *L'au-delà du verset ; lectures et discours talmudiques*, éd. de Minuit, Coll. Critique, Paris, 1982, p. 52-55.

dans la Jérusalem terrestre. » L'une des idées exprimées par LEVINAS est que la justice doit être avant tout rendue sur terre et dans un rapport horizontal entre l'homme et son prochain. Et alors seulement, la Jérusalem d'en-haut peut s'accoupler à la Jérusalem d'en bas.

Ce sont les Lévites qui souhaitent la bienvenue aux pèlerins arrivés à destination. C'est à la fois un parcours physique qui à chaque étape les a rapprochés de leur but, mais, comme l'a suggéré l'auteur du commentaire, chaque strophe du *Hallel* est aussi une élévation spirituelle. Les voix qui s'élèvent en hommages et louanges sont semblables à la fumée qui s'élève de l'autel. Au temps des sacrifices, il y avait plusieurs autels. Dans le Sanctuaire, lieu intime, se trouvait l'autel des encens. Le pèlerin ne pouvait y pénétrer. Il voyait de loin la fumée des sacrifices sur l'autel central où étaient immolés les sacrifices animaliers. La colonne de feu sur l'autel symbolise l'élévation ainsi que l'omniprésence permanente. Le livre du *Lévitique* (VI,5-6) précise : « Quant au feu de l'autel, il doit y brûler sans s'éteindre : le pontife y allumera du bois chaque matin, y arrangera l'holocauste, y fera fumer les graisses du rémunérateur. Un feu continu sera entretenu sur l'autel, il ne devra point s'éteindre. »

L'image de la colonne de feu des holocaustes au Temple peut évoquer chez le lecteur d'après-guerre, la fumée des fours crématoires. Il ne faudrait toutefois pas se méprendre à ce sujet. D'abord parce qu'à cette époque, en Corrèze en 1942, on ne connaissait pas encore l'existence des fours dans les camps d'extermination ; ensuite parce que l'idée de sacrifice humain est complètement rejetée par le Judaïsme. Le terme *Holocaust*⁵⁸⁹ en anglais pour désigner les crimes de l'extermination des Juifs a été rejeté en France. C'est le mot hébreu *Shoah*⁵⁹⁰ qui a marqué les esprits, surtout après l'œuvre homonyme de Claude LANZMAN, qui désigne la catastrophe et la spécificité du génocide.

L'idée proposée par l'auteur du commentaire est je crois de désigner l'ascension, l'élévation spirituelle. Tout comme la fumée s'élève, ainsi les voix montent vers les Cieux, la partie céleste. C'est une étape supplémentaire pour le pèlerin arrivé à la destination géographique mais doit encore s'élever par l'esprit.

⁵⁸⁹ Etymologiquement, « holocauste » signifie : brûler entièrement. C'est le terme qui désignait effectivement les sacrifices de bêtes consommées intégralement par le feu et offertes aux divinités.

⁵⁹⁰ Mot qui ne figure cependant pas dans les dictionnaires *Larousse* et *Robert*.

Epilogue

Ici prend terme le *Hallel*. On pouvait s'attendre à la fin de cette étape du Séder de voir le commentaire enchaîner sur l'étape ultime de la veillée. Or il y a encore quelques additions avant de passer au dernier chapitre du Séder.

Je me propose de résumer le long commentaire sur le *Hallel* avant de poursuivre l'analyse du Ya'ri A. Voici dans le tableau 3 une synthèse de ce commentaire : les étapes physiques et les stades psychologiques qui accompagnent de strophes en strophes le pèlerin dans son ascension vers Jérusalem.

Titre du passage du Hallel	Lieu / Personnes	Élévation
Hallelouya	Des pèlerins de tous l'horizons, en direction du Temple	L'enfant qui va vers sa mère
BeZet Israël	Les enfants d'Israël à la sortie de l'esclavage	La liberté vient de Dieu
Lo Lanou	Les croyants, loin de l'idolâtrie	Israël a confiance en Dieu
H' zeharénou	Les peuples sceptiques	Celui qui a confiance, béni Dieu
Ahavti	Les pèlerins dans l'enceinte de Jérusalem	Celui qui implore Dieu et fait vœu de venir le remercier
Hallélouya	Aux portes de l'enceinte du Temple	Les peuples viennent glorifier Dieu
Hodou	Dans le Temple	Remercier Dieu de ses bontés
Min Hametzar	Sur le pas de la porte du Sanctuaire	Prier pour un monde plus juste
Ana	Sous la porte de la cour du Temple	Implorer Dieu pour que le monde se reconstruise sur ses fondements
Barouh Haba	Les Juifs et les nations dans la cour du Sanctuaire, un feu permanent sur l'autel	Élévation du nom divin Remerciement

Tableau 3 : Repères dans le Hallel

On observe effectivement un parcours et une élévation spirituelle. On note aussi le rôle spécifique d'Israël que suggère les auteurs du *Ya'ri Vediochi* ainsi que l'aspect universel de la reconnaissance du Créateur.

Hallel HaGadol

On notera que la police d'écriture change. Elle nous est connue. C'est celle d'André. Le chapitre des louanges n'est pas terminé tant que la quatrième coupe de vin n'a pas été bue.

Le commentaire se poursuit par le psaume CXXXVI, surnommé le *grand Hallel* ou le *Hallel d'Egypte*. Il est composé de vingt-six versets qui se terminent tous par une formule déjà présente dans le psaume CXVII lue précédemment : *Ki LeOlam Hasdo*.

D'où vient ce nom du « *grand Hallel* » ? Il existe une discussion dans une *braïta*, rapportée dans le Talmud (*Pessachim*, 118a) qui donne un éclairage sur cette dénomination : « ... Et pourquoi le nommer ainsi ? Rabbi Yoħanan dit : car Dieu trône au-dessus du monde et distribue la nourriture à toutes les créatures. Rabbi Yehochoua Ben Levi dit : Et en vertu de quoi les vingt-six répétitions ? Envers les vingt-six

générations qui ont précédé le don de la Torah où Dieu a distribué la nourriture aux hommes par bonté et non en récompense de leurs actes. »

Le commentateur l'appelle le grand *Hodou*, reprenant le premier mot de ce cantique. Ce chant énumère rapidement les étapes de la Création, plaçant Dieu au-dessus de toutes les créations, puis enchaîne sur l'évènement central de la sortie d'Égypte et les prodiges que Dieu fit pour Israël et à l'encontre des peuples qui l'ont opprimé. Il se conclut sur : « Il donne du pain à toute créature, car sa bonté subsiste à jamais ; Rendez hommage au Dieu du ciel, car sa bonté subsiste à jamais. »

Le message du commentaire est d'être reconnaissant envers la Providence au sens étymologique du terme latin : prévision, prévoyance. N'est-ce pas le minimum, de la part des créatures, que d'être redevables et de louer Celui qui, dans sa Création, avait tout prévu ? La reconnaissance envers le Créateur a déjà fait l'objet d'une analyse précédemment. L'apport de ce commentaire est la prise de conscience de la perfection de la création qui englobe toutes les éventualités. Ce psaume enseigne que les prévisions comprennent aussi la protection d'Israël et la punition pour toutes les puissances qui lui nuisent.

Ce message reconforte Israël, malgré les pérégrinations et reste un message d'espoir pour le peuple qui traverse la tourmente.

Nichmat

L'évocation de la récitation du *Nichmat* le soir de Pessaḥ trouve sa source dans la *Michnah* de Pessachim, (chapitre X, 7) : « ... après la quatrième coupe, il termine le Hallel et prononce la bénédiction sur le Cantique... ». Rabbi Yoḥanan indique que ce Cantique est composé du *Nichmat*⁵⁹¹. Il s'agit littéralement de l'éloge à Dieu que fait l'âme humaine.

Le commentateur apporte une précision purement technique quant aux moments de la lecture de ce texte puis enchaîne sur une parabole : « *L'âme est revêtue par la Parole Divine de l'Ephod, du 'Hochen et de la Couronne du Grand-Prêtre, elle est guidée par*

⁵⁹¹ Ce texte est lu les matins de Chabbath et des jours de fêtes, ainsi qu'auprès de l'agonisant.

les Cantiques de David, fils de Yichaï, dans la région (=vision)⁵⁹² des Anges proclamant la Grandeur de D. »

L'âme est comparée au Grand prêtre vêtu de tout son appareil. Sont cités ici les éléments des vêtements sacerdotaux que le Grand-prêtre portait lors de son service et dont le rôle était d'expier les péchés du peuple. Le *Hochen* (pectoral), tout particulièrement servait aux pratiques oraculaires (*Orim Vetoumim*) et à communiquer avec Dieu. L'image proposée dans ce commentaire est la poursuite de l'élévation de l'âme et son ascension vers le monde des anges ayant pour vocation de louer la Grandeur divine⁵⁹³.

Cette envolée n'apporte pas de grandes explications sur le long texte de *Nichmat*. Il a plutôt pour vocation de cadrer l'esprit du lecteur dans des sphères supérieures.

Vayehi Bahatsi Halaila

Il s'agit d'un poème lu le premier soir de Pessah. Comme son nom l'indique, le poème se concentre sur le milieu de la nuit et ses différentes références dans l'histoire biblique.

Nous retrouvons ici un commentaire semblable au tout premier de ce Ya'ri. L'auteur informe le lecteur de la source de ce poème. Lui aussi semblerait être l'œuvre de Rabbi BONFILS⁵⁹⁴ cité dans le commentaire « *Bedikat Hametz* ».

Ce commentaire est véritablement une analyse de texte, assez technique. Le style de l'auteur reste cependant poétique, comparant la luminosité du texte à un bijou de diamant serti de saphirs, scintillant comme les étoiles autour de la lune.

Ce que n'indique pas avec précision le commentateur, ce sont les différentes sources de l'évocation du mot לילה - *laïla*, nuit, dans la Bible.

Le lecteur s'étonne de ne pas trouver dans ce chapitre une comparaison entre le vécu et le cœur de la nuit. Est-ce parce qu'en 1942, on ne sait pas encore, à *Maḥanayim* qu'on est au cœur des ténèbres ? L'allégorie des ténèbres des années 1939-1945 sera

⁵⁹² On note une correction dans le manuscrit. Il semblerait que le mot vision ait été changé pour région. Cette correction n'a pas d'explication particulière je crois. Elle permet d'estimer la rigueur avec laquelle l'ensemble des pages de l'œuvre dans son intégralité ont rédigées sans fautes, ou presque.

⁵⁹³ *Isaïe* VI, 2-3 « Des séraphins se tenaient debout près de lui, chacun, ayant six ailes dont deux cachaient son visage, deux couvraient ses pieds, deux servaient à voler. S'adressant l'un à l'autre, ils s'écriaient : "Saint, saint, saint est l'Eternel-Tsebaot ! Toute la terre est pleine de sa gloire ! »

⁵⁹⁴ Il se peut qu'il soit plutôt l'œuvre de Rabbi YANNAÏ, qui vécut en Palestine au VI^e siècle. Il fut le maître de Yossé BEN YOSSE, qui transmit son savoir à Rav Saadia GAON à qui succéda le fameux *paytan* HAKALIR (Palestine VIII^e siècle).

effectivement exprimée par les frères NEHER au lendemain de la guerre⁵⁹⁵. Pessaḥ 1942 tombe pourtant bien au milieu de la guerre, mais ça, personne ne le sait alors. La traversée de la nuit est importante tout comme chaque évènement biblique cité. C'est un passage obligatoire avant le lever du jour. C'est au matin que l'ange cesse sa bataille avec Jacob. « Jacob étant resté seul, un homme lutta avec lui, jusqu'au lever de l'aube. »⁵⁹⁶ L'épisode biblique de *Maḥanayim* se passe aussi au lever du jour.

Veamartem Zevaḥ Pessach

Il s'agit d'un poème lu le second soir de Pessaḥ⁵⁹⁷. Comme son nom l'indique, le poème se concentre sur la fête de la Pâque et ses différentes références dans l'histoire du peuple juif.

Là encore, l'auteur fait une analyse textuelle avec pour introduction, l'origine du poème et son auteur.

Ici, l'auteur du commentaire rappelle l'affection particulière qu'il porte à la fête de Pessaḥ. Deux mois avant déjà, l'excitation est présente à l'approche de la fête. Les quatre *parachiot* dont il est question sont quatre textes supplémentaires à la lecture de la péricope hebdomadaire de la Torah. Le chabbath porte alors le nom de ce supplément : *Zaḥor* (qui rappelle le devoir du souvenir d'Amaleck) avant Pourim, *Para* (qui parle de la vache rousse), *Haḥodech* (le chabbath qui précède la néoménie du premier mois de l'année hébraïque ; *Nissane*) et *Chabbath Hagadol* (qui précède la fête de Pessaḥ). Voici tant de signes indicateurs de l'approche de la fête.

Alors qu'à la fin du poème précédent, le Juif attend ce temps messianique de la délivrance, le deuxième soir, en lisant ce chant lyrique, on goûte à l'importance de Pessaḥ comme moment où sont châtiés les ennemis d'Israël. A nouveau, les références bibliques ne sont pas détaillées. Le premier chant est un chant d'espoir et de miséricorde alors que le second est marqué par la justice divine vis-à-vis des oppresseurs, tenant ainsi sa promesse.

⁵⁹⁵ Lors de la fameuse conférence *Transcendance et immanence*.

⁵⁹⁶ *Genèse* XXXII, 25.

⁵⁹⁷ En Israël, les fêtes de pèlerinage (*Pessaḥ*, *Chavouot* et *Souccot*) sont célébrées à la date prescrite dans la Torah. En dehors d'Israël, le jour de fête est doublé et se poursuit le lendemain. En ce qui concerne la nuit du Séder, la cérémonie est reprise intégralement le deuxième soir si ce n'est quelques différences, comme le choix de ce *piout* par exemple.

Ki Lo Naéh – Oui, à lui la louange

Ce passage a été ajouté dans la *Haggadah* au XV^{ème} siècle. Il serait fondé sur le *Midrash Berechit Raba* qui indique que de jour comme de nuit l'homme doit louer Dieu.

Ce commentaire exprime les limites auxquelles l'homme se confronte pour faire l'éloge divine. L'auteur fait une sorte de synthèse de ce chapitre qu'il a nommé *Hallel* et qui touche à sa fin :

La première partie, le *Hallel* classique exprime, par un choix de psaume, la grandeur divine à travers l'histoire d'Israël. S'ensuit le *Hallel Hagadol* qui, comme nous l'avons vu, représente la dimension universelle. Vient alors le *Nichmat* qui décrit les étapes de l'élévation de l'âme humaine. Mais la parole, le chant et la prière ont leurs limites. Ce que dit le commentaire est qu'il resterait tant de moyens à exploiter et à mettre au service de cet éloge et ce ne serait qu'une goutte dans l'océan. Alors l'auteur choisit un autre mode d'expression pour glorifier Dieu. C'est l'exaltation de Dieu par la Halacha : le respect de ses commandements.

Le mot הלכה - *halakha* figure effectivement, et de façon récurrente, dans le poème de référence dans la *Haggadah Ki Lo Naéh* et qui fait l'objet de ce commentaire. La *halakha* est le mode d'emploi et la pratique de la Loi. Dans le poème figure כהלכה, *cahalakha*, qui vient de la même racine mais qui signifie : comme il se doit (traduit par « naturellement » ou « correctement »). Il ne faut donc pas confondre ces deux expressions. L'auteur veut transmettre que la fidélité de la pratique de la Loi est un témoignage de reconnaissance de la majesté divine : « *Nous nous rendons compte que nous ne pouvons décrire la grandeur divine dans la multiplicité infinie de ses révélations (מדרש, philosophie et קבלה), puissions-nous au moins la glorifier dans la représentation que nous en confère Sa Loi (הלכה).* »

Les termes employés dans le poème pour louer la grandeur de Dieu sont : Majestueux, incomparable, noble, magnifié, pur, puissant, unique, fort, éminent, craint, humble rédempteur, saint, aimant, miséricordieux, puissant, soutient. Ses invocateurs sont : ses légions célestes, ses fidèles, ses princes, ses disciples, ceux qui l'entourent, ses justes, ses anges, ses intègres.

A priori, on ne voit pas dans ce poème un rapport direct entre la pratique des mitsvot et l'éloge divin. Le refrain qui reprend en boucle : « A toi ! A toi et à toi, à toi oui à toi, à toi toujours à toi ; Le Royaume. » marque bien la grandeur de Dieu.

Le jour comme la nuit, dévoilé au grand jour ou caché au fond des ténèbres, Dieu est omniprésent et le Juif lui doit fidélité. Le respect des Lois dans les périodes les plus troubles est une marque de confiance en Dieu. Les NEHER, qui ont fait de *Mahanayim* un lieu de Torah, d'étude et de pratique, transmettent un message de fidélité. N'y a-t-il pas ici, comme auparavant, et tout au long des écrits d'Albert NEHER, la volonté d'affirmer la position du Juif fidèle, en opposition à ces coreligionnaires qui faisaient tant d'efforts pour reformer la pratique du judaïsme depuis plus d'un siècle ? Le Juif pratiquant glorifie Dieu par ses actes. Cette explication est tout à fait originale et se démarque du texte qu'elle vient commenter.

LeChana Habaah Biyerouchalyim – L'an prochain à Jérusalem

Voici l'ultime passage qui clos l'étape du *Hallel*. Le titre du passage apparaît au cœur d'une frise où le soleil brille à l'horizon au-dessus d'un panorama des monts de Judée et où le Temple trône en plein centre, sur le mont *Moriah*. C'est de nouveau l'expression graphique de la vision de Jérusalem qui vient imager le titre.

Cette phrase composée de trois mots⁵⁹⁸ est le chant d'espoir, entonné par tous les convives avec entrain comme un hymne.

L'auteur divise son propos en trois.

La première partie s'adresse à Israël qui doit prendre conscience de l'importance de ces mots et de ses engagements. Il est vrai que cette phrase, à force d'être répétée pourrait perdre de sa vitalité. Cela dépend du Juif et des efforts qu'il fait pour faire de cette promesse une réalité. « Si vous le désirez, ce ne sera pas un rêve » écrivait T. Herzl. C'est entre les mains de chacun de faire de ce rêve une réalité. Pour le commentateur, il ne s'agit pas de théorie mais il existe une condition pour la réalisation du vœu. Si le Juif remplit son contrat avec Dieu et respecte ses préceptes, Dieu en retour tiendra sa promesse de ramener son Peuple à Jérusalem. Cette idée rejoint le commentaire du passage précédant qui insistait sur la pratique authentique et fidèle des injonctions bibliques. Elle reprend aussi l'idée que c'est par la Jérusalem d'en-bas que Dieu se dévoilera.

⁵⁹⁸ Ces mêmes paroles sont aussi chantées à la fin du jour du Grand pardon. Le jour de *Yom Kippour* est un jour solennel de jeûne depuis la veille au soir. Les vingt-six heures sont consacrées à la prière et au repentir. A la tombée du jour, en fin de prière, on sonne du chofar et l'assemblée se met à chanter ce chant d'espoir, liant ainsi les prières à l'espérance de la délivrance tant espérée.

La seconde signification de cet appel, s'adresse aux Nations. Cette idée a déjà été développée précédemment. Les mots sont pesés dans ce climat où les lois raciales en Europe ont mis les Juifs au ban de l'humanité. L'auteur parle de la reconnaissance du groupe ethnique que constituent les Juifs, garants du monothéisme. Le sol ancestral de la Terre d'Israël doit être reconnu par les nations comme l'endroit où les Juifs peuvent enfin accomplir leur rôle : être au service de Dieu et de la terre. Et se basant sur les paroles de l'Exode (XIX, 5-6) : « Désormais, si vous êtes dociles à ma voix, si vous gardez mon alliance, vous serez mon trésor entre tous les peuples ! Car toute la terre est à moi, mais vous, vous serez pour moi une dynastie de pontifes et une nation sainte. » Il faut pour cela que les peuples, fidèles croyants aux écrits bibliques, soient convaincus du bien que cette solution apporterait tant aux Juifs eux-mêmes qu'à l'humanité. Le projet proposé par ce commentaire du passage de la *Haggadah* dénonce la réalité : « *Une telle solution est de nature à rassurer les politiques les plus sceptiques, à dissiper leurs craintes et à consolider l'entente entre les hommes sur des bases moins idéologiques et plus idéales, moins rocailleuses et plus stables.* »

Ces paroles écrites en 1942 sont le fruit de l'observation du manque d'enthousiasme et surtout de confiance en Dieu de la part des nations qui ont rejeté l'idée de l'établissement d'un foyer juif en Palestine. C'était pourtant la conclusion à laquelle était arrivé Sir BALFOUR en 1917. Les idéaux du début du XX^{ème} siècle, le socialisme, le communisme, la colonisation, sont toutes ces idéologies dénoncées plus haut. En opposition, le commentateur propose des solutions idéalistes, basées justement sur le texte biblique et sur la croyance. La foi est effectivement source de stabilité pour le croyant qui s'en remet à Dieu.⁵⁹⁹

Enfin, et pour conclure, le texte se termine comme beaucoup de sermons, par une prière, un souhait. Sur un ton poétique, l'auteur, dans l'esprit du Cantique des cantiques souhaite revoir fleurir les vignes d'*Ein Guedi*. Or que dit exactement le verset (I, 14) : « Mon bien-aimé est pour moi une grappe de troène dans les vignes d'En-Ghedi. »

⁵⁹⁹ Le souhait du retour à Jérusalem pose des questions toujours actuelles. Le message émis par le Ya'ri anticipe de trois décennies celui de Herbert PAGANI, qui, réagissant au vote à l'ONU sur l'assimilation du sionisme au racisme écrivait dans son Plaidoyer pour ma terre en novembre 1975 : « Qu'est-ce que le Sionisme ? Ça se réduit à une simple phrase : "L'an prochain à Jérusalem." Non, ce n'est pas un slogan du Club Méditerranée [...] Et cette prière est devenue un cri, un cri qui a plus de 2 000 ans, et le père de Christophe COLOMB, de KAFKA, de PROUST, de CHAGALL, de MARX, d'EINSTEIN et même de monsieur KISSINGER, l'ont répétée, cette phrase, ce cri, au moins une fois par an, le jour de Pâque. »

Le *Midrash*⁶⁰⁰ sur ce verset dit de cet endroit nommé *Ein Guedi*, qu'il y pousse des vignes délicieuses dont le vin est fabriqué dans la pureté pour accompagner les sacrifices. Puis le *Midrash* poursuit sur une autre version. Cet endroit est repéré dans la Bible comme étant « *Hazezon Tamar* » lors de la guerre des peuples contre Josaphat (Chroniques II, chapitre XX). Or cet épisode raconte comment Dieu a fait la guerre et attaqué les ennemis de son peuple fidèle. Josaphat n'a pas pensé un instant prendre les armes. Il s'est tourné vers Dieu, montrant la fidélité et la foi de son peuple en ces termes :

Qu'une calamité fonde sur nous, épée, fléau vengeur, épidémie ou famine, nous viendrons nous ranger devant cette maison et devant toi, car ton nom sera attaché à cette maison nous crierons vers toi du sein de notre détresse, et toi, tu entendras et prêteras secours [...] Notre Dieu, n'exerceras-tu pas ta vindicte contre eux ? Quant à nous, nous n'avons pas assez de force pour tenir tête à cette formidable multitude qui tombe sur nous. Nous ne savons que faire, mais nos yeux se tournent vers toi."

L'épisode se poursuit par ces paroles.

N'ayez point peur ni ne tremblez devant cette grande multitude, car ce n'est pas à vous qu'il appartient de combattre, mais à Dieu [...] Ce n'est pas vous qui avez à combattre en cette circonstance ; demeurez immobiles et vous verrez, Juda et Jérusalem, quelle victoire vous donnera l'Eternel. Ni crainte ni défaillance ! Demain, marchez à leur rencontre, et l'Eternel sera avec vous."

Doit-on comprendre ici le message de ces écrivains ? Le texte biblique invite à ne pas entrer dans le combat mais à garder confiance en Dieu qui fera le nécessaire. Est-ce pour cette raison que les auteurs du Ya'ri ont choisi de renforcer leur foi par l'écriture plutôt que de choisir les armes⁶⁰¹ contre l'ennemi ? La prière se termine par un espoir

⁶⁰⁰1909 טוביה בן אליעזר, מדרש לקח טוב - חמש מגילות, לונדון,

⁶⁰¹ Les NEHER n'étaient pas capables de prendre les armes. D'abord, ils ne possédaient ni armes, ni l'expérience de leur maniement. Surtout, ils étaient une famille, il y avait des enfants en bas âge à *Maḥanayim* et des personnes âgées. Il leur aurait fallu entrer dans *Résistance* ce qui n'était pas facile, vu leur profil. Cela ne fait d'eux des pleutres dans mesure où ils hébergeaient des réfractaires STO et parmi eux de jeunes résistants.

de fraternité et d'union. Alors Israël et les nations trinqueront ensemble et élèveront la coupe des Louanges.⁶⁰²

Nirtza

Nirtza est la dernière étape du Séder. Le Ya'ri A se poursuit fidèlement au modèle de découpage : un commentaire par passage. Ce commentaire est nommé selon le ou les premiers mots en hébreu de ce passage.

Il est à préciser que suivant les *Haggadot*, le découpage se fait quelques fois différemment ou les textes apparaissent dans un ordre un peu différent. Cela n'a pas d'influence sur l'analyse du corpus dont l'étude se fait selon le découpage admis par les auteurs.

Hassal Sidour Pessah

Le commentaire est purement technique. Il nécessite cependant un éclaircissement. Au tout début du *Ya'ri Vediochi A*, les commentateurs ont tenté de reproduire le long poème de R. BONFILS. Ce type de poème, qui a pour vocation de reprendre les lois concernant les pratiques religieuses, est appelé *Sidour*. Ce mot vient de la même racine que le Séder.

On a tendance à traduire ce passage comme s'il s'agissait de la conclusion de la soirée pascale : « Voilà terminé l'ordonnement de pessah selon la règle, toutes ses dispositions et sa loi. Comme il nous fut donné de le réaliser, qu'il nous soit accordé de le refaire. » Dans certaines *Haggadot*, on enchaîne sur le chant « l'an prochain à Jérusalem ». Or, repris dans son contexte, ce passage a un sens différent. Il compose la dernière strophe du « *Sidour* », poème halachique, lu le samedi matin, précédant la fête de la Pâque. Il faudrait donc le comprendre ainsi : « Voilà terminé la lecture de l'ordonnement de pessah selon la règle, toutes ses dispositions et sa loi. Comme il nous fut donné de transmettre ces lois (sous cette forme poétique aujourd'hui, sous-entendu : ce chabbath) ; qu'il nous soit accordé de le mettre en pratique (cette semaine lors des préparatifs de la fête qui approche.) C'est le sens premier de ce passage. Etant

⁶⁰² On retrouve une idée similaire au chapitre XXV du livre d'*Isaïe*, et plus précisément aux verset 6 : « Et l'Eternel-Cebaot donnera à toutes les nations, sur cette montagne, un festin de mets succulents, un festin de vins de choix, de mets pleins de moëlle, de vins vieux clarifiés. »

donné l'endroit de son insertion dans la *Haggadah*, il peut tout à fait signifier que le vœu fait le chabbath précédant s'est réalisé dans les moindres détails.

Le passage se termine sur trois citations de versets qui poursuivent l'idée du retour d'Israël sur sa terre ; à Sion.

Comme beaucoup de *pioutim*, celui-ci se termine par les initiales en acrostiche : ה, ז, ק, qui compose le mot *Hazak* : la force.

Adir Hou – Il est puissant

Le commentaire donne quelques informations sur le passage. Il s'agit d'un *piout*, qui semble-t-il a adopté la forme de *Ki Lo Naeh*. *Adir Hou* a pour refrain l'espoir de la reconstruction au plus vite du Temple : « Il construira sa Maison bientôt. Vite, vite en nos jours et bientôt. Ô Dieu reconstruit, ô Dieu reconstruit, reconstruis ta Maison bientôt ! ». Quant aux attributs pour glorifier Sa grandeur, ils apparaissent selon l'ordre alphabétique hébraïque en acrostiche : Puissant, incomparable, grand, noble, magnifié, fidèle, irrépréhensible, fervent, pur, unique, fort, instruit, souverain, radieux, résistant, fort, rédempteur, juste, saint, aimant, tout puissant, incontesté.

Ce chant apparaît dans des *Haggadot* dès le XIV^e siècle. On le trouve publié en traduction allemande ou judéo allemande. Que les convives comprennent ou pas cette langue, la plus grande partie de la *Haggadah* est récitée en hébreu, comme une prière. Mais certains passages, comme celui-ci, sont entonnés dans la langue vulgaire du pays. Ce chant est donc bien compris par l'assistance. Ceci peut être appuyé par la remarque faite par le rédacteur du commentaire qui cite le Rabbin Marcus Meir LEHMANN⁶⁰³, commentateur de la *Haggadah*. L'air communément rependu est très rythmé et donne de l'entrain aux convives, surtout à cette heure tardive de la soirée : « *il faut tenir pour précieux le moindre mot et la moindre note de cet air du Temple [...] C'est un témoignage de leur inaltérable reconnaissance et de leur espoir en D. qui a choisi Jérusalem comme sa résidence.* »⁶⁰⁴

En rappelant les circonstances historiques qui ont fait naître ce chant, l'auteur renforce l'espoir du Juif opprimé en ces années de guerre, lui qui n'a jamais oublié les

⁶⁰³Le Rabbin Marcus Meir LEHMANN (Hanovre 1831, Mayence 1890.)

⁶⁰⁴ M. LEHMANN, *Haggadah schel Peßach*, J. Kauffmann, Frankfurt am Mein, 1914.

souffrances de ses frères au Moyen-âge. Ce chant est une sorte d'hymne national qui aide Israël à traverser la tourmente et qui tourne ses espoirs vers Sion.

Le commentaire se termine par la citation du verset du Cantique des cantiques (II,10) : « Mon bien-aimé élève la voix et dit : " Debout, mon amie, ma toute belle, et viens-t'en ! » Ce verset cache le message dévoilé par RACHI : La référence à l'expression **Debout** est sous entendue dans les mots du verset de l'Exode (III, 17) : « et j'ai résolu de vous faire monter, du servage de l'Égypte... » Ce passage biblique se situe lors de l'épisode du buisson ardent où Dieu annonce à Moïse qu'il va avoir pour mission de diriger le peuple en vue de la sortie d'Égypte. « Debout » indique le devoir de passer à l'action, de faire le premier pas⁶⁰⁵. C'est aussi l'idée de se préparer, de se mettre en marche⁶⁰⁶. On peut y voir un message d'encouragement et d'espérance lié au chant. En effet, l'accent est mis sur l'idée que ce retour vers Sion soit imminent, se fasse « vite et bientôt ».

Sefirat HaOmer

Le compte de l'ômer débute au deuxième soir de la Pâque. Il s'agit d'une célébration indiquée dans la Torah (Lévitique XXIII, 15-16) : « Puis, vous compterez chacun, depuis le lendemain de la fête, depuis le jour où vous aurez offert l'ômer du balancement, sept semaines, qui doivent être entières ; vous compterez jusqu'au lendemain de la septième semaine, soit cinquante jours, et vous offrirez à l'Éternel une oblation nouvelle. » Ce compte se termine avec la fête de *Chavouot* qui tombe le cinquantième jour.

L'injonction du ômer se trouve quelque verset plus haut (10-12) : « Quand vous serez arrivés dans le pays que je vous accorde, et que vous y ferez la moisson, vous apporterez un ômer des prémices de votre moisson au pontife, lequel balancera cet ômer devant le Seigneur, pour vous le rendre propice ; c'est le lendemain de la fête que le pontife le balancera. Vous offrirez, le jour du balancement de l'ômer, un agneau sans défaut, âgé d'un an, en holocauste à l'Éternel... »

⁶⁰⁵ Selon l'explication d'exégète Moché Haïm ELCHECK (1520 Adrianopol -1593 Safed) sur ce verset dans son commentaire *Chochanat Haamakim* sur le Cantique des cantiques.

אלשיך, משה בן חיים, שושנת העמקים - שיר השירים, ונציה, 1606.

⁶⁰⁶ MALBIM est l'acronyme de nom du rabbin russe Meïr Leibush ben Jehiel Michel WEISER (Volhynie 1809 - Kiev 1879). Dans son commentaire *Chirei Hanefech* sur le Cantique des cantiques.

מאיר לייבוש ב"ר יחיאל מיכל, שירי הנפש - שיר השירים, ראם, ווילנא, 1891.

Le commentaire se divise en deux :

Le commentateur ne s'étend pas sur le sens de cette injonction. Il rappelle qu'une allusion à l'*ômer* a été faite précédemment dans le cantique lu le deuxième soir : *Veamartem Zevah Pessach*. Le deuxième vers de la cinquième strophe dit : « Midian fut anéanti à cause d'un pain d'orge de l'*ômer* de pessah. » Ce texte, où figure le pain d'orge de l'*ômer*, fait référence au songe des hommes de Midian avant l'attaque de Gédéon (Juges VII, 13-14) :

Arrivé là, Gédéon entendit un homme qui racontait un songe à son camarade et disait : J'ai eu un songe, où je voyais **une miche de pain d'orge** roulant dans le camp des Madianites ; parvenue à l'une des tentes, elle la heurta et la fit tomber, de sorte qu'elle se renversa sens dessus dessous." L'autre répondit : "Ceci n'est autre chose que l'épée de Gédéon, fils de Joas, l'Israélite ; Dieu a livré en son pouvoir les Madianites et tout leur camp !"

Ce rappel fait par l'auteur vient rappeler que Dieu a donné les ennemis aux mains d'Israël. Cette bataille fut encore remportée par l'intervention divine, les trois cents soldats de Gédéon ayant sonné de la corne et ayant paralysé l'ennemi par les cris de : « Guerre pour l'Eternel et pour Gédéon ! » Ce passage biblique commence par la crainte que les hommes s'attribuent la victoire alors que celle-ci vient de Dieu. Gédéon est obligé de renoncer à tant de soldats volontaires pour la bataille. Le message de l'auteur par cet exemple est à nouveau que la victoire des hommes dépend entièrement de Dieu. En cela, cet épisode a pour but de renforcer la confiance en un Dieu des armées, Cébaot, libérateur. C'est le message perpétuel des auteurs du Ya'ri, et cela revient à donner un sens à la lutte écrite plutôt qu'à la prise des armes. Prendre la plume pour renforcer sa foi quand on est convaincu de la providence divine est une démarche qui ne va pas à l'encontre de la défense armée. Mais la famille NEHER n'avait ni les ressources, ni le courage de se battre. Ils n'auraient pas pris plus de risques avec dans leur entourage les femmes et les petites filles. Ils en prenaient déjà en tant que Juifs cachés et abritant une école clandestine et des réfractaires au S.T.O.

La deuxième partie renvoie le lecteur à un passage lyrique supplémentaire lu le soir des fêtes et que l'on appelle *Maaravit*. Ce poème est intercalé dans les bénédictions qui précèdent la lecture du *Chema Israël*. Pour embellir la prière du deuxième soir de

Pessah, le chantre Rabbi MEÏR⁶⁰⁷ fils de R. Itsak NEHORAÏ a rédigé un poème qui s'intitule : *Or Yom Hanaf*, אור יום הנף.

Ce *piout* est récité selon les coutumes ashkénazes la nuit du deuxième soir de fête, *Yom Tov cheni* de Pessaḥ, la nuit de la moisson de l'orge au Temple. Le poème se divise en deux. Dans la première partie le poète rappelle ce qui s'est passé lors de la nuit du sauvetage d'Égypte. Dans la deuxième partie, R. MEÏR décrit la cérémonie de récolte de l'*ômer*, sa préparation et son balancement le 16 *Nissane* à Jérusalem. De plus, il ajoute des récits sur la vertu et le but de l'offrande de l'*ômer*. La *Maaravit* se termine sur l'éloge de Jérusalem, la reconstruction du Temple et la bénédiction de l'assemblée des fidèles. Ce poème aborde la complexité du fait de doubler les jours de fêtes en dehors d'Israël. Or dans ce cas précis, il n'y a pas une répétition puisque l'on peut donner un sens au deuxième jour : Pessaḥ tombe le quinze, l'*ômer* le seize *Nissane*.

En faisant référence à ce *Piout*, l'auteur sous-entend à nouveau l'aspect poétique et le rêve que procure l'évocation du service du Temple et Jérusalem.

Ehad Mi Yodéa

Ehad Mi Yodéa inspire un commentaire didactique. Le chant populaire prend exemple sur des comptines du Moyen-âge. Le commentateur y voit un lien avec une question d'arithmétique comme précédemment dans la *Sefirat Haômer*.

C'est sur ce sujet que porte le bref commentaire. Jusqu'à présent, la *Haggadah* avait choisi le récit comme méthodologie adéquate pour transmettre la sortie d'Égypte, attirer l'attention des participants et en premier lieu des enfants. Souvent le récit est lié à un geste. Ce lien renforce l'impact mémoriel du texte. Du récit, le texte évolue vers le chant qui ajoute au texte la mélodie. C'est une méthode qui consolide la mémorisation du texte. Le chant en fin de soirée maintient les convives éveillés. Il se prête d'autant plus à la fin de soirée où le récit de l'esclavage laisse place à la joie de la liberté. Les chants populaires de ce type comme « Y' a qu'un ch'veu sur la tête à Mathieu, il n'y a qu'une dent dans la mâchoire à Jean » sont des méthodes ludiques. Ils n'associent les chiffres qu'à des jeux de mots, sans volonté de transmettre un réel savoir. Le chant *Ehad Mi*

⁶⁰⁷ Surnommé *Baal HaAkdamat*, ce poète vécut dans la deuxième partie du XI^e siècle (Worms). RACHI fait plusieurs fois référence au savoir et à la sagesse de ce Rabbi Meïr.

Yodéa reprend les chiffres de 1 à 13, dans l'ordre croissant et décroissant, attribuant à chacun une idée liée à la foi juive⁶⁰⁸. Le chiffre associé à l'image ajoute du lien, ordonne le sens du texte et consolide la mémoire.

Le commentaire du Ya'ri A est d'ordre pédagogique. Le message est de ne pas voir le côté profane des mathématiques mais au contraire de savoir que l'on peut donner un sens supérieur aux chiffres. Le chant de la *Haggadah*, peut être pris comme un amusement vu sa forme, mais ce serait passer à côté du fond et du but de ce passage.

Une question actuelle ressort de ce passage. Les milieux juifs orthodoxes préconisent de consacrer son temps à la seule étude de la Torah et qu'elle contient tous les éléments nécessaires à l'homme pour vivre. L'éducation juive moderne a inséré dans ses programmes des matières, dites profanes - *hol*- aux côtés de l'essentiel que sont les études juives - *Kodesh*. Encore aujourd'hui, certains pensent que c'est une perte de temps au dépend de l'étude de la Torah -*Bitoul Torah*- que de se consacrer aux mathématiques ou autres matières jugées étrangères au judaïsme. Le message de l'auteur est de trouver le lien qu'il peut exister entre le judaïsme et les chiffres et de s'efforcer de les associer, ces derniers étant au service de la foi. A l'inverse, et tel que nous pouvons le voir notamment dans la *Critique* d'Albert NEHER, les chiffres sont associés aux sciences exactes. Il combattait l'assurance des scientifiques qui mettent les chiffres et dates au service de la science destructrice de la foi. Sa démarche est d'ailleurs d'utiliser les sciences pour prouver l'absurdité de leur vérité éphémère et surtout contrer leur volonté de remettre en cause la croyance et l'existence de Dieu. Pour les dénoncer, il faut les connaître. Le rabbin HIRSCH avait établi un programme de *Torah im Derach Eretz* qui fut la base de l'éducation juive moderne et orthodoxe et qui fait le lien entre *Kodech* et *hol*, saint et profane. Les NEHER eux-mêmes vivaient en harmonie et alimentait leur foi par le prisme large de leurs connaissances générales.

Had Gadia

Dans la frise du titre, figure un chevreau. Ce chant est chanté dans sa version hébraïque ou entonné dans les dialectes et langues des communautés de diaspora.

⁶⁰⁸ Il existe plusieurs versions de ce chant et les associations ne sont pas toujours les mêmes mais les intentions restent fidèles au lien entre le chiffre et un épisode, un personnage lié à ce chiffre. Exemple : 2 : Moïse et Aaron ou les deux tables de la Loi. 9 : Le deuil du 9 du mois d'Av ou les neuf mois de gestation. Quant au refrain, il varie aussi. 1 : Notre Dieu dans les cieux et sur terre ou « Béni soit-il, béni soit Son nom ! » J. BLOCH, *La Haggadah de Pâque, Op. Cit.*, p. 97-103.

Dans l'enchaînement, il peut paraître lui aussi assez léger par sa forme et le fond enfantin. C'est justement ce côté simple qui permet à tout un chacun d'accéder au processus de réflexion proposé par ce chant.

L'auteur du commentaire de ce passage remonte à l'évènement de Pessah d'Egypte tel qu'il est relaté dans l'Exode. L'interprétation de cette comptine, fort inspirée par l'article d'Albert NEHER⁶⁰⁹ publié en 1933 vient prouver l'absurdité des hommes et le chemin qu'ils doivent parcourir pour s'en remettre à la seule croyance en Dieu. Après tant de miracles, nous l'avions vu auparavant, les Egyptiens s'étaient presque convaincus de s'associer aux enfants de Jacob⁶¹⁰. Mais les voyant sacrifier l'agneau, symbole d'une des divinités égyptiennes⁶¹¹, ils hésitèrent à adhérer à leur foi. Les enfants d'Israël leur prouvèrent qu'un simple chat peut détruire cette divinité. Cette démarche de la chute de l'idolâtrie rappelle celle déjà contée par le *Midrash*⁶¹² au sujet d'Abraham qui lui aussi s'enquit de la recherche du divin. Ni les idoles, ni le soleil, ni la lune, pas plus qu'un chien ou un bâton ou un bœuf ne peut être le Maître, le Juge suprême de l'univers. Pas même l'ange de la mort n'aura le dernier mot, mais Dieu, l'unique rendra justice.

La conclusion est que la justice est la finalité, tôt ou tard, et que chaque élément de la création a sa place sur terre et face au tribunal céleste.

Le Juif opprimé peut aussi se considérer comme cet agneau que l'on cherche à éliminer. Mais personne ne restera impuni et la justice règnera tôt ou tard. Celui qui le comprend suffisamment tôt, prendra soin de l'agneau. C'est peut-être le message que se donne l'auteur en ces années de guerre. Les peuples seront jugés, Dieu l'a promis. Mais il y a parmi les nations des Justes qui protègent l'agneau et qui auront une place au monde futur.

Par extension, ce message ne concerne pas uniquement l'agneau mais tous les maillons faibles. La Torah est supposée donner une réponse pratique, grâce à ses lois de justice et de droiture.

⁶⁰⁹ A. NEHER, *La Tribune juive*, Op. Cit.

⁶¹⁰ La Bible décrit la présence d'un groupe, composé d'Egyptiens et autres nations, qui se sont joint à Israël dans la sortie d'Egypte et la traversée du désert : *Erev rav* : Exode XII, 38 : « De plus, une tourbe nombreuse les avait suivis, ainsi que du menu et du gros bétail en troupeaux très considérables ».

⁶¹¹ La divinité sans nom fut symbolisée par le bélier *Hermonthis* ou *Amon*.

⁶¹² *Pirkei De Rabbi Eliezer* XXVI.

Ici se termine le dernier passage de la lecture de la *Haggadah*. Cependant, les auteurs des *Hagaddot Maḥanayim* ont ajouté un *piout* en hébreu qui en fait partie intégrante depuis la première version de la *Haggadah de Maḥanayim* en 1941.

Pioutim

Le *Ya'ri Vedivchi* poursuit par un chapitre consacré à des *pioutim*⁶¹³. Ils sont en partie⁶¹⁴ l'œuvre des frères Richard et André NEHER. Ce chapitre n'est pas un commentaire mais un recueil de poèmes en français, rédigés selon la longue tradition du *piout*. Voici les titres de chapitres sous lesquels ils ont été répertoriés.

- Piout pour Pesach
- Pioutim pour Schabouoth
- Pioutim pour Souccoith
- Piout Rabbenou Tam
- Zoulath⁶¹⁵ pour Sabbath Hol-Hamoëd de Rabbi Meïr b. Itshaq

Le style poétique apporte un aspect supplémentaire à la lecture de la *Haggadah*. Le genre parnassien est supposé éveiller des émotions lyriques, romantiques ou nostalgiques chez le lecteur.

La particularité du « *Piout pour Pesach* » inséré par les NEHER a été analysée antérieurement. Mais ce *piout* figurait jusqu'alors en hébreu dans les *Hagadot de Maḥanayim*. Voici à présent sa version originale, en français. C'est ce poème rédigé par Richard qui est à l'origine de la traduction faite par André. En le traduisant en hébreu, André n'a pas fait une traduction littérale. L'idée générale des vers a inspirée l'utilisation du vocabulaire et d'expressions bibliques.

Ce quatrain est composé de 12 strophes. La première est identique à la dernière. Elles servent de cadre au poème. Les vers en rime ont six pieds et « *Pesach* » est le mot final de chaque strophe. La forme donne un rythme à la lecture.

⁶¹³ Pluriel de *piout* – פּיוּטִים, פּיוּט

⁶¹⁴ Les deux derniers poèmes sont la traduction en français du Piout du tossafiste Rabbi Yaacov ben MEÏR (petit-fils de RACHI) connu sous le nom de Rabbénou TAM et de la *Zoulath*, (poème ajouté lors du chabbath de la mi-fête de Pesach), l'œuvre de Rabbi MEÏR NEHORAÏ cité précédemment dans le chapitre *Sefirat Haômer*.

⁶¹⁵ *Zoulath* est un terme parmi tant d'autres pour désigner un *piout* que l'on insère dans la prière du matin (*Yotser*) et qui encadre la prière du *Chema Israël*. Suivant la place du poème il portera le nom d'*Ophan*, *Meorah*, *Ahavah*, *Geoula* etc. Ces différences sont largement expliquées par les frères NEHER dans leur article A. NEHER et R. NEHER, *Les Pioutim*, *Op. Cit.*

On trouve dans ce poème des allusions au patriarche Abraham. La version hébraïque est plus subtile et complète la compréhension du poème par ses références bibliques ou midrashiques.

Voici le poème et en notes de bas de page, le décryptage.

Pour la prière ardente	de mon âme brûlante	je remplace l'offrande ⁶¹⁶
	de l'agneau de Pesach.	
Mon cœur confiant bâtit	ce qu'Edom ⁶¹⁷ a détruit.	Le Temple reconstruit
	me reçoit à Pesach.	
J'aperçois de la cour ⁶¹⁸	le rideau de velours	qui recouvre en ce jour
	les versets de Pesach.	
J'entends dans le parvis ⁶¹⁹	la douce mélodie	du poète Babli ⁶²⁰
	qui célèbre Pesach.	
J'entre dans la maison ⁶²¹	rempli d'émotion	et plein d'Amour profond :
	C'est aujourd'hui Pesach	
Pour ce qui allait naître	jadis le noble ancêtre	a planté les beaux cèdres ⁶²²
	dont je parle à Pesach.	
Le fils unique et pieux ⁶²³	qui sur le mont de D'eu	s'avavançait vers le feu

⁶¹⁶ T.B *Berachot* 26b. Rabbi Yehochoua ben Lévi a dit : « les prières ont été instituées par les Hommes-de-la-Grande-Assemblée et correspondent aux offrandes du *tamid* qui étaient apportés quotidiennement au Temple » STEINSALTZ p. 26b.

⁶¹⁷ *Edom*. Descendant d'Esau, identifié à l'empire de Rome selon la tradition.

⁶¹⁸ La cour à l'entrée du Saint et sa porte couverte d'un rideau פרוכת.

⁶¹⁹ Lieu d'accueil au Temple où résonnait le chant des Lévites.

⁶²⁰ Il s'agit du poète italien, Rabbi Chlomo BEN YEHOUDA Hababli qui vécut au X^e siècle. Entre autres, il composa pour Pessaḥ des *piyoutim* basés sur les versets du *Cantique des cantiques* dont deux qui sont insérés dans la prière de Pessaḥ. Ils ont été introduits dans le rite ashkénaze. Le poème en question est peut-être *Baraḥ dodi*, texte lyrique du type *Gueoula*.

ברך דודי שלמה הבללי, URL complète en biblio.

Voici ce que les NEHER ont écrit à son sujet dans leur longue dissertation sur les Pioutim (*Op. Cit.*) : « C'est ainsi que Rabbi Shlomo ben Yehuda ha-Babli composa à Rome le Yôzer du premier Jour de Pessah. C'est une sorte de commentaire poétique sur les versets successifs de Cantique des Cantiques, un écho aux multiples prolongements. Il comprend la célèbre Gueoulah « Bera'h Dôdi » qui est, aujourd'hui encore, l'une des pièces liturgiques les plus aimées des fidèles. Le Babli a été initié par son collègue et ami Rabbi Meshoulam ben Kalonymos qui a composé le Yôzer du 2^e jour de Pessah. (Le Yôzer de Shabbat-hol-hamoed Pessah, écrit, comme nous le verrons plus loin par Rabbi A. ben Ytzhak, constitue une troisième variante du style adopté par le Babli. »

⁶²¹ Au Temple appelé Maison – בית.

⁶²² Abraham a planté des cèdres à Beer Cheva. Jacob, avant de descendre en Egypte est passé par Beer Cheva et selon le *Midrash* (*Midrash rabba* sur le verset *Genèse* XCVI,1) il aurait récupéré ces troncs qui serviront lors de la construction du tabernacle dans le désert.

⁶²³ Il s'agit d'Isaac et de l'épisode de la ligature sur le mont Moriah. *Genèse* XXII.

vint au monde⁶²⁴ à Pesach.

Devant la tente blanche⁶²⁵ l'hôte porta aux anges, Serviteurs des Louanges
l'azyme⁶²⁶ de Pesach.

Ils sont là avec moi⁶²⁷ et m'indiquent la voie : la Torah est ta Loi,
ta liberté: Pesach.

Raconte d'âge en âge⁶²⁸, c'est un saint héritage la sortie d'esclavage
dans la nuit de Pesach.

A l'aube je rappelle⁶²⁹ aux enfants d'Israël le précepte Fidèle
de l'éternel Pesach.

Par la prière ardente de mon âme brûlante je remplace l'offrande
de l'agneau de Pesach.

Ce poème, dans sa version hébraïque a été mis en musique par Chemouel AYACHE.

Ce poème rappelle celui du deuxième soir *Veamartem Zevach Pesah* dans la mesure où il cherche à réunir les événements autour de la fête de Pessah et l'ambiance au Temple en ces jours de célébration. On y sent de la nostalgie et une attente ardente d'un retour à la commémoration de Pessah à Jérusalem.

Contrairement aux chants précédents, celui-ci est plus langoureux, voire languissant. On y sent l'exaltation du poète qui rentre dans la peau du pèlerin souhaitant être présent au prochain Pessah. Cet état d'âme est renforcé par le dessin du pèlerin si propre aux *Haggadot de Maḥanayim*. Etant présenté l'un à la suite de l'autre en fin de la *Haggadah*, on pourrait imaginer que ces paroles sorte de la bouche du pèlerin venu de tous les exils.

Il ne me paraît pas nécessaire de faire l'analyse des autres poèmes dans la mesure où ceux-ci ne sont pas liés à la *Haggadah* : les uns sont liés aux autres fêtes, les autres sont la traduction d'œuvre d'autres auteurs. Il semblerait qu'ils ont été intégrés dans

⁶²⁴ Selon la tradition, Sarah aurait donné naissance à Isaac le jour de Pessah comme Dieu l'avait promis à Abraham lors de l'annonce de la grossesse (basé sur le verset *Genèse XVIII, 14*).

⁶²⁵ Episode où Abraham est à l'entrée de sa tente et accueille les trois messagers.

⁶²⁶ Le passage parle de *ougot*, or ce mot se retrouve associé aux pains azymes *Ougot-Matsot kiLo Hametz*. (*Exode XII, 39*).

⁶²⁷ Il se peut que « ils » se rapporte à la poignée d'hysopes que les enfants d'Israël trempèrent dans le sang et marquèrent ainsi les linteaux de leurs portes. (*Exode XII,22*). Le mots *Agouda* qui figure dans le verset est utilisé dans la version hébraïque du poème. Ou s'agit-il des patriarches déjà cités ainsi que de Moïse et Aaron et autres dirigeants d'Israël qui indiquent la vie de la Torah.

⁶²⁸ *Exode XIII,8*. Injonction de raconter la sortie d'Egypte de père en fils.

⁶²⁹ La prière du *Chéma* lue tous les matins et dans laquelle on rappelle la sortie d'Egypte.

ce cahier pour des raisons pratiques, peut-être dues au manque de papier. On trouve dans ces poèmes l'attachement à la Torah, l'attente de la fin de l'exil et le retour à Sion, le désir de la reconstruction du Temple pour y accomplir les Lois. Parmi les composantes de l'*Œuvre Maḥanayim*, j'avais cité un recueil de poèmes liés à Pessaḥ et composés par les frères NEHER, à Auxerre, en 1941. Dans ces poèmes on trouve des souvenirs d'Alsace, de la communauté abandonnée à présent. L'évocation du printemps, saison liée à la fête, donne un ton joyeux et pétillant. Cependant, on y lit déjà des craintes quant à la situation mais aussi des espoirs que tout cela finisse bientôt et que la paix règne entre les hommes. Ces poèmes inédits, prémices des travaux de *Maḥanayim* complètent l'œuvre néherienne liée à Pessaḥ.

Epilogue 1

Ici s'achève l'analyse du *Ya'ri Veditchi A* de 1942. Elle sera thématifiée dans le chapitre de synthèse des différentes parties du corpus.

Ya'ri B et son analyse

Remarque technique : Contrairement au Ya'ri A et C qui sont présentés suivis de leur analyse, j'ai choisi de présenter le Ya'ri B en parallèle du Ya'ri A dont il est la traduction partielle. L'analyse est progressive et se situe à proximité du texte. Cette présentation rend plus facile la lecture et permet la comparaison de textes. Elle tient cependant à respecter l'aspect esthétique du Ya'ri B.

Le *Ya'ri Vedicchi B* est le texte qui se trouve en fin de la *Haggadah* de 1942. Il se situe immédiatement après le *piout de Pessach* qui clôture les *Haggadot de MaHanayim*. Les frères NEHER témoigneront que « La crise du papier sévissait en ces années ! »⁶³⁰ C'est probablement parce qu'il restait des pages vides dans le cahier que les auteurs ont poursuivi leur rédaction sous la même couverture que la *Haggadah*. Déjà en tête d'ouvrage, sur la troisième page de garde, il était précisé que le commentaire faisait partie de ce cahier :

סֵדֶר
לִיל שִׁמּוֹנִים
LITURGIE POUR LA CEREMONIE
DU
SEDER
MANUSCRIT
DE
ALBERT NEHER, NATHAN SAMUEL
AVEC UN
COMMENTAIRE
DE
RICHARD ET ANDRE NEHER
LA PRADERIE PRES [DE] BRIVE en CORREZE en l'an 1942
✧
נכתב ומצויר על ידי עושיקי במלאכת הקודש ר' אברהם
בן אשר דוב ונתן בן משה»
עם פרוש חדש והגון יערי ודבשי מהאחים ר' אלחנן
ואשר דוב בר' אברהם»
במחנים בנגב צרפת
בשנת
✧ ✧ ✧
הנה מה טוב ומה נעים שבת אחים גם יחד

⁶³⁰ A. NEHER, Description du Temple de Jérusalem, *Op. Cit.*

On observe une différence entre la *Haggadah* et le *Ya'ri Vedicchi* au niveau du verset choisi pour la datation de l'année 1942.

Le texte choisi pour dater la Haggadah est issu du premier verset du psaume CXXXIII : « Ah ! qu'il est bon, qu'il est doux à des frères de résider dans une étroite union ! ». Dans ce verset, le mot שבט *chévét* (résider) a pour valeur numérique $300+400+2=702$. C'est ainsi que l'on désigne cette année du sixième millénaire dans le calendrier hébraïque : 5702 équivaut à l'année 1942 du calendrier grégorien. On retrouve cette valeur numérique dans le premier mot du verset 169 du psaume CXIX : « Approche de toi mon exultation, Eternel, fais-moi comprendre le sens de ta parole. » Le mot תקרב *tékarev* (approche) a cette même valeur en gématrie : $400+100+200+2$. (Les lettres des mots à comptabiliser sont mises en relief par les points ou signes qui les surmontent.)

Les deux versets se complètent. L'un parle d'union et de fraternité, l'autre d'élévation spirituelle. Ils ont en commun la joie et reflète la vie fraternelle et spirituelle à *Maḥanayim*. Il faut se souvenir que l'an passé, en 1941, Nathan SAMUEL, était absent, cette année, la famille est réunie. C'est d'ailleurs à lui que l'on doit la belle écriture hébraïque des ouvrages depuis son arrivée en mai 1941.

Contrairement aux deux autres *Ya'ri Vedicchi* (A et C), celui-ci est rédigé intégralement en hébreu. Cet exploit procurait une grande fierté à ses rédacteurs. André NEHER en témoignera, en ces termes : « Ce passage purement linguistique du français à l'hébreu pour exprimer notre identité, en soi, est un sceau⁶³¹ qui marque combien dans l'agression de la shoah, en fait, c'était Jérusalem qui nous agressait et j'ai accepté de lutter à partir de ce moment, durant toute la période de la shoah avec Jérusalem en corps à corps comme Jacob l'avait fait avec l'ange. »⁶³² Jérusalem est comparée ici à cet homme, qui agressa Jacob au cœur des ténèbres, jusqu'au lever du jour. L'année 1942 est bien au cœur de *La Nuit*, selon l'expression de WIESEL⁶³³. L'ange questionne Jacob et lui demande son nom. Il lui annonce alors que son nom sera désormais *Israël*. C'est la différence fondamentale entre *Jacob* qui sort du pays de Canaan et *Israël*, le nom de celui qui y retourne. *L'agression de Jérusalem* est une sorte d'appel au retour.

⁶³¹ Le texte étant oral, il se peut qu'il s'agisse d'un « saut ». Quoiqu'il en soit, on retrouve cet attachement à l'épisode biblique comme prototype de l'expérience de *Maḥanayim*.

⁶³² F. KAUFMANN, *Dans tes portes Jérusalem*, Op. Cit.

⁶³³ E. WIESEL, *La Nuit*, Editions de Minuit, Paris, 1958.

Cette agression laissa une trace, ainsi le peuple juif d'Europe se releva de cette lutte en boitant. On trouvera, chez les NEHER-ISRAËL, la trace de cette bataille, dans leur volonté, chacun en son temps – chacun à son lever du jour, de revenir à Jérusalem.

Le commentaire est introduit par une page intercalaire qui sert de couverture et qui annonce en hébreu : יערי ודבשי פירוש על הגדה של פסח (*Ya'ri Veditvchi, Commentaire sur la Haggadah de Pessach*). L'effort graphique de cette présentation est moins sophistiqué qu'il ne l'est pour les enluminures de la *Haggadah*.

On reconnaît la graphie hébraïque, œuvre de Nathan SAMUEL dans le rôle du scribe. Cette écriture est stylisée, inspirée des livres de prières mais n'est pas celle d'un scribe, *sofer* au sens traditionnel. Ce commentaire s'étend sur 10 pages. On retrouve le souci de mise en forme, déjà présent dans les *Haggadot* et autres œuvres de *Mahanayim* : les jeux de couleur (rouge, bleu ou noir) pour mettre en exergue les titres ou des noms. Quoique la lettre majuscule n'existe pas en hébreu, le graphiste a souhaité donner de l'importance à la première lettre ou au premier mot d'un chapitre en l'écrivant dans une police plus grande que le texte qu'il introduit. On ne retrouve cependant pas les enluminures comme dans les textes en français.

Ce corpus est la traduction partielle en hébreu du Ya'ri A. Ce commentaire est bien plus court et ne reprend que quelques têtes de chapitre suivantes :

- Bedikat Hametz בדיקת חמץ
- Le Séder הסדר
 - Le séder dans la Torah הסדר בתורה
 - Le séder dans le Talmud הסדר במשנה
 - Le séder dans le Galouth הסדר בגלות
 - Rites מנהגים
 - Textes נוסחות
- Kadech קדש
- OuRehatz ורחץ
- Carpas כרפס
- Yahatz יחץ
- Maguid מגיד
 - HaLahma הא לחמא
 - Ma Nichtana מה נשתנה
 - Tsé OUlmad צא ולמד
 - Esser Hamakot עשרת המכות
 - Pessah, Matsa OuMarôr פסח. מצה. ומרור
- Choulhan Oreh שולחן עורך
- Hallel Nirtsa הלל. נרצה
 - LeChana Habaa BeYérouchalayim לשנה הבאה בירושלים

L'analyse du Ya'ri A a déjà été faite au niveau du contenu et des idées. Je ne reviendrai pas dans ce chapitre sur les remarques déjà énoncées dans l'analyse du Ya'ri A, dans la mesure où la version en hébreu est en grande partie fidèle au sens déjà exprimé en français. L'analyse du Ya'ri B se focalisera sur les différences entre la version française et l'hébraïque. Pour en faire la comparaison, le commentaire est présenté, sous forme de tableaux ; un tableau par chapitre. Dans la colonne de gauche se trouve le texte dans sa version française, issu du Ya'ri A (partiel ou intégral suivant sa correspondance à la partie hébraïque). Le côté esthétique de la présentation du Ya'ri A n'est plus nécessaire dans ce chapitre. Dans la colonne de droite figure le texte intégral du Ya'ri B digitalisé. Comme pour les autres Ya'ri, celui-ci veille à respecter l'aspect esthétique de l'original (mise en forme, couleurs, illustrations). Les mots ou phrases barrés n'apparaissent pas dans la version hébraïque. Les mots ou phrase soulignés sont absents dans la version française. Ces ajouts et omissions seront analysés.

Pages de garde

Si on met en vis-à-vis les pages de garde des deux Ya'ri A et B, on remarque tout d'abord qu'elles sont toutes deux rédigées en hébreu. Elles ont en commun le titre en hébreu qui signifie : « Ya'ri Vedivchi, commentaire de la Haggadah de Pessach ». Celle du Ya'ri A comprend les noms des auteurs, le lieu et la date. Ces informations ne sont pas reprises dans le Ya'ri B qui figure dans le même cahier que la *Haggadah* de 1942. Elles apparaissaient déjà sur la page de garde, rédigée dans les deux langues (français et hébreu), tout au début du cahier. Ce qui change au niveau de l'hébreu est uniquement la datation. Cette différence a été étudiée précédemment.

יערי ודבשי	יערי ודבשי
פירוש	פירוש
על	על
הגדה	הגדה
של	של
פסח	פסח
מאת האזנים ר' אליהו ואשר דוב בר' אברהם נעמה במחנים בנגב צרפת בשנת הקריב רנתי לפניך כדברך הבינני	

BEDIKAT HAMETZ

Beaucoup de nos poètes instruisent à la façon d'un *prédicateur*, et rappellent sous une forme agréable des *הלכות*, décisions, et des *מצוות*, préceptes. C'est ainsi que **Rabbi Joseph ben Samuel Tob-Elem** = Bonfils de Narbonne, qui enseignait au début du XIème siècle de l'ère civile à Limoges, a écrit la *קרובה* pour *שבת הגדול* ~~que nous disons encore aujourd'hui~~. Il y étudie les prescriptions relatives à la *געלה* (Guealah = possibilité d'adapter pour Pesach ce qui durant le reste de l'année est exposé au contact du 'Hametz) et à la recherche du 'hametz **בדיקת חמץ** :

On constate par cette œuvre qu'il y a mille ans les communautés voyaient dans leur synagogue une maison de prières et une maison d'études. C'est bien le double aspect que doivent avoir les synagogues. Espérons en l'Eternel que les nôtres, maintenant détruites soient restaurées bientôt ; puissent les lumières de la prière et de l'étude y briller d'un éclat plus intense et éclairer le Galouth.

Au temps de Rabbi Bonfils on comprenait ce que le Paytan exposait dans le Piout. Depuis lors, le savoir a diminué. Au XVème siècle le pieux Rabbin de Mayence, Jacob Moulin, appelé *מהריל* dont les *מנהגים* publiés en 1556 à Sabionetta en Italie font autorité dans le rite rhénan, note à propos de la *דרשה* de *שבת הגדול* : "La *דרשה* du Rabbin devrait être superflue. Nos Maîtres, les Paytanim, ont

בְּדִיקַת חָמֵץ

הרבה מרבתינו הפייטנים היו כעין *דרשנים*, מורים את העם הלכות ומצוות ה' בחרוזים נעים. אחד מהם היה רבינו יוסף בר שמואל טוב-עלם (באנפילס) ז"ל, והוא היה מחכמי נרבאנע, וחי לערך תת"י בלימאגע, והיה *חכם* ופייטן גדול מרבתינו של רש"י ז"ל. וגם הוא יסד הסדר של *קרובה לשבת הגדול*, ובו באים ונקבצים איש על מחנהו ואיש על דגלו, כל הלכות *הגעלת כלים*, וגם הלכות *בדיקת וביטול חמץ*, ועשיית ותקון המצות. וכל זה בפיוט מנהג אשכנז המתחיל "אדיר דר מתוחים" ובפיוט מנהג פולין המתחיל "אבא בחיל" כפל רבינו טוב-עלם הדינים הללו והוסיף עוד הלכות הכנת ועשיית הסדר ליל שמורים:

מהפיוטים האלה ומדומים להם נראה מה היה טבע של בתי כנסיות לקהילות קדושות, זה אלף שנה. כי היה הבית הכנסת להם בית תפילה וגם בית דרשה, וזה ודאי עיקר בית הכנסת ישראלית להיות בית תפילה ובית המדרש יחד. ושכבר היה, יהי רצון שעוד יהיה! ובתי כנסיות שלנו שהרבה מהם עתה בחורבנם יהי רצון שיתחנכו במהרה בימנו, ויצהירו בהם נרות התפילה והתלמוד, ויאירו את גלותנו:

בזמן רבינו טוב-עלם הבינו העם לשון הפיוטים, ועתה נתקצרו דעתינו. ועל זה העיד המאור הגדול, מורה מנהגינו *מהר"ל ז"ל* באמרו בזה הלשון: "ועמדו רבותינו הפייטנים ותקנו את סדרם דרך כללות* בקוצר והיה דיי לראשונים. שוב נתמעטו הלבבות ועמדו פרשנים כגון הר"ה שמואל מפליזא פירש הפיוט דאלהי הרוחות וגדול אחד פירש הפיוט דאדיר דר מתוחים, וסמכינא אהא דכל בעל

composé leurs Piyoutim avec clarté et concision, et cela suffisait aux générations antérieures. Mais actuellement l'ignorance et l'indifférence des fidèles est telle que même les Commentaires en prose de ces Pitoutim – comme ceux de Rabbi Samuel de Palaiseau (Falaise) – ne sont plus étudiés ; il est bon que le rabbin de la Communauté se charge d'exposer lui-même les préceptes." ~~Heureux seras tu, Israël, quand tu auras retrouvé la science de tes pères !~~

בעת לימוד הסדר ובעו"ה מרוב טרדות ומיעוט
הלבבות גם זה לא נעשה. " עד כאן לשון מהרי"ל:

ל כן עמדו עמודי גלותנו, הרמב"ם, ובעלי הטורים
והבית יוסף ז"ל, וערכו את השולחן, והאחרונים
ז"ל העמידו על השולחן הזה כמה מגדים ומטעמים.
ועתה אם תרעב לדעת הלכות בדיקה, ואם תמצא
להבין מנהגי פסח, צא אל נשולחן הזה, ולמד
ותמצא לחם לרעב ויין לצמא!:



**

Le premier chapitre consacré à la recherche traditionnelle du *hametz*, la veille de la soirée du Séder, est composé dans le même esprit que celui développé dans le Ya'ri A, autant par le contenu comme par la forme. On y retrouve aussi le jeu de couleurs : rouge / noir / bleu.

Le Ya'ri A est un long texte lyrique qui visant à imiter un poème de type *kerova*, encadré d'une introduction et d'une conclusion. Ici, dans la version hébraïque, le poème de référence de TOB-ELEM n'apparaît pas. Il y est fait mention uniquement de son origine, ainsi que celle d'un autre *piout*. L'auteur précise, dans la version hébraïque, que la

lecture de ce poème fait partie de la coutume ashkénaze et l'autre de celle des Juifs de l'Est (rite appelé *Minhag Polin*).

Le premier *piout* cité et qui commence par *Adir dar metouhim* aurait inspiré TOB-ELEM. Son auteur, inconnu, est probablement d'origine italienne. Dans les communautés ashkénazes, ce *piout* était inséré dans la *kerova* de *Chabbath HaGadol* de YANNAÏ (païtan des plus anciens qui vécut en Palestine à l'époque byzantine entre le 5^{ème} et 6^{ème} siècle). Le Rabbin BONFILS y aurait puisé son inspiration, tant par la forme que par le contenu, pour rédiger son *Avo BeHayil*. Ce second poème, qui sert de base au commentaire en français, est effectivement signé TOB-ELEM. Ce que veut dire l'auteur du commentaire, c'est qu'en composant son *piout*, TOB-ELEM a doublé l'occasion d'enseigner, de multiplier les explications et de transmettre les lois de la préparation à Pessaḥ, ajoutant des informations complémentaires au *piout Adir dar metouhim*.

Au sujet de Rabbi TOV-ELEM, il est ajouté qu'il fut un des maîtres de RACHI. En effet, ce dernier y fait référence dans certains de ses commentaires du Talmud⁶³⁴.

L'expression « *que nous disons encore aujourd'hui n'apparaît pas* » en hébreu. Effectivement, les *pioutim* sont de moins en moins lus de nos jours dans les communautés. Mais en 1942, cette remarque est-elle due au fait du manque de livres à *Maḥanayim* ? Comme ils en témoignent, les NEHER ont beaucoup écrit en se fondant sur leur mémoire, n'ayant pas de bibliothèque à leur disposition au château. Cela veut peut-être simplement dire qu'en leur période, on ne lisait pas ce *piout*, faute de texte de référence. Néanmoins, ils ont choisi de tenter de pérenniser la coutume de la lecture en proposant une version révisée et originale, en français, celle qui figure dans le Ya'ri A. Ni le *piout* en hébreu, ni la traduction de leur création française ne figurent dans le commentaire en hébreu. Le texte passe directement à la partie qui conclut ce chapitre dans la version du Ya'ri A. Décrivant le contenu du *piout*, l'auteur emploie l'orthographe juste de la *Hagṣala* הגעלה et non *Gueala* געלה comme dans la version française. Pour exprimer la rigueur et l'ordre des lois indiquées dans la *kerova*, l'auteur emploie une expression issue du premier chapitre du Livre des Nombres (verset 52) « chacun dans son camp et chacun sous son étendard ».⁶³⁵ L'emploi de ce genre d'expression montre une maîtrise certaine de la langue hébraïque.

⁶³⁴ T.B. Ketoubot 14a, commentaire de RACHI. תרי ספקי où il cite Rabbi Yossef Tov-Elem

⁶³⁵ « Les enfants d'Israël se fixeront chacun dans son camp et chacun sous son étendard, selon leurs légions ». (Traduction Bible du rabbinat.)

La partie consacrée au double rôle des synagogues est sensiblement identique dans sa version hébraïque. Cependant l'auteur fait la différence entre ce qu'il appelle le *Beit Dracha* et le *Beit Midrache*. Le premier désigne la synagogue où l'assemblée est passive et y écoute des sermons, alors que le deuxième désigne la maison d'étude, ou plus littéralement « maison de l'interprétation », où chacun étudie et partage son point de vue avec son partenaire, *hévrouta*. *Maḥanayim* est une tentative de restaurer les multifonctions de la maison de rassemblement : *Beit Knesset* (synagogue), on y priait, on y enseignait et on y étudiait. Ce vœu était leur réalité, même si l'assemblée manquait et se limitait aux membres de la famille, aux élèves de l'internat et à quelques gens du voisinage.

La remarque déjà évoquée sur la baisse du savoir, de génération en génération, est reprise dans la version hébraïque. Il y manque cependant le souhait qui conclut la version française : « *Heureux seras-tu, Israël, quand tu auras retrouvé la science de tes pères !* » Dans la version française, ce vœu est exprimé, comme il se doit selon la tradition, en fin conclusion d'un sermon ou d'une étude.

En revanche, le commentaire en hébreu, dont voici ma traduction, se poursuit différemment :

Voilà pourquoi, les Sages, piliers de notre exil, le RAMBAM⁶³⁶, et BAAL HATOURIM⁶³⁷, et le BEIT YOSSEF⁶³⁸ ז"ל⁶³⁹ et ils ont dressé la table, [le Choulhane Harouh], et les *Aḥaronim*⁶⁴⁰ ז"ל ont posé sur cette table quelques délices et gourmandises. Et à présent, si tu as faim de savoir les lois de vérification [du ḥamtez] et si tu as soif de comprendre les coutumes de Pessaḥ, passe à cette table et apprends et tu trouveras du pain pour ta faim et du vin pour ta soif !

On reconnaît le style poétique des frères NEHER. On y apprend aussi de la richesse de leurs connaissances en matière de la Halacha. Ils maîtrisent non seulement les lois mais aussi le développement de la rédaction des codex. La formule utilisée pour la

⁶³⁶ Acronyme de Rabbi Moché Ben Maïmonide connu sous le nom de Maïmonide (Cordoue 1138 - Fostat Egypte 1204) auteur du *Michné Torah* (ou *Yad Haḥazaka*), 14 volumes de *halacha* rédigés sur dix ans (1170-1180).

⁶³⁷ Rabbi Yaacov Ben Acher, (Cologne 1269 – Cordoue 1343). Dénommé par le nom de son œuvre *Baal HaTourim* (ou simplement *Tour*), 4 volumes (*Arbaa Tourim*) de lois compilés un siècle après l'œuvre de Maïmonide.

⁶³⁸ Rabbi Yossef CARO (Tolède 1488 – Safed 1575) appelé sous le nom de son œuvre monumentale « *Beit Yossef* » qui vient expliquer et détailler le *Arbaa Tourim*. La version abrégée de son œuvre est le codex de la pratique des *mitsvot* connu sous le nom de *Choulhane Harouh*, littéralement : la table dressée, rendant ainsi accessible la halacha à un large public.

⁶³⁹ Sigle signifiant que leur souvenir soit bénédiction זיכרונם לברכה. Se prononce *zal*.

⁶⁴⁰ Terme générique pour désigner les derniers décisionnaires rabbiniques et autres commentateurs qui succédèrent, à partir du 16^e siècle, à la période des *Richonim* signifiant les « premiers » (11^e au 15^e siècle).

faim et la soif qui se prête si bien à l'idée d'une table dressée est déjà impliquée par le nom du *Choulhan Arouh*. Elle est inspirée, entre autres, du verset du livre d'Amos (VIII, 11) : « Voici, des jours vont venir, dit le Seigneur Dieu, où j'enverrai de la famine dans le pays : ce ne sera ni la faim demandant du pain ni la soif de l'eau, mais le besoin d'entendre les paroles de l'Eternel. » La proposition est de se rassasier et d'étancher la soif d'un manque spirituel par l'étude et ainsi nourrir l'âme. Dans le contexte du Livre d'Amos, pour autant poétique que soit la formule, elle est issue du cœur de la destruction et des ténèbres qui s'abattent sur les pêcheurs. Pour les NEHER, la faim est déjà présente en pleine guerre et les mets copieux ne garnissent plus les tables de Lanteuil. Selon la formule du prophète⁶⁴¹, « le soleil s'est couché à midi et il fait nuit en plein jour », en Corrèze en 1942. Le peu de lueur de lumière et de nourriture spirituelle se trouvent dans l'étude de la Torah et de ses lois selon l'auteur.

On note dans ce passage une faute manuscrite où, dans le mot וּלְמַד , se trouve un *mèm* dans sa graphie de lettre finale ד au milieu du mot. Cela n'empêche pas la compréhension du texte mais il aurait dû être écrit : וּלְמַד . Cette faute fait partie des rares coquilles qui figurent dans les manuscrits de *Mahanayim*. Elle permet au lecteur d'apprécier l'immense travail de précision qu'implique l'écriture du manuscrit.

Ce n'est pas un vœu (comme dans la version française) mais une invitation à l'étude qui est formulée en guise de conclusion de ce chapitre.

Le texte convie littéralement le lecteur à passer à table et reprend pour cela une expression déjà utilisée dans le Ya'ri A et qui fait partie du texte de la *Haggadah* : *Tsé OuLmad* : « Vas et apprends ! » Cette invitation à l'étude à la deuxième personne s'adresse directement au lecteur.

Le dessin qui conclut ce passage est une plume sur un parchemin. La première page est cornée et commence par un \aleph . Le texte présumé est en hébreu et s'écrit de droite à gauche. Faut-il voir que le lecteur voit dans cet icône le symbole de la rédaction du *Ya'ri Vedicchi* en hébreu, tel un texte sacré de la tradition juive ?

⁶⁴¹ Amos, VIII,9.

Le cérémonial du Séder a été institué par la Thorâh, élargi par la Michnah, complété par les Posskim du Galouth.

Le Séder dans la Thorah :

La Thorâh place au milieu du Séder l'agneau pascal auquel sont inséparablement liés le pain azyme et les herbes amères. "Et l'on mangera la chair cette même nuit ; on la mangera rôtie au feu et accompagnée d'azymes et d'herbes amères" (Chemoth, XII, 8). Elle y ajoute par quatre fois et sous quatre formes différentes, l'obligation d'expliquer aux enfants le sens de la Fête et de ses symboles et de leur faire le récit de la délivrance miraculeuse. (Chemoth XII, 26-27; XIII, 8; XIII, 14-15; Debarim, VI, 20). Ainsi le Séder célébré par nos ancêtres en Egypte, dans le désert, dans le pays de Canaan, sous la conduite de Moïse, de Josué, des Juges et des Rois, comportait les quatre parties principales suivantes :

Pesah, Matsàh, Marôr, Hagadah

Le Séder dans le Talmud :

A l'époque du second Temple, et sans doute déjà avant, la cérémonie a été agrandie par les prescriptions suivantes, consignées dans la Michnah [Pesachim, Péreq X] :

1. Prescriptions communes à toutes les Fêtes et à tous les repas : Quiddouch, Netilath Yadaïm, Birkath Hamazon.
2. Obligation de boire quatre coupes de vin, dont deux communes à toutes les Fêtes (ברכת המזון et קדוש) et deux soulignant la bénédiction de la גאולה et le הלל

הסדר של ליל שמורים מיוסד בתורה, ושנוי במשנה, ומשולש על יד הפוסקים של גלות:

הסדר בתורה.

יסוד הסדר הוא אכילת הפסח בליל י"ד לחודש הראשון הוא חודש האביב, ועם הפסח מצוה לאכול מצה ומרור, שנאמר ואכלו את הבשר בלילה הזה צלי אש ומצות על מררים יאכלוהו " (שמות, י"ב, ח').

ועוד הזהירה התורה בארבע מקומות ובארבע לשונות משונות להגיד לבנים טעם הפסח והמצות התלויות בו ולספר הניסים והנפלאות שנעשו לאבותינו ולנו בעת יציאתנו ממצרים (שמות י"ב, כו, כז; י"ג, יד, טו; דברים ו', כ):

וארבעה חלקים אלה, אכילת פסח, אכילת מצה, אכילת מרור, והגדה, הם היו יסוד הסדר שעשו אבותינו במצרים במדבר ובארץ ישראל, בימי משה, יהושע, השופטים, והמלכים:

הסדר במשנה.

בבית שני וכפי הנראה גם קודם לכן נתוספו בסדר מצות אלו:

- (א) מצות השייכים לכל סעודה ולכל שבת ויום טוב, כגון קידוש, נטילת ידים, ברכת המזון, ועוד.
- (ב) צווי לשתות ארבע כוסות יין, שתיים השייכים לקידוש ולבר"המ", אחת לברכת הגאולה, ואחת להלל. *

3. Le chant du הלל doit encadrer le repas du soir.
4. Le texte de la Hagadah a été codifié: il débute par une invitation au pauvre, puis par l'interrogation de l'enfant dont la curiosité est éveillée par le כרפס; on répond à l'enfant en partant des origines sombres de notre peuple (idolâtrie et esclavage) pour aboutir au rayonnement merveilleux de l'élection divine et de la libération; la réponse consiste essentiellement dans l'explication détaillée du passage Debharim XXVI, 5-8, récit louangé de la Sortie d'Egypte, prescrite par la [תורה] lors de l'offrande des Prémices; la réponse met également en relief le sens profond des trois symboles: Pesach, Matsâh et Marôr. – Le texte sollicite les additions personnelles : "Plus on parle de la Sortie d'Egypte, plus on a de mérite"

Le Séder dans le Galouth

Dans le Galouth les Posskim et les Paytanim ont appliqué la phrase de l'Hagadah citée plus haut : "plus on parle de la Sortie d'Egypte, plus on a de mérite" Pareils aux artistes inspirés qui ont brodé les étoffes du Tabernacle, de lin, de fil d'azur, de pourpre et de carmin, damassés de chérubins, ils ont mêlé au code de la Michnah certains rites et certains passages dont voici les plus importants :

1° Rites :

- a) La Guemarah indique qu'il est louable de "voler la Matsâh durant le

ג) צווי לזמר מזמורי הלל ולהפסיקם באכילת פסח, מצה ומרור.

ד) הנוסח של הגדה נתיסדה. לאחר הקידוש קוראים לעניים, מטבילים בחזרת (כרפס), וכאן הבן שואל, ועונין לבן כפי דעתו, מתחיל בגנות (עבדים היינו, מתחילה עע"ז היו אבותינו) ומסים בשבח (ועתה קרבנו הקב"ה לעבודתו, ברכת הגאולה). ועיקר ההגדה הוא לדרוש כל הפרשה של "ארמי אובד אבי" (דברים, כ"ו, ה-ח) והיא שבח על גאולת מצרים נקראת בכל איש ישראל בעת הבאת בכורים לבית המקדש. וכדי לצאת ידי חובתו בהגדה צריך גם כן לפרש הטעם של פסח, מצה ומרור:

וכל זה תמצא בפרק י" ממסכת פסחים המתחיל

"ערבי פסחים"

ובגמרא עליו, והרבה משניות מפרק זה כבר נמצאו בנוסח הגדה שלנו (כגון: מה נשתנה, רבן גמליא היה אומר, בכל דור ודור, ברכת הגאולה, עוד).

הסדר בגלות.

אמרו רז"ל. "כל המרבה לספר ביציאת מצרים הרי זה משובח" ועל זה סמכו חכמי הגולה והוסיפו בסדר הסדר, ויפחו פחי זהב וקצץ פתלים לעשות בתוך התכלת ובתוך הארגמן ובתוך תולעת השני ובתוך השש מעשה חושב, ותקנו מנהגים ונוסחות, ואלו הם:

מנהגים:

Séder" pour disposer les enfants à la joie et éveiller d'autant leur curiosité. Cet usage s'est généralement répandu et complète l'idée contenue dans le Karpass institué par la Michnah

b) Avant de reprendre le Hallel après le repas, on ouvre la porte pour réciter certains versets symboliques dont nous parlerons plus loin

c) Une coupe et un siège à la table du Séder sont réservés au Prophète Elie annonciateur de la délivrance messianique et convive invisible de toutes les cérémonies familiales juives

2° Textes :

a) Des passages tirés du Midrache ou d'origine postérieure illustrent le Récit de la Sortie d'Egypte : anecdote des cinq Rabbi de Béné-Bérak, Dayyënou etc.

b) La Michnah arrêta la cérémonie à la fin du Hallel et du Nichmath. Le Galouth y a ajouté une conclusion "Nirzah", gerbe poétique et musicale apportée à la fin de la cérémonie. La plupart de ces Pioutim et Zemiroth n'étaient pas primitivement destinés, au Séder. On ne les y a introduits que plus tard. ~~Nous en parlerons à leur place.~~

c) Enfin la grande nostalgie du Galouth, l'ardent amour de Jérusalem et de la Terre Sainte, l'espoir de voir ressusciter le Temple inspire la cérémonie du Séder. Dès l'invitation au pauvre on exprime la conviction que :

L'année prochaine nous serons là-bas sur la Terre d'Israël"

et quand la cérémonie va s'achever on s'écrie avec enthousiasme:

"Lechanah Habah Biyerouchalaïm!"

(א) אמרינן בגמרא, "חטפין המצה בלילי פסחים" כדי לשמח הילדים ולעורר בהם לשאול, ויש כמה מנהגים המכוונים לכונה זו.*

(ב) אחר הסעודה קודם גמירת ההלל פותחין הדלת ואמרים הפסוקים "שפוך חמתך וגו".

(ג) מוספין כוס אחד וכסא אחד יותר על המסובין, וקורין אותם כוס וכסא של אליה הנביא, כי אליה הביא זכור לטוב הוא האורה שלנו בכל זבח משפחה, והוא עתיד לבשר ביאת המשיח, וליל שמרים מוכנת לביאתם:

נוסחת:

(א) כמה מאמרים מלקטים ממדרש ומתוספתא נתספו על סיפור היציאה, כגון "מעשה בסדר בבני ברק, כמה מעלות טובות למקום עלינו" ועוד.

(ב) אחר שתית כוס רביעי על ההלל נתוספה עוד תרומת פיוטים ותנופת זמירות, הנקראת "נרצה". והרבה מהפיוטים אלה לא היה להם מתחלה שייכות לסדר, רק נתחברו בזמנים שונים לנוסח ההגדה.

(ג) התשוקה הגדולה של גלותנו, אהבת ירושלם וארץ צבי, תקות בנין בית מקדשנו, גם הם נצנצו בסדר. בתחלתו אמרים "הא לחמא" "לשנה הבאה בני חורין בארעא דישראל" ובסופו מזמרים הפיוט "אדיר הוא", וקוראים בהתלהבות גדולה



**

Le commentaire de ce chapitre est fidèle à la forme et au style du chapitre équivalent dans la version française du Ya'ri A.

Tout comme la forme de respect vis-à-vis du nom écrit de Dieu dans la version française, le scripte prête attention à ne pas coller les lettres *aleph* א et *lamed* ל qui ensemble forment le mot *el*, l'un des noms de Dieu. Il utilise une forme rare en hébreu de ligature des lettres et qui forment ainsi le signe : ׀. Cette utilisation évite d'écrire explicitement le nom de Dieu⁶⁴².

L'essentiel de ce chapitre est de transmettre l'évolution du texte de la *Haggadah*. Tel un bâtiment, la construction de la compilation de la *Haggadah* fait de la source biblique le socle. Les textes de la *Michnah* sont les murs de soutènement de l'édifice qu'est le texte. Les accessoires et autres décorations sont des ajouts qui ceignent le tout et offrent à l'assemblage de l'harmonie et le met en valeur. Cette organisation est essentielle. Par le choix de ses mots, l'auteur met en avant l'importance de l'ordre de la superposition des couches. L'expression employée en hébreu révèle un jeu de mots qui prouve une maîtrise de la langue et de ses subtilités. Traduction : « L'ordre de la cérémonie de *la nuit de sauvegarde* est basé sur la Torah, répété dans la Michnah et développé par les décisionnaires du Galouth. »

Le choix des verbes en hébreu שני et משולש reprend la racine des chiffres « deux » et « trois ». Une idée puisée dans le livre de l'Ecclésiaste⁶⁴³ (IV,12) est retenue dans le judaïsme : Le chiffre « trois » consolide un acte⁶⁴⁴. Le texte de la Torah est la base, certes, mais la *Michnah* le renforce et la troisième couche, l'herméneutique, vient fortifier le tout, rendant le lien et l'interaction entre les sources indéfectibles.

L'introduction du commentaire du Ya'ri B et le passage intitulé *Le Séder dans la Thorah* sont identiques en français et en hébreu. Ils insistent sur les quatre éléments qui forment la base de la structure du Séder : La consommation du l'agneau pascal, la consommation de la Matsa, celle du Marôr et le récit de la sortie d'Egypte. Ensemble, ils forment le socle du Séder ancestral.

⁶⁴² Un document où figure le nom de Dieu en toutes lettres est considéré comme un écrit sacré et ne peut être lu ou entreposé comme un vulgaire texte. Notamment, s'il n'est plus utile, on ne le jette pas mais on l'entrepose dans une *Gueniza* comme tous les livres et manuscrits sacrés.

⁶⁴³ « Et si un agresseur vient les attaquer, ils seront deux pour lui tenir tête ; mais un triple lien est encore moins facile à rompre. »

⁶⁴⁴ Le terme de *kazaka* כִּזְקָה – signifiant « force » est retenu dans la halacha. Parmi les différentes présomptions, l'une est basée sur l'existence de la récurrence d'une situation au moins trois fois et lui donne ainsi force de loi.

En français, le passage suivant s'intitule : *Le Séder dans le Talmud*. La notion de Talmud englobe toute la Loi orale, soit : la *Michnah* et la *Guemara*. Dans le Ya'ri B, le titre en hébreu se limite à la mention du *Séder dans la Michnah*. Ce n'est qu'en fin de ce passage que l'auteur propose au lecteur de poursuivre et élargir son étude dans la *Guemara*. Cette différence mineure n'influence pas sur l'intention de ce chapitre. Cet ordre est essentiel et par le choix de ses mots, l'auteur met en avant l'importance de l'ordre de la superposition des strates qui composent l'édifice.

Le texte de la *Michnah* concernant les quatre éléments spécifiques de Pessaḥ a pour objectif de compléter leur compréhension et leur mise en pratique en les insérant dans le cadre du rituel des fêtes. L'auteur du Ya'ri précise bien qu'il s'agit d'ajouts sur la base du socle biblique.

Dans *le Séder dans la Michnah* on note quelques différences : La version en hébreu est plus complète qu'en français. A l'article 3), elle précise : « *l'obligation de chanter les cantiques du Hallel et de s'interrompre pour consommer le Pessah, la matsah et le marôr* ». La version française se contente de dire que le Hallel (coloré en bleu) doit encadrer le repas. L'accent est mis sur le Hallel. Comme pour une photo, le cadre met en valeur son contenu. Dans son explication, l'auteur du Ya'ri A en déduit que le repas est au centre du Hallel. Or, la version hébraïque ne met pas le repas, mais plus précisément les aliments de la mitsvah de la veillée de Pessaḥ au centre. *Pessach, Matsah et Marôr* trouvent leur source dans la Bible (énoncée dans le passage du *Séder dans la Bible*), ceux sont ces notions fondamentales qui se trouvent au centre de la veillée pascale. Dans la version hébraïque ce sont les *mitsvot*, les préceptes, qui sont mis en valeur. Cela confirme les explications déjà données dans ce sens : la base biblique est fondamentale, la *Michnah* l'englobe et la renforce. Ainsi, selon ce commentaire, l'interruption du chant fait place à l'essentiel. La différence entre le repas de fête et le passage à table de la veillée de la Pâque est signifié dans le choix de la langue d'expression. Pour un lecteur lambda francophone, le Séder est encore un dîner festif semblable à ceux qu'il connaît. Pour le Juif, la mitsva de la soirée passe par la voie gustative mais n'en reste pas moins l'accomplissement des commandements bibliques.

La version du Ya'ri B apporte un élément pédagogique. La version française se contente de dire : « on répond à l'enfant » alors qu'en hébreu il est précisé : « on répond au fils en fonction de sa connaissance ». Cette proposition est faite par la Torah

qui, à quatre reprises, celle-ci rapporte le devoir de faire le récit de la sortie de la maison d'esclavage à l'enfant. La répétition n'a pas pour but d'insister mais propose différentes approches, une variété de réponses⁶⁴⁵ suivant le type de personne qui pose la question. Le complément, apporté dans la version hébraïque, ajoute un conseil donné au pédagogue qui doit adapter sa réponse à l'auditoire et tout particulièrement à l'enfant. Dans l'analyse du Ya'ri A, j'avais insisté sur la nécessité de rendre le récit audible et intelligible à l'assistance. La réponse, même si elle est lue littéralement dans la *Haggadah* et qu'elle a été rédigée par les Sages, doit être expliquée par le maître de cérémonie pour être assimilée par chacun des convives ; chaque individu et ses propres capacités à comprendre. Le maître doit se « plier » pour arriver à la hauteur de l'enfant. C'est là tout un art qui est exigé de la part du passeur.

Et comme je l'ai déjà expliqué précédemment, l'élève élève son maître⁶⁴⁶.

Un passage en hébreu est ajouté à la version française afin d'indiquer où se référer pour plus de détails sur le *Séder dans la Guemara*. Il précise et énumère des sources en faisant référence à de nombreuses *Michnayot* qui sont déjà citées dans la *Haggadah*.

Tout comme dans le Ya'ri A, l'auteur s'identifie à l'histoire de la sortie d'Égypte en utilisant la première forme du pluriel pour parler de « nos pères » sortis d'Égypte.

Le Séder dans le Galouth reprend l'image poétique proposée par le style en français, employant le vocabulaire lié à la construction du tabernacle, comparant les ajouts des Sages à des ornements enjolivant le Séder. Une fois de plus, l'auteur insiste sur le fait que ces fioritures sont des ajouts à l'essentiel.

Le contenu du chapitre *Les rites* en hébreu est similaire à celui du Ya'ri A.

Le chapitre intitulé *Textes* est traduit en hébreu par תוספות. Le mot de référence est certainement le pluriel de תוספת qui est תוספות et non תוספות. Les textes cités à l'article a) sont titrés différemment : dans la version française, l'auteur cite le refrain du chant

⁶⁴⁵ Le sage : *Deutéronome* VI,20 ; le méchant : *Exode* XII, 26 ; le simple ; *Exode* XIII, 14 ; celui qui ne sait pas questionner : *Exode* XIII, 8.

⁶⁴⁶ Le pédagogue J. KORCZAK, dans le même esprit avait rédigé un roman qui en dit long sur l'effort à faire de la part du cadre pédagogique pour adapter son niveau de transmission : « Vous dites : - C'est fatiguant de fréquenter les enfants. - Vous avez raison. Vous ajoutez. - Parce qu'il faut se baisser, s'incliner, se courber, se faire tout petit. - Là, vous avez tort. Ce n'est pas cela qui fatigue le plus, c'est le fait d'être obligé de s'élever, de se mettre sur la pointe des pieds jusqu'à la hauteur de leurs sentiments, pour ne pas les blesser. » J. KORCZAK, *Quand je redeviendrai petit*, éd. Fabert, Paris, 2013, Prologue.

Dayyénou alors qu'en hébreu, il cite les premiers mots de ce cantique pascal : « Combien d'heureuses élévations ». Toujours en français, dans le Ya'ri A, à l'article c)⁶⁴⁷, l'auteur fait l'exaltation de la construction du Temple dans son commentaire mais ne mentionne pas expressément le chant *Adir Hou* comme il le fait dans la version en hébreu. L'auteur y fait référence dans le Ya'ri B, comme une sorte d'introduction en vue de la citation « l'An prochain à Jérusalem » en hébreu, qui sert de conclusion au passage.

LeChana Habaah Biyerouchalyim (L'An prochain à Jérusalem) ; cette phrase de conclusion est centrée et calligraphiée en rouge pour lui accorder toute son importance et sa centralité. Elle se trouve en haut d'une enluminure, probablement dessinée par Albert NEHER dont on reconnaît le style. Le lecteur, en observant le dessin, se trouve devant la muraille qui mène à Jérusalem. L'embrasement de la porte de la ville est délimitée par deux tours reliées par un fronton de pierre, sur lequel on peut lire en hébreu, la première moitié du verset 26 du psaume CXXVI : « Béni soit celui qui vient au nom de l'Éternel ! ». Derrière cette porte, une allée bordée de palmiers mène vers Jérusalem et ses collines. La Ville est construite et à son sommet trône le Temple. On reconnaît les pierres et les toits ronds typiques de la cité hiérosolymite. C'est la Jérusalem juive, avec l'étoile de David au sommet d'une des tours. On retrouve beaucoup de descriptions de La ville dans le Ya'ri A. et cette illustration en est l'image. Le dessin proposé résonne avec celui du pèlerin des *Haggadot de Maḥanayim*, quoique différent. Ici, le lecteur se retrouve aux portes de la Jérusalem d'où il observe de loin la ville qui lui souhaite la bienvenue.

Le Ya'ri B ne s'attarde pas sur le passage consacré au plat du Séder (qui figure sous le titre de *Keara* dans le Ya'ri A). Il passe directement à la première étape énoncée de la cérémonie : *Kadesh* où l'on récite le *Kiddouch*.

⁶⁴⁷ Dans la Ya'ri A figure : « Enfin la grande nostalgie du Galouth, l'ardent amour de Jérusalem et de la Terre Sainte, l'espoir de voir ressusciter le Temple inspire la cérémonie du Séder. »

קדש

Pourquoi fait-on bénédiction sur le vin ?
L'homme doit orienter vers le bien tout ce que la nature produit et aucun aliment n'est d'effets aussi contraires que le vin suivant l'usage qu'on en fait. D'eu a revêtu la chose de qualités intrinsèques, Il l'a sanctifiée le septième jour. Par la bénédiction l'homme conserve la sanctification. Ainsi il est écrit :
"Tu aimeras l'Eternel ton D'eu, de tout ton cœur" avec ton penchant pour le bien et ton penchant pour le mal, dirigé vers le bien.

למה מברכין על היין? לפי שצריך האדם להנהיג אל הטוב כל מה שהעולם מוציא בטבע. והנה אין לך מאכל ומשקה שתולדותיו ותוצאותיו משנות כפי מה שעושין מהם, יותר מן היין. הקב"ה נתן לדבר עצמות מיוחד, וקדשה ביום השביעי, וכשהאדם מברך עליה, מקיים את קדושתה. וזהו שאמר הכתוב "ואהבת את ה' אלקיך בכל לבבך"
בשני יצריך, ביצר טוב, וביצר רע שאתה צריך להנהיג לטוב:

Les textes des Ya'ri A et B sont identiques et transmettent la même idée, celle d'orienter tout vers le bien.

OrRehatz ורחץ

A l'époque du Temple, quand les Cohanim, les Léviim et tout Israël participaient en convives à la table divine de l'autel et mangeaient quotidiennement la chair des sacrifices, les Teroumoth et les Maasroth (prébendes et dîmes), des lois supplémentaires de pureté et de sanctification étaient en vigueur. L'ablution des mains était pratiquée après le moindre contact profane et avant tout repas, si court fût-il. Actuellement elle n'est plus exigée qu'avant la dégustation du pain. Mais au Séder l'ancien rite est maintenu : le maître de maison se lave les mains avant de tremper et de manger le persil. Ainsi le Séder nous

ורחץ

בזמן המקדש, כשהיו כהנים, לויים וישראלים אוכלים משלחנו של מקום בכל יום בשר קדשים, תרומות ומעשרות, היו כולם נוהגים במצות טהרה ופרישות יתירות. בפרט היו נטלים הידים אחר כמה מגעות של חולין וקדם כל מאכל שהיו מטבילים. א"כשיו אין אנו מצווים ליטול הידים אלא קודם אכילת פת, אבל בליל סדר מנהג הקדמנים עוד נעשה, ובעל הבית נוטל את ידיו קודם טיבול כרפס. בכך הסדר מעלה אותנו על אדמת אבותינו, תחת כוכבי ניסן, בתוך נצי שיר השירים, בחבקת ירושלים ובצל בית המקדש:*

transporte en Terre Sainte, sur le sol des ancêtres, sous le ciel de Nissan, parmi les fleurs du Schir Haschirim, dans l'embrassement de Jérusalem et à l'ombre du Temple.

Tout comme le passage précédent, le chapitre *OuRehatz* respecte aussi la forme et le fond du commentaire en français. On y repère quelques difficultés de vocabulaire et d'orthographe dans la traduction. En voici quelques exemples : Le mot עכשיו « maintenant » est écrit avec un א - *aleph* au lieu de la lettre ע - *çain*. Une correction postérieure a été faite au crayon. L'expression « Terre Sainte » en français correspond en hébreu au « sol de nos pères ». Le « ciel de Nissan » coïncide avec « les étoiles de Nissan ». Les « fleurs de Schir Haschirim » correspondent à une expression en hébreu qui semble erronée : ניצי שמיים . La traduction en français de ces mots serait « les faucons de *Chir HaChirim* ». Je pense qu'il s'agit plutôt du mot *nitsanim* ניצנים qui figure dans le Cantique des cantiques (*Chir HaChirim* en hébreu), au verset II,12⁶⁴⁸. L'expression « embrassement de Jérusalem » utilisé en français est traduite justement par חבקת ירושלים.

Le Ya'ri progresse vers la prochaine étape de la cérémonie pascale.

Carpas כרפס

כרפס

Ce rite doit éveiller la curiosité de l'enfant et l'inciter à poser des questions. On choisit ordinairement du cerfeuil ou du persil. להרי"ל indique qu'au Moyen-Âge, dans les pays rhénans, on prenait de l'ache en d'autres langues: Eppich.

המנהג הזה נתקן כדי לעורר לב התנקים לשאול, ומטעם זה מגביהים גם כן הקערה וחוטפין האפיקומן (ובימי המשנה היו מסקילין השלחן):

Voici ma traduction du passage *Karpas* du Ya'ri B : « Ce rite a été institué pour éveiller le cœur des enfants à poser des questions. Pour cette raison, on soulève aussi le plateau et on vole l'Aphikomen (à l'époque de la *Michnah* on enlevait la table) ». La

⁶⁴⁸ « Les fleurs se montrent sur la terre, le temps des chansons est venu, la voix de la tourterelle se fait entendre dans nos campagnes. »

הנצנים נראו בארץ, עת הזמיר הגיע; וקול התור, נשמע בארצנו.

version hébraïque est d'ordre pédagogique alors qu'en français, elle est plutôt informative. La question ne porte pas sur la nature des herbes utilisées mais sur le but à atteindre par ce rite. Il est associé à la gestualité, censée éveiller l'enfant. On apprend de l'auteur que le *Karpass* fait partie de cet ensemble de gestualités qui ont en commun la vocation d'aviver la curiosité. On y apprend⁶⁴⁹ une coutume qui n'est plus usuelle. Cet ajout oriente le lecteur curieux vers une étude talmudique afin d'élargir ses connaissances.

On notera une difficulté d'expression en hébreu. Les enfants qui s'initient à la Torah sont appelés par les Sages תינוקות של בית רבן, *tinokot chel beth-raban*. Cette expression tirée du Talmud (Chabbath 119b) veut dire littéralement : « les nourrissons de la maison des maîtres ». Cette expression désigne les élèves buvant les paroles de leurs enseignants comme le bébé tète le sein de sa mère pour y prendre sa nourriture de subsistance. Ce passage talmudique précise combien ces enfants sont précieux. On ne doit pas interrompre l'enseignement de ces petits, même pour construire le Temple ; une ville qui n'a pas d'élèves doit être détruite etc. Le choix de cette expression dans le passage du *Karpass* pour désigner l'enfant démontre la finesse de langage de l'auteur. Cependant, il s'agit d'une expression. L'emploi du mot תינוק seul fait référence au bébé qui a l'âge où il tète n'est pas encore capable de s'interroger sur le pourquoi du *Karpass*. De plus, le pluriel de תינוק est תינוקות et non תינוקים, quoique cette forme rare existe dans certains midrachim. Ces remarques prouvent d'un côté, que les Neher connaissent l'hébreu, non pas uniquement comme une langue de prière, mais aussi comme une langue vivante d'expression. D'un autre côté, ils font des erreurs mais leur message passe.

Yahatz יחץ

יחץ

On partage une Mazzah en deux et on en met de côté la moitié pareillement qu'un pauvre se ménage plusieurs provisions de son pain. On prend dans cette intention la Mazzah de

פורסין מצה לשנים וגונזין החצי האחד כדרך עני,
שאם יש לו פת מניח ממנו להבא. ולוקחין בכונה זו
המצה של לוי, שמא מפני שהלוי הוא היה העני

⁶⁴⁹ Selon l'explication de *Tosfot*, T.B. Pessachim, 115b ; il fut une époque où une petite table était dressée devant chaque convive avec son plateau. On avait l'habitude de déplacer la table à ce moment précis de la soirée, à l'étape du *Karpass*. Or, depuis que les tables à manger sont trop grandes pour être déplacées, on ne soulève que le plateau.

לוי peut-être pour la raison que le Lévite était le représentant du pauvre en Israël ; n'ayant point de territoire, dispersé parmi ses frères il se tenait devant les aires afin de recevoir de leurs mains la dîme et les offrandes ; ce faisant il avertissait de songer également à la dîme des indigents. – Dans cet ordre on pourrait dire que la moitié de la Mazzah laissée sur le plat du Séder constitue la part du Lévite et l'Aphikomen la part de l'indigent. – Autre explication : l'Aphikomen vient de Lévi parce que le dessert d'Israël est pur comme l'était la musique des Lévites au Temple de Jérusalem au lieu que l'Epikomon grec était un dessert frivole au cours de quoi la musique servait d'amusement profane.

בישראל, לא היה לו נחלה, מפוזר היה בתוך אחיו והיה מחזר על הגרנות ליקח מידם המעשרות, ובוה היה מזהיר אותם גם כן ליתן מעשר עני. ויש לומר שהחצי שמניחין על הקערה הוא החלק של לוי, והאפיקומן הוא החלק של עני. דבר אחר. האפיקומן בא מלוי, מפני שהאפיקומן של ישראל הוא טהור, כמו שהיה טהור השיר של הלויים בבית המקדש, אבל האפיקומן של יונים הוא רק שירת ושיחת חולין:*

Concernant le passage de *Ya'atz* en hébreu, les explications sont identiques et respectent le style et l'idée du commentaire en français. Le fond du sens de ce passage a été analysé dans le Ya'ri A.

S'ensuit le *Maguid*, qui, contrairement à la version française, est assez succinct.

מגיד

הא לחמא

L'invitation au pauvre a trois phrases : la 1^{ère} שלשה חלקים יש בהא לחמא. החלק הראשון מורה על העבר, על עבדות אבותינו במצרים. חלק שני מורה על ההווה, על מצות גמילות חסדים. החלק השלישי מורה על העתיד, על גאולתנו ועל פדות נפשנו:
est le rappel du passé, la 2^{ème} la profession dans le présent, la 3^{ème} l'annonce de l'avenir. Israël doit vivre dans l'esprit de la Bible et suivre les prescriptions de fraternité afin que se réalise les consolations prophétiques.

La version hébraïque de ce passage peut se traduire ainsi : « *Il y a trois parties dans Ha Laḥma. La première indique le passé, l'esclavage de nos pères en Egypte. La seconde indique le présent, le devoir [Mitsvah] d'accomplir des actes de bienveillance. La troisième indique le futur, notre délivrance et le salut de notre âme.* » En quatre phrases, le commentaire en hébreu reprend de manière condensée le développement de la version française⁶⁵⁰. Dans le Ya'ri A, on trouve un passage similaire à celui en hébreu qui introduit un long développement des trois parties énoncées.

Il y est signifié le rapport du *Ha Laḥma* au temps passé sans plus de détails alors que, dans la version hébraïque, le passé est lié à la mention de l'esclavage. Dans la suite du développement en français, le sujet de « l'esclavage de nos pères » est occulté. Cette différence interpelle. Le passé est certes révolu, mais il est la base, comme nous l'avons vu, de la possibilité de se lier et de s'impliquer dans l'histoire. En 1942, l'esclavage n'est pas vécu par les Juifs de *Maḥanayim* comme il l'est par leurs coreligionnaires dans les camps de l'Est. Au niveau du message pédagogique de la soirée pascale, le devoir est de transmettre le récit de la sortie d'Égypte à laquelle

⁶⁵⁰ Dans le tableau de comparaison se trouve en vis-à-vis le texte des Ya'ri A et B. La version en français ne rapporte que les points communs à la version en hébreu qui elle, est présentée intégralement. Pour lire les développements des chapitres en français, il faut se rapporter au chapitre *Ha Laḥma* du Ya'ri A.

chaque convive est invité à s'identifier et non l'esclavage et les souffrances, même si celles-ci sont rappelées dans le récit. La mention du « pain de pauvreté » dont il est question dans ce passage rappelle la matsah que les ancêtres ont mangé lors de l'épisode de la sortie d'Égypte (*Exode XII, 39*) et non la piteuse nourriture des esclaves d'Égypte.

Concernant le temps présent, la *guemilout hassadim*, גמילות חסדים, est le pendant en hébreu des « prescriptions de fraternité » dans la version française.

Les paroles de Simon le Juste, rapportées dans la *Michnah*⁶⁵¹, désignent la *guemilout hassadim* comme l'un des trois piliers sur lesquels repose le monde, aux côtés de la Loi (Torah) et de son accomplissement (Avoda). De son côté, la République française a pour devise : « Liberté, égalité, fraternité ». L'auteur a-t-il cherché à mettre ses notions en parallèle ?

La notion de fraternité semble être comparable à la *gemilout hassadim*. Cette expression hébraïque est difficilement traduisible. Il s'agit, pour un individu, d'accomplir des actions afin de soulager des personnes en détresse. Le rapport à ces proches n'est fondé sur aucun lien familial ou social particulier. Ce soutien ne se fait pas au moyen d'un apport matériel comme la *tsédaka* ou l'aumône. Le corps et l'esprit tout entiers participent à cette mitsvah. Des pensées bienfaitantes engendrent des comportements altruistes envers celui qui a besoin d'aide. Quoique le résultat soit pragmatique, il procure du bien être spirituel à celui qui en profite ainsi qu'à celui qui agit en faveur de l'autre. Le paroxysme de la *gemilout hassadim* est, selon le judaïsme, l'accompagnement du mort en sa dernière demeure, *hessed shel Emèt*. Dans le développement de la version en français, il est question de « tendre d'abord la main l'un à l'autre », de rendre service à son prochain, par « le moindre service qu'on peut rendre à un être », des petits gestes au quotidien et à la portée de chacun. Le commentaire en français, comme nous l'avons vu dans l'analyse du Ya'ri A, met la vertu de *gemilout hassadim* face au concept politique à l'échelle nationale.

La notion de fraternité pour le citoyen français apparaît sous l'expression de « l'unité commune » à l'article premier de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1789. Le mot « fraternité » figurera rapidement sur les drapeaux et frontons aux côtés

⁶⁵¹ Traité Avot I,2 : « Simon le Juste fut parmi les derniers des Hommes de la Grande Assemblée. Il disait : Le monde repose sur trois piliers : [L'étude de] la Torah, le service [de Dieu] et les actes de bienveillance. »

de la Liberté et de l'Égalité dès le 14 juillet 1790. Il fit son apparition dans le *Discours sur l'organisation* de ROBESPIERRE en pleine Révolution. Dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948) ce n'est plus un mot mais l'expression « l'esprit de fraternité » qui résume ce concept à l'échelle universelle.

En parlant de « prescriptions de fraternité », l'auteur cherche à traduire le concept hébraïque dans un vocabulaire adapté en français. Dans ce choix, il apporte deux précisions : il s'agit d'un concept concret régi par des « prescriptions » et non un « esprit » ; l'accomplissement de cet acte est le moyen nécessaire, à mettre en pratique au temps présent, pour enclencher le processus à venir prévu par les prophéties bibliques.

Ces différences, je crois, montre que le Ya'ri A peut être compris de tous, alors que la version en hébreu demande plus d'expertise de la part du lecteur concernant son niveau de connaissances en judaïsme. Le fait d'utiliser le terme de *mitsvah* en parlant de *gemilout hassadim* limite cette action aux Juifs qui y sont soumis. Le concept prend sa source, comme les auteurs l'ont développé dans le Ya'ri A, dans la Torah dont « les lois sont justes ». Et c'est par l'accomplissement de la *mitsvah* que le Juif joue son rôle (au présent), au sein de son peuple et au sein des nations. A *Mahanayim*, pendant la guerre, la *gemilout hassadim* était au cœur de l'action. Les NEHER l'ont pratiquée envers Juifs et non-Juifs : La bienveillance, le partage de nourriture matérielle et spirituelle, offrir un toit aux errants, mais aussi prendre soin des bêtes et de la terre. Tous ces actes généreux ne relevaient pas de l'esprit de fraternité au sens politique, d'autant que la République les avait exclus, les considérant comme moins libres et moins égaux que les autres citoyens. Ils dénoncent donc l'échec du concept de fraternité à grande échelle et souhaiteraient voir que chaque Français se sente impliqué au niveau personnel pour aider l'autre, son prochain. En conclusion, la *gemilout hassadim*, pour les NEHER, revient à canaliser les forces vers le bien de l'autre, pour le Bien.

Quant au futur, la version hébraïque, que l'on peut traduire par : « notre délivrance et le salut de notre âme » est à mettre en parallèle avec des « consolations prophétiques », en tant que messages livrés aux nations, dans le Ya'ri A. Là encore, on observe le particularisme de la formule en hébreu qui s'adresse à la première personne du pluriel et s'approprie le message. Il y a effectivement dans la Bible hébraïque la promesse d'une délivrance future, à plus grande échelle, transmise par

les paroles des Prophètes, et qui annonce la libération du joug de l'exil et le retour d'Israël à Sion ainsi que des messages concernant l'humanité. L'expression גאולתנו ועל פדות נפשו utilisée en hébreu est issue de la bénédiction de la sauvegarde que l'on récite sur la seconde coupe du Séder⁶⁵². C'est la coupe de la *guéoula*, de la « Liberté », qui clôture l'étape du *Maguid*. Est-ce bien de Liberté qu'il s'agit ? La Torah a utilisé plusieurs verbes dans l'épisode de la sortie d'Égypte pour exprimer cette notion de délivrance et a associé à chacun de ces concepts une coupe lors de la veillée du Séder⁶⁵³. Etant libérés du joug de Pharaon, les enfants d'Israël acceptent de passer sous la dépendance de Dieu. La deuxième coupe de vin est levée au sauvetage physique d'Israël et à la libération de l'esprit d'esclave. Est-ce cela la Liberté convoitée lors de la Révolution française ? Le commentaire dans la version du Ya'ri A s'en éloigne. Il insiste sur le retour d'Israël à Sion et sur la reconstruction du Temple pour y expier les fautes etc. Mises en vis-à-vis, « consolations prophétiques » et « notre délivrance et le salut de notre âme » se complètent. Mais la réalisation des prophéties universelles passe par la sauvegarde particulière d'Israël afin que celui-ci joue son rôle au sein des nations. Comme précédemment, l'emploi de pronoms personnels à la première personne du pluriel, en hébreu, indique plus d'implication et d'identification : « nos pères », « notre délivrance ». C'est donc à Israël que s'adresse le message en hébreu et celui en français est plus universel.

L'analyse des commentaires de *Ha Lahma* met en avant la Liberté et la Fraternité politiques face aux valeurs proposées par le Judaïsme. Dans la version en français, « l'Égalité » manque pour compléter la devise de la République. C'est précisément l'absence de cette notion dans le Ya'ri A qui correspond à l'esclavage. L'inégalité mène à l'exploitation organisée d'une partie de la gent humaine par une autre.

Ce passage m'inspire la volonté de tenter d'exprimer la devise juive de Simon le Juste en langage néherien universel. L'univers repose sur trois choses : La **libération** des

⁶⁵² Le contenu de cette bénédiction fait l'objet d'un échange entre Rabbi Tarfon et Rabbi Akiva dans la *Michnah* du Traité de *Pessachim* X,6.

⁶⁵³ Les quatre verbes (soulignés) qui correspondent aux quatre coupes se trouvent dans les versets 6 et 7 de l'*Exode* VI : « Donc, parle ainsi aux enfants d'Israël : 'Je suis l'Éternel ! Je veux vous soustraire aux tribulations de l'Égypte et vous délivrer de sa servitude ; et je vous affranchirai avec un bras étendu, à l'aide de châtiments terribles. Je vous adopterai pour peuple, je deviendrai votre Dieu ; et vous reconnaîtrez que moi, l'Éternel, je suis votre Dieu, moi qui vous aurai soustraits aux tribulations de l'Égypte. » Certains voient dans le verset 8 une autre expression de cette libération et ajoutent une cinquième coupe. 8 Puis, je vous introduirai dans la contrée que j'ai solennellement promise à Abraham, à Isaac et à Jacob ; je vous la donnerai comme possession héréditaire, moi l'Éternel.' »

nations dépourvues de l'utopie de **Liberté** ou de vérité afin qu'elles adhèrent au « contrat divin » ; l'**Egalité** du statut des Juifs, afin d'assurer la continuité de la « chaîne », si bien qu'ils pourront **jouer leur rôle** au sein des nations ; et enfin respecter les **lois** légiférées pour accomplir des petits gestes philanthropiques et canaliser les forces vers le Bien, la **Fraternité**.

Quoique court, le commentaire en hébreu est très riche et invite au développement et à l'étude. Le Ya'ri B enchaîne sur le passage suivant dans la *Haggadah: Ma Nichtana*.

Ma Nichtana מה נשתנה

מה נשתנה

« J'ai beaucoup appris de mes maîtres et plus encore de mes élèves » a dit Rabbi 'Haninah. **אמר ר' חנינא "הרבה למדתי מרבתי, ויותר מחברי, ויותר מתלמידי" (תענית ז' ב), ולכן קדמה שאלת הבן לסיפור רבותינו בבני ברק, כי משאלת התלמיד מתחכם הרב:**

S'adressant à nouveau à un lectorat initié, l'auteur du bref commentaire reprend, en citant la source talmudique⁶⁵⁴, une expression connue, attribuée à R. Haninah. La citation en français a retenu l'essentiel. L'expression du Sage est cependant un peu différente dans sa source hébraïque⁶⁵⁵ :

הרבה למדתי מרבתי ומחברי יותר מרבתי ומתלמידי יותר מכולן

« J'ai beaucoup appris de mes Maîtres, plus de mes amis que de mes Maîtres, et encore plus de mes élèves ». Il y a donc trois niveaux et l'élève est celui qui instruit le plus. Cette sentence sert de base au commentaire en hébreu du passage du *Ma Nichtana*. L'auteur cherche à donner un sens à l'ordre d'apparition des textes dans la *Haggadah*. Selon ce commentaire, cela explique pourquoi la question de l'enfant a précédé l'anecdote des rabbins de *Bné Brak* : car la question de l'élève instruit le

⁶⁵⁴ Référence à T.B. *Taanit*, 7 a.

⁶⁵⁵ La citation en hébreu n'est pas complète. Cela peut être dû au manque de livres de référence. Cela expliquerait alors l'erreur de folio et confirmerait qu'une partie du *Ya'ri VeDivchi* a été rédigé de mémoire, ce qui laisse place à l'erreur.

maître. Cette explication n'est pas au cœur du développement du *Ma Nichtana* dans la Ya'ri A même si celle-ci en fait partie. C'est une réponse didactique qui donne à réfléchir à toute personne qui veut enseigner : ne pas négliger l'élève mais plutôt reconnaître qu'il élève son instructeur ; car apprendre à quelqu'un c'est apprendre soi-même.

Le Ya'ri B en hébreu étant bien court, il ne reprend pas systématiquement tous les passages de la *Haggadah* comme dans la version française. Après le *Ma Nichtana*, le commentateur saute le passage *Mi Tehila* pour enchaîner directement sur *Ze Oulmad*. D'autres passages manquent. De ces absences, on peut déduire quelques observations. Dans le Ya'ri A, les différents passages font ressortir des messages adressés aux nations sur fond de contexte historique particulier. On y trouve aussi des détails historiques d'ordre général aux côtés d'informations concernant les Sages du judaïsme. Néanmoins, ces propos restent pertinents à l'heure actuelle. La langue française les rend accessible à un large public concerné. Ce sont des développements qui ne figurent pas dans le Ya'ri B, en hébreu. Celui-ci se contente de commentaires plus classiques et ne retient essentiellement que les côtés halachiques et pédagogiques. Ces messages restent actuels et effectifs malgré le temps qui sépare l'auteur du lecteur.

Tsé ouLmad צא ולמד

"L'Araméen voulait perdre mon père".
D'après cette version midrachique « l'Araméen » est Laban et « mon père » est Jacob ; d'après le Pechat, le sens simple, on traduit : « Mon père était un Araméen errant. » ; dans cette acception « mon père » est Abraham. [...] Mon père, fils de Jacob, était un Araméen errant. Laban, dont notre Hagadah, rappelle à bon droit la conduite malveillante, se voyant reprocher par Jacob de l'avoir honteusement poursuivi, répondit à court d'arguments : « Ces filles sont mes filles et ces fils sont mes fils et ce bétail est à moi : tout ce que tu vois m'appartient. »

צא ולמד

"ארמי אבד אבי". לפי המדרש של הגדה ארמי זהו לבן, ואבי זהו יעקב. ולפי הפשט ארמי ואבי מורים שניהם על אברהם: ושמה יש לומר כי כל אחד מבני ישראל אומר בהבאת בכורים כי אבי, משמע "אב שבטי, בן יעקב" היה ארמי אבד, מפני לבן הארמי שאמר ליעקב* כשרדף אחריו "הבנים בני והבנות בנותי" כלומר הם ארמיים ממש, לטהר מזה החשד וירד מצרימה", כי שם בכור הברזל נבחן אב ונמצא [א] שלם מכל שמץ ארמי ומכל שמץ מצרי, כמה שנאמר "ויהי שם לגוי גדול" מלמד שהיו ישראל מצינים שם:

(בראשית, ל"א, מ"ג). Laban parlait en querelleur obstiné et sa prétention : « Vous êtes à moi, l'Araméen », aurait pu s'attacher à l'histoire des origines d'Israël- certainement Laban et ses fils l'ont opiniâtement maintenue – si toute apparence de trace araméenne ne s'était évanouie en Egypte. [...] D'ailleurs l'Agadah explique que : ויהי שם לגוי גדול – et Israël y devint une grande nation – nous apprend que les Israélites restaient en Egypte distincts des habitants du pays.

Le passage *Tse Oulmad* a donné beaucoup à méditer aux NEHER. Le Ya'ri B revient comme dans la version française sur la compréhension du verset : « L'Araméen voulait perdre mon père ». Qui est l'Araméen ? et qui est mon père ? Qu'entend-on par « perdre » ? Les options énoncées sont les mêmes dans les deux versions. Le reproche fait à Laban, fils de Betouël, est justement de ne pas faire référence à ses ancêtres ; il se détache de la lignée de ses pères. Il cherche même à s'approprier la descendance de Jacob, en maintenant que tout, les personnes comme les biens, lui appartient. Il est vrai que jusqu'alors, la famille d'Abraham était attachée à ses origines d'Aram. Abraham ne voulait pas une fille de Canaan pour épouse pour son fils Isaac⁶⁵⁶. Il envoya son serviteur à Aram choisir une femme, Rébecca. De même, Isaac avait vu d'un mauvais œil le fait que son fils Esaü eut choisi des épouses parmi les filles de Canaan. Plus tard, voyant la contrariété que cela provoquait chez ses parents⁶⁵⁷ ; Esaü prit pour épouse une fille d'Ismaël, de la descendance d'Abraham. Consciente elle aussi de la difficulté de trouver une épouse en Canaan, Rébecca envoya son fils Jacob prendre femme chez son frère Laban, l'Araméen, à Haran.

La mise à l'épreuve de l'appartenance généalogique passe par la descente en terre étrangère. Les enfants de Jacob ont transité par l'Egypte. Chacun y a donné naissance à une descendance, une tribu. Mais les tribus se revendiquent toutes d'un même père :

⁶⁵⁶ Genèse XXIV, 3.

⁶⁵⁷ Genèse XXVIII, 8.

Jacob ! Chaque personnage est nommé dans la Bible selon sa tribu : untel fils d'untel. Lors de l'offrande des prémices au Temple, chacun se présentait avec sa dîme en se nommant de la sorte. Personne ne se revendiquait ni de la descendance de Laban, ni même de racines ou de mœurs égyptiennes mais bien d'un ancêtre commun : Jacob-Israël. Cela a une importance primordiale dans la compréhension de la Torah. C'est à la descendance d'Abraham, puis d'Isaac, et enfin de Jacob, qu'était destinée la promesse de la Terre de Canaan. Il est donc nécessaire de pouvoir s'identifier à cette lignée patriarcale pour revendiquer le droit à l'héritage.

On trouve dans ce passage une petite erreur de la part du scripte : ונמצא. Le mot est incomplet. Il manque l'aleph א en fin de mot : אמצא qui veut dire: « se trouve ». Cela signifie : « Car là-bas, dans le creuset de fer, le père est mis à l'épreuve et se trouve intacte de toute trace d'Araméen et de toute trace d'Égyptien. » Cette remarque rejoint les précédentes qui prouvent une légère difficulté à s'exprimer en hébreu.

L'expression qui compare l'Égypte à un creuset de fer est issue du Deutéronome IV, 20 : « Mais vous, l'Éternel vous a adoptés, il vous a arrachés de ce creuset de fer, l'Égypte, pour que vous fussiez un peuple lui appartenant, comme vous l'êtes aujourd'hui. » Selon l'explication de RACHI, le rôle du creuset est de purifier l'or. On trouve dans cette idée, l'allégorie du dur labeur en l'Égypte qui avait pour rôle de purifier les enfants de Jacob d'impuretés et éventuels alliages. Les enfants d'Israël y vivaient à part pour se préserver du mélange à la population locale. À ce sujet, le Ya'ri A avait déjà apporté une explication à la présence des enfants Israël en Égypte afin d'expié les fautes antérieures de l'humanité (cf. passage *MiTehila* dans le Ya'ri A).

La conclusion du commentaire éclaire la définition obscure donnée dans la *Haggadah* : « Il [Jacob] est devenu là-bas une grande nation – nous enseignons que les Israélites y étaient démarqués. » La spécificité d'Israël est de faire partie d'une chaîne générationnelle. Cette notion d'appartenance est centrale chez les NEHER et on la retrouve dans « *Un maillon dans la chaîne* »⁶⁵⁸ où André NEHER développe le concept de son père Albert.

Ce commentaire s'accorde avec les critiques faites par Albert NEHER à l'égard des Juifs qui s'assimilaient. Leur perte d'identification les mènerait tôt ou tard à la perte d'identité. NEHER s'est montré catégorique contre la réforme du judaïsme rabbinique.

⁶⁵⁸ A. NEHER, *Un Maillon dans la chaîne*, Op. Cit.

Ce message, exprimé en hébreu, se concentre sur les dangers de l'assimilation, alors que le message en français, s'adresse aux nations et plus particulièrement aux scientifiques et leurs interprétations sur l'orientalisme. La différence des contenus est liée, je pense, au choix de la langue. Le profil du lecteur en hébreu semble se limiter au Juif hébraïsant et religieux.

Le Ya'ri B omet les explications détaillées de chaque passage qui précède la lecture des dix plaies. Il ne s'agit pas d'un raccourci. Les différents passages sautés ont en commun des réflexions en relation avec les sciences, la politique, l'histoire et s'éloignent par-là de l'herméneutique traditionnelle. Le texte hébraïque, quoique porteur d'analyses originales, ne cherche pas à se démarquer du strict contexte de la *Haggadah*. Pour autant, il offre des réflexions et des messages pédagogiques actuels.

Essef Hamakot עשרת המכות

On explique l'usage de rejeter avec le doigt une goutte de vin [...] quoique la coupe était pleine et que les fautes des Egyptiens en arrivaient à déborder, la punition n'était qu'une goutte de la peine que les Egyptiens auraient mérité.

עשר מכות

שמעתי אומרים שנוטלין טפה מהיין בכל מכה
ומכה להודיע שהפורענות שהגיעה למצרים לא
היתה אלא טפה ממה שהיה ראוי להם מן הדין:

Rappelons que la lecture des dix plaies fait partie de la lecture du *Maguid* et n'est pas une étape particulière parmi les quinze qui composent le programme de la soirée. Pourtant, comme dans le Ya'ri A, l'auteur y adresse un paragraphe dans son commentaire.

Dans le Ya'ri A, plusieurs explications sont attribuées au rite de la goutte de vin versée. Celle qui est retenue dans le commentaire en hébreu est que : « la punition qu'a reçue l'Égypte n'est qu'une goutte, comparé à ce qu'elle aurait dû subir, selon la stricte justice. » Le contenu de cette opinion renforce peut-être l'idée que le lecteur de ce texte doit être suffisamment expert dans la lecture biblique. Celui qui connaît la promesse faite à Abraham, sait que Dieu punira le peuple oppresseur et que justice sera rendue. Ce commentaire restreint la compréhension du rite à cette seule pensée. Dans le Ya'ri A, en français, l'espoir de voir le despote jugé, fait partie de l'une des interprétations développées.

פסח. מצה. ומרור

פליאה נשגבה בעיני למה לא נזכר בכל ההגדה
מתחלתה עד סופה (חוץ מבפיוט "ויהי בחצי
הלילה" שנתקן בתחלה לשבת הגדול) הפסוק של
ליל שמורים (שמות י"ב, ב, מ"ב)
חזק:

*
**

Le commentaire en hébreu nécessite sa propre traduction avant que d'être analysé. Pour la traduction, j'ai emprunté des expressions puisées dans le langage du Ya'ri A. Cependant et contrairement aux passages cités précédemment, on ne reconnaît pas une translation entre deux commentaires de ce chapitre *Pessach Matsah Oumarôr*.

Ma traduction :

« C'est merveilleusement sublime mes yeux. Pourquoi n'y a-t-il pas, dans toute la *Haggadah*, du début jusqu'à la fin (à part dans le Piout « et ce fut au milieu de la nuit », qui fut institué à la base pour être lu le *Chabbath haGadol*), le souvenir du verset de la nuit de Sauvegarde (Exode XII,22). Hazak. »

Le verset de référence du Livre de l'Exode signifie : « Puis vous prendrez une poignée d'hysope, vous la tremperez dans le sang reçu dans un bassin et vous teindrez le linteau et les deux poteaux de ce sang du bassin. Que pas un d'entre vous ne franchisse alors le seuil de sa demeure, jusqu'au matin. »

La question qui est posée par l'auteur est semblable à la remarque faite dans le commentaire *Va Yotsienou* du Ya'ri A :

Ici commence le récit des circonstances de la sortie d'Egypte. On aurait pensé que l'Hagadah citerait à cette place les versets correspondants de la סדרה בא et notamment qu'elle rappellerait que la nuit sur Séder est la nuit ליל שימורים, la nuit de la sauvegarde. On aurait pu attendre aussi que déjà à la question מה נשתנה l'Hagadah répondrait par le rappel de ליל שימורים. Nous ne savons pas.

Mais ce commentaire est éloigné de celui qui s'intitule *Pessach, Matsah OuMarôr* dans le Ya'ri A.

Analyse :

En peu de mots, l'auteur transmet une pléthore d'informations.

C'est merveilleusement sublime mes yeux.

L'auteur exprime son étonnement dans un langage sophistiqué ce qui confirme une bonne maîtrise de l'hébreu de sa part.

Pourquoi n'y a-t-il pas, dans toute la Haggadah, du début jusqu'à la fin le souvenir du verset de la nuit de sauvegarde (Exode XII,22).

Son étonnement laisse entendre son approche pédagogique. S'il avait compilé le texte de la *Haggadah*, l'auteur aurait *a priori* inclus ce verset. Le fait que cette référence soit absente l'interpelle. Du point de vue didactique, la citation de la source biblique servirait de support textuel à la transmission. En citant un verset, le transmetteur est au plus près de la version authentique. Mais comme le commentaire en français au sujet du sacrifice pascal l'indique, l'agneau est absent de nos jours lors de la veillée, il ne peut être présenté à l'assistance. Cette omission a, selon la remarque faite dans le Ya'ri A, une vocation à stimuler la curiosité et à l'interrogation, ce qui est central du point de vue pédagogique lors de la veillée pascale. L'absence de citation biblique interroge d'autant plus que le livre de l'Exode (XII, verset 24) précise le devoir de perpétuer cette transmission : « Vous garderez cette loi, comme une règle invariable pour toi et pour tes enfants. »

Puis l'auteur fait une remarque entre parenthèses :

« (à part dans le Piout « et ce fut au milieu de la nuit », qui fut institué à la base pour être lu le Chabbath haGadol). »

Effectivement, l'épisode de la nuit de sauvegarde est rappelé dans deux vers du *piout* lu par tous le premier soir de Pessaḥ. Cet événement est le prétexte à la rédaction du poème qui reprend tous les épisodes bibliques⁶⁵⁹ qui se sont passés au cœur de la nuit. La remarque faite au sujet du *piout* indique que ce poème n'avait pas pour vocation première d'être lu le soir du Séder. Il a été composé pour la *kerova* du Chabbath précédant la semaine où tombe la veillée pascale. On reconnaît là les connaissances des auteurs en matière de *piout*. Cette information signifie donc qu'a

⁶⁵⁹ Ces épisodes sont énoncés dans l'ordre chronologique dans le *piout* : partant d'Abraham, puis Jacob, l'Égypte, passant par *Les Prophètes*, le *Livre des Juges*, *Daniel* ou *Esther* etc. Les références se trouvent en annexe 4 dans la traduction de la *Haggadah* en français.

priori, sans cet ajout, la *Haggadah* ne ferait absolument aucune référence à l'épisode biblique en ses termes.

A ce sujet, ma compréhension de la pédagogie de la soirée pascale déjà développée dans l'analyse du Ya'ri A se renforce : la *mitsvah* est de faire un récit et non une lecture. L'authenticité du texte biblique n'est pas remise en cause. Cependant la transmission doit absolument être exprimée dans un langage adapté et sans cesse renouvelé pour passer dans la chaîne. L'audience, et plus particulièrement l'enfant, doit entendre un récit à la hauteur de sa capacité à assimiler le message. Chacun s'imprègne de l'histoire et construit ainsi son identité. Le passeur est l'aïeul et cette filiation crée la confiance dans le récit. Les références bibliques sont la base immuable mais l'interprétation est le moyen de dévoiler le texte. Cette idée rejoint la toute première émise dans le Ya'ri B, à savoir : la Torah est le socle et les commentaires sont tant d'étages à l'édifice.

Hazak

Le commentaire se termine par *hazak* חזק qui est comme une sorte de mot de la fin. Cette formule indique la conclusion d'un passage, selon la tradition des *paytanim*. C'est effectivement la fin du *Maguid*. L'assistance passe alors au repas de la veillée. C'est une forme de ponctuation du commentaire de la part de l'auteur.

Choulhan Oreh שולחן ערוך

Rabbi Joseph Caro a donné à son code le titre de = שולחן ערוך table dressée, parce que la tradition hébraïque est une table dressée où l'homme s'alimente dignement pour mettre en harmonie ses besoins corporels et ses facultés spirituelles. Nous voyons que l'Hagadah a placé le repas du soir au milieu du הלל. L'homme doit manger et il le peut de gaité de cœur quand sa table répond aux préceptes divins : c'est conserver les forces qui permettent au corps de se maintenir à la disposition de l'esprit.

שולחן ערוך

סעודת הלילה נאכלת בסדר בתוך מזמורי הלל, כי כוחות הגופיות שלנו צריכים אנו להשוות אם כוחות רוחניות שבנו. לכן גם כן קרא רבינו יוסף קארא ז"ל את ספרו "שולחן אֵרוֹך":

On note trois petites erreurs scripturales. Les forces corporelles sont : כוחות גופיות. Il manque la lettre נ *noun* dans le manuscrit. Le mot אֵרוֹך aurait du s'écrire avec un ו *ain* ערוֹך. Le mot שולחן a été écrit avec un א *aleph* au lieu de ש *ain* et a été corrigé au crayon.

L'idée exposée dans ce commentaire est sensiblement la même que celle transmise en français mais dans l'ordre suivant : la centralité du repas au cœur du Hallel, le besoin d'alimenter le corps comme l'âme, c'est pourquoi Rabbi Y. CARO a intitulé son œuvre *la table dressée*. La version hébraïque n'apporte rien de plus à la version française. Ce n'est pas le repas en général qui est au centre mais bien les préceptes bibliques qui sont entourés du *Hallel*. On retrouve le respect de l'ordre de la superposition proposée tout au long de ce Ya'ri, à savoir : les *mitsvot* de la Torah, les ajouts talmudiques et les additions des Sages (ici Rabbi Yossef CARO).

הלל . נרצה Nirtsa Hallel

Piout écrit par Rabbi Bonfils. Se dit aussi dans la שבת הגדול de קרובה de Brody (מבחר השירה העברית) il serait non de Rabbi Bonfils mais de Rabbi Yannaï, précurseur du Kalir...

Piout de Rabbi Eléazar Ha-Kalir, maître, prince des poètes... Ce dit également dans la קרובה du 2e jour de פסח.

הלל. נרצה

הפיוט "ויהי בחצי הלילה" הוא מרבינו יוסף בן שמואל טוב-עלם, ויש אומרים שהוא מרבינו ינאי, מרביתיו של הקליר (בראדי, במבחר שלו). הפיוט "ואמרתם זבח פסח" הוא מהפייטן הגדול רבנו אלעזר ברבי קליר ז"ל (ונתקן לקרובה של יום שני דפסח). ויתר הפיוטים לא נודע שמות המחברים:

On trouve, dans ce passage en hébreu, des informations transmises dans le Ya'ri A. L'une au chapitre *Vayehi bahatsi Halaila* et l'autre dans le commentaire de *Veamartem zevah pessah*. Le commentaire revient sur l'origine des *pioutim*. Le repas a servi de pause mais n'a pas interrompu le fil de pensée du Ya'ri. Ce passage vient juste confirmer la sensibilité mais surtout la connaissance de l'auteur en matière de *Piout*. La dernière phrase indique que l'on ne connaît pas les auteurs des autres *pioutim*. Cet ajout ne change pas le sens du commentaire.

לשנה הבאה בירושלים LeChana Habaa BeYérouchalayim

La première pour Israël. Ce n'est pas qu'une promesse ; c'est aussi le rappel pressant de la tâche qui nous incombe jusqu'au פסח prochain. Si nous espérons sincèrement le retour en ארץ ישראל, il nous appartient de nous y préparer sincèrement. Il est très négligeant de dire : on nous console ainsi d'année en année, celles-ci passent et rien n'arrive. Il faut dire qu'au contraire : nous

לשנה הבאה בירושלים

מקשים ההמון "מה זאת? אשתקד קראנו כזאת ולא באתה הדבר ולא נהיתה, ועוד היום אנחנו בגלות! ובאמת אין זה בשורה טובה בלבד, אלא גם כן

voulons faire mieux et alors l'année promise viendra. Il faut dire : sommes-nous prêts actuellement ? Efforçons-nous de l'être l'année prochaine avec l'aide de D. La parole divine se réalisera dans la mesure où nous l'observerons. Israël ne doit pas compter sur le miracle, mais accomplir consciencieusement et dignement son devoir. Cela est nécessaire et cela est suffisant pour fonder l'espérance.

אזהרה, וככה קורא לנו ההגדה "מתי תגאלו? היום
אם תשמעו לקול ה'"! לשנה הבאה (כלומר הלוואי
שתהיה לכל הפחות לשנה הבאה) אם תזמינו
אעצמכם לשמוע לקול ה' ולתורתו. וזה יסוד
התקוה! **

On note quelques difficultés dans la version en hébreu. Il s'agit de fautes d'accord de genre. Il aurait fallu écrire : כזאת ולא באָה au féminin, ככה ולא נְהִיָה au masculin, זאת קוֹרֵאת au féminin. Il y encore un problème de genre entre בשורה et זה , au lieu de זאת. L'expression en hébreu est assez compliquée à comprendre. Cela indique que, malgré ses efforts, André NEHER a rencontré quelques difficultés dans sa traduction.

La version du Ya'ri A propose deux explications à la raison de la présence de cet « hymne » en fin de la *Haggadah* et conclut par un message d'espérance. L'une s'adresse à Israël, l'autre aux nations. En hébreu, le texte ne retient que l'idée de l'explication qui s'adresse à Israël et en tire la même conclusion qu'en français. Voici ma traduction :

Tout le monde se demande : « Qu'est-ce ? L'an passé nous l'avons lu [à l'année prochaine, à Jérusalem !], et la chose n'est pas arrivée et elle ne s'est pas réalisée, et jusqu'aujourd'hui nous sommes en exil ! » Et, en vérité, ce n'est pas qu'une bonne nouvelle [cet appel], mais c'est aussi une mise en garde, et ainsi la *Haggadah* nous appelle « quand allez-vous être libérés ? Aujourd'hui si vous écoutez la voix de Dieu ! et l'an prochain (c'est-à-dire : en espérant que ce soit au moins l'an prochain) si vous vous disposez à écouter la voix de Dieu et de sa Torah. Et c'est la base de l'espérance !

Le sens est similaire dans les deux versions et il met au centre la foi en l'avenir et le fait de respecter la Torah et ses commandements. Les fêtes juives sont souvent prétexte au bilan. Par exemple, le nouvel an juif est l'heure de l'introspection. L'année nouvelle dépend du comportement de l'année passée et de la remise en cause de chaque individu en ces journées de repentir.

Ce message revient sur une certitude qui maintient l'état d'esprit de *Mahanayim* : La Torah est pleine de promesses en vue d'un bel avenir. Dieu respectera ses

engagements (c'est la notion néherienne de « contrat divin ») ; à son peuple d'accomplir sa part de contrat.

Epilogue 2

Ici s'achève l'analyse du Ya'ri B de 1942. Ce commentaire représente, aux yeux de ses auteurs un exploit de maîtrise de l'hébreu. Ont-ils pu relever ce défi ? Leur expression hébraïque est basée sur la connaissance de la Bible, du Talmud et autres textes de référence du judaïsme. Cependant, ils ont eu du mal avec des formulations plus modernes en hébreu (celui utilisé aujourd'hui en Israël ou même à l'époque), cependant tout est compréhensible pour qui a l'habitude d'étudier les exégètes classiques. Quoique condensé, le commentaire reprend en grande partie les idées du commentaire du Ya'ri A. Il est cependant porteur de messages plus spécifiques au judaïsme et moins universels. On remarque que les NEHER font systématiquement la différence entre la portée éternelle des paroles de la Torah et l'aspect éphémère des thèses scientifiques ou politique du moment. Le choix de rédiger uniquement en hébreu indique que le lecteur doit être capable de déchiffrer le texte et de le comprendre. Il reste difficile de savoir à qui ce commentaire était destiné exactement, la lecture exigeant une maîtrise certaine des notions de judaïsme comme la halacha, la morale ou l'histoire. Le contenu reste actuel tout comme l'est celui de la version française. On y retrouve des conseils pédagogiques, une transmission de savoirs. Le contexte historique semble avoir moins influencé les auteurs que le long développement en français, ou tout du moins, ils y font peu référence.

Ce *Ya'ri Veditchi* sera thématiqué dans le chapitre de synthèse des différentes parties du corpus.

Ya'ri C suivi de son analyse

י ע ר י ו ד ב ש י

מחנים *Lanteuif*

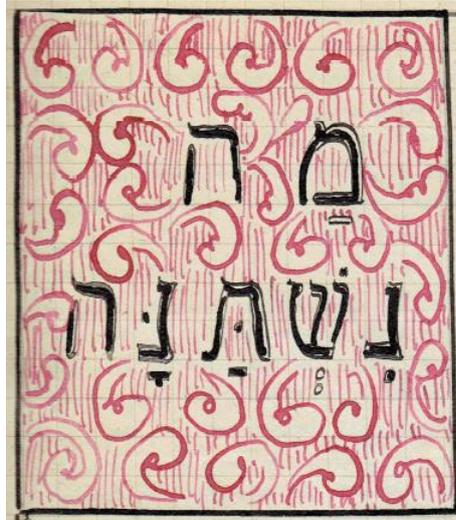
1942 תש"ב

L'invitation au pauvre est effective et non pas seulement théorique. Nous conviions l'indigent à partager tout ce que nous mangeons nous-mêmes cette nuit.

Comme dans le Galouth nous ne mangeons ni agneau pascal ni offrande de Hagguiga, nous enlevons la Zeroah et l'œuf quand nous soulevons le plat du Séder. **



**



Nos Sages ont exprimé leur pensée dans la Michnah, le Talmud et les Commentaires, traités ou écrits postérieurs.

Comme aujourd'hui les savants croient à l'existence de lois naturelles mais savent

qu'elles sont difficiles à découvrir, les maîtres d'Israël recherchent les lois universelles de la תורה mais savent qu'elles doivent être l'objet d'une étude constante. Sans cesse, avec une admirable modestie, ils se défient de leurs travaux. Jamais ils ne sont sceptiques ; le sceptique, qui ne croit en rien, croit en lui-même ; mais eux ne doutent point de la vérité, ils doutent de leur pouvoir à l'analyser dans son immensité. La connaissance qu'ils donnent de la תורה est sûre comme la תורה elle-même, car ils n'y arrivent qu'après avoir examiné toutes les autres interprétations possibles.

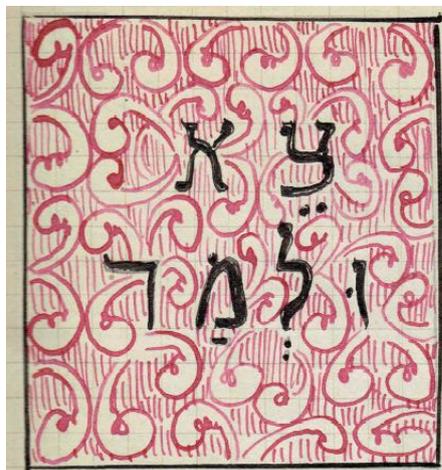
Ainsi l'esprit talmudique apparait comme le véritable esprit scientifique tel que les plus grands savants contemporains l'ont défini lorsqu'ils ont recommandé à leurs élèves d'avoir le culte de l'esprit critique et de ne proclamer une découverte qu'après avoir examiné toutes les hypothèses contraires.

Mais la science de nos Sages est a priori. Ils savent que D. a donné la תורה à Israël et qu'elle est Sa Loi. A la différence du savant, ils ne font pas simple acte de foi logique dans le résultat final, mais ils partent de ce résultat le cœur rempli de piété et y reviennent en piété avec l'exercice des facultés

spirituelles que D. à accordées à l'homme. Ils ne veulent pas connaître pour connaître, mais connaître pour agir, pour accomplir l'acte moral de la מצוה.

Selon certains le savoir désintéressé scientifique ou philosophique serait né en Grèce. Pour Israël le terme le plus précieux du langage est, avant même le savoir, le devoir moral, pour lequel ni Grecs ni Latins n'avaient de mot. Une science ou une philosophie impassible, se détachant des מצוות de la vie, ne sauraient être pratiquées en Israël.

C'est pourquoi à aucun moment nos maîtres n'ont été purement des savants ou purement des philosophes, mais toujours des enfants et des serviteurs de D. Rabbi Isserles, le commentateur du שולחן ערוך, disait qu'il est bon de s'adonner à la philosophie, en tant que plaisir intellectuel, que pour se délasser, semblablement qu'on se promène au jour de Sabbath et de Fête. ✱



On prétend que l'idée de l'orientalisme juif est le résultat d'une connaissance positive de la vie sociale. C'est surtout la sociologie qui soutient ce point de vue: tout fait de l'activité

humaine serait un fait social et le reflet de la conscience collective, laquelle serait une autorité s'imposant par des règles obligatoires ou institutions; la religion ne serait autre chose que l'institution la plus élémentaire.

Beaucoup de personnes prennent cette proposition pour une vérité scientifique.

Notre opinion est qu'elle n'a que l'apparence d'un jugement et que loin d'être scientifique, elle est tendancieuse. Nous voulons tâcher de la réfuter dans sa généralité par la critique mythologique de son élaboration, non dans un intérêt théorique, mais pour contribuer, dans la mesure de nos moyens, à l'explication de notre beau passage.

Il est clair que les données sociologiques sont tirées de l'histoire et de l'ethnographie. Comme maintenant le fondement de l'explication historique et ethnographique est le raisonnement par analogie, consistant à passer de ressemblances extérieures à des ressemblances plus profondes ✱ par voie de supposition, et comme ce procédé est extrêmement critiquable, il est évident que dès l'abord la sociologie ne soit pas du stade inductif inférieur auquel la logique philosophique ne reconnaît encore pas la portée de la vraie méthode scientifique.

La sociologie a bien compris sa faiblesse constitutionnelle. Afin d'y parer, elle a affirmé l'existence d'un sens collectif générateur des institutions et s'en sert comme d'un critère explicatif supérieur. Grâce à ce moyen, on assure avoir fait place en sociologie au principe déterministe. Mais même le déterminisme, pourtant si discutable par suite de sa négation de finalisme, n'a rien de commun avec lui. En réalité, le recours au sens collectif est le recours inavoué à une entité mystérieuse, absolument pas scientifique, de quoi l'on tire délibérément réponse à tout et qui empêche la recherche des véritables causes, lois ou relations. Se servir de lui pour expliquer, c'est ne rien expliquer ; les fins positives auxquelles on l'emploie automatiquement, ne sont pas de sa nature,

laquelle est non-positive. Il n'a donc pas d'autorité et ne saurait s'apprécier que comme spéculation arbitraire préconçue antérieurement à toute analyse scientifique et sincère.

Dès lors on doit admettre qu'en conférant à une entité mystérieuse non-scientifique une portée scientifique, la sociologie est tendancieuse. Sans doute la curiosité, lorsqu'elle en est encore au pré-stade inductif, a hâte à simplifier les problèmes, à les réduire prématurément à un critère d'effet automatique, et quand aucun critère n'est donné, on en imagine. Toutefois de nombreux indices montrent que le sociologue, comptant sur la crédulité de l'opinion vis à vis des apparences scientifiques, est parti avec l'intention pré établie d'accréditer sous une forme scientifique, quelque fragile qu'elle soit, l'effort si souvent et si diversement tenté pour nier l'élection d'Israël et pour faire rentrer notre histoire – dans le cadre d'une explication autre que celle de la Thorâh. Mais l'Election Divine de notre père Abraham et de sa descendance s'explique par la Thorâh, la loi constante de l'histoire d'Israël est dans cette élection et les devoirs qu'elle comporte. Condition nécessaire de l'avènement messianique pour l'humanité entière, la position particulière d'Israël dans l'humanité est un fait que même les ennemis de notre peuple doivent reconnaître, comme il est écrit : "Et Biléam dit: voici un peuple qui ✨ demeure à part", Bemidbar XXIII, 9; et plus loin il est écrit encore: "Puis Aman dit au roi Assuérus: il est une nation unique dont les lois diffèrent de celles de toute autre nation", Esther III,8. ✨



Souvent dans la Bible, Israël est comparé aux étoiles du ciel.

Dans מורה נבוכים, 4^e et 5^e chapitres du 2^e livre, nous lisons que c'est une vérité

également confirmée par la תורה que les sphères célestes sont des êtres vivants et raisonnables, pensant par représentation. Notre maître רמב"ם écrit dans son traité : "La rotation elliptique de la sphère ne peut s'expliquer qu'en admettant qu'une représentation intellectuelle intervient dans son mouvement.

Or la représentation a sa genèse dans la raison. Donc la sphère est raisonnable. Mais ni l'âme motrice grâce à quoi la rotation s'accomplit, * ni la raison, génératrice de la représentation, ne sont la cause suffisante du mouvement dont il s'agit ici. Il faut encore que s'y ajoute le désir de ce qui est représenté intellectuellement. D'où suit que la sphère est mue par le désir de sa représentation, et l'objet de son désir aimant est D., son Nom soit élevé."

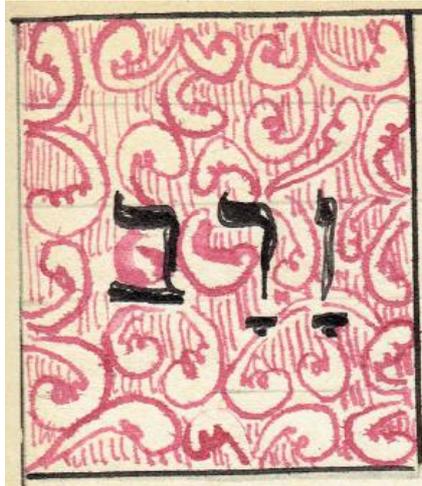
Cet admirable passage de רמב"ם contient l'un des sens de la comparaison entre Israël et les étoiles. La vie d'Israël se justifie seulement,

comme le mouvement des astres, par le désir de se rapprocher de D. רמב"ם * se base sur le système physique et métaphysique aristotélicien. Cependant, même la notion de tendance psychologique en philosophie actuelle ne s'oppose pas au principe du désir que רמב"ם aperçoit dans les sphères célestes. Si vraiment les tendances sont à la racine de la sensibilité et sous la forme de l'activité ^{primordiale} l'élément de la vie psychique, et si vraiment elles se ramènent à l'une d'elles, fondamentale, il est loisible, en se plaçant dans le plan de la philosophie générale, d'accepter cette tendance fondamentale humaine comme le désir général de la création de se rapprocher avec amour de son Créateur, ** par voie de conséquence on peut être amené, entre autres, à des déductions au sujet du fondement de la morale sur l'idéal et sur la raison. Le monde repose sur le bien, qui est le désir de se rapprocher de D. La nature de l'homme est bonne parce qu'il a ce désir. Mais affectivement, par impression primaire de plaisir et de douleur, l'homme en est arrivé à ne regarder le désir fondamental que comme un besoin d'agir selon ces impressions. Il en résulte de fausses activités et de fausses finalités. La raison, laquelle est la force d'abstraction établissant le véritable rapport

des choses, consiste à retrouver dans le besoin d'agir le désir de se rapprocher de D. Lorsqu'elle y parvient, elle corrige ✱ les fausses finalités et elle veut toujours soumettre l'action au désir fondamental qu'elle qualifie de sens moral. L'Éthique de la תורה lui donne les règles d'accord universelles entre l'action et le désir de la création.

C'est ainsi aussi, pourrait-on dire, qu'il est écrit pour Israël comparé aux étoiles : "Tu aimeras l'E., ton D., avec tout ton cœur et avec toute ton âme et avec tout ton pouvoir". Tu L'aimeras avec ton désir de te rapprocher de ton Créateur, tu L'aimeras avec ta raison qui est reliée à ce désir, et tu L'aimeras avec ton activité morale, qui est la conséquence et le terme final des deux.

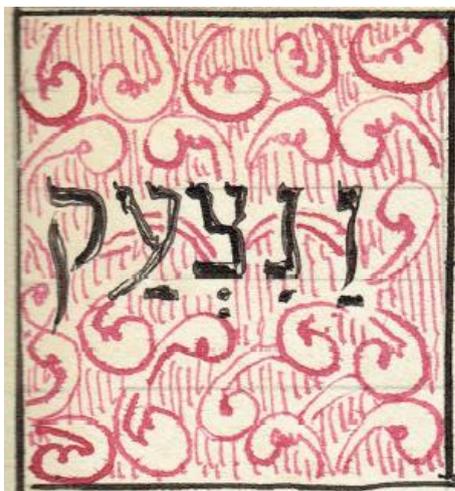
On pourrait dire encore, conformément à la Michna sur le libre arbitre énoncée par Rabbi Aquibah dans le 3^{ème} Perek de אבות, que lorsque la raison a reconnu la nécessité d'agir selon le sens moral et qu'elle décide de lui soumettre l'activité, ce qui implique qu'elle a posé et rejeté l'idée d'agir autrement, selon le hasard, dont avertit la תורה dans בחוקותי, alors elle est libre, tout en suivant le Plan du Créateur. ✱



*Il nous semble
qu'en rapprochant le
verset du prophète
Jéhesk'el, XVI, 7, de
l'expression
"Nombreuses" de la
Prière des Premices,*

*l'Hagadah veut prouver que la formation du
peuple d'Israël était absolument en dehors du
pouvoir des Pharaons. Comment cela ? Nous
voyons que du temps de Joseph, le potentat
d'Egypte s'est reconnu incapable d'intervenir
dans le cours des récoltes. Israël était, dans sa
formation, comparé par l'Hagadah à la
végétation des champs, ainsi qu'il est dit chez
le Prophète, on en peut raisonner, que, comme
le * Pharaon d'alors était sans pouvoir à
l'égard des récoltes, de même Israël, semblable
à la végétation, n'était pas au pouvoir du
nouveau Pharaon. Et c'est justement parce que
ce dernier redoutait dans la formation d'Israël
une démonstration de la faiblesse pharaonique,
qu'il a essayé de la modifier par ruse, se
persuadant probablement que le phénomène,
inexplicable pour lui, de la genèse du peuple
israélite tournerait finalement quand même à
son profit, aussi bien que le phénomène,
inexplicable pour lui des années de récolte et de*

disette, avait finalement tourné à la mainmise du Pharaon d'alors sur les terres. Car, à la différence de l'ancien, le nouveau Pharaon, ne reconnaissait point que tout venait de D. ✱

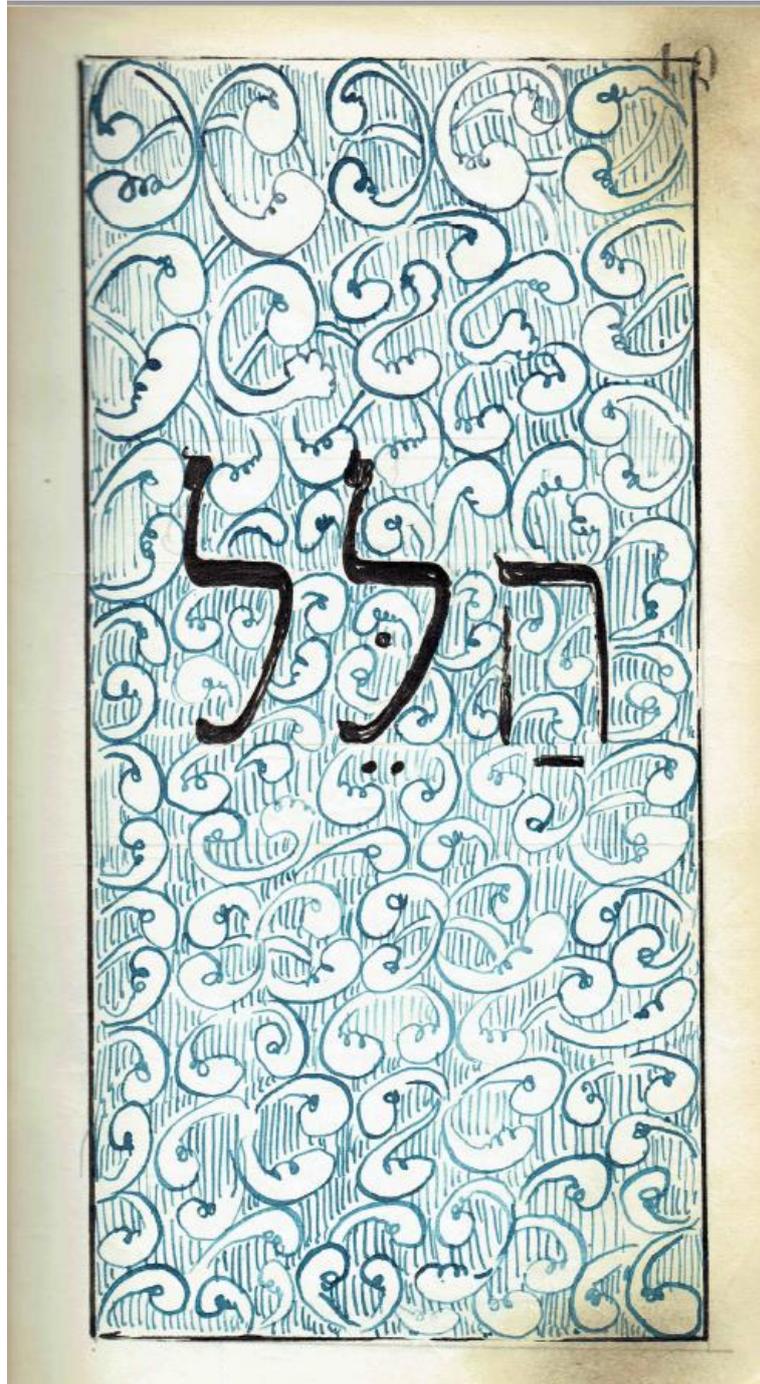


En effet, notre maître Rachî explique le verset de la Sidrah Jétrô (Chemoth XIX, 4) comme suit : " Vous avez vu ce que J'ai accompli en

Egypte : de tant de péchés cela étaient coupables avant qu'ils ne s'en soient pris à vous, et Je les ai punis seulement de ce qu'ils vous ont fait."

Chemoth II, 23 : "Les enfants d'Israël gémirent du sein de l'esclavage et crièrent ; leur plainte monta vers D. du fond de l'esclavage." D. écouta les cris d'Israël venus du fond de l'esclavage. La prière est accueillie par Lui, sans intermédiaire, sans ✱ accompagnement formaliste, en tout lieu, pourvu qu'elle monte d'un cœur pur, comme il est écrit dans la Sidrah Yitrô (Chemoth XX, 21) : "En tout lieu où s'appellera Mon Nom, Je viendrai à Toi et Te bénirai."

*D'autres nombreux textes de la Torah ressort le caractère essentiel non-formaliste de la prière. Il est visible que l'on ne tienne pas compte de ces textes lorsqu'on ose soutenir que l'invocation serait seulement formaliste d'après l'Ancien Testament et que celui-ci ignorerait la prière qui se serait spiritualisée peu à peu. Mais la prière vient de Torah de Moïse. C'est par elle que les hommes ont appris à prier dans l'esprit de D. ***



*
**



*Viens et apprends comment nos
Maîtres ont décrit le Temple dans
la Michnah et la Guemarah
(Traité Midoth, Tamid, Yoma, Cheqalim,
Pesa'him, 'Haguigah, Soukkoth, Taanith, etc.) :*

*Aux jours des fêtes solennelles, les
pèlerins, réunis à ירושלים : de tous les coins de la
Terre Sainte, gravissaient la Montagne du
Temple pour se prosterner devant l'E. Tout le
monde devait participer à la joie commune :
hommes et femmes, toute la famille d'Israël.
Dès l'instant où les petits enfants pouvaient
saisir la main de leur père et monter ainsi de
la Ville * jusqu'au Temple, ils étaient tenus
d'accompagner leurs parents. C'est ainsi du
moins que l'entendait l'école de Hillel. Celle de
Chammaï était plus rigoureuse encore : elle
imposait l'obligation de la montée au Temple
même aux plus petits enfants, encore
incapables de marcher, si toutefois leur père
pouvait les porter sur l'épaule.⁶⁶⁰*

La Montagne du Temple

הַר הַבַּיִת

⁶⁶⁰ Michnah Haguiga I,1.

s'élevait en pente douce⁶⁶¹ de l'Orient vers l'Occident et s'étendait sur une surface de 500 coudées de long sur 500 de large⁶⁶². Elle était entourée d'une muraille percée de 5 portes⁶⁶³. Et voici les noms de ces 5 portes : les 2 portes de 'Houldah (prophétesse du temps des derniers rois de Juda [Rois II, 22 ; Chr. II, 34]) vers le Midi, face à la Ville : c'est par elles que la foule entraît et sortait. Vers l'Occident la Porte Kipponos; vers le Nord, la Porte de Tadi. Celle-ci, à l'encontre de toutes les autres portes du Temple, n'avait point de linteau. Elle était faite de 2 grosses pierres inclinées l'une sur l'autre⁶⁶⁴. On dit que c'est près d'elles que demeuraient les Paytanim ✱ et les Musiciens qui enseignaient aux Lévites la mélodie des Cantiques⁶⁶⁵. Enfin, vers l'Orient, la Porte Orientale, par laquelle le כֹּהֵן chargé de brûler la פֶּרֶה אֲדוּמָה avec tous ses aides se dirigeaient vers le Mont des Oliviers⁶⁶⁶. Il s'y trouvait une représentation artistique de la ville de Suze⁶⁶⁷, car, après l'exil de Babel, les rois Medès avaient tenu à placer l'image de

⁶⁶¹ Ce n'est pas marqué mais c'est une déduction de la lecture des Michnayiot de Midot II, 3-5.

⁶⁶² Midot II,1.

⁶⁶³ Midot I, 3.

⁶⁶⁴ Midot II,3.

⁶⁶⁵ La source de ce message n'est pas explicite dans la Michnah. Tosfot Yom Tov donne cette explication.

⁶⁶⁶ Midot I,3 ; II,4.

⁶⁶⁷ Midot I,3 La raison de la présence de cette représentation de Suze donnée par le commentateur BARTENOURA, était de faire régner la crainte de la royauté persane.

leur capitale à l'ombre du Temple, réalisant ainsi, nous semble-t-il, la prédiction de Noa'h⁶⁶⁸: "Que D. embellisse Japhet, mais que la beauté de Japhet réside dans les Tentes de Sem !" Lorsque plus tard, l'idéal de beauté babylonien⁶⁶⁹ fit place à l'idéal hellénique, nos Sages⁶⁷⁰ instituèrent de faire ✱ certaines inscriptions sur des objets⁶⁷¹ du Temple en langue grecque, afin de confirmer la prophétie de Noa'h.

La Montagne du Temple ne portait point d'arbres, conformément à la prescription⁶⁷² de la תּוֹרָה : "Ne plante ni bosquet ni arbre quelconque auprès de l'autel que tu érigeras à l'E., ton D." Mais elle était couverte de maisons de prières et d'études, d'habitations de prêtres et de lévites⁶⁷³. Tout ce qu'on y faisait portait le sceau de la sainteté et devait contribuer au Service Divin dans le Temple.

C'est là que siégeait continuellement un Sanhédrin de 23 juges. Là aussi se trouvaient

⁶⁶⁸ Genèse, IX, 27.

⁶⁶⁹ « Pendant un siècle, il brilla de tous ses feux comme centre politique, mais aussi comme foyer principal de la création intellectuelle et artistique ». Encyclopædia UNIVERSALIS, « Mésopotamie - L'art babylonien », in *Encyclopædia Universalis*, URL complète en biblio.

⁶⁷⁰ T.B. *Megilla* 8b. L'avis de Rabbi Shimon Ben Gamliel fait l'unanimité parmi les sages. Il prescrit que l'on peut écrire en grec. La raison, page 9b, est liée à ce verset cité par les NEHER, *Genèse*, IX, 27.

⁶⁷¹ *Michnah Chekalim* III, 2.

⁶⁷² *Deutéronome* XVI, 12.

⁶⁷³ Déduction faite de l'étude des différents bâtiments que mentionne la *Michnah*.

des bancs⁶⁷⁴ de pierre recouverts d'une toiture. Sur le toit de l'un de ces bancs, visible de toute la Ville, on disposait, la veille de פסח tôt matin, 2 pains levés⁶⁷⁵. Au début de la 5^{ème} heure, un כהן enlevait l'un de ces pains, et tout Jérusalem savait qu'il était dès lors interdit de manger du חמץ. Au début de la 6^{ème} heure, le כהן enlevait le 2^{ème} pain. Aussitôt, dans toute la ville, le peuple commençait de brûler le חמץ⁶⁷⁶. Ce même banc servait également à abriter les לולבאים⁶⁷⁷ que le peuple apportait au Temple dès le vendredi soir, quand le premier jour de סוכות tombait un שבת. C'est sur ce banc aussi que l'on étendait les פרוכת nouvellement tissés⁶⁷⁸, avant * de les suspendre aux portes du Sanctuaire, afin que l'on pût admirer la beauté de leur travail. Les autres bancs étaient dispersés sur l'ensemble de la Montagne. C'est là que venaient se reposer les vieillards, bien protégés contre le soleil ou la pluie. Et ils voyaient passer devant eux la foule des fidèles et des pèlerins.⁶⁷⁹

Quiconque pénétrait dans l'enceinte de la Montagne devait se diriger vers la droite et, après avoir contourné le Temple ou y être

⁶⁷⁴ איצטבא. Ce mot à plusieurs définitions dans la *Michnah* suivant son usage : banc, étagère.

⁶⁷⁵ *Pessachim* 14a.

⁶⁷⁶ Selon l'avis de Rabbi Yehouda dans le traité *Pessachim*, XI, 2.

⁶⁷⁷ Traité *Soucca*, IV,4.

⁶⁷⁸ Traité *Chekalim*, VIII,4.

⁶⁷⁹ Référence inconnue concernant cette phrase.

entré, revenir par la gauche.⁶⁸⁰ Seules se dirigeaient vers la gauche, dès l'entrée, les personnes en deuil ou מְנוּדָה (exclus temporairement d'un collège rabbinique). Les voyait-on ainsi se diriger à l'en-~~***~~contre des autres, on leur demandait : « Que t'est-il arrivé pour aller par la gauche ? » Répondait-il : « Je suis en deuil », on lui disait : « Que Celui qui réside dans cette Maison t'apporte consolation ! » Répondait-il : « Je suis מְנוּדָה », on lui disait : « Que Celui qui réside dans cette Maison ouvre ton cœur aux paroles de tes collègues afin qu'ils te prennent en leur sein ! »⁶⁸¹

L'animation était intense sur la Montagne. Puisse approcher le jour prédit par le Prophète זְכַרְיָה où "de nouveau des vieux et des vieilles seront assis sur les places de יְרוּשָׁלַיִם, tous un bâton à la main à cause de leur grand âge. Et les places de la cité seront pleines de jeunes garçons et de jeunes filles qui les animeront."⁶⁸² Alors, comme l'ont dit deux de nos prophètes (יְשַׁעְיָה et מִיכָה)⁶⁸³ "la Montagne de la Maison du Seigneur sera affermie sur la cime des montagnes et se dressera au-dessus des collines, et toutes les nations y afflueront. Et nombre de

⁶⁸⁰ Traité Midot, II,2.

⁶⁸¹ Paroles de Rabbi Yossei II,2.

⁶⁸² Zacharie, VIII, 4.

⁶⁸³ Isaïe II, 3 et Michée IV,2.

*peuples iront en disant : Allons, gravissons la Montagne de l'E. pour gagner la Maison du D. de Jacob, afin qu'Il nous enseigne Ses voies et que nous puissions suivre Ses sentiers, car c'est de Sion que sort la תּוֹרָה et de Jérusalem la parole Divine." * **

Pour pénétrer dans le Temple, les pèlerins passaient à travers un grillage סוּרְגַּי de barreaux de bois qui, haut de 10 T'pha'him, faisait le tour du Temple. Dans ce grillage les rois de Syrie avaient pratiqué 13 brèches, et, pour conserver le souvenir de la victoire remportée par les Hasmonéens, nos Sages avaient décidé que chaque fidèle devait se prosterner 13 fois en contournant le Temple⁶⁸⁴.

Puis venait le Rempart

-חיל-

large de 10 coudées⁶⁸⁵. C'est là qu'était déposée comme souvenir durable, une partie de la cendre de la . Une seconde part en פְּרָה אֲדוּמָה⁶⁸⁶ était placée sur le Mont des Oliviers, une troisième distribuée à toutes les communautés

⁶⁸⁴ Traité Midot II,3.

⁶⁸⁵ Traité Midot II,3.

⁶⁸⁶ Les lois concernant la vache rousse et les eaux lustrales se trouvent dans le livre des Nombres, chapitre XIX. Il y est précisé de préserver une partie des cendres pour la communauté des enfants d'Israël. L'explication apportée ici est issue du commentaire de RACHI sur : *Il la déposera hors du camp.*

d'Israël⁶⁸⁷. Le Grand * Sanhédrin qui, les jours ouvrables, tenait séance dans la Salle des Dalles, à l'intérieur du Temple, venait s'établir, le Sabbath et les Jours de Fêtes, sur le היל au milieu du peuple.

Douze degrés menaient du Rempart au Parvis des Femmes⁶⁸⁸.

עֲזֶרֶת נָשִׁים

Celui-ci avait 135 coudées de long sur 135 de large⁶⁸⁹. Aux 4 coins de ce Parvis se trouvaient 4 salles sans toiture, chacune de 40 coudées sur 40. A quoi servaient-elles ? Celle du Sud-Est était la Salle des נְזִירִים où les Naziréens faisaient cuire leurs sacrifices à l'expiration de leur vœu. Alors ils coupaient leurs cheveux et les faisaient brûler dans le feu⁶⁹⁰ qui consumait leur קַרְבָּנוֹת. Celle du Nord-Est était la Salle des Bois où les פְּהֵנִים infirmes triaient les bûches et rejetaient celles qui étaient vermoulues. Celle du Nord-Ouest était la Salle des מְצוֹרְעִים, où les Mezaraim guéris se préparaient, le 8^{ème} jour de leur purification⁶⁹¹, à apporter les קַרְבָּנוֹת prescrits par la תּוֹרָה. Enfin venait la salle du Sud-Ouest. Elle s'appelait בֵּית-שְׁמִינִיץ – maison de

⁶⁸⁷ Traité Para III,11.

⁶⁸⁸ Traité Midot II,3.

⁶⁸⁹ Traité Midot II,5.

⁶⁹⁰ Selon l'ordonnance biblique, Nombres VI, 18-20.

⁶⁹¹ Précision de BARTENOURA, Traité Midot II,5.

*l'huile - car on y déposait le vin et l'huile nécessaires aux sacrifices⁶⁹². Autrefois les murs en étaient plans. Mais plus tard on y pratiqua une galerie. ***

Et chaque année, à la Fête de Soukkoth, cette galerie était arrangée de telle sorte qu'elle pouvait contenir toutes les femmes venues pour admirer la Fête de l'Eau⁶⁹³ - שְׁמֵחַת בֵּית הַשּׁוֹאֲבָה . Les hommes qui assistaient à la Fête se groupaient en bas dans le Parvis.

*15 degrés menaient du Parvis des Femmes au Parvis proprement dit. Ces 15 degrés rappelaient les 15 contenus שִׁיר הַמַּעֲלוֹת⁶⁹⁴ dans le Livre des תְּהִלִּים. Ils étaient en forme de demi-cercle⁶⁹⁵, et sur eux se tenaient, lors de la Fête de l'Eau, les Chantres Lévitiques avec des instruments innombrables. Au-dessous du Parvis, dans des Salles ouvertes sur le Parvis des Femmes, les Lévitiques déposaient leurs instruments de musique.⁶⁹⁶ ***

⁶⁹² Paroles d'Aba Chaoul, Traité *Midot* II,5.

⁶⁹³ T.B. Soucca 52a.

⁶⁹⁴ Il s'agit des 15 cantiques de degrés : 120 à 134 du *Livre de Psaumes*.

⁶⁹⁵ Traité *Midot* II,5.

⁶⁹⁶ Traité *Midot* II,5.

Le Parvis

עֲזָרָה

avec une longueur de 187 coudées sur 135 de large⁶⁹⁷. Il comprenait le parvis des Israélites - עֲזָרַת יִשְׂרָאֵל - et le Parvis des Prêtres - עֲזָרַת כֹּהֲנִים - Seuls les Cohanim et Léviim avaient le droit de pénétrer dans le second parvis. Le Parvis des Israélites s'étendait sur toute la largeur de 135 coudées et sur une longueur de 11 coudées. Des poutres sortaient des murs et indiquaient la limite de ces 11 coudées. Cette limite était marquée, selon Rabbi Eliezer ben Yakauw, par un degré, haut d'une coudée. Sur ce degré s'élevait le דִּיבְקָן sur lequel se tenaient les Cohanim pour la bénédiction du peuple - בְּרַכַּת כֹּהֲנִים -. Le Dou'han lui-même était fait de 3 degrés d'une demie-aune chacun⁶⁹⁸.

Le Parvis avait 13 portes dont voici les noms :

4 portes méridionales⁶⁹⁹ - d'Ouest en Est - : la Porte Supérieure, la Porte du Feu, la Porte des Premiers-Nés, la Porte de l'Eau.

4 portes septentrionales - d'Ouest en Est - : la Porte de Ye'haniah, la Porte des Sacrifices, la Porte des Femmes, la Porte des Cantiques.

⁶⁹⁷ Traité Midot II, 6.

⁶⁹⁸ Traité Midot II, 6.

⁶⁹⁹ Traité Midot I, 4.

La Porte Orientale⁷⁰⁰: Porte de Níkkānor, ✱ avec deux petits portails, l'un à droite, l'autre à gauche.

Enfin 2 portes Occidentales qui n'avaient pas de nom.

Et voici d'où ces 9 portes tiraient leurs dénominations :

La Porte Supérieure s'appelait ainsi parce qu'elle se trouvait au sommet de la Montagne du Temple qui, comme nous l'avons indiqué, s'élevait d'Orient en Occident.

Par la Porte du Feu les Cohanim apportaient les bûches destinées à être consumées par le feu sacré sur le מִזְבֵּחַ.

La Porte des Premiers-Nés était réservée aux offrandes des בְּכוֹרוֹת des animaux purs⁷⁰¹.

Pourquoi la quatrième porte s'appelait⁷⁰²- ✱ elle Porte de l'Eau? Parce que par elle on introduisait la cruche d'eau destinée aux נְסֻכִּים de la fête de Soukkoth. Rabbi Eliezer ben Yakauw dit : "C'est par cette porte qu'un jour couleront les eaux sorties de dessous le seuil du Sanctuaire." Selon la prédiction du Prophète⁷⁰³ יְהִי זָרְקָא (Chap. 47)⁷⁰⁴. Sous cette porte, elles auront

⁷⁰⁰ Traité Midot II, 5.

⁷⁰¹ Injonction biblique, Exode XIII,2.

⁷⁰² Traité II, 6.

⁷⁰³ On retrouve ici la lettre ligaturée (fusion de l'aleph et du lamed) en fin de mot pour éviter l'écriture d'un des noms de Dieu.

⁷⁰⁴ Ezéchiel XLVII, 1-2.

les dimensions d'une source, puis elles grandiront pour former un torrent, enfin un fleuve. "Et sur ses bords, des deux côtés, s'élèveront toutes sortes d'arbres fruitiers, dont les feuilles ne flétriront pas et dont les fruits ne s'épuiseront point. Chaque mois ils donneront de nouveaux fruits, car leurs eaux sortent du sanctuaire : leur fruit servira de nourriture et leurs feuilles de remède."

La Porte de יְכִינִיָּה s'appelait ainsi parce que par elle le roi Ye'haniah⁷⁰⁵ était sorti quand il fut emmené à Babel en exil.

Par la porte des Sacrifices les קִדְשֵׁי קִדְשִׁים devant être immolés sur le côté Nord du מִזְבֵּחַ étaient introduits dans le Parvis.

C'est par la Porte des Femmes que les femmes quittaient le Parvis.

Par la Porte des Cantiques les Lévites faisaient pénétrer les instruments qui accompagnaient leurs cantiques quotidiens⁷⁰⁶.

*
**

La Porte de Nīkkanor⁷⁰⁷ perpétuait le souvenir de Nīkkanor qui s'était dévoué pour la cause du Temple, et avait ramené, au prix de sa vie et grâce à un miracle⁷⁰⁸, les 2 lourds

⁷⁰⁵ Rois II, XXIV, 15.

⁷⁰⁶ Midot II, 6.

⁷⁰⁷ Midot II, 3.

⁷⁰⁸ Les détails de l'histoire des portes que Nikkanor rapporta d'Alexandrie se trouvent dans T.B Yoma 38a.

battants de cuivre destinés à la Porte Orientale.

Toutes les portes du Temple, primitivement en bois ou en cuivre, furent plus tard recouvertes d'une couche d'or⁷⁰⁹, sauf celle de Nikkanor, soit pour ne rien changer à ces battants miraculeux, soit parce que le cuivre dont elle était faite brillait comme de l'or.

Le Parvis était bordé de six Salles⁷¹⁰ :

Du côté Nord⁷¹¹, de l'Orient à l'Occident, la Salle du Sel où était déposé le sel nécessaire aux Sacrifices ; dans la Salle de Parvah⁷¹², qui tirait son nom de celui de son constructeur⁷¹³, on préparait les peaux des holocaustes qui revenaient aux Prêtres ; sur son toit se trouvait la Mikwah réservée au Cohen Gadol pour le jour de Kippour⁷¹⁴ ; dans la Salle des Lavages des Prêtres nettoyaient les entrailles des Sacrifices.

Du côté Sud⁷¹⁵, de l'Orient à l'Occident, la Salle en Bois était réservée, elle aussi au Cohen Gadol : il s'y retirait les sept jours avant Kippour ; dans la Salle de l'Exil, les exilés avaient creusé, à leur retour de Babel, un puits dont l'eau suffisait à tous les besoins du Service Sacré et des Prêtres ; enfin la Salle des Dalles où siégeait en permanence le Grand Sanhédrin d'Israël.

Dans le coin Nord-Est du Parvis se trouvait la Maison du Môqed⁷¹⁶. *.*

⁷⁰⁹ *Ibidem.*

⁷¹⁰ *Midot V, 3.*

⁷¹¹ *Midot II, 3.*

⁷¹² Selon T.B. *Yoma* 19a, la salle serait au Nord ainsi que la Salle du Sel.

⁷¹³ Maïmonide *Midot, V, 3.*

⁷¹⁴ *Traité Yoma III, 3.*

⁷¹⁵ *Traité Midot V, 4.*

⁷¹⁶ *Traité Midot I, 6.*

Elle était entourée de quatre petites salles⁷¹⁷ : la Salle des Agneaux dans laquelle on gardait les Temidim⁷¹⁸; la Salle des cachets dans quoi⁷¹⁹ on distribuait les cachets nécessaires à l'achat de vin, d'huile ou de farine destinés aux offrandes ; là aussi les Hasmonéens avaient rangé les pierres de l'autel profané par les Grecs; la Salle où l'on préparait les pains de proposition, enfin la Salle du Môqed, où brûlait jour et nuit un feu qui permettait aux Cohanim de se réchauffer⁷²⁰. C'est également dans la Maison du Môqed que les Cohanim veillaient toute la nuit durant⁷²¹.

Au milieu du Parvis s'élevait l'Autel

מזבח

A côté de l'Autel était l'estrade sur laquelle se groupaient les Lévites pour le chant quotidien.

Les chantres Lévites devaient toujours être au moins au nombre de douze⁷²². Ezra avait institué comme leur chef Hogroz le Lévite⁷²³. Et c'est traditionnellement dans la famille de Hogroz que se recrutaient plus tard ceux qui enseignaient aux Lévites les cantiques et les mélodies nouveaux. Les douze Lévites s'accompagnaient chacun d'un instrument. L'un tenait les cymbales. C'est par elles que commençait et finissait le chant⁷²⁴. Ben-Arzah⁷²⁵ les détenait habituellement et le son de ses cymbales⁷²⁶ se propageait jusqu'à Jéricho⁷²⁷. Deux

⁷¹⁷ Traité Tamid III, 3.

⁷¹⁸ Les sacrifices quotidiens du matin et du soir, marquant aussi chaque jour, l'ouverture et la fermeture du travail au Temple.

⁷¹⁹ Probablement « dans laquelle » car il s'agit de la Salle, donc de genre féminin.

⁷²⁰ RACHI *Chabbath* 19b.

⁷²¹ Traité *Midot* I, 7.

⁷²² Traité *Arachin* II, 6.

⁷²³ Traité *Chekalim* V, 1.

⁷²⁴ Tiferet Israel Yachin, Traité *Chekalim* V, 1.

⁷²⁵ Traité *Chekalim* V, 1.

⁷²⁶ Traité *Tamid* VII, 3.

⁷²⁷ Traité *Tamid* III, 8.

autres Lévites tenaient les lyres, les neuf autres les psaltérions⁷²⁸. ✱

Selon les solennités on pouvait augmenter le nombre des Chantres jusqu'à l'infini. Cependant on ne prenait pas plus qu'une paire de cymbales et que six lyres ; mais le nombre des psaltérions pouvait augmenter jusqu'à l'infini⁷²⁹.

Quoiqu'aucun enfant de Prêtres ou de Lévites⁷³⁰ n'eût le droit de pénétrer dans le Parvis pour accomplir un service quelconque, on faisait exception pour les jeunes Chantres. Ceux-ci avaient le droit d'accompagner leurs aînés. Et tandis que ces derniers, munis de leurs instruments, s'installaient sur l'estrade, les jeunes Lévites restaient à leurs pieds et chantaient a capella. Leurs voix s'unissaient à celles des autres Lévites, et souvent leur chant était si magnifique ✱ qu'on avait pris coutume de les appeler : « Ceux qui rendent jaloux les Lévites », tant les Lévites adultes auraient eu matière à être jaloux de ce beau chant qui surpassait le leur.

A douze occasions dans l'année, les flûtes⁷³¹ venaient s'ajouter aux autres instruments. Ce n'était pas des instruments de cuivre, mais de roseaux, car leur voix est bien plus agréable.

Il y avait toujours au moins deux flûtes, mais jamais plus de douze, et de toutes façons, à la fin de la mélodie l'une des flûtes, prolongeait sa voix plus que les autres⁷³² ; cela aussi contribuait à la beauté de l'harmonie.

Ces douze occasions étaient les douze jours de l'année où les Lévites chantaient le הלל, savoir : lors de

⁷²⁸ Traité *Arachin* II,5.

⁷²⁹ *Tosafta Arachin* II, 1.

⁷³⁰ Traité *Arachim* II, 6.

⁷³¹ Traité *Arachin* II, 3.

⁷³² BARTENOURA Traité *Arachin* X, 1.

l'offrande du Pesach, le 14 Nissan ; lors de l'offrande du Pesach, le 14 Yiar⁷³³ ; le 1^{er} jour de Pesach; le jour de Chabouoth; les huit jours de Soukkoth.

Enfin durant Hol-Hamoëd Soukkoth, chaque nuit, lors de la Fête de l'Eau, d'innombrables instruments venaient encore s'ajouter aux précédents et contribuaient à célébrer la Gloire du Nom Divin.

La Porte de l'Oulam

האולם

avait 40 coudées de haut et 20 de large⁷³⁴. Elle était surmontée de 5 poutres de fresne sculptées, séparées par des couches de pierre. Les poutres dépassaient l'une l'autre et étaient rattachées aux murs du Hé'hal par des solives de cèdre.

La Porte du היכל

היכל

avait 20 coudées de haut et 10 de large⁷³⁵. Elle était ornée d'un cep de vigne * tout en or⁷³⁶, et portait un candélabre d'or qui avait été offert par la reine Hélène⁷³⁷, mère du roi

⁷³³ Il s'agit de *Pessaḥ chéni*, sorte de date de rattrapage : Les enfants d'Israël avaient demandé à Moïse de trouver une solution pour les personnes qui ne pouvaient célébrer le Pessaḥ à la date du 14 Nissane. La réponse de Dieu fut (*Nombres*, IX, 10-11) : « "Parle ainsi aux enfants d'Israël : Si quelqu'un se trouve souillé par un cadavre, ou sur une route éloignée, parmi vous ou vos descendants, et qu'il veuille faire la Pâque en l'honneur de l'Éternel, c'est au deuxième mois, le quatorzième jour, vers le soir, qu'ils la feront ; ils la mangeront avec des azymes et des herbes amères ». Cela correspond donc au 14 Yiar.

⁷³⁴ Traité *Midot* III, 7.

⁷³⁵ Traité *Midot* IV, 1.

⁷³⁶ Traité *Midot* III, 8 ; Maïmonide justifie ce motif à la comparaison d'Israël à la vigne. *Midot* III, 8.

⁷³⁷ T.B. *Yoma* 37a.

Monobaz. Quand le soleil se levait, cette Menorah scintillait de tous ses feux⁷³⁸, et tout Jérusalem savait que le moment était arrivé de réciter le Chemah⁷³⁹.

Le He'hal

היכל

avait 100 coudées de long sur 70 de large et 100 de haut⁷⁴⁰. Le Oulam dépassait le He'hal de 15 coudées vers la droite et de 15 vers la gauche. Dans son ensemble, le He'hal ressemblait donc à un lion⁷⁴¹, étroit à l'arrière et large vers le devant⁷⁴². Sa construction confirmait ainsi le verset du Prophète Isaïe : **

« Ah ! Ariël, Ariël! Lion divin ! Ville choisie comme siège par David ! »⁷⁴³

*

**

Saut de page 20A vierge

*

**

⁷³⁸ T.B. *Yoma* 37a.

⁷³⁹ La prière du *Chema Israël*, mentionnée plusieurs fois dans les différents *Ya'ri*, doit être lue le matin, le soir et au moment du coucher. Ces différents moments sont réglementés et font l'objet du premier Traité michnaïque : *Berachot*.

⁷⁴⁰ Traité *Midot* IV, 6.

⁷⁴¹ *Ezéchiel* XLIII, 15-16 : « Pour le harêl, quatre coudées de hauteur, et au-dessus de l'ariël s'élèvent les quatre cornes. L'ariël, long de douze coudées sur douze de large, forme un carré par ses quatre côtés ».

⁷⁴² Traité *Midot* IV, 7.

⁷⁴³ *Isaïe* XXIX, 1.

Dans le

מורה נבוכים, חלק א ,

פרק נ"ט

רמב"ם

traite de
l'impossibilité

où nous sommes de décrire la Grandeur Divine dans la multiplicité et dans la réalité de Sa Révélation. Les seuls attributs que nous pouvons connaître de la Manifestation de D. sont les attributs négatifs parce qu'ils comportent la négation d'une imperfection ; tandis que les attributs positifs qui comportent l'affirmation d'une perfection sont toujours incomplets et inexacts, puisque la notion de la Perfection Divine ne ** peut nous apparaître dans son entier.

Il nous semble que le Paytanim lorsqu'ils font une description poétique, expriment uniquement les attributs négatifs et sont sur le vrai chemin de la philosophie telle que la conçoit Rambam. Plus spontanées que celles des philosophes, leurs expressions sont plus riches et plus variées, sans qu'elles veuillent être positivement précises.

D'ailleurs même le langage scientifique, aussi précis qu'il paraisse, ne peut être positif et n'est que la transcription de notre connaissance imparfaite des lois divines ; aucun fait scientifique ne pourrait se définir positivement, parce qu'il est impossible de l'isoler du tout infini dont il fait partie ; la théorie la plus vaste n'est que la négation d'autres théories ou hypothèses et non d'affirmation que ** d'autres ne sont pas possibles.

Le savant parle comme le poète et celui-ci comme le philosophe ; il ne se différencie que par la forme de leur langage ; et tous doivent être d'une grande modestie.

Analyse textuelle C

Introduction

Le Ya'ri C est le texte qui se trouve dans un petit cahier à part. Sa rédaction daterait de l'hiver 1943-44, d'après un texte rédigé par les frères NEHER⁷⁴⁴ en guise d'avant-propos à une éventuelle publication. L'année 1943 correspond à la référence bibliographique numéro 18 de la liste des publications d'André NEHER⁷⁴⁵ or cette datation ne s'accorde pas avec une annotation, écrite au crayon sur la page 1 du carnet, précisant 1942 תש"ב, qui est probablement une note postérieure à la rédaction. Etant donné que les commentaires Ya'ri A en français et le Ya'ri B en hébreu pour l'année 1942 existent déjà, tout laisse à penser que le Ya'ri C a été rédigé l'année suivante, tout comme les *Haggadot* qui se sont succédées.

Le Ya'ri C, contrairement aux deux précédents, commence juste au début du récit, étape « *Maguid* », cinquième temps du Séder. Il saute ainsi les étapes préliminaires qui sont : la cérémonie de la recherche du *H'amez*, l'énumération des éléments du plateau, la lecture du programme de la soirée – le Séder – et les quatre premières étapes qui le composent.

Alors que les titres sont en hébreu, la majeure partie du texte est rédigée en français. La rédaction est un travail partagé. On reconnaît l'écriture tantôt de Richard et tantôt d'André NEHER. On ne reconnaît pas l'écriture manuscrite en hébreu de Nathan SAMUEL si typique dans l'œuvre de *Maḥanayim*.

Les notes de bas de pages ajoutées de 660 à 743 ne figurent pas dans le manuscrit original. Elles sont le fruit d'une recherche des références citées afin d'éclairer le lecteur du corpus et de lui dévoiler l'ampleur des connaissances des auteurs.

Analyse

Titre manquant

Le texte, rédigé sous la plume de Richard, se situe à droite de la place laissée à une vignette qui aurait dû, selon le modèle de mise en page des Ya'ri, comporter le nom

⁷⁴⁴ A. NEHER, *Description du Temple de Jérusalem*, Op. Cit.

⁷⁴⁵ A. NEHER, *Mélanges*, Op. Cit., p. XIV.

du passage de référence dans la *Haggadah*. Etant donné le contenu, le lecteur peut en déduire qu'il s'agissait du commentaire du passage *Ha Lahma* de la *Haggadah*, se situant juste avant le début du Récit – le *Maguid*. En prononçant ce passage, les convives invitent quiconque a faim ou est dans le besoin à se joindre à la veillée pascale. A la lecture de cette invitation, on soulève le plateau en prenant soin d'en ôter l'os comme l'œuf, symboles des sacrifices au temps où le Temple était actif à Jérusalem. On ne fait pas mention directement du passé, présent et futur comme dans les commentaires A et B. On peut lire dans le Ya'ri C deux commentaires distincts.

Le premier est d'ordre pédagogique. Puisque le texte de la *Haggadah* a été compilé par les Sages du judaïsme, il suffirait simplement de le lire pour s'acquitter de l'avoir récité lors de la soirée pascale. Or il est important de joindre la sincérité aux paroles. Le comportement du patriarche Abraham⁷⁴⁶ est à la base de la transmission du devoir d'hospitalité et de la vertu de *hessed*, c'est-à-dire : la sensibilité envers celui qui est dans le besoin. Il ne s'agit pas forcément du pauvre, quoique ce commentaire mette l'accent sur l'indigent. Le commentaire insiste sur le fait que l'invitation doive être sincère : « *L'invitation au pauvre est effective et non pas seulement théorique.* » Comme les auteurs l'ont déjà exprimé dans le Ya'ri A, on ne saurait passer cette soirée pascale sereinement que si l'on sait que le pauvre est, lui aussi, rassasié. Cependant, dans ce court passage, il n'est pas fait mention de cet aspect mais simplement du devoir de partage et de sincérité de la parole.

On peut s'interroger sur la place de cette invitation dans le protocole de la soirée. A ce moment de la soirée, le programme a déjà commencé, on a déjà fait le kiddouch et goûté aux herbes du *carpass* qui sont censées ouvrir l'appétit, on vient de découvrir les *matsot* et de scinder celle du milieu. Pourquoi ne pas lancer cet appel avant même la première étape, lors du *kiddouch* où l'on sanctifie le jour de fête par le vin et les autres préliminaires ? Est-ce justement à la vue du pain de pauvreté que l'on découvre lors du *Ya'hatz* que l'on se souvient du pauvre ? Alors, la pensée vers la misère est sincère. Je pense que c'est un message original qui peut être compris par la lecture de ce passage. Au début de la soirée, les convives sont des hommes libres mais la simple vue de la *Matsah*, liée au geste de la brisure, rappelle la mémoire profonde d'un vécu des enfants d'Israël lors de la sortie d'Egypte. L'invitation est centralisée sur la

⁷⁴⁶ *Genèse* XVIII, 1-11

nourriture, elle aurait pu se situer au passage du repas, « *choulhan oreh* », mais elle est lancée avant le récit car la vue de la Matsah est liée aussi directement au récit historique, formateur d'identité.

Selon les différents témoignages des NEHER, tout comme ceux des témoins cités en introduction⁷⁴⁷, la table⁷⁴⁸, à *Maḥanayim*, était ouverte aux autres Juifs de Lanteuil. Ces coreligionnaires n'étaient pas spécialement pauvres au sens commun du terme, mais nous savons qu'en ces temps de rationnement, partager la nourriture était une œuvre de *hessed* de la part des NEHER.

La seconde partie de ce passage transmet des informations techniques et fait allusion au Temple qui n'est plus : « *Comme dans le Galouth nous ne mangeons ni agneau pascal ni offrande de Hagguiga, nous enlevons la Zeroah et l'œuf quand nous soulevons le plat du Séder.* » Il y est clairement mentionné la situation d'exil « *Galouth* » - dans laquelle les participants à la veillée pascale se trouvent. L'auteur ne parle pas du futur et la note d'espoir mentionnée en fin des autres commentaires fait ici défaut. Serait-ce qu'en hiver 1943-44, la situation laisse moins d'espoir que les premières années de guerre ? Depuis le début de la guerre et jusqu'à ce Pessaḥ qui tombe alors le 8 avril 1944, les 70 premiers convois, soit 66 394 Juifs ont déjà été déportés de France dont 6 819 enfants⁷⁴⁹. Les camps d'internement et de travail débordent. Cette situation était connue des NEHER⁷⁵⁰. Ce manque d'espérance apparaissait déjà dans la noirceur de l'illustration du pèlerin dans la *Haggada* de 1943.

Maguid

Il est étonnant de voir le titre de *Maguid* figurer après *Ha Lachma* alors que ce dernier passage en fait partie. Cependant, la cérémonie d'invitation au pauvre peut être considérée comme précédant le récit : Une fois l'invité installé parmi les hôtes, le maître de maison peut entamer le récit tout en l'incluant. Est-ce là une leçon à retenir de la part du rédacteur du Ya'ri. Cette conception est originale. Elle indiquerait que

⁷⁴⁷ Au chapitre *Les fêtes*.

⁷⁴⁸ La table des NEHER, nous l'avons mentionné, était ouverte aux mendiants et pauvres Juifs venus de l'Est, déjà avant-guerre, à Obernai.

⁷⁴⁹ Chiffre calculé à partir des données de S. KLARSFELD, *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, FFDJF, Fils et filles des déportés juifs de France, Paris, 2012.

⁷⁵⁰ Ils savent à la veille du 8 avril que Nelly (enceinte), son mari Elie et leurs trois enfants sont passés d'Ecouves à Drancy. Ils ne savent pas encore que le 13 avril, cinq jours après pessaḥ, ils seront déportés vers Auschwitz.

l'invité n'est pas uniquement convié à partager le repas, mais aussi la nourriture spirituelle qu'est l'étude et qui est centrale en cette veillée pascale.

Ma Nichtana

Ce commentaire porte sur le passage où l'enfant, le plus jeune convive en général, se lève et pose les quatre questions qui vont être le prétexte au récit de la soirée. Ces quatre questions concernent justement les actes qui marquent la particularité de la veillée pascale. Les questions sont issues de la *Michnah*. Elles sont formées d'une interrogation récurrente : « en quoi cette nuit est-elle différente des autres nuits ? ». Cette question part d'un constat : Les différences entre la routine et la particularité. La recherche de la réponse ne vient pas remettre en cause cette différence mais vient justifier le changement d'habitude. La question de l'enfant, nous l'avons vu, pousse le maître à rester humble car il se doit de la considérer et d'y apporter un sens. Voici le rapport entre le fond pédagogique du passage de la *Haggadah* et le commentaire.

D'emblée, l'auteur fait une comparaison entre la méthode employée par les scientifiques pour prouver leurs hypothèses et celle des Rabbins qui cherchent, au moyen de l'étude, à prouver l'universalité des paroles de la Torah : « *Comme aujourd'hui les savants croient à l'existence de lois naturelles mais savent qu'elles sont difficiles à découvrir, les maîtres d'Israël recherchent les lois universelles de la תורה mais savent qu'elles doivent être l'objet d'une étude constante.* » Le questionnement est la base de la démarche des scientifiques comme des Rabbins. Cependant leur méthode est animée d'une foi diamétralement opposée. Le scientifique, selon l'auteur, le « *sceptique, qui ne croit en rien, croit en lui-même* » pour confirmer sa thèse. Quant aux Sages d'Israël, ils croient en la vérité mais « *doutent de leur pouvoir à l'analyser dans son immensité.* » Ce doute est signe de modestie de leur part (telle sera la conclusion du Ya'ri C). La recherche de la vérité passe par l'analyse de toutes les autres hypothèses. L'étude se base sur une vérité que l'on questionne et que l'on met à l'épreuve de la logique pour en revenir à la conclusion qu'elle est vérité. C'est là l'approche talmudique. Et le fruit de toute étude, selon le commentaire, a pour but de donner un sens au passage à l'action : « *Ils ne veulent pas connaître pour connaître, mais connaître pour agir, pour accomplir l'acte moral de la מצוה.* » Le devoir moral, c'est-à-dire la Mitsvah, passe avant le savoir. La réflexion n'est pas stérile mais au contraire oriente les actes, selon l'esprit de la Torah. A cette méthode s'oppose, selon

l'auteur, la soif de savoir propre au scientifique, qui n'engagerait que l'exercice de l'esprit. Je pense que cette remarque n'est valable concernant les sciences appliquées qui par définition se traduisent par des actes. La remarque du dernier paragraphe indique que le Maître, selon le judaïsme, est un éternel élève : « *C'est pourquoi à aucun moment nos maîtres n'ont été purement des savants ou purement des philosophes, mais toujours des enfants et des serviteurs de D.* » Cela rejoint l'idée émise par Rabbi CHIMONE⁷⁵¹. Ainsi, le questionnement est la pièce maîtresse du développement de la pensée. L'ajout de la remarque finale : « *qu'il est bon de s'adonner à la philosophie, en tant que plaisir intellectuel, que pour se délasser, semblablement qu'on se promène au jour de Sabbath et de Fête* » est rapportée au nom de Rabbi ISSERLES⁷⁵². Selon l'auteur, on pourrait comparer l'étude de la philosophie, ou des sciences, à un moment de détente intellectuelle et non à un effort. Le jour du Chabbath, on ne peut effectuer aucun travail constructif et concret. On peut cependant se délasser, se distraire dans l'esprit du chabbath : *oneg*. Suivant cette idée, la philosophie ferait partie de ces exercices qui n'engagent à rien, si ce n'est à réfléchir pour réfléchir et non pour agir.

Ce commentaire, de ton moraliste est dédaigneux vis-à-vis de l'esprit scientifique. Il s'inscrit dans la démarche critique développée par Albert NEHER. L'auteur veut mettre l'accent sur le besoin de questionner sans cesse et d'argumenter non pas pour démonter une thèse mais pour la renforcer. Il n'y a jamais une conclusion mais un perpétuel désir de comprendre, de reprendre et d'apprendre. En cela, ce commentaire s'associe à ceux que j'ai qualifiés de pédagogiques.

Je pense que cette approche est liée plus particulièrement à la situation des Juifs orthodoxes d'Europe, à l'époque. Il y en avait beaucoup, c'est un fait, parmi les chercheurs à travers le monde et bien souvent il s'agissait, pour eux, de faire un choix entre l'école talmudique et l'université⁷⁵³. Avec l'ouverture de la *Yeshiva University* à

⁷⁵¹ T.B. *Makot* 10a

⁷⁵² Rabbi Mojżesz ISSERLES, dit le *Rem"ā* (Cracovie, 1520 - 11 mai 1572), est un éminent maître du judaïsme. Il compila un codex semblable à celui de son contemporain Rabbi. Y. CARO afin de codifier la pratique des lois de la Torah telles qu'elles sont traditionnellement pratiquées dans le mon ashkénaze. Quand il découvrit que l'œuvre de son collègue Séfarade était déjà prête, il ajouta humblement au *Choulkane Arouk* (La table dressée) des annotations correspondant aux usages ashkénazes. Symboliquement, son ouvrage s'appelle *la nappe Mappat Hachoulhan*. On y trouve là la leçon d'humilité dont il est question dans ce commentaire.

⁷⁵³ Il y a bien sûr des exceptions, comme le Professeur d'astronomie, titulaire de la chaire de calculateur à l'Observatoire de la Faculté des Sciences à Strasbourg, Berthold COHN, cité pour exemple par Albert NEHER dans ses *Aperçus critiques sur la critique biblique*, Op.Cit., chap.I.

New York au début du XX^e siècle, puis l'*Université Hébraïque de Jérusalem* en 1925, et par la suite d'autres centres des recherches en Israël, on observe qu'il est possible de conjuguer l'observance stricte du judaïsme et de mettre ses valeurs au service de la science au plus haut niveau⁷⁵⁴. Ce que reproche Albert NEHER pourrait concerner son propre fils qui choisira la voie universitaire. Je crois que le débat n'existe plus trop. De nos jours, l'étude de la Torah et des sciences existe bien, mais évidemment, du point de vue orthodoxe, chaque moment dédié à la science se fait au dépend de l'étude de la Torah – *bitoul torah*. Mais si le but des recherches est un apport pour la société, un pas en avant pour un monde plus juste et meilleur, il n'y a là aucune contradiction, bien au contraire. Quant à la démarche qui pousse le chercheur à poser sa question, il y affectivement une problématique qui reste ouverte, à mon avis. Le *Ya'ri Vedivchi* y fait plus d'une fois référence. Il existe des dangers dans certaines disciplines notamment comme l'archéologie qui fait parler des objets inertes, des thèses raciales qui sont à la base de lois sociales et bien d'autres questions qui touchent à l'éthique comme l'eugénisme. Les dangers sont liés aux intentions du chercheur. Pour illustrer ce propos, les thèses négationnistes du docteur FAURISSON qui utilise son titre académique pour propager l'antisémitisme, muté malicieusement, sur la toile en antisionisme. Doit-on rappeler, à ce sujet, la nécessité, au XXI^{ème} siècle, de rédiger la résolution IHRA⁷⁵⁵ - non contraignante - adoptée par 31 Etats membres, dont la France en 2016 et qui compare l'antisionisme à l'antisémitisme ? Effectivement, l'antisionisme est la forme réinventée de l'antisémitisme. Je maintiens que la vigilance est de rigueur. Alors que les autres commentaires au sujet de *Ma Nichtana* dans les deux *Ya'ri* précédents se focalisaient sur le rôle de l'enfant vis-à-vis du Maître ; ici le commentaire est sorti de l'enclos du judaïsme et s'adresse à la communauté scientifique et philosophique, en particulier la critique biblique très en vogue depuis la fin du XIX^{ème} siècle. On y trouve aussi une critique envers les Juifs qui abandonnent la pratique pour se vouer au développement d'un judaïsme intellectuel et qui n'engage pas à l'action⁷⁵⁶.

⁷⁵⁴ Le prix Nobel d'Israël en 2005, l'économiste Israël AUMANN, est un exemple de la possibilité de coexistence entre les deux mondes.

⁷⁵⁵ Acronyme de : L'Alliance Internationale pour la Mémoire et l'Holocauste en anglais.

⁷⁵⁶ Afin de concilier science et pratique, Albert Neher *Aperçus critiques sur la critique biblique*, *Op. Cit.*, rapporte Chapitre I, page 5 : « Remarquons dès l'abord que l'étude de la Thora, sa pratique, et les sciences les plus modernes ne s'excluent pas. Un exemple : En 1930 mourait à Strasbourg le titulaire de la chaire de calculateur à l'Observatoire de la Faculté des Sciences. Professeur d'astronomie, il jouait avec les chiffres et les nombres. Il avait un renom universel et ses travaux étaient consacrés avec admiration par toutes les Universités du monde.

Cette observation est exprimée ainsi, en cette même année 1943, par Albert NEHER⁷⁵⁷ :

« Muni de l'appareil scientifique le plus moderne, la Critique porte des coups de hache qui, s'ils atteignaient leur cible, seraient irrémédiables. Toutes les fois que de telles attaques contre la Bible sont soutenues par adeptes d'autres religions, elles peuvent nous laisser indifférents. Mais quand elles proviennent des propres rangs d'Israël, nous avons le droit et le devoir d'en rechercher les mobiles. »

Le commentaire de *Ma Nichtana* sert ici d'introduction à la suite du Ya'ri C. Il contribue à poser les jalons d'un long développement qui de plus en plus va révéler le climat et le vécu des Juifs d'Europe et à Mahanayim en particulier.

Tsé Oulmad

Ce commentaire est fortement inspiré des écrits d'Albert NEHER et de son large exposé contre les sciences et leurs certitudes éphémères. Il poursuit l'idée évoquée plus haut, quittant la philosophie et se concentrant sur la sociologie. En cela, il rejoint le sujet effleuré dans le Ya'ri A concernant Tsé Oulmad mais entrant cette fois dans les détails.

Le sens du commentaire est énoncé par l'auteur : « Nous voulons tâcher de la réfuter [la sociologie] dans sa généralité par la critique mythologique de son élaboration, non dans un intérêt théorique, mais pour contribuer, dans la mesure de nos moyens, à l'explication de notre beau passage. » Cette approche suit le développement fait dans le chapitre précédent à savoir : ne pas philosopher sur un problème mais apporter lui une réponse pragmatique. On retrouve dans cet énoncé, la modestie du commentateur évoqué elle aussi précédemment, dans l'emploi des mots : « dans la mesure de nos moyens ». Cependant, l'expression de ce commentaire est complexe. Pour en comprendre le développement, il faut revenir aux sources de l'émergence de

Il connaissait les secrets de la sphère cosmique, et ses Tableaux sont des chefs-d'œuvre de précision mathématique. Cet homme s'appelait Berthold Cohn. Il n'enfreignait aucune prescription relative au Sabbat, si petite fût-elle. Sa Soukka était construite sur son balcon, et on le voyait portant lui-même son *Loulab* à la Synagogue. La communauté traditionaliste l'avait élu comme président. C'est avec joie qu'il sacrifiait des journées entières pour exercer dans les villes et villages les plus éloignés les fonctions de *Mohe!*. Ainsi, chez lui, la parfaite connaissance des sciences profanes n'excluait pas la foi et l'approfondissement dans les études juives. »

⁷⁵⁷ A. A. NEHER, *Aperçus critiques sur la critique biblique*, Op. Cit.

la sociologie moderne, pseudo-science selon NEHER. Et cette compréhension de la sociologie doit se faire dans le contexte qui précède la Seconde Guerre mondiale car depuis, cette discipline a évolué et a subi des développements liés aux événements de cette guerre entre autres.

La sociologie moderne est très en vogue dès la fin du XIX^e siècle. DURKHEIM lui fait une place dans l'université en France après avoir été formé à Leipzig où la sociologie émergeait quelques années plutôt. L'Alsace ayant été au cœur de l'étau France-Allemagne, on comprend que les NEHER en connaissent ces deux écoles distinctes. D'un côté, la française de DURKHEIM, basée sur le « déterminisme » du groupe est induite par l'approche compréhensive ; de l'autre l'allemande, celle qui passe par l'étude de l'individualisme méthodologique soutenue par M. WEBER. Quelle que soit l'approche, elle est fondée sur le mouvement humaniste qui s'est imposé au XVII^{ème} siècle, dès lors que l'ordre divin est exclu par la science et ses découvertes révolutionnaires. Le déterminisme auquel croient les NEHER et dont la source est la Torah et ses lois est abandonné des analyses sociétales. Par conséquent, pour eux, les conclusions ne peuvent qu'être faussées. Le commentateur reproche ici à la démarche « scientifique » d'adapter ses observations à ses intentions. L'acteur juif, (objet de la recherche), fidèle à la Torah, doit être pris en compte avec sa croyance et le « déterminisme » de son peuple. Or les premiers à faire cette distinction entre le Juif et le déterminisme messianique proposé par la Torah sont les Juifs qu'Albert NEHER⁷⁵⁸ critique ainsi (au chapitre I) :

Le joug de la Thora est lourd ; son étude n'est pas limitée par la durée d'une vie humaine. Nombreux sont ceux qui, obéissant à leurs appétits et à leurs intérêts matériels, cherchent à jeter bas le joug. Mais ils voudraient sauver la face et fournir à leur conscience des prétextes faciles. Renonçant à se convertir, de peur d'avoir à rougir devant leurs parents, leurs connaissances, de leurs amis, ils veulent rester juifs, des juifs plus avertis, disent-ils, des juifs plus complets que ceux qui continuent de porter le fardeau de la Thora. De là leurs efforts pour prouver que la religion est une erreur, et que la maintenir c'est être arriéré au regard de la science moderne. L'attitude de tous les critiques juifs procède au fond de cela. Le fanatisme grossier de Spinoza comme la subtilité distinguée

⁷⁵⁸ Albert A. NEHER, « Aperçus critiques sur la critique biblique », *op. cit.*

des frères Reinach doivent s'expliquer de la sorte. Seulement il n'y avait point d'unité, de centralisation, chacun travaillait pour son propre compte. L'école sociologique française des DURCKHEIM et LEVY-BRUHL, dont les maîtres les plus représentatifs étaient juifs, a coordonné ces efforts et leur prêté aujourd'hui, avec le lustre officiel de l'Université, celui d'une apparence scientifique supérieure à ce qu'on avait obtenu préalablement.

Les causes préjudiciables de tels raisonnements sont bien entendu les thèses raciales de GOBINEAU⁷⁵⁹, publiées dès 1853, qui mènent à la supériorité aryenne du moment. *L'Affaire DREYFUS*⁷⁶⁰ avaient bouleversé la France, divisant l'opinion et amenant à des discriminations sociales dans le pays. Contemporainement à cet événement, B. LAZARE tentait de théoriser les causes de cette haine des Juifs dans *L'Antisémitisme, son histoire et ses causes* (1894) : les sources historiques remontent à l'Antiquité et naissent de la fascination de la question juive : Quel est le secret de la pérennité de ce peuple venu d'Orient ?

Albert NEHER⁷⁶¹ affirmait :

Si l'esprit juif peut embrasser la Science dans toute son ampleur, cela tient au fait que le Judaïsme représente la forme la plus complète, la plus élevée et la plus durable de l'intelligence humaine.

Il n'y a pas de penseur qui n'ait été frappé par la miraculeuse « énigme » d'Israël. Voilà une minuscule tribu de nomades « orientaux », comme il y eut autrefois des centaines : et elle dépasse en durée tous les peuples du monde ; sa doctrine subsiste entière et, sans rien perdre d'elle-même, vivifie deux autres croyances très importantes : la chrétienne et la musulmane. Enlevez au christianisme l'ancien Testament, et le Nouveau reposera sur le vide. Enlevez à l'Islam le principe de monothéisme établi par Abraham, et son enseignement sera dépourvu de tout contenu.

En conclusion de ce passage, l'auteur rappelle les sources bibliques de telles analyses tronquées à travers deux exemples : Biléam⁷⁶², qui souhaitait maudire Israël mais dont

⁷⁵⁹ A. GOBINEAU, *Op. Cit.*

⁷⁶⁰ N. WEILL, « L'antisémitisme », in *L'affaire Dreyfus*, Armand Colin, Paris, 2009, p. 65-73.

⁷⁶¹ A. A. NEHER, *Aperçus critiques sur la critique biblique*, *Op. Cit.*

⁷⁶² *Nombres*, XXII.

les paroles furent finalement des éloges, puis Haman, qui, dans le Livre d'Esther⁷⁶³, cherche à convaincre le Roi Assuérus de la différence entre le peuple d'Israël et le reste de l'humanité. Ces deux personnages, en proposant d'observer les enfants d'Israël comme des hommes à part, mettent en marge ces êtres, alors, les réactions d'exclusions et ce qu'elles induisent sont inévitables.

Tsé Oulmad : « Sors et apprend » est le passage de la *Haggadah* qui s'adresse au lecteur à la deuxième personne du singulier et qui l'invite à faire une recherche approfondie sur les causes de la haine du Juif. Laban, issu des rangs de la famille abrahamique était pire, dit le texte, que l'étranger Pharaon. Dans le contexte historique de l'hiver 1943, les Juifs subissent les politiques racistes et antisémites assises sur des théories modernes et validées par des « *Herr Doktor* » et des « *Herr Professor* », ces titres donnant plus de poids aux théories doctrinales. Mais le reproche fait ici s'adresse aussi et peut-être avant tout aux Juifs qui ont abandonné leur foi pour pouvoir adhérer à la science, se croyant ainsi protégés. Cependant la « science » se retourne contre eux en ces années de guerre. Les « *Monsieur KLEIN* » sont suspects en France et la mort guette les Juifs, pratiquants ou non, laïques, modernes, ou même convertis et baptisés.

Ce chapitre atteint-il le but exposé d'entrée ? Il me semble que ce développement encourage le lecteur à faire une analyse actualisée du texte de la *Haggadah* et que cette proposition « *Sors et apprend* » à l'impératif est toujours actuelle. Le texte est intégralement rédigé en français et vise un public avisé et intellectuel. La critique est adressée clairement envers une méthode qui, faute de rigueur, mène à des conclusions dangereuses dont les preuves ne sont plus à démontrer. Ce texte désigne la sociologie et l'accuse du mal actuel en 1943. Ce commentaire renforce la croyance en la Torah. Il ne fait pas du peuple d'Israël un peuple supérieur, mais un peuple responsable. Il reprend le parcours de la responsabilité d'Israël dans l'avenir du projet divin et pour l'humanité : « *l'Election Divine de notre père Abraham et de sa descendance s'explique par la Thorâh, la loi constante de l'histoire d'Israël est dans cette élection et les devoirs qu'elle comporte. Condition nécessaire de l'avènement messianique pour l'humanité entière, la position particulière d'Israël dans l'humanité est un fait que même les ennemis de notre peuple doivent reconnaître* ». Le message

⁷⁶³ Esther III, 8.

s'adresse aux nations qui doivent reconnaître la position particulière d'Israël sur les bases bibliques. L'importance de cette démarche et ses conséquences pour l'avènement des temps messianiques a été largement développée dans le Ya'ri A et dans sa brève traduction (Ya'ri B.)

Bimtei Méat - A quelques-uns

Le scribe passe la main à André à la page 5A du carnet mais cela ne révèle pas forcément l'identité du penseur.

Le style intellectuel de ce commentaire diffère de ce que nous avons pu lire jusqu'alors dans le Ya'ri C et manque de clarté. Il y est question du ciel et de ses astres, entre la métaphore et l'approche astronomique scientifique.

Le texte de la *Haggadah* dont il est l'objet concerne la descente des enfants de Jacob en Egypte : « A quelques-uns » – comme il est dit : Deutéronome X, 22 « A soixante-dix tes ancêtres sont descendus en Egypte et maintenant, Adonai ton Dieu, t'a rendu pareil en nombre aux étoiles du ciel ».

L'un des éléments de la promesse divine à Abraham, alors que celui-ci s'étonne de ne pas avoir de progéniture, est (Genèse XV, 5) : « Il le fit sortir en plein air, et dit : "Regarde le ciel et compte les étoiles : peux-tu en supputer le nombre ? Ainsi reprit-il, sera ta descendance." » Ce serment, concernant l'immensité de sa descendance, est prêté à nouveau après l'épisode de la ligature d'Isaac (Genèse XXII, 17) : « je te comblerai de mes faveurs ; je multiplierai ta race comme les étoiles du ciel et comme le sable du rivage de la mer et ta postérité conquerra les portes de ses ennemis. »

Le Deutéronome (I, 10), où Moïse s'adresse aux enfants d'Israël qui s'apprêtent à entrer en terre promise, emploie aussi cette expression : « L'Éternel, votre Dieu, vous a fait multiplier, et vous voilà, aujourd'hui, nombreux comme les étoiles du ciel. »

Le développement du commentaire autour de la notion de l'immensité du firmament est assez complexe, se basant sur la pensée de Maïmonide. Celui-ci exprime clairement, que son but n'est pas d'expliquer ou de définir les sphères célestes comme un scientifique mais : « expliquer les obscurités de la Loi et de manifester les vrais sens de ses allégories qui sont au-dessus des intelligences vulgaires. »⁷⁶⁴ Le monde terrestre est éphémère, et ses éléments se meuvent en fonction de ce qui les attire ou

⁷⁶⁴M. MAÏMONIDE, *Le guide des égarés*, Verdier, coll. Les Dix Paroles, Paris, 1979, p. 252-258.

les repousse, munis d'une « âme » et d'un « intellect ». Quant au monde céleste, son mouvement est perpétuel et infini comme le Créateur. Les astres, en plus de leur « âme » et de leur « intellect », possèdent le « désir » qui selon Maïmonide, induit leur mouvement. Or leur « désir » est cette attirance vers leur Créateur et donc tend vers l'infini. Les textes bibliques foisonnent d'expressions, rapportées par Maïmonide (paragraphe 5) où les astres louent la grandeur de Dieu par le chant, le récit de sa magnificence. Ces cantiques sont la preuve de l'existence de ce désir, cet amour entre la création et son créateur. Maïmonide accorde ses propos face à ceux d'Aristote et des philosophes. Il conclut son passage en ajoutant que les astres dominent et « gouvernent », selon l'expression biblique⁷⁶⁵. Or le Créateur avait déjà observé au verset 4 de la Genèse : « Dieu considéra que la lumière était bonne, et il établit une distinction entre la lumière et les ténèbres ».

Par ces propos, on comprend l'allégorie entre Israël et les étoiles. Toujours selon Maïmonide, les enfants d'Israël comme les astres possèdent ce désir, cette attirance et par là, l'éternité. Et puisque la lumière est considérée comme bonne et qu'en cela elle se distingue de l'obscurité, il en sera de même selon ce commentaire pour Israël. Ces « quelques-uns » ne signifient pas une faiblesse, mais une force éternelle. Cette idée sera exprimée ainsi bien plus tard avec le maître du Hassidisme, le BAAL CHEM TOV⁷⁶⁶ : « *peu de lumière repousse beaucoup d'obscurité.* »

D'après la proposition de l'auteur de ce commentaire : « *C'est ainsi aussi, pourrait-on dire, qu'il est écrit pour Israël comparé aux étoiles : "Tu aimeras l'E., ton D., avec tout ton cœur et avec toute ton âme et avec tout ton pouvoir".*⁷⁶⁷ *Tu L'aimeras avec ton désir de te rapprocher de ton Créateur, tu L'aimeras avec ta raison qui est reliée à ce désir, et tu L'aimeras avec ton activité morale, qui est la conséquence et le terme final des deux.* »

Le verset cité est celui du *Chéma* Israël déjà évoqué dans les Ya'ri A et B concernant l'étape « Kadesh » : « *Tu aimeras l'Eternel ton D'eu, de tout ton cœur* » avec ton penchant pour le bien et ton penchant pour le mal, dirigé vers le bien. » Tout comme l'homme doit orienter ses efforts vers Le Bien : « *Le monde repose sur le bien, qui est*

⁷⁶⁵ Genèse I, 16.

⁷⁶⁶ Le rabbin polonais Israël ben Eliezer, (1698 -1760), surnommé *Baal Chem Tov* (Maître du Bon Nom) ou le *Becht* הבעש"ט (acronyme de ce surnom), fut le fondateur du hassidisme.

⁷⁶⁷ *Deutéronome* VI, 5. Prière centrale dans le judaïsme, récitée le soir, le matin et au coucher.

le désir de se rapprocher de D. La nature de l'homme est bonne parce qu'il a ce désir.» Ici, l'auteur paraphrase le verset du *Chéma* en fonction de sa compréhension de la métaphore liant Israël aux étoiles. Aimer Dieu à l'instar des étoiles, se rapprochant dans un mouvement perpétuel qui les attirent vers leur créateur. Il s'agit d'aimer selon la raison, la connaissance de Dieu et la reconnaissance envers Lui. Aimer en reconnaissant le bien qui réside en tout. C'est l'expression du bon et la diffusion du bien qui auront un impact sur l'entourage le plus obscur.

L'auteur propose une explication supplémentaire en faisant référence aux paroles de Rabbi AKIVA rapportées dans la *Michnah*⁷⁶⁸ : « Tout est prévu, mais la liberté [de choisir] est cependant donnée ; et le monde est jugé par la bienveillance et tout est fonction de la majorité des actions. » La compréhension de cette *Michnah* pourrait aider à répondre au problème qui préoccupe les auteurs de ce Ya'ri face au vécu des Juifs d'Europe en 1943. Les auteurs se révoltent contre les théories scientifiques qu'ils jugent responsables des actes barbares induits. Quand bien même la science dévoilerait des théories déterminées, le libre arbitre est accordé à chacun pour agir selon la morale et le bien. En écrivant : « *lorsque la raison a reconnu la nécessité d'agir selon le sens moral et qu'elle décide de lui soumettre l'activité* » l'auteur revient sur les conclusions de son exposé dans le chapitre précédent, *Tsé Oulmad*. Il parle d'un questionnement qu'il nomme « raison » dont le but n'est pas de philosopher mais de transformer le raisonnement en actes. La différence entre la démarche intellectuelle juive qui se veut pragmatique et celle platonique des philosophes et des scientifiques a été développée plus haut par l'auteur et se résume en ce qu'elle « *implique qu'elle a posé et rejeté l'idée d'agir autrement* ». La sorte de déterminisme auquel est soumis, *de facto*, Israël en tant que peuple élu de Dieu, limiterait son libre arbitre puisque son destin est dicté par le Maître du monde. D'autant que Dieu met en garde son peuple en conditionnant l'avenir d'Israël au respect des lois de la Torah. Tout semble écrit d'avance comme dans la péricope, mentionnée par l'auteur, et qui clôt le Lévitique en commençant par ces termes.⁷⁶⁹ « Si vous vous conduisez selon mes lois, si vous gardez mes préceptes et les exécutez, je vous donnerai... » Cependant l'auteur précise que la pensée est libre mais que Dieu a un plan pour son peuple.

⁷⁶⁸ Traité Avot III,15.

⁷⁶⁹ Lévitique XXVI, 3.

Ainsi se termine ce passage du Ya'ri C traitant du petit nombre que composaient les enfants de Jacob descendus en Egypte. Le lecteur peut lier ce chapitre au précédent dans la mesure où les thèses antisémites, fondées sur des raisonnements à la base purement théoriques et des observations, mènent finalement au mal et à l'obscurantisme. Le *darwinisme social*⁷⁷⁰ illustre cette dérive tellement ancrée dans les esprits qu'elle sévit encore.

Je crois que ce passage ne s'adresse pas uniquement aux Juifs mais aussi à toute la communauté scientifique qui devra, alors et encore, justifier ses démarches, soi-disant éthérées, mais induisant des comportements haineux et destructeurs vis-à-vis des Juifs. L'antisionisme ne protège pas les antisémites modernes de leur haine des Juifs⁷⁷¹, même s'il leur sert de couverture. Les réseaux sociaux aident à propager la haine et le racisme et souvent on assiste à des amalgames. Dois-je citer ici les MOOC que j'ai suivis dans le cadre de mes formations doctorales et qui créaient le doute sur la définition de l'antisémitisme ou sur le nombre de Juifs assassinés pendant la Shoah ? Parmi les réponses scientifiques à la « question juive », certaines passent par l'anéantissement de ce peuple alors que selon le projet divin, la présence du peuple juif parmi les nations implique des actes orientés vers le bien et exemplaires.

VaRav - Une nation nombreuse

Le commentaire porte sur la dernière notion du verset déclamé lors de l'offrande des prémices agricoles (Deutéronome, XXVI, 5) : « L'Araméen voulait perdre mon père ! Il est descendu en Egypte, il y a séjourné à quelques-uns et il est devenu là-bas une grande nation, vigoureuse et nombreuse ! »

Après la comparaison entre la descendance d'Israël et les étoiles, ce commentaire tente d'expliquer l'émergence de ce grand peuple en le comparant au secret de la récolte agricole. Les sages de la *Haggadah*, cherchant à appuyer leur idée sur un verset biblique, comparent la référence au terme *rav* employé dans le verset à celui de *revava* utilisé dans le Livre d'Ezéchiel XVI, 7 ; qui décrit Jérusalem : « Nombreuse

⁷⁷⁰ S'impose comme une pseudoscience basée sur la théorie de l'évolution et la supériorité de la « race humaine ». « L'antisémitisme dans l'Histoire : L'antisémitisme racial, 1875-1945 », *Encyclopédie multimédia de la Shoah*, United States Holocaust Memorial Museum, URL complète en biblio.

⁷⁷¹ Voir la *Déclaration du Conseil sur la lutte contre l'antisémitisme et la mise en place d'une approche commune en matière de sécurité afin de mieux protéger les communautés et institutions juives en Europe* - Conclusions du Conseil (6 décembre 2018). Conseil de l'Union européenne, URL complète en biblio.

comme l'herbe des champs je t'ai rendue. Tu t'es développée, es devenue grande, la parure achevée, les seins fermes, la chevelure a poussé, mais tu étais nue, dénudée.»

L'auteur du Ya'ri va tenter, dans ce chapitre, d'expliquer le sens des paroles des Sages : « *l'Hagadah veut prouver que la formation du peuple d'Israël était absolument en dehors du pouvoir des Pharaons.* » Pour comprendre la formation du peuple en Egypte, il faut remonter aux épisodes bibliques qui en traitent : Aux temps de Joseph, fils de Jacob, qui fut vendu par ses frères à des Ismaélites⁷⁷². Celui-ci se retrouva serviteur en Egypte. Il reçut le grade de vice-roi après avoir dénoué les rêves du Pharaon de l'époque⁷⁷³. Son rôle était de gérer le grenier de l'Égypte pour parer aux années de disette à venir. Mais Joseph s'est toujours référé en émissaire de Dieu comme le précise bien le verset 16 : « Ce n'est pas moi, c'est Dieu, qui saura tranquilliser Pharaon ». Ce que reconnut son entourage, au verset 38 : « Et Pharaon dit à ses serviteurs : "Pourrions-nous trouver un homme tel que celui-ci, plein de l'esprit de Dieu ?" ». Car Pharaon reconnaissait son incapacité à résoudre le problème agraire comme le dit l'auteur : « *Nous voyons que du temps de Joseph, le potentat d'Égypte s'est reconnu incapable d'intervenir dans le cours des récoltes* ». Joseph, monta un plan économique qui permit à l'Empire de passer la dure épreuve qui la menaçait, elle, son bétail et ses habitants. Ce Pharaon reconnut alors la grandeur de Joseph mais surtout celle du Seigneur auquel il se référait. La stratégie de Joseph fut profitable à l'Égypte. Bien après, « Un roi nouveau s'éleva sur l'Égypte, lequel n'avait point connu Joseph »⁷⁷⁴. Ce Pharaon ignorait la grandeur de Joseph mais aussi son Dieu, comme il le dira plus tard à Moïse (Exode II,2) : « Quel est cet Éternel dont je dois écouter la parole en laissant partir Israël ? Je ne connais point l'Éternel et certes je ne renverrai point Israël. »

Selon l'auteur, la croissance de la famille de Jacob en une peuplade en Egypte était la preuve de la faiblesse du pouvoir. Pour y parer, Pharaon aurait, selon l'expression biblique⁷⁷⁵ reprise par l'auteur, tenté de détourner cette démonstration de force par la « ruse ». Cette ruse fait certainement référence à la charge de travaux encore plus lourde pour que les enfants d'Israël soient accablés par le labeur ; Pharaon leur

⁷⁷² Genèse XXXVII, 27.

⁷⁷³ Genèse chapitre XLI.

⁷⁷⁴ Exode I, 8.

⁷⁷⁵ Exode I, 10.

reprochant leur oisiveté : « Vous êtes des gens désœuvrés, oui, désœuvrés ! c'est pour cela que vous dites : "Allons sacrifier à l'Éternel. " Et maintenant, allez au travail ! La paille ne vous sera point donnée et vous fournirez la même quantité de briques. »⁷⁷⁶ En agissant ainsi, Pharaon pensait résoudre son problème. Il prenait conscience du danger que représentait ce peuple en demandant un congé de trois jours. « Pharaon ajouta : "Vraiment, cette population est nombreuse à présent dans le pays et vous leur feriez interrompre leurs corvées ? »⁷⁷⁷.

Tout ce développement, je pense, s'inscrit dans la suite des précédents et cherche à reprendre sous un angle nouveau le débat sur la démarche face à la question du « phénomène » de l'existence d'Israël. Dans le premier cas, le Pharaon de Joseph en arrive à la conclusion que tout vient de Dieu, même la production agricole ne dépend pas de lui-même mais de l'Éternel. Dans l'autre, le Pharaon observe un problème, le fait social est un peuple trop nombreux et pas assez soumis au travail. Il menace sa production immobilière. En maître du jeu, comment réduire l'expansion de ce peuple ? La démarche de Pharaon va procéder, comme en sociologie, par considérer ce fait comme un objet. En ignorant Joseph et son Dieu, il se présente en observateur objectif, condition souhaitable selon DURKHEIM⁷⁷⁸. L'analyse de ce *fait social* va aboutir à un raisonnement qui rend l'oisiveté responsable de la situation. La solution serait donc d'ajouter du labeur afin de ne pas laisser place à autre chose car les pensées nuisent au travail. Cette démarche implique donc des actes, comme par exemple (V, 7-8) « Vous ne fournirez plus, désormais, de la paille au peuple pour la préparation des briques, comme précédemment ; ils iront eux-mêmes faire leur provision de paille. Du reste, la quantité de briques qu'ils faisaient précédemment, imposez-la-leur encore, n'en rabattez rien. Car ils sont désœuvrés, voilà pourquoi ils profèrent ces clameurs : 'Allons sacrifier à notre Dieu !' ». Dans ce cas, la méthode et ses conclusions se rapprochent des arguments déjà exposés dans les chapitres précédents. Ne connaît-on pas cette situation en hiver 1943 ? Dans une époque où les Juifs sont le *fait*

⁷⁷⁶ Exode V, 17-18.

⁷⁷⁷ Exode V,5.

⁷⁷⁸ Père de la sociologie en France, DURKHEIM (1858 - 1917) est sorti des rangs d'une lignée de rabbins. Il s'investit dans la recherche et fait de la sociologie une science avec sa méthode d'observation de *la chose* qu'est le « fait social ».

*socia*⁷⁷⁹, les camps de travail, l'internement, et surtout le mécanisme qui impose les lois de déshumanisation sont connues des NEHER. Et ceux qui pratiquent ces méthodes au nom du bien social obéissent à une logique détachée de toute croyance. Cette démarche est reprochée aux scientifiques par les auteurs du Ya'ri. L'exemple de l'exposition « le Juif et la France » qui s'était tenue à Paris, était le fruit d'un travail pseudoscientifique, signé par le médecin, anthropologue G. MONTANDON. Cette exposition, sous l'égide de *l'institut d'études des questions juives* était présentée de façon scientifique a des fins d'éducation populaire. On peut certes considérer les différents exemples que je cite au sujet des sciences et de l'antisémitisme comme des exceptions. Mais elles s'accumulent et sont contemporaines à l'écriture du Ya'ri Vedivchi. On peut ne pas être d'accord avec les observations des auteurs du corpus, mais contextualisées, elles ont du sens.

La comparaison suggérée par la *Haggadah* entre l'herbe des champs et le nombre des enfants d'Israël, vient renforcer l'idée qu'il existe un aspect naturel à l'existence d'Israël qui dépasse toute analyse raisonnable. C'est le même Créateur qui domine les lois de la nature et qui régit l'existence d'Israël. Selon l'approche préconisée par l'auteur, le questionnement est ici renforcé par l'étude ; alors qu'en abordant la question scientifiquement, le chercheur doute, observe, propose une hypothèse qu'il cherche à démonter tout en ignorant ce que le croyant appelle Vérité.

Les paroles du Prophète Ezéchiel apparaissent suite à une description de la naissance d'Israël comme un nourrisson abandonné et dont personne ne prend soin. Alors Dieu lui-même lui apporte toute attention. Ici, la multiplicité ne porte pas sur les étoiles du firmament mais sur les herbes des champs. Elles sont aussi innombrables que les étoiles. Cependant, les herbes des champs sont liées à la nature dont il est question et qui est célébrée lors de l'offrande des prémices. Celui qui admet que les phénomènes naturels ; comme l'agriculture dépendent de Dieu, se doit d'être reconnaissant et de proclamer sa Puissance.

L'autre ruse de Pharaon qui consistait à jeter dans le Nil les nouveau-nés mâles afin d'anéantir l'expansion des enfants d'Israël était certes pragmatique à court terme, mais ne prenait pas en compte la foi et l'intervention divine.

⁷⁷⁹ Les observations faites sur le groupe social juif sont à la source de décrets et de lois qui le marginalise. Si pour DURKHEIM, la socialisation passe par l'école, en France, celle-ci, pendant la guerre, sera mise au service de la discrimination des Juifs : ils ne peuvent plus y enseigner, ni y étudier.

On peut y voir aussi un message lié à la situation d'alors, celle des Juifs soumis au processus de la solution finale. La machinerie nazie était efficace à court terme, elle ne laissait pas de place à la foi en un Dieu Sauveur qui délivrerait ses enfants. Or les NEHER le savent, *Netzah Israël*, l'existence d'Israël est éternelle. La perpétuité de la descendance d'Abraham assure la réalisation de la promesse. L'auteur, dans sa foi, sait que le Pharaon actuel qui règne sur l'Europe et qui opprime les Juifs devra se rendre à l'évidence que Dieu protège ses enfants à travers un long processus et qu'Israël sera comme l'herbe des champs. En cela, le lecteur pourrait y voir un message d'espoir et d'espérance, masqué, qui conclut ce commentaire Il s'agit d'un message pour le peuple et non individuel. YERUSHALMI⁷⁸⁰ pose la question après la Shoah et ses six millions de morts : « Le peuple juif a survécu dans son entité. Mais saura-t-on jamais combien de Juifs sont tombés en chemin ? ces Juifs ne sont pas tombés seulement en victimes des massacres et des martyres ; ils ont été également perdus à cause des défections et des conversions. » Cette question rejoint les inquiétudes d'Albert NEHER sur les autres dangers qu'encourait le peuple juif déjà avant la guerre.

Vanitzak - nous avons crié

Le commentaire de ce passage porte sur le texte suivant de la *Haggadah* : « Nous avons crié vers Adonai le Dieu de nos pères – comme il est dit (Exode II, 23) : « Les enfants d'Israël gémirent du sein de l'esclavage et **crièrent** ; leur plainte monta vers D. du fond de l'esclavage." D. écouta les cris d'Israël venus du fond de l'esclavage. »⁷⁸¹ S'intéressant à l'expression « crièrent », l'exégèse de la *Haggadah* se réfère au verset suivant, issu du Livre de l'Exode (XIX, 4) : « Vous, vous avez vu ce que j'ai fait aux Égyptiens ; vous, je vous ai portés sur l'aile des aigles, je vous ai rapprochés de moi. » RACHI se penche sur les mots **Vous, vous avez vu** : « Ce n'est pas par tradition que vous l'avez appris, ni par des paroles que je vous le transmets, ni par des témoins que je vous en fais attester, mais vous-mêmes « avez vu ce que j'ai fait à l'Égypte ». Ils se sont rendus coupables envers moi de bien des fautes avant de s'en prendre à vous, mais je ne les ai punis que pour les torts qu'ils vous ont causés (Mekhilta). »

⁷⁸⁰ Y. H. YERUSHALMI, « Un champ à Anathoth, vers une histoire de l'espoir juif », *Op. Cit.*, p. 94.

⁷⁸¹ Traduction Z. KAHN : « Il arriva, en ces nombreux jours que mourut le roi d'Égypte. Les Béné Israël ont gémi de la servitude et **ont crié** ! Et leur plainte est montée vers Dieu depuis la servitude »

Comme à son habitude, RACHI apporte une explication. Ici, le message porte sur le témoignage oculaire direct des enfants d'Israël. Mais souvent RACHI ajoute des paroles du *Midrash* pour compléter sa première explication si celle-ci ne le satisfait pas entièrement. Les paroles supplémentaires de RACHI sont retenues par l'auteur du commentaire du Ya'ri C. Le message tient à suggérer que ce que les enfants d'Israël ont pu observer n'était rien par rapport à la punition que méritait l'Égypte. Cette idée a déjà été émise dans le *Ya'ri Vedicchi* au sujet des gouttes de vin versées lors de la lecture des dix plaies (voir Ya'ri A et B). On apprend cependant un message supplémentaire. Dieu n'a réagi que lors des cris qui sortaient du fond du cœur. Ces supplications spontanées et sincères ouvrent les portes de la miséricorde divine.

L'expression utilisée par l'auteur : « *D'autres nombreux textes de la Torah ressort le caractère essentiel non-formaliste de la prière* » fait certainement référence aux prières primaires telles que celles des patriarches qui, selon la tradition talmudique⁷⁸² sont à l'origine de chacune des prières quotidiennes du judaïsme, ou encore, pour exemple, celle de Hannah⁷⁸³.

Le commentaire de ce chapitre du Ya'ri se termine sur une critique affirmant qu'il ne faudrait pas se méprendre sur l'origine de la prière. Quoique celle-ci ait été instituée par les Sages, elle trouve sa source dans la Bible. Je pense que cette considération est due au fait qu'il existe un regard supérieur donné sur l'importance aux lois issues du Pentateuque, *Dehoraïta* par rapport à celles instituées par les Sages, *Derabanan*. En cela, ce message pourrait s'adresser à l'encontre de la Réforme qui se développe au début du XIX^{ème} siècle. Ne considérant plus la diaspora comme une situation d'exil mais, légitimant son rôle au sein des nations, le mouvement réformé remania la prière, d'abord en délaissant l'hébreu pour une traduction. Cette déconnection de l'origine biblique de la prière autorise donc à abandonner l'espoir rabbinique de voir reconstruire le Temple et l'espérance du retour à Jérusalem. Car selon le judaïsme rabbinique, les prières ont été instituées à la place des sacrifices, depuis la destruction

⁷⁸² Dans T.B. *Berachot*, 26b se trouve le développement de Rabbi Yossé, basé sur les versets bibliques qui attribuent la prière du matin à Abraham, celle de l'après-midi à Isaac et celle du soir à Jacob. Dans ce même folio, selon l'avis de Rabbi Josué ben Levi, les prières remplacent les sacrifices au Temple, du matin, de l'après-midi et du soir et ont été fixées à ces moments du jour.

⁷⁸³ Hanna, femme d'Elkana était stérile. Elle pria près du Sanctuaire à Silo pour avoir un enfant. Priant avec intensité entre ses lèvres, le prêtre Héli l'a prise pour ivre et lui reprocha son attitude. Elle fut pourtant exaucée et Dieu lui accorda un fils, le prophète Samuel. (*Samuel I*, Chapitre I). Au chapitre suivant se trouve la prière de Hanna (versets 1-10)

du Temple. Albert NEHER s'opposait ouvertement au mouvement réformé et restait fidèle à la tradition rabbinique. Comme le montre les témoignages, d'Obernai à *Maḥanayim*, la prière avait un rôle central et rythmait la vie quotidienne de sa communauté.

L'emploi de l'expression « Ancien Testament » pour désigner la Torah ne fait pas de doute sur l'identité du destinataire de cette critique. Le qualificatif d'ancien n'a de sens que pour positionner la Bible hébraïque en dichotomie avec le nouveau testament. Il réside là un débat entre le judaïsme et le christianisme au niveau de la conception de la prière. Dès les prémices du christianisme, l'élection de Jésus changea le regard sur l'avènement du Royaume de Dieu qui passait alors essentiellement par sa résidence au Temple. Les sacrifices étaient le moyen de préparer la communion entre les hommes et Dieu. Avec Jésus, la communion du Royaume se manifeste en tout lieu. Le commentaire dit que la prière s'est ainsi « *spiritualisée peu à peu* ». Or la remarque faite dans le Ya'ri tient à rappeler la source biblique et naturelle de toute prière humaine, intime, spontanée, sans intermédiaire.

Quel peut être le sens de ce message ? Faut-il revenir au début de ce passage où l'auteur dit : « *de tant de péchés cela étaient coupables avant qu'ils ne s'en soient pris à vous, et Je les ai punis seulement de ce qu'ils vous ont fait.* » Faut-il comprendre que Dieu, punira les peuples qui s'en prennent à Israël comme il le fit lors de la sortie d'Égypte ? Cette idée avait été énoncée dans le Ya'ri A au sujet des dix plaies :

Quoique la coupe était pleine et que les fautes des Egyptiens en arrivaient à déborder, la punition n'était qu'une goutte de la peine que les Egyptiens auraient mérité. Ainsi il est dit : « Si à présent J'eusse étendu Ma Main et fait sévir sur toi et ton peuple la mortalité tu aurais disparu de la terre. Mais Je t'ai laissé vivre pour te faire voir Ma Puissance et pour glorifier Mon Nom dans le monde.

Est-ce encore une remarque envers ceux, parmi les nations, qui ne prient pas pour le salut d'Israël et pour louer le Dieu Un ? Cette attente de la part des nations sera exprimée dans le chapitre du *Hallel*.

Ainsi se termine le chapitre nommé *Maguid*, cinquième étape de la veillée pascale. Le Ya'ri C saute les huit étapes suivantes du Séder (*Rahtsa, Motsi, Marôr, Koreh, Repas, dessert, actions de grâce*) pour passer directement à l'avant-dernière, nommée *Hallel*.

Dans le Ya'ri A, le repas pascal (dixième étape) y était décrit comme étant au cœur de la soirée, encadré avant et après par les psaumes du *Hallel*. Or le chapitre *Hallel* est situé en treizième position alors que le cantique a déjà été entamé bien avant. Ceci explique que l'on pourrait considérer que le début du cantique du *Hallel* fait encore partie du *Maguid*. Les auteurs ont décidé de reprendre les commentaires du *Hallel* tout entier dans le chapitre suivant avec un regard nouveau orienté sur la description du Temple, lieu des louanges, lieu de communion et de pèlerinage des soixante-dix nations.

Hallel

Le titre en hébreu « *Hallel* », inséré dans son fond d'arabesques, occupe entièrement la page numéro 10A. Ce style graphique reste en harmonie avec les titres précédents, seules les arabesques colorées de bleu se distinguent des autres, enjolivées de rouge. Le titre הלל est en lettres hébraïques.

Contrairement aux commentaires qui se rapportaient en général directement au texte de la *Haggadah*, ce chapitre ne porte pas sur les psaumes qui composent cette prière de louanges nommée *Hallel*, l'approche systématique de l'interprétation du texte psalmodique figurant déjà dans le Ya'ri A.

Cette fois, les auteurs du *Ya'ri Vedicchi* embarquent le lecteur dans une visite virtuelle et émotionnelle du Temple de Jérusalem. Le commentaire est introduit par une petite illustration qui représente le Temple de Jérusalem, ses remparts et ses parvis. L'illustrateur en est certainement Albert NEHER. Ce dessin ressemble à la représentation du Temple qui figure dans les quatre *Haggadot de Mahanayim* mais il est ébauché de façon moins précise. La présence de cette vignette (27 mm x 20 mm) aux côtés des premiers mots du commentaire : « Viens et apprends », illustre de thème de l'étude à laquelle est invité le lecteur. Cette expression traditionnelle avait déjà été employée dans le Ya'ri A. Cette adresse à la deuxième personne introduit l'objet du chapitre. L'expression « nos Maîtres » peut signifier qu'il s'agisse des Maîtres du judaïsme, ceux des auteurs. L'emploi du tutoiement « Viens et apprends » laisse plutôt entendre que le lecteur est probablement intime avec la tradition juive et que ces « Maîtres » sont aussi les siens.

Sans entrer dans les précisions bibliographiques de ses citations, l'auteur annonce de façon générale, dans une sorte d'introduction, les sources qui vont alimenter son propos : des traités de la *Michnah* et du Talmud.

Le commentaire est long mais suit une certaine logique concentrique. L'étude va proposer au lecteur un parcours guidé qui le mènera aux abords de la Ville vers l'intérieur du Temple de Jérusalem.

Les têtes de chapitres qui concernent ce commentaire sont listées dans le tableau suivant tel qu'elles apparaissent dans le manuscrit.

En français	En hébreu
<i>La Montagne du Temple</i>	הר הבית
<i>Le Rempart</i>	חיל
<i>Le Parvis des Femmes</i>	עזרת נשים
<i>Le Parvis</i>	עזרה
<i>L'Autel</i>	מזבח
<i>La Porte de l'Oulam</i>	האולם
<i>La Porte du היכל</i>	<i>Hékhal</i>
<i>Le He'hal</i>	היכל

Tableau 4 : Les titres en hébreu vs en français

On note que les noms figurent en français aux côtés de leur traduction en hébreu. Pour « *la porte du Hékhal* », le mot n'est pas traduit en français (tout comme ne l'est pas non plus « *l'Oulam* » au chapitre précédent). Le nom du chapitre est écrit dans un mélange des deux langues. Selon la logique de la présentation, la transcription en lettres latines aurait dû apparaître dans le nom en français. Elle s'est retrouvée dans la liste des noms en hébreu. L'orthographe en lettres latines de ce mot apparaît sous deux formes : la porte du *Hékhal*, puis le *He'hal*. Ces remarques ne changent rien à la compréhension du texte. Elles s'associent simplement aux rares erreurs du manuscrit déjà relevées. Leur présence rappelle au lecteur l'ampleur du travail que représente l'œuvre artisanale du *Ya'ri Vedivchi*. Elles indiquent cependant que le lecteur doit être familier à l'hébreu et au vocabulaire lié au Temple.

Les chapitres s'enchainent dans une description se concentrant sur le Temple.

On remarque aussi, comme auparavant dans les autres *Ya'ri*, les changements de police d'écriture. Le texte commence avec, dans le rôle du scribe, Richard NEHER, de la feuille n°3 à la page n°5 (5 pages) puis André NEHER, de la feuille n°11 au milieu de la feuille 17⁷⁸⁴. Richard prend le relai de son frère André jusqu'à la feuille 20 (soit 7

⁷⁸⁴ Soit un total de 12 pages et demi. Rappelons que dans ce carnet chaque feuille quadrillée est suivie d'une page blanche portant le même numéro : 11,11A, 12, 12A etc. Le manuscrit figure uniquement sur le recto.

pages manuscrites). Le texte comprend des mots en hébreu et semble s'adresser à un lecteur averti.

Ce long chapitre intitulé *Hallel* ne correspond absolument plus à l'exégèse textuelle de la *Haggadah*. Les explications qu'il apporte, certes, contribuent à un ressenti de l'atmosphère qui régnait au Temple au moment des fêtes. La description est tantôt topographique, tantôt architecturale. L'essentiel de ce chapitre est basé sur le traité michnaïque de *Midot* dont l'objet est justement de décrire les mesures (*midot*) du Mont du Temple, les murailles et les différentes parties qui composent le Temple. Sachant que les NEHER n'avaient pas accès à une bibliothèque, il est néanmoins probable que ce traité était en leur possession tant les dimensions et les orientations correspondent au texte de la *Michnah*. Au fur et à mesure de leur description, les auteurs ajoutent d'autres sources, issues de la *Michnah* ou du Talmud qui traitent des mêmes lieux ou ustensiles que ceux décrits dans *Midot* et enrichissent ainsi la lecture des différents passages. Le lecteur reconnaîtra certains commentaires issus de l'exégèse michnaïque de BARTENOURA⁷⁸⁵. L'esprit synthétique de l'association des différentes sources montre que les connaissances des auteurs étaient étendues. Afin d'en prendre la mesure, je suis allée à la recherche des différentes sources, que je cite en bas de page, permettant ainsi au lecteur d'apprécier la diversité encyclopédique des auteurs. Certains traités de la *Michnah* sont en général imprimés dans les livres de prières auxquels ils sont liés : *Yoma* dans le *Mahzor*⁷⁸⁶ de *Yom Kippour*, *Soucca* dans celui de la fête de *Souccot*, *Pessachim* dans celui de Pessaḥ. Il est alors possible que ces livres de prières de fêtes se trouvaient à *Maḥanayim*. La question de l'éventuelle présence d'autres ouvrages, en leur possession, à Lanteuil en 1943, reste ouverte.

Les connaissances citées vont au-delà de la référence talmudique car les sources s'entremêlent et se complètent grâce à une vision d'ensemble concrète de ce qu'était

le Temple.

A part les dimensions et l'aspect architectural du Temple, on peut découvrir dans ce commentaire le rôle des personnages qui circulent ou travaillent sur le Mont, leur mode

⁷⁸⁵ Rabbi Ovadia de BARTENOURA (Betinoro milieu du XV^e siècle, Jérusalem 1500), commentateur classique de la *Michnah*.

⁷⁸⁶ Livre de prières dédié à chaque grande fête.

de vie et leurs ustensiles. Il y est bien entendu fait référence aux prêtres mais aussi aux Lévites. A travers les détails concernant particulièrement ces derniers, le lecteur retrouve la passion des auteurs du *Ya'ri Vedicchi* pour le *Piout* et la musique. Les ajouts concernant les sons et les bruits à certains endroits du mont du Temple, donnent vie au texte et le lecteur peut s'imprégner de l'ambiance qui y régnait alors.

Le chapitre intitulé « *Hallel* » comprend quelques remarques originales de la part des auteurs, introduites par notamment : « *nous semble-t-il* ». Le commentaire proposé par l'auteur ne va pas dans le sens classique de la tradition. Par exemple, les Sages ont toujours interprété la présence de la représentation de Suze à la Porte Orientale comme étant là pour rappeler aux Juifs qui les dominait et pour leur imposer la crainte de Babylone. Une autre explication y verrait un signe de reconnaissance envers le roi Cyrus qui autorisa le retour des exilés de Babylone à Jérusalem. Mais aucune explication ne se réfère au verset de la Genèse proposé par l'auteur. Certes, il sert de référence aux Sages du Talmud afin d'autoriser l'utilisation du grec dans certaines circonstances pour le service divin. Mais dans le verset biblique de référence, si Japhet symbolise le père de la Grèce, il n'en est rien de Babylone : « *Que D. embellisse Japhet, mais que la beauté de Japhet réside dans les Tentes de Sem !* »⁷⁸⁷

Certaines descriptions sont le fruit de déductions et d'une vue d'ensemble des textes. Elles ne trouvent pas de sources explicites dans la *Michnah* ou le Talmud. Par exemple :

La Montagne du Temple s'élevait en pente douce de l'Orient vers l'Occident » ;
ou à propos de la proximité de la porte de Tadi, il est écrit : « On dit que c'est près d'elles que demeuraient les Paytanim et les Musiciens. » ; ou encore, au sujet de la Montagne du Temple : « elle était couverte de maisons de prières et d'études, d'habitations de prêtres et de lévites.

Le passage du *Hallel* se termine par la citation du premier verset du chapitre XXIX d'Isaïe : « *Ah ! Ariël, Ariël ! Lion divin ! Ville choisie comme siège par David !* ». Ce verset avait inspiré N.H IMBER, dans la rédaction de son poème *Tikvaténou* (1878) תִּקְוַתֵּנוּ. Les derniers mots de la première strophe de ce qui deviendra l'hymne du

⁷⁸⁷ Genèse IX, 27.

sionisme étaient : « la ville où a siégé David », désignant ainsi Jérusalem⁷⁸⁸. Les NEHER connaissaient évidemment cette référence et son lien avec le mouvement sioniste d'avant-guerre, étant eux-mêmes militants. Le lecteur pourrait y trouver la note d'espoir qui fait défaut dans le *Yari Vedivchi* de 1943-44. Néanmoins, la lecture de ce verset dans son contexte biblique, résonne avec le vécu et l'état d'esprit de *Mahanayim* en cette dite année. Voici ce que dit le texte (Chapitre XXIX) :

Ah! Ariel, Ariel ! Cité où résida David ! Laissez l'année s'ajouter à l'année, que les fêtes accomplissent leur cycle ! Alors, je serrerai de près Ariel, il y aura des plaintes et des lamentations, et je m'associerai au deuil d'Ariel. Autour de toi j'établirai mon camp comme en cercle, contre toi j'élèverai des retranchements et dresserai des redoutes. Tu descendras si bas que tu parleras comme de dessous terre et que tes paroles affaiblies sembleront sortir de la poussière ; ta voix montera de terre, pareille à celle d'un spectre, et, comme un murmure, tes paroles s'élèveront du sol. Mais la multitude de tes ennemis sera comme de la menue poussière ; et la foule des oppresseurs comme le chaume qui passe : cela se produira soudain, en un instant. Il y sera pourvu de la part de l'Eternel-Cebaot, à l'aide du tonnerre, d'un tremblement de terre et d'un formidable fracas, à l'aide d'une tempête, d'un ouragan et des flammes d'un feu dévorant. Il en sera comme d'un songe et d'une vision nocturne de toute cette multitude de nations qui font campagne contre Ariel, de tous ces guerriers qui le combattent lui et ses forts et qui le serrent de près. Tel l'homme affamé qui s' imagine, en rêvant, qu'il mange, s'il se réveille, à l'estomac creux ; tel l'homme altéré de soif, qui croit, en rêve, qu'il boit, s'il se réveille, se sent épuisé et a le gosier sec, telle sera la foule de ces peuples qui vont au combat contre la montagne de Sion. Soyez saisis de surprise et de stupeur ! Soyez fascinés et éblouis, vous qui êtes ivres et non de vin, vous qui titubez mais non par excès de boisson !

Ce passage décrit la désolation dans laquelle se trouve le peuple, n'ayant plus l'autel pour expier les fautes, celles-ci s'accumulent. Des remparts rendent hermétique la relation entre le peuple et Dieu. Et, des abîmes, le peuple fait entendre sa détresse.

⁷⁸⁸ Les deux premières strophes (dans l'ordre inversé) de ce poème, mis en musique par Samuel COHEN, ont donné naissance à l'hymne national de l'Etat d'Israël, *La Hatikva*. Les paroles ont été modifiées à certains endroits et notamment cette phrase qui clôt l'hymne devenue : *Eretz, Sion et Jérusalem*.

Cela ressemble au chaos qui bouleverse le judaïsme européen en 1943-44. Mais, comme le dit le prophète, soudainement, qu'à Dieu ne plaise, Il abattra sa colère sur les ennemis d'Israël, les anéantissant et les affaiblissant jusqu'à terre. C'est bien la foi en l'espoir de se voir réaliser les paroles des prophètes qui maintient le moral des habitants de *Maḥanayim*. Et le prophète de conclure :

Donc, ainsi parle l'Eternel à la maison de Jacob, lui, le libérateur d'Abraham :
"Désormais, Jacob ne sera plus mortifié, désormais son visage ne doit plus pâlir. Car, lorsque ses enfants la verront, l'œuvre des mains que j'accomplirai au milieu de lui, ils rendront hommage à mon nom ; ils sanctifieront le Saint de Jacob et exalteront le Dieu d'Israël. Alors les esprits égarés connaîtront la sagesse, et les révoltés accepteront l'instruction."

On reconnaît dans cette prophétie, les messages exposés par les auteurs dans le Ya'ri A qui annoncent que les nations reconnaîtront la grandeur de Dieu.

Mais pour l'instant, en avril 1943, cet aspect des oracles est loin de se réaliser.

Ainsi se termine, à la feuille 20, le long chapitre titré *Hallel* dans le Y'ari C.

La feuille 20A est restée vierge. Le commentaire se poursuit au recto 21. Un titre devait certainement illustrer cette feuille. En cette fin de Séder, il ne reste dans le protocole de la soirée que le chapitre *Nirtsa* de la *Haggadah*. Est-ce là le titre du prochain et dernier commentaire du Ya'ri C ?

Dernier chapitre

Le dernier chapitre du Ya'ri C ne comporte pas de titre. Il commence par une référence en hébreu et français qui introduit le sujet : « *Dans le Guide des égarés, première partie, chapitre 59⁷⁸⁹, Maïmonide traite de : « l'impossibilité où nous sommes de décrire la Grandeur Divine dans la multiplicité et dans la réalité de Sa Révélation.* » La référence bibliographique et le nom de Maïmonide sont inscrits au crayon en hébreu. Le reste du commentaire est en français et compréhensible pour tout lecteur.

Maïmonide, dans un long développement, démontre que plus le croyant est fervent, moins il trouvera de mots pour définir l'Eternel, citant le psalmiste : « *pour Toi, le*

⁷⁸⁹ M. MAÏMONIDE, *Le guide des égarés*, Op. Cit.

*silence est louange*⁷⁹⁰». Chaque tentative de limiter l'existence de Dieu à des qualificatifs porte atteinte à son immensité et mieux vaudrait-il encore le définir par ce qu'il n'est pas. Maïmonide rapporte les paroles du Talmud *Berachot* 33b, au nom de Rabbi HANINA dans une discussion sur les adjectifs de Dieu. Cependant, la Torah elle-même, ainsi que les Prophètes lui ont attribué trois qualificatifs. C'est sur la base de l'Écriture que les Sages de la grande assemblée ont accordé le droit de magnifier Dieu par ces qualificatifs. Selon HANINA, au-delà de ces trois noms, tout ajout affecte l'idée même de l'Éternel, de l'Infini. En fin de développement, MAÏMONIDE, sans les nommer, reproche aux poètes d'avoir tenté de louer l'immanence de Dieu, ne mesurant pas la petitesse de leur tentative limitée par le vocabulaire. Rabbi HANINA, pour illustrer la différence entre les vertus humaines et Dieu, apporte un exemple où l'on voudrait prouver la grandeur d'un riche roi qui posséderait des millions de pièces. Dans le décompte de cette fortune, pourrait-on associer les pièces d'or aux pièces d'argent ? Ces deux valeurs n'ont rien en commun ! et bien il en est ainsi de l'homme et de Dieu. Cette comparaison nous rapproche d'une expression française : *la parole est d'argent, mais le silence est d'or* (issue du Talmud *Megilla* 18a). L'homme a beau chercher les mots pour définir et qualifier l'Éternel, il doit se rendre à l'évidence de ses limites à le faire. Dans ce cas, l'expression la plus juste semble être le silence.

L'association de ce commentaire à la fin du Ya'ri C a pour objet, je pense, les chants qui concluent la veillée pascale à l'étape *Nirtsa* (le titre manquant) et tout particulièrement *Ki Lo Nahé* (Oui, à lui la louange, oui, lui est craint) et *Adir Hou* (Il est puissant). En chantant ces deux cantiques, dont l'un a inspiré l'autre, les participants à la veillée entonnent une liste de qualificatifs de Dieu. Les deux Cantiques du *Nirtsa* ventent les attributs de Dieu par la positive, contrairement aux cantiques *Adon Olam*, *Ygdal* ou *Ein Kéloheinou* où la grandeur divine est louée quotidiennement en fonction de ce qu'elle n'est pas : Il n'a pas de pareil, sans début ni fin, sans forme matérielle ni corporelle, nul n'est comparable à notre Dieu, notre Maître, notre Roi etc.

Le rapprochement fait entre les poètes et « les théologiens, ou plutôt les philosophes » est évoqué par Maïmonide. La différence est dans leur démarche. Les philosophes ont une expression réfléchie et pesée alors que les poètes sont plus sensibles et spontanés, comme l'écrit le commentateur : « *Plus spontanées que celle des*

⁷⁹⁰ *Psaumes CXV, 2.*

philosophes, leurs expressions sont plus riches et plus variées, sans qu'elles veuillent être positivement précises. »

Dans la suite de son commentaire, l'auteur enchaîne, cette fois, sur l'approche scientifique. La remarque qu'il fait à l'égard du langage des scientifiques, il l'avait déjà exprimée au sujet de la sociologie au chapitre intitulé *Tsé Oulmad* du Ya'ri C. :

En réalité, le recours au sens collectif est le recours inavoué à une entité mystérieuse, absolument pas scientifique, de quoi l'on tire délibérément réponse à tout et qui empêche la recherche des véritables causes, lois ou relations. Se servir de lui pour expliquer, c'est ne rien expliquer ; les fins positives auxquelles on l'emploie automatiquement, ne sont pas de sa nature, laquelle est non-positive.

Cela mène l'auteur du commentaire à un épilogue : « *Le savant parle comme le poète et celui-ci comme le philosophe ; il ne se différencie que par la forme de leur langage ; et tous doivent être d'une grande modestie.* » Cette conclusion est une sorte de synthèse des thèmes abordés tout au long du Ya'ri C. Si le besoin de s'exprimer est commun au scientifique, au philosophe ou au poète, leurs langages diffèrent : Le scientifique, ignorant le divin, construira des théories dans un langage affirmatif, le philosophe choisira ses mots pour asseoir sa pensée. Ces deux partagent le besoin de parler pour convaincre, passant par l'intellect. Quant au poète, sa sensibilité dicte son expression et ses mots expriment intensément son ressenti, son langage passe par l'affect.

La modestie, selon le commentateur, devrait animer tous ces locuteurs.

Il me semble que le Ya'ri C, par sa conclusion, concerne les auteurs du *Ya'ri Veditvchi*. Ils ont exprimé des théories basées sur les sciences, l'histoire et parfois critiqué certaines disciplines comme la sociologie. Ils ont manifesté des pensées philosophiques, celles de penseurs juifs ou non, ils ont élaboré leur propre pensée sur certains sujets. Enfin, ils ont rédigé des poèmes, inspirés de leurs maîtres ou originaux, leur écrit prenait une forme poétique à la simple évocation de Jérusalem. Tous ces langages, c'est-à-dire, tous leurs écrits, sont à lire en tenant compte de leur modestie. Selon ce passage, le silence serait la plus haute forme de pudeur. Je crois que le contexte historique imposait l'expression et ce pour différentes raisons : Parler tant qu'il est encore temps, parler pour transmettre, parler pour témoigner, et certainement

parler parce qu'il est interdit de parler. C'est là un acte de résistance et un devoir moral vis-à-vis du lecteur avec lequel les auteurs voulaient partager leur vécu et leurs pensées. Le contexte ne pousse pas à la modestie au sens d'humilité, de retenue, mais dans le devoir de choisir ses mots quitte à parler par sous-entendus, et rester humble face à l'immensité de la connaissance et du divin.

Epilogue 3

Ici s'achève l'analyse du *Ya'ri Veditchi C* rédigé pour pessah 1944. Elle sera thématifiée dans le chapitre de synthèse des différentes parties du corpus.

Synthèse de l'analyse du corpus

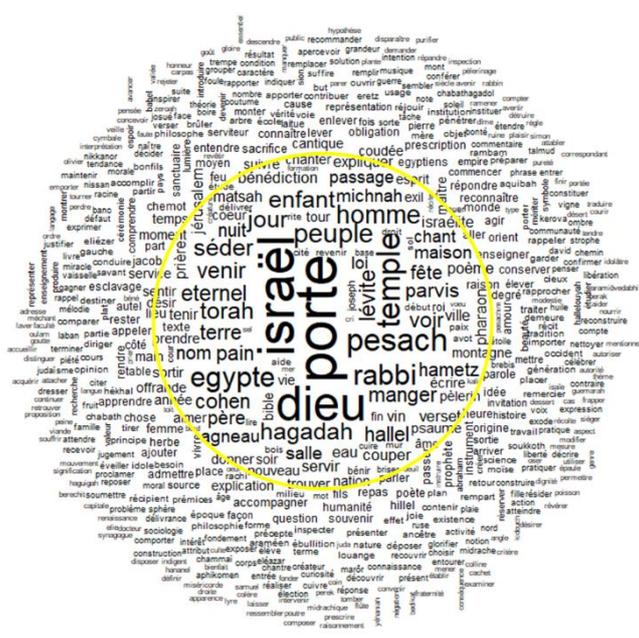


Figure 3: Nuage de mots de A et C

L'outil informatique permet aussi de visualiser le texte sous forme d'arbre. La figure 4 : *Grappe de ramifications*, page 406, permet de suivre le cheminement des idées principales. Il met en évidence l'aspect théologique du corpus, axé autour de **Dieu** et sa relation à **l'homme**, son lien à Jérusalem et aux prières. L'autre point névralgique est **Israël** avec ses différentes ramifications : La terre d'Israël qui mène vers le **Temple**, ses sacrifices et plus précisément liés à Pessah; le peuple d'Israël qui se forme en **Egypte** et qui en sort à **Pessah** ; enfin la **Haggadah** et le **Séder**, la place de **l'enfant** et des questions, le **Hallel** et les louanges.

artistique et comportaient une certaine élégance de l'âme. Toujours avant la Guerre, les écrits de Richard étaient liés à la magistrature alors qu'André rédigeait sa thèse doctorale en germanistique sur H. HEINE. C'est à *Maḥanayim* que leur rédaction s'oriente vers le judaïsme et sa transmission. Je qualifierai leur acte « d'écriture responsable » au sens étymologique du latin de *respondere* : répondre. Rien avant la guerre ne semblait troubler ces Juifs alsaciens dans la routine d'une vie où l'engagement communautaire enraciné dans la tradition juive se mêlait au quotidien à la vie de bon citoyen. Ces Juifs portaient un riche bagage culturel. Albert NEHER assumait ses fonctions communautaires, à Obernai, engagé, dans la transmission du judaïsme comme en témoignent les écrits à son égard. André avait vécu une expérience formatrice à l'école talmudique *Ets Haïm* de Montreux alors que sa voie était tracée vers des études universitaires et une thèse orientée sur la culture germanique. Cependant, le cours de la Guerre, opère un virement chez les NEHER. Leurs écrits révèlent que leur engagement était né de la réaction à une double menace interne : celle du judaïsme réformé ainsi que celle de l'assimilation qui, toutes deux, défiaient le judaïsme néo-orthodoxe. Ces menaces venues de l'intérieur du judaïsme ont rendu les NEHER « responsables », un devoir de réponse s'imposait à eux. La guerre, et avec elle la dispersion des communautés puis la discrimination des Juifs et les déportations sont tant de menaces externes qui, elles aussi, poussent les NEHER à plus de réaction par la rédaction. Parmi l'ensemble des créations écrites à *Maḥanayim*, on trouve toutes sortes de productions de styles variés mais qui ont en commun de transmettre, léguer, témoigner et réagir. Tous les écrits de *Maḥanayim* sont issus d'une empreinte certes, mais ils sont l'élaboration d'un cheminement de pensées qui demandaient à être ordonnées dans le but d'être transmises. L'expression orale de ces pensées n'aurait pas, à long terme, laissé de traces. Les sermons à la synagogue, ou les discussions autour de la table du chabbath ont impressionné l'auditoire du moment, comme en témoignent ceux qui sont passés à Obernai, mais qui sait le réel impact de ces paroles avec le temps ? Les actes, tels l'hospitalité et la générosité des NEHER sont du même ordre. Des paroles et des actes de *Maḥanayim*, il ne reste que de rares témoignages à l'échelle individuelle. Mais les écrits de *Maḥanayim* sont une source d'inspiration à long terme.

Le danger était omniprésent, écrire des idées était un risque quotidien. Les NEHER pouvaient disparaître, mais il fallait laisser une trace, pas tant de leur savoir que de

leur réflexion sur un présent troublant. Ils l'ont analysé, dénonçant les hommes et les idées qu'ils jugeaient « responsables » du chaos. Leurs idées sont structurées, ordonnées, pour passer un message clair et être compris ; mais elles sont aussi variées pour toucher un lectorat pluriel en vue d'une transmission qui était devenue, vu les circonstances, obligatoire. Responsables dans le sens : « Qui doit rendre compte devant une autorité de ses actes ou des actes de ceux dont il a la charge »⁷⁹². Responsables, les Juifs qui abandonnent la tradition ; responsable, la sociologie qui a donné naissance à l'*antisémitisme scientifique*⁷⁹³ ; responsables, les hommes libres d'orienter leurs actes vers le bien mais qui choisissent l'indifférence quand ce n'est pas le mal. Mais « responsable » aussi selon cette autre définition du Larousse : « Qui est réfléchi, sérieux, qui prend en considération les conséquences de ses actes »⁷⁹⁴. Responsables de chaque mot qui va être consigné dans les écrits de *Maḥanayim*, responsables de transmettre un message *sérieux* - dans son double sens : à la fois grave et honnête, justement dans ces moments sérieux de la vie, mais avec toujours le risque de ne pas être compris par le lecteur.

L'écriture peut aussi être considérée comme courageuse, voire un acte de résistance et son contenu, révolté parfois, comme un texte « révolutionnaire ». Albert NEHER, en 1943, à *Maḥanayim*, était occupé à rédiger ses *Aperçus critiques sur la critique de la Bible* : « un document de la prise de conscience israélite face à la réalité »⁷⁹⁵ diront ses fils. Il partageait certainement sa réflexion avec eux, principaux auteurs du *Ya'ri Veditchi*. On y retrouve clairement ses idées au sujet du sionisme ainsi que des remarques liées à l'altruisme, mais aussi les bases de sa méthode « anticritique » face aux sciences, et surtout son jugement envers l'exégèse historico-critique de la Bible. Quoique son nom ne figure pas officiellement parmi les auteurs du *Ya'ri Veditchi*, il est l'inspirateur de son écriture et de chapitres entiers.

Le choix du medium

La transmission traditionnelle du judaïsme passe d'abord par l'expression orale. Mais durant la guerre, le droit de parole en public ayant été supprimé aux Juifs et la menace

⁷⁹² Éditions LAROUSSE, « Définitions : responsable », in Dictionnaire de français Larousse.

⁷⁹³ C. REYNAUD-PALIGOT, *Op. Cit.*

⁷⁹⁴ Éditions LAROUSSE, « Définitions : responsable », *Op. Cit.*

⁷⁹⁵ Expression utilisée par ses fils dans la présentation de A. A. NEHER, *Aperçus critiques sur la critique biblique*, *Op. Cit.*

de mort pesant sur chacun d'entre eux, l'expression textuelle à l'interne devient alors nécessaire pour léguer un savoir et des messages. Choisir l'écriture du commentaire semble s'imposer par le fait historique⁷⁹⁶ où le contexte suscite la réflexion et à son expression.⁷⁹⁷ Ce travail rédactionnel était vivifiant pour ses auteurs. Chacun y voyait un rôle de transmetteur. L'isolement a certainement été le facteur déclenchant de cette envie de « parler » au-delà des murs et de faire entendre sa voix⁷⁹⁸. La précieuse attention apportée à la forme du texte, renforcée par le témoignage qui raconte comment les ouvrages étaient cachés chez la voisine en cas de départ précipité, atteste de l'importance du *Ya'ri Vedivchi* aux yeux de ses auteurs. Ils y ont condensé leurs ressentis, leurs sentiments et leurs pensées.

Sait-on si Albert NEHER aurait souhaité publier ses écrits après la guerre ? L'unique preuve qui va dans ce sens est le texte rédigé par lui, quinze jours avant son décès, pour le premier numéro de *L'Unité* de 1945⁷⁹⁹. Ses fils se sont chargés d'en publier partiellement certaines autres parties⁸⁰⁰. Ils avaient l'intention de faire connaître au public tant les *Aperçus critiques sur le critique biblique* que la version intégrale du *Ya'ri C*, mais ces desseins n'ont jamais vu le jour. La seule explication que j'ai pu trouver est un refus de subvention⁸⁰¹ mais je ne sais si la raison pécuniaire justifie le fait que ces écrits soient restés inédits.

L'écrit est aussi une trace laissée d'une existence, une extension de soi⁸⁰². En cela, la préservation des œuvres chez la veuve COUDERC était la preuve de leur passage et un legs pour qui trouverait ces écrits. L'expression écrite du *Ya'ri Vedivchi* paraît accessible à tout lecteur. Mais pour passer « de visible à lisible »⁸⁰³, elle nécessite une

⁷⁹⁶ A cause de la guerre, ou malgré elle, André NEHER sortira un livre à la suite de la Guerre de Kippour qu'il titrera en hébreu ובכל זאת Et Pourtant... ! Ce titre emprunte le premier mot du verset de Néhémie X. que je traduis ainsi : « Et pourtant nous contractons une alliance et écrivons... » Le besoin d'écrire en hébreu s'est imposé à lui là encore.

אנדרה נהר, ובכל זאת, *Ubechol Zoth*, ירושלים, 1977.

⁷⁹⁷ D'ORIOU, 2003, *Op.Cit.*

⁷⁹⁸ CROUZET, 2011, *Op.Cit.* ; MORHAIN, 2012, *Op.Cit.*

⁷⁹⁹ A. A NEHER « Pourquoi ? » in *L'Unité : semaine religieuse israélite*, Lyon, 1945, n°1, 45, 29/12/1944, p. 9 et 10.

⁸⁰⁰ Soit en publiant des extraits dans *L'Unité*, soit en citant leur père comme référence, tel que le fait régulièrement André NEHER dans ses écrits.

⁸⁰¹ Dans une lettre de *l'Aumônerie de la Jeunesse Juive* du 31 mai 1946 adressée aux frères NEHER indique le refus de subvention totale et même partielle, faute de moyens. Elle concerne les « *Aperçus critiques* ». La volonté de publier Le *Ya'ri C* est bien plus tardive. Je n'ai pas trouvé la trace d'une demande de subvention qui aurait été refusée à André NEHER en 1986. (Richard étant décédé en 1981.)

⁸⁰² CADOUX, 1999, *Op. Cit.*

⁸⁰³ GLYCOS, 2009, *Op. Cit.*

compréhension, une traduction. L'analyse des mots prend en compte le contexte, les auteurs et la culture ambiante. Ces paramètres contribuent à éclairer ce qui est écrit⁸⁰⁴. L'expérience *Maḥanayim* a favorisé la créativité et tout particulièrement l'écriture⁸⁰⁵.

La forme

Les auteurs avaient le souci d'éditer, dans ces cahiers ordinaires, un produit fini de leur intention d'expression : structuré et esthétique. C'est un travail harmonieux, production de plusieurs scribes et les dessins et illustrations sont d'Albert NEHER. Il y a fort à penser qu'il fut l'architecte et le concepteur du projet comme il le fut pour les *Haggadot*. Et tout comme dans celles-ci, les dessins apportent au lecteur un supplément visuel à l'interprétation textuelle.

André et Richard NEHER s'étaient déjà associés en 1940, dans la rédaction et la mise en page d'un livret de poèmes illustrés. Ils se relayent ici dans l'écriture du *Ya'ri Vedivchi*, laissant un espace pour les mots en hébreu à celui qui manie bien la langue et la calligraphie, leur beau-frère ; Nathan SAMUEL, faisant du *Ya'ri Vedivchi* une œuvre collaborative⁸⁰⁶.

Les quelques fautes et coquilles dévoilent l'humain qui se cache derrière l'écrit. Elles mettent en évidence l'immense concentration qu'exige la production d'un tel travail : ni effaceur, ni rature, ni saut de page ou page arrachée. Pourtant, dans le cas de l'écriture du *Sofer*, la moindre faute rendrait ce corpus invalide. La présentation est agréable par la mise en page travaillée, les détails relatifs au choix des couleurs et des enluminures, tant de précautions prises à l'intention de l'éventuel lecteur. Après tout, ce corpus lui est potentiellement adressé, le lecteur existant aux yeux des auteurs⁸⁰⁷. Dans le cas d'un départ précipité ou d'une arrestation des rédacteurs (la menace était pesante et réelle), cette rédaction soignée devait, je pense, attirer l'œil de celui qui trouverait ces banals cahiers abandonnés. La considération de l'aspect esthétique n'est pas négligeable dans l'histoire de *Maḥanayim*. Il fait potentiellement partie du sauvetage du *Ya'ri Vedivchi*.

⁸⁰⁴ BERNER, 2010, *Op. Cit.*

⁸⁰⁵ DEWEY, 1993, *Op. Cit.*; MAUBANT et ROGER, 2017, *Op. Cit.*

⁸⁰⁶ JOHNSON & JOHNSON, 1990, *Op. Cit.*

⁸⁰⁷ OUAKNIN, 1989, *Op. Cit.*

Le style

Le commentaire prend des genres variés. Il commence par un genre lyrique. Puis on y trouve des instructions techniques, halachiques ; des réflexions philosophiques et intellectuelles. Quelquefois le ton est interrogatif. Par moment, l'auteur se positionne en pédagogue face à celui à qui il adresse son message, entre passeur et penseur. On y trouve aussi des sortes de manifestes, soit pour exposer certaines théories, soit pour en combattre d'autres. Le travail d'écriture est très éclectique. Il consiste en des approches tantôt classiques, tantôt originales : les auteurs font référence aux commentaires traditionnels (juifs pour la plupart) ou osent soumettre au lecteur une pensée novatrice. Par exemple, lier leur condition de parias à celle des enfants d'Israël en Egypte ou comparer les tyrans du passé aux oppresseurs contemporains. Par le côté hétéroclite des genres, ils sollicitent différents champs de réflexion. Grâce à cette variété de style, le lecteur ne sera pas enclin à s'enfermer dans un cadre émotionnel particulier mais est invité à remettre en cause sa perception à chaque chapitre.

Le lecteur

L'identité du lecteur potentiel du *Ya'ri Veditchi* n'est pas dévoilée. Concernant la plus grande partie du corpus (Ya'ri A et C), le lectorat doit avant tout connaître la langue française. Néanmoins, pour certains passages, il doit aussi avoir de sérieuses notions de judaïsme. Quant au Ya'ri B, intégralement rédigé en hébreu, il s'adresse au lecteur hébraïsant. Était-ce plutôt un défi que les auteurs se sont proposé de relever, ou avaient-ils l'intention de diffuser leur savoir à leurs coreligionnaires non francophones ; il y en avait beaucoup en France, avant la Guerre.

Le lecteur du *Ya'ri Veditchi* doit-il pour autant être juif ? Quelques messages s'adressent à des initiés, d'autres à des Juifs assimilés, alors que certains sont clairement destinés aux peuples des *nations*. Si les NEHER devaient ne pas survivre pas à cette période, il est fort à penser que, quiconque trouverait ces manuscrits ne serait pas juif, mais pourrait se sentir concerné par nombres de réflexions à son égard.

Il me paraît essentiel que le lecteur sache qui étaient les auteurs et quel était leur vécu au moment où ils s'expriment. Le texte perd de son sens si l'on ne prend pas en compte le statut de ces Juifs aux heures sombres de la France. Cela entend aussi pouvoir estimer le courage qui les poussait à consigner par écrit leurs pensées, plus ou moins dévoilées, face à leur entourage. Ils risquaient déjà leur vie en se cachant. A cette

époque-là, y avait-il des circonstances aggravantes à l'égard des Juifs si, en plus de les débusquer on découvrait leurs écrits accusateurs à l'encontre des sciences ou de certaines politiques.

En analysant le corpus, je me positionne bien entendu en lecteur à la recherche du « vouloir-dire »⁸⁰⁸ des auteurs et cherche à retrouver leurs intentions.

L'intention

Le but du *Ya'ri Vediochi* est avant tout la transmission d'une étude reposant essentiellement sur le texte traditionnel de la *Haggadah* qu'il commente dans les Ya'ri A et B. Cette étude s'en éloigne dans le Ya'ri C pour offrir un exposé d'idées, dans des domaines variés (la science ou la Temple), éloigné de la *Haggadah*, qui lui sert de prétexte au développement.

L'écriture, de par les conditions dans lesquelles le *Ya'ri Vediochi* a été rédigé, génère, *de facto*, une « herméneutique acousmatique »⁸⁰⁹ dans la mesure où les auteurs ne savent pas s'ils auront la chance d'échanger avec leur lecteur. Quant au lecteur auquel ce corpus est dévoilé en 2021, il ne peut que l'interpréter sans l'appui des auteurs. Ainsi, la question de l'intention ne peut se résoudre que par les quelques rares déclarations consignées ouvertement dans le *Ya'ri Vediochi*. Je reste persuadée que le dévoilement de l'identité des « émetteurs » est nécessaire aux « récepteurs » pour une meilleure compréhension de l'intention du *medium* : le *Ya'ri Vediochi*. Par exemple : Les remarques à l'égard de la dérive de la sociologie ne sont pas théoriques au moment de leurs rédactions. Elles reflètent la particularité du vécu des Juifs et autres citoyens d'une France sous occupation. Les auteurs réfléchissent sur leur présent et offrent une analyse subjective et contextuelle de la situation. Quand bien même leur texte semblerait déboucher sur une vision universelle, il a pour point de départ une optique personnelle. L'intention des auteurs est donc de transmettre le témoignage d'un vécu et de partager leur point de vue.

Quelquefois, le ton laisse entendre une leçon moralisatrice, voire un règlement de compte avec ceux qu'ils définissent comme responsables de l'injustice à leur égard : ceux qui se désolidarisent de la détresse de leurs frères, mais aussi les hommes qui

⁸⁰⁸ GRONDIN, 1993, *Op. Cit.*

⁸⁰⁹ NOLIN, 2011, *Op. Cit.*

choisissent le mal, qui ignorent le rôle d'Israël au sein des nations, ou ceux qui développent des théories haineuses à l'égard d'un groupe qu'ils théorisent, ceux qui préfèrent éradiquer le problème que de lui trouver des solutions.

Cependant, le message d'espoir qui clôt chaque thème et son débat est intentionnel. Il s'inscrit dans la tradition du judaïsme de l'exil où l'espoir de la rédemption d'Israël est basé sur les promesses prophétiques. C'est une leçon d'optimisme. Elle fait aussi partie de la responsabilité des auteurs responsabilité : transmettre dans les pires moments une note d'espérance. C'est un acte pédagogique qui a une portée psychologique puisqu'il transmet une pensée positive au lecteur.

Les remarques précédentes résument le cadre technique dans lequel s'inscrit le *Ya'ri Vedivchi*. Elles contribuent à mieux cerner le corpus dans sa forme. Reste à en dégager les thématiques afin d'en saisir le fond.

Synthèse thématique

Le corpus, tel qu'il est sous-titré, est un « commentaire de la *Haggadah* ». Il est donc normal de trouver, au cœur des écrits, des thèmes ayant trait au judaïsme et plus précisément à la fête de Pessaḥ. Les thématiques récurrentes de ce corpus dans son ensemble sont : l'histoire d'Israël, l'interprétation de la Bible et du Talmud, la Halacha, Jérusalem et le Temple. Le lecteur trouvera dans le *Ya'ri Vedivchi* des messages, plus ou moins cryptés, liés aux relations humaines et sociales, témoignant souvent de l'état des lieux au moment de la rédaction⁸¹⁰. Beaucoup sont liés aux indigents et à leur statut social et à l'injustice. Ayant choisi de pénétrer au cœur du contexte de *Mahanayim*, je crois apporter, à l'analyse textuelle, des clés de compréhension du corpus, qui auraient pu échapper au lecteur sans la prise en compte de certains points tels que : les faits historiques contemporains à l'écriture (statut des Juifs dès 1940, les déportations de France dès 1942, le S.T.O. à partir de 1943, *Das Reich* en Corrèze en 1944), l'ambiance de *Mahanayim* (la possibilité de vivre avec le voisinage, l'étude), une connaissance des auteurs (leur éducation, leurs sensibilités) et autres détails.

On peut tirer quelques conclusions générales sur l'expression du *Ya'ri Vedivchi* :

Un premier principe est la dualité, outil didactique de simplification ou de sophistication des idées. Le simple nom de *Mahanayim* est en lui-même évocateur de cette

⁸¹⁰ BENESTROFF, 2013, *Op. Cit.*

dichotomie ou complémentarité : double demeure, Dieu et les hommes, les enfants d'Israël et les nations, l'exil et la rédemption, le maître et l'élève, la Torah et la science, Jérusalem terrestre et Jérusalem céleste... Ce modèle marquera la pensée et les écrits d'André NEHER.

Le second principe est de finir sur une note d'espoir, de positiver et d'orienter le mal vers le bien. Ce modèle puise sa source dans la forme même du développement de la *Haggadah* de Pessaḥ.

Un troisième principe, largement respecté, est de citer ses sources et de nommer les promoteurs d'idées soutenues ou contrées par les auteurs.

Commenter la *Haggadah* est le prétexte de l'écriture. Voici la liste des thématiques qui se dégagent de la lecture du *Ya'ri Vediochi* :

- La pédagogie ; synagogue, maison d'étude, Torah, science, philosophie
- Le sionisme ; *Eretz-Israël*, Sion, Jérusalem
- Le Temple
- Le pauvre et la justice
- Le *piout* et la poésie
- Prophètes et consolation
- L'espoir et l'espérance
- Morale et modestie

La pédagogie

Les différentes parcelles du *Ya'ri Vediochi* ont en commun des leçons éducatives, tantôt axées sur la didactique de l'enseignement, tantôt mettant l'accent sur le rapport Maître - élève / père - fils, l'apprenant occupant une place centrale. Le fondement de ce thème est lié intrinsèquement à la veillée pascale dont le but est d'abord éducatif : le récit. Même au-delà de ce contexte, le *Ya'ri Vediochi* reste un corpus de transmission. Les auteurs s'y présentent en tant qu'enseignants quand ils invitent leur lecteur à les suivre dans une étude. Le questionnement est au cœur de la méthode. Ils apprennent eux-mêmes des questions qu'ils soulèvent et partagent leurs interrogations et leurs réflexions avec le lecteur potentiel. Dans le contexte, leurs leçons sont telles des bouteilles à la mer car le doute plane sur l'éventuelle possibilité

de lecture du corpus. Malgré tout, avec optimisme, ils ont déployé bien des efforts dans l'espoir d'être lus.

Mahanayim remplissait le double rôle de la maison d'études et de la synagogue. On y étudiait la Torah et la Halacha mais aussi des matières profanes pour les jeunes internes y préparaient leur baccalauréat. Les écrits des NEHER ont pris source dans cette éducation hybride. Leur riche connaissance des sources juives est mise en dialogue avec leurs sources scientifiques. On trouve dans le *Ya'ri Veditchi* des leçons d'histoire biblique aux côtés de cours d'Histoire générale, comme le passage d'égyptologie au chapitre *Vayeanounou Yari A*. Des questions de morale et philosophie sur le Bien et le Mal sont analysées sous le prisme de la *Michnah* ou de MAÏMONIDE et sous l'angle de la philosophie moderne, faisant par exemple allusion aux philosophes *du bonheur* (au chapitre *Koreh* du *Ya'ri A*) . Les questions que soulèvent la politique et la sociologie, quelles concernent l'Egypte et la Perse Antiques ou l'Europe tentent de donner des explications à l'analyse de la situation présente.

Au sujet de la cohabitation de la Torah et des sciences, André NEHER écrira en 1985 : « Il y a donc ce double aspect, à la fois de ce qu'il y a de sacré, de métaphysique, dans l'histoire biblique, mais aussi de ce qu'il y a de scientifique dans toute histoire. Mais d'un sacré et d'une science dans lesquels nous nous sentons volontairement engagés et dans lesquels nous prenons parti en tant que Juifs parce que cette histoire, en quelque sorte, nous empoigne, nous saisit et nous empêche d'être purement objectifs et extérieurs... »⁸¹¹ On trouve des bribes de cet enrichissement comme par exemple en égyptologie dans le *Ya'ri A*. Mais ce que reprochent les NEHER à la science c'est son intention. D'elle découlerait une démarche erronée pour asseoir des théories basées sur le doute. Et la science use de sa force pour accréditer des vérités qu'ils jugent éphémères. Cette attaque accompagne le *Ya'ri Veditchi*. On note qu'avec l'aggravation de la situation des Juifs entre avril 1942 et le *pessaḥ* 1944, les réflexions se multiplient à ce sujet. Les textes sont sans complaisance car la situation est grave. Il se doivent d'être à la hauteur de la gravité du moment. Est-ce pour autant que le débat ait perdu de sa substance actuellement ?

Je crois que le débat est toujours présent. L'ouverture de chaires d'études juives au sein des universités, et tout particulièrement depuis la création de l'Etat d'Israël en

⁸¹¹ A. NEHER, « Lecture de la Bible et sens de l'histoire juive », *Hamoré*, novembre 1985, n° 112, p. 8-9.

1948, ont positionné le débat sur le terrain purement académique. Des disciplines ont vu le jour : recherche scientifique dans le domaine de l'étude du peuple juif, son histoire antique et contemporaine, l'hébreu et la littérature hébraïque mais aussi l'archéologie, le droit hébraïque et tant d'autres sujets qui invitent à l'échange. Les découvertes gênent quelques fois quand elles viennent bousculer des théories et la foi. Mais pour en revenir à la leçon des NEHER à ce sujet, il me paraît nécessaire de se poser la question après la Shoah : l'humanité a-t-elle appris de ses conclusions « scientifiques » à l'encontre du peuple d'Israël ? Cette question est posée en 2021, quand l'antisémitisme et d'antisionisme se confondent, quand la légitimité de l'existence même d'un peuple juif est mise en doute⁸¹². A l'Assemblée nationale, la proposition de la résolution n° 2403 visant à lutter contre l'antisémitisme entame l'exposition des faits par cette constatation : « Depuis plusieurs années, la France, l'ensemble de l'Europe, mais aussi la quasi-totalité des démocraties occidentales, sont confrontées à une résurgence de l'antisémitisme sans doute inédite depuis la seconde guerre mondiale. » Quant aux propositions d'applications, article 9 dit⁸¹³ : « Invite le Gouvernement, dans un travail de pédagogie, à la diffuser auprès des services éducatifs, répressifs et judiciaires. » Les NEHER croyaient en l'éducation et l'ont placée au centre de leur message. Ils l'ont mise en application et y ont consacré leur vie. Des questions surgissent, sur l'efficacité des messages éducatifs, lors du constat de la réalité actuelle.

Les réponses données par le *Ya'ri Vedivchi* restent actuelles. Certaines sont la transmission d'une longue tradition basée sur les enseignements du Talmud et de la halacha, d'autres sont originales et apportent un éclairage sur une vision orientée par le contexte. Le *Ya'ri Vedivchi* livre un témoignage et dévoile sous un angle singulier une page de l'histoire des Juifs en France pendant le Seconde Guerre mondiale.

Déjà dans le cadre de l'école clandestine de La Praderie, les rédacteurs de l'Œuvre de *Maḥanayim* avaient choisi la pédagogie en éduquant et transmettant, malgré les interdits et les révocations. Le fait est qu'après la guerre, la plupart de ces rescapés aient dédié leur carrière à l'éducation (Hélène et Nathan Samuel⁸¹⁴) et à la

⁸¹² S. SAND, *Comment le peuple juif fut inventé : de la Bible au sionisme*, Flammarion, coll. Champs, Paris, 2018.

⁸¹³ En ligne sur le site de L'assemblée nationale. Assemblée NATIONALE, *Proposition de résolution n° 2403 visant à lutter contre l'antisémitisme*, Assemblée nationale, URL complète en biblio.

⁸¹⁴ Le couple SAMUEL fut à la tête de maisons d'enfants au lendemain de la guerre (*L'Hirondelle*, Lyon ; *Les Cigognes*, Haguenau) puis ils dirigèrent la maison des étudiants (Le Toit familial).

transmission (André puis Rina, son épouse qui se joignit à lui, mais aussi Richard⁸¹⁵ ainsi que sa fille, Prof. Elisabeth REVEL⁸¹⁶) ; tous sont devenus des acteurs centraux de la vie juive post Shoah. *Maḥanayim* les a rendus responsables.

Avec le temps, l'étude de ces commentaires a gardé toute sa pertinence. Elle est un outil pédagogique pour l'éducateur en éducation formelle ou informelle. Elle dévoile une didactique originale basée sur une tradition ancestrale. Le rôle du père et de l'enfant un point central du développement et s'inscrit dans la responsabilité des générations qui se traduit par l'expression néherienne du « maillon dans la chaîne ».

La lecture du *Ya'ri Veditchi* dévoile une large érudition. Les auteurs maîtrisent les textes bibliques et l'histoire de leurs personnages. Nombreuses sont les références aux acteurs de l'histoire biblique du Pentateuque et des prophètes et leur herméneutique. Les auteurs se réfèrent aussi aux Sages depuis l'époque des *Tannaïm*, des *Amoraïm*, des *Geonim* et des décisionnaires ou exégètes du moyen-âge et contemporains. Les citations s'inscrivent dans la tradition pédagogique de recevoir et transmettre au nom de son maître. Ces vertus font partie de la longue liste des quarante-huit listées dans la *Michnah* Avot VI,6 : « ...étudier afin d'enseigner, étudier afin d'observer, ajouter à la sagesse de son maître, comprendre le sens de ce que l'on étudie et rapporter la parole au nom de son auteur. »

Par son dévoilement, ce corpus vient s'ajouter à la large bibliothèque des commentaires de la Haggadah de Pessaḥ. Je crois qu'il mérite certainement une traduction pour une plus large diffusion. Les Juifs du monde entier qui étudient la *Haggadah* les deux soirs de Pessaḥ en diaspora profiteraient ainsi de cette exégèse originale.

Le sionisme, Eretz, Sion et Jérusalem

Maḥanayim fut une sorte de « kibboutz-en-France »⁸¹⁷, ou comme les NEHER nommaient aussi l'endroit, « une cité biblique ». Les textes mais aussi l'iconographie des illustrations font place à des paysages (Jérusalem et ses environs) et la flore

⁸¹⁵ Richard fut enseignant la faculté de Droit de Strasbourg ainsi qu'à l'École Supérieure de la Magistrature à Paris en marge de ses fonctions de magistrat.

⁸¹⁶ Elisabeth REVEL NEHER a mené une carrière universitaire à l'Université Hébraïque de Jérusalem.

⁸¹⁷ Contrairement au kibboutz *Machar* qui fonctionnait en Corrèze dès 1933 et qui préparait, sur le territoire français, des Juifs à s'installer en Israël (*Haḥchara*), les habitants de *Maḥanayim* n'avaient pas l'intention de concrétiser si rapidement leur sionisme. Ils feront leur *Aliya* bien plus tard.

(palmier, champs) de Sion. Je crois qu'ils ont tenté d'y vivre à l'image qu'ils se faisaient des pionniers sionistes⁸¹⁸ : retour à la terre et son agriculture, vie commune avec répartition des tâches, ajoutant à ce mode de vie l'étude en général et celle de la Torah en particulier.

A l'instar de tous les épisodes les plus dramatiques de l'histoire du peuple juif, la venue du messie se faisait pressante. Ils souhaitaient que l'exil prenne fin et que le peuple juif dispersé se retrouve bientôt en marche vers la destination de ses prières. Tournés trois fois par jours vers Jérusalem, évoquant Sion dans leurs pratiques religieuses au quotidien, leur envie du retour à Sion devenait urgente. Les auteurs pensaient qu'après deux mille ans d'errance, le Temple, lieu rédempteur était plus que jamais nécessaire pour les Juifs et pour les peuples des nations, selon le dessein prophétique. Ils ont gardé l'espoir grâce aux promesses bibliques. La curieuse existence d'Israël, ce que l'on nomme *la question juive* et qui interpelle encore et toujours, trouve des réponses à travers les développements du *Ya'ri Vedivchi*. C'est le lien tendu entre le particularisme d'Israël et son rôle parmi les nations qui est au cœur de la question. André NEHER⁸¹⁹ l'exprimera ainsi : « L'histoire biblique, c'est notre histoire, c'est le commencement de l'histoire du peuple juif dont nous faisons partie. Cette histoire a son point d'appui en nous. Et elle continuera après nous, selon ce que nous, notre génération, nous en ferons. » Voilà où s'ancre le lien qui donne naissance à leur écriture *responsable* : ne pas être spectateur mais acteur de l'histoire, écrire étant l'acte qui s'impose à eux à ce moment de leur existence ; des penseurs et passeurs.

Le rêve du retour à Sion n'est qu'une étape. Et de conclure : « Cette marche commune sur la longue route qui a son origine dans la Bible et sur laquelle nous marchons depuis des siècles, traverse notre Etat d'Israël à l'heure actuelle, pour mener vers des buts, vers des objectifs messianiques, qui seront messianiques dans la mesure où les deux partenaires de l'Alliance, Dieu et le peuple juif, feront ce pour quoi chacun des deux est « interpellé » par l'autre. C'est là l'éternelle vocation biblique d'Israël sur sa Terre.⁸²⁰ ». En imaginant Sion, les NEHER voyaient la lumière au bout de l'obscurité. Ce rêve les a portés jusqu'en 1946 où ils ont parlé, tels des prophètes, deux ans avant la création de l'Etat d'Israël, lors du fameux exposé « transcendance et immanence ».

⁸¹⁸ Faisant probablement référence au mode de vie à *Nahalal* qu'ils semblaient connaître.

⁸¹⁹ A. NEHER, *Lecture de la Bible et sens de l'histoire juive*, Op. Cit.

⁸²⁰ ANDRE NEHER, « Lecture de la Bible et sens de l'histoire juive », *Hamoré*, novembre 1985, n° 112, pp. 8-9.

L'évocation de la fin de l'exil est une réponse des auteurs au judaïsme réformé qui s'est fait une raison de la diaspora et qui a renoncé au retour à Sion dans ses prières et dans les faits.

Le sionisme a marqué concrètement la vie des auteurs du *Ya'ri Vediochi* puisque tous les descendants d'Albert NEHER qui vécurent à Maḥanayim, vivent à présent en Israël. Avec l'existence de l'Etat d'Israël, il est quelquefois difficile d'en rêver, le rêve étant devenu réalité. Mais le message du *Ya'ri Vediochi* rejoint le cri millénaire de la *Haggadah* : « l'an prochain à Jérusalem reconstruite ». Ce souhait ne se borne pas à la seule matérialité ni à l'autonomie du peuple juif sur sa terre mais va plus loin dans la réalisation des paroles prophétiques et l'avènement du messie, selon l'expression des auteurs.

Le Temple

Le Temple occupe une place centrale dans le *Ya'ri Vediochi* et dans les *Haggadot*. Il symbolise Sion et Jérusalem bien souvent mais dans ce corpus, il forme un thème à part entière. Le texte est pourvu de références liées au Temple qui sont enrichies par des illustrations du Mont du Temple et du pèlerin qui s'y rend. On aurait pu croire que la sortie d'Égypte, la traversée du désert, le don de la Torah suffisent pour se traduire par la fin tant espérée de l'entrée, du peuple descendant d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, en terre promise. Or le chant *Dayénou* de la *Haggadah* le rappelle. La mission ne s'arrête pas ici mais : « ... nous a donné la Tora, nous a fait entrer en Érets-Israël, et nous a bâti la Maison d'élection, pour accorder le pardon à toutes nos fautes. » La construction du Temple est centrale dans la tradition juive. Les sacrifices expiatoires ont été remplacés par les prières mais ces prières expriment le vœu de voir le Temple reconstruit à Jérusalem, et ce le plus rapidement possible. A travers *Ya'ri Vediochi*, le Temple est exploré dans les moindres détails. Les peuples des soixante-dix nations sont invités à se joindre aux enfants d'Israël durant les fêtes de *Souccoth*. Cette notion de *Temple* serait favorable à l'humanité entière. Les circonstances historiques de la rédaction du *Ya'ri Vediochi* mettent en avant le besoin de réparer l'humanité. Ce corpus est porteur d'un message universel qui reste actuel.

La notion de « troisième Temple » fait débat. S'agit-il d'une réelle réalisation architecturale ou est-ce un symbole ? Des sacrifices animaliers seront ils réhabilités ou est-ce une allégorie ? On trouve à Jérusalem, des groupes qui se préparent à la

reconstruction du troisième Temple. De même, essentiellement parmi les chrétiens évangéliques, on voit défiler par milliers, dans Jérusalem à l'occasion de la fête de *Souccoth*, des délégations venues du monde entier pour marquer leur attente de participer au pèlerinage au Temple selon la réalisation des prophéties. Ces sujets sont délicats du point de vue géopolitique mais trouvent écho dans certains milieux.

Le pauvre et la justice

De même que le texte de la *Haggadah* place le pauvre en tête de cérémonie, ainsi les auteurs du corpus confèrent-ils une grande importance aux indigents. Dans le *Ya'ri Vedicchi*, le thème du « pauvre » revient régulièrement. Il est comparé au statut biblique du Lévite : celui qui ne possède rien, qui est socialement faible. Le sort des plus faibles les touche et ils sensibilisent leur lecteur à ce sujet. Se basant sur la Bible, ils insistent sur le devoir d'assistance envers l'étranger, la veuve, l'orphelin dont la pitance dépend de la générosité de leur entourage. *Mahanayim* est une forme concrète de la pratique de la *Tsedka* puisqu'on y partage le gîte et la nourriture avec des étrangers. Dans des moments, tels que ceux qu'ils vivent, ils réalisent que rien n'appartient à l'homme mais que Dieu est son pourvoyeur. Le donateur ne partage pas son bien personnel, mais ce que Dieu lui a octroyé pour justement aider son entourage. Au sein du judaïsme, il existe une grande solidarité et l'on assiste à une aide matérielle et un soutien des faibles. La *Tsedaka*, la soupe populaire, l'asile, sont des institutions incontournables de la formation des communautés juives de diaspora. Bien souvent, au nom du *Tikkoun Olam*⁸²¹, elles ont ouvert leurs portes aux non-juifs qui demandent de l'assistance, et c'est ce qui se passa à Mahanayim avec Marcel, Jean, Quito et les autres.

Cette réalité est différente dans la société israélienne actuelle. On pourrait s'attendre, dans l'*Etat juif*, à plus d'égalité et de justice sociale. Celle-ci existe à travers des O.N.G, en faveur de toutes les couches de la société. Les citoyens sont sollicités et c'est pour eux l'occasion de manifester leur soutien à ces bonnes œuvres. Mais pourquoi cette

⁸²¹ « Tikkoun Olam » est une notion qui apparaît dans la *Michnah*, Traité *Guittin* IV,1. Rabban Gamiliel utilise cette idée au sujet d'une *takana*, c'est-à-dire des lois (comme dans le cas du divorce) qui ne figure pas dans la Torah. Il s'agit plutôt d'un état d'esprit qui encourage l'homme à éditer des lois supplémentaires pour, littéralement, *réparer le monde*. De nos jours, cette notion, devenue populaire, s'est éloignée du domaine purement juridique. Elle se traduit par des actes de justice et de bienveillance et le concept semble presque devenu universel. Voir « Tikkoun Olam », in *Wikipédia*, 2021, URL complète en biblio.

distribution ne se passe-t-elle pas au niveau des budgets d'Etat ? A l'inverse, si la distribution se faisait par le biais des institutions, le citoyen perdrait-il de sa sensibilité ? Cette question s'est posée à l'époque biblique, juste avant l'entrée des enfants d'Israël en terre promise, elle se pose avec la gestion de l'Etat d'Israël.

Or le thème de la pauvreté est intimement lié à celui de la recherche de la justice *tsédaka-tsédek*. Celui-ci parcourt aussi la lecture du *Ya'ri Veditvchi* du début jusqu'au chant du *Had Gadya* (Chapitre *Nirtsá*). Je pense que ce thème prend toute son importance quand le lecteur considère le contexte de l'écriture. La guerre implique la misère. Veuves et orphelins ne sont plus des cas isolés mais préoccupent la société, moralement mais aussi financièrement. Savoir partager est une belle leçon, mais mettre celle-ci en pratique dans des temps difficiles relève du défi moral : l'orientation de tout vers le Bien, comme le proposent les auteurs (*Kadech, Ya'ri A*). La justice est un thème qui ne revient pas uniquement concernant la justice sociale. Il en est question au niveau de la *traduction en justice* des coupables. Les auteurs sont convaincus que Dieu est Juste et qu'Il punira les oppresseurs. Leur foi en la justice divine les aide à passer ces durs moments et à garder espoir. Néanmoins, ils dénoncent les pharaons contemporains de façon plus ou moins explicite, chacun avec son niveau de responsabilité. Pour exemple, des extraits du passage *Adonai zeharénou*, Ya'ri A : « ceux qui croient que les hommes sont « *choses mortes* » et que l'on peut les observer comme des objets, « *ceux qui sont descendus dans l'empire du silence, de la fatalité* » laissant faire ou *obéissant aux ordres*, « *ceux qui haussent les épaules : à quoi bon ?* » et n'ont pas exprimé leur désaccord avec la politique et ses lois.

Difficile de savoir si cela les réconfortait de croire que les coupables ne resteront pas impunis par Dieu ou par les tribunaux terrestres - non par esprit de vengeance mais par volonté de justice. Je pense qu'il ne s'agit pas d'un désir mais d'un devoir et ces pourquoi ils désignent dans leurs écrits ceux qu'ils jugent responsables.

Certes, les procès d'après-guerre ont eu leur impact sur les consciences. Les responsables qui n'ont pas été traduits en justice se sont sentis traqués toute leur vie, sachant qu'ils devraient rendre des comptes et payer pour leurs crimes ou leur participation à la machinerie de l'extermination. Quel est aujourd'hui l'impact de ces procès ? On assiste à l'accusation de l'Etat d'Israël, présumé responsable de crimes de guerre ou contre l'humanité à la CPI (cour pénale internationale qui siège à La Haye). L'intention de cette imputation est-elle purement judiciaire et juste ? Cela ne devrait

rien changer, je pense, au fait qu'Israël se doit d'être exemplaire au niveau de la justice et du droit⁸²², au moins tel que l'entend son Livre du Lois, la Torah (livre de *Tsedek OuMichpat*, de justice et de loi).

Ces thèmes donnent à réfléchir et sont une contribution pédagogique incontournable et actuelle, je pense, pour qui veut étudier la *Haggadah*.

Le piout et la poésie

Le ton lyrique et les poèmes font partie du corpus, soit faisant référence à certains passages poétiques ou chantés de la *Haggadah*, soit s'agissant de créations néheriennes. Le *piout* remplit plusieurs fonctions dans la tradition juive. Il y a d'abord l'aspect esthétique de l'écriture. Bien souvent le *piout* apporte une mélodie supplémentaire au texte. Les rimes jouent un rôle mnémotechnique tout comme les acrostiches. C'est une méthode de transmission assez classique et ancienne. Les premiers *paytanim* ont eu une forte influence sur les frères NEHER et ils se sont laissé attirer par ce mode d'expression qu'ils maîtrisaient fort bien. Une autre source d'inspiration se dégage de l'analyse du corpus. La simple évocation de Jérusalem ou du Temple élèvent l'âme des écrivains en souffles de poètes. Que ce soit pour exprimer la Halacha ou pour transmettre des idées, ils ont recours à la créativité dans la poésie. Ce ton contrebalance les leçons à l'accent moralisateur que l'on trouve dans le *Ya'ri Vediochi*.

La plupart du temps, ce sont les paroles des prophètes, les promesses de la rédemption d'Israël qui sortent les auteurs de l'examen pragmatique de leur situation et qui les transforment en rêveurs, faisant écho aux paroles du psalmiste : « Quand l'Eternel ramena les captifs de Sion, nous étions comme des gens qui rêvent ».⁸²³ L'alternance des styles du *Ya'ri Vediochi* surprend le lecteur à chaque chapitre. Cela a l'avantage de ne pas circonscrire ses émotions dans un genre unique. A l'inverse, si le lecteur devait ne pas apprécier ce genre poétique, il ne devrait cependant pas rejeter le corpus en bloc, mais sentir qu'il a sa place dans cette diversité. La pluralité des styles rend possible un large spectre de lecteurs.

⁸²² Ce domaine était privilégié par Richard, le magistrat. On y trouve sa passion dans le discours de Rentrée qu'il a prononcé à l'Audience Solennelle, du 16 Septembre 1955 à la Cour d'Appel de Colmar. R. NEHER, « La justice dans l'ancien testament », SDV. URL complète en biblio.

⁸²³ Psaume 126.

André GIDE disait que l'art naît de contraintes, vit de luttes et meurt de liberté. Le contexte historique contraignant a fait naître la créativité et particulièrement la poésie. Par elle, les auteurs opprimés se sont déchargés de leurs frustrations en exaltant leurs souffrances. Ils se sont allégés en partageant le poids de leur situation avec le lecteur potentiel.

Le *Ya'ri Vedicchi* témoigne aussi du besoin de rêver, de continuer à croire en l'avenir, en l'homme et en Dieu. Le recours au mode d'expression par le *piout* adoucit les mœurs. Les auteurs ont tenu à maintenir une note d'espoir au cœur de la tourmente. Ce message est un partage qui s'adressait certainement au lecteur pour transmettre une leçon d'optimisme, malgré tout. Elle s'ajoute aux pratiques didactiques transmises par le corpus. Les auteurs peuvent être perçus comme une sorte de modèle à suivre pour le lecteur.

Avec la création de l'Etat d'Israël, le peuple juif a continué d'espérer en la réalisation des prophéties. On entend s'exprimer de nouveau *paytanim* dans un hébreu moderne. Parmi ces poètes Naomi SHEMER ou Yehouda AMICHAÏ ont rédigé des poèmes où le texte biblique prend vie dans la réalité d'Israël. Cette tradition se perpétue et régulièrement des textes nouveaux voient le jour et sont mis en musique, sorte de prières et de vœux qui deviennent populaires. Les espoirs de paix et de rédemption en sont souvent la conclusion. Le *piout de Pesach* des NEHER a aussi été mis en musique et trouve sa place dans les chants du *Nirtsa*, en fin de la *Haggadah*.

Prophètes et consolation

Nombreux sont les prophètes cités dans le *Ya'ri Vedicchi*. A la fin de la guerre, Albert NEHER écrira⁸²⁴ ce qui semble justifier les références dont les auteurs firent usages :

Il était de coutume, jadis, en Israël, quand sévissait la détresse et la misère, d'aller consulter les Prophètes. Ces hommes inspirés, qu'une âme courageuse, un cœur débordant de foi et un caractère indomptable plaçaient au-dessus de la tourmente, se tournaient vers Dieu, qui, par leurs lèvres enthousiastes, dictait sa réponse à Son peuple. Souvent Dieu se taisait. Alors, les Prophètes, du doigt, désignaient le rouleau de la Loi. La Thorah, ce livre ouvert, à portée de

⁸²⁴ A. A. NEHER, « Pourquoi ? », *Op. Cit.*

chaque main et de chaque intelligence, traçait toutes les voies, faisait éclore toutes les décisions donnait toutes les réponses.

Aujourd'hui, des millions de Juifs, harcelés, persécutés, meurtris, soufflant à peine après l'horrible malheur qui vient de les accabler et qui pèse encore sur tant d'entre eux, s'interrogent avec anxiété et essaient, de toutes leurs forces, de comprendre pourquoi tout cela devait arriver et quelles leçons ils devaient en tirer. Tous, ils sont à la recherche d'un Prophète capable d'étancher leur soif avide de savoir. Nous n'avons plus, hélas, de Prophète. N'est-il point de notre devoir, dès lors, de consulter cette Torah qu'ils nous ont léguée ?

La prophétie renvoie à la Torah qui est le socle de l'étude et de la transmission. C'est ainsi que le concevaient les auteurs et c'est le message qu'ils transmettent tout au long du *Ya'ri Veditchi*.

Cette approche marquera l'originalité de l'étude que proposera André NEHER, sa vie durant. Elle sera adoptée par de nombreux exégètes contemporains⁸²⁵.

Il est le précurseur d'une méthodologie qui inspirera les intellectuels juifs de langue française⁸²⁶. Lire l'actualité à la lueur des écrits bibliques est une méthode moderne révolutionnaire inspirée par l'expérience de *Mahanayim*. L'*Œuvre de Mahanayim* toute entière est imprégnée de cette didactique. C'est la mise en application par extension,

⁸²⁵ On enseigne le judaïsme dans l'esprit néherien, notamment à la Yeshiva *Mahanayim* (à Migdal Oz, Israël), sous la direction du Rabbin Shlomo WILK.

⁸²⁶ Y. CHARBIT indique le souffle de vie qu'a apporté au judaïsme français d'après-guerre l'école d'Orsay créée en 1946 et les *Colloques des intellectuels juifs de langue française*, dont le premier s'est tenu en 1957. Les grands penseurs de l'époque sont Jacob GORDIN (qu'André NEHER ne connut qu'à titre posthume par sa femme Renée en 1947), Emmanuel LEVINAS, André NEHER, Eliane AMADO LEVY-VALENSI et Léon ASHKENAZI (Manitou).

י' שרביט, עבריות ומעבר לה דיוקן אינטלקטואלי של הרב יהודא אשכנזי מניטו, אדרא, תל אביב, 2018. עמ' 155-157.
Or on a tendance à faire des amalgames entre ses deux institutions. André NEHER ne fit pas partie intégrante de l'école d'Orsay mais avait beaucoup d'admiration pour Manitou auquel il envoya de nombreux élèves, depuis Strasbourg. Comme en témoigne son épouse Rina, André et Manitou avaient des pensées parallèles, et comme toutes parallèles, elles ne se croisent jamais ! Lucien-Gilles BENGUIGUI, *Livre : Un lieu où reconstruire - L'école Gilbert Bloch d'Orsay 1946-1970*, Elkana, Jérusalem, 2009, p. 285-289.

Ceux que l'on nomma *La Trinité* furent ses fidèles élèves de la première heure : Théo DREYFUS (1925-2007), Bernard PICARD (1925-1998) et Beno Gross (1925-2015) et à travers eux des milliers d'élèves dans les écoles juives qu'ils dirigèrent respectivement : Maïmonide Paris, Yabné, Paris et Aquiba, Strasbourg . Lucien LAZARE qui prépara sa thèse auprès de son maître NEHER, Roland GOETSCHER qui lui succéda à l'université de Strasbourg, mais aussi plus récemment Raniero FONTANA qui a publié deux livres sur NEHER : RANIERO FONTANA, *André Neher, le penseur et le passeur, Op. Cit ; André Neher, philosophe de l'Alliance*, Albin Michel, Paris, 2015. Enfin, Gaëlle-Hanna SERERO termine sa thèse doctorale au département de philosophie juive de l'Université Bar Ilan sous le titre : *La lecture biblique d'André Neher comme geste distancié*. La publication de ses livres et articles en français et la traduction d'une partie de son œuvre en japonais, italien, anglais, allemand, ont permis d'étendre l'impact de sa pensée universelle à travers le monde.

dans tous les domaines de la vie, de la méthode proposée par les sages de la *Haggadah* au sujet de la sortie d'Égypte : « De génération en génération, chaque homme est tenu de se considérer / de se montrer comme étant lui-même sorti d'Égypte ». Chaque moment de la vie devrait inspirer celui que le vit en fonction du référentiel qu'est la Torah.

Certaines paroles des prophètes sont associées à la lecture des péricopes ou sont insérées dans la liturgie. Elles sont présentes dans la conscience du juif pratiquant. Ces paroles servent de citations dans les discours, sermons et autres cérémonies car elles constituent la base de la culture hébraïque moderne. Le message des prophètes transmis à travers le corpus reste donc pertinent pour le lecteur.

L'espoir, l'espérance

Les auteurs du *Ya'ri Vedichi* transmettent un message d'espoir. On note une différence fondamentale entre le Ya'ri A, où ils l'expriment régulièrement, et le Ya'ri C de 1944, où il semble plus difficile de partager un message optimiste, tant l'heure est grave et le danger présent à chaque instant, même à *Maḥanayim*. Cependant, les yeux de ses habitants sont tournés vers l'espérance d'un monde meilleur, d'une réparation. Selon le *Ya'ri Vedivchi*, la foi a toujours maintenu le peuple d'Israël et sa confiance en Dieu. Ses paroles sont le levier qui maintient le moral. La conjonction de l'issue de la sortie de la maison d'esclavage et le vécu des Juifs de *Maḥanayim* est nécessaire pour renforcer la foi. Le Bien l'emportera sur le Mal, tel est le défi proposé aux hommes et Dieu récompensera ceux qui auront œuvré vers le Bien. Les autres seront punis, en cela aussi règne une note d'espoir et de justice.

Ces messages restent des leçons transmises perpétuellement par les textes traditionnels et par la liturgie juive. Ce que vient enseigner l'écriture de *Maḥanayim*, c'est qu'il ne s'agit pas de théorie mais, qu'au cœur de la tourmente, l'espoir doit s'exprimer et être partagé. Celui qui lira le *Ya'ri Vedivchi* s'imprégnera de cet espoir et en sera ainsi renforcé.

L'action et la création à *Maḥanayim* sont, en soi, des actes d'espérance. L'espérance se traduit par l'enseignement à l'école clandestine de *Maḥanayim*. Celui qui croit en l'avenir ne désespère pas de continuer à transmettre et ni d'enseigner. La strophe,

tirée de la Chanson de l'université de Strasbourg, de L. ARAGON⁸²⁷, a fort inspiré André NEHER : « Enseigner c'est dire espérance, Étudier fidélité, Ils avaient dans l'adversité, Rouvert leur Université, À Clermont en plein cœur de France. » Pour les NEHER, ouvrir une école à Lanteuil malgré la révocation de Brive était un acte de résistance. Ils bravaient ainsi les interdits au nom de l'avenir, de l'espoir et de l'éducation en laquelle ils croyaient.

La rédaction du *Ya'ri Vedivchi* s'inscrit aussi dans cette démarche. Des messages sont transmis au lecteur : enseigner c'est-à-dire espérance des maîtres en leurs élèves, mais aussi, espérance en un lectorat qui saura mesurer le courage qui animait l'acte d'écriture. Le message est de ne point sombrer dans l'obscurité mais de chercher la lumière, celle qui procure l'espoir en toute circonstance. Cette forme d'optimisme vient contrebalancer les idées reçues se limitant au le triste sort des Juifs dans la Shoah. Les pieux, parmi eux, étaient mus par cette tradition qui prend ses sources dans la foi biblique et la confiance en Dieu et qui savent qu'Il a promis la pérennité à Israël ; qu'après la pluie, le beau temps ; et qu'Israël, non pas au sens personnel, mais au sens collectif, perpétuera la chaîne. C'est là une perspective d'espoir transmise et à transmettre.

Cette certitude ne répond pas toujours à des phénomènes rationnels. L'histoire moderne d'Israël l'a prouvé. Le peuple juif, dans les pires moments s'en remet à cette espérance qui le soutient. Lire le *Ya'ri Vedivchi* procure au lecteur cette leçon de vie, que dans les pires instants, il ne faut pas désespérer mais continuer à promulguer une éducation pour préparer de meilleurs lendemains⁸²⁸.

Morale et modestie

Le vécu en cette période de guerre suggère des questions de morale et de justice. Ces sujets sont quelquefois prétextés par la *Haggadah*. La pauvreté, l'esclavage, la discrimination, le manque de solidarité fraternelle, ne sont pas nés avec la Seconde Guerre mondiale. Déjà la Bible exposait de telles injustices. L'herméneutique biblique a tenté de justifier ces partialités en partageant le rôle suprême de Dieu dominant sa création et celui du libre arbitre qu'Il a accordé à ses créatures, entre observateur et

⁸²⁷ ARAGON, en 1944, écrivait cette chanson sous le pseudonyme de François La Colère. L. ARAGON, *Chanson de l'Université de Strasbourg*, Clermont-Ferrand, France, imp. L. Monnet, 1944.

⁸²⁸ L'espérance occupe une grande place dans la pensée d'André dans ANDRÉ NEHER, *Jérusalem, Vécu juif et message*, Op. Cit. p. 141-179.

acteur. La *Haggadah* généralise le phénomène d'oppression du peuple d'Israël comme étant un éternel recommencement où les nations affrontent Israël et où Dieu sauve perpétuellement son peuple de ses agresseurs. La *Haggadah* est un texte formateur d'identité et de confiance en la providence. L'épisode historique de la Shoah fut une énième mise à l'épreuve de la mise en pratique de la foi. La réaction des auteurs est la preuve de leur prise de conscience de leur « responsabilité », leur « *Hinéni* »⁸²⁹ biblique actualisé. Le *Ya'ri Vediochi* est donc un exemple de mode d'expression de la recherche de justice. Les développements passent par l'analyse des différences sociales, par l'exposition des lois que propose la Torah et par la critique de ce que les hommes font ou ne font pas pour remédier à ces situations.

C'était vrai il y a près de quatre-vingts ans, ça reste déplorablement actuel et mérite une méditation renouvelée et adaptée au contexte contemporain.

Le lecteur du *Ya'ri Vediochi* est confronté à plusieurs genres littéraires, parmi lesquels des leçons moralistes. De peur d'être mal interprétés, les auteurs ont précisé la nécessité de modestie, faisant de cette qualité une fin en soi et la conclusion de leur ouvrage.

L'éducateur se doit de mettre en garde ses élèves face à diverses dérives possibles. Il a pour devoir moral de les remettre en place, sur un ton moralisateur, afin de donner du poids à ses revendications. A partir du moment où il a formulé cette remontrance, il exonère sa conscience de toute responsabilité car il aura fait ce qui est en son devoir pour ramener son auditoire, libre d'agir malgré tout, sur le chemin de la droiture. Tout cela, l'éducateur ou l'écrivain qui se positionne en maître, ne doit pas le faire par orgueil. Le *Ya'ri Vediochi* a montré à plusieurs reprises que le savant est mis à l'épreuve par les questions de ses apprenants. Il peut être ainsi déstabilisé mais ne doit pas s'en sentir offensé. Au contraire, il ressort grandi par le défi que lui proposent ses disciples. Pour cela, l'humilité est nécessaire. Cette vertu est d'autant plus nécessaire quand l'homme prétend parler au nom de la Torah. Qu'est-ce que la parole de l'homme à côté de la grandeur divine ? Combien le mot, réduit au signe, à la lettre, peut-il exprimer l'infini ? Le silence semble être l'expression optimale de la modestie comme le préconisait Chimone fils de Gamliel dans la *Michnah Avot I, 17* : « Toute ma

⁸²⁹ *Hinéni* est l'expression employé Abraham quand Dieu l'interpelle avant de l'envoyer Lui offrir son fils Isaac (*Genèse XXII,1*) : « me voici ! ». Cette expression rentrée dans le langage moderne pour indiquer que l'homme est au service de Dieu, prêt à faire ce qu'Il attend de lui.

vie, j'ai grandi parmi les Sages et je n'ai rien trouvé de plus bénéfique pour l'individu, que le silence ; l'essentiel n'est pas dans l'exégèse, mais dans les actes ; et celui qui abonde en paroles suscite la faute. » Pourtant les circonstances font que le silence ne peut trouver sa place dans le contexte de *Maḥanayim* ; et écrire est l'acte *bénéfique*.

Les auteurs auront ainsi accompli leur devoir en s'exprimant par les actions de *Maḥanayim*. Ils lèguent au lectorat un modèle de réaction, de révolte, de témoignage. A l'heure où tout un chacun s'invite à réagir au moindre évènement en rédigeant des posts ou en faisant circuler des prises de vue de moments présents dans la course du buzz sur la toile, la leçon de modestie, semble trouver sa place. La prise de parole du *Ya'ri Veditchi* est mesurée, les mots sont pesés et les idées ordonnées. Un format à méditer...

La forme acousmatique ne peut décharger le lecteur de la prise de conscience du vécu des auteurs. Telle n'était certainement pas l'intention des porteurs de messages de *Maḥanayim*.

Conclusion

Ya'ri Veditchi est un corpus dont l'étude apporte une compréhension nouvelle de la *Haggadah* de pessah, tel qu'elle a pu être perçue par des Juifs reclus en France pendant la Seconde Guerre mondiale. L'édition de ce document inédit est une fin en soi et contribue à élargir le champ restreint des créations textuelles juives pendant la Shoah en France.

C'est au cœur des interactions entre auteur-texte-lecteur que l'analyse de corpus a été effectuée. Elle tend de façon systématique à revenir aux motivations qui poussent les auteurs à s'exprimer par écrit. Il faut comprendre quel est le sens de leur intention et déterminer le lectorat potentiel à qui ces mots s'adressent.

Une connaissance de la biographie des auteurs s'impose pour comprendre leur rédaction. Le contexte historico-géographique apporte un éclairage nécessaire au texte. Il est présent, en toile de fond, tout au long de l'écriture, variant en fonction du thème étudié et surtout selon le moment de sa production. Celle-ci s'inscrit dans le cadre d'un vaste travail, l'Œuvre de *Mahanayim* ; maison d'étude et de créativité. Les témoignages qu'ont pu apporter ceux qui ont connu, de près ou de loin, la vie à *Mahanayim*, viennent renforcer des idées éditées dans le *Ya'ri Veditchi*. Ils nous apprennent que les auteurs prenaient des réels risques, qu'ils mesuraient, en rédigeant ouvertement ou à demi-mots leurs réflexions sur les réalités du moment. D'acteurs passifs dans la tourmente qui leur est imposée, ils deviennent révoltés et leur « écriture responsable » marque un tournant dans leur appréhension et leur sagacité de la vie. Les auteurs ignoraient s'ils survivraient à cette période trouble de l'histoire de France mais ils ont pris toutes les précautions pour protéger leur ouvrage qui nous parvient à présent. Ils l'adressaient sans doute à un éventuel lecteur dont l'identité non révélée semble varier en fonction des modes d'expression et des différents messages adressés dans le corpus.

L'écriture d'un commentaire de la *Haggadah* se doit d'éclairer le texte de la veillée pascale. Il traite forcément de la sortie d'Égypte et aborde l'herméneutique sous différents angles. Or les NEHER ont choisi de résister par l'éducation et la transmission. On trouve dans le *Ya'ri Veditchi* de nombreuses pensées qui articulent une méthode d'enseignement s'inscrivant dans une longue tradition. La mise en pratique de ce devoir de transmission et le refus d'abandonner cette tâche en pleine guerre est un acte de foi et un modèle de pédagogie que transmet le corpus.

Ya'ri Vedicchi est un texte testimonial d'un temps et d'un vécu. Il a une valeur testamentaire car il lègue toutes sortes de réflexions qui demandent à être partagées avec le lectorat héritier de ses auteurs. L'analyse du corpus délivre un outil pédagogique, qui dévoile différentes méthodes d'apprentissage et qui lègue des modèles exemplaires dans les domaines de l'éducation. Ces modules sont à mettre à l'épreuve du temps présent et peuvent être formateurs pour des parents ou des éducateurs « responsables » qui cherchent un référentiel.

Ya'ri Vedicchi est de forme et de fond éclectiques. Ce mode d'approche plurielle est à la base de cette analyse interdisciplinaire. Les auteurs touchent à de nombreux domaines et l'analyse les suit dans leur diversité. Des messages techniques sont juxtaposés à des réflexions philosophiques, les styles sont variés et les niveaux de compréhension plus ou moins profonds. Il en est de même pour le développement de cette thèse. Néanmoins, la synthèse de l'analyse mène au traçage de grands axes qui donnent une vue d'ensemble du corpus et des préoccupations de ses auteurs.

C'est avec la modestie qui s'impose que j'ai tenté de donner vie à ce corpus en le dévoilant et en le décryptant. Cette humble contribution rend hommage à un acte héroïque et devrait éclairer la science dans les domaines qu'elle aborde. Honneur est rendu aux héros de cette époque, ceux qui ont directement contribué à l'élaboration du *Ya'ri Vedicchi* mais aussi tous les électrons qui ont gravité autour de ce noyau à *Maḥanayim*. Cette thèse oriente un faisceau de lumière sur l'Histoire *d'un village français* et ses Lanteuillois qui font aussi partie de la possibilité de *Maḥanayim*. C'est également dévoiler l'histoire de la Shoah en France sous un angle singulier et moins connu.

La soutenance de la thèse au sein du département des études hébraïques et juives de l'université de Strasbourg, créé par André NEHER n'est pas sans symbole. Acteur et auteur de *Maḥanayim*, c'est là qu'il renaît pour la seconde fois et de cette naissance s'en est suivi le parcours qui le mena à l'ouverture de la première chaire universitaire d'hébreu en France, redonnant, par là-même, vie à une langue que l'on voulait morte, langue d'un peuple que l'on voulait exterminer.

La publication du *Ya'ri Vedicchi* et sa diffusion devrait offrir une approche différente de la compréhension de la *Haggadah* et pourrait ouvrir vers une autre analyse que celle qui fut la mienne.

Bibliographie

Ouvrages imprimés

ANOUILH, Jean. *Antigone*. Paris : La Table ronde, 2008, 128 p.

ARAGON, Louis. *Chanson de l'Université de Strasbourg*. Clermont-Ferrand : imp. L. Monnet, 1944, 1 p.

ARAGON, Louis. *La Diane française*. Paris : Seghers, 2012, 204 p.

AUER BACHER, Pierre. *Souvenirs d'une période trouble*. Paris : FMS Le manuscrit éd., 2008, 283 p.

BENGUIGUI, Lucien-Gilles. *Un lieu où reconstruire - L'école Gilbert Bloch d'Orsay 1946-1970*. Jérusalem : Elkana, 2009, 320 p.

BEN SHIMON, Nissim. *Hagada d'Hitler הגדת היטלר*. Rabat, 1943, 108 p.

BERNER, Christian. *La Philosophie de Schleiermacher. Herméneutique, dialectique, éthique*. Paris : Cerf, 1995, Passages, 281 p.

BESSONE, Magali. *La justice*. Paris : Flammarion, 2011, 240 p.

BIASI (de), Pierre-Marc. *La Génétique des textes*. Paris: Nathan, 2000, 128 p.

BLOCH, Joseph. *La Haggadah de Paque*. Paris : Fondation Sefer, 1970, 143 p.

CADOUX, Bernard. *Écritures de la psychose*. Paris : Aubier, 1999, 238 p.

CELLANO (de), Giulio Bartoloccus. *Kiriat Sefer*, Typographia S. Congregationis de Propaganda Fidei, 1678, p. 733.

COLIN, Roger. *Le pain partagé*. Neuvic-Entier : La Veytizou, 2007, 192 p.

CURATOLO, Bruno ; MARCOT François. *Écrire sous l'Occupation : Du non-consentement à la Résistance, France-Belgique-Pologne, 1940-1945*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, Histoire, 2019, 424 p.

DAGIRAL, Eric ; MARTIN Olivier. *La logique de l'écriture : L'écrit et l'organisation de la société*. Paris : Armand Colin, 2018, Individu et Société, 357 p.

DALTROFF, Jean. *La synagogue du quai Kléber*. Strasbourg : I.D. l'Édition., Histoire et Patrimoine, 2012, 95 p.

DAVID, François. *Visages de la Résistance en pays de Brive*. Edition Les 3 Epis, 2001, 320 p.

DELPECH, François. *Sur les juifs : études d'histoire contemporaine*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1983, 452p.

DERRIDA, Jacques. *De la grammatologie*. Paris : Minuit, 1967, 159 p.

- DERRIDA, Jacques. *Mémoires d'aveugle ; l'autoportrait et autres ruines*. Paris : Réunion Des Musées Nationaux, 1991, 141 p.
- DERRIDA, Jacques. *L'Écriture et la différence*. Paris : Seuil, 1967, 440 p.
- DEWEY, John. *Logique : La théorie de l'enquête*. Paris : Presses Universitaires de France - PUF, 1993, 693 p.
- DREYFUS, Alfred et Lucie. *Écrire, c'est résister*. Paris: Gallimard, 2019, Folio Histoire, n° 291, 304 p.
- ECO, Umberto. *Les limites de l'interprétation*. Paris : Grasset, Littérature, 2014, 408 p.
- ECO, Umberto. *Lector in fabula, le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*. Paris : Grasset, 1979, 315 p.
- ECO, Umberto. *Œuvre ouverte*. Paris : Points, 2015, Points Essais, n° 107, 320 p.
- EISENBERG, Josy. *Une Histoire des Juifs*. Paris : Le livre de poche, Culture, Art, Loisir, n° 4797, 1970, 509 p.
- FAUCON, Martial. *Franco-tireurs et partisans français*. Périgueux : De La Lauze éd., Mémoire, 2006, 623 p.
- FERRAROTTI, Franco. *Histoire et histoires de vie*. Paris : Méridiens, coll. Sociologies au quotidien, 1983, 195 p.
- FONTANA, Raniero. *André Neher, philosophe de l'Alliance*. Paris : MICHEL Albin, 2015, 260 p.
- FONTANA, Raniero. *André Neher, le penseur et le passeur*. Jérusalem, Elkana, 2014, 192 p.
- FREIRE, Jean. *Les Maquis au combat*. Paris : Julliard, coll. La résistance par ceux qui l'ont faite, 1970, 223 p.
- GADAMER, Hans-Georg ; *Vérité et Méthode*. Paris : Seuil, 1996, L'Ordre philosophique, 544 p.
- GILLO, Eric. *Intentionnalité et signifiance : une approche dialogique*. Publications Universitaires européennes, 1999, vol. 602, 389 p.
- GOBINEAU (de), Arthur. *Essai sur l'inégalité des races humaines*. Paris : Firmin-Didot, 1884, 441p.
- GOODY, Jack. *L'homme, l'écriture et la mort*. Paris : Les Belles Lettres, 1996, 249 p.
- GOODY, Jack. *La logique de l'écriture : L'écrit et l'organisation de la société*. Paris : Armand Colin, 2018, 251 p.
- GRONDIN, Jean. *L'Universalité de l'herméneutique*. Presses Universitaires de France, 1993, 288 p.

GRUNEWALD, Jacquot. *Le livre du Séder, nous sommes tous sortis d'Égypte*. Jérusalem : Tsipa Laor, 2011, 168 p.

GÜNS, Joseph. *La Haggadah de Pessach הגדה של פסח*. Vienne : Jos. Schlesinger, 1930, 64 p.

HANSEL, Georges. *Explorations talmudiques*, Paris : Odile Jacob, 1998, 304 p.

HIDIROGLOU, Patricia. *Entre héritage et devenir : la construction de la famille juive : études offertes à Joseph Méléze-Modrzejewski*. Paris : Publications de la Sorbonne, 2003, 420 p.

KLARSFELD, Serge. *Mémorial de la déportation des Juifs de France*. Paris : FFDJF, Fils et filles des déportés juifs de France, 2012, 812 p.

KORCZAK, Janusz. *Quand je redeviendrai petit*. Paris : Fabert éd., 2013, 180 p.

LAFFITTE, Michel ; WIEVIORKA Annette. *Juif dans la France allemande : Institutions, dirigeants et communautés au temps de la Shoah*. Paris : Editions Tallandier, 2006, 526 p.

LAVERDANT, Désiré. *De la mission de l'art et du rôle des artistes*. Paris : Aux bureaux de La Phalange, 1845, 64 p.

LECLERC, Gérard. *La mondialisation culturelle ; Les civilisations à l'épreuve*. Paris : P.U.F., coll. Sociologie d'aujourd'hui, 2000, 498 p.

LEHMANN, Marcus. *Hagadah schel Peßach*. Frankfurt am Mein: J. Kauffmann, 1914, 240 p.

LELOUP, Jean-Yves. *Lettre à un ami athée*, Paris, Philippe Rey, 2008, 139 p.

LEVINAS, Emmanuel. *L'au-delà du verset ; lectures et discours talmudiques*. Paris : Editions de Minuit., Critique, 1982, 234 p.

MAÏMONIDE, Moïse. *Le guide des égarés*. Paris : Verdier, 1979, Les Dix Paroles, 691 p.

MALKA, Victor. *Le dur bonheur d'être juif*. Paris : Centurion, 1978, 251 p.

NEHER Albert A. *La double demeure : Scènes de la vie juive en Alsace*. Paris : Colbo, 1965, 153 p.

NEHER, Albert A. *Hallel de Mahanayim*. Jérusalem. Jérusalem: Erez, 2001, 16 p.

NEHER Albert A.; SAMUEL, Nathan. *La Haggada de Ma'hanayim*, Erez, Jérusalem, 2001, 66p.

NEHER, André. *Jérusalem, Vécu juif et message*. Monaco : Du Rocher, Hatsour, 1984, 184 p.

NEHER, André. *Un Maillon dans la chaîne*. Paris : Presses Univ. Septentrion, 1995, 232 p.

- NEHER, André. *Amos : Contribution à l'étude du prophétisme*. Paris : Vrin, 1995, 303 p.
- NEHER, André. *Moïse et la vocation juive*. Paris : Seuil, 2004, Sagesses, 160 p.
- NEHER, André. *L'existence juive : solitude et affrontements*. Paris : Seuil, 1962, 289 p.
- NEHER, André ; NEHER Richard. *Transcendance et immanence*. Lyon : Yechouroun, mai 1946, 20 p.
- OUAKNIN, Marc-Alain. *Lire aux éclats ; éloge de la caresse*. Toulouse : Lieu Commun, 1989, 425 p.
- OUAKNIN, Marc-Alain. *Bibliothérapie. Lire, c'est guérir*. Paris : Seuil, 1994, 439 p.
- PERCHENET, Annie. *Histoire des juifs de France*. Paris : Cerf, 1988, 235 p.
- PLAS, Pascal ; SCHWARZFUCHS Simon. *Mémoires du grand rabbin Deutsch : Limoges 1939-1945*. Limoges : éd. Lucien Souny, 2007, 172 p.
- POUIVET, Roger. *L'ontologie de l'œuvre d'art*. Paris : Vrin, 2010, 276 p.
- RAPHAËL, Freddy. *Juifs d'Alsace au XXe siècle ; Ni ghettoïsation ni assimilation*. Strasbourg : La Nuée Bleue, 2014, 333 p.
- RAPHAËL, Freddy ; WEYL, Robert. *Regards nouveaux sur les juifs d'Alsace*. Strasbourg : Editions des dernières nouvelles, 1980, 311 p.
- RAPHAËL, Freddy. *Les Juifs d'Alsace et de Lorraine de 1870 à nos jours*. Paris : Albin Michel, 2018, 256 p.
- RENAN, Ernest. *Qu'est-ce qu'une nation ?* Paris : Mille et une nuits, 1997, 47 p.
- RENAN, Ernest. *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques. Première partie, Histoire générale des langues sémitiques*. Paris : Imprimerie royale, 1863, 499 p.
- RICOEUR, Paul. *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil, 1990, 424 p.
- ROTHE, Michel ; WARSCHAWSKI, Max. *Les synagogues d'Alsace et leur histoire*. Jérusalem : Chalom Bisamme, 1992, 191 p.
- ROYOU, Jacques Corentin. *Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à la vingt-cinquième année du règne de Louis XVIII*. Paris : Le Normant, 1819, vol.2, 506 p.
- SAND, Shlomo. *Comment le peuple juif fut inventé : de la Bible au sionisme*. Paris : Flammarion, 2018, 606 p.
- SCHAEFFER, Jean-Marie. *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?* Paris : Seuil, Collection Poétique, 1989, 192 p.

SCHLEIERMACHER, Friedrich D. E. *Herméneutique : pour une logique du discours individuel*. Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion. Opuscule [phi], n° 38, 2021, 292 p.

SCHWARZFUCHS, Simon ; FRAY, Jean ; IANCU-AGOU, *Présence juive en Alsace et Lorraine médiévales*, Paris : Cerf, 2015, 440 p.

SCHWARZFUCHS, Simon. *Les Juifs de France*. Paris : Albin Michel, Présence du judaïsme, 1975, 339 p.

SPENCER, Herbert. *Les premiers principes*. Paris: Felix Alcan, 1894, 594 p.

WEILL, Ernest. *Choul'hâne Aroukh, abrégé*. Paris : Fondation Sefer, 1967, 755 p.

WIESEL, Elie. *La Nuit*. Paris : Editions de Minuit, 1958, 179 p.

YERUSHALMI, Yosef Hayim. *Haggadah & History: A Panorama in Facsimile of Five Centuries of the Printed Haggadah from the Collections of Harvard University and the Jewish Theological Seminary of America*. Philadelphia: Jewish Publication Society, 1975, 500 p.

ZUCKERMAN, Aryeh Ludwig. *La Haggadah de Pessah du camp de Gurs: Pessah 1941*. Jérusalem: Yad Vashem, 2003, 148 p.

Ouvrages électroniques

ARONSON, Elliot ; THIBODEAU, Ruth. *The Jigsaw Classroom: A Cooperative Strategy for Reducing Prejudice*, in *Cultural Diversity And The Schools*. London : Routledge, 1992, 428 p. URL, <https://doi.org/10.4324/9780203973776>

BERNUSSOU, Daniel. *Une saison d'Alsace en Limousin, Septembre 1939 – Septembre 1940*. URL, <http://bernussou.daniel.free.fr/>

DUHAN, Guillaume. *Un artiste c'est toujours seul*. Blog Medium France, 2016, URL, <https://medium.com/france/un-artiste-cest-toujours-seul-cc7e81097454>

Chapitre dans un ouvrage imprimé

BERMAN, Léon. Napoléon et la question juive. In : *Histoire des juifs de France des origines à nos jours*. Paris : Lipschutz, 1937, 512 p.

BERNER, Christian. Interpréter est un art. Les grandes lignes de l'herméneutique de Schleiermacher. In : *L'interprétation*. Paris : Vrin, Thema, 2010, 274 p.

BORGES, Jorge Luis. XXX. Le roman policier. In : *Œuvres complètes II*. Paris : Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1999, vol. II, p. 762.

LANDAU, Philippe. Ni ghettoïsation ni assimilation. In : RAPHAËL, Freddy, *Juifs d'Alsace au XXe siècle*. Strasbourg : La Nuée Bleue, 2014, pages 59-76.

LAURENS, Henry. L'orientalisme français : un parcours historique. In : COURBAGE, Youssef ; KROPP Manfred. *Penser l'Orient : Traditions et actualité des orientalismes français et allemand*. Beyrouth : Presses de l'Ifpo, Contemporain publications, 2008, 172 p.

NEHER, André. Liste des publications. In : *Mélanges*. Paris, Librairie Adrien Maisonneuve, 1975, 448 p.

NEHER, André. Caïn et Abel. In : *La conscience juive : données et débats*. Paris : Presses universitaires de France, 1963, 442p.

NOLIN, Danielle. Le récit imaginaire : une souffrance dévoilée. In : *UQAM, Cercle interdisciplinaire de recherches phénoménologiques*. Montréal : Les Collectifs du Cirp, 2011, n° 2, p. 86.

RAPHAËL, Freddy. Une rencontre manquée : les relations entre les Juifs d'Alsace et leurs coreligionnaires d'Europe orientale. In : *Mélanges*. Paris : Librairie Adrien Maisonneuve, 1975, 448 p.

THIEVENAZ, Joris. John Dewey et la théorie de l'enquête. In : *Recherche & formation*. Lyon : ENS Éditions, 2019, n° 92, 2019, 150 p.

WEILL, Nicolas. L'antisémitisme. In : DUCLERT, Vincent ; SIMON-NAHUM, Perrine, *L'affaire Dreyfus*. Paris : Armand Colin, U, 2009, 344 p.

Travaux universitaires

BENESTROFF, Corinne. *Résistance et résilience dans l'œuvre de Jorge Semprun*. Thèse, Université Paris 8, 2013, consulté le 17 septembre 2020.

LAURENT, Benoit. *L'évacuation de 1939-1940 pour les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle : Etude juridique, économique et sociale*. Thèse, Université de Strasbourg, 2011.

LAURENT, Jenny. *Les genres littéraires, Méthodes et problèmes*. Syllabus, Université de Genève, 2003.

NOLIN, Danielle. *L'acte créateur comme processus de formation existentielle du sujet apprenant artiste*. Thèse, Université du Québec, 2007, 412p.

Articles périodiques imprimés

CHASTANG, Pierre. *Moyen-Age : une révolution de l'écrit*. *L'Histoire*. Septembre 2019, n° 463, p. 36-45.

CROUZET, Danielle. Développement de la créativité et prévention du suicide. *Le Journal des psychologues*. 14 octobre 2011, n° 291, n° 8, p. 47-53.

DAVID TOUATI, Yaël. *Résistance spirituelle à Lanteuil-Maḥanayim, Fidélité*. Mai 2020, n°99, p. 15-16.

DAVID TOUATI, Yaël. *La vie à Lanteuil et Maḥanayim, souvenirs et histoires vécues. Lanteuil...entre Vianne et Roannet*. Janvier 2020, Bulletin n°12, p. 2-7.

D'IORIO, Paolo. *Les pensées papillons. Genesis (Manuscrits-Recherche-Invention)*. 2003, vol. 22, n° 1, p. 7-11.

FEUERWERKER, David. *Nécrologie. L'Unité*, 26 janvier 1945, p. 11.

GLYKOS Allain. *Écriture et transmission. Le Journal des psychologues*. 2009, n° 272, n° 9, L'intime de l'écriture, p. 26-29.

HALLEUX, Jean. *Le problème philosophique de l'ordre social. Revue Philosophique de Louvain*. 2007, vol. 6, n° 22, p. 97-118.

KAHLENBERG, Pinhas. *Le Parnes d'Obernai. Tribune juive*. 19 novembre 1971, p. 10-11.

LEBOUTET, Lucie. *La créativité. L'Année psychologique*. 1970, vol. 70, n° 2, p. 579-625.

MAUBANT, Philippe ; ROGER Lucie. *Lecture pédagogique de l'alternance en éducation et en formation à la lumière des idées de John Dewey. Questions Vives. Recherches en éducation*. 31 juillet 2017, N° 27, §38-39.

MORHAIN, Yves. *Paradoxalité de « l'enfermement » d'adolescents et de jeunes adultes meurtriers : entre destructivité et créativité. Adolescence*. 2012, n° 82, n° 4, p. 797-813.

NEHER, Albert A. *Le plat du Séder. L'univers israélite*. 92^e année, n°29-30, 26 mars 1937, p.6 /24, p. 464.

NEHER, Albert A. *Had-Gadjoh. La Tribune juive : organe indépendant du judaïsme de l'Est de la France*, 7 avril 1933, p. 20.

NEHER, Albert A. *Pourquoi ? L'Unité*. 29 décembre 1944, p. 9-10.

NEHER, André. *Lecture de la Bible et sens de l'histoire juive. Hamoré*, 1985, novembre, n° 112, p. 8-9.

NICAULT Catherine. *La Shoah et la création de l'État d'Israël : où en est l'historiographie ? Les Cahiers de la Shoah*. 2002, no 6, n° 1, p. 161-204.

NOLIN, Danielle. *Le récit imaginaire : une souffrance dévoilée. Les Collectifs du Cirp, UQAM, Cercle interdisciplinaire de recherches phénoménologiques*, 2011, vol.2, p. 79-89.

O'BOYLE, Cornelius. *The Art of Medicine: Medical Teaching at the University of Paris, 1250-1400. Brill*, 1998, n° 9, p. 141.

OLLIVIER, Christian. *Écriture collaborative en ligne : une approche interactionnelle de la production écrite pour des apprenants acteurs sociaux et motivés*. *Revue française de linguistique appliquée*. 13 décembre 2010, Vol. XV, n° 2, pp. 121-137.

PASQUIER (du), Marie-Alice. *Comment l'écriture vient à l'enfant ; de l'Histoire universelle à l'histoire de chacun*. *Le Journal des psychologues*. 2009, L'intime de l'écriture, n° 272, p. 22-25.

PORTAL, Jacques. *More Judaïco*. *L'unité*, Lyon, 8/2/1946, n°5 et 6 p. 3-5.

RESWEBER, Jean-Paul. *Les enjeux de l'interdisciplinarité*. *Questions de communication*. 30 juin 2011, n° 19, p. 171-200.

REVEL-NEHER, Elisheva. *Le sacré dans la tourmente : les quatre Haggadot de Mahanayim. Perspectives*. 1977, *Magnes Press, Université Hébraïque de Jérusalem*, n° 4, Le sacré dans la littérature et les arts, p. 133-150.

REYNAUD-PALIGOT, Carole. *L'émergence de l'antisémitisme scientifique chez les anthropologues français*. *Archives Juives*. Novembre 2010, Vol. 43, n° 1, Races et Racismes, pp. 66-76.

ROVNER, Jay. *An Early Passover Haggadah According to the Palestinian Rite*. *The Jewish Quarterly Review*. 2000, vol. 90, n° 3/4, p. 337-396.

SALANSKIS, Jean-Michel. *L'éducation, lieu universel du "particularisme" juif*. *Le Telemaque*. 2017, N° 52, p. 97-108.

TAUVERON, Catherine. *L'écriture littéraire : une relation dialectique entre intention artistique et attention esthétique*. *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*. 2002, vol. 26, n° 1, p. 203-215.

Articles périodiques électroniques

SOFIA, Estanislaos. *Comment écrire pour transmettre ? Modalités argumentatives chez Saussure*. In : *Genesis [en ligne] Manuscrits – Recherche – Invention*, 2012, n° 35, p. 59-76. URL, <https://journals.openedition.org/genesis/1040>

Communication dans un congrès

BENSOUSSAN, Georges. Un troisième colloque dans la continuité. In : *Mémoires Juives Brive 2019, Brive-la-Gaillarde, 27-30 octobre 2019*. 28 octobre 2019. URL, https://akadem.org/index_list_ccc_details.php?id_serie=4498

HARVEY, Warren Zev. L'histoire au présent dans l'œuvre d'André Neher. In : *Jérusalem, Hommage à André Neher, Jérusalem, 26 décembre 1988*. L'Association des amis d'André Neher, 1989. Archives MICHEL Alain.

JOHNSON, David W.; JOHNSON, Roger T. What is Cooperative Learning, *Cooperative Learning Institute*. In : *Innovacion Education*, Zaragoza, 22-23 septembre 2017.

URL, https://2017.congresoinnovacion.educa.aragon.es/documents/48/David_Johnson.pdf

KIENER, Michel C. Choc des cultures : Limousins indigènes et réfugiés juifs 1939-1945. In : *Mémoires Juives Brive 2019, Brive-la-Gaillarde, 27-30 octobre 2019*. 28 octobre 2019. URL, https://akadem.org/index_list_ccc_details.php?id_serie=4498

YERUSHALMI, Yossef Hayim. Un champ à Anathoth, vers une histoire de l'espoir juif. In : *Colloque des intellectuels juifs*, Paris : Denoël, 1986, vol.XXV, p. 91-107.

Sites web consultés

Par auteur :

AKRICH, Roni. *Les passions d'un Hébreu*. URL, <https://ronyakrich.com/>.

CHOURAQUI, André. *André Neher ; biographie*. URL, <http://judaisme.sdv.fr/perso/neher/>.

CDLI - Cuneiform Digital Library Initiative. URL, <https://cdli.ucla.edu/>

DAVIS, Jean-Gabriel. *Le Pourim shpil*. URL, <https://www.iemj.org/fr/contenuen-ligne/articles-de-fond/le-pourim-shpil.html>

JACOBS, Joseph; OCHSER, Shulim. *Rödelheim. The Jewish Encyclopedia.com*. New York: Funk & Wagnalls, 1906, vol. 12/10. URL, <https://jewishencyclopedia.com/articles/12791-rodelheim>

LANDAU, Lazare. *Le serment "more judaïco" et son abolition en Alsace*, extrait du Bulletin des communautés, consulté le 15 mai 2020. *Le judaïsme d'Alsace et de Lorraine* URL, <http://judaisme.sdv.fr/histoire/historiq/morejud/morejud.htm>

MAY, Moyse. *Beit Horin. Seder Haggadah shel Pessah*, Metz, Lorraine, France, 18e siècle, 3e quart, Metz, Joseph Antoine, 1767, consulté le 24 novembre 2020, URL, <https://www.mahj.org/fr/decouvrir-collections-betsalel/beit-horin-seder-haggadah-shel-pessah-72290>

NEHER, Richard. *La justice dans l'ancien testament. Le judaïsme d'Alsace et de Lorraine* URL, <http://judaisme.sdv.fr/perso/rdneher/justice.htm>

ROTHER, Michel. *La fontaine n'est pas une fable...*, *Le judaïsme d'Alsace et de Lorraine*, consulté le 17 décembre 2019, URL, <http://judaisme.sdv.fr/histoire/villes/strasbrg/synago/fontaine/fontaine.htm>

ROY, Marie-Eve. *S'isoler pour mieux créer. Marie-Eve Roy*, 2015, URL, <http://marieeveroy.ca/sisoler-mieux-creer/>.

STEINBERG, Jessica, *Les Haggadoth post-Shoah et leurs versions de l'esclavage et de la liberté. The Times of Israël*, 1 avril 2018, consulté le 24 novembre 2020, URL, <https://fr.timesofisrael.com/les-haggadoth-post-shoah-et-leurs-versions-de-l-esclavage-et-de-la-liberte/>

WARSCHAWSKI, Max. *Le judaïsme français dans la première moitié du 19e siècle*. Consulté le 21 janvier 2020, URL, <http://judaisme.sdv.fr/histoire/historiq/consisto/maxw.htm>

WEYL, Robert. *Josselman de Rosheim*. In : *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, n°19 *Site du judaïsme alsacien*, juin 1992, consulté le 17 décembre 2019, URL, <http://judaisme.sdv.fr/perso/jossel/jos-weyl.htm>.

Par site :

ajpn.org. *La rafle des Juifs réfugiés en Limousin*. URL, <https://www.ajpn.org/commune-Lanteuil-19105.html>

archives.strasbourg.eu Avis préfectoral, « Evacuation de Strasbourg, proclamation des autorités civiles et militaires », 1939, Archives de Strasbourg (505 FI 1025). URL, <https://archives.strasbourg.eu/n/les-archives-modernes-de-a/n:74>

assemblee-nationale.fr *Proposition de résolution n° 2403 visant à lutter contre l'antisémitisme*, *Assemblée nationale*, consulté le 24 août 2021, URL, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b2403_proposition-resolution

consilium.europa.eu/fr/european-council *Déclaration du Conseil sur la lutte contre l'antisémitisme et la mise en place d'une approche commune en matière de sécurité afin de mieux protéger les communautés et institutions juives en Europe - Conclusions du Conseil (6 décembre 2018)*, consulté le 24 août 2021. URL, <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-15213-2018-INIT/fr/pdf>

larousse.fr *Dictionnaire de français Larousse. Définitions : grandeur, grandeurs* - Consulté le 19 août 2021, URL, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/grandeur/37835>.

larousse.fr *Dictionnaire de français Larousse. Définitions : responsable - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté le 7 juillet 2021. URL, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/responsable/68695>.

Piyut.org *Baraḥ dodī, Chlomo Hababli.*; שלמה הבללי, ברח דודי URL, <http://old.piyut.org.il/textual/472.html>

sdv.fr La cuisine alsacienne Viandes et Poissons. *La carpe à la juive*. URL, <http://judaisme.sdv.fr/cuisine/viande.htm#carpe>

Le serment "more judaïco" et son abolition en Alsace par Lazare LANDAU <http://judaisme.sdv.fr/histoire/historiq/morejud/morejud.htm>

universalis.fr, *Ordre & désordre dans la société, Encyclopædia Universalis*, consulté le 12 novembre 2020, URL, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/ordre-et-desordre-dans-la-societe/>.

universalis.fr, *Mésopotamie - L'art babylonien, in Encyclopædia Universalis*, consulté le 20 juin 2021, URL, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/mesopotamie-l-art/>.

Wikipédia.org, *Tikkoun Olam*, URL, https://fr.wikipedia.org/wiki/Tikkoun_Olam

Wikipedia.org, *Génétiq̄ue des textes*,
URL, https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9n%C3%A9tique_des_textes

Yadvashem.org, *Les justes parmi les Nations de France*,
URL, <https://www.yadvashem.org/fr/justes/statistiques.html>

Yadvashem-France.org, *Juste parmi les Nations, Madeleine POURNIN*.
URL, <https://yadvashem-france.org/justes/view/all/?cn-s=Madeleine+POURNIN>
Encyclopedia.ushmm.org, *L'antisémitisme dans l'Histoire : L'antisémitisme racial, 1875-1945*, Encyclopédie multimédia de la Shoah, *United States Holocaust Memorial Museum*, consulté le 23 août 2021, URL, <https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/article/antisemitism-in-history-racial-antisemitism-18751945?parent=fr%2F10090>.

Manuscrits et archives

Anonyme (probablement d'André NEHER). *Introduction à la version ronéotypée du Lexique Judéo-alsacien*. 145 p. NIL, Jérusalem, *Archives André NEHER*, ARC.4* 7224 240546 077

ANTIGNAC (Inspecteur), J. Rapport. *Affaire Dreyfuss Joseph*, *Archives Départementales de Corrèze*, Tulle, 529W63.

Archives municipales, Lanteuil, 1941 à 1945. Etat civil, registres. Lanteuil.fr

(L') Aumônerie de la Jeunesse Juive. Courrier. *Lettre aux frères NEHER*, du 31 mai 1946. NIL, Jérusalem, *Archives André NEHER*, ARC.4* 7224 240546 075

DREYFUSS, Julienne. Cahier. *Souvenirs de guerre*. Fascicule à la mémoire de Julienne, traduction en hébreu, publication familiale, 2016, 16p.

MUSSLER, Moshe. *Haggadah Mussler*. Lalanne: cahier, 1942, 20 p. Ghetto Fighters House Archives, 03255 R"M.

NEHER, Albert A. *Lexique Judéo-Alsacien*, Lanteuil, 1944, 130 p. Texte non-publié. Collection Michel ROTHE.

NEHER, ALBERT A. *Hagada de Pesach*. Brive-la-Gaillarde, 1941, 24p. exemplaire unique. Collection privée Nelly TZOUKERMANN.

NEHER, ALBERT A. *Aperçus critiques sur la critique biblique*. Lanteuil, 1943, dactylographiées 325 p.

NEHER, Albert A ; REVEL Jean-Paul et Daniel. Journal. *Le Moniteur des J.D.*, Strasbourg, 2^e année, n° 19-20, 16 mars 1939, 4 p. Exemplaire unique. Non-publié. 4 p. Archives personnelles.

NEHER Albert A.; SAMUEL, Nathan. *Haggadah de Mahanayim 5702*. Lanteuil, 1942, 88 p. exemplaire unique. Collection privée Elisheva et Daniel REVEL-NEHER. (Contient le Ya'ri B).

NEHER Albert A.; SAMUEL, Nathan. *Haggadah de Mahanayim 5703*. Lanteuil, 1943, 63p. exemplaire unique. Collection privée Michel REVEL.

NEHER Albert A.; SAMUEL, Nathan. *Haggadah de Mahanayim 5704*. Lanteuil, 1944, 66p. exemplaire original unique. Collection privée Yaël DAVID TOUATI.

NEHER, André. *Eloge funèbre d'Albert Neher*, 1945. NIL, Jérusalem, *Archives André NEHER*, ARC.4* 7224 240546 077.

NEHER, André. *La brève histoire des quatre Haggadot manuscrites de Mahanayim de 1941 à 1944*. Lanteuil 1941-42-43-44. Entretien réalisé par RINA NEHER, Jérusalem, 1975, 6 p. dactylographiées.

NEHER, André. *Eloge funèbre d'Albert Neher*. 1945, 1 p. Copie, archives personnelles, Yaël DAVID TOUATI.

NEHER, André. Préface. *Description du Temple de Jérusalem*. Jérusalem, 1986. NIL, Jérusalem, *Archives André NEHER*, ARC. 4* 1823 05 01

NEHER, André. Article. *Notes sur la première Haggada de Mahanayim* NIL, Jérusalem, *Archives André NEHER*, ARC. 4* 1823 05 01

NEHER, André ; NEHER, Richard. Article. *Les Pioutim*, Lanteuil, 1943, dactylographié, 6 p.

NEHER, André ; NEHER, Richard. Cahier artisanal. *Chirei Pesach פסח שירי*, Auxerre, 1940, 12 p.

NEHER, André ; NEHER, Richard. Cahier. *Ya'ri Vedivchi*, La Praderie près de Brive, 1942, 122 p. exemplaire unique. Collection privée Elisheva et Daniel REVEL-NEHER. (Contient le Ya'ri B).

NEHER, André ; NEHER, Richard. *Ya'ri Vedivchi*, La Praderie près de Brive, 1943-44, 41 p. exemplaire original unique. Collection privée Yaël DAVID TOUATI.

SAMUEL, Hélène. Cahier. *Souvenirs de la période 1939-1945*, Jérusalem, 36 p. Texte non-publié ; archives personnelles Eve-Anne ZERBIB.

SAMUEL, Hélène ; SAMUEL, Nathan. Courrier. *Correspondance de guerre du 16 juillet 1940 au 14 avril 1941*. Textes non publiés ; archives personnelles Eve-Anne ZERBIB.

SAMUEL, Nathan. Cahier. *Journal*, Lanteuil, 1941, 42 p.

SAMUEL, Nathan. Carnet. *Calendrier hébraïque-grégorien du 3 oct. 1940 au 3 déc. 1945*, 1940, 42 p.

STUFFEL, Lucien Léon. *Haggadah de Stuffel*. Grenoble, 1942, 89 p. Collection MAHJ, Inv.2009.20.001. Fiche 11889

WEIL, G. Script. *La quatrième Haggadah de Lanteuil*, AMJAB, 1994, 9 p. scénario et découpage. Pour l'exposition audio-visuelle *À l'écoute d'André* au Musée Judéo-Alsacien de Bouxwiller (1999), NIL, Jérusalem, *Archives André NEHER*, ARC. 4* 1823 05 01

WEILL, Gilbert. Entretien. *Lanteuil, souvenirs de Paul Wormser*. 1990. NIL, Jérusalem, *Archives André NEHER*, ARC. 4* 1823 05 01

Multimédia

DEMILLE, CECIL B. Film. *The Ten Commandments*. Paramount, 1956.

KAUFFMANN, Francine. Film. *Dans tes portes Jérusalem. Interview d'André Neher*. Jérusalem : Centre pédagogique Kiriat Moriah, 1984, 20', URL, <http://judaisme.sdv.fr/perso/neher/video/portes.htm>.

KAUFFMANN, Francine. Script. *Les Haggadot de Mahanayim*. In : TVF. *La source de Vie*, 29 avril 1984. Emission Télévision. script 6p.

KAUFFMANN, Francine. Emission de Télévision. *Être Juif, André Neher*. Film pour la télévision israélienne, 1978, 30'. En hébreu ; consulté le 16 février 2020, URL, <https://www.youtube.com/watch?v=iqebbUR2fZY>.

LAZEBNIK, Philip. *The Prince of Egypt*. DreamWorks, 1998. Film.

LENOIR, F ; ANVAR, L. Émission de radio. *Les deux maladies des yeux : athéisme et religion avec Jean-Yves LELOUP. Racines du Ciel*, France culture, 10 mai 2015. URL, <https://www.franceculture.fr/emissions/les-racines-du-ciel/les-deux-maladies-des-yeux-atheisme-et-religion-avec-jean-yves-le-loup>

Textes fondamentaux du judaïsme dans leur traduction en français, imprimés

Michna, Textes hébreux ponctués et vocalisés, traduits par les membres du rabbinat français sous la direction du Rabbin Ernest Guggenheim. Paris : Ed Colbo.

Talmud de Babylone, *Talmud STEINSATZ*, Jérusalem : Ed. DRAHI, Jérusalem.

Le Talmud de Jérusalem, MOÏSE SCHWAB (trad.), Paris : G.P. Maisonneuve, 1960, n° III.

Textes fondamentaux du judaïsme dans leur traduction en français, en ligne

La Bible du rabbinat, KAHN, Zadok. <https://www.sefarim.fr/>

La Bible Chouraqui : CHOURAQUI, André. *Les Cinq Volumes. La Bible et le Coran en ligne*, URL, <https://nachouraqui.tripod.com/id91.htm>.

Hébreu

Ouvrages imprimés

- אברבנאל, דון יצחק. *זבח פסח*, מוסד הרב קוק. ירושלים, 2007, 298 עמ'.
איבשיץ יהונתן, *יערות דבש*, לבוב, 1798, 214 עמ'.
אלשיך, משה בן חיים, *שושנת העמקים - שיר השירים*, ונציה, 1606, 118 עמ'.
בן אליעזר טוביה, *מדרש לקח טוב - חמש מגילות*, לונדון, 1909, 545 עמ'.
בובר, ש'. *מדרש תנחומא*, ולנא, תרמ"ה, 204 עמ'.
דיין, נ'. *יערי ודבשי*, נ' דיין, בני ברק, 1982, 288 עמ'.
זרטל, א'. *עם נולד - מזבח הר עיבל וראשית ישראל*, ידיעות ספרים, תל אביב, 2005, 478 עמ'.
לוי, ז'. *הרמנויטיקה*, ספרית פועלים הקיבוץ המאוחד, תל אביב, 1986, 320 עמ'.
ליון, א'. *דם ואש ותימרות עשן*, הגדת השואה לפסח, ידיעות אחרונות, 2008, 144 עמ'.
מלבי"ם, מאיר לייבוש ב"ר יחיאל מיכל, *שירי הנפש - שיר השירים*, ראם, ווילנא, 1891, 75 עמ'.
נהר, א'. *משה ויעודו של עם ישראל*, מסדה, רמת גן, יהדות, 1973, 202 עמ'.
עציון, י'. *התנ"ך האבוד*, שוקן, תל אביב, 1992, 280 עמ'.
שרביט, י'. *עבריות ומעבר לה דיוקן אינטלקטואלי של הרב יהודא אשכנזי מניטו*, אדרא, תל אביב, 2018, 314 עמ'.
תבורי, י'. *פסח דורות*, קיבוץ המאוחד, תל אביב, 1996, 410 עמ'.

Chapitre dans un ouvrage imprimé

- דוד טואטי, י'. *אגדת הגדות מחנים מקורות לתקווה: ארץ, ציון וירושלים*. ביכורי לנדר, תשע"ב, עמ' ס"ז-ק'.

Multimédias

- אמיר, ר'. *אנדרה נהר*. בית אבא, רשת ב', יולי 1978. תמליל ראיון לתכנית רדיו. 33 עמ'.

Annexes

Annexe 1 : Les habitants de *Mahanayim*

Les détails concernant les habitants de *Mahanayim* ont pour but de donner un peu de vie et de caractère aux personnages. Ces biographies se concentrent autant que possible sur la période de la guerre et de la vie à Lanteuil. Elles redonnent à chacun sa touche particulière au sein de ce « *kibboutz* ». Dans la mesure du possible, elles contribuent aussi à un devoir de mémoire pour laisser trace de leur passage en cette période tourmentée et de montrer en retour la contribution de l'expérience *Mahanayim* dans leur vie d'après-guerre.

Les membres de la famille

Rosette NEHER, née STRAUSS, Grand'migéle, (Obernai 1888, Strasbourg 1963)

née en 1888, originaire d'Obernai, elle épouse son petit cousin Albert NEHER en 1907. Ils fondent une famille et naissent quatre enfants qui s'épanouissent dans un foyer au rayonnement harmonieux et dont l'hospitalité était notoire. Le sourire et l'accueil chaleureux de Rosette, *Grand'migéle*, sont légendaires. Sa demeure était ouverte aux « pauvres » de toute l'Alsace. A *Mahanayim*, elle apporta la douceur maternelle qui manquait tant aux étudiants et joua pleinement son rôle de grand-mère affectueuse. Sa petite fille Eve-Anne m'a dit : « C'était une âme vivante, il y avait dans son sourire autant de vitamines que dans les plats qu'elle préparait ! » Elle y jouait fort bien du piano et donna des cours à quelques élèves de Lanteuil. Elle est morte en 1963 à Strasbourg.

Tante Marguerite FREYFUS, née STRAUSS,

est la grande sœur de Rosette. Qualifié par tous de personnage original. Elle avait un fils, capitaine dans l'armée, et qui avait rejoint De Gaulle. Elle aimait semer la confusion en affirmant qu'elle était la propre mère du *Capitaine DREYFUS* ! (Ce qui en outre n'était pas faux.) Elle n'avait pas de moyens et s'est jointe à la famille pendant toute la guerre. Sa contribution à la vie de *Mahanayim* n'est pas vraiment indiquée par les témoignages mais elle était bien là et sa fantaisie a marqué les esprits.

Rosa FOHLEN ,née NEHER, tante Rosa

est la sœur d'Albert NEHER. Célibataire, elle reste attachée à son frère et sa famille. Elle a toujours habité avec le couple NEHER. Personnage extrêmement calme, elle aidait sa belle-sœur dans les préparatifs et l'entretien du *château*.

Richard Elhanan NEHER, Ric (10 août 1910 – Strasbourg 8 avril 1981)

est l'aîné des garçons, né à Obernai en 1910. Il est tout jeune magistrat quand la guerre est déclarée. Le 24 octobre 1939, il est convoqué à Mulhouse. Très rapidement il se déplace avec sa famille vers le Limousin. Les lois anti-juives vont lui interdire de pratiquer sa profession. C'est à Brive qu'il fait connaissance de Julienne DREYFUSS qu'il épousera en décembre 1941 à Périgueux. Le couple reste proche du noyau familial des NEHER et proche des DREYFUSS, déjà installés à Lanteuil. En 1942 naît leur petite fille Elisabeth, à Lanteuil. Richard se démarque par son talent à écrire des poèmes à thèmes juifs en langue française. Avec son frère André ils partagent la passion du *piout*. A Auxerre, en 1940 ils rédigent שירי פסח – poèmes sur la fête de Pessah, puis à *Maḥanayim*, des poèmes sur d'autres fêtes (*Piout pour Schabouoth*) qui figurent en annexe du Ya'ri A. Il traduit de l'hébreu au français des *pioutim* (pour Souccoith : *Piout de Rabbenou Tam* et *zoulath pour sabbath Hol-Hamoed de rabbi Meir b. Itshaq*). En 1942 ils écrivent un long exposé sur *Les Pioutim*. En 1943, il traduit le poème *À Sion* de Rabbi Yéhuda Halévy (ARC.4* 7224 240546 077). Il est co-auteur du *Ya'ri Vedivchi* et on peut sentir sa touche de magistrat dans certains commentaires qui traitent de justice. Avec André et Nathan, il prépare les élèves de l'école clandestine au baccalauréat.

Fortement inspiré par la lecture *du Vécu*, tel que le proposait leur père, il rédige avec son frère la fameuse conférence *Transcendance et immanence*, en 1946. Il s'engage dans l'activité communautaire à Strasbourg, et crée la communauté de la rue Silbermann.

Après la guerre, en mars 1947, le président du Consistoire, Léon MEISS, fait appel à son talent pour composer une élégie (*Qina*) à la mémoire des victimes de la Shoah à ajouter aux prières de *Ticha B'av*. En parallèle d'une activité communautaire intense, il reprend ses fonctions de magistrat. Il devient Conseiller à la Cour d'Appel de Colmar, puis Président du Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines et Président de

Chambre à la Cour d'Appel de Colmar. Il cumule ses fonctions avec l'éducation puisqu'il sera aussi professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg et à l'École Supérieure de la Magistrature à Paris.

Après la guerre, il reprend ses activités professionnelles et sera un grand magistrat.

<http://judaisme.sdv.fr/perso/rdneher/index.htm>

Julienne NEHER, née DREYFUS, (12 juillet 1921, Jérusalem juin 2012)

est arrivée à Lanteuil avec ses parents, étant en famille avec les WORMSER déjà installés aux Sapins. Les DREYFUS s'installèrent face au Moulin du Juge sur la D14. Après son mariage fin 1941, elle rejoignit à La Praderie. En 1942, alors qu'elle s'apprête à accoucher, elle se rend à Brive mais à la maternité on lui fait prendre conscience du danger. Elle repart à Mahanayim, où, assistée de Nathan son beau-frère, elle donnera naissance à la première petite-fille de Mahanayim : Elisabeth. Fanny, sa cousine, est alors de cinq ans son aînée. Julienne élève son bébé au même rythme que la voisine, Madame RIGOT qui a une fille de son âge. Elle participa à l'écriture de quelques pages du Ya'ri Vedicchi. Julienne et Richard auront une autre fille, Michèle, qui vit à Jérusalem.

Elisabeth, Elisheva REVEL-NEHER, (Lanteuil, 30 novembre 1942~)

première enfant née de Mahanayim, comme tous les habitants, sa venue apporte beaucoup de joie dans la famille et de la compagnie pour la petite Fanny. Elle participa de sa propre main, à la finition du manuscrit de la *Haggadah* de 1944, ajoutant un point dans le *Had Gadya*.

Elle épousera son cousin germain, Daniel REVEL, fils de sa tante Suzanne, épouse REVEL, le 14 août 1962. Prénommée *Elisheva* en hébreu, elle fera une carrière universitaire à l'Université Hébraïque de Jérusalem, au département de l'histoire de l'art, spécialiste de manuscrits juifs médiévaux. Elle contribua à la publication de la *Haggadah* de Mahanayim de 1944 et de son *Hallel*.

[אלישבע רבל-נהר – ויקיפדיה \(wikipedia.org\)](http://wikipedia.org)

André NEHER, Ascher Dov, *Bou ou Bouvele (Obernai 22 octobre 1914, Jérusalem 23 octobre 1988)*

est né le 22 octobre 1914 à Obernai, il *renaît* à *Maḥanyim*. Il grandit dans la tradition familiale et poursuit des études universitaires en germanistique. Il fait deux séjours à la *Yéshiva* de Montreux (Suisse) où il renforce considérablement ses connaissances et judaïsme et sa passion pour le renouveau de la langue hébraïque. C'est chargé de ce bagage d'une double culture qu'il vit l'Exode puis sa révocation du Lycée Cabanis en décembre 1940. Cet événement marque un tournant identitaire chez ce jeune enseignant de 26 ans. A *Maḥanayim*, il endosse les responsabilités éducatives et d'écriture auprès de son maître qu'est son père. André Neher transmet tant de messages à ses élèves de l'école clandestine qu'ils lui sont resté reconnaissants et ont témoigné de sa générosité et de sa ferveur. Avec son frère, ils forment un couple, une *hévrouta*, et ne cessent de produire des écrits *responsables* et ce très tôt, déjà à Auxerre en 1940. Il est le co-auteur du *Ya'ri Veditchi* et de bien des articles avec son frère Richard.

Après la guerre, il témoignera dans nombreux de ses écrits et interviews de l'impact de *Maḥanayim* sur sa vie. Auteur, enseignant, philosophe, poète, amoureux de Jérusalem, il est, après-guerre, l'une des figures centrales de la reconstruction du judaïsme en France. Il crée, à l'université de Strasbourg, la première chaire d'hébreu en France et le département d'études hébraïques et juives. Il vivra un troisième tournant de sa vie lorsqu'avec son épouse ils partiront s'installer à Jérusalem. Ils n'eurent pas d'enfants mais de nombreux élèves et leur héritage continue d'influencer la réflexion et la pensée, en France, en Israël, mais aussi à travers le monde, où ces écrits sont étudiés.

<https://www.cairn.info/revue-archives-juives1-2009-2-page-140.htm> -

<http://judaisme.sdv.fr/perso/neher/>

Helène SAMUEL, née NEHER, (Obernai, 14 janvier 1912- Jérusalem, 10 novembre 2005)

Hélène est la fille d'Albert et de Rosette NEHER. Née à Obernai le 14 janvier 1912, elle est l'épouse de Nathan SAMUEL, le scribe des Haggadot. Quand la guerre éclate, ils vivent à Garches avec leur petite fille Fanny âgée de 4 ans. Hélène rejoint sa famille car elle se retrouve seule avec sa petite lors de la mobilisation de Nathan à Auxerre.

Elle vit très difficilement l'éloignement de son mari avec lequel elle échange des lettres. Dans cette correspondance, on sent qu'Hélène se sent seule malgré la présence chaleureuse de ses parents et de ses frères : seule jeune femme, seule à ne pas travailler, seule à élever un enfant, seule femme de prisonnier. Elle témoignera de cette période et livrera un journal de souvenirs à sa petite fille Rivka ZERBIB qui l'interrogea. Avec le retour de Nathan, Hélène et Fanny s'épanouissent à *Mahanayim*. Elle participe activement à la vie du château et marque les esprits des étudiants par sa générosité. Elle est enceinte du 8 mois quand les Allemands débarquent au château à la veille de Pessah 1944. Impossible de penser à fuir !

Après la guerre, l'Organisation de secours à l'enfant (OSE), fait appel au couple SAMUEL pour diriger les maisons d'enfants de l'Hirondelle à Lyon, puis les Cigognes à Haguenau. Avec Nathan, ils ont partagé leur amour maternel avec tant d'enfants orphelins. Puis ils dirigèrent à Paris la maison des étudiants, *Le toit familial*, d'autres enfants, pour beaucoup venus d'Afrique du Nord, là encore ils furent la famille que les autres n'avaient pas.

<http://judaisme.sdv.fr/perso/dirige/samuel/ayas.htm>

Nathan SAMUEL, (Strasbourg 6 juillet 1911- Jérusalem, 7 octobre 2000)

né à Mulhouse en 1911 dans une famille très attachée à la pratique du judaïsme. C'est un homme droit et généreux. Il épouse Hélène NEHER en 1936, leur première fille, Fanny, née en 1937. Nathan est mobilisé dans l'armée puis fait prisonnier à Saumur. Il rejoint sa femme et sa fillette à Lanteuil le jour de l'installation à *Mahanayim*. Il devient le scribe des *Haggadot*. Il a une assez bonne maîtrise de l'hébreu et une écriture originale. Aux côtés de ses beaux-frères, Richard et André, il enseigne aux étudiants différentes matières du programme scolaire. Il apprend aussi à lire l'hébreu aux plus jeunes. Le 21 juin 1944 naît à *Mahanayim* leur deuxième fille Eve-Anne.

Après la guerre, lui et sa femme prennent la direction, dans la région lyonnaise de *l'Hirondelle*, maison d'enfants de déportés juifs, pour la majorité, orphelins. Par la suite, ils prennent la tête des *Cigognes*, un autre établissement du même genre à Haguenau. Fin 1955 ils dirigent le *Toit familial*, maison d'étudiants juifs de la rue Guy Patin. Enfin, le baron Alain de ROTHSCHILD le nomme à la tête du CASIP, œuvre sociale en faveur de la communauté juive parisienne. Il s'installe avec son épouse à Jérusalem pour y

vivre une retraite méritée, mais tourmentée. Il est victime d'un attentat à l'explosif à Jérusalem. Il refusera toute sa vie les gratifications que son entourage lui proposera : ni cadeau de départ, ni compensations d'Allemagne, pas plus que d'allocation aux victimes du terrorisme.

<http://judaisme.sdv.fr/perso/dirige/samuel/index.htm>

Fanny Touati, née Samuel, (Paris, 20 février 1937, Jérusalem 28 février 2015)

elle a profité de l'affection de son entourage et tout particulièrement de son *Grand'papa Albert* et de *Grand'migéle* jusqu'à ce que Nathan rejoigne la famille. Elle est la joie, l'espoir, l'avenir. Le projet des *Haggadot* débute avec elle, fillette de 4 ans, sans Papa pour Pessaḥ 1941 et sans Haggadah. Les étudiants se souviennent d'elles avec ses grandes nattes. La naissance des deux autres petites filles lui procure de la compagnie. Elle participe à la cérémonie d'écriture des dernières lettres des *Haggadot*.

Elle partagera ses parents avec d'autres enfants, ils étaient pour elle *Monsieur et Madame Samuel* (et non Papa et Maman). Elle grandira dans les maisons dirigées par ses parents. Elle épousera Emile TOUATI, militant communautaire et célèbre homme de marketing. Femme du président du Consistoire de Paris, elle prendra la plume, avec beaucoup d'ironie, pour réagir face à l'actualité. Elle traduit quelques livres de judaïsme. En cela, elle participa à sa manière au renouveau communautaire en France, avant de faire son Aliya à Jérusalem où l'attendaient ses enfants et petits-enfants.

Ève-Anne Zerbib, née Samuel, (Lanteuil 21 juin 1944~)

deuxième fille des Samuel. Elle n'a pas vraiment de souvenir de Maḥanayim où elle est pourtant née. Avec sa sœur Fanny, elle grandit dans les institutions dirigées par ses parents. Epouse du Rabbin Yaacov ZERBIB de Bne Brak, elle a élevé une belle famille. Elle écrit des livres de judaïsme *pragmatique* d'un genre nouveau, en français. (GPS 2017, WISE 2020)

Les étudiants de l'école clandestine

Marcel LEGENDRE, (11 février 1923)

Ce jeune parisien avait fréquenté le lycée MONTAIGNE et LAKANAL. Il quitte la capitale avec sa famille dès l'automne 39 qui s'installe à Terrasson (à 45 km de Lanteuil). Timide et sportif il rêvait d'être professeur d'éducation physique ou vétérinaire. Déçu de l'attitude des dirigeants de l'époque, il est révolté. Il entame l'année scolaire à Périgueux mais la vie en internat ne lui convient pas. Le témoignage de son frère, Pierre, rappelle son passage à l'école de *Mahanayim* et toute la richesse de cette expérience.⁸³⁰

Il est alors accueilli dans une famille de Strasbourg « repliée » à la Praderie de Lanteuil, près de Brive. Elle se charge de le préparer au baccalauréat.

Au milieu de la tempête, BACH et BEETHOVEN, ROUSSEAU et MICHELET, KANT et BERGSON illuminent le foyer [*Mahanayim*]. Bien plus que l'intelligence d'un programme, Marcel y rencontre l'humanisme, la bonté et une sérénité remarquable chez des gens menacés par le racisme déchaîné.⁸³¹

De la Praderie, Marcel LEGENDRE avait ramené un parchemin de bachelier mais, très vite il allait montrer qu'il était devenu beaucoup mieux : un homme au sens le plus profond⁸³².

Le bac de philosophie en poche, il rejoignit le maquis après avoir fait ses preuves, fuyant aussi le S.T.O. Il prend le surnom de « Georges » et entre dans le détachement « Jacquou le Croquant ». Entre Terrasson et Montignac, il se sentait à sa place et bien entouré. Il intègre l'école des cadres des F.T.P., participe à des actions de sabotages, de ravitaillement. Son engagement et la réussite de son unité le font monter en grade et il devient commandant de la troisième compagnie. Il devait prendre plus de responsabilité mais sa destinée tourne à la tragédie dès son arrestation le 4 mars. Il est tombé aux mains des gardes mobiles du capitaine Jean à Pont-Saint-Mamès. Trois

⁸³⁰ Témoignage de Pierre LEGENDRE, frère de Marcel dans Jean FREIRE, *Les Maquis au combat*, Julliard., Paris, La résistance par ceux qui l'ont faite, 1970, p. 113-125.

⁸³¹ On notera que le mot « juif » ne figure pas mais y est sous-entendu.

⁸³² Cela fait référence à l'expression populaire judéo-germanique / yiddish : « être un *Mensch* », traduit par Moscovitz (2012) « un type bien » – c'est la condition humaine suprême enseignée en filigrane par les textes et les éducateurs juifs. Il n'existe pas vraiment de méthodologie mais cette notion passe par l'exemple.

camarades moururent sur place cependant que le camion put s'échapper. Jean, en traite zélé, se fit passer pour médecin et partit à la recherche des évadés, prétendant leur porter secours. Ayant découvert la cachette des résistants dans la ferme Régasse, Jean pénétra dans la nuit du 5 mars. Marcel y avait laissé ses camarades et était parti chercher un ami médecin. Albéric DECAUDEMAISON, Marceau GOUDEAU, de Neuvic, Yves MENJOULOU furent mortellement atteints alors que deux autres compagnons prirent la fuite. Ce refuge se transforma en bain de sang et Jean y trouva des cartes d'alimentation ainsi que des tracts de la propagande communiste et la somme de 26 000 francs. Marcel et huit autres maquisards furent arrêtés et transférés à Périgueux. Là, Marcel fut interrogé sous la torture. Plutôt que de révéler ses secrets, il s'inventa le rôle de responsable des actions du détachement « Valmy », sous l'autorité de sa compagnie. Il fut transféré à Limoges pour être traduit en cours martiale pour un procès exemplaire. Informés de la situation, ses parents tentèrent de le retrouver à Périgueux mais il avait déjà été transféré à Limoges où il fut incarcéré dans ces cellules insalubres et bondées, où régnait la faim sur fond sonore de fusillades. Il laissera une lettre émouvante adressée à ses parents⁸³³. Il fut mis à mort par les miliciens le 18 mars 1944 à 14h30 pour activités « terroristes » puis enterré au cimetière de Limoges. Le mois suivant, c'est son frère aîné, Pierre dit « Henri » qui, à la tête de 1850 hommes, pris la relève et le commandement du quatrième bataillon qui, durant l'été, suite à de lourds combats, libéra la région entre Bordeaux et la Rochelle.

Le nom de Marcel LEGENDRE fut réhabilité. « Mort pour la France », il reçut à titre posthume le grade de lieutenant des forces française de l'intérieur, ainsi que la médaille de la résistance et la croix de guerre. Son nom figure sur des monuments à Terrason où une rue porte son nom. Il est gravé sur la plaque du cimetière de Limoges et sur le monument aux morts de Pont-Saint-Mamet-Douville.

André NEHER fut très affecté en apprenant la mort de son élève. La mémoire de Marcel est ainsi rappelée dans la dédicace de sa thèse doctorale aux côtés de quatre autres « amis, camarades d'étude, élèves fusillés par les Allemands ou morts en déportation. Son visage apparaît sur de rares photos prises à *Mahanayim*. Son père Edouard

⁸³³ MARTIAL FAUCON, *Francs tireurs et partisans français*, Enrichie, De La Lauze éd., Mémoire, 2006.

gardera contact avec les Neher par courrier (Consulté dans les Archives André Neher, NLI, Ref. ARC.4* 7224 240546 077).

Bibliographie sur <http://maitron-fusilles-40-44.univ-paris1.fr/spip.php?article191933>

Michel HAYEM,

est cité par Pierre AUER BACHER (page 176) ainsi que par Guy et Jean WORMSER. Je n'ai pas pu retrouver sa trace.

Louis LACROIX,

Ses parents étaient instituteurs à Brive. Ils font partie, avec le collègue DELANNOY, des gens que l'on n'oublie pas parmi les bonnes âmes qui ont croisé les NEHER.

Le peu d'informations qui parvenaient à *Mahanayim* venaient d'un couple d'instituteurs, les LACROIX, qu'André avait connus à Brive et qui montaient souvent à La Praderie. Il s'agissait des parents de Louis qui résidait là. Ces mêmes LACROIX qui parlaient de convois qui partaient, remplis de uifs – hommes femmes et enfants – dirigés soi-disant vers des lieux de travail. Comme en témoigne Hélène : « Ils nous suppliaient de leur confier Fanny (qu'ils aimaient beaucoup) pour qu'elle soit en sécurité lorsque nous, nous serions « ramassés ». Nous refusâmes ce que d'autres parents, d'ailleurs ont accepté » HELENE SAMUEL, « Souvenirs de la période 1939-1945 », Cahier, Jérusalem, Texte non-publié.

Quito Mitsler

Je n'ai pas pu retrouver sa trace.

Le gros fils du boulanger

Sans détails sur son identité, ce descriptif figure dans certains témoignages.

Jean et Guy WORMSER

Guy, né en 1931, n'a que 9 ans quand ses parents quittent le domicile de la rue Milotor à Paris, au moment de la débâcle, pour se réfugier à Limoges chez M. GUYAU, profession représentant, ami de l'oncle Albert WORMSER de Lyon. Jean, né en 1927, y était inscrit au lycée Gay-Lussac mais faisait l'école buissonnière. Les parents inquiets

de cette désinvolture décidèrent d'envoyer les garçons en internat, à *Mahanayim*. Dans une lettre à André NEHER où elle regrette de ne pouvoir rendre visite à ses enfants à cause de la situation, le 26 mars 1943, Henriette WORMSER écrit : « Si j'osai, je dirai presque que Jean doit à cette effroyable catastrophe qu'est cette guerre, la chance d'avoir rencontré un maître tel que vous. » Ils maintinrent une correspondance écrite avec leurs enfants et leur rendirent même visite. Guy se souvient : « Je revois encore Maman chanter avec *Bouvele* au piano ». Il apprit l'Histoire avec Nathan SAMUEL. Jean était impressionné par André plus que par les autres car s'ils possédaient la même érudition, « André lui, avait été enseignant et avait la pédagogie ». A 16 ans, Jean ne rêvait que d'être enrôlé dans le maquis avec son ami LACROIX. Tout était alors désordonné mais ils avaient l'impression de faire partie active de la lutte contre l'ennemi.

Annexe 3: Glossaire hébreu français du vocabulaire de Ya'ri Vedivchi

Les mots figurent dans ce tableau selon leur ordre d'apparition dans le corpus.

Le mot en hébreu figure dans la colonne de droite. Dans la mesure du possible, le sens du mot ou de l'expression hébraïque est proposé selon les termes du vocabulaire néherien. La définition est donnée en fonction du contexte afin de faciliter la compréhension de la phrase, cependant, ces mots ou expressions possèdent plusieurs définitions mais, présentement, ce n'est pas le but de ce dictionnaire bilingue. C'est en digitalisant le corpus que je me suis rendue compte que les textes en lettres latines avaient été écrits en prenant en compte l'emplacement des mots en hébreux qui seront calligraphiés par Nathan SAMUEL. Son intervention est probablement postérieure à la rédaction du texte. Le blanc resté incomplet dans le Ya'ri A, au chapitre *Le Séder dans le Talmud*, § 4 confirme cette hypothèse. Selon la phrase, le mot manquant est תורה (Torah).

Le fait que les mots figurent en hébreu indiquent que le lecteur doit être initié et capable de déchiffrer le texte hébraïque et de le comprendre.

Signification en français	Phonétique	Original en hébreu
Prédicateur	<i>darchan</i>	דרשן
Décision(s), lois pratiques	<i>Halacha</i> <i>Halachot</i>	הלכה - הלכות
Précepte(s)	<i>Mitzva</i> <i>Mitsvot</i>	מצוה - מצוות
Querobah: désigne souvent <i>piout</i> qu'on intègre à la répétition à voix haute du <i>Shemoné-Essré</i> (prière)	<i>Kerovah</i>	קרובה
Chabbath qui précède la semaine où est célébrée le <i>Séder</i> , la fête de Pessach	<i>Chabbat HaGadol</i>	שבת הגדול
Possibilité d'adapter pour pesach ce qui durant le reste de l'année est exposé au contact du 'Hametz (levain). Cette expression n'est pas correcte. Le terme approprié est Hagalah et non Guealah	<i>Guealah</i>	געלה הגעלה
Recherche du Hametz	<i>Bedikat Hametz</i>	בדיקת חמץ
Désigne la fête de la Pâque mais aussi le sacrifice de l'agneau pascal	<i>Pessah</i>	פסח
Tout levain issu du mélange d'une des cinq céréales mélangées à l'un des sept liquides en contact plus de 18 minutes.		חמץ
Mois lunaire durant lequel tombe la fête de Pessah		ניסן

Signification en français	Phonétique	Original en hébreu
« Tout levain... » Deux premiers mots du texte en araméen qui annonce l'annulation de la possession de levain, qu'il ait été retrouvé ou non, il sera considéré comme la poussière de la terre.	<i>Kol kamira</i>	כל-חמירא
Nom désignant Rabbi Yaacov Halevi Ben Moché (Mœlin 1360- Worms 1427). D'après son livre <i>Sefer maharil</i>	<i>Maharil</i>	מהריל
Cérémonie de la veillée de Pessaḥ : Séder	<i>Sédèr</i>	סדר
Traditions	<i>Minhaguim</i>	מנהיגים
Sermon	<i>Dracha</i>	דרשה
Chabbath qui précède la semaine où tombe la fête de Pessaḥ	<i>Chabbath Hagadol</i>	שבת הגדול
Sanctification du vin	<i>Kiddouch</i>	קדוש
Prières de grâce en fin de repas	<i>Birkat Hamazone</i>	ברכת המזון
Délivrance	<i>Gueoula</i>	גאולה
Louange	<i>Hallel</i>	הלל
Herbe (céleri ou persil) à tremper dans l'eau salée	<i>Karpass</i>	כרפס
Gloire d'Israël, titre d'un livre de Maharal de Prague	<i>Tifhèrèt Israël</i>	תפארת ישראל
Acronyme de Rabbi Chlomo ben Itzhak (Troyes 1040-1105), célèbre exégète	<i>Rachi</i>	רש"י
<i>Michnah</i>	<i>Michna</i>	משנה
Herbes amères (romaine ou endive)	<i>Maror</i>	מרור
Trempe dans le raifort	<i>Metabel bahazèrèt</i>	מטבל בחזרת
Surnom de Rabbi Ovadia fils d'Abraham de Betinoro (Italie) (Bertinoro 1445- Jérusalem 1515)	<i>Bartenoura</i>	ברטנורה
Lévite	<i>Levi</i>	לוי
Titre d'un chapitre postérieur où il est question des études des savants Maîtres	<i>Maassé</i>	מעשה
Titre du chapitre ultérieur dans la <i>Haggadah</i> qui dit : La Torah s'est exprimée vis-à-vis de quatre fils.	<i>Kenegued Arbaa Banim</i>	כנגד ד' בנים
Le Pentateuque	<i>Torah</i>	תורה
La Genèse	<i>Berécht</i>	בראשית
Faute d'orthographe עכשיו signifie : maintenant	<i>Achav</i>	אכשיו
Commentaire esothérique, mystique. Littéralement : Commentaire du secret	<i>Pirouch Ha Sod</i>	פירוש על הסוד
Le Deutéronome	<i>Devarim</i>	דברים
Le Cantique des Cantiques	<i>Chir Hachirim</i>	שיר השירים
Y devint une nation considérable	<i>Vayéhi cham legoy gadol</i>	ויהי שם לגוי גדול
La section Bô (du livre de l'Exode)	<i>Sidra Bô</i>	סדרה בא
La nuit de la sauvegarde	<i>Leil chimourim</i>	ליל שימורים
Chapitre précédent où l'enfant questionne	<i>Ma nichtana</i>	מה נשתנה
Livre de l'Exode	<i>Chemoth</i>	שמות
15 psaumes de David appelés « cantiques des degrés »	<i>Chir hamaaloth</i>	שיר המעלות

Signification en français	Phonétique	Original en hébreu
Pain Azyme	<i>Mitsva</i>	מצוה
Un nouveau chant	<i>Chira ḥadacha</i>	שירה חדשה
Le Temple	<i>Beit Hamikdash</i>	בית המקדש
Cantique inséré aux prières d'un Chabbath particulier	<i>Silouk</i>	סילוק
Section supplémentaire de la Torah lue le chabbath avant la néoménie du mois de Nissane où tombe Pessach	<i>Parachat haḥodech</i>	פרשת החודש
L'école d'Hillel le Sage	<i>Beit Hillel</i>	בית הלל
Traité des pères	<i>Avot</i>	אבות
Miséricordieux	<i>Ḥassid</i>	חסיד
Bonté	<i>Ḥessed</i>	חסד
Titre de l'étape de la <i>Haggadah</i> : la table dressée	<i>Choulḥane arouḥ</i>	שולחן ערוך
Titre du passage : Répands ta colère sur les peuples...	<i>Chfoḥ</i>	שפוך
Perek ḥélek - Dixième chapitre du traité Sanhédrin	<i>Ḥélèk</i>	חלק
Sanhédrin – Traité talmudique	<i>Sanhédrine</i>	סנהדרין
Titre du passage : Poursuis-les....	<i>Tirdof</i>	תרדוף
Louez	<i>Hodou</i>	הודו
Auteur de la poésie hébraïque (première édition 1923) : le rabbin Henrik Haïm Bródy, (Hongrie 1868 – Jérusalem 1942), bibliographe et linguiste	<i>Méhabèr hachira</i>	מחבר השירה
La Bible (Acrostiche <i>Torah Neviim Ketouvim</i>)	<i>haivrith</i>	העברית
Nuit	<i>Tanaḥ</i>	תנ"ך
Fête de Pourim	<i>Läila</i>	לילה
Fête de Pessaḥ	<i>Pourim</i>	פורים
Midrash	<i>Ḥag pessah</i>	חג פסח
Le Grand Hallel – lu entièrement les jours de fêtes	<i>Midrache</i>	מדרש
La Cabale	<i>Hallel hagadol</i>	הלל הגדול
La terre d'Israël	<i>Kabala</i>	קבלה
Coutume de Pologne	<i>Eretz Israël</i>	ארץ ישראל
Le Sage – titre donné à des personnes érudites	<i>Minhag Poline</i>	מנהג פולין
	<i>Ḥakam</i>	חכם

Tableau 5 : glossaire des mots du Ya'ri

Annexe 4: Version française de la *Haggadah*

LE LIVRE DU SEDER

Nous sommes tous sortis d'Egypte

Traduction et commentaires de Jacquot GRUNEWALD

Bedikat H'ametz

LE 13 NISSAN A LA NUIT ON RECHERCHE LE 'HAMETZ DANS TOUTE LA MAISON. SI LE 14 NISSAN TOMBE SUR SHABBAT LA BEDIKA SE FAIT LE SOIR DU 12.

AVANT LA BEDIKA ON DIT :

Tu es béni Adonaï, notre Dieu, roi de l'univers, qui nous a rendus saints par ses commandements et nous a prescrit la destruction du 'hametz.

APRES LA RECHERCHE DU 'HAMETZ ON DIT :

Que tout levain et tout 'hametz en ma possession, que je n'ai pas vus et que je n'ai pas détruits, soient annulés et comme poussière de la terre.

ON BRULE LE 'HAMETZ LE REVE PESSAH AVANT LA 6E HEURE DU JOUR ; ET ON DIT ENSUITE :

Que tout levain et tout 'hametz en ma possession que j'ai vus ou que je n'ai pas vus, que j'ai détruits ou que je n'ai pas détruits, soient annulés et comme poussière de la terre.

Prescriptions pour Pessach et la préparation du Séder

La NUIT de PESSACH ou NUIT de la SAUVEGARDE est célébrée d'année en année par les générations d'Israël. En cette nuit nos ancêtres ont été délivrés et nous l'avons été avec eux. Il nous y incombe d'y manger (le Pessach) la matsa et le marôr. C'est aussi en contant longuement les miracles et les prodiges que Dieu a accomplis en notre faveur que nous devons consacrer cette nuit. Nous rendons grâce à Dieu pour notre délivrance et pour notre libération.

Ainsi après notre élimination du 'Hametz suivant les prescriptions nous préparons notre maison pour la fête de Pessach et la sainte nuit du Séder. Suivant nos moyens nous disposons nos meubles les plus beaux nos ustensiles les plus précieux. Nous témoignons par cela la valeur que nous attachons au don de la liberté.

On pose sur la table du Séder le plat de Séder avec les trois matsot du Israël Lévy Cohen. On les recouvre et au-dessus on place le PERSIL, la LAITUE, le RAIFORT, Le HAROSSET et l'EAU SALEE. En outre on y dispose un œuf en souvenir du Sacrifice de la Fête et un os en souvenir de l'agneau pascal.

On prépare les sièges et les coupes et à titre de symbole de notre espoir en une nouvelle et proche délivrance nous réservons à cette table solennelle un siège et une coupe destinés au Prophète Eliahou. En cette Nuit le Chef de Famille se considère comme un Roi, son épouse comme une Reine, ses enfants comme des Princes. On a l'habitude de ne pas goûter la matsa avant le Séder. Il est bon également de s'abstenir de manger durant les dernières heures de la journée pour goûter la matsa avec plus d'appétit et la manger à satiété. La cérémonie du Séder commence à la nuit.

hakeara - Le plat du Séder

le persil (ou céleri)

l'eau salée (ou vinaigrée)

la laitue (ou/et du raifort)

la 'harosset,

un os grillé

un œuf dur,

trois matsot, placées sous le plat, ou à côté, couvertes d'un napperon

Et sur le plat (ou à côté) trône la coupe du prophète Élie.

HASEDER – Le seder

Sanctification - Ablutions (1 et 2)

Verdure – Brisure (3 et 4)

Narration – Ablutions (5 et 6)

Motsi / Matsa (7 et 8)

Acreté – Doublet (9 et 10)

Repas présenté (11)

Caché – Remercier (12 et 13)

Louanges... acceptées (14 et 15)

ÉTAPE 1 Kadech - LE KIDDOUSH SANCTIFICATION

ON REMPLIE LA PREMIERE COUPE. LE MAITRE DE MAISON FAIT KIDDOUSH

Vendredi soir : GENESE 1, 31 A 2, 3

Il fut soir, il fut matin – le sixième Jour !

Étaient terminés les cieux, la terre et tous leurs satellites.

Dieu a terminé au septième Jour l'œuvre qu'il a faite

Il s'est reposé au septième Jour de toute l'œuvre qu'il a faite.

Dieu a béni le septième Jour et l'a rendu saint car il s'y est reposé de toute son œuvre.

Que Dieu a créé ! Que l'on fasse...

Tu es béni Adonaï notre Dieu, roi de l'univers, qui crées le fruit de la vigne.

Tu es béni Adonaï notre Dieu, roi de l'univers, qui nous a choisis parmi tous les peuples, nous a élevés parmi toutes les langues et nous a rendus saints par ses commandements. Tu nous as donné, Adonaï notre Dieu, avec amour, [Vendredi soir : des Chabat pour le repos] et des Rencontres pour la joie, des fêtes et des temps pour le plaisir [Vendredi soir : ce jour du Chabat] et **ce jour de la fête des Matsoth** et ce jour faste de convocation sainte en date de notre libération, [Vendredi soir : par amour] convocation sainte commémoration de la Sortie d'Egypte. Oui ! C'est nous que tu as choisis, c'est nous que tu as rendus saints parmi tous les peuples, [Vendredi soir : le Chabat] et les Rencontres de ta sainteté [Vendredi soir : avec amour et consentement] joie et plaisir, tu nous les as accordés. Tu es béni Adonaï, qui rend saints [Vendredi soir : le Chabat], Israël et les fêtes.

A L'ISSUE DU CHABAT ON AJOUTE

Tu es béni Adonaï notre Dieu, roi de l'univers, toi qui sépares le saint du profane, la lumière de l'obscurité, Israël des nations, le septième jour des six jours d'ouvrage. La sainteté du Chabat et celle des jours de fête tu les as séparées ; quant au septième jour, parmi les six jours d'ouvrage tu l'as rendu saint. Tu as distingué, et tu as rendu saint ton peuple Israël par ta Sainteté. Tu es béni Adonaï, toi qui sépares ce qui est saint de ce qui est saint.

Tu es béni Adonaï notre Dieu roi de l'univers, qui nous a accordé la vie, nous maintient en vie et nous a permis d'atteindre ce moment.

ON VIDE LA PREMIERE COUPE EN S'ACCOUDANT SUR LE COTE GAUCHE

ÉTAPE 2 OuRehatz - ABLUTIONS DU RÉCITANT

LE CHEF DE FAMILLE SE LAVE LES MAINS SANS DIRE LA BRA'HA

ÉTAPE 3 Karpass -VERDURES POUR HORS D'ŒUVRE

LE CHEF DE FAMILLE TREMPE DU PERSIL DANS DE L'EAU SALEE OU DANS DU VINAIGRE ; ON LE MANGE APRES AVOIR DIT :

Tu es béni Adonaï notre Dieu, roi de l'univers, qui crées les produits de la terre.

ÉTAPE 4 Yahats - BRISURE

ON DIVISE EN DEUX LA MATSA DU MILIEU. LA PLUS GRANDE PARTIE EST MISE DE COTE ET RESTE RESERVEE COMME APHIKOMEN.

ÉTAPE 5 MAGUID - NARRATION

TU DONNERAS ALORS CETTE EXPLICATION A TON FILS:

C'EST DANS CETTE VUE QUE L'ÉTERNEL

A AGI EN MA FAVEUR,

QUAND JE SORTIS DE L'ÉGYPTE.

ON ENLEVE L'OS ET L'ŒUF DU PLATEAU. ON SOULEVE ENSUITE LE PLATEAU POUR RECITER HA LAHMA

Halahma - le pain misérable

VOICI le pain misérable que mangeaient nos pères en terre d'Egypte.

Qui a faim vienne et mange, qui en a besoin, vienne faire le pessa'h avec nous.

Cette année – esclaves, **L'AN PROCHAIN – EN TERRE D'ISRAËL !**

Cette année – esclaves, ici ; **L'AN PROCHAIN – LIBRES EN TERRE D'ISRAËL !**

ON REMET L'ŒUF ET L'OS SUR LE PLATEAU. ON REMPLIT LA SECONDE COUPE. LE CADET DE LA FAMILLE INTERROGE :

Ma Nichtanah - Pourquoi est-elle changée

POURQUOI est-elle changée, cette nuit, de toutes les nuits ?

1. Parce que toutes les nuits nous mangeons pain levé et matsa, cette nuit tout est matsa !
Pourquoi est-elle changée, cette nuit, de toutes les nuits ?

2. Parce que toutes les nuits, nous mangeons d'autres légumes, cette nuit le marôr ! Pourquoi est-elle changée, cette nuit, de toutes les nuits ?
3. Parce que toutes les nuits, nous ne les trempions pas même une fois, cette nuit, deux fois ! Pourquoi est-elle changée, cette nuit, de toutes les nuits ?
4. Parce que toutes les nuits, nous mangeons et buvons assis ou accoudés, cette nuit nous sommes tous accoudés.

ON DÉCOUVRE LES MATSOT ET ON COMMENCE À CONTER

Nous étions esclaves du Pharaon en Egypte mais DEUTERONOME 6, 20 **Adonaï notre Dieu, nous en a fait sortir par main forte et bras tendu**. Si le Saint qui est béni n'avait fait sortir nos ancêtres d'Egypte, eh bien, nous, nos enfants et nos petits-enfants serions encore asservis à Pharaon en Egypte. Et quand bien même serions-nous tous sages, tous intelligents, tous vieillards, tous versés en Tora, notre devoir serait de parler de la Sortie d'Egypte. Et plus on parle de la Sortie d'Egypte plus on a de mérite.

Il s'est passé que Rabbi Eliézer, Rabbi Yehochoua, Rabbi El'azar ben 'Azaria, Rabbi Akiba et Rabbi Tarphôn étaient attablés, accoudés, à Bené Beraq et parlaient de la Sortie d'Egypte toute cette nuit-là. Jusqu'à ce que viennent leurs élèves et leur disent : « Maîtres, c'est l'heure de la proclamation du Shema' du matin ».

Rabbi El'azar ben 'Azaria a dit : MISHNA BERAKHOT 1, 5 Regardez, j'ai quelque soixante-dix ans. Cependant je n'ai pas eu la chance [de connaître l'allusion biblique invitant] à dire la nuit, la Sortie d'Egypte, jusqu'à ce que Ben Zoma l'ait déduit du verset : DEUTERONOME 16, 3

« **Afin que tu te rappelles le jour de la Sortie d'Egypte tous les jours de ta vie** ». Quant aux Sages, ils disent : « Les jours de ta vie » – le jour ; « tous les jours de ta vie » – la nuit. Quant aux Sages, ils disent : « Les jours de ta vie » – le jour ; « tous les jours de ta vie » – cela amène aux temps du Messie.

BENI EST DIEU, LIEU DE L'UNIVERS ! IL EST BENI. BENI QUI A DONNE LA TORA A SON PEUPLE ISRAËL. IL EST BENI.

De quatre enfants la Tora a parlé. D'un sage ; d'un méchant ; d'un simple ; et de qui ne sait pas questionner...

LE SAGE que dit-il ? DEUTERONOME 6, 20 « **Quels sont les ordonnances, les statuts et les lois qu'Adonaï notre Dieu vous a donnés ?** » A ton tour, dis-lui conformément aux règles du pessa'h : MISHNA PESSA'HIM 10, 8 « On ne clame pas après le pessa'h : « Aphikomèn » !

LE MECHANT que dit-il ? EXODE 12, 26 « **C'est quoi pour vous ce... travail ?** » Pour vous, a-t-il dit, pas pour lui ! Alors puisqu'il s'exclut de la collectivité et nie l'Essentiel à toi de le faire enrager et de lui répondre : EXODE 13, 8 « **A cause de tout ça ! Dieu a agi pour moi quand je suis sorti d'Egypte.** » Pour moi, pas pour lui ! S'il avait été là-bas, il n'aurait pas été libéré.

LE SIMPLE, que dit-il ? « **C'est quoi ça ?** » **Tu lui répondras** : EXODE 13, 14 « **C'est de main forte qu'Adonaï nous a fait sortir d'Egypte de la case des esclaves.** »

ET CELUI QUI NE SAIT PAS QUESTIONNER ? A toi de commencer. Car il est dit : EXODE 13, 8 « **Tu raconteras à ton fils ce jour-là – c'est en vue de ça qu'Adonaï a agi pour moi à ma sortie d'Egypte...** »

On pourrait croire depuis le début du mois ? – L'étude amène à dire : **ce jour-là**. Si c'est ce jour-là, on pourrait croire : quand il fait jour ? – L'étude amène à dire : **pour ça** ! « Pour ça », je ne l'ai dit qu'afin de préciser : A l'heure où **matsa et marôr** sont placés devant toi.

Mitehila A l'origine

A l'origine, servants d'un culte dégénéré étaient nos ancêtres. Maintenant, Dieu, Lieu de l'univers, nous a rendus proches, de son service. En effet, il est dit : JOSUE 24, 2-4 « **Josué s'adressa à tout le peuple – ainsi a parlé Adonaï, le Dieu d'Israël: Au-delà du fleuve vos ancêtres séjournaient depuis toujours... Térah, père d'Abraham, et père de Na'hor qui servaient des dieux divers. J'ai pris Abraham, votre ancêtre, d'au-delà du fleuve, je l'ai conduit dans toute la terre de Canaan ; j'ai multiplié sa descendance, je lui ai donné Isaac; j'ai donné à Isaac, Jacob et Esaü; j'ai donné à Esaü le mont Séir pour qu'il en prenne possession. Quant à Jacob et ses fils, ils descendirent en Egypte** ».

Béni qui garde sa promesse à Israël – Il est béni.

Oui, le Saint qui est béni a calculé le terme יָמָי (kèts) de l'exil accomplissant ce qu'il avait annoncé à Abraham notre père lors de l'alliance entre les morceaux : GENESE 15, 13 « **Il dit à Abram – sache bien que tes descendants**

seront étrangers sur une terre qui n'est pas la leur. Ils les asserviront, ils les violenteront quatre cents ans. Mais la nation qu'ils serviront, je la jugerai aussi. Après quoi ils sortiront avec grande richesse ».

ON COUVRE LES MATSOT ON LEVE LA COUPE POUR DIRE

C'EST ELLE

qui s'est levée en faveur de nos pères et pour nous.

Car pas un, seulement, s'est levé contre nous pour nous anéantir. Non ! Génération après génération, on se lève contre nous pour nous anéantir. **Mais le Saint qui est béni nous sauve de leurs mains.**

ON POSE LA COUPE ET ON DECOUVRE LES MATSOT

Tsé Oulmad Sors et apprends

Sors et apprends-le de ce qu'a voulu faire Laban l'Araméen à Jacob, notre père...
Parce que Pharaon n'avait ordonné que la mort des garçons ; mais Laban chercha à tout détruire.

Car il est dit : DEUTERONOME 26, 5 **L'Araméen voulait perdre mon père ! Il est descendu en Egypte, il y a séjourné à quelques-uns et il est devenu là-bas une grande nation, vigoureuse et nombreuse !**

Il est descendu en Egypte : Contraint par la Parole.

Il séjournait là-bas – enseigne que Jacob notre Père n'est pas descendu pour s'établir en Egypte **mais pour y séjourner, car il est dit : GENESE 47, 4 Les frères de Joseph ont déclaré au Pharaon : « Pour séjourner au pays sommes venus car il n'est de pâturage pour les moutons de tes serviteurs. Oui ! la famine est lourde dans le pays de Canaan. Et maintenant, de grâce, puissent tes serviteurs s'installer en terre de Goshen ».**

A quelques-uns – comme il est dit : DEUTERONOME 10, 22 **« A soixante-dix tes ancêtres sont descendus en Egypte et maintenant, Adonaï ton Dieu, t'a rendu pareil en nombre aux étoiles du ciel ».**

Il est devenu là-bas une grande nation – nous enseigne que les Israélites y étaient démarqués.
Une nation vigoureuse comme il est dit : EXODE 1, 7 **« Les Bené Israël avaient fructifié, avaient pullulés s'étaient multipliés, ils étaient devenus très très vigoureux et la contrée en était remplie ».**

Une nation nombreuse comme il est dit : EZECHIEL 16, 7 **« Nombreuse comme l'herbe des champs je t'ai rendue. Tu t'es développée, es devenue grande, la parure achevée, les seins fermes, la chevelure a poussé, mais tu étais nue, dénudée ».** Ajout EZECHIEL 16, 6 **Je passai près de toi et je t'ai vue te débattre dans ton sang et je t'ai dit : « En échange de ton sang – vis » ! Et je t'ai dit : « En échange de ton sang – vis » ! EZECHIEL 16,6**

Vayirou Nous ont maltraités

Les Egyptiens nous ont maltraités et, ils nous ont violentés et imposé un dur servage.
Hava nithakma Soyons plus malins

Les Égyptiens ont médité de nous – comme il est dit : EXODE 1, 10 **« Allons, soyons plus sages [qu'Israël] ! pour qu'il ne se multiplie pas Il arriverait, si une guerre survenait, il se joindrait lui aussi à nos ennemis, guerroyer contre nous et monte hors du pays ».**

Vayanounou Ils nous ont violentés

Ils nous ont violentés – comme il est dit : EXODE 1, 13 **« Ils ont imposé à Israël des chefs de corvées pour le violenter par d'accablants travaux. Et il a bâti des villes de provisions pour Pharaon – Pitom et Ramsès ».**

Les noms sont égyptiens. Pitom désigne une "maison", ici le temple d'un dieu égyptien, alors que Ramsès ("le dieu Râ l'a engendré") nous est surtout connu par le nom que portait le Pharaon, second du titre.

Ils nous ont imposé un dur servage – comme il est dit : EXODE 1, 13 **« Les Égyptiens ont asservi les Bené Israël avec brutalité ».** DEUTERONOME 26, 7

Nous avons crié vers Adonaï le Dieu de nos pères. Adonaï a entendu notre voix, Il a vu notre affront, notre tâche et notre oppression.

Vanitshak nous avons crié

Nous avons crié vers Adonaï le Dieu de nos pères – comme il est dit : EXODE 2, 23 « Il arriva, en ces nombreux jours que mourut le roi d’Egypte. Les Bené Israël ont gémi de la servitude et ont crié ! Et leur plainte est montée vers Dieu depuis la servitude ».

Adonaï a entendu notre voix – comme il est dit : EXODE 2, 24 « Dieu a entendu leur plainte et Dieu s’est rappelé son Alliance avec Abraham, avec Isaac, avec Jacob ».

Il a vu notre affront – c’est l’écartement de la voie sur terre comme il est dit : EXODE 2, 25 « Dieu a vu les Bené Israël et Dieu a connu ».

Notre tâche –ce sont les garçons, comme il est dit : EXODE 1, 22 « Tout garçon nouveau-né, jetez-le dans le fleuve; et toute fille, laissez-la vivre»!

Et notre oppression– Ils étaient écartés [de chez eux] comme il est dit : EXODE 3, 9 « Oui, j’ai vu l’oppression dont l’Egypte les accable ».

Vayotsiénou nous a fait sortir

DEUTERONOME 26, 8 Et Adonaï nous a fait sortir d’Egypte par main forte et bras étendu, en une grande et terrible apparition, par des signes et des prodiges.

Et Adonaï nous a fait sortir d’Egypte... Ni par la main d’un ange, ni par la main d’un Brûlant, ni par l’intermédiaire d’un messenger... Mais le Saint qui est béni, lui-même en sa gloire. Car il est dit : EXODE 12, 12 « Je passerai sur la terre d’Egypte cette nuit-là ; je frapperai tout premier-né dans le pays d’Egypte, depuis l’homme jusqu’à la bête et de tous les dieux d’Egypte je ferai justice, Moi, Adonaï. »

Je parcourrai le pays d’Egypte Moi, pas un Ange ; Je frapperai tout premier-né, Moi, pas un Brûlant ; Et de tous les dieux d’Egypte, je ferai justice, Moi et pas le messenger moi Adonaï. C’est bien moi, pas un autre.

Par main forte – c’est la peste, comme il est dit : EXODE 9, 3 « Voici la main d’Adonaï est sur tes troupeaux dans les champs, sur les chevaux, sur les ânes, sur les chameaux, sur les bœufs et sur les moutons – une très forte peste. »

Et bras étendu – c’est l’épée, comme il est dit : I CHRONIQUES 21, 16 « L’épée dégainée en sa main, étendue sur Jérusalem. »

En une grande et terrible apparition – c’est le dévoilement de la Présence comme il est dit : DEUTERONOME 4, 34 « Dieu s’est-il jamais manifesté en venant prendre pour lui une nation au sein d’une nation, par démonstrations, signes, marques et par la guerre, par main forte et bras étendu, et avec grandes et terribles apparitions, comme tout ce qu’a fait pour vous Adonaï, votre Dieu, en Egypte, sous vos yeux ?»

Par des signes – c’est le bâton comme il a été dit [à Moïse] : EXODE 4, 17 « Ce bâton prends-le dans ta main car avec lui tu feras les signes. »

Par des prodiges – c’est le sang comme il est dit : JOËL 3, 3 « Je placerai des prodiges dans le ciel et sur la terre sang, feu, tourbillons de fumée... »

Autre lecture : Avec main / forte 2, avec bras / étendu 2, en grandes et terribles apparitions 2, avec des signes 2, avec des marques 2.

Asseret hamakot Les dix plaies

Ce sont LES DIX PLAIES qu’a indignées le Saint qui est béni aux Egyptiens en Egypte. Et Les voici : Sang, grenouilles, vermine ; bêtes féroces, mortalité, pustules ; grêle, sauterelles, ténèbres ; mort des premiers-nés. Rabbi Yehouda les groupait par ces sigles : **DETSAKH – ‘ADASH – BEA’HAV**.

Rabbi Yossé, le Galiléen, dit : D'où peux-tu dire qu'en Egypte les Egyptiens été frappés de 10 plaies et, à la mer, de 50 plaies ? En Egypte, que dit le texte ? EXODE 8, 15 « Les devins déclarèrent au Pharaon : ça c'est le doigt de Dieu ! » Et, à la mer, que dit-il ? EXODE 14, 31 « Israël vit la grande main qu'Adonaï avait mise sur l'Egypte et le peuple a craint Adonaï et ils eurent confiance en Adonaï et en Moïse son serviteur. »

Combien leur a infligé un doigt ? – 10 plaies ! Dès lors, en Egypte ils ont été frappés de 10 plaies, et à la mer, de 50 plaies.

Rabbi Eliézer dit : D'où vient que chacune des plaies que le Saint qui est béni a infligées aux Egyptiens en Egypte était de 4 plaies ? – Parce qu'il est dit : PSAUMES 78, 49 « Il déclencha contre eux la brûlure de sa fureur : emportement, colère, détresse mission d'anges funestes. » Emportement : 1, colère : 2, détresse : 3, mission d'anges funestes : 4. Dès lors, dis qu'en Egypte, ils ont été frappés de 40 plaies et, à la mer Vous suivez toujours...5 fois 40 ? ils ont été frappés de 200 plaies.

Rabbi Akiba dit : D'où vient que chacune des plaies qu'a infligé le Saint qui est béni aux Egyptiens en Egypte était de cinq plaies ? – Parce qu'il est dit : PSAUMES 78, 49 « Il déclenche contre eux la brûlure de sa fureur : emportement, colère, détresse mission d'anges funestes. »

La brûlure de sa fureur : 1 ; emportement : 2 ; colère : 3 ; détresse : 4 ; un envoi d'anges funestes : 5. Dès lors, dis qu'en Egypte, ils ont été frappés de 50 plaies et à la mer ils ont été frappés de 250 plaies.

Dayénou nous étions comblés

Combien d'heureuses élévations devons-nous à Dieu – Lieu de l'univers !

S'il nous avait fait sortir d'Egypte et n'en avait fait justice – nous étions comblés !	Dayénou
S'il en avait fait justice et ne l'avait fait de leurs divinités – nous étions comblés !	Dayénou
S'il l'avait fait de leurs divinités et n'avait frappé leurs premiers-nés – nous étions comblés !	Dayénou
S'il avait frappé leurs premiers-nés et ne nous avait donné leur or – nous étions comblés !	Dayénou
S'il nous avait donné leur or et ne nous avait fendu la mer – nous étions comblés !	Dayénou
S'il nous avait fendu la mer et ne nous avait fait passer au milieu d'elle sur le sec – nous étions comblés !	Dayénou
S'il nous avait fait passer au milieu d'elle sur le sec et n'avait englouti nos ennemis en elle – nous étions comblés !	Dayénou
S'il avait englouti nos ennemis en elle et n'avait pourvu à nos besoins quarante ans, au désert	Dayénou !
S'il avait pourvu à nos besoins quarante ans, au désert et ne nous avait nourris de manne	Dayénou !
S'il nous avait nourris de manne et ne nous avait donné le Chabat	Dayénou !
S'il nous avait donné le Chabat et ne nous avait approchés de la face du mont Sinaï	Dayénou !
S'il ne nous avait approchés de la face du mont Sinaï et ne nous avait donné la Tora	Dayénou !
S'il ne nous avait donné la Tora et ne nous avait fait entrer en Érets-Israël	Dayénou !
S'il nous avait fait entrer en Érets-Israël et ne nous avait bâti la Maison d'élection	Dayénou !

Combien plus grande, redoublée et multiple est la bonté que Dieu lieu de l'univers nous témoigne – Parce qu'il nous a fait sortir d'Egypte, en a fait justice, et l'a fait de leurs divinités, a frappé leurs premiers-nés nous a donné leur or, nous a déchiré la mer, nous y a fait passer au milieu d'elle, sur le sec, a englouti en elle nos ennemis, a pourvu à nos besoins, quarante ans au désert, nous a nourris de manne, nous a donné le Chabat nous a approchés face au mont Sinaï, nous a donné la Tora, nous a fait entrer en Érets-Israël, et nous a bâti la Maison d'élection, pour accorder le pardon à toutes nos fautes.

Rabban Gamliel disait : Quiconque n'a pas dit ces trois choses-là à propos du pessa'h n'a pas accompli son devoir et les voici : Pessa'h, matsa, maror.

PESSA'H, MATSA, MAROR.

LE PESSA'H – nos ancêtres le mangeaient à l'époque où le Temple existait pourquoi ? Parce que le Saint qui est béni a passé au-dessus des maisons de NOS ancêtres en Egypte. Car il est dit – EXODE 12, 26 « Vous direz : C'est là le pessa'h immolé en l'honneur d'Adonaï qui a passé au-dessus des demeures des Bené Israël en Egypte frappant les Egyptiens et sauvant nos demeures. Le peuple s'inclina, se prosterna. »

ON MONTRE LES MATSOTH SUR LE PLAT DU SEDER

CETTE MATSA – nous la mangeons pourquoi ? Parce qu'il n'a pas suffi à la pâte de nos ancêtres de lever avant que ne se révèle à eux le roi des rois, le Saint qui est béni et les libère. Parce qu'il est dit : EXODE 12, 39 « **Ils ont cuit la pâte qu'ils avaient emportée d'Egypte en galettes non levées, car elle n'avait pas fermenté. C'est qu'ils furent chassés d'Egypte sans pouvoir s'attarder ni même se faire de provisions** ».

ON MONTRE LA LAITUE (LE MAROR)

CE MAROR – nous le mangeons pourquoi ? Parce que les Egyptiens ont rendu amère l'existence de nos pères en Egypte car il est dit : EXODE. 1, 14 « **Ils ont rendu leur existence amère par un dur servage – argile, briques toutes les corvées des champs – tout le servage qu'ils leur imposèrent avec brutalité** ».

DE GENERATION EN GENERATION,

chaque homme est tenu de se considérer / de se montrer comme étant lui-même sorti d'Egypte. Car il est dit : EXODE. 13, 8 « **Tu déclareras à ton fils, ce jour-là, à cause de « ça » Adonaï a agi en ma faveur quand je suis sorti d'Egypte** ». Pas nos ancêtres seulement le Saint qui est béni a libérés ! mais nous aussi il a libérés avec eux, comme il est dit : DEUTERONOME 6, 23 « **Il nous a fait sortir de là pour nous amener et nous donner la terre qu'il avait jurée à nos pères** ».

ON LEVE SON VERRE - ON REPOSE SON VERRE, SANS BOIRE

C'est pourquoi, nous sommes tenus de remercier, de chanter, de louer, de glorifier, d'élever, de magnifier, de bénir, d'exalter et d'honorer... qui a accompli pour nos ancêtres et pour nous tous ces miracles que voilà : Il nous a sortis de la servitude **à la liberté**, de la tristesse **à la joie**, du deuil **au bonheur**, des ténèbres **à une grande lumière**, et du servage **à la Libération**.

Entonnons devant lui un chant nouveau,

ALLELOUIA!

LE HALLEL

PSAUMES 113

Alléluïa! Louez, serviteurs d'Adonaï !
Le nom d'Adonaï est béni
De l'orient du soleil jusqu'à son coucher
Exalté au-dessus de toutes les nations est Adonaï
Qui est comme Adonaï notre Dieu ?
Il s'abaisse pour voir
Il relève de la poussière le faible,
pour le faire siéger avec les princes,
A la maison il installe la stérile

Louez le nom d'Adonaï.
de maintenant jusqu'en outre-temps.
loué est le nom d'Adonaï.
au-dessus des cieux est sa gloire !
Il s'élève pour siéger,
dans le ciel et sur la terre.
du fumier – il exhausse le pauvre,
avec les princes de son peuple...
en mère heureuse de ses enfants...

Alléluïa!

PSAUMES 114

Au sortir d'Israël hors d'Egypte,
Juda devenait son sanctuaire,
La mer a vu et s'est enfuie,
Les montagnes dansaient comme des béliers
Qu'as-tu, mer, à t'enfuir ?
Montagnes, vous dansez comme des béliers ;
Face au Seigneur tremble, terre,
Lui qui change le rocher en étang d'eaux,

la maison de Jacob d'une nation barbare
Israël ses gouvernés.
le Jourdain s'est retourné en arrière.
les collines comme des agneaux !
Et toi, Jourdain, à retourner en arrière ?
Collines, comme des agneaux !
face au Dieu de Jacob !
le roc en sources ruisselantes.

CHACUN LEVE SON VERRE

Tu es béni Adonaï notre Dieu, roi de l'univers, qui nous a libérés a libéré nos pères d'Egypte et nous a mené à cette nuit, pour y manger matsa et maror. Ainsi, qu'Adonaï notre Dieu et Dieu de nos pères, nous mène aux Rencontres, et aux autres fêtes. Qu'elles adviennent à nous pour la paix, heureux de reconstruire ta ville, joyeux en ton Service. Nous mangerons là-bas des sacrifices et les pessa'him dont le sang touchera la paroi de l'autel à fin d'approbation. Et nous te rendrons grâce par un Cantique nouveau de notre libération et de notre Salut. Tu es béni Adonaï, qui a libéré Israël.

ON S'ACCOUDE SUR SA GAUCHE, POUR BOIRE LA SECONDE COUPE DU SEDER.

Tu es béni Adonaï notre Dieu, roi de l'univers,
qui crées le fruit de la vigne.

AINSI FINIT MAGUID

RAHATS MOTSI MATSAH MAROR KORECH

ETAPE 6 RA'HATS ABLUTIONS

Tu es béni Adonaï, roi de l'univers qui nous a rendus saints par ses commandements et nous a prescrit **l'ablution des mains.**

ÉTAPES 7 ET 8 MOTSI / MATSA

MOTSI / MATSA GOÛTER LA MATSA

Tu es béni Adonaï notre Dieu, roi de l'univers, qui fait sortir le pain de la terre.

Tu es béni Adonaï notre Dieu, roi de l'univers, qui nous a rendus saints par ses commandements et nous a prescrit le devoir de manger la matsa.

ACCOUDE SUR SA GAUCHE, ON MANGE UNE BONNE BOUCHEE DE CES DEUX MATSOTH REUNIES

ÉTAPE 9 MAROR ACRETÉ

Maror

CHACUN PREND UNE BOUCHEE DE MAROR TREMPE DANS LA 'HAROSSETH. CETTE FOIS, ON NE S'ACCOUDE PAS.

Tu es béni Adonaï notre Dieu, roi de l'univers, qui nous a rendus saints par ses commandements et nous a prescrit le devoir de manger du maror.

ÉTAPE 10 COREKH DOUBLET OU "LE SANDWICH DE HILLEL"

Korech

PESSA'HIM 115A

En souvenir du Sancture comme Hillel Ainsi faisait Hillel au temps où le Temple existait: Il enveloppait le pessa'h, la matsa et le maror et les mangeait ensemble, afin d'accomplir ce qui est dit – NOMBRES. 9, 11 « **Avec matsoth et maror ils mangeront [le pessa'h].** »

CHOULCHAN ORECH TSAFOUN BAREH

ÉTAPE 11 CHOUL'HAN 'OREKH A TABLE!

Va donc, mange ton pain allègrement et bois ton vin d'un cœur joyeux ; car dès longtemps Dieu a pris plaisir à tes œuvres. ECCLESIASTE IX, 7

ÉTAPE 12 TSAFOUN – L'APHIKOMÈN CACHÉ

APRES LE REPAS ON MANGE LA VALEUR D'UNE OLIVE DE L'APHIKOMEN EN SOUVENIR DE L'AGNEAU PASCAL

ÉTAPE 13 BAREKH REMERCIER

ON PREPARE LE TROISIEME TOAST POUR LES BENEDICTIONS D'APRES-REPAS. AVANT DE CHANTER LE PSAUME DU RETOUR DE SION. ET DES JOURS HEUREUX.

Cantique des élévations Au retour d'Adonaï avec le retour de Sion, nous sommes comme des rêveurs.
Alors notre bouche s'emplit de rire, et notre langue de joie.

Et l'on se met à dire chez les nations : « Avec ceux-là Adonaï a fait de grandes choses » !

De grandes choses, Adonaï fait avec nous. Quel bonheur !

Reviens Adonaï avec notre retour comme les torrents dans le Néguev...

Ceux qui sèment en larmes, dans la joie moissonneront.

Il va, va et pleure – qui porte le sac de semences.

Il vient, revient jubilant – et porte ses gerbes.

145 21

Que ma bouche dise les louanges de l'Éternel, et que toute créature bénisse son saint nom à jamais ! 18 115
tandis que nous, nous bénissons l'Éternel, maintenant et à tout jamais. **Alléluia !**

ON ELEVE LA TROISIEME COUPE POUR ENTONNER LES BENEDICTIONS D'APRES-REPAS.

INVITATION

MESSIEURS, A VOS BENEDICTIONS !

QUE LE NOM D'ADONAÏ SOIT BENI, MAINTENANT ET OUTRE-TEMPS...

AVEC L'AUTORISATION DES MAITRES DE CE LIEU [ET DES COHANIM]

BENI CELUI DONT NOUS AVONS GOUTE CE QUI EST SIEN ET DONT LA BONTE NOUS FAIT VIVRE.

IL EST BENI ET SON NOM EST BENI

Tu es béni Adonaï, notre Dieu, roi de l'univers ! Il nous nourrit – mais guère pour nos actions ; Il nous donne subsistance – mais guère pour nos mérites ; Il nous comble de ses bienfaits. Il nous nourrit, et l'univers entier par sa bonté, avec grâce, bienveillance, largesse et miséricorde, donnant du pain à tout être, car sa bienveillance est éternelle. Sa grande bonté ne nous a jamais manqué. Que jamais nourriture ne nous manque jamais, au grand jamais ! Oui ! il accorde nourriture et subsistance à tous, sa table est ouverte à tous, ayant préparé vivres et nourritures pour tous les êtres qu'il a créés dans sa miséricorde et sa grande bonté. Comme il est dit PSAUMES 145, 16 : « Tu ouvres ta main et rassasies tous les êtres à volonté ». Tu es béni Adonaï ! Qui nourris tout le monde.

2EME BENEDICTION

Nous te rendons grâce, Adonaï notre Dieu, d'avoir donné en possession à nos pères une terre heureuse, bonne et spacieuse, une alliance, une loi, vie et nourriture ; pour nous avoir fait sortir du pays d'Égypte et rachetés de la case des esclaves ; de l'alliance que tu as scellée en notre chair et pour ta loi – tu nous l'as enseignée, pour les règles que tu veux – tu nous les as fait connaître, de la vie, des aliments dont tu nous nourris et dont tu gratifies nos êtres.

Oui, pour tout, Adonaï notre Dieu, nous te rendons grâce et bénissons ton Nom, ainsi qu'il est dit : DEUTERONOME 8, 6 « **Tu mangeras, tu seras rassasié et tu béniras Adonaï ton Dieu, pour le bon pays qu'il t'a donné.** »

Tu es béni, Adonaï, pour le pays et pour la nourriture.

3EME BENEDICTION

Accorde ton aimante miséricorde, à nous, Adonaï notre Dieu, à Israël, ton peuple, à Jérusalem, ta ville, au mont Sion, demeure de ta gloire, à ton Sanctuaire, ta demeure et ton parvis, à la grande et sainte Maison sur laquelle ton nom fut invoqué. Notre père, sois notre berger, nourris-nous, restaure-nous, donne-nous notre subsistance, aide-nous avec largesse, élargis-nous, vite ! de toutes nos misères, et ne nous contrains pas, Adonaï notre Dieu, aux dons de la main des hommes – qui sont de chair et de sang, ni à leurs prêts – car pauvres sont leurs dons et grande leur flétrissure, mais à ta main pleine et large, riche et ouverte, afin que nous ne soyons ni honteux dans ce monde-ci ni confus dans le monde qui vient. Et la royauté de David, ton oint, rétablis-la, vite – de notre temps !

[LE CHABAT:]

Veuille nous rendre forts, Adonaï notre Dieu, par tes commandements, par les commandements du septième jour, ce Chabat grand et saint. Oui ! ce jour est grand et saint devant toi ! On s'y arrête, on s'y repose avec amour selon les commandements et les règles que tu veux. Qu'il n'y ait ni peine, ni tristesse, au jour de notre repos. Permetts-nous de voir, Sion consolée, vite, de nos jours, car tu es maître des consolations.

Notre Dieu, Dieu de nos pères ! Que s'élèvent, surviennent, parviennent, apparaissent et soit acceptés, entendus, visités et évoqués notre souvenir et le souvenir de nos pères, le souvenir de Jérusalem, ta ville, le souvenir du Messie, fils de David, ton serviteur, le souvenir de tout ton peuple, la maison d'Israël, devant toi, pour qu'adviennent secours, bonheur, bonté, bienveillance, miséricorde, **en ce jour de la fête des Matsoth**, jour faste de convocation sainte, afin qu'en ce jour tu nous prennes en aimante miséricorde et nous sauves!

Souviens-toi de nous, ce jour, en bien, visite-nous, ce jour, en bénédiction, et sauve-nous, ce jour, pour une vie heureuse. Par la parole donnée - salut et clémence, pitié, fais-nous grâce, pardonne, prends-nous en aimante miséricorde et sauve-nous, Car vers toi se tournent nos yeux. Car tu es Dieu, roi, bienveillant et clément.

Reconstruis Jérusalem, ta ville, vite, de nos jours ! Tu es béni Adonaï, qui, en son aimante miséricorde, reconstruit Jérusalem. Amen.

4EME BENEDICTION

Tu es béni, Adonaï, notre Dieu, roi de l'univers, à jamais ! Dieu, notre père, notre roi, notre héros, notre créateur, notre libérateur, notre saint, et Saint de Jacob, notre berger et berger d'Israël, souverain bon, bienfaisant pour tous qui, jour après jour, nous est bienfaisant, qui l'a été et le sera qui nous a comblés, nous comble et nous comblera toujours, de bonté, de grâce, de miséricorde, d'aise, de secours et d'un bonheur entier.

Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il soit exalté sur le trône de sa gloire. Lui, l'aimant Miséricordieux - qu'il soit exalté dans le ciel et sur terre. Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il soit exalté grâce à nous, d'outre-temps en outre-temps. Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il élève le renom de son peuple. Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il soit glorifié grâce à nous, d'outre-temps en outre-temps. Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il nous donne de quoi vivre dans l'honneur – pas dans la honte, ce qui est permis – pas ce qui est interdit, en quiétude – et pas avec souci. Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il établisse la paix parmi nous. Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il accorde bénédiction et réussite à toutes nos entreprises. Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il fasse aboutir notre trajet. Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il brise, vite, le joug de l'exil, de sur notre cou. Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il nous conduise, vite, tête haute, dans notre pays. Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il nous accorde une guérison entière. Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il ouvre pour nous sa main généreuse Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il bénisse, chacun chacune d'entre nous par son grand Nom, comme furent bénis nos Pères, Abraham, Isaac et Jacob en tout, de tout, et tout. Qu'ainsi il nous bénisse, ensemble, d'une bénédiction parfaite.

Qu'il le veuille ainsi et disons : Amen !

Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il étende sur nous sa tente de paix. Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il enracine sa Tora et son amour en nos cœurs, que sa crainte soit sur nous afin que nous ne péchions pas.

LE CHABAT : Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il nous donne en partage un monde tout entier de Chabat, de repos pour la vie d'éternité.

Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il nous donne en partage un jour tout entier de Fête – le jour sans fin, ce jour où les justes sont assis, couronne sur la tête, jouissant de l'éclat de la Présence.

Les enfants à la table de leurs parents : Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il bénisse mon père et maître, maître de la maison, ma mère, mon maître et maîtresse de la maison, eux, leur Maison, leur descendance et tout ce qui est leur.

LES INVITES :

Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il bénisse cette table à laquelle nous avons mangé. Qu'il y dispose tous les délices du monde ; qu'elle soit pareille à la table d'Abraham notre Père, dont chacun qui a faim mangera, dont chacun qui a soif boira. Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il bénisse le maître de cette maison qui a offert ce repas, lui, ses enfants, son épouse et tout ce qui est à lui. Que ses enfants soient appelés à vivre ; qu'il conserve ses biens. Qu'il ne connaisse ni déshonneur dans ce monde-ci, ni confusion dans le monde à venir. Que ses biens prospèrent et soient proches de la ville ; que ses entreprises ne connaissent pas l'échec ; qu'aucune sorte de péché ne se présente à lui, qu'aucune faute ne le tente aujourd'hui ni jamais.

Lui, l'aimant Miséricordieux – qu'il nous fasse vivre et nous accorde les jours, qui nous rendent proches, du Messie, de la construction du Temple, de la vie dans le monde qui vient.

SAMUEL II 22, 51 Donjon des victoires du roi qu'il a nommé, il est bienveillant pour son oint David et pour sa descendance à jamais.

PSAUMES 34, 11 Les jeunes fauves sont démunis et ont faim mais ceux qui cherchent Adonaï ne manquent d'aucun bien.

PSAUMES 37, 25 J'ai été jeune, vieux suis devenu et n'ai pas vu le juste abandonné ni ses enfants mendier le pain.

PSAUMES 37, 26 Toute la journée, il a pitié et prête et sa lignée est bénédiction.

Que ce que nous avons mangé nous profite, ce que nous avons bu favorise la santé, ce que nous laissons soit bénédiction, comme il est écrit :

II ROIS 4, 44 «Il les ont servi, ils ont mangé et en ont laissé selon la parole d'Adonaï.»

PSAUMES 115, 15 Soyez bénis par Adonaï créant les cieux et la terre !

JEREMIE 17, 7 Béni l'homme qui place sa confiance en Adonaï, Adonaï sera son appui.

PSAUMES 29, 11 **Qu'Adonaï donne la force à son peuple, qu'Adonaï bénisse son peuple par la paix.**

TU ES BENI ADONAÏ NOTRE DIEU, ROI DE L'UNIVERS, QUI CREES LE FRUIT DE LA VIGNE.

LES VERSETS DE LA COLÈRE

ON OUVERE LA PORTE POUR COMMEMORER LA NUIT DE LA SAUVEGARDE ET TEMOIGNER AINSI DE NOTRE CONFIANCE EN DIEU.

PSAUMES 79, 6-7 Répands ta colère sur les nations qui ne te connaissent pas et sur les royaumes qui n'invoquent pas ton nom, car ils attaquent Jacob, et ruinent sa demeure. PSAUMES 69, 25 Répands sur eux ton courroux, que le feu de ta colère les atteigne, LAMENTATIONS 3, 66 persécute-les avec colère extermine-les sous les cieux d'Adonaï.

ETAPE 14 LE HALLEL LOUANGES (SUITE ET FIN)

ON PREPARE LE QUATRIEME TOAST POUR LA REPRISE DU HALLEL

PSAUMES 115

Pas à nous, Adonaï, pas à nous, mais à ton Nom donne gloire par ta bonté, par ta vérité.

Pourquoi les nations diraient-elles :

"Où donc est leur Dieu" ?

Notre Dieu, au Ciel,

tout ce qu'il veut, il l'accomplit.

Leurs idoles d'or, d'argent...

Sont l'œuvre de mains d'homme.

Des bouches elles ont mais elles ne parlent pas ;

Des yeux elles ont mais elles ne voient pas ;

Des oreilles elles ont mais elles n'entendent pas ;

Elles ont un nez mais elles ne sentent pas.

Leurs mains ! Mais elles ne palpent pas !

Leurs pieds ! Mais ils n'avancent pas !

Et pas un son dans la gorge...

Qu'ils soient pareils à elles ceux qui les ont faites

tous ceux qui ont foi en elles !

Israël, soyez confiants en Adonaï...

Leur soutien, leur bouclier, c'est lui !

Maison d'Aron, soyez confiants en Adonaï...

Leur soutien, leur bouclier, c'est lui !

Craignant d'Adonaï, soyez confiants en Adonaï...

Leur soutien, leur bouclier, c'est lui !

Adonaï se souvient de nous. Qu'il bénisse...

Qu'il bénisse la Maison d'Israël !

Qu'il bénisse la Maison d'Aron !

Qu'il bénisse les Craignant d'Adonaï,

petits et grands !

Qu'Adonaï ajoute à vous,

à vous et à vos enfants !

Soyez bénis par Adonaï

qui fait le ciel et la terre. Les cieux ?

– Les cieux sont à Adonaï

mais la terre, il l'a donnée aux hommes.

Les morts, eux, ne louent pas Dieu,

ni ceux qui descendent au Silence.

Mais nous, nous bénissons Dieu,

de maintenant en outre-temps ! **Alléluia!**

PSAUMES 116

J'aime tant qu'Adonaï écoute ma voix, mes supplications ;

qu'il me prête oreille... Au long de mes jours je le proclamerai.

Les lacets de la Mort m'enserraient,

les angoisses du Chéol m'atteignaient,

je trouvais malheur, tristesse...

Et j'ai crié le nom d'Adonaï

Bienveillant est Adonaï – et juste.

Il protège les simples, Adonaï !

Retourne, mon âme, à ta quiétude

Oui ! Tu as sauvé mon âme de la mort,

mon pied – du faux pas.

Je marcherai face à Adonaï

Je croyais pouvoir dire :

Je disais en mon désarroi :

Que répondrai-je à Adonaï

pour tous ses bienfaits en ma faveur?

Je lèverai la coupe du salut

Je vais acquitter mes vœux à Adonaï,

Elle coûte aux yeux d'Adonaï

De grâce, Adonaï ! Oui, je suis ton esclave,

Tu as défait mes liens !

Je t'offrirai le sacrifice de reconnaissance et proclamerai le nom d'Adonaï. Mes vœux à Adonaï, je vais acquitter au vu de tout son peuple, dans les parvis de la maison d'Adonaï, au milieu de toi, Jérusalem !

Alléluïa!

PSAUMES 117

Louez Adonaï, tous les peuples, dites sa louange, toutes les nations...

Oui! Sur nous prévaut sa bonté et la vérité d'Adonaï est outre-temps.

Alléluïa! PSAUMES 118

RENDEZ GRACE A ADONAÏ QUI EST BON...

OUI! SA BONTE EST OUTRE-TEMPS!

QUE DONC LE DISE ISRAËL!

OUI! SA BONTE EST OUTRE-TEMPS!

QUE DONC LE DISE LA MAISON D'ARON!

OUI! SA BONTE EST OUTRE-TEMPS!

QUE DONC LE DISENT LES CRAIGNANT DIEU!

OUI! SA BONTE EST OUTRE-TEMPS!

De l'enserrement, j'ai appelé « Dieu » ! Et Dieu m'a répondu, m'a mis au large. Adonaï est avec moi, je ne crains rien ! Que me ferait l'homme ? Adonaï est avec moi, avec mes alliés, je toiserai ceux qui me haïssent. Il est bon de s'abriter en Adonaï plutôt que de se fier à l'homme. Il est bon de s'abriter en Adonaï plutôt que de se fier aux grands. Plein de peuples m'encerclent... Par le nom d'Adonaï Oui ! Je les pourfends ! Ils m'entourent et me cernent ... Par le nom d'Adonaï Oui ! Je les pourfends ! Ils tournoient autour de moi comme des guêpes...et comme un feu de broussailles s'éteignent. Oui ! par le nom d'Adonaï Oui ! Je les pourfends ! Tu m'as poussé, repoussé pour me faire tomber, mais Adonaï m'a secouru. Ma force, mon chant est Dieu – il est devenu mon salut. Clameurs de joie et de salut sous les tentes des justes !

La droite d'Adonaï fait victoire, la droite glorieuse d'Adonaï ! la droite d'Adonaï fait victoire ! Je ne mourrai pas, oui, je vivrai pour conter les œuvres de Dieu. Il m'a puni – Dieu m'a durement puni – mais à la Mort ne m'a pas livré. Ouvrez-moi les portes de Justice que j'entre et rende grâce à Dieu. Voici la porte d'Adonaï les justes la franchissent.

Je te rends grâce car tu m'as répondu et mon Salut, es devenu.

Je te rends grâce car tu m'as répondu et mon Salut, es devenu.

La pierre que les bâtisseurs ont rejetée la voici, pierre d'angle devenue.

La pierre que les bâtisseurs ont rejetée la voici, pierre d'angle devenue.

C'est par Adonaï que cela fut c'est merveille à nos yeux.

C'est par Adonaï que cela fut c'est merveille à nos yeux.

Ce jour qu'Adonaï a fait exultons et nous y réjouissons.

Ce jour qu'Adonaï a fait exultons et nous y réjouissons.

De grâce ! Sauve... sauve... De grâce ! Sauve... sauve...

De grâce ! Triomphe... triomphe... De grâce ! Triomphe... triomphe...

BENI QUI VIENT AU NOM D'ADONAÏ,
NOUS VOUS BENISSONS DEPUIS LA MAISON D'ADONAÏ.
BENI QUI VIENT AU NOM D'ADONAÏ,
NOUS VOUS BENISSONS DEPUIS LA MAISON D'ADONAÏ.

Béni qui vient au nom d'Adonaï ! Nous vous bénissons depuis la maison d'Adonaï.

Béni qui vient au nom d'Adonaï ! Nous vous bénissons depuis la maison d'Adonaï.

Dieu, c'est Adonaï qui nous éclaire. Attachez le sacrifice avec des liens jusqu'au coin de l'autel.

Dieu, c'est Adonaï qui nous éclaire. Attachez le sacrifice avec des liens jusqu'au coin de l'autel.

Tu es mon Dieu, je te rends grâce, mon Dieu je te t'exalte.

Tu es mon Dieu, je te rends grâce, mon Dieu je te t'exalte.

RENDEZ GRACE A ADONAÏ... OUI ! SA BONTE EST OUTRE-TEMPS.

RENDEZ GRACE A ADONAÏ... OUI ! SA BONTE EST OUTRE-TEMPS.

Que te louent, Adonaï notre Dieu toutes tes œuvres. Et que tous tes fervents justes qui font ta volonté, et tout ton peuple, la maison d'Israël, par des clameurs de joie rendent grâce, bénissent, louent, magnifient, exaltent, vénèrent, sanctifient et couronnent ton Nom, notre roi, sans cesse. Car il est bon de te rendre grâce, et doux de chanter ton Nom. Oui ! D'outre-temps en outre-temps tu es Dieu...

LE GRAND HALLEL

PSAUMES 136

RENDEZ GRACE A ADONAÏ QUI EST BON.

Rendez grâce au Tout-Puissant.

Rendez grâce au Seigneur des seigneur.

A l'unique auteur des grandes merveilles.

A l'auteur, du ciel créé avec sagesse.

Qui a étendu la terre sur les eaux.

A l'auteur des deux grands luminaires :

du soleil au gouvernement du jour,

de la lune et les étoiles aux gouvernements de la nuit.

Qui a frappé les Egyptiens en leurs premiers-nés,

faisant sortir Israël du milieu d'eux,

par main puissante et bras étendu.

Qui a divisé la mer Rouge en tranchées,

faisant passer Israël en son milieu,

et vidant Pharaon et son armée dans la mer Rouge.

Qui a conduit son peuple au désert...

Qui a frappé de grands rois

et a mis à mort de puissants souverains

Sí'hon, roi de l'Amoréen

et Og, roi de Bashan.

Et a donné leur terre en héritage,

en héritage à Israël, son serviteur,

et malgré notre abaissement s'est souvenu de nous.

Nous délivrant de nos ennemis.

Il accorde nourriture à tout être.

RENDEZ GRACE AU TOUT-PUISSANT DANS LE CIEL!

NISHMAT COL 'HAÏ

Après le Hallel et le "Grand" Hallel, Nishmat col 'haï,

QUE L'AME de tout vivant bénisse ton Nom Adonaï notre Dieu ; Que le souffle de toute chair magnifie, exalte ta souvenance, notre Roi – toujours. D'outre-temps en outre-temps tu es Dieu. Et hormis toi nous n'avons ni roi, ni sauveur ni libérateur, qui rachète, délivre, prend soin et pitié à chaque instant de détresse et d'anxiété.

OUI! SA BONTE EST OUTRE-TEMPS!

Oui! Sa bonté est outre-temps!

OUI! SA BONTE EST OUTRE-TEMPS!

Nous n'avons de roi qui libère, aide et soutient si ce n'est toi. Dieu des premiers et des derniers jours, Dieu de tous les êtres créés, maître de tous engendrements, loué de toutes louanges, qui mène son univers avec bonté et ses créatures avec miséricorde. Adonaï ne dort ni ne sommeille, lui qui éveille l'homme endormi tire du sommeil les assoupis, fait revivre les morts, guérit les malades, ouvre les yeux aux aveugles, redresse qui fléchit, rend la parole aux muets, délie les enchaînés, soutient ceux qui tombent et dévoile les choses cachées.

C'est à toi seul que nous rendons grâce. Si notre bouche était emplie de chants comme d'eau la mer, et notre langue de cris de joie pareils au tumulte de ses vagues, nos lèvres de louanges à l'immensité du firmament, si nos yeux étaient lumières comme le soleil et la lune, nos mains déployées comme l'aile des aigles dans le ciel, nos pieds légers comme des gazelles, nous ne suffirions pas à te louer, Éternel notre Dieu et Dieu de nos pères, et de bénir ton Nom, notre Roi, pour la millième de la mille millième partie – et tant d'innombrables fois – pour les bienfaits, miracles et merveilles que tu as accomplis pour nous et pour nos pères, jadis. D'Égypte tu nous as libérés, Adonaï notre Dieu, de la case des esclaves nous as rachetés, en temps de faim tu nous as nourris, en temps d'abondance nous as sustentés ; De l'épée tu nous as sauvés, de la peste tu nous as préservés et de tant de maladies malignes et persistantes tu nous as arrachés. Jusqu'à ton aimante miséricorde nous a assistés et tes faveurs ne nous ont pas abandonnés. Ne nous rejette pas, Adonaï notre Dieu, à perpétuité ! Aussi les membres que tu as répartis en nous, l'esprit et l'âme que tu as soufflés en nos narines et la langue que tu as placée en notre bouche les voici qui te rendent grâce, bénissent, célèbrent, glorifient, exaltent, vénèrent, sanctifient et font régner ton Nom, notre Roi, toujours. Car toute bouche à toi rend grâce et toute langue te glorifie, tout œil en toi espère, tout genou devant toi fléchit,

Chacun debout devant toi s'incline, tous les cœurs te craignent, entrailles et reins chantent ton Nom.

Comme il est écrit : PSAUMES 35, 10 : « **Tous mes os diront, Adonaï ! qui est comme toi**, arrachant le faible au plus fort, le misérable à son ravisseur » !

Le cri des pauvres, toi tu l'entends, la plainte du miséreux tu l'écoutes et tu secours. Qui te serait comparable, qui t'égalerait, qui se mesurerait à toi, Dieu grand, fort et craint, Dieu très haut, Créateur du ciel et de la terre ?

Nous te louons, te célébrons, te glorifions et bénissons le Nom de ta Sainteté, comme il est dit : PSAUMES 103, 1 « **De David – Bénis, mon âme, Adonaï, et toutes mes entrailles, le Nom de sa Sainteté** ».

Tu es Dieu par ta formidable puissance, grand par la gloire de ton Nom, invincible à jamais, crains pour tes redoutables actions, souverain siégeant sur un trône éminent, qui DEMEURE EN PERENNITE. Haut et saint est son Nom. Et il est écrit : PSAUMES 33, 1 « **Justes ! Chantez Adonaï, aux hommes droits sied la louange.**

Exalté par la bouche des hommes **droits**,
par les lèvres des justes tu es béni,
par la langue des fervents tu es sanctifié,
par le cœur des saints tu es sanctifié.

Et dans les assemblées des myriades de ton peuple Israël, par des cris de joie ton nom est glorifié de génération en génération car c'est le devoir envers toi, de tous ceux que tu as créés, Adonaï notre Dieu et Dieu de nos pères, de te rendre grâce, louer, célébrer, glorifier, élever, magnifier, exalter, chanter de tous les mots des cantiques et des louanges de David fils de Yichaï ton serviteur – et oint.

Que soit donc célébré ton Nom notre roi, Dieu souverain, grand et saint dans les cieus et sur la terre.

Car à toi conviennent, Adonaï notre Dieu et Dieu de nos pères, à jamais et pour toujours, chants et célébration, louanges et mélodies, force et souveraineté, victoire, grandeur et puissance, éloge et gloire, sainteté et royauté. Bénédiction et grâces, vont à ton Nom éminent et saint. D'outre-temps et outre-temps et es Dieu.

Tu es béni Adonaï, Dieu et souverain, grandi par les célébrations, Dieu digne des grâces, maître des prodiges, acceptant chants et cantiques, Roi, Dieu, éternel vivant.

Ils te louent Adonaï, notre Dieu, tous ceux que tu as créés. Tes fidèles et tes justes exécutant ta volonté et ton peuple, la maison d'Israël, tous, par des cris de joie, rendent grâce, bénissent, célèbrent et glorifient ton nom glorieux. Car à toi il est bon de rendre grâce, d'outre-temps en outre-temps tu es Dieu. Tu es béni Adonaï, roi que louent toutes les louanges.

ACCOUDE SUR SA GAUCHE ON PRONONCE LA BENEDICTION SUR LA DERNIERE COUPE A BOIRE

Tu es béni Adonaï notre Dieu, roi de l'univers, qui crée le fruit de la vigne.

AUSSITOT ON REND GRACE POUR LE VIN QU'ON A BU.

Tu es béni Adonaï notre Dieu, roi de l'univers, pour la vigne, le fruit de la vigne, et les produits des champs. Pour la terre précieuse, bonne et large, que tu as daigné donner en héritage à nos pères pour qu'ils en mangent le fruit et se rassasient de son bien. Avec amour fais miséricorde, Adonaï, notre Dieu, à Israël, ton peuple,

à Jérusalem, ta ville, à Sion, demeure de ta gloire, à ton autel et à ton Temple.

Et rebâtis Jérusalem, la ville de sainteté, vite, de nos jours. Fais-nous monter au milieu d'elle, et réjouis-nous par sa reconstruction. Nous mangerons de son fruit, nous nous rassasierons de son bien et nous te bénirons pour elle en sainteté et en pureté. Le Chabat : Daigne nous conforter en ce jour de Chabat et réjouis-nous en ce jour de la fête des Matsoth car toi, Adonaï, tu es bon et bienfaiteur de tous et nous te rendons grâce pour la Terre et pour le fruit de la vigne. Tu es béni Adonaï, pour la Terre et pour le fruit de la vigne.

Voici terminé l'ordonnancement de Pessa'h selon la règle, toutes ses dispositions et sa loi.

Comme il nous a été donné de le faire qu'il nous soit accordé de l'accomplir.

DEUTERONOME 33, 25 Dieu de pureté présent en son Lieu NOMBRES 23, 10 relève l'Innombrable,

PSAUMES 80, 16 conduis, ramène à toi les pousses de ta Plantation, rachetées et jubilant à Sion.

Et voici. « À la mi-nuit » !

Or, tu réalisas tous les miracles la
au faite des veillées de cette
Au prosélyte tu donnas la victoire quand pour lui se répartit la

nuit
nuit.
nuit.

Ce fut à la mi-nuit...

Tu jugeas le roi de Guerar dans un songe de la
Tu fis peur à l'Aaraméen en pleine
Israël lutta avec le Puissant et le vainquit la

nuit.
nuit.
nuit.

Ce fut à la mi-nuit...

Tu anéantis la progéniture des aînés de Patros à la
Les premiers-nés, leur trésor, ne trouvèrent en se levant la
L'élan du chef de 'Haroshet tu brisas aux étoiles de la

mi-nuit.
nuit.
nuit.

Ce fut à la mi-nuit...

Le blasphémateur brandit sa main contre la Convoitée et
à mort tu desséchas son armée la
Bel a croulé sur son siège dans les ténèbres de la
À l'homme gracieux fut révélé le mystère dans une vision de la

nuit.
nuit.
nuit

Ce fut à la mi-nuit...

Qui s'enivrait en buvant dans les vases sacrés fut tué dans la
Fut sauvé de la fosse aux lions qui expliquait les frayeur de la
L'Agaghite rancunier et haineux rédigea ses décrets dans la

nuit.
nuit.
nuit.

Ce fut à la mi-nuit...

Tu en as triomphé, en tenant [Assuérus] éveillé, le sommeil fuyant dans la
Foule le pressoir pour ceux qui demandent au veilleur : « Où en est la
Crie comme le veilleur et dis : « Le matin vient et aussi la

nuit.
nuit » ?
nuit » !

Ce sera à la mi-nuit...

Rends proche le Jour qui ne sera ni le jour ni
Très-Haut, fais savoir que le jour est à toi et à toi la
Place les veilleurs sur ta ville jour et
Fais briller comme l'éclat du jour les ténèbres de la

nuit.
nuit.
nuit.
nuit.

CE SERA A LA MI-NUIT !

Et voici : « Vous direz le sacrifice de pessa'h » !

Tu as réalisé tes hauts faits à
première des fêtes, tu élevas

Pessa'h
Pessa'h.
Pessa'h

Et vous direz : « Pessa'h, le sacrifice... »

Tu frappas à ses portes à la chaleur du jour, à
Il a nourri les Etincelants de gâteaux de matsoth à
et courut vers le troupeau, annonciateur du sacrifice du taureau de

Pessa'h
Pessa'h
Pessa'h

Et vous direz : « Pessa'h, le sacrifice... »

La colère atteignit les gens de Sodome, consumés par le feu de
Loth fut sauvé d'eux, cuisant des matsoth en fin de
Tu balayas la Terre de Mof et Nof quand tu passas à

Pessa'h
Pessa'h.
Pessa'h.

Et vous direz : « Pessa'h, le sacrifice... »

O Dieu, tu anéantis les premiers-nés dans la nuit prédestinée de
Puissant au-dessus de ton premier-né tu passas au signe sanglant du
sans permettre au Destructeur de venir à nos portes à

Pessa'h ;
pessa'h
Pessa'h.

Et vous direz : « Pessa'h, le sacrifice... »

Fermée, elle fait livrée au temps de
Midian fut anéanti à cause d'un pain d'orge et de l'Omer de
Les trésors de Poul et de Loud furent brûlés quand l'incendie prit à

Pessa'h.
Pessa'h.
Pessa'h.

Et vous direz : « Pessa'h, le sacrifice... »

Ce jour encore il s'arrêta à Nob jusqu'à l'arrivée du temps de
Une main traça l'inscription [fatale] sur Tsoul à
Le Guetteur observe [Babylone] et la table est dressée à

Pessa'h.
Pessa'h.
Pessa'h !

Et vous direz : « Pessa'h, le sacrifice... »

Hadassa réunit la Communauté pour un jeûne triplé à
Le chef de la Maison scélérate tu anéantis sur une
potence de cinquante coudées à
Ces deux sanctions, vite inflige-les à Edom à
Ta main sera forte et ta droite s'élèvera comme
cette nuit où fut sanctifié le sacrifice de

Pessa'h
Pessa'h
Pessa'h !
Pessa'h
Pessa'h !
pessa'h.

ET VOUS DIREZ : « PESSA'H, LE SACRIFICE... »

Oui à lui la louange, oui, lui est craint

Majestueux dans le royaume, naturellement incomparable, ses célestes légion lui disent : « à toi ! A toi et à toi, à toi oui à toi, à toi toujours à toi - le Royaume »

Oui ! à lui la louange, oui ! lui est craint.

Noble dans le royaume, naturellement Magnifié, ses Fidèles lui disent : « à toi ! A toi et à toi, à toi oui à toi, à toi toujours à toi - le Royaume »

Oui ! à lui la louange, oui ! lui est craint.

Pur dans le royaume, naturellement Puissant, Ses princes lui disent : « à toi ! A toi et à toi, à toi oui à toi, à toi toujours à toi - le Royaume »

Oui ! à lui la louange, oui ! lui est craint.

Unique dans le royaume, naturellement Fort, Ses disciples lui disent : « à toi ! A toi et à toi, à toi oui à toi, à toi toujours à toi - le Royaume »

Oui ! à lui la louange, oui ! lui est craint.

Eminent dans le royaume, naturellement Craint, Ceux qui l'entourent lui disent : « à toi ! A toi et à toi, à toi oui à toi, à toi toujours à toi - le Royaume »

Oui ! à lui la louange, oui ! lui est craint.

Humble dans le royaume, naturellement Rédempteur, Ses justes lui disent : « à toi ! A toi et à toi, à toi oui à toi, à toi toujours à toi - le Royaume »

Oui ! à lui la louange, oui ! lui est craint.

Saint dans le royaume, naturellement Miséricordieux, Ses anges lui disent : « à toi ! A toi et à toi, à toi oui à toi, à toi toujours à toi - le Royaume »

Oui ! à lui la louange, oui ! lui est craint.

Puissant dans le royaume, naturellement Il soutient, Ses intègres lui disent : « à toi ! A toi et à toi, à toi oui à toi, à toi toujours à toi - le Royaume »

Oui ! à lui la louange, oui ! lui est craint.

L'AN PROCHAIN À JÉRUSALEM

ETAPE 15 NIRTSA – L'AGRÉMENT ACCORDÉ

IL EST PUISSANT

Il construira à sa Maison bientôt. Vite, vite en nos jours et bientôt.
O Dieu reconstruis, ô Dieu reconstruis, reconstruis ta Maison bientôt !
Il est Incomparable, Il est Grand, Il est Noble,
Il construira à sa Maison bientôt. Vite, vite en nos jours et bientôt.
O Dieu reconstruis, ô Dieu reconstruis, reconstruis ta Maison bientôt !
Il est Magnifié, Il est Fidèle, Il est Irrépréhensible,
Il construira à sa Maison bientôt. Vite, vite en nos jours et bientôt.
O Dieu reconstruis, ô Dieu reconstruis, reconstruis ta Maison bientôt !
Il est Fervent, Il est Pur, Il est Unique,
Il construira à sa Maison bientôt. Vite, vite en nos jours et bientôt.
O Dieu reconstruis, ô Dieu reconstruis, reconstruis ta Maison bientôt !
Il est Fort, Il est Instruit, Il est Souverain,
Il construira à sa Maison bientôt. Vite, vite en nos jours et bientôt.
O Dieu reconstruis, ô Dieu reconstruis, reconstruis ta Maison bientôt !
Il est Radieux, Il est Résistant, Il est Fort,
Il construira à sa Maison bientôt. Vite, vite en nos jours et bientôt.
O Dieu reconstruis, ô Dieu reconstruis, reconstruis ta Maison bientôt !
Il est Rédempteur, Il est Juste, Il est Saint,
Il construira à sa Maison bientôt. Vite, vite en nos jours et bientôt.
O Dieu reconstruis, ô Dieu reconstruis, reconstruis ta Maison bientôt !
Il est Miséricordieux, Il est Aimant, Il est Tout-Puissant, Il est Incontesté.
Il construira à sa Maison bientôt. Vite, vite en nos jours et bientôt.
O DIEU RECONSTRUIS, O DIEU RECONSTRUIS, RECONSTRUIS TA MAISON BIENTOT !

UN, QUI SAIT ? UN, MOI JE SAIS !

Un, qui sait ?	Un, moi je sais !	Un est notre Dieu qui est au ciel et sur la terre.
Deux, qui sait ?	Deux, moi je sais !	Deux sont les Tables de la Loi,
Trois, qui sait ?	Trois, moi je sais !	Trois sont les Patriarches,
Quatre, qui sait ?	Quatre, moi je sais !	Quatre sont les Matriarches,
Cinq, qui sait ?	Cinq, moi je sais !	Cinq sont les Livres de la Tora,
Six, qui sait ?	Six, moi je sais !	Six sont les ordres de la Michna,
Sept, qui sait ?	Sept, moi je sais !	Sept jours mènent au chabat,
Huit, qui sait ?	Huit, moi je sais !	Huit jours mènent à la circoncision,
Neuf, qui sait ?	Neuf, moi je sais !	Neuf mois mènent à la naissance,
Dix, qui sait ?	Dix, moi je sais !	Dix sont les Paroles [au Sinai],
Onze, qui sait ?	Onze, moi je sais !	Onze sont les étoiles,
Douze, qui sait ?	Douze, moi je sais !	Douze sont les tribus,
Treize, qui sait ?	Treize, moi je sais !	Treize sont les attributs de Dieu.

Un agneau ! Un agneau !

Mon père l'a acheté pour deux sous

Un agneau ! Un agneau...

Vient un chat. Il mange l'agneau ! Vient un chien. Il mord le chat qui a mangé l'agneau. Vient un bâton. Il frappe le chien. Vient le feu. Il brûle le bâton. Vient l'eau. Elle éteint le feu. Vient un bœuf. Il boit l'eau. Vient le cho'het. Il tue le bœuf. Vient l'ange de la Mort. Il tue le cho'het.

Et viendra le Saint qui est béni.

Il mettra à mort l'ange de la Mort

qui a tué le cho'het

qui a tué le bœuf

qui a bu l'eau

qui a éteint le feu

qui a brûlé le bâton

qui a frappé le chien

qui a mordu le chat

qui a mangé l'agneau

que mon père a acheté pour deux sous...

UN AGNEAU ! UN AGNEAU

L'OMER

AU SÉDER DU 2E SOIR : COMPTEZ L'OMER !

Tu es béni, Adonai notre Dieu, roi de l'univers, qui nous a sanctifiés par ses commandements et nous a prescrit le compte de L'OMER.

**messages pédagogiques, historico -théologiques
à travers l'analyse textuelle**

Résumé

Ya'ri Vedichi, commentaire inédit de la *Haggadah de Pessah*, fut rédigé par une famille juive alsacienne, les NEHER, cachée en Corrèze, après l'*exode* de 1940. L'écrit est leur *medium* pour témoigner d'un vécu et laisser trace. Ce manuscrit, en français et en hébreu, est le fruit d'une écriture doublement *responsable* : transmettre la tradition juive et répondre aux questions que soulève le contexte. D'un genre éclectique, le texte s'adresse à un lectorat potentiel à définir. L'analyse permet de cerner les intentions des auteurs, d'en dégager le sens dans ses contextes historiques, géographiques, culturels, et de décrypter ses messages. Le corpus révèle la large connaissance herméneutique des auteurs qui n'ont alors accès à aucun livre. Ils expriment leur regard sur la situation, une révolte face à leur condition sociale. Est-ce là un acte de résistance ? Liés à la tradition de transmission, centrale dans la veillée pascale, ces commentaires sont un legs pédagogique toujours actuel. Ils sont chargé d'espoir, malgré tout, en la pérennité d'Israël. *Ya'ri Vedichi* appartient à *L'Œuvre de Maḥanayim*, patrimoine culturel et artistique dont les composantes s'enrichissent.

Mots-clés : Judaïsme, Haggadah, Pessach, NEHER, Juif, Shoah, Maḥanayim, Résistance

Résumé en anglais

Ya'ri Vedivshi, an unpublished commentary of the Passover's Haggadah, was written by the Neher, an Alsatian Jewish family, hidden in France, after the *Exodus* of 1940. Writing was their medium to testify and leave an imprint of their life. This manuscript, written in French and Hebrew, is defined as *responsible* in a double meaning: transmitting the Jewish tradition and responding questions raised by the context. The eclectic genre of the text turns to a potential readership to be defined. The historical, geographical, and cultural contextualization allows to identify and enlighten on the intentions of the authors and to decrypt messages of this corpus. The text reveals the wide hermeneutical knowledge of the authors whom, at that time, had no access to books. They wish to express their view of the situation, a revolt against their social condition. Writing, is it an act of *Resistance*? Linked to the tradition of transmission, key to the Passover's *Seder*, these comments are a pedagogical legacy that is still current. Despite the war, they carry hope in the survival of Israel. *Ya'ri Vedivshi* belongs to *The Mahanayim's Creations*, a cultural and artistic heritage whose components enrich one another.

Key Words: Judaism, Haggadah, Passover, Neher, Jewish, Shoah, Mahanayim, Resistance, France